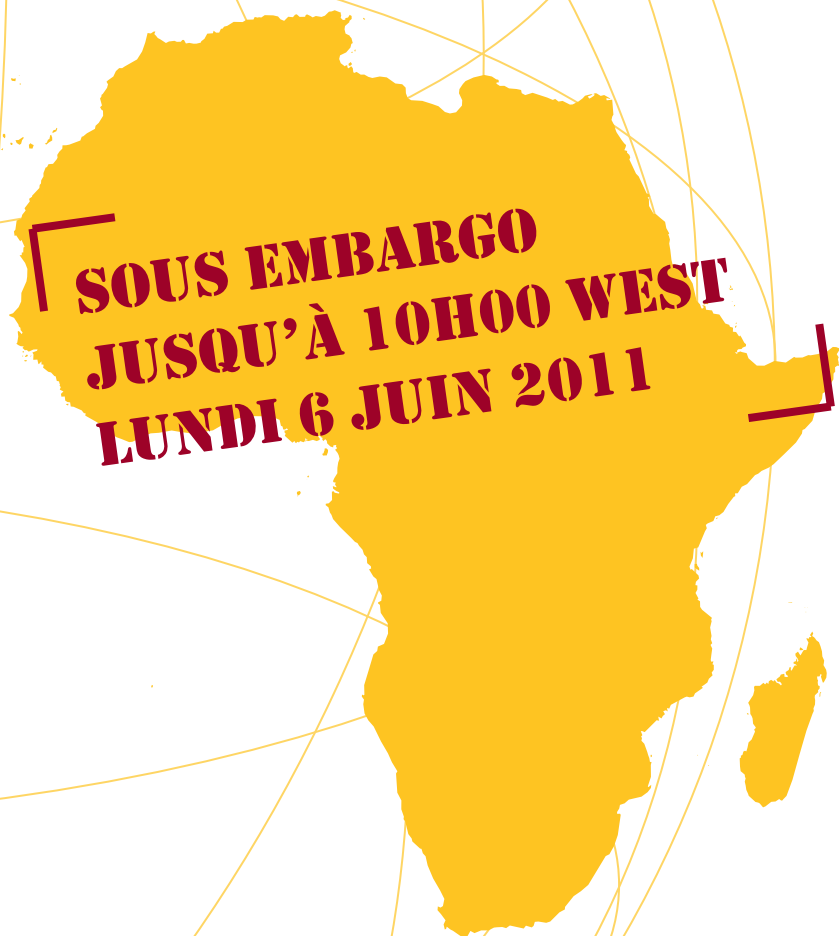


Perspectives économiques en Afrique 2011

THÈME SPÉCIAL :
**L'Afrique
et ses partenaires émergents**

Afrique du Sud
Algérie
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo, Rép.
Congo, Rép. dém.
Côte d'Ivoire
Djibouti
Égypte
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Liberia
Libye
Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigeria
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rwanda
São Tomé-et-Príncipe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Soudan
Swaziland
Tanzanie
Tchad
Togo
Tunisie
Zambie
Zimbabwe



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT



Commission
Économique
pour l'Afrique



Perspectives économiques en Afrique

2011



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque africaine de développement ; de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; du Programme des Nations Unies pour le développement ; de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies ; de l'Union européenne ou celles du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses États membres.

ISBN 978-92-64-11327-5 (imprimé)

ISBN 978-92-64-11328-2 (PDF)

© Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme de développement des Nations Unies, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (2011).

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce rapport pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez en inclure des extraits dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source BAfD, OCDE, PNUD, CEA et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.



Avant-propos

Les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) sont devenues une référence, en proposant chaque année depuis dix ans un bilan complet de l'économie africaine. Lors du lancement de la première édition, en 2002, dans le cadre d'un projet conjoint entre le Centre de développement de l'OCDE et la Banque africaine de développement (BAfD), le continent africain sortait d'un épisode de croissance atone qui s'était traduit par un recul des niveaux de vie et nourrissait un afro-pessimisme largement partagé. La situation a radicalement évolué depuis : l'Afrique a connu un épisode qu'on peut avec le recul qualifier de « renaissance », avec une croissance moyenne sur le continent de pratiquement 6 % entre 2001 et 2008. L'Afrique a également fait preuve d'une remarquable résistance au choc de la grave crise économique qui a frappé le monde en 2008/09.

Cette dixième édition des *Perspectives* dresse le tableau d'un continent dont l'expansion économique se poursuit, malgré les bourrasques attisées en particulier par la flambée des prix alimentaires et des cours du pétrole – sans oublier les bouleversements politiques dans plusieurs pays. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester forte mais elle ralentira en Afrique du Nord, ramenant la croissance moyenne du continent à un peu moins de 4 % en 2011. Sous réserve d'un retour à une situation économique normale, la croissance devrait rebondir à près de 6 % en 2012, puis renouer avec son rythme de croisière d'avant la crise économique mondiale.

L'analyse révèle aussi que l'Afrique a attiré des flux croissants d'investissements directs étrangers (IDE). À ce jour, les trois quarts environ de ces apports concernent les pays exportateurs de pétrole, les autres pays en bénéficiant relativement peu. Pour attirer des investisseurs nationaux et étrangers, chaque pays doit donc améliorer son environnement des affaires. Cela impose d'améliorer les infrastructures et l'approvisionnement énergétique, mais aussi de réduire les formalités inutiles qui, dans bon nombre de pays, sont autant de freins au développement du secteur privé. Les troubles récents montrent la nécessité de renforcer la responsabilité des États et de parvenir à une saine gouvernance politique en Afrique.

Ces *Perspectives* soulignent les défis associés à la relance de la croissance, qui doit aller de pair avec une diversification géographique et sectorielle des sources de cette croissance. La réduction des inégalités de revenu et l'amélioration continue de la santé et de l'éducation sont la clé de la lutte contre la pauvreté et d'une croissance économique plus intégratrice profitant à l'ensemble de la population.

Le volet thématique des *Perspectives* s'attache aux relations de l'Afrique avec les partenaires émergents. Le continent bénéficie visiblement de plus en plus des échanges, des investissements et, en général, d'une coopération économique avec des économies émergentes comme le Brésil, la Chine, l'Inde, la Corée et la Turquie. Ces liens sont complémentaires de ceux tissés avec les autres pays industrialisés, qui continuent à jouer un rôle essentiel comme partenaires de l'Afrique. Ces partenariats élargis, ainsi qu'un nouveau paradigme autour du lien entre croissance et développement sont de nature à renforcer la prospérité de l'Afrique et créer de nouvelles opportunités pour les Africains. Ils constituent un pilier essentiel de notre combat contre la pauvreté.

Ce rapport traduit notre volonté commune d'éclairer les choix de politiques économiques en réponse aux principaux défis du développement sur la base d'une analyse sincère et objective, et des principes d'examen par les pairs et de bonne gouvernance.

Donald Kaberuka

Président,
Groupe Banque
africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría

Secrétaire général,
Organisation
de coopération et
de développement
économiques, Paris

Helen Clark

Administrateur,
Programme des
Nations Unies pour
le Développement,
New York

Abdoulie Janneh

Secrétaire exécutif,
Commission
économique des
Nations Unies pour
l'Afrique, Addis Abeba



Remerciements

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* a été élaboré par un consortium de quatre équipes comprenant la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Les *Perspectives* ont ainsi été supervisées par Mthuli Ncube (économiste en chef et vice président, BAfD), Mario Pezzini (directeur, Centre de développement de l'OCDE), Pedro Conceição (économiste en chef et responsable de l'unité d'appui stratégique, bureau régional pour l'Afrique, PNUD) et Emmanuel Nnadozie (directeur de la division Commerce, finance et développement économique, CEA). Willi Leibfritz a coordonné le projet.

L'équipe de la BAfD était dirigée par Charles Lufumpa, Léonce Ndikumana et Désiré Vencatachellum. L'équipe était constituée de Peter Walkenhorst, Beejaye Kokil, Barfour Osei, Alex Mutebi Mubiru et Ahmed Moumami. L'équipe du Centre de développement de l'OCDE était dirigée par Helmut Reisen, Henri-Bernard Solignac-Lecomte et Jean-Philippe Stijns, l'équipe du PNUD par Janvier Nkurunziza et l'équipe de la CEA par Adam Elhiraika.

La première partie, consacrée aux évolutions macroéconomiques et structurelles, a été rédigée par Willi Leibfritz (en se basant sur les prévisions du département de la Statistique de la BAfD) (Chapitre 1), Jan Rieländer (Chapitre 2), Stephen Karingi, Daniel Tanoë, Emmanuel Chinyama et Laura Páez (Chapitre 3), Janvier Nkurunziza (Chapitre 4) et Jan Rieländer, Bakary Traoré, Said Adejumobi et Kaleb Demeksa (Chapitre 5). La seconde partie sur les Partenaires émergents de l'Afrique a été coordonnée par Jean-Philippe Stijns et Alberto Amurgo Pacheco avec la contribution essentielle de Vinaye Dey Ancharaz, et l'assistance précieuse de Bakary Traoré, Gregory De Paepe, Myriam Dahman-Saïdi et Christina Wolf.

Les notes pays ont été élaborées par Kossi Robert Eguida (Algérie), Laura Recuero Virto et Sebastian Nieto Parra (Angola), Olivier Manlan (Bénin), Wilberforce Mariki et Roger Dhiwayo (Botswana), Tankien Dayo (Burkina Faso), Janvier Nkurunziza (Burundi), Aissatou Gueye (Cameroun), Laura Recuero Virto et Bakary Traoré (Cap-Vert), Kalidou Diallo (République centrafricaine), Facinet Sylla (Tchad), Léonce Yapo (Comores), Ahmed Moumami (République du Congo), Steve Gui-Diby (République démocratique du Congo), Wautabouna Ouattara (Côte d'Ivoire), Audrey Vergnes (Djibouti), Alberto Amurgo Pacheco et Andrew Mold (Guinée Équatoriale), Alemayehu Geda (Éthiopie), Sylvain Ndo (Gabon), Hee-Sik Kim (Gambie), Barfour Osei (Ghana), Mohamed Ben Abdallah (Guinée), Alberto Amurgo Pacheco et Gregory De Paepe (Guinée-Bissau), Laureline Pla et Désiré Vencatachellum (Kenya), Albert Mafusire (Lesotho), Richard Schiere (Liberia), Emmanuele Santi (Libye), Marco Stampini et Laureline Pla (Madagascar), Adeleke Salami (Malawi), Léandre Bassolé et Mamadou Diagne (Mali), Mohamed Safouane Ben Aïssa (Mauritanie), John Anyanwu (Maurice), Fatima Zohra Allaoui (Maroc), Laura Recuero Virto et Gregory De Paepe (Mozambique), Souleymane Abdallah (Niger), Barfour Osei (Nigéria), Shimeles Abebe (Rwanda), Gregory De Paepe et John Mullally (São Tomé et Príncipe), Peter Ondiege (Seychelles), Zuzana Brixiova et Jamal Zayid (Sierra Leone), Emelly Mutambatsere et Jean-Philippe Stijns (Afrique du Sud), Adam Elhiraika (Soudan), Edirissa Nseera (Swaziland), Alex Mutebi Mubiru (Tanzanie), Marcellin Ndong-Ntah (Togo), Audrey Verdier-Chouchane (Tunisie), Edward Sennoga (Ouganda), Emmanuel Chinyama (Zambie), Barbara Barungi et Kupukile Mlambo (Zimbabwe) et les instituts de recherche suivants : Centre de Recherches Économiques Appliquées (CREA, Sénégal) et l'Egyptian Centre for Economic Studies (ECES, Égypte). Le travail sur les notes pays a bénéficié de la contribution inestimable des consultants en poste sur le terrain.

Le comité pour l'examen par les pairs des notes pays comprenait : Elizabeth Asiedu, Sylvain Eloi Dessy, Anne-Marie Geourjon, Mwangi Kimenyi, Caroline Lambert, Bertrand Laporte et Pierre Pestieau.

Le cadre macroéconomique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l'annexe statistique ont été exploités par Beejaye Kokil à la Banque africaine de développement. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par Mohamed Safouane Ben Aïssa, Anouar Chaouch, Ousman Gajigo, Samson Jinya, Hilaire Kadisha, Koua Louis Kouakou, Fessou Emessan Lawson et Nirina Letsara au Département statistique de la BAfD, ainsi que Gregory De Paepe et Vararat Atisophon au Centre de développement de l'OCDE. Josiane Koné, Nizar Jouini, Aymen Dhib et Michèle Girard ont apporté un important soutien pour les statistiques et l'organisation.



Le projet a également bénéficié de l'assistance de Rhoda Bangurah, d'Yvette Chanvoédou et d'Abiana Nelson.

Les cartes géographiques ont été créées par Magali Geney, qui est également à l'origine de la conception et de la mise en page du rapport. Les cartes et diagrammes figurant dans cet ouvrage n'impliquent en aucune façon la reconnaissance de frontières nationales ou politiques de la part du groupe de la Banque africaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de son Centre de développement, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de l'Union européenne, ou des auteurs.

Le rapport a bénéficié de précieuses contributions et commentaires d'un grand nombre de représentants des gouvernements africains, d'agents du secteur privé, d'acteurs de la société civile, d'économistes pays et d'experts sectoriels des Départements opérationnels et bureaux locaux de la BAfD, d'experts des délégations de la Communauté européenne en Afrique ainsi que de la Direction de la coopération pour le développement, de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE. La seconde partie sur les partenaires émergents de l'Afrique a bénéficié des apports d'experts internationaux réunis à Paris le 10 octobre 2010 ainsi que des documents de référence rédigés par Vinaye Dey Ancharaz (BAfD), Helmut Asche (Université de Leipzig), Xavier Cirera (IDS, Sussex), Ricardo Markwald (FUNCEX, Brésil), Catherine Grant, Memory Dube et Geoffrey Chapman (SAIIA, Johannesburg), Philippe Hugon (Université de Paris Ouest), Raphael Kaplinsky (The Open University, Milton Keynes), Peter Kragelund (Université de Roskilde), Dorothy McCormick (IDS, Nairobi), Marc Raffinot (Université Paris Dauphine, LEDa-DIAL) et Dieudonné Bleossi Dahoun (ministère des Finances du Bénin), Edouard Turkisch et Christina Wolf (Centre de développement de l'OCDE).

Vanda Legrandgérard et Adria Alsina ont géré le processus éditorial et supervisé le développement du système de gestion de contenu. Ils ont assuré la production de ce rapport, sous sa forme électronique et dans sa version imprimée avec l'aide d'Elizabeth Nash, Roger Hobby, Michèle Girard et de Ly Na Dollon du Centre de développement de l'OCDE. La forte implication de l'équipe de révision, traduction et relecture a été essentielle pour la production du rapport dans les délais prévus.

Cette publication a bénéficié du soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne. Le soutien du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a été crucial pour initier et soutenir le projet, tout comme celui de la Belgique, de la France, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne.

Ce livre contient des...



StatLinks

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>. Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien. Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Perspectives économiques en Afrique

Résumé	9
10ème édition des Perspectives économiques en Afrique	17

Première partie : Performances et perspectives en Afrique **21**

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques	23
Chapitre 2 : Apports financiers extérieurs	47
Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale	59
Chapitre 4 : Développement humain	66
Chapitre 5 : La gouvernance politique	76

Deuxième partie : L'Afrique et ses partenaires émergents **95**

Chapitre 6 : L'Afrique et ses partenaires émergents	97
--	----

Troisième partie : Études par pays **153**

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante : www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud	Gambie	Niger
Algérie	Ghana	Nigeria
Angola	Guinée	Ouganda
Bénin	Guinée-Bissau	République centrafricaine
Botswana	Guinée équatoriale	Rwanda
Burkina Faso	Kenya	São Tomé et Príncipe
Burundi	Lesotho	Sénégal
Cameroun	Liberia	Seychelles
Cap-Vert	Libye	Sierra Leone
Comores	Madagascar	Soudan
Congo (République)	Malawi	Swaziland
Congo (Rép. démocratique)	Mali	Tanzanie
Côte d'Ivoire	Maroc	Tchad
Djibouti	Maurice	Togo
Égypte	Mauritanie	Tunisie
Éthiopie	Mozambique	Zambie
Gabon	Namibie	Zimbabwe

Quatrième partie : Annexe statistique **257**



Résumé

Les économies africaines ont relativement bien supporté la crise économique et financière mondiale en 2009, avant de rebondir en 2010. Le continent devrait poursuivre sur cette lancée même si de forts vents adverses – événements politiques en Afrique du Nord ou flambée des produits pétroliers et alimentaires – vont contrarier son expansion en 2011. La situation en Libye et en Côte d’Ivoire illustre une nouvelle fois à quel point les populations souffrent et les économies pâtissent quand les transitions politiques ne s’effectuent pas de façon pacifique.

La première partie de cette édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique* analyse l’évolution macroéconomique et structurelle du continent. Elle revient sur la crise mondiale et la manière dont le continent, les régions et les pays qui la composent l’ont traversée, avant de se projeter dans les années 2011 et 2012. Le rapport analyse ensuite l’évolution des concours financiers extérieurs, puis discute des politiques et des mesures commerciales susceptibles de renforcer l’intégration régionale. Il se penche aussi sur la relative lenteur du reflux de la pauvreté en Afrique, et il décrit la situation du développement humain et les tendances en cours.

La seconde partie s’attache aux relations entre le continent et ses partenaires émergents ; elle éclaire sous un nouveau jour leurs conséquences sur le développement de l’Afrique.

Performances et perspectives en Afrique

Perspectives macroéconomiques

Les économies africaines sont sorties du creux provoqué par la récession mondiale. En 2010, le *taux de croissance moyen de l’Afrique* s’est établi à 4.9 %, en progression par rapport aux 3.1 % de 2009. Les événements politiques en Afrique du Nord devraient cependant ralentir la croissance du continent en 2011 au rythme de 3.7 % (estimation). De grandes incertitudes relativisent toutefois les prévisions. Les inconnues concernent d’une part l’économie mondiale – et notamment l’impact du séisme et de la catastrophe nucléaire au Japon – et, d’autre part, la scène africaine – notamment les répercussions dans les pays voisins des événements de Libye et de Côte d’Ivoire. Sous réserve d’un retour à la normalité économique dans ces deux pays, le taux de croissance moyen du continent devrait rebondir à 5.8 % en 2012.

L’Afrique du Nord, avec une croissance estimée à moins de 1 %, sera sans doute la seule région d’Afrique à connaître en 2011 une croissance inférieure à celle de 2010 (4.6 %). Si la vie économique y reprend son cours, la croissance devrait cependant rebondir en 2012. *L’Afrique de l’Est* conservera probablement un rythme de croissance supérieur à 6 % sur toute la période de projection alors qu’en *Afrique de l’Ouest*, un certain fléchissement est attendu, sous la barre des 6 %, suite aux événements de Côte d’Ivoire. En *Afrique australe* et en *Afrique centrale*, le rythme de la croissance devrait également s’accélérer, sans pour autant atteindre les niveaux de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique de l’Ouest.

Les politiques monétaires devraient progressivement se durcir face aux pressions inflationnistes liées à l’augmentation des prix des denrées alimentaires et de l’énergie. Mais comme les tensions de l’inflation sous-jacente devraient rester faibles dans la plupart des cas, elles n’exigeront pas un encadrement trop rigoureux. Il faudra davantage se préoccuper de l’inflation hors énergie et produits alimentaires ou des anticipations inflationnistes que d’une augmentation ponctuelle de l’inflation globale.

Le *déficit budgétaire* moyen du continent devrait se creuser en 2011, passant sous la barre des 4 % du PIB, puis se redresser en 2012, légèrement au-dessus de la barre des 3 %. Cette moyenne masque d’importants écarts d’un pays à l’autre. Les déficits pourraient par ailleurs fortement s’alourdir si l’aide publique au développement (APD) n’est pas à la hauteur des attentes, du fait des difficultés budgétaires des pays donateurs, et si les gouvernements africains se mettent à subventionner le carburant et les produits alimentaires pour protéger les ménages de la flambée des prix. Enfin, un grand nombre de pays prévoient d’organiser des élections nationales en 2011, avec la tentation, pour les autorités sortantes, d’augmenter les dépenses pour flatter l’électorat, au détriment de la discipline budgétaire.



Après le déséquilibre provoqué en 2009 par la chute des cours et des volumes des exportations de produits de base, les *positions extérieures* se sont rétablies en phase avec le redressement des mêmes cours et volumes. Pour autant, les balances courantes n'ont généralement pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise mondiale et, dans certains pays importateurs de pétrole, le déséquilibre s'aggrave.

Alors que la reprise économique actuelle en Afrique devrait réduire la composante conjoncturelle du chômage, le chômage structurel reste élevé dans de nombreux pays. En Afrique du Nord, où l'activité économique a été perturbée par les turbulences politiques, le chômage devrait encore gagner du terrain en 2011. Le *chômage des jeunes* est depuis longtemps problématique dans la région (comme dans bon nombre d'autres pays africains), et il a contribué à l'éruption des troubles politiques qui ont entraîné le renversement des gouvernements en place en Tunisie et en Égypte. Les marchés du travail ne sont pas suffisamment flexibles pour absorber les effectifs grandissants de jeunes travailleurs. Étant donné l'accroissement démographique rapide du continent, les tensions sur les marchés du travail devraient perdurer dans la plupart des pays. Mais en Afrique du Nord et en Afrique australe, la situation pourrait se détendre, car les effectifs des jeunes devraient se stabiliser aux niveaux actuels.

Une approche globale s'impose pour résoudre le problème du chômage en général et du chômage des jeunes en particulier. Il faut simultanément développer l'offre et la demande sur les marchés du travail. Il faut aussi redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre, afin que les qualifications des travailleurs correspondent aux besoins des entreprises. Cela vaut également pour les diplômés des universités qui seront confrontés au chômage si leurs compétences ne correspondent pas à des besoins professionnels. Parallèlement, l'offre d'emploi doit être stimulée par une amélioration des conditions générales de la croissance et, en particulier, de l'activité du secteur privé, y compris à travers la création d'entreprises.

Les décideurs africains doivent avoir conscience de ces incertitudes, à la fois mondiales et intérieures. La stabilité économique et sociale doit perdurer, ou bien, là où elle a été chahutée, être rapidement restaurée. Il convient donc de poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes tout en adoptant les mesures qui s'imposent pour faire face au renchérissement des matières premières. Dans les pays riches en ressources, une partie de la manne peut être déposée dans des fonds souverains qui donneront les moyens de réagir quand les prix s'effondreront à nouveau ou lorsque les ressources seront épuisées. Étant donné le niveau atteint par les prix alimentaires, les pouvoirs publics qui disposent des moyens nécessaires doivent prévenir les situations de famine en ciblant leurs aides sur les groupes vulnérables, mais éviter les coûteuses subventions générales aux carburants et aux denrées alimentaires. Par ailleurs, l'encadrement de l'agriculture devra être optimisé pour permettre aux producteurs d'investir et d'accroître leur productivité face à la flambée des prix agricoles.

Apports financiers extérieurs

Les apports financiers à l'Afrique ont considérablement augmenté depuis dix ans. Entre 2000 et 2010, les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille et l'APD ont au total été multipliés pratiquement par cinq, passant de 27 milliards USD à 122 milliards.

Les IDE sont une source particulièrement importante d'investissement en Afrique. Ils ont représenté, ces dix dernières années, un cinquième de la formation brute de capital fixe sur le continent. Les IDE en Afrique ont atteint en 2008 le pic de 72 milliards USD, soit cinq fois la valeur des IDE enregistrés en 2000. Puis, avec la crise mondiale, les flux d'IDE vers le continent se sont taris en 2009 de 20 %, pour retomber à 59 milliards USD. Les estimations prévoient un nouveau reflux en 2010, autour de 50 à 52 milliards USD. À terme, la reprise mondiale et la croissance alerte des pays émergents, les cours élevés des matières premières et une amélioration de la conjoncture dans un bon nombre de pays africains devraient relancer les IDE vers l'Afrique. Mais les événements survenus sur le continent, en particulier en Afrique du Nord avec la guerre en Libye, risquent de refroidir les investisseurs alors que, ces dernières années, cette région était la destination privilégiée des IDE en Afrique, et bénéficiait à elle seule d'un peu plus d'un tiers de tous les flux.

Les apports d'IDE restent inégalement répartis sur le continent, une poignée de pays se taillant la part du lion. Environ trois quarts des IDE en Afrique concernent les pays exportateurs de pétrole. L'Afrique doit redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans des secteurs plus diversifiés et



à plus forte valeur ajoutée. On observe depuis quelque temps des progrès dans le secteur des services, dopé par les télécommunications qui suscitent un intérêt grandissant chez les investisseurs.

Les pays de l'OCDE restent la première source d'IDE dans les pays africains, à l'origine de plus de 70 % des flux entre 2000 et 2009. L'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria sont les premiers bénéficiaires de ces apports qui proviennent, pour l'essentiel, du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis.

Les chiffres sur les apports d'IDE à l'Afrique en provenance de pays non membres de l'OCDE sont difficiles à réunir. Selon le bulletin statistique de la Chine, celle-ci aurait investi 5.5 milliards USD en Afrique subsaharienne en 2008, soit pratiquement 10 % du total des IDE dans cette région, une très forte augmentation par rapport aux 70 millions USD de 2003. Puis les IDE chinois ont reculé en 2009, pour un montant de 1.1 milliard USD. Ces chiffres sous-estiment toutefois les engagements de la Chine, dans la mesure où ses entreprises d'État recourent souvent à une palette d'instruments financiers qui ne sont pas répertoriés comme IDE.

Les IDE en provenance des autres économies émergentes concernent eux aussi en priorité les industries extractives, mais ils conjuguent souvent investissements miniers, développement des complexes industriels connexes et construction des infrastructures nécessaires. Les économies émergentes investissent aussi de plus en plus dans les industries manufacturières.

Les IDE interafricains ont eux aussi progressé. La plupart s'orientent vers les industries manufacturières et les services des pays voisins, ce qui accélère l'intégration régionale et contribue à la diversification. L'Afrique du Sud est la première source d'IDE interafricains. Si la Libye a investi dans de nombreux pays du continent, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ne sont pas en reste, une grande partie de leurs IDE allant à d'autres pays du continent. Étant donné l'importance de l'Afrique du Nord comme source d'IDE interafricains, les événements politiques récents dans la région auront probablement à court terme des effets négatifs sur ces flux régionaux.

L'APD accordée à l'Afrique ne cesse d'augmenter depuis dix ans : elle est passée de 15 milliards USD en 2000 à 48 milliards en 2009. Pour autant, les donateurs ne tiendront probablement pas les engagements qu'ils ont pris à Gleneagles en 2005. En 2009, l'APD totale à l'Afrique a été inférieure de pratiquement un quart à l'objectif. L'APD bilatérale nette des donateurs du CAD à l'Afrique est ressortie à 28 milliards USD en 2009, dont 25 milliards pour la seule Afrique subsaharienne. Cela représente une augmentation de 3 % en termes réels par rapport à 2008 pour tout le continent, et une progression de 5.1 % pour l'Afrique subsaharienne. Cette évolution a permis aux pays africains d'atténuer les effets négatifs de la crise économique mondiale.

Parmi les donateurs non membres du CAD, la Chine, l'Inde et l'Arabie saoudite arrivent en tête pour les prêts concessionnels et les dons à l'Afrique. Les pays en développement partenaires assortissent leurs intérêts commerciaux de considérations de développement et de modalités de financement. Ainsi, les crédits à l'exportation – qui ne relèvent pas de la définition de l'APD – jouent un rôle de plus en plus prééminent dans les relations entre le continent et les pays en développement partenaires.

Politiques commerciales et intégration régionale

Le commerce africain a rebondi en 2010, dopé par la reprise du commerce mondial et, en particulier, par la demande émanant des marchés émergents. Le développement des services est lui aussi conforme aux évolutions mondiales depuis quelques années, un signe du potentiel grandissant de l'Afrique et des bonnes perspectives des différentes catégories de services.

Les négociations commerciales de Doha et celles des accords de partenariat économique (APE) continuent de progresser lentement. Elles dépendent surtout de l'aptitude des parties à trouver des compromis pour concilier leur recherche d'une marge de manœuvre politique, leurs objectifs de développement et l'ouverture de leurs marchés. Par ailleurs, les autres formes de relations commerciales pratiquées sur le continent (notamment les accords préférentiels, telle la loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique [Agoa], ou la coopération Sud-Sud pour les échanges et les investissements avec la Chine) prennent depuis quelques années une importance croissante dans le développement économique du continent et sa diversification.



Les dirigeants africains ont engagé un certain nombre d'initiatives visant à accélérer le processus d'intégration régionale. Les programmes minimum d'intégration (PMI), la rationalisation des communautés économiques régionales (CER) ou la reconnaissance de huit CER comme composantes de base de l'Union africaine (UA) ont ainsi aidé ces communautés à conserver un rôle de premier plan dans l'avènement de l'intégration régionale du continent.

Certaines de ces CER – la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun d'Afrique australe et orientale (Comesa), la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA, ou *South African Development Community* – SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) – ont constitué des zones de libre-échange (ZLE) quand d'autres, comme la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad), sont déterminées à emprunter la même voie. Par ailleurs, la CAE et le Comesa ont instauré des unions douanières, en 2005 pour la première et en 2009 pour le second. La CDAA et la CEEAC s'apprêtent à faire de même, et la Cedeao devrait leur emboîter le pas en 2015. L'Union du Maghreb arabe (UMA), la Cen-Sad et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) pourraient lancer leurs projets d'union douanière à brève échéance. Parallèlement, plusieurs CER envisagent aussi d'harmoniser leurs programmes de création de ZLE pour constituer des espaces commerciaux plus vastes – à l'instar d'une grande ZLE entre la CDAA, le Comesa et la CAE.

Malgré ces avancées prometteuses, les CER rencontrent encore d'immenses difficultés : l'instabilité politique prévalant dans certains pays, l'absence de diversification économique, l'appartenance à plusieurs CER dont les zones se chevauchent, le manque de moyens financiers pour relancer les processus d'intégration ou la non-application des protocoles et décisions convenus.

L'interconnexion du continent souffre aussi de sérieuses lacunes. Or le *développement des infrastructures régionales en Afrique* est indispensable à la croissance économique et au développement durable. En dépit d'efforts pour mettre en place un programme d'activités cohérent dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications, l'Afrique est toujours pénalisée par la précarité de ses réseaux d'infrastructures. D'où un renchérissement considérable des coûts de production et de transaction, et une atteinte à la compétitivité des entreprises.

Le bilan du développement des infrastructures en Afrique est contrasté, certains secteurs ayant nettement plus progressé que d'autres. Mais la situation se caractérise globalement par, d'un côté, des infrastructures insuffisantes et de mauvaise qualité, et, de l'autre, par des services inefficaces et trop coûteux. Ainsi, 20 % seulement des routes sont revêtues, et les services de transport coûtent très cher, du fait d'ententes entre fournisseurs. Pour remédier à ces carences, les pays africains doivent se consacrer au développement de routes et, notamment, de grands axes transafricains.

Le tableau d'ensemble du chemin de fer est encore moins brillant. La densité du réseau ferroviaire est extrêmement faible par rapport aux autres régions et continents. S'ajoutent à cela la vétusté et l'obsolescence de l'essentiel du réseau africain pour expliquer la part minimale du fret ferroviaire dans le commerce continental.

Enfin, l'Afrique participe peu au transport aérien mondial, et elle ne dispose que de trois grandes plates-formes : Johannesburg, Nairobi et Addis-Abeba. South African Airways, Kenya Airways et Ethiopian Airlines sont les trois principales compagnies du continent. En 2004, l'Afrique a représenté environ 5.2 % du trafic mondial de passagers et près de 3.6 % du fret cargo.

Développement humain

Avec la déclaration du Millénaire, adoptée en 2000, la communauté internationale s'est fixée pour objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) précisent cet engagement à travers deux cibles : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (en parités de pouvoir d'achat [PPA] de 1993), ainsi que la proportion de la population qui souffre de la faim. À l'issue de révisions des estimations des taux de change PPA, introduites fin 2007, le seuil de pauvreté a été relevé à 1.25 USD en PPA de 2005. La proportion de pauvres a augmenté en Afrique entre 1981 et 1996, passant de 54 % à 59 % de la population, avant de reculer à 51 % en 2005, dernière année pour laquelle nous disposons de données. Mais le ralentissement de l'économie provoqué par la crise



économique mondiale et la nouvelle flambée des prix alimentaires pourraient bien avoir inversé cette tendance en 2009 et 2010.

Malgré les avancées observées entre 1996 et 2005, l'Afrique continue de progresser plus lentement sur le front de la lutte contre la pauvreté que les autres régions en développement, pour trois raisons principales : tout d'abord, le continent ne connaît une croissance économique relativement soutenue que depuis les années 2000, alors que les taux enregistrés pendant les années 1990 n'étaient pas suffisants pour avoir un impact tangible sur la pauvreté. Selon une étude économétrique transversale, il faudrait une croissance annuelle moyenne de 7 % dans les économies africaines pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. En dépit d'une nette amélioration des résultats depuis 2000, avec une croissance moyenne de 5.3 %, l'Afrique est loin de cet objectif. Ensuite, la croissance en Afrique n'a pas été suffisamment forte dans les secteurs où les pauvres travaillent et là où ils vivent. Si la situation s'est améliorée dans nombre de pays depuis 1996, la croissance a souvent été le fait de secteurs n'entretenant que des liens distendus avec le reste de l'économie – comme les mines et le pétrole – et n'ayant, de ce fait, que des retombées limitées sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Enfin, les inégalités relativement profondes en Afrique témoignent que la croissance n'a bénéficié qu'à une frange limitée de la population, les pauvres n'en profitant guère. À cet égard, les politiques de lutte contre la pauvreté devront viser une croissance économique soutenue et diversifiée, conjuguée à une réduction des inégalités.

La mesure du seul revenu ne suffisant pas à jauger les progrès globaux et le bien être, le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) a créé en 1990 son indice du développement humain (IDH), optant pour une approche du développement davantage centrée sur la personne. L'IDH évalue le développement humain en intégrant des indicateurs sur la santé, l'éducation et le revenu. Même si l'Afrique était la lanterne rouge du classement de l'IDH en 2010, une analyse des tendances sur la période 2000-10 révèle, qu'à l'exception du Zimbabwe, tous les pays africains ont réalisé des progrès en termes de développement humain. L'Afrique subsaharienne est la région qui affiche, en moyenne, la progression la plus rapide, avec une augmentation de l'IDH régional de 23 %. Elle devance l'Asie du Sud, où l'IDH progresse de 17 % sur la même période. Cette évolution s'explique par le relèvement du revenu par habitant dans les années 2000 dans la plupart des pays africains, mais aussi par les avancées concrètes obtenues dans l'accès à l'éducation et à des soins de santé de meilleure qualité.

Comme prévu, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) montre que des niveaux relativement importants d'inégalités des revenus sont corrélés à un faible niveau de développement humain. L'indice des inégalités de genre (IIG) révèle que certains pays d'Afrique s'en sortent bien mieux pour ce paramètre que dans les autres volets du développement humain. On voit donc qu'il est possible d'obtenir des améliorations sensibles dans certains domaines (l'égalité entre les sexes par exemple), même dans des pays très pauvres, puisqu'elles n'imposent pas de mobiliser de grandes ressources financières – dont le manque constitue l'un des principaux freins au développement de ces pays.

Pour continuer sur la bonne voie du développement humain, l'Afrique devra batailler sur plusieurs fronts au lieu de se concentrer sur un seul objectif. Ainsi, pour avoir un impact sur le développement humain, la croissance économique devra être à la fois mieux partagée et pro-pauvres. De même, l'investissement dans les secteurs sociaux ne se traduira par un développement humain durable que s'il se double d'efforts pour créer davantage de débouchés économiques pour des pans importants de la population. En outre, certains aspects du développement humain – comme l'égalité entre les sexes – s'amélioreront si les gouvernements africains optent pour des politiques volontaristes en la matière. À cet égard, la qualité de la politique économique sera sans doute aussi importante que les ressources mobilisées pour faire avancer la cause du développement humain en Afrique.

Gouvernance politique et économique

Le premier trimestre 2011 a été l'un des plus agités de toute l'histoire africaine. En Tunisie et en Égypte, des révoltes populaires pacifiques ont conduit au renversement de régimes autoritaires au pouvoir depuis des années. La Libye voisine s'est enfoncée dans une guerre civile qui a provoqué une intervention militaire de forces internationales. Personne ne peut vraiment dire comment la situation va évoluer en Libye, ni quelles répercussions ces événements auront sur ses voisins.



En 2011 le continent connaîtra un nombre record d'élections avec 28 scrutins nationaux dans 20 pays. Un événement électoral majeur s'est déroulé en janvier au Soudan, où s'est tenu dans des conditions pacifiques un referendum en faveur de la partition du Nord et du Sud du pays, prévue en juillet 2011.

Des élections, majoritairement paisibles, ont été organisées dans 13 pays en 2010. Le scrutin présidentiel qui s'est déroulé en Guinée, mettant fin à une crise constitutionnelle provoquée par le coup d'État de 2008, ainsi que le référendum au Kenya ont constitué des étapes majeures après les violences post-électorales de 2008. La crise et la violence généralisée en Côte d'Ivoire à la suite du scrutin présidentiel contesté de novembre ont marqué le point bas de 2010.

L'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique* analyse le paysage politique de l'Afrique et la situation de la gouvernance économique en 2010 en faisant appel aux mêmes indicateurs que dans la précédente édition. Les principaux constats sont les suivants :

- 2010 a été une année de montée en puissance des manifestations populaires – mesurées par le nombre de cortèges et de grèves –, un reflet de la profondeur des revendications, économiques et autres, d'une grande partie de la population africaine. Mais l'année aura aussi été marquée par un reflux global de la violence, signe d'une évolution positive vers une expression plus pacifique et plus démocratique des attentes, laquelle augure bien du développement de l'Afrique.
- Plusieurs pays ont été en proie à des violences, en particulier la Côte d'Ivoire après les élections, mais aussi l'Égypte et le Nigeria, sur fond d'affrontements religieux. Pour autant, sur les 13 scrutins présidentiels et législatifs organisés en 2010, seul celui de la Côte d'Ivoire a déclenché une flambée de violences généralisées. Les élections des autres pays n'ont pas été exemptes de violences, mais les éruptions ont été de moindre ampleur.
- Malgré la recrudescence des manifestations populaires, les pouvoirs publics ont fait montre de moins d'autoritarisme dans leurs réactions répressives (brutalités, interdictions de manifester, censure de la presse, etc.). Notre indice 2010 de l'autoritarisme des États – une variable recensant les mesures répressives d'un régime donné – est le plus faible de toute la série statistique lancée en 1996.
- L'indice de la liberté politique de *Freedom House*, qui évalue les droits politiques et les libertés civiles, classe neuf pays africains comme « libres », 24 comme « partiellement libres » et 20 comme « non libres » en 2010. Tous les pays où ont éclaté des mouvements de révolte en 2011 obtenaient auparavant de très faibles notes en matière de libertés civiles et de droits politiques, et figuraient donc parmi les pays « non libres ». L'évolution de la liberté de la presse est mitigée, 21 pays ayant vu leur indice s'améliorer, contre 22 qui ont pris la direction inverse.
- Malgré des efforts considérables pour la combattre, les actes de piraterie autour de la Corne de l'Afrique ont nettement augmenté ces dernières années. Les pirates ont élargi leur rayon d'action, des côtes d'Oman à la Tanzanie, et menacent pratiquement les Maldives. L'activité commerciale internationale et les économies de la région sont lourdement pénalisées par cette situation.
- La corruption reste problématique en Afrique, avec 27 pays sur 47 en proie à une « corruption endémique ». Par ailleurs, dans 17 pays, la corruption est perçue comme un « problème de taille » par les experts et les hommes d'affaires. Comme en 2009, seuls le Botswana, le Cap-Vert et Maurice font montre de résultats encourageants.
- Un certain nombre de pays ont fait des progrès remarquables en termes de *gouvernance économique*. Selon l'enquête *Doing Business 2011* de la Banque mondiale, un tiers des 30 pays à avoir le plus progressé dans ce domaine sont des pays d'Afrique subsaharienne. Le Rwanda, le Cap-Vert et la Zambie figurent dans les dix premiers. Cette amélioration du climat des affaires est en général attribuée à la simplification en cours du cadre et des règlements de la pratique des affaires dans bon nombre de pays d'Afrique. Les indicateurs mesurent la facilité de créer une entreprise, l'accès au crédit bancaire et le respect des contrats. Mais l'Afrique a encore beaucoup d'efforts à faire pour se hisser au niveau des normes internationales en la matière.



L'Afrique et ses partenaires émergents

Le chapitre thématique de l'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique* s'intéresse à la montée en puissance sur le continent des partenaires émergents. Il analyse les options politiques qui s'offrent aux décideurs africains pour tirer le meilleur parti de l'intégration rapide du continent dans l'économie mondiale. Depuis le début des années 2000, les pays émergents sortent de leur position relativement marginale pour s'imposer comme des partenaires à part entière. Le volume des échanges de l'Afrique avec ses partenaires émergents a doublé en valeur nominale en dix ans, pour représenter désormais 37 % du commerce total du continent. Si la Chine est le premier partenaire émergent de l'Afrique, ayant dépassé les États-Unis en volume, le total des échanges du continent avec ses autres partenaires émergents est supérieur aux seuls échanges avec la Chine. Cette dernière représente toutefois plus du tiers du commerce africain avec des partenaires émergents.

L'Union européenne (UE) et les États-Unis restent la première source d'IDE pour les pays africains. De même, les partenaires traditionnels sont les principaux fournisseurs d'APD, même si la part des partenaires émergents augmente rapidement. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg : les partenaires émergents font appel à toute une palette de modalités de financement qui ne cadrent pas avec les définitions des IDE et de l'APD. Ils privilégient plutôt une approche intégrée de la promotion de leurs exportations en recourant aux investissements directs comme à l'aide au développement.

Les relations commerciales de l'Afrique avec ses partenaires émergents complètent souvent celles qu'elle entretient avec ses partenaires traditionnels. Du fait de leur diversité, les partenaires émergents offrent aux pays africains de nouvelles opportunités pour échanger des produits, des technologies et des modèles de développement. Ils rendent les produits de consommation de masse accessibles aux toutes nouvelles classes moyennes africaines et fournissent des biens adaptés aux conditions de production dans les pays en développement. Ces apports devraient permettre aux entreprises africaines d'augmenter leur productivité et de monter sur les chaînes de valeur mondiales.

Les activités de coopération des partenaires émergents sont généralement complémentaires aussi de celles des partenaires traditionnels. Alors que ces derniers ont axé leur aide, essentiellement l'APD, sur la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation et la gouvernance, les partenaires émergents, et pas seulement la Chine, s'attaquent de préférence aux lacunes des infrastructures.

Les exportations de produits manufacturés africains ont pratiquement doublé en dix ans, dopées essentiellement par la demande des partenaires émergents. Les craintes d'un nouvel épisode de surendettement des pays africains que provoquerait cette intensification de la coopération avec des partenaires émergents ne semblent pas fondées. Mais le risque existe, surtout pour les États africains les plus faibles. De même, la montée en puissance des partenaires émergents ne paraît pas aggraver la corruption mesurée par les indicateurs agrégés sur la gouvernance. Mais elle affecte plus ou moins l'autonomie politique des pays, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent : les pays riches en ressources peuvent mieux que les autres élargir une marge de manœuvre.

Mais ces tendances globalement bénéfiques n'augurent en rien d'une diversification de l'économie. C'est ici que la politique a son mot à dire. Les pays africains doivent conformer leurs engagements avec les partenaires émergents à leur propre stratégie de développement national, notamment en matière de politique industrielle et agricole sur le long terme. Lorsque les capacités d'absorption sont insuffisantes, les gros investissements dans les infrastructures doivent aller de pair avec une budgétisation adéquate des dépenses d'entretien et se mettre en phase avec la stratégie de développement du pays concerné.

La plupart des pays africains doivent renforcer davantage leur position de négociateur lors des discussions avec les partenaires traditionnels et les partenaires émergents, pour veiller à ce que les partenariats soient réellement bénéfiques pour tous les acteurs en présence et que les pays africains en retirent leur juste part. Les pays africains peuvent par exemple tirer profit du renchérissement des matières premières pour négocier l'installation d'infrastructures permettant la diversification, l'industrialisation et le développement économique, tout en exigeant de leurs partenaires traditionnels qu'ils tiennent leurs engagements en matière d'aide.

L'intégration régionale doit impérativement s'accélérer, pour éviter que les pays africains ne se livrent à une « guerre aux incitations », chacun voulant attirer davantage d'IDE et d'aide que les autres. En renforçant leur coordination, les pays renforceront leur position de négociateur. Par ailleurs



et du simple point de vue financier, des projets régionaux de plus grande envergure éveilleront davantage d'intérêt chez les partenaires émergents, surtout quand ces derniers disposent de fonds souverains.

Pour promouvoir l'intégration régionale, les pays africains peuvent jouer sur les complémentarités : aux partenaires traditionnels, les mécanismes d'appui à l'administration des CER, et, aux partenaires émergents, le coup de pouce supplémentaire aux infrastructures transfrontalières. Ce faisant, les uns et les autres aideront à stimuler le commerce interrégional et à enclencher un cercle vertueux, l'approfondissement de l'intégration économique permettant de rapprocher les points de vue des acteurs régionaux.



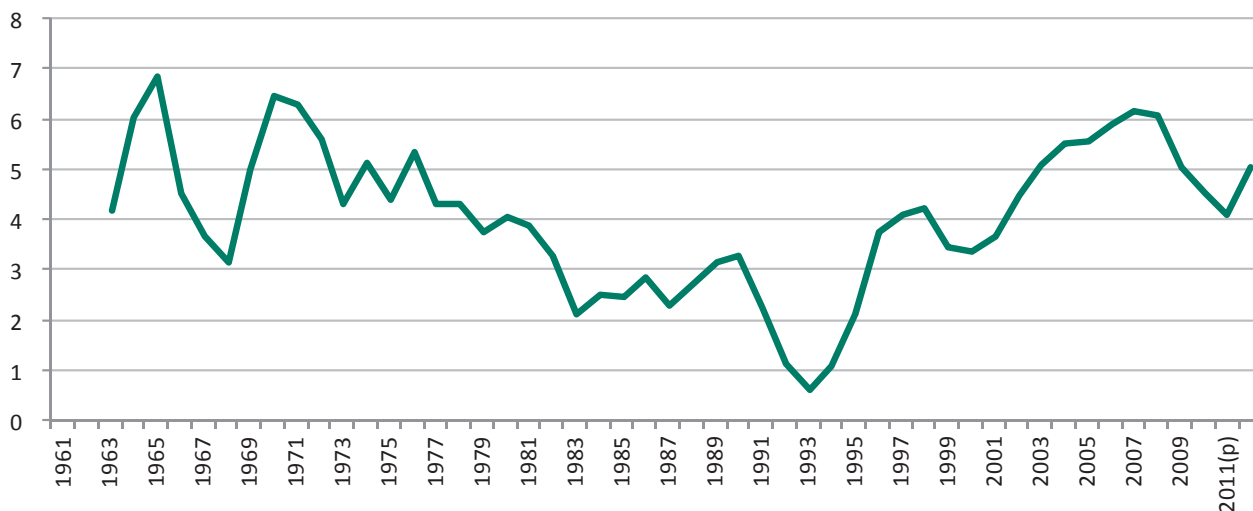
10ème édition des *Perspectives économiques en Afrique*

Depuis l'époque des indépendances, l'Afrique connaît une évolution économique sans précédent – qui a changé le regard du monde sur le continent – dont le rythme s'accélère sensiblement depuis la dernière décennie. Les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) – qui célèbrent la parution de leur 10ème édition en cette année 2011 – surveillent attentivement le pouls économique de l'Afrique et accompagnent la croissance du continent, à travers l'organisation d'un dialogue sur les politiques, l'identification des meilleures pratiques et l'incitation à des réformes politiques.

Les PEA présentent un panorama complet de données et d'analyses comparées sur les pays africains. Elles passent en revue les évolutions économiques, sociales et politiques de chaque pays, et soulignent la spécificité de leurs parcours, de leurs ressources et de leurs systèmes politiques afin de mieux comprendre les dynamiques sous-tendant leurs performances propres et leurs perspectives à court terme. La première édition de 2001 analysait 22 pays. La liste en compte désormais 51.

La modeste reprise amorcée dans les années 90 a connu une nouvelle accélération dans les années 2000, se traduisant même dans certains cas par une véritable envolée. Avant la crise économique mondiale de 2009 et pendant pratiquement dix ans, l'Afrique a bénéficié d'un taux de croissance annuelle supérieur à 5 %.

Performance économique de l'Afrique entre 1961 et 2012 : croissance du PIB réel (en pourcentage)



Notes : Moyenne en glissement sur trois ans ; estimations pour 2010 ; prévisions pour 2011-12.

Source : Calculs d'après les *Perspectives économiques en Afrique* et des données de la Banque mondiale.

À première vue et au regard des bons résultats du continent depuis dix ans, les pays producteurs de pétrole et d'autres ressources naturelles se taillent la part du lion dans cette réussite. Mais un tel renversement de tendance n'est pas simplement lié à des cours des matières premières favorables à l'Afrique. Des facteurs plus profonds sont à l'œuvre : *i*) de nombreux pays ont mis en pratique des politiques économiques bien plus déterminées, se traduisant par une inflation maîtrisée, des finances publiques assainies et la constitution de réserves ; *ii*) la gouvernance progresse lentement mais régulièrement, avec notamment un enracinement de la démocratie et le renforcement de la société civile ; *iii*) les relations avec les donateurs se sont considérablement améliorées. L'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) puis l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont mis fin à la crise de la dette en Afrique. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, en 2005, et le Forum de haut niveau d'Accra en 2008 ont renforcé les engagements pris par les donateurs d'améliorer l'efficacité de l'aide et d'opter pour une gestion axée sur les résultats de développement ; *iv*) les nouvelles technologies ouvrent des perspectives pour la croissance et la réduction de la pauvreté : l'Afrique est le premier marché de la téléphonie cellulaire de la planète en rythme de croissance ; et *v*) une nouvelle classe de dirigeants politiques et d'entrepreneurs s'est impliquée dans les progrès du continent.



Comment faire en sorte que les pays africains tirent parti des progrès obtenus depuis dix ans pour enclencher une croissance durable et faire reculer la pauvreté ? Quelles initiatives les décideurs et la communauté internationale doivent-ils prendre pour arrimer l’Afrique aux rails de la croissance ?

Ces interrogations ont conduit à l’adoption, en 2010, du « consensus de Séoul » sur le développement pour une croissance partagée, et d’un plan d’action pluriannuel pour promouvoir la croissance dans les pays en développement. Le plan couvre notamment la mobilisation des ressources intérieures, l’accès aux services financiers, l’investissement privé, la création d’emplois, les infrastructures, les ressources humaines et le développement, la sécurité alimentaire, la résilience de la croissance et le partage des connaissances. Toutes ces questions ont fait l’objet d’analyses approfondies dans les *Perspectives économiques africaines* – ce qui souligne bien la pertinence et l’opportunité de cet ouvrage.

L’avenir du développement de l’Afrique repose sur un triptyque : connaissance, esprit d’entreprise et gouvernance. En stimulant le dialogue sur les réussites locales et en promouvant l’apprentissage par les pairs et le partage de l’information sur les solutions les plus efficaces face aux défis du développement, les PEA contribuent à l’organisation d’un dialogue informé sur les économies africaines, et à la formation d’une masse critique de citoyens informés, les acteurs du changement de l’Afrique d’aujourd’hui.

La capacité des médias sociaux à mobiliser dans la rue des centaines de milliers de personnes en Afrique du Nord est révélatrice de l’importance prise par les technologies modernes de communication qui ont, d’une part, fait baisser le coût de l’accès au savoir, et, d’autre part, renforcé l’aptitude des citoyens bien avisés à s’organiser collectivement en groupes de pression. La diffusion du savoir est primordiale pour créer des sociétés informées et favoriser le changement.

Conscientes de ces dynamiques, les *Perspectives économiques en Afrique* ont évolué. Un site en ligne – www.africaneconomicoutlook.org/fr – permet d’accéder désormais à toutes ces informations, gratuitement. Cet outil entend diffuser et partager les enseignements retirés, recenser les meilleures pratiques et favoriser des échanges entre entrepreneurs, décideurs et acteurs, en Afrique et ailleurs. Tel était l’objectif du projet quand il a été lancé il y a dix ans. Il n’a rien perdu de son importance.



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Première partie

Performances et perspectives en Afrique





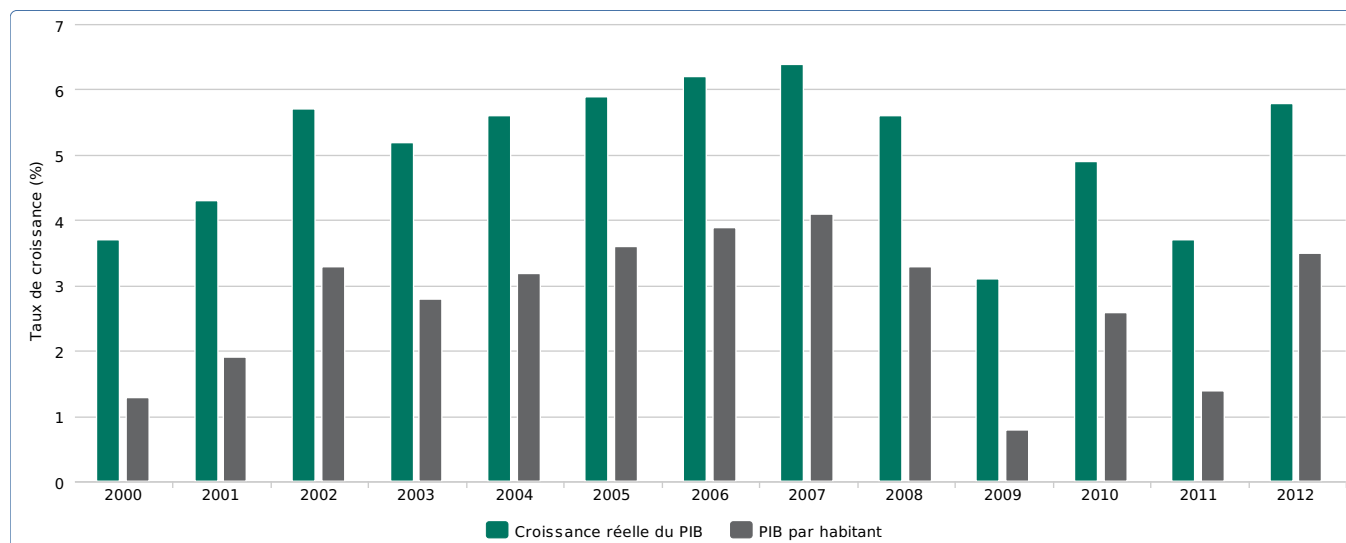
Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques

Ce chapitre s'intéresse aux performances et aux perspectives économiques du continent africain dans son ensemble, et des régions et des pays qui le composent. Il analyse par ailleurs les principaux facteurs à l'origine des évolutions observées et évalue les chances et les aléas d'une reprise durable. Premier constat : la croissance de l'Afrique s'est accélérée en 2010, et cette reprise devrait se poursuivre, quoiqu' à un rythme moins soutenu. Le continent profite du redressement des échanges internationaux et des cours de matières premières, mais aussi de la reprise globale de l'économie mondiale. Mais parallèlement, l'escalade des prix alimentaires et du pétrole pèse sur les revenus des consommateurs africains. Dans plusieurs pays, en particulier en Afrique du Nord et en Côte d'Ivoire, les récents bouleversements politiques et l'incertitude de leur issue obèrent les perspectives de croissance pour 2011.

L'expansion se poursuit, mais la tendance est fragile

Les économies africaines se remettent de la crise, profitant surtout du redressement des cours des matières premières et de l'augmentation en volume de leurs exportations. La crise économique et financière mondiale de 2008/09 a porté un coup d'arrêt à un épisode de croissance soutenue : après un rythme annuel moyen d'environ 6 % dans les années qui ont précédé la crise, la progression du produit intérieur brut (PIB) du continent a été amputée de moitié, et s'est ralentie au rythme de 3.1 % en 2009. Depuis, la conjoncture économique sur le continent s'est, d'une manière générale, considérablement améliorée, et les perspectives sont globalement favorables. En 2010, le taux moyen de croissance de l'Afrique s'est établi à 4.9 %, mais les événements politiques en Afrique du Nord vont sans doute réduire ce taux à 3.7 % en 2011 %. Au moment où nous avançons ces prévisions, l'évolution de la situation dans plusieurs pays, notamment en Libye ou en Côte d'Ivoire, reste très incertaine, et l'on ignore son impact sur la croissance du continent. Dans le scénario d'un retour à la normalité économique, le taux moyen de croissance de l'Afrique devrait s'accélérer en 2012, et atteindre 5.8 % (figures 1.1 et 1.2 et encadré 1.1). (Les prévisions macroéconomiques détaillées pour l'Afrique et ses différentes régions sont présentées au tableau A.1 à la fin de ce chapitre)

Figure 1.1 : Croissance économique en Afrique

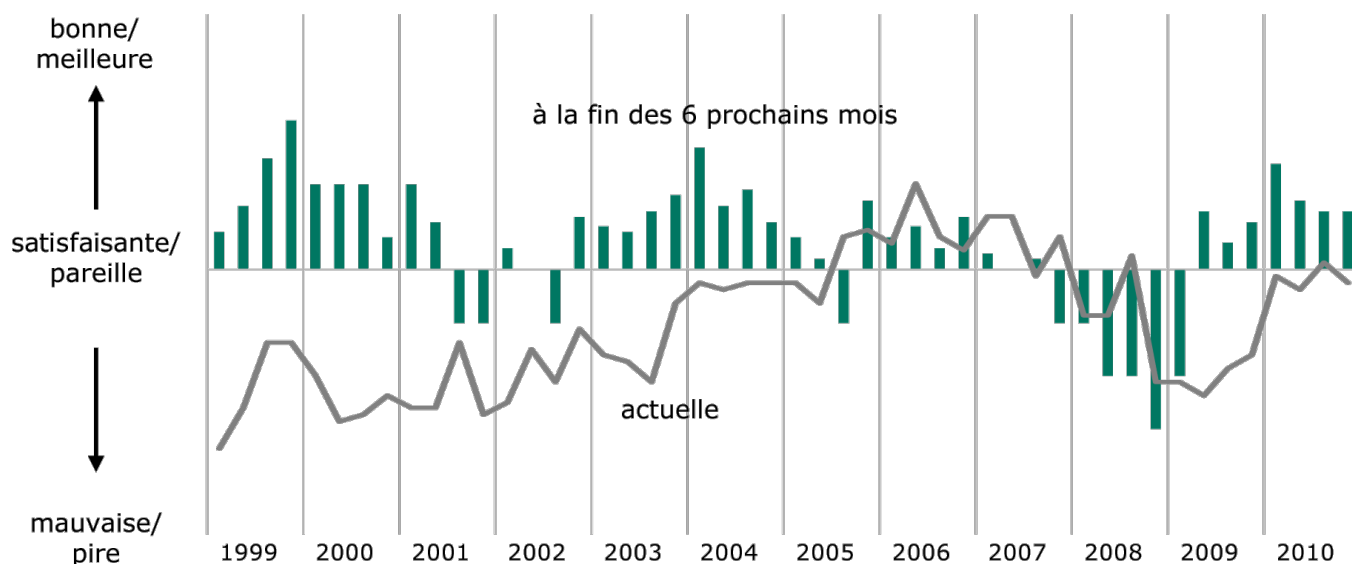


Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932410963>



Figure 1.2 : Situation économique actuelle en Afrique et perspectives présumées des six prochains mois



Source : Ifo (WES I/2011), Banque africaine de développement

Les deux indicateurs décrits dans cette figure représentent l'avis d'un panel sur la situation économique observée en Afrique et sur l'évolution présumée des six mois suivants. Selon ces deux indicateurs, l'activité économique actuelle est considérée comme assez satisfaisante, et de nouvelles embellies sont attendues dans les prochains six mois.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932410982>

Ces prévisions pour l'Afrique reposent sur l'hypothèse d'une poursuite de l'expansion de l'économie mondiale, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2010 (encadré 1.2).

Encadré 1.1. L'indice de conjoncture pour l'Afrique

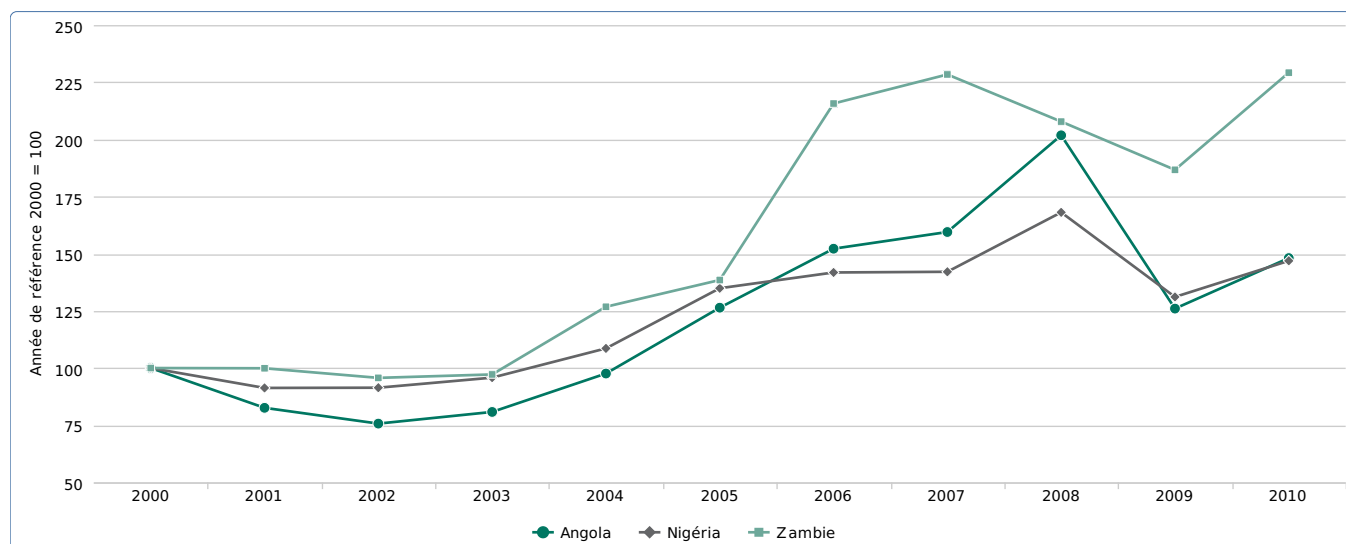
Les indices de conjoncture économique présentés dans les figures 1.1 et 1.2 pour l'Afrique et dans la figure 1.6 pour l'économie mondiale sont tirés de l'enquête sur l'économie mondiale (WES - *World Economic Survey*) de l'Institut allemand de recherche économique (Ifo), à Munich. L'Ifo a réalisé cette enquête en coopération avec la Chambre de commerce internationale (CCI) de Paris et, pour l'Afrique, la Banque africaine de développement (BAfD). Tous les trois mois, l'enquête évalue les tendances économiques mondiales en interrogeant des groupes d'experts du monde entier sur la situation économique du moment dans leurs pays respectifs. Cela permet une appréciation rapide et actualisée de la situation économique dans le monde. Le questionnaire porte sur des informations qualitatives : appréciation de la conjoncture d'un pays et évolution attendue des principaux indicateurs économiques. L'enquête a prouvé son efficacité en repérant certaines évolutions économiques avant qu'elles ne transparaissent dans les statistiques traditionnelles. Depuis peu, la couverture de l'Afrique a été élargie à 43 pays même si, parfois, les panels se limitent à quelques personnes. L'enquête WES prévoit de renforcer encore sa couverture du continent et d'augmenter le nombre de participants dans les différents groupes africains. Ainsi que le révèle la figure 1.1, l'indice de conjoncture suit déjà relativement bien l'évolution du PIB africain.

Étant donné l'accroissement démographique annuel de l'Afrique, supérieur à 2 %, le PIB par habitant devrait progresser en moyenne d'environ 1.4 % en 2011 et de 3.5 % en 2012, après un taux de progression inférieur à 1 % en 2009. Si cette accélération mérite d'être saluée, le niveau atteint en 2011 ne suffira pas à faire reculer significativement la pauvreté. La croissance du revenu par habitant sera trop faible dans nombre de pays, notamment ceux qui, du fait de l'alourdissement de la facture des importations de produits alimentaires et énergétiques, subissent une dégradation des termes de l'échange. C'est actuellement le cas des pays pauvres en ressources. Les pays aux ressources abondantes voient en revanche les termes de leurs échanges se redresser, de sorte que le revenu réel y progresse plus vite que la production réelle (figures 1.3 et 1.4)¹. Qui plus est, dans de nombreux cas, notamment parmi les pays riches en ressources, le revenu et la richesse ne sont pas équitablement répartis, et une croissance supérieure du revenu moyen n'entraîne donc pas forcément un



recul de la pauvreté.

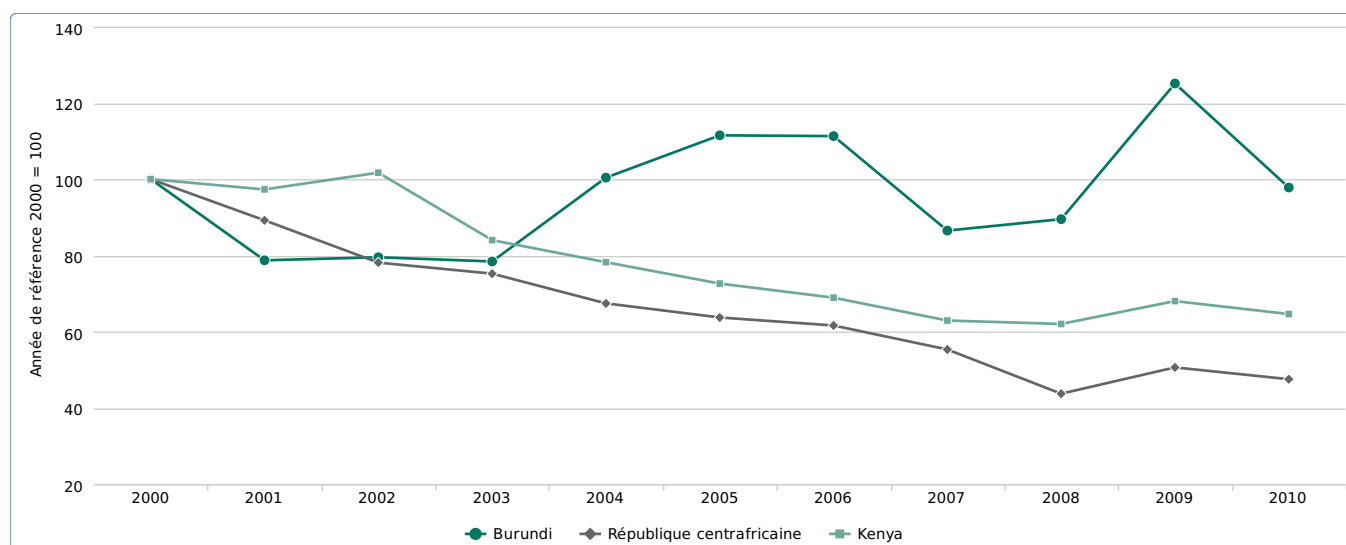
Figure 1.3 : Termes de l'échange dans plusieurs pays riches en ressources naturelles



Source : Banque africaine de développement, d'après des données du Fonds monétaire international (FMI).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411001>

Figure 1.4 : Termes de l'échange dans plusieurs pays pauvres en ressources naturelles



Source : Banque africaine de développement, d'après des données du FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411020>

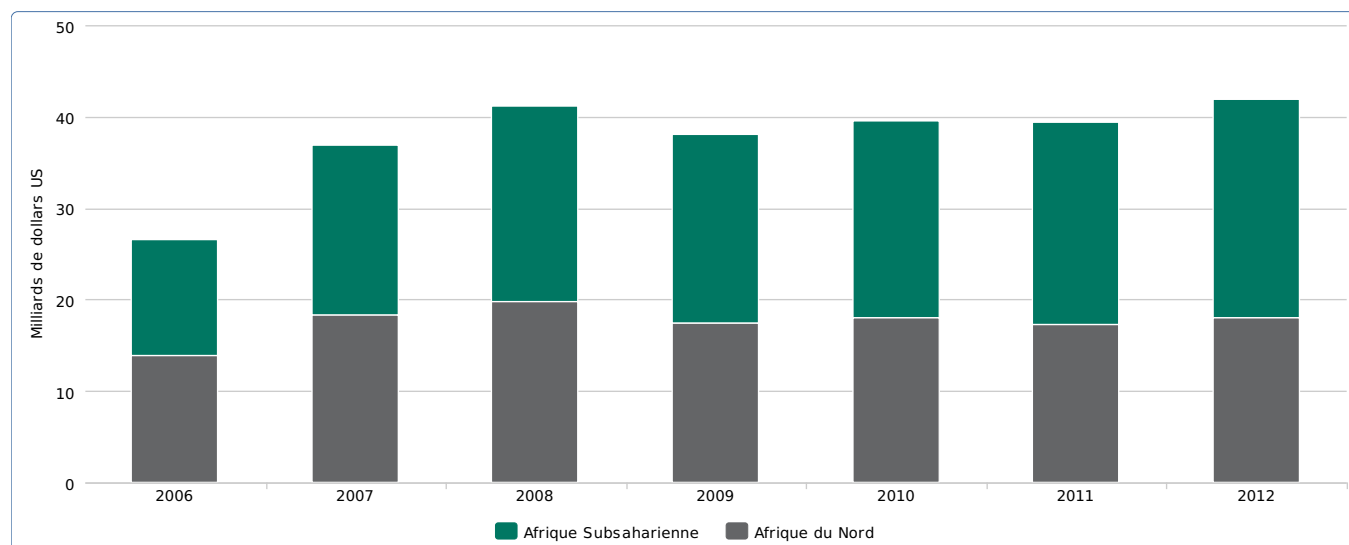
La reprise tirée par les exportations se généralise

La reprise de l'Afrique en 2010 et au début de 2011 doit beaucoup à la hausse de ses exportations en volume et au redressement des cours des matières premières. En 2010, les premières ont progressé de 3.1 %, après un recul de 2.5 % en 2009. Bien que la demande intérieure se redresse elle aussi dans de nombreux pays, les exportations devraient rester le principal moteur de la croissance. Plusieurs pays riches en ressources – comme l'Algérie, le Botswana, le Gabon, le Nigeria et le Tchad – utilisent les rentrées additionnelles générées par l'exploitation de leurs ressources naturelles pour financer des investissements publics dans les infrastructures et la consommation publique. Ils s'en servent aussi parfois pour aider les ménages et relancer ainsi la



consommation privée. Dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Kenya, le Sénégal et la Tanzanie, la demande intérieure devrait largement doper la croissance. Pour autant, dans de nombreux pays, la flambée des prix alimentaires et des carburants freine la consommation privée réelle. En outre, les envois de fonds des travailleurs africains expatriés ne devraient pas augmenter en 2011 (figure 1.5) car les événements politiques survenus en Libye et en Côte d'Ivoire auront de profondes répercussions sur leurs transferts vers les pays voisins³.

Figure 1.5 : Transferts des migrants vers l'Afrique



Source : Banque africaine de développement.

Estimations pour 2011 et prévisions pour 2011 et 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411039>

Du côté de l'offre, l'expansion économique de l'Afrique est dopée par un petit nombre de secteurs, variables selon les caractéristiques de chaque pays. Dans les pays riches en ressources, le secteur minier est redevenu le principal moteur de la croissance, et, dans quelques pays, de nouveaux gisements de pétrole entrent en exploitation. Dans les pays qui profitent de l'augmentation de leurs recettes d'exportation pour financer des infrastructures, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) progresse rapidement.

Dans de nombreux pays africains, le secteur agricole domine l'activité économique. Au Burundi, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Niger, au Liberia, en République centrafricaine, en République du Congo, en Sierra Leone et au Togo, sa part dans le PIB est supérieure ou égale à 40 % - contre un niveau situé entre 20 % et 40 % au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Mozambique, au Nigeria, en Ouganda, au Soudan, en Tanzanie, au Tchad et en Zambie. Dans la plupart des pays africains, le secteur agricole s'est relativement bien comporté en 2010, grâce à des conditions météorologiques propices. Cette bonne performance a également permis d'atténuer l'impact néfaste de l'augmentation des prix alimentaires mondiaux. Mais dans plusieurs cas, la production a souffert d'intempéries - notamment en Tunisie, touchée par la sécheresse, ainsi qu'au Bénin et en Ouganda, frappés par des inondations. Sous réserve de conditions météorologiques normales, la production agricole du continent devrait connaître une nouvelle expansion et contribuer à la croissance du PIB. Mais l'agriculture reste extrêmement vulnérable à l'égard des caprices de la nature.

Le secteur des services contribue lui aussi significativement à la croissance africaine. Dans plusieurs pays - comme en Afrique du Sud (pays hôte en 2010 de la dernière Coupe du monde de football), au Botswana, en Égypte, au Maroc, à Maurice, aux Seychelles, en Tanzanie et en Tunisie - le tourisme a repris des couleurs en 2010. Les événements politiques récents et les inquiétudes qu'ils ont suscitées en termes de sécurité auront forcément un impact sur le tourisme égyptien et tunisien en 2011.

D'autres services, comme le commerce, les transports, les services financiers et l'immobilier, étayaient également la croissance. En outre, la diffusion des nouvelles technologies - à l'instar des téléphones mobiles et des ordinateurs - continue de doper les services, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Si, dans la plupart des pays africains, l'accès aux services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) reste



extrêmement limité, bon nombre d'entre eux contribuent désormais à la généralisation des TIC, ce qui contribue à la croissance du continent (BAfD et OCDE, 2009).

Par rapport aux pays en développement d'Asie, le secteur manufacturier africain n'arrive pas à combler son retard. Dans de nombreux pays africains, la part des industries manufacturières dans le PIB ne ressort qu'aux alentours de 10 % ou moins. C'est en Afrique du Sud, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Lesotho, à Madagascar, au Maroc, à Maurice, en Namibie, en Tunisie et au Zimbabwe que ces industries sont plus développées (entre 15 % et 20 % du PIB). Un certain nombre de raisons expliquent cette relative faiblesse de l'activité industrielle en Afrique : le manque d'infrastructures, un approvisionnement énergétique aléatoire et la bureaucratie sont autant de goulets d'étranglement dans de nombreux pays. Les entreprises manufacturières d'Afrique se heurtent aussi à la féroce concurrence des produits importés, surtout en provenance de pays émergents comme la Chine. En outre, dans les pays riches en ressources, la compétitivité des secteurs non miniers souffre de l'appréciation du taux de change réel par rapport à celui de leurs concurrents, provoquée par les exportations de matières premières (selon le mécanisme du « syndrome hollandais »).

Ces pays tentent d'endiguer une appréciation excessive de leur monnaie en intervenant sur les marchés des changes et en accumulant des réserves en devises – une politique qui leur a également valu des critiques. La constitution de réserves de change au-delà des niveaux requis pour couvrir les importations et prévenir d'éventuelles attaques spéculatives sur la monnaie du pays ou un effondrement des cours des matières premières ne peut constituer une fin en soi. Mais ces « réserves excessives » peuvent aussi résulter d'une intervention monétaire pour prévenir une appréciation excessive de la devise nationale qui pourrait déclencher les effets du syndrome hollandais et nuire aux exportations de produits autres que les matières premières. Une utilisation rapide de ces réserves pour financer des dépenses sociales et soutenir la consommation risque en effet d'attiser l'inflation et de provoquer une appréciation de la monnaie en termes réels – ce que l'intervention de la banque centrale cherchait précisément à éviter. Pour autant, le maintien de réserves de change importantes entraîne des coûts, puisque le taux de rendement réel n'est pas forcément élevé. Les réserves de change excessives pourraient *a contrario* servir à financer l'importation de biens d'équipement et d'autres dépenses qui concourent à renforcer le potentiel de croissance. Un tel emploi permettrait d'endiguer l'inflation et les effets du syndrome hollandais tout en favorisant le développement économique. Il existe aujourd'hui 15 fonds souverains en Afrique, d'envergure généralement modestes, dont l'objectif principal est de stabiliser l'économie. Ils pourraient être davantage utilisés pour le développement du continent, mais à condition une plus grande transparence de leur statut budgétaire et d'une meilleure gouvernance économique (Triki T. ed. I. Faye, 2011).

Plusieurs pays riches en ressources tentent aussi de diversifier leur économie en relançant les secteurs non miniers. La Zambie crée par exemple des zones économiques et le Botswana met en œuvre un programme de diversification économique (*Economic Diversification Drive* – EDD) qui accorde la préséance aux industriels et prestataires de services locaux lors de la passation de marchés publics.

En Afrique du Sud, la production manufacturière a subi de plein fouet en 2009 la récession mondiale. Bien qu'elle se soit redressée en 2010, elle n'a pas encore renoué avec ses niveaux d'avant la crise.

L'industrie sud-africaine souffre toujours de contraintes structurelles, comme l'inadéquation des infrastructures, une croissance relativement atone des marchés d'exportation en Europe, et un rand fort. En Égypte, le secteur manufacturier – affaibli lui aussi par la récession mondiale – a rebondi en 2010, grâce aux exportations. Au Lesotho, on observe un même mouvement de recul en 2009 de ce secteur, où les textiles et l'habillement prédominent, avant un redressement progressif en 2010. Depuis le niveau record de 2004, le secteur textiles-habillement a connu de sévères pertes d'emploi et doit lutter contre la concurrence redoutable des entreprises asiatiques. En Namibie, le secteur manufacturier a été tiré par la transformation des produits de la pêche et autres denrées alimentaires. Cette activité a bien résisté à la crise mondiale et s'est maintenue en 2010. En 2011, l'industrie manufacturière du continent devrait connaître une nouvelle expansion, grâce à la reprise des exportations. Mais les obstacles structurels et la concurrence étrangère continueront de freiner la croissance.

Encadré 1.2. Perspectives pour l'économie mondiale

L'économie mondiale a fait preuve de remarquables capacités de reprise depuis la profonde récession de 2009 (cf. figure 1.6). Les politiques de relance adoptées dans toutes les grandes régions y ont contribué. Après un repli de 0,5 % en 2009, la production mondiale a progressé de 5 % en 2010. La reprise devrait se poursuivre en 2011 et en 2012, mais à un rythme moins soutenu. La flambée des prix des produits alimentaires et des carburants va vraisemblablement ralentir la consommation mondiale – sans compter que le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon vont temporairement faire baisser la production mondiale (au moment où nous publions ces perspectives, personne ne peut dire quelles seront les répercussions de la situation japonaise sur l'économie mondiale). Si l'on suit le scénario d'un impact



modéré, alors la production mondiale devrait s'établir aux alentours de 4.5 % en 2011 comme en 2012. Les échanges internationaux (en volume) devraient augmenter de 7 % en 2011 et 2012, en recul par rapport aux 12,4 % de 2010.

Les économies européennes ont affiché une croissance moyenne de 1.8 % en 2010. Pour répondre aux crises de dette souveraine qui ont éclaté en Grèce début 2010 puis en Irlande en novembre 2010 et au Portugal en avril 2011, l'Union européenne a lancé des plans de sauvetage, à hauteur respectivement pour ces trois pays de 110 milliards EUR, 85 milliards EUR et 80 milliards EUR. Puis l'UE a lancé un mécanisme européen de stabilité (MES), un dispositif permanent destiné à gérer la crise de la dette et qui deviendra opérationnel après 2013.

En 2011, la BCE ne devrait que modérément augmenter ses taux directeurs. Dans une première étape, elle a légèrement relevé (de 1 % à 1.25 %) son taux directeur, le 7 avril. Les gouvernements européens mettent fin à leurs programmes de relance, taillent dans les dépenses et, parfois, augmentent les impôts pour réduire leurs déficits budgétaires sans précédent historique. La fin des politiques de relance dans toute l'Europe devrait avoir un impact négatif sur la demande à court terme. Les 27 pays de l'Union européenne (UE) devraient connaître une croissance proche de 2 % en 2011 et 2012 - après 1.8 % en 2010 et une récession de 4.1 % en 2009. Mais la situation reste inégale d'un pays à l'autre. Dans plusieurs cas - notamment en Grèce, en Irlande, au Portugal et en Espagne - les conditions économiques resteront fragiles.

Aux **États-Unis**, l'économie a également rebondi en 2010, avec une croissance de 2.8 % qui compense le recul du PIB de 2009 (-2.6 %). Si la production est répartie, le chômage reste à des niveaux historiquement élevés. L'indice de référence a progressé de moins de 1 %, alimentant les craintes de désinflation. La Réserve fédérale a réagi en achetant des obligations d'État et des titres hypothécaires (assouplissement quantitatif ou QE2). Parallèlement, l'action budgétaire de relance a été renforcée.

La reconstitution des stocks, qui a dopé la demande en 2010, continuera d'agir positivement en 2011. Mais les capacités du parc immobilier continuent de déprimer le secteur du bâtiment. Le chômage élevé, le désendettement des ménages et les cours élevés du pétrole freinent la consommation. La reprise observée après la profonde dépression de 2009 reste plus timide que lors des précédentes sorties de crise, avec une croissance prévue de l'ordre de 3 % en 2011 et en 2012.

L'économie du **Japon** a su elle aussi surmonter la récession, le PIB réel ayant augmenté de pratiquement 4 % en 2010 - même si ce rythme a été insuffisant pour compenser le recul de plus de 6 % enregistré en 2009. La consommation privée explique l'essentiel de cette croissance, portée par des mesures de relance budgétaire et le redémarrage des exportations. Les investissements sont restés modérés. En mars 2011, le Japon a été touché par un très violent séisme, suivi d'un tsunami d'une ampleur inédite, qui ont fait de nombreuses victimes mais qui ont aussi gravement endommagé des centrales nucléaires et sérieusement perturbé l'économie. Cette catastrophe pourrait avoir des répercussions sur les économies des pays voisins et, éventuellement, sur l'économie mondiale. Avant cette catastrophe, les experts tablaient sur une croissance de 1 à 2 % en 2011 et 2012. Le tremblement de terre ayant désorganisé la production, le PIB va vraisemblablement chuter au premier semestre 2011, avant de connaître une embellie liée aux activités de reconstruction (mais on ignore quand se manifesterait cette reprise, tout comme l'impact global du séisme sur le PIB de 2011).

L'économie chinoise a très bien supporté la crise mondiale, grâce à une politique de relance budgétaire sous tous azimuts. En 2009, la croissance s'est établie à plus de 9 %, pour s'accélérer encore en 2010, à plus de 10 %. Parallèlement, les tensions inflationnistes se sont renforcées sous l'effet de l'augmentation des prix alimentaires provoquée par des tensions sur l'offre, en Chine et ailleurs. La croissance alerte et les liquidités des banques, importantes, ont attisé l'inflation, en particulier dans le secteur de l'immobilier. La People's Bank of China (PBC) a réagi en relevant le niveau de réserves obligatoires et les taux d'intérêt. Ces mesures, associées à une demande extérieure moins vive, devraient ramener la croissance autour de 9.5 % en 2011 comme en 2012. En mars 2011, la Chine a présenté son douzième plan quinquennal (2011-15), qui table sur une croissance plus modérée de 7 %. Ce plan insiste aussi sur un objectif plus large de développement, adossé à des cibles environnementales, sur une répartition plus équitable des richesses et sur le passage d'un modèle de croissance tirée par les exportations et les investissements à une croissance davantage alimentée par la consommation privée. Le secteur des services est par ailleurs appelé à prendre le pas sur les industries manufacturières. Si elle réussit, cette stratégie aura d'importantes répercussions non seulement en Chine mais aussi pour ses partenaires commerciaux - dont l'Afrique.

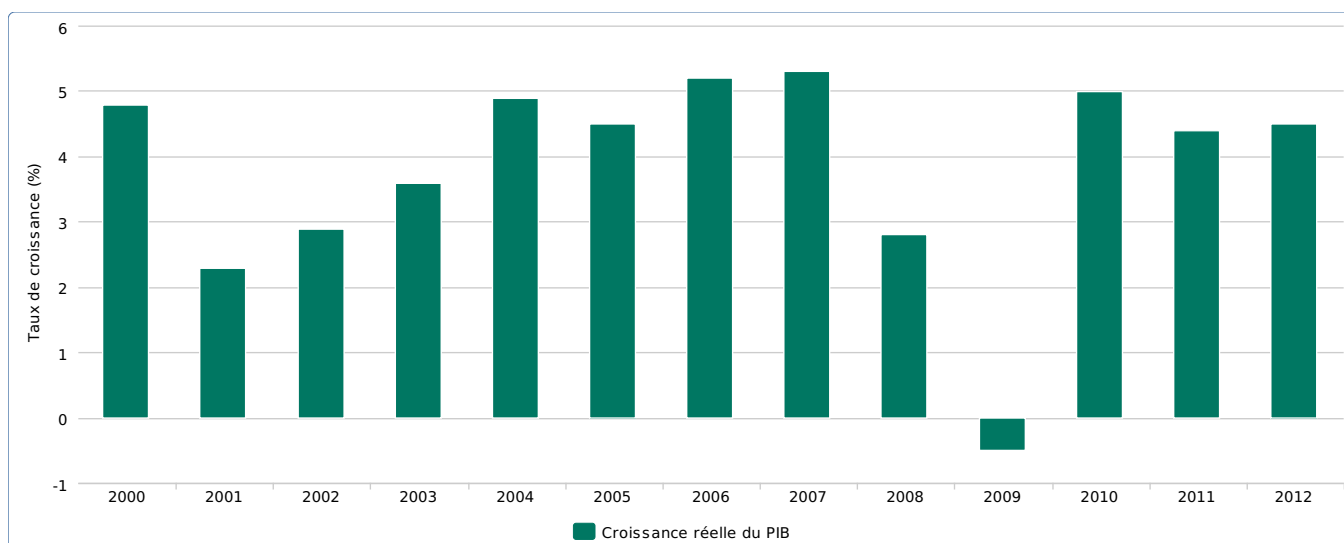
L'Inde a également conservé un rythme impressionnant, avec une croissance d'environ 10 % en 2010 (contre 6.8 % en 2009). Le principal facteur de cette expansion est la demande intérieure, et notamment la consommation et l'investissement privés. Les exportations de services (logiciels informatiques en particulier) sont restées soutenues, les autres exportations ne contribuant guère à la croissance. Devant le



regain de tensions inflationnistes, la banque centrale a relevé ses taux directeurs. L'appréciation du taux de change a également contribué à atténuer l'inflation. En 2011 et 2012, la croissance devrait ralentir progressivement, autour de 8 %. Mais l'Inde est confrontée à des facteurs de blocage qui obèrent sa croissance à moyen terme, au niveau des infrastructures (routes et électricité notamment), des compétences et de la rigidité du marché du travail.

L'Amérique latine est sortie de la récession de 2009 grâce à un rebond des prix des matières premières. La reprise du Brésil a tenu aussi à l'augmentation de la consommation publique à l'approche des élections présidentielles de 2010. Devant la montée de l'inflation, certains pays de la région ont relevé leurs taux d'intérêt. Mais cette décision, combinée à des perspectives économiques plutôt favorables, a attiré des flux de capitaux, fait grimper les taux de change et diminué la compétitivité internationale. Certains pays ont réagi par une intervention sur les marchés des changes et une restriction aux entrées de capitaux à travers, comme au Brésil, des prélèvements fiscaux. La croissance de l'Amérique latine devrait s'essouffler face à une moindre demande d'importations dans les pays industrialisés. Au Brésil, la croissance devrait s'établir à 4.5 % en 2011 et aux alentours de 4 % en 2012, après une hausse de 7.5 % en 2010 et une récession 0.6 % en 2009.

Figure 1.6 : Croissance économique mondiale



Source : Banque africaine de développement, et Fonds monétaire international.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411058>



Quasi stagnation en Afrique du Nord en raison des bouleversements politiques

En 2010, l'expansion de l'économie a été supérieure à la moyenne dans les pays riches en ressources qui bénéficient d'un regain de la demande de matières premières, du redressement des cours des produits pétroliers et autres produits de base, mais aussi de la reprise des échanges. En 2011, la plupart des pays africains devraient connaître une accélération de leur croissance, à quelques exceptions - importantes - près. Plusieurs pays sont non seulement confrontés à un alourdissement de la facture alimentaire et pétrolière mais aussi à une instabilité politique et à des troubles sociaux. Les événements politiques intervenus en Afrique du Nord au premier semestre 2011 et l'incertitude qu'ils génèrent ont perturbé l'activité économique. En **Tunisie** et en **Égypte**, les grèves et les manifestations de grande ampleur ont provoqué des pertes de production pendant les premiers mois de l'année, et la situation sécuritaire a découragé les touristes qui sont pourtant, pour ces deux pays, une source majeure de revenus. En **Libye**, les bouleversements politiques entraînent une chute à deux chiffres de la production de pétrole et de la production globale. De ce fait, la croissance en **Afrique du Nord** devrait se ralentir à moins de 1 % en 2011, contre 4.7 % en 2010. Dans le scénario d'un retour à la vie économique normale, la croissance de la région pourrait redémarrer en 2012 pour atteindre pratiquement 5 %. Compte tenu du poids de l'Afrique du Nord en Afrique, dont elle représente le tiers du PIB, les événements survenus dans cette région vont priver le continent de plus d'un point de croissance en 2011.

En **Afrique de l'Est**, la croissance devrait se maintenir au-dessus de 6 % en 2011 et 2012, tandis qu'elle devrait glisser sous la barre des 6 % en Afrique de l'Ouest, suite aux événements de Côte d'Ivoire. En **Afrique australe**, la seule région d'Afrique à avoir connu une croissance négative en 2009, la reprise s'est fait sentir en 2010 et la situation devrait se conforter encore, avec un taux de croissance de 4.5 % et 5.5 % en 2011 et 2012. En **Afrique centrale**, le rythme devrait s'accélérer, à 5.3 % en 2011 et 5.7 % en 2012 (tableau 1.1 et tableau 1.7).

Tableau 1.1 : Croissance par région (taux de croissance du PIB réel en pourcentage)

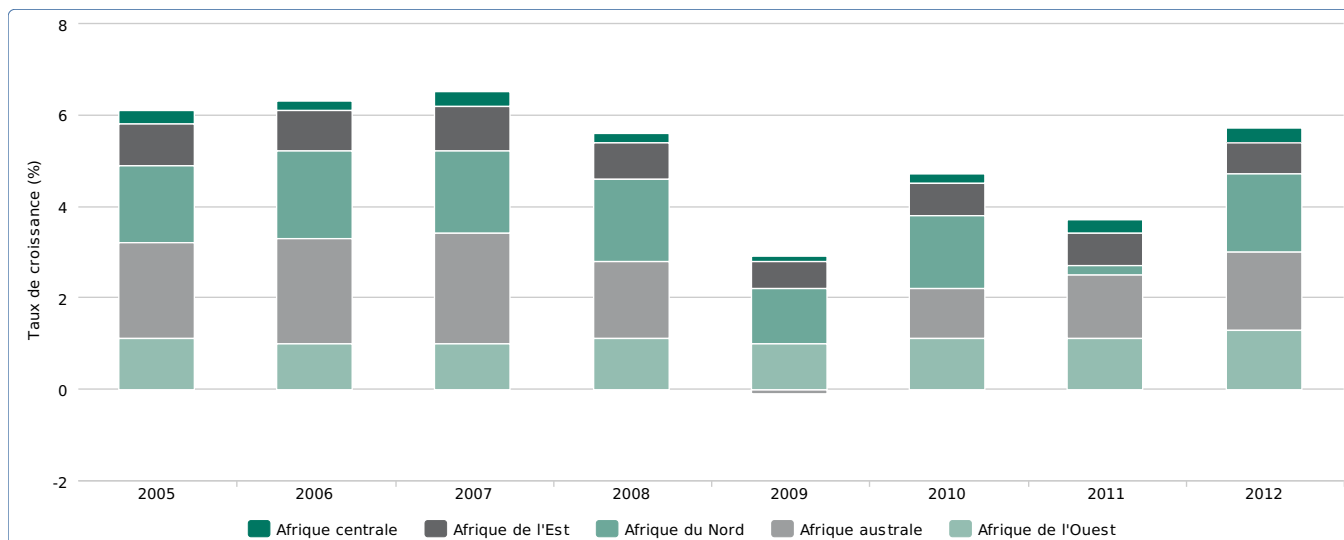
	2009	2010	2011	2012
Afrique	3.1	4.9	3.7	5.8
Afrique centrale	2.6	4.7	5.3	5.7
Afrique de l'Est	5.7	6.2	6.7	6.7
Afrique du Nord	3.5	4.6	0.7	5.1
Afrique australe	-0.5	3.3	4.5	5.5
Afrique de l'Ouest	5.6	6.7	6	6.8

Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413547>



Figure 1.7 : Contribution des régions à la croissance de l'Afrique



Source : Banque africaine de développement.

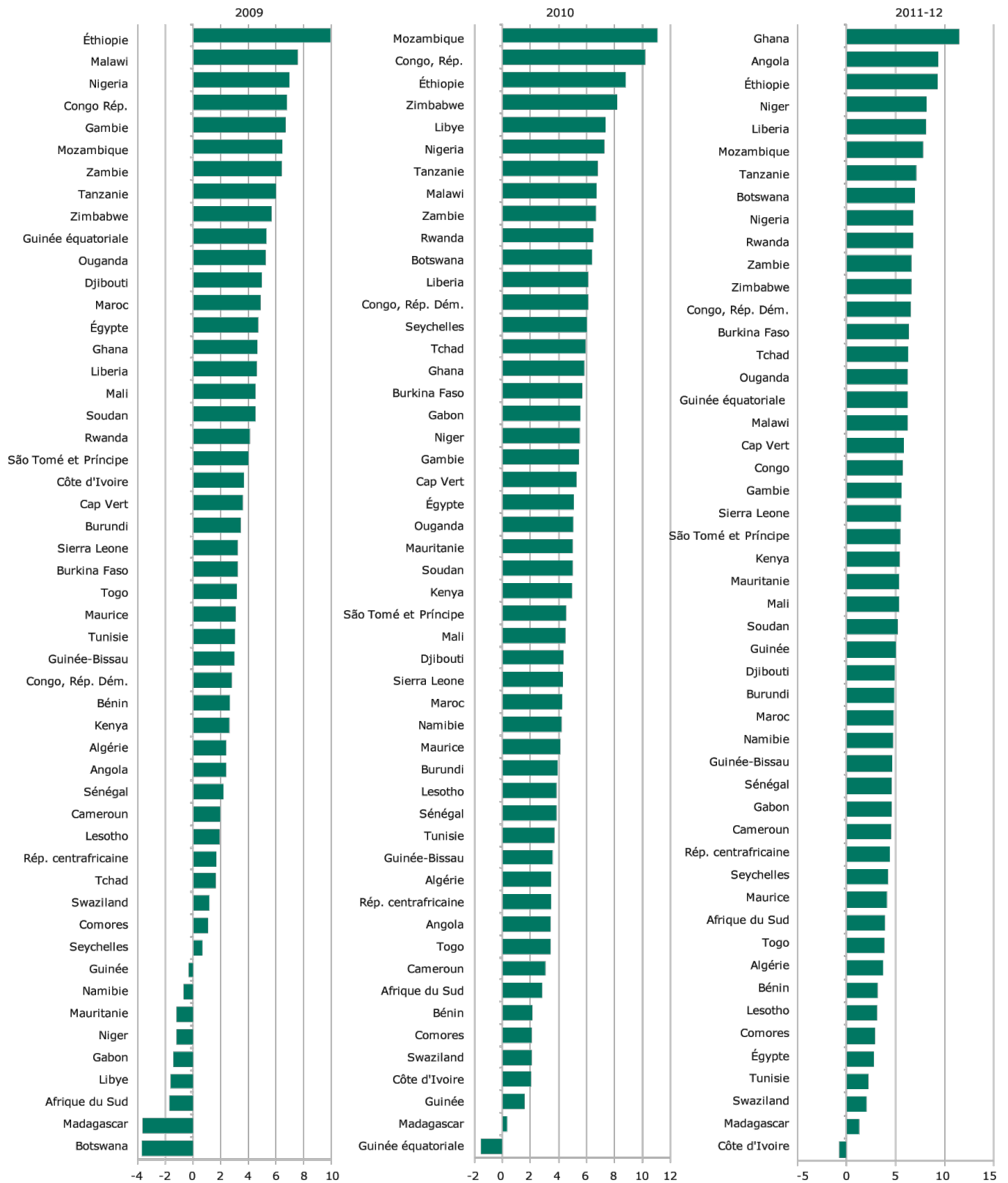
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411077>

La bonne tenue des cours et l'augmentation de la production continuent de doper la croissance des pays africains **exportateurs de pétrole**. Mais les événements libyens ont un impact sur la croissance moyenne du PIB de ce groupe de pays, qui devrait passer sous la barre des 3 % en 2011, avant de repartir à 6 % en 2012 (dans l'hypothèse d'un retour à l'activité économique normale en Libye). Dans les **pays importateurs de pétrole**, la croissance moyenne s'est accélérée en 2010, à 4.2 % (contre moins de 2 % en 2009), et elle devrait encore augmenter en 2011 et 2012, à respectivement 4.9 % et 5.4 % (tableau 1.A en annexe).

L'Éthiopie et le Ghana devraient être les champions de la croissance africaine en 2011. À l'inverse, les situations de conflit ont fait chuter la production en Libye et en Côte d'Ivoire. Les événements survenue en Tunisie et en Égypte ou les incertitudes de la situation à Madagascar pèseront sur la croissance de ces pays. (figures 1.8 et 1.9).



Figure 1.8 : Croissance du PIB (%)

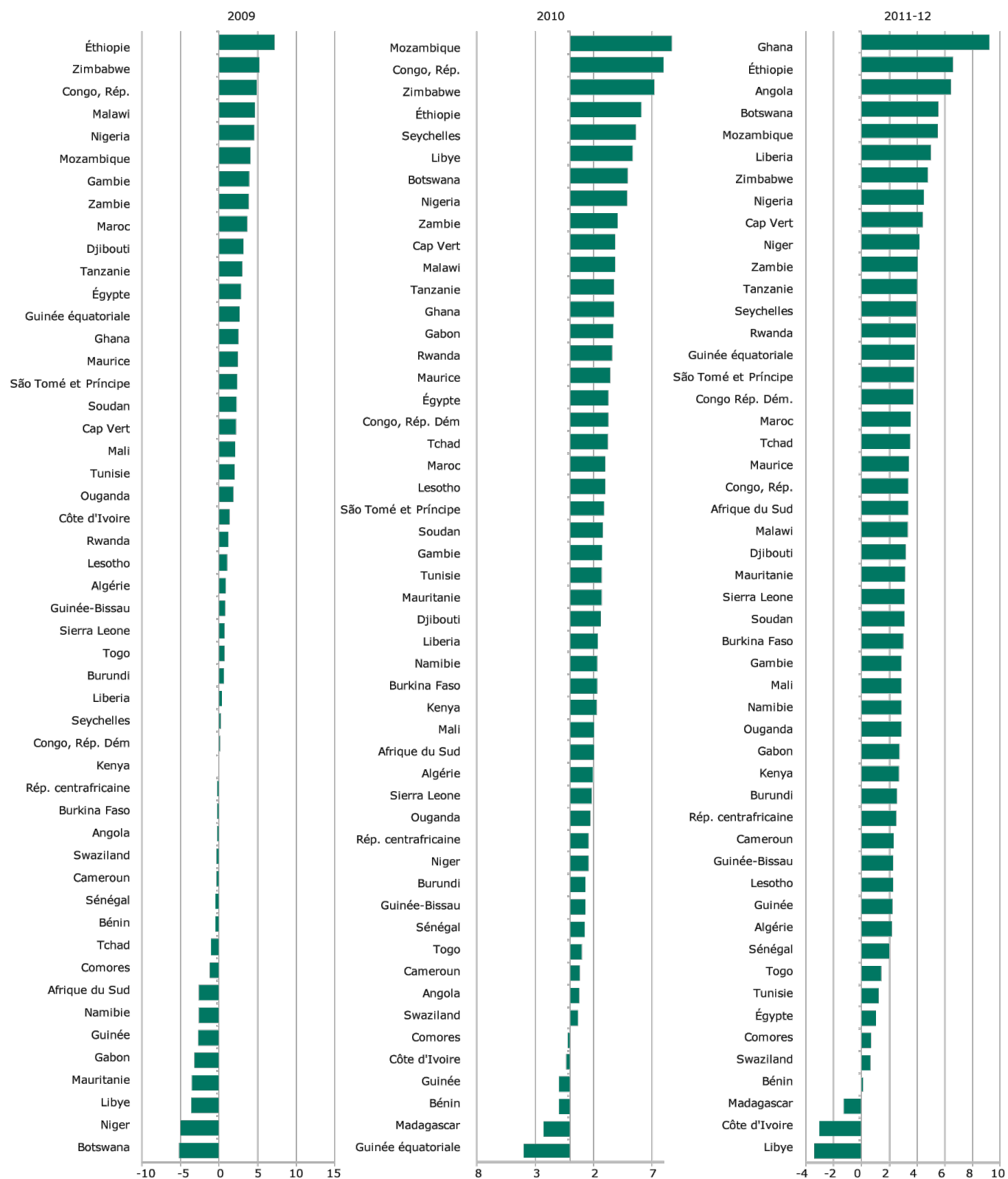


Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411096>



Figure 1.9 : Croissance du PIB par habitant (%)



Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411115>



Les cours soutenus dopent la croissance des pays exportateurs de matières premières

Tirés par une demande mondiale en expansion, les prix des matières premières ont continué leur ascension en 2010, certains cours atteignant un nouveau pic historique dans les premiers mois de l'année 2011 (figures 1.10 à 1.13).

Les **cours du pétrole** (brut de Brent) ont flambé, après le creux de décembre 2008 où ils s'étaient contractés à 30 USD le baril, pour fluctuer autour des 110 USD en avril 2011, soit les trois quarts environ du record absolu atteint en juillet 2008 (145 USD). Le dernier pic, entre 110 et 120 USD, s'explique par les événements en Libye. La fluctuation des cours du pétrole est liée à l'évolution de la situation politique dans les pays producteurs, au premier rang desquels la Libye, mais aussi à la réaction de l'offre face à la récente escalade des prix. Devant cette situation, certains pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), comme l'Arabie saoudite, ont augmenté leur production, mais tous ne l'ont pas suivie. Le scénario technique qui inspire ce rapport table sur un nouveau recul des cours du pétrole sur la période de prévision 2011/12, autour de 90 USD le baril. L'incertitude concernant les cours restera le principal facteur risque de la croissance économique à court terme. Les pays africains exportateurs de pétrole - et notamment le Nigeria, l'Algérie, l'Angola et le Soudan - profitent de cet emballement des cours. C'est moins vrai en Libye - qui détient les plus grandes réserves du continent - où les événements politiques ont provoqué un brusque effondrement de la production de pétrole et de la production globale. Si les exportateurs de pétrole y trouvent leur compte, les pays importateurs souffrent avec l'alourdissement de leur facture pétrolière. Cela posera un problème particulier aux pays pauvres très endettés (PPTE). L'impact d'une hausse des cours pétroliers sur les économies dépend aussi de la réponse apportée au choc. Quand un pays réagit par un contrôle des prix ou des subventions, le produit intérieur est moins affecté dans un premier temps, mais son déficit budgétaire va se creuser, compromettant le produit intérieur à plus long terme.

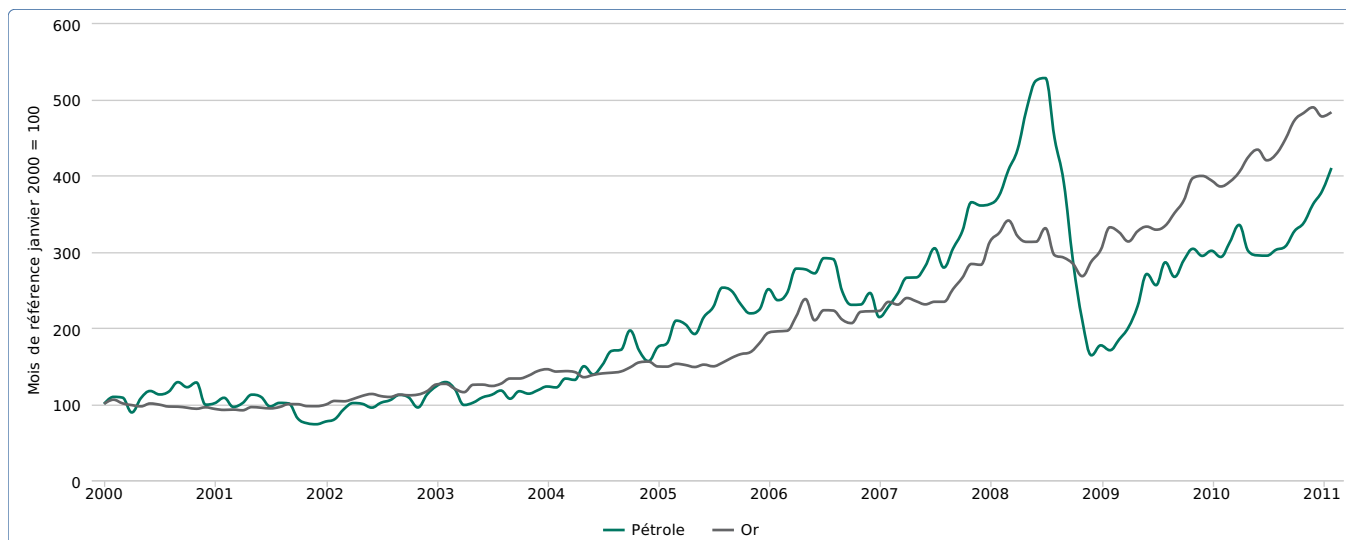
Les **cours de l'or** ont continué leur forte progression tout au long de 2010 et au début de 2011, tirés par une demande mondiale qui cherche à se protéger des risques de change et des aléas des marchés financiers. L'escalade de violences en Libye est venue renforcer cette tendance. La flambée des cours du métal jaune profite aux principaux producteurs du continent, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Zimbabwe, la Tanzanie, la Guinée et le Mali. L'Afrique assure environ 30 % de la production mondiale de l'or.

Les **cours des autres métaux** ont récupéré de leur passage à vide début 2009, tirés par la demande mondiale. Le **cuivre** a atteint un sommet historique dont profitent les pays producteurs : la Zambie - le premier producteur du continent - mais aussi la république démocratique du Congo (RDC) et l'Afrique du Sud. L'**aluminium** s'est lui aussi redressé, mais à un rythme moins soutenu. L'Afrique du Sud et le Mozambique sont les premiers producteurs d'aluminium d'Afrique, devant l'Égypte, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun.

Plusieurs facteurs expliquent cette récente escalade des prix des produits alimentaires. Si l'augmentation de la demande mondiale et les contraintes du côté de l'offre peuvent être invoquées, la spéculation des marchés financiers a aussi été pointée du doigt, accusée d'attiser les tensions, même si l'ampleur de ses effets ne fait pas consensus (encadré 1.3).



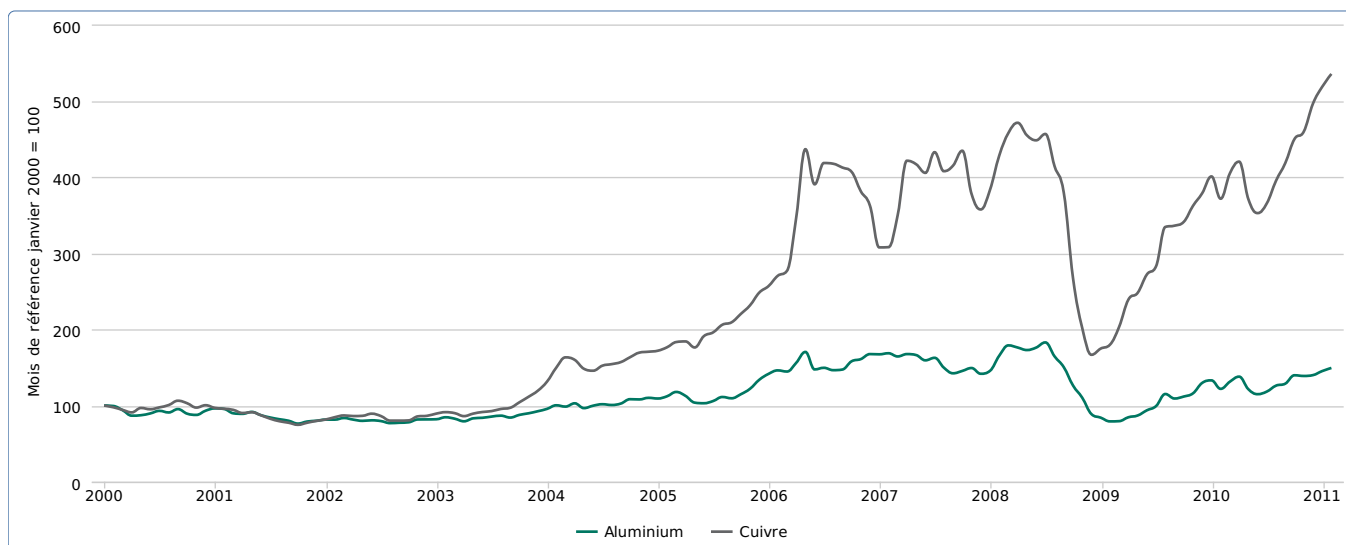
Figure 1.10 : Prix du pétrole et de l'or (base janvier 2000 = 100)



Source : Banque mondiale, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411134>

Figure 1.11 : Prix du cuivre et de l'aluminium (base janvier 2000 = 100)



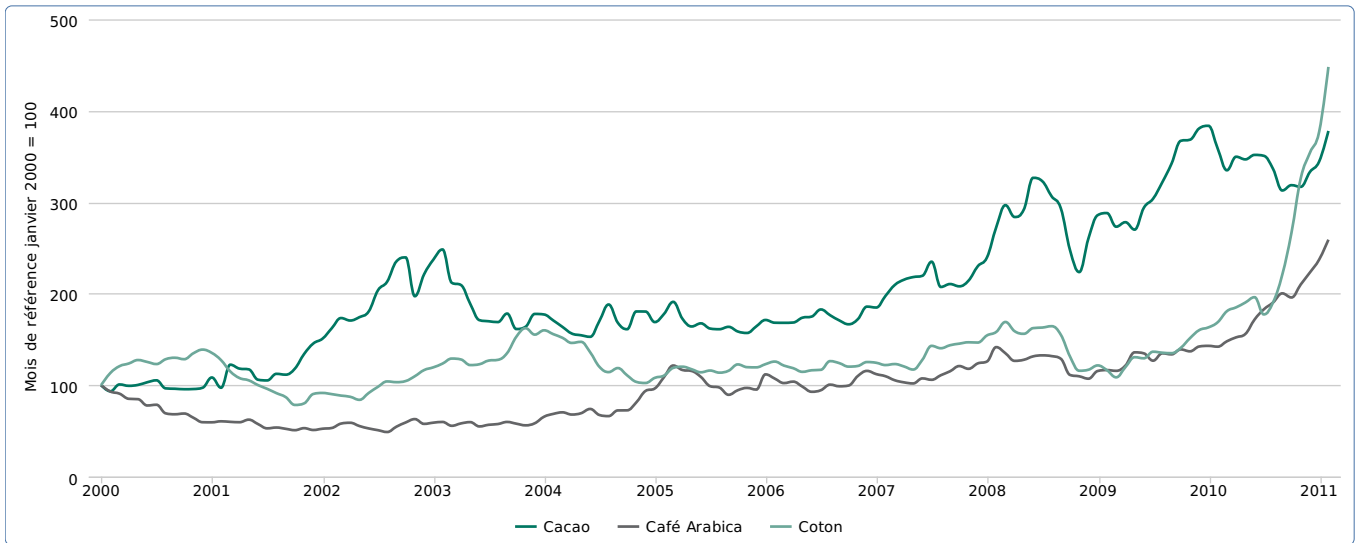
Source : Banque mondiale, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411153>

Le continent africain étant importateur net de denrées alimentaires, cette hausse prononcée des cours va alourdir la facture, créant des tensions sur la balance des paiements et attisant l'inflation. Lorsque les pouvoirs publics augmentent les subventions alimentaires pour protéger leur population, la charge financière se déporte sur les budgets de l'État et entraîne donc un creusement des déficits et/ou un tour de vis dans d'autres dépenses. Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) sont particulièrement vulnérables à un renchérissement des produits alimentaires (BAfD, 2011 ; Salami *et al.*, 2011). D'après le classement 2010 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sur les 77 pays que comprend ce groupe, 43 sont des pays africains - représentant environ 80 % du continent. Pour prévenir (ou réagir à) toute agitation sociale, les pays prennent des mesures visant à compenser le renchérissement des denrées alimentaires. L'Égypte - qui importe une grande partie de sa nourriture (40 % des produits de première nécessité et 60 % de son blé) - a ainsi augmenté le nombre des bénéficiaires des cartes de rationnement.



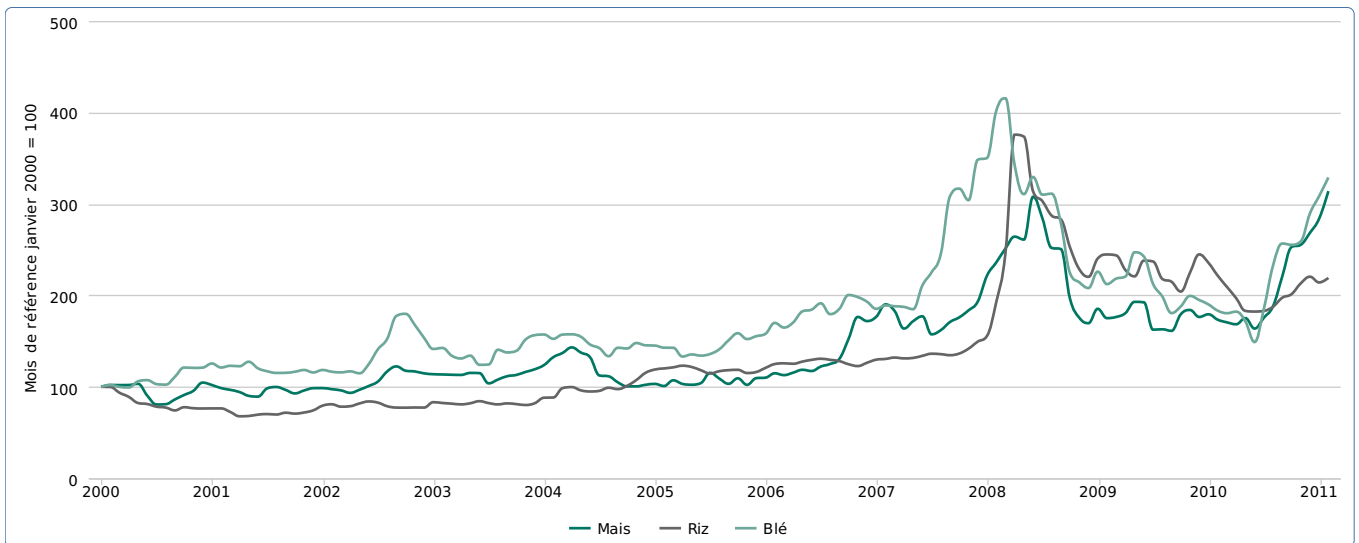
Figure 1.12 : Prix à l'exportation des produits agricoles (base janvier 2000 = 100)



Source : Banque mondiale, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411172>

Figure 1.13 : Prix à l'importation des denrées alimentaire de base (base janvier 2000 = 100)



Source : Banque mondiale, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411191>

Encadré 1.3. Comment expliquer l'inflation des prix alimentaires ?

Les cours des produits alimentaires avaient connu une nette désescalade après le pic atteint lors du second semestre 2008. Ils ont de nouveau grimpé en flèche en 2009 et 2010. Les céréales, les huiles de cuisine et le sucre ont enregistré les plus fortes augmentations, les cours de la viande affichant une évolution plus modérée. Des déséquilibres mondiaux entre l'offre et la demande sur les marchés des produits agricoles semblent à l'origine de cette dernière envolée. Du côté de l'offre, de mauvaises conditions météorologiques dans des pays grands producteurs de sucre et de blé ont accru les tensions sur les cours. La flambée du sucre s'explique par la sécheresse qui a frappé le Brésil (principal producteur mondial) et par



les précipitations très abondantes, les attaques de parasites et les maladies des cultures qui ont touché la plus importante région productrice de l'Inde, l'Uttar Pradesh. Pour le blé, de mauvaises conditions météorologiques ont perturbé les récoltes chez les principaux producteurs, comme l'Australie, victime de fortes précipitations. La fédération de Russie a quant à elle suspendu ses exportations, après une sécheresse qui a entraîné une baisse de la production, réduisant l'offre de blé sur les marchés internationaux. À ce contexte s'ajoutent des conditions météorologiques difficiles dans plusieurs pays africains – le Bénin, Madagascar, le Maroc, le Mozambique, la Tunisie et le Zimbabwe – qui ont ralenti la production agricole. Mais dans la plupart des autres pays du continent, les conditions météorologiques ont été propices aux récoltes, atténuant l'impact du renchérissement des prix alimentaires mondiaux. Pour autant, dans les groupes vulnérables, la situation reste critique en termes de sécurité alimentaire.

Du côté de la demande, on impute souvent l'augmentation des prix alimentaires à la croissance démographique mondiale. Si cette analyse est pertinente à moyen et long termes, elle ne peut expliquer la dernière envolée des cours. En plus des dérèglements de l'offre, divers facteurs de la demande semblent avoir joué un rôle plus important, notamment la constitution de stocks de réserves par les pays pour protéger leurs populations contre ce renchérissement. Il ne faut pas négliger non plus l'impact de l'augmentation du prix de l'énergie ou le développement de la production de biocarburants (qui affectent à la fois l'offre et la demande). La flambée des cours du pétrole alourdit les coûts de production et de transport des denrées (engrais compris), mais elle rend aussi la transformation de produits agricoles en biocarburants plus rentable. La réglementation (dans l'UE par exemple) et les subventions à l'éthanol (comme aux États-Unis) sont favorables à l'utilisation des biocarburants. Cette demande supplémentaire de produits agricoles destinés à la production de biocarburants gonfle leurs prix. Les consommateurs se rabattant sur des produits moins chers, ceux-ci augmentent également. Parallèlement, les agriculteurs se convertissent à la production, plus lucrative, d'intrants pour les biocarburants, réduisant ce faisant l'offre de produits alimentaires – ce qui fait grimper encore un peu plus les prix.

D'autres facteurs sans lien avec les marchés agricoles – comme un dollar relativement faible – expliquent aussi cette augmentation. Les prix des matières premières étant libellés en dollars, la faiblesse de la devise américaine incite à reconstituer les stocks et donc renforce la demande alors même que les producteurs exigent un prix plus élevé (toujours en dollars) – d'où cette inflation. Mais il n'est pas facile d'isoler les effets liés au change d'autres facteurs qui ont évolué au même moment et, notamment, la reprise de l'économie mondiale. La spéculation fait aussi partie des facteurs incriminés pour cette volatilité et la flambée récente des prix des matières premières. De fait, depuis quelques années, l'argent afflue sur les marchés des produits de base, les politiques monétaires de relance ayant libéré de gros excédents de liquidité sur les marchés financiers. Les opinions divergent pourtant quant à l'impact de cet afflux sur les prix, dans la mesure où la relation de cause à effet entre les prix au comptant et les cours à terme est loin d'être évidente.

L'inflation repart

Le taux de l'inflation moyenne de l'Afrique a reculé à 7.7 % en 2010, après s'être élevée à 10.1 % en 2009. L'inflation devrait progresser de manière marginale en 2011, au rythme de 8.4 %, avant de céder à nouveau du terrain en 2012, à 7.4 %. L'inflation médiane, qui n'est pas affectée par les pays fortement inflationnistes, s'est établie à 4.7 % en 2010 (contre 7.1 % en 2009), et elle devrait repartir à la hausse en 2011 (5.9 %) et puis retomber à 5.3 % en 2012. L'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires explique l'essentiel de cette tendance haussière. Sur les 51 pays couverts dans ce rapport, la plupart afficheront des taux d'inflation compris entre 2 % et 5.5 % en 2011 et 2012. C'est un taux raisonnable, notamment pour des pays en développement, dans la mesure où une partie de cette augmentation procède du renchérissement des importations d'énergie et de produits alimentaires : l'inflation sous-jacente est plus faible. Mais l'inflation devrait rester supérieure à 10 % dans plusieurs pays (notamment l'Éthiopie, le Soudan, l'Égypte et l'Angola (11.7 %)).

Politique monétaire : vers un léger durcissement

Étant donné les faibles pressions inflationnistes observées en 2010, les banques centrales des pays africains ont souvent pu desserrer leurs politiques monétaires. Pour autant, dans de nombreux cas, les taux des prêts bancaires restent relativement élevés et le crédit au secteur privé assez peu développé. C'est là un signe supplémentaire de l'impact relativement faible des mesures de politique monétaire sur l'activité du secteur privé (Kasekende et Brownbridge, 2010). En 2011, les politiques monétaires devront éviter la contagion de la hausse de l'inflation importée (renchérissement du pétrole et des denrées alimentaires) sans pour autant compromettre la reprise économique.



Face au regain annoncé de l'inflation, les politiques monétaires des pays africains devraient progressivement se durcir. Mais comme dans la plupart des cas les tensions de l'inflation sous-jacente devraient rester faibles, ce durcissement pourra rester modéré. Les politiques devront davantage s'attaquer à l'inflation hors énergie et alimentation et aux attentes inflationnistes qu'à l'augmentation ponctuelle de l'inflation globale, qu'attise la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Pour autant, les conditions auxquelles sont confrontées les différentes autorités monétaires varient sensiblement d'un pays et d'une catégorie de pays à l'autre.

Les politiques monétaires des pays africains relèvent de trois cadres différents : a) des régimes de changes fixes, comme dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)⁴, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac)⁵ et la Zone monétaire commune (*Common Monetary Area - CMA*)⁶ de l'Afrique australe ; b) des agrégats monétaires cibles, avec la masse monétaire au sens large comme objectif intermédiaire et la monnaie centrale comme objectif opérationnel ; et c) le ciblage de l'inflation. Mais il existe aussi des solutions hybrides où les pays (comme le Kenya) utilisent des éléments des différents systèmes (Kasekende et Brownbridge, 2010).

Dans la plupart des pays africains et indépendamment du cadre de leur politique monétaire, l'inflation a cédé du terrain en 2009 et 2010. Dans le cas des régimes de change fixe, l'arrimage sur l'euro contribue nettement à contenir l'inflation. Ces pays tendent de fait à subir une inflation inférieure à celle des pays qui n'ont pas cet arrimage. Mais une politique monétaire uniforme a des coûts, les conditions posées (à savoir le dosage taux d'intérêt-taux de change) pouvant être trop strictes pour certains et trop lâches pour d'autres. Ainsi, avec un taux d'inflation autour de - 1 % en 2009 et voisin de 1 % en 2010, le Sénégal s'est situé en deçà de la moyenne de l'UEMOA, signe sans doute de conditions monétaires trop strictes pour ce pays. En Guinée équatoriale, à l'inverse, le taux d'inflation tend à dépasser la moyenne de la Cemac et le taux de change à s'apprécier, ce qui compromet la compétitivité du secteur non pétrolier.

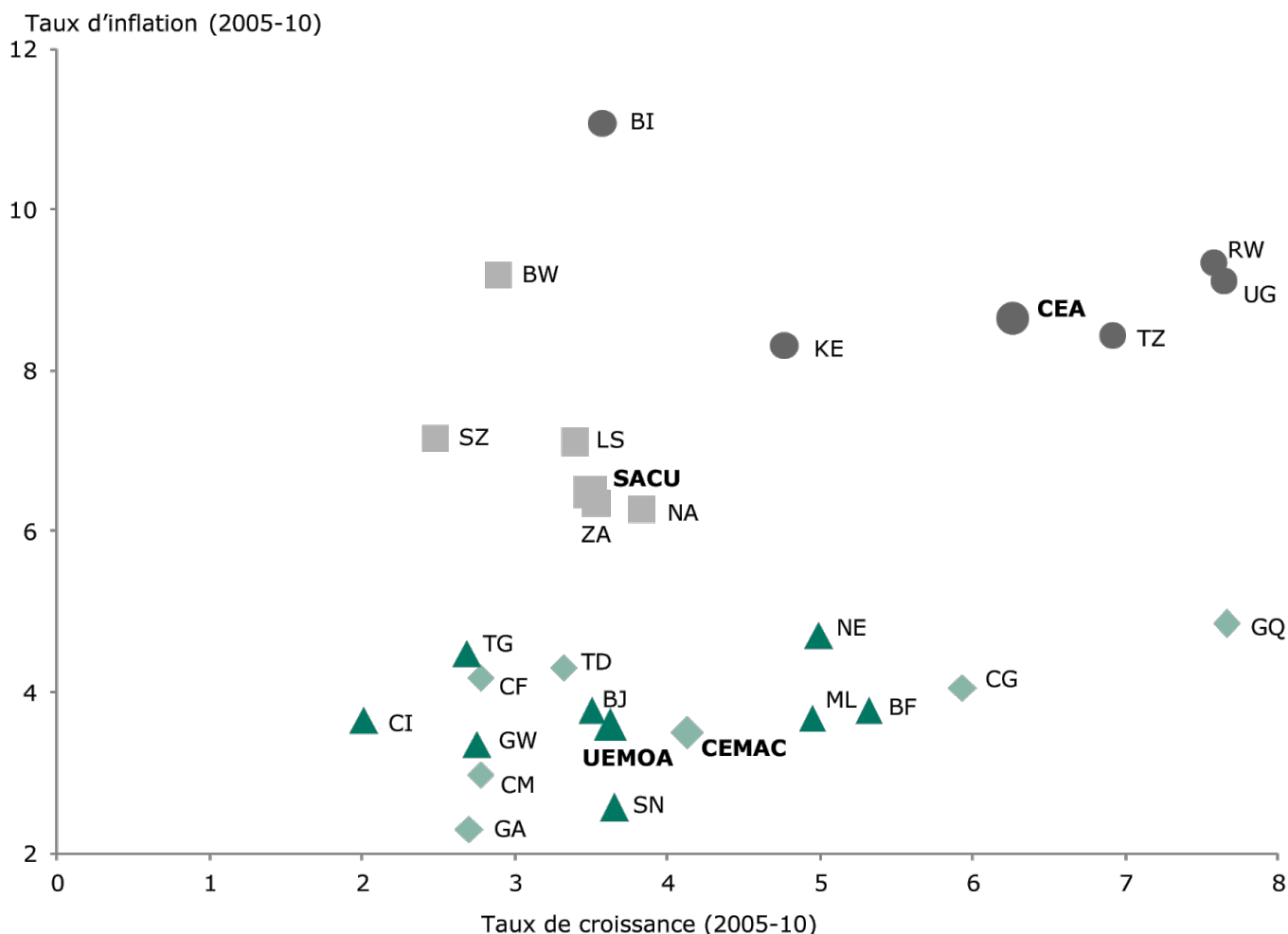
Les pays qui ciblent les agrégats monétaires (Éthiopie, Mozambique, Ouganda et Tanzanie) se sont montrés plus souples. Ils ont recouru aux politiques monétaires et aux politiques de taux de change pour contrôler l'inflation tout en s'efforçant parallèlement de soutenir leur compétitivité. Lorsque les tensions inflationnistes ont commencé à céder, le niveau de l'inflation y est resté d'une manière générale plus élevé que dans les pays ayant un régime de change fixe. En Éthiopie, au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie, les taux de change nominaux se sont dépréciés en 2010 - ce qui a eu un effet positif pour les exportations mais a renchéri les importations. L'inflation de ces pays a oscillé entre 9 % et 11 % en 2010. Si pour trois d'entre eux, ce taux a été inférieur à celui de 2009, il a été sensiblement plus élevé au Mozambique.

L'Afrique du Sud poursuit une politique monétaire de ciblage de l'inflation. Lorsque le taux d'inflation a frôlé le seuil de la fourchette visée (3 % à 6 %) , la banque centrale a abaissé ses taux directeurs, profitant de l'appréciation du rand. Au Ghana, qui pratique lui aussi le ciblage de l'inflation, celle-ci a fortement baissé tout en restant supérieure à la cible de 5 %, passant d'environ 19 % en 2009 à 8 % en 2010. L'appréciation du taux de change (pondéré sur la base du commerce extérieur), consécutive à une forte dépréciation, a permis de soulager la tension inflationniste.

Depuis cinq ans, les pays de la Cemac et de l'UEMOA affichent une inflation supérieure à celle des pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) et de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu). Dans le même temps, la CEA arrive en tête de ces régions en termes de croissance moyenne. S'il est évident qu'une forte inflation nuit à la croissance, les relations entre inflation et croissance sont moins évidentes à des niveaux moins soutenus. Les pays pourraient procéder à un arbitrage entre croissance et maintien d'une inflation très faible (en s'arrimant par exemple à un pays peu inflationniste ou à un groupe de pays comme la zone euro) lorsque les conditions monétaires deviennent trop rigides. Mais laisser filer l'inflation n'est pas une solution idéale pour relancer la croissance. D'autres conditions doivent être réunies. Ainsi, les pays de la Sacu ont, en moyenne, une inflation supérieure à ceux de la Cemac et de l'UEMOA, mais ce n'est pas vrai de leur croissance (figure 1.11). Cela tient en partie à la récession, qui a durement frappé la région de la Sacu et entraîné une croissance négative en 2009. Dans les quatre années qui ont précédé la crise (2005-08), les pays de la Sacu ont certes obtenu une croissance supérieure (4.9 %) à celle des pays de l'UEMOA (3.8 %) et de la Cemac (4.6 %) mais toujours inférieure à celle de la CEA (6.9 %).



Figure 1.14 : Croissance et inflation dans les régions africaines



Source : Banque africaine de développement.

Membres de la CEA : Burundi (BI), Kenya (KE), Ouganda (UG), Rwanda (RW), Tanzanie (TZ). Membres de la CEMAC : Cameroun (CM), Gabon (GA), Guinée équatoriale (GQ), République centrafricaine (CF), République du Congo (CG) et Tchad (TD). Membres de la Sacu : Afrique du Sud (ZA), Botswana (BW), Lesotho (LS), Namibie (NA), Swaziland (SZ). Membres de l'UEMOA : Bénin (BJ), Burkina Faso (BF), Côte d'Ivoire (CI), Guinée-Bissau (GW), Mali (ML), Niger (NE), Sénégal (SN), Togo (TG).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411210>

Les budgets et les positions extérieures sont affectés par le prix des produits de base

L'évolution des marchés mondiaux des produits de base pèsera lourdement sur la balance budgétaire et celle des comptes courants des pays africains. Leur impact variera sensiblement selon chaque pays selon qu'il dispose ou non de ressources naturelles.

Dans les pays exportateurs de pétrole, le solde des opérations courantes et l'équilibre budgétaire se sont améliorés en 2010, dopés par les rentrées pétrolières elles-mêmes portées par des cours plus soutenus. C'est là une évolution inverse à celle de 2009, où la baisse des cours du pétrole avait provoqué une dégradation sur ces deux fronts. Mais leur balance budgétaire et celle de leurs comptes courants n'ont généralement pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise mondiale. Ces deux balances devraient légèrement se détériorer en 2011 avant de se redresser en 2012 (figure 1.15). Le pessimisme relatif pour 2011 s'explique par les ruptures de production en Libye, alors que sans cette crise les autres pays exportateurs de pétrole auraient vu leurs positions extérieures continuer de s'améliorer.

Dans les pays importateurs de pétrole, les comptes courants se sont légèrement améliorés en 2010, mais ils devraient se dégrader ensuite en 2011 et en 2012 (figure 1.16). L'alourdissement de la facture des importations

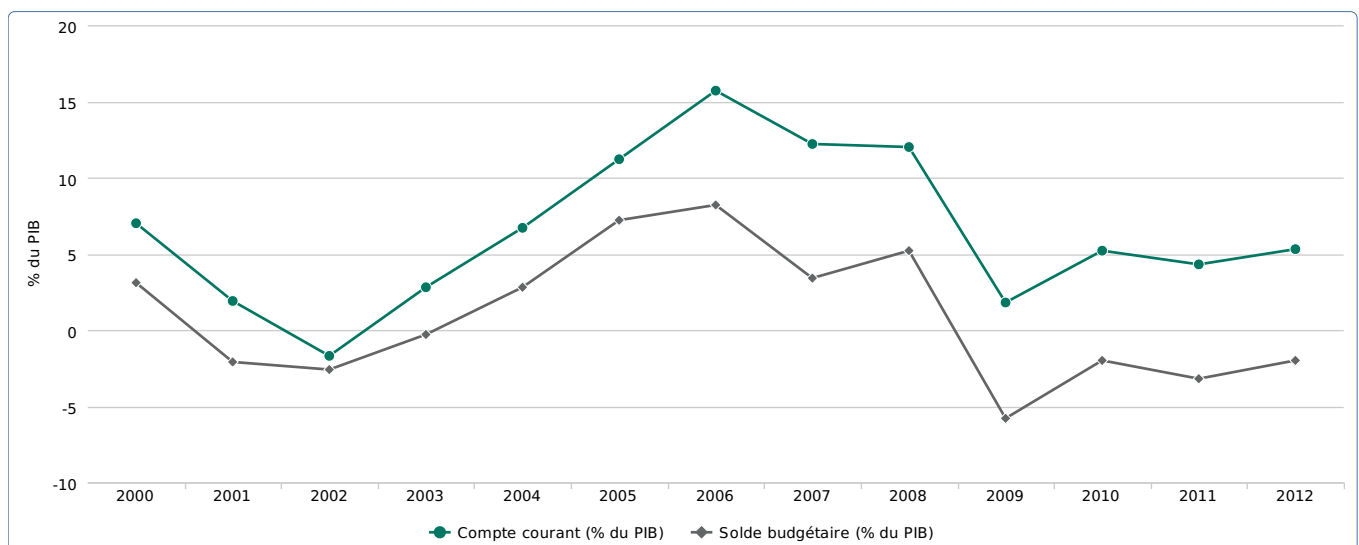


de pétrole et de denrées alimentaires se fait nettement sentir, une situation qui n'est généralement pas compensée par l'augmentation des exportations. Les positions extérieures de ces pays pâtissent aussi parfois des politiques budgétaires suivies. Ainsi, lorsque l'augmentation des dépenses publiques ne va pas de pair avec une augmentation des recettes de l'État ou de l'épargne privée nette, alors les positions budgétaires et extérieures se dégradent, provoquant un double déficit. Mais des coûts intérieurs élevés, des tensions sur les prix ou une arrivée massive de capitaux - qui nuit à la compétitivité du taux de change - peuvent aussi provoquer des déséquilibres extérieurs. Lorsque les déficits courants sont en grande partie financés par les investissements directs étrangers (IDE) sous forme de participations, ils restent tenables dans la mesure où ce type de financement n'aggrave pas la dette extérieure. Mais le financement des déficits par des apports de capitaux à court terme alourdit la dette extérieure et rend les pays plus vulnérables aux retournements d'humeur des marchés. La poursuite de politiques budgétaires prudentes, conjuguée au maintien des taux de change réels compétitifs et à l'amélioration des conditions encadrant les investissements intérieurs et étrangers, contribue à éviter de se retrouver dans une position extérieure insoutenable.

Le déficit budgétaire en moyenne continentale s'était creusé à 5.2 % du budget en 2009. Grâce à de meilleures recettes, il ne représentait plus que 3.3 % du budget en 2010, mais il devrait à nouveau s'alourdir en 2011, pour représenter 4 % du budget. Cette dégradation sera entraînée par celle des soldes budgétaires des pays d'Afrique du Nord dans le sillage des événements politiques. Puis, en 2012, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait légèrement s'améliorer à nouveau, pour s'établir à environ 3 % du budget. Mais cette consolidation ne sera pas répartie également. Alors que certains pays comme l'Angola et la République du Congo enregistreront des surplus records, d'autres (comme le Cap-Vert, l'Égypte, la Guinée, le Lesotho, le Swaziland ou le Tchad) devront encore compter avec de relativement lourds déficits budgétaires. Plusieurs pays (comme l'Afrique du Sud, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo ou le Nigeria) ont lancé ou prévoient de nouvelles réformes budgétaires (en augmentant notamment la pression fiscale). Ces réformes ont pour but de leur aménager une marge de manœuvre budgétaire pour pouvoir augmenter la dépense publique et/ou réduire la dépendance envers l'aide étrangère.

Les projections budgétaires avancées dans ce rapport ont une grande marge d'incertitude. Les décaissements d'aide publique au développement (APD) risquent de ne pas être à la mesure des attentes compte tenu des difficultés budgétaires des pays donateurs. Les autorités africaines vont peut-être subventionner les carburants et les produits alimentaires pour aider les populations à supporter les prix élevés des produits importés. Enfin, les élections prévues en 2011 dans de nombreux pays africains peuvent inciter les autorités sortantes à augmenter les dépenses pour s'attirer la faveur des électeurs, et cette politique de l'« assiette au beurre » pourrait nuire à la consolidation budgétaire.

Figure 1.15 : Compte courant et balance fiscale des pays exportateurs de pétrole

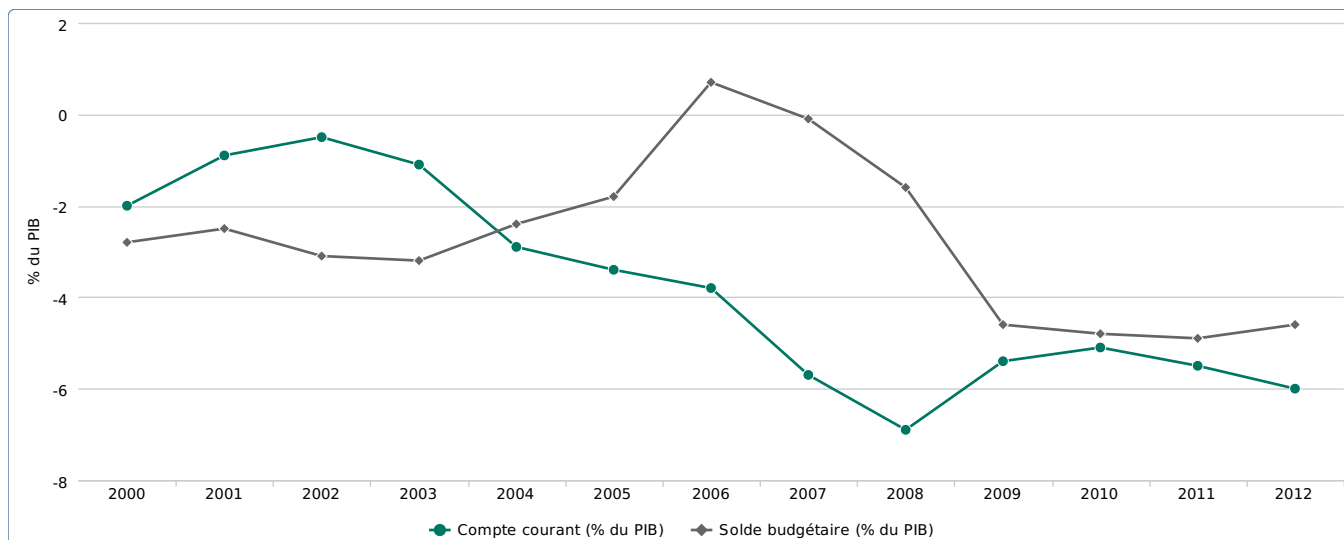


Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411229>



Figure 1.16 : Compte courant et solde budgétaire des pays importateurs de pétrole



Source : Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411248>

Le casse-tête du chômage des jeunes

Alors que la reprise économique en cours devrait réduire la composante conjoncturelle du chômage en Afrique, le chômage structurel reste néanmoins élevé dans de nombreux pays. En Afrique du Nord, où l'activité économique a été perturbée par les événements politiques, le chômage devrait encore gagner du terrain en 2011. La situation des jeunes est devenue véritablement problématique dans la région et a contribué aux troubles politiques qui ont provoqué le renversement des gouvernements en place en Tunisie et en Égypte. Selon une étude récente de l'Organisation internationale du travail (OIT), le taux de chômage des jeunes en Afrique du Nord aurait atteint 23.7 % en 2009 (contre 26.5 % en 1998), et il devrait conserver à peu près ce niveau en 2010 (OIT, 2010). Cela représente un taux deux fois supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne, où le chômage des jeunes s'est établi à 11.9 % en 2009 (contre 13.5 % en 1998) (*ibid.*).

Les résultats de l'étude de l'OIT sur le chômage des jeunes en Afrique subsaharienne – relativement faible – sont quelque peu surprenants. Dans la mesure où les données sur le marché du travail sont rarement fiables, ce taux étonnant peut s'expliquer par des difficultés statistiques. Mais étant donné les niveaux de pauvreté, élevés, et l'absence d'alternatives professionnelles et éducatives de qualité dans ces pays, ce chiffre reflète aussi l'obligation dans laquelle se trouvent les populations d'accepter n'importe quel travail pour vivre, fût-il indécent (OIT, 2010). On peut également penser que les gens ont arrêté de rechercher un emploi, faute de débouchés, et ne font donc plus partie des statistiques des chômeurs puisqu'ils ne sont pas en recherche active.

Dans certaines régions d'Afrique et notamment dans le Nord, les marchés du travail ne sont pas suffisamment flexibles pour absorber les effectifs grandissants de jeunes travailleurs. Du fait d'un accroissement démographique rapide en Afrique, la pression sur les marchés du travail ne cesse de se durcir. En dix ans, la population africaine a augmenté de plus de 217 millions de personnes, pour dépasser le milliard d'habitants. Un cinquième de la population a entre 15 et 25 ans – l'âge d'entrer sur le marché du travail et de chercher un emploi. La population totale comme celle des jeunes ont augmenté de 26 % – soit 2.3 % par an – entre 2000 et 2010. D'ici la fin de la décennie, la population africaine devrait augmenter de plus de 23 % (2.1 % par an), et le groupe des jeunes de pratiquement 20 % (1.8 % par an). Si la pression démographique sur les marchés du travail continue de se faire sentir en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, là où elle est plus modérée – en Afrique du Nord et en Afrique australe – la population jeune devrait arrêter d'augmenter et se maintenir à peu près aux niveaux actuels (tableau 1.1).

Une approche globale s'impose pour apporter une réponse à ce problème du chômage en général et du chômage des jeunes en particulier. Cela passe par des améliorations à la fois du côté de l'offre et de la demande de travail, avec des politiques spécifiques à chaque pays. Dans de nombreux cas, les dirigeants doivent s'efforcer d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre, pour que les compétences des travailleurs correspondent aux besoins des entreprises. Cela vaut aussi pour les diplômés des universités qui seront confrontés au chômage



si leurs compétences ne correspondent pas à des besoins professionnels. Parallèlement, la demande doit être dopée par une amélioration des conditions générales de la croissance et, en particulier, de l'activité du secteur privé, y compris à travers la création d'entreprises.

Tableau 1.2 : Tendances démographiques en Afrique (en millions de personnes)

	2000	2010	2020	2000/2010 (changement en %)	2010/2020 (changement en %)
Afrique	-	-	-	-	-
Population	819.5	1033.1	1276.4	25.8	23.6
Dont le groupe d'âge 15-24	166	208.9	250.3	26.1	19.8
Afrique du Nord	-	-	-	-	-
Population	179.5	212.9	247.6	18.6	16.3
Dont le groupe d'âge 15-24	37.9	42.6	42.4	12.4	-0.5
Afrique de l'Est	-	-	-	-	-
Population	252.7	327.2	420.2	29.5	28.4
Dont le groupe d'âge 15-24	50.7	67.1	85.5	32.3	27.4
Afrique de l'Ouest	-	-	-	-	-
Population	237.8	306.1	383.2	28.7	25.2
Dont le groupe d'âge 15-24	47.8	61.1	76.9	27.8	28.8
Afrique centrale	-	-	-	-	-
Population	98.1	128.9	164.3	31.4	27.5
Dont le groupe d'âge 15-24	19	26.3	33.9	38.4	28.9
Afrique australe	-	-	-	-	-
Population	51.4	58	61.1	12.8	5.3
Dont le groupe d'âge 15-24	10.6	11.8	11.6	11.3	-1.7

Source : Perspectives pour la population mondiale : révision de 2008, Base de données de la population de l'ONU, variante moyenne.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413566>

Risques et enjeux politiques pour les économies africaines

Ces prévisions pour l'Afrique en 2011 et 2012 reposent sur un certain nombre d'hypothèses, dont certaines se révéleront par trop optimistes - ou par trop pessimistes. Nous sommes partis du principe d'une reprise durable de l'économie mondiale et des échanges internationaux, mais aussi du maintien à des niveaux soutenus des cours du pétrole et des produits de base non pétroliers, bien qu'inférieurs à ceux enregistrés au premier trimestre 2011. Les risques d'écarts dans ces prévisions, à la hausse ou à la baisse, sont réels. La reprise mondiale pourrait ainsi être plus forte qu'attendu (écart à la hausse), avec le retour de la confiance dans de nombreuses régions du monde. Une demande mondiale plus forte viendrait aussi doper la croissance africaine. Mais les derniers soubresauts de l'économie mondiale consécutifs au séisme et à la crise nucléaire au Japon risquent fort de minimiser cet écart à la hausse.

À l'inverse, la reprise mondiale pourrait être inférieure aux hypothèses retenues dans ce rapport (écart à la baisse). Si les cours du pétrole se maintiennent à des niveaux proches de 110 voire 120 USD le baril, la croissance mondiale va ralentir. L'augmentation des prix du pétrole fait basculer la richesse des pays importateurs vers les pays exportateurs, renforçant l'épargne dans ces derniers (qui ont, d'une manière générale, davantage tendance à épargner que les premiers), ce qui va faire grimper l'inflation globale et baisser



la demande réelle. Si les pays importateurs de pétrole durcissaient leur politique monétaire en réponse à une telle augmentation de l'inflation globale, la croissance mondiale se ralentirait un peu plus.

Ces risques d'écart, à la hausse et à la baisse, concernent aussi la situation intérieure du continent africain. Il sera avant tout primordial de voir comment les pays gèreront le mécontentement social et les tensions politiques qui ont embrasé plusieurs pays. Personne ne peut dire quand la paix reviendra en Libye. Pour les pays où l'agriculture occupe une place relativement importante, la production globale dépend aussi de la production agricole et, partant, des conditions météorologiques. Notre hypothèse technique de conditions météorologiques normales pourrait elle aussi être battue en brèche.

Enfin, étant donné le niveau des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, mais aussi le nombre des joutes électorales à venir, plusieurs pays africains pourraient avoir à gérer de nouvelles tensions sociales et politiques.

Les décideurs africains doivent avoir conscience de ces incertitudes à la fois mondiales et intérieures. La stabilité économique et sociale doit perdurer ou, là où elle a été chahutée, se rétablir rapidement. Il convient donc de poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes tout en adoptant les mesures qui s'imposent pour faire face à l'augmentation du prix des matières premières. Dans les pays riches en ressources, une partie de la manne pourrait être déposée dans des fonds souverains afin de pouvoir en disposer quand les prix s'effondreront ou les ressources seront épuisées. Étant donné le niveau des prix alimentaires, les pouvoirs publics qui en ont les moyens doivent prévenir des situations de famine en fournissant des aides ciblées aux groupes vulnérables mais éviter les coûteuses subventions générales aux carburants et aux denrées alimentaires. En outre, les conditions d'encadrement de l'agriculture devront être optimisées pour répondre à la flambée des prix agricoles en permettant aux producteurs d'augmenter leurs investissements et d'accroître leur productivité.



Tableau 1.a : Evolution macroéconomique en Afrique

	2009	2010	2011	2012
Croissance du PIB réel (%)				
Afrique centrale	2.6	4.7	5.3	5.7
Afrique de l'Est	5.7	6.2	6.7	6.7
Afrique du Nord	3.5	4.6	0.7	5.1
Afrique australe	-0.5	3.3	4.5	5.5
Afrique de l'Ouest	5.6	6.7	6.0	6.8
Afrique	3.1	4.9	3.7	5.8
Items de Memorandum				
Afrique du Nord (Soudan inclus)	3.6	4.6	1.1	5.1
Afrique subsaharienne	2.7	5.0	5.5	6.2
Pays exportateurs de pétrole	4.1	5.4	2.7	6.1
Pays importateurs de pétrole	1.9	4.2	4.9	5.4
Prix à la consommation (Inflation %)				
Afrique centrale	10.0	5.5	4.8	4.4
Afrique de l'Est	16.7	9.3	11.3	9.3
Afrique du Nord	9.1	7.1	8.8	7.7
Afrique australe	8.0	6.4	6.6	6.7
Afrique de l'Ouest	10.3	10.4	9.2	7.3
Afrique	10.0	7.7	8.4	7.4
Items de Memorandum				
Afrique du Nord (Soudan inclus)	9.3	7.7	9.3	7.9
Afrique Subsaharienne	10.5	7.8	7.8	7.1
Pays exportateurs de pétrole	11.5	10.0	10.4	8.7
Pays importateurs de pétrole	8.3	5.0	6.1	5.8
Equilibre budgétaire prêts inclus (% PIB)				
Afrique centrale	-2.3	0.5	-0.2	0.2
Afrique de l'Est	-2.6	-3.3	-3.5	-4.2
Afrique du Nord	-4.0	-2.4	-6.9	-5.3
Afrique australe	-6.5	-3.3	-2.8	-2.2
Afrique de l'Ouest	-8.0	-6.1	-2.0	-1.2
Afrique	-5.2	-3.3	-3.9	-3.2
Items de Memorandum				
Afrique du Nord (Soudan inclus)	-3.8	-2.3	-6.1	-4.9



Afrique Subsaharienne	-6.1	-3.9	-2.6	-2.1
Pays exportateurs de pétrole	-5.8	-2.0	-3.2	-2.0
Pays importateurs de pétrole	-4.6	-4.8	-4.9	-4.6
Compte courant extérieur prêts inclus (% PIB)				
Afrique centrale	-6.0	-3.1	-2.3	-2.4
Afrique de l'Est	-7.4	-8.3	-7.7	-9.2
Afrique du Nord	0.1	3.2	0.1	1.3
Afrique australe	-5.7	-2.8	-4.0	-3.2
Afrique de l'Ouest	6.4	7.0	10.0	9.7
Afrique	-1.6	0.4	-0.2	0.2
Items de Memorandum				
Afrique du Nord (Soudan inclus)	-0.8	2.0	-0.6	0.3
Afrique subsaharienne	-2.1	-0.5	0.0	0.2
Pays exportateurs de pétrole	1.8	5.2	4.3	5.3
Pays importateurs de pétrole	-5.4	-4.9	-5.5	-6.0

Source : Banque africaine de développement

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932413585>



Notes

1. Le PIB réel mesurant la production, il s'écarte du revenu réel si les termes de l'échange varient. Lorsque le prix des importations augmente plus que le prix des exportations, les termes de l'échange se dégradent et le revenu réel par habitant augmente moins que le PIB par habitant. À l'inverse, si le prix des exportations augmente plus que celui des importations, alors les termes de l'échange se redressent et le revenu réel augmente davantage que la production.
2. Pour une discussion générale sur l'impact économique des envois de fonds des travailleurs expatriés, voir Ratha et al. (2011).
3. Sont membres de l'UEMOA : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
4. Sont membres de la Cemac : le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo et le Tchad.
5. Au sein de la CMA, les monnaies du Lesotho et du Swaziland sont arrimées au rand sud-africain.

Références

BAfD et OCDE (2009), *Perspectives économiques en Afrique*, Banque africaine de développement et Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE, Paris.

Banque africaine de développement (2011), "Towards Food Security in Africa: Challenges, Policies and the Role of the Bank", note pour la réunion du C10 à Addis-Abeba, mars.

Chauvin, S. et A. Geis (2011), "Who has Been Affected and Why? The Spillover of the Global Financial Crisis to Sub-Saharan Africa and Ways to Recovery", *European Central Bank Occasional Paper Series*, No. 124, Banque centrale européenne, Francfort.

Drummond, P. et G. Ramirez (2009a), "Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries", *IMF Working Paper*, No. 09/155, Fonds monétaire international, Washington, DC.

Drummond, P. et G. Ramirez (2009b), "Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and Recovery", *IMF African Departmental Paper Series*, No. 09/2, Fonds monétaire international, Washington, DC.

Fonds monétaire international (FMI), "World Economic Outlook", Avril 2011.

I f o , *World Economic Survey*, <http://www.cesifo-group.de/portal/page/portal/ifoHome/b-publ/b2journal/50publwes>.

Irwin, S.-H. et D.-R. Sanders (2010), "The Impact of Index and Swap Funds on Commodity Futures Markets", *OECD Food, Agriculture and Fisheries Working Papers*, No. 27, OCDE, Paris.

Kasekende, L. et M. Brownbridge (2010), "Post Crisis Monetary Frameworks in Sub-Saharan Africa", texte présenté lors de la Conférence économique africaine, Tunis, octobre.

Nations Unies, *World Population Prospects* (révision de 2008), base de données des Nations Unies sur la population.

Organisation internationale du travail (2010), *Global Employment Trends for Youth*, OIT, Genève.

Ratha, D., S. Mohapatra, C. Özden, S. Plaza, W. Shaw et A. Shimeles (2011), "Leveraging Migration for Africa, Remittances, Skills, and Investments", rapport préparé par l'unité Migration et envois de fonds de la Banque mondiale et le département de la recherche sur le développement, Banque africaine de développement, Tunis.

Salami, A., Z. Brixiova, H. Kandil et A. Mafusire (2011), "Towards Food Security in Africa: Challenges, Policies and the Role of the Bank", *African Development Bank ECON Brief*, Banque africaine de développement, Tunis, avril.



Chapitre 2 : Apports financiers extérieurs

L'évolution des apports financiers vers l'Afrique depuis dix ans est impressionnante, en termes de volume comme de composition. Entre 2000 et 2010, les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille et l'aide publique au développement (APD) ont pratiquement quintuplé, passant de 27 milliards de dollars (USD) en début de période à un total estimé à 126 milliards USD en 2010 (CAD/OCDE, 2010 ; Cnuced, 2010a ; FMI, 2010a). Mais c'est la composition de ces apports qui traduit le mieux le nouveau dynamisme économique de l'Afrique : depuis 2005, le continent attire plus d'IDE que d'APD. Qui plus est, la part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'IDE ne cesse d'augmenter depuis dix ans, passant de 0,7 % en 2000 à 4,5 % en 2010. Ces chiffres témoignent de manière éclatante de la nouvelle place qu'occupe l'Afrique dans le monde et de sa capacité grandissante à exploiter les opportunités liées à la mondialisation. Pour autant, un certain nombre de difficultés demeurent.

Les investissements directs étrangers en Afrique continuent d'être concentrés dans un nombre limité de pays et de secteurs, 15 pays exportateurs de pétrole attirant à eux seuls 75 % de ces flux. Ce constat souligne bien la nécessité de poursuivre la diversification. De nombreux gouvernements s'attaquent à ce problème et manifestent leur volonté d'améliorer les cadres institutionnels. En 2011, les flux d'IDE vers l'Afrique devraient rester soutenus, étant donné la reprise observée dans de nombreuses régions du monde et le redressement des cours des matières premières. Néanmoins, les incertitudes entourant la situation en Afrique du Nord compliquent les prévisions, cette région ayant été la destination privilégiée des IDE depuis cinq ans.

L'aide publique au développement a atteint un niveau global de 120 milliards USD en 2009, soit une augmentation de 0,7 % en termes réels par rapport à 2008. La crise financière et son impact profond sur les budgets des pays donateurs n'a donc pas provoqué de repli des apports d'APD. L'APD bilatérale nette des donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) à l'Afrique s'est établie à 28 milliards USD en 2009, dont 25 milliards pour les pays d'Afrique subsaharienne. Cela représente une progression de 3 % en termes réels par rapport à 2008 pour la totalité du continent et une augmentation de 5,1 % pour l'Afrique subsaharienne.

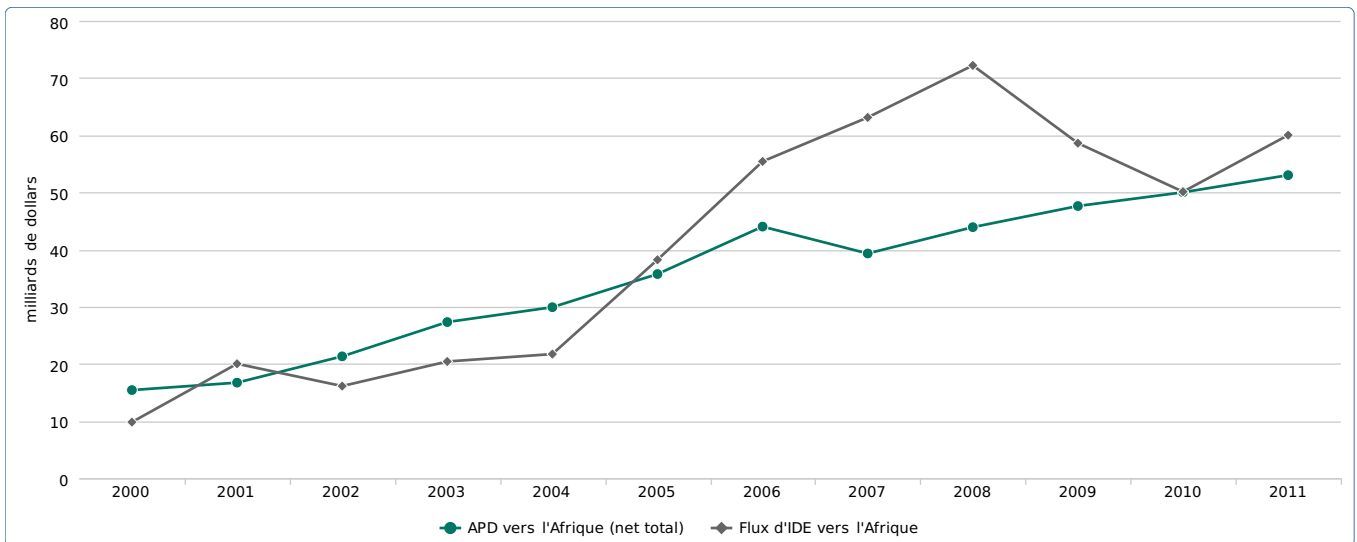
Apports d'investissements directs

Les IDE constituent une source particulièrement importante d'investissements en Afrique. En pourcentage de la formation brute de capital fixe, ils sont ressortis à 20 % sur les dix dernières années, soit le double de la moyenne mondiale et 8 % de plus que dans les autres pays en développement (Cnuced, 2010b). En dépit de leur rôle croissant pour le continent tout entier, les IDE restent mal distribués : une grande partie s'oriente vers les industries extractives dans un nombre limité de pays. L'Afrique doit redoubler d'efforts pour attirer des investissements dans des secteurs plus diversifiés et à plus forte valeur ajoutée. De nombreux gouvernements s'attaquent à ce problème et manifestent leur volonté d'améliorer les cadres institutionnels.

La figure 2.1 fait apparaître le pic atteint par les IDE en Afrique en 2008, avec un montant de 72 milliards USD (Cnuced, 2010a), soit cinq fois la valeur des apports d'IDE en 2000. Cette progression jusqu'en 2008 s'explique par la flambée des cours des matières premières, le pétrole en particulier, qui a engendré une envolée des investissements dans les produits de base. Mais la crise financière mondiale a eu un double impact négatif. Les investisseurs en ont pâti et ont donc réduit la voilure. Parallèlement, la crise a atténué la demande de matières premières africaines. Cette diminution a engendré une baisse des investissements en capital dans les secteurs et les pays où se concentraient historiquement la plus grande part des investissements étrangers. Par conséquent, les flux d'IDE vers les pays africains ont reculé de 20 % en 2009, à 59 milliards USD. Pour 2010, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced) table sur un nouveau repli, à 50 milliards USD, le Fonds monétaire international (FMI) avançant pour sa part le chiffre de 52 milliards.



Figure 2.1 : Flux d'IDE et d'APD vers l'Afrique 2000-11 (milliards de dollars US courants)



Source : CAD/OCDE pour ADP, CNUCED pour IDE 2000-2010.

Projections pour 2011: IDE: FMI; ADP: Prédiction simple (calculs de l'auteur).

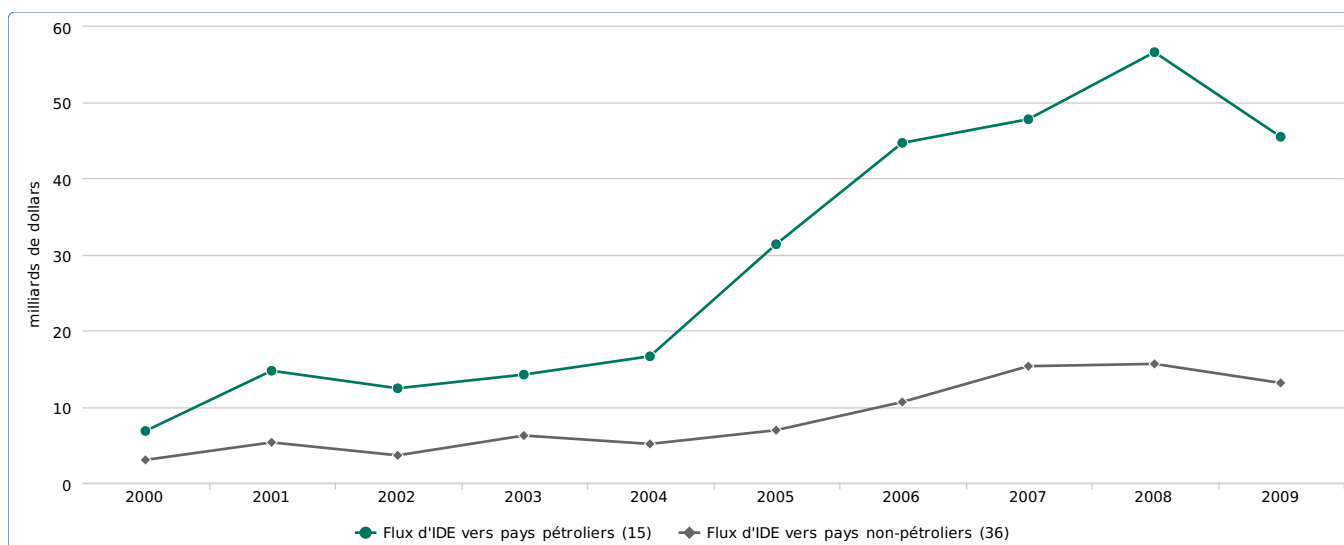
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411267>

En part des IDE mondiaux, les apports vers les pays africains progressent régulièrement depuis dix ans, de 0,7 % en 2000 à 5,3 % en 2009. L'année 2010 aura pourtant marqué un léger recul, les IDE en Afrique ne représentant plus que 4,5 % des IDE mondiaux. Cette évolution s'explique surtout par une reprise plus rapide des flux d'IDE ailleurs dans le monde après la crise financière.

D'un point de vue sectoriel, ce sont les services avec, en tête, l'industrie des télécommunications, qui ont attiré l'essentiel des IDE en 2009. C'est là aussi que les fusions/acquisitions (F/A) transfrontalières ont été les plus nombreuses (Cnuced, 2010b). Le secteur primaire s'est lui retrouvé sous pression, plombé par la baisse des cours des matières premières et l'assèchement du crédit. Les IDE en Afrique n'en restent pas moins concentrés dans une poignée de pays et de secteurs, un constat qui souligne le besoin de diversification. Entre 2000 et 2009, environ 75 % des IDE vers l'Afrique sont allés aux pays exportateurs de pétrole (figure 2.2). Ce pourcentage est encore plus important pour les IDE en provenance des pays de l'OCDE : 85 %.



Figure 2.2 : Flux d'IDE vers les pays pétroliers et les pays non-pétroliers 2000-09 (milliards de dollars US courants)



Source : Données IDE de CNUCED ; calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411286>

Entre 2008 et 2009, les F/A transfrontalières nettes ont sensiblement moins bien résisté que les IDE, s'effondrant de 75 % en 2009 pour se restreindre à 5 milliards USD, contre un record absolu de 21 milliards en 2008. Mais elles ont rebondi de 50 % en 2010, passant à 8 milliards USD, soit mieux que les 37 % enregistrés à l'échelle de la planète (Cnuced, 2010b). L'opération la plus importante pour l'Afrique est l'acquisition, par l'opérateur indien de télécommunications Bharti Airtel, des actifs africains du koweïtien Zain, pour 10.7 milliards USD. Cette F/A n'a pourtant pas été intégrée dans les chiffres qui précèdent dans la mesure où elle n'implique pas d'apports financiers vers l'Afrique mais un simple transfert de propriété d'actifs africains entre étrangers. À l'inverse, l'acquisition par le japonais Nippon Telegraph and Telephone de la société d'informatique sud-africaine Dimension Data Holdings, pour 3 milliards USD, a représenté des flux financiers conséquents vers l'Afrique. Parmi les grandes opérations sur le marché des actions, citons l'introduction du groupe minier African Barrick Gold à la bourse de Londres, pour un peu moins de 900 millions USD. De son côté, l'émission d'obligations d'État sud-africaines a frôlé les 2 milliards USD, un record sur ce marché (ThomsonReuters, 2010).

Un certain nombre de facteurs assombrissent les perspectives pour les IDE en Afrique en 2011. Mais le redressement continu de l'économie mondiale après la crise financière est encourageant, surtout dans les pays émergents qui jouent un rôle grandissant sur le continent. Conjugée à une embellie des cours des produits de base, cette évolution laisse entrevoir un scénario favorable pour les pays exportateurs, qui peuvent s'attendre à un rebond des flux d'IDE. Comme les investisseurs, notamment des pays émergents, se sentent plus en confiance face à l'environnement général des affaires en Afrique, la reprise mondiale devrait elle aussi entraîner un regain d'investissements dans d'autres secteurs.

Mais cela ne doit pas occulter les facteurs négatifs qui pourraient freiner les flux d'IDE vers l'Afrique en 2011. C'est le cas notamment de la situation politique dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient depuis le début de l'année, qui va vraisemblablement à brève échéance contrarier les flux d'IDE et de portefeuille vers l'Afrique, à deux niveaux. L'Afrique du Nord joue un rôle important dans les IDE, à la fois comme destination et comme source de flux intra-africains. L'incertitude politique de la région risque de refroidir les investisseurs étrangers. Quant aux investisseurs nord-africains, ils seront probablement moins présents dans le reste de l'Afrique. Dans une moindre mesure, cette analyse vaut aussi pour le Moyen-Orient, l'une des principales sources des investissements en Afrique. On ne peut tout à fait exclure un impact négatif plus marqué de la situation nord-africaine sur les IDE vers l'Afrique si les investisseurs venaient à interpréter les événements récents comme un regain d'instabilité politique sur le continent.

Les IDE en Afrique, par destination

L'Angola arrive en tête des bénéficiaires d'IDE en 2009¹, avec 13.1 milliards USD. Il est suivi par l'Égypte (6.7 milliards), l'Afrique du Sud et le Nigeria (5.7 milliards chacun)². En 2010, l'Angola devrait avoir reçu



7.9 milliards USD, soit 15 % de tous les apports d'IDE à l'Afrique cette année-là. L'Égypte, avec 6.8 milliards, et le Nigeria, avec 4.5 milliards, se situent en deuxième et troisième positions. La Libye, le Maroc, la république du Congo et le Soudan ont chacun obtenu entre 3 et 4 milliards USD d'IDE en 2010, l'Afrique du Sud pointant à la huitième place, avec 2 milliards.

Au niveau des grandes régions du continent, c'est **l'Afrique du Nord** qui a attiré le plus d'IDE entre 2004 et 2008 – un scénario qui se confirme en 2010, où elle a reçu un peu plus d'un tiers de tous les apports d'IDE à l'Afrique. La région bénéficie donc à plein de la forte augmentation des IDE vers le continent. Outre l'attraction exercée par les ressources pétrolières de l'Algérie, de la Libye, de l'Égypte, du Soudan et de la Tunisie, cette embellie des IDE récompense en quelque sorte les efforts des gouvernements de la région pour ouvrir leurs économies à davantage d'investisseurs étrangers. En 2010, l'Afrique du Nord a reçu 20 milliards USD contre 18.3 milliards en 2009. Cela reste néanmoins très inférieur au record de 2008 (24 milliards USD). Alors que l'Égypte est, de loin, le premier bénéficiaire des IDE en Afrique du Nord, sa part régionale est en net recul, passant de pratiquement 40 % en 2008 à seulement 34 % en 2010. Comme l'Égypte, l'Algérie a enregistré une chute des IDE, qui ont reculé de 2.5 milliards USD en 2009 à 1.5 milliard en 2010. Les IDE vers la Libye auraient pour leur part augmenté, passant de 2.7 milliards USD en 2009 à 3.8 milliards en 2010.

L'Afrique centrale est depuis quelques années la deuxième destination privilégiée des IDE du continent, à l'exception de l'année 2009, où elle avait devancé les autres régions en obtenant 18.7 milliards USD, soit un tiers des IDE aux pays africains. En 2010, le niveau des IDE y est retombé à 14 milliards USD. Ils concernent principalement le secteur pétrolier. L'Angola est de loin le premier destinataire des IDE de la région, absorbant près des deux tiers des investissements. Il précède la république du Congo, avec respectivement 2 milliards USD en 2009 et 3.2 milliards en 2010, et la Guinée équatoriale (1.7 et 1.4 milliards USD en 2009 et 2010).

Tableau 2.1 : Flux d'IDE vers les différentes régions d'Afrique, 2005-10 (en milliards de dollars US courants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afrique	38.2	55.4	63.1	72.2	58.6	52.3
Afrique du Nord	12.2	23.1	24.8	24.1	18.3	19.7
Afrique centrale	9.4	12.1	15.7	20.9	18.7	14.4
Afrique de l'Ouest	7.1	16.0	9.5	11.1	10.0	9.1
Afrique australe	7.3	0.6	7.1	10.4	6.6	3.1
Afrique de l'Est	2.1	3.6	6.0	5.7	5.0	6.0

Source : CNUCED pour les années 2005-09, FMI pour l'année 2010 (estimations d'octobre 2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413604>

L'Afrique de l'Ouest a drainé près de 20 % des IDE vers l'Afrique ces cinq dernières années, obtenant 10 milliards USD en 2009 et 9 milliards en 2010. L'industrie pétrolière du Nigeria en est la principale bénéficiaire. Ce pays a reçu pratiquement 6 milliard USD en 2009 et 4.5 milliards en 2010, soit 50 % des apports d'IDE à la région. Le Ghana arrive en deuxième position, avec 1.5 milliard USD en 2010. Les IDE vers ce pays ont décuplé en cinq ans, sous l'effet de la découverte de nouveaux gisements de pétrole (la production débutera en 2011). Ce dynamisme ne vaut cependant pas celui du Niger et du Liberia : le premier a vu les IDE en sa faveur bondir de 30 millions USD en 2005 à 900 millions en 2010, et le Liberia est passé de quasiment rien en 2005 à 350 millions USD en 2010.

Au cours des cinq dernières années, près de 11 % des IDE aux pays africains ont été drainés par **l'Afrique australe**, pour s'élever à 6.6 milliards USD en 2009, en recul par rapport à 2008 (10 milliards). Ce fléchissement s'est confirmé en 2010, la région n'attirant plus que 3 milliards USD. L'Afrique du Sud reste la première bénéficiaire des IDE dans la région, absorbant 85 % des flux entre 2007 et 2009. À l'inverse de la plupart des autres pays d'Afrique, l'essentiel des investissements étrangers concernent son secteur manufacturier. L'Afrique du Sud a exploité avec succès les incitations à l'investissement pour développer une industrie manufacturière d'exportation. C'est particulièrement sensible dans l'industrie automobile (International Strategic Analysis, 2001b). Ailleurs dans la région, les investissements étrangers ciblent les



industries minières et touristiques, très importantes, notamment au Botswana et en Namibie (International Strategic Analysis, 2001a).

L'Afrique de l'Est reste la région la moins courue de toutes, avec seulement 8 % des IDE du continent sur les cinq dernières années. Pour 2010, les flux d'IDE sont estimés à 6 milliards USD, en progression par rapport à 2009 (5 milliards). La Zambie en est la principale bénéficiaire, son industrie minière ayant attiré chaque année depuis trois ans environ 1 milliard USD. Le Mozambique affiche le plus fort taux de croissance en cinq ans, avec une progression de pratiquement 900 %. Il a drainé 900 millions USD en 2010, grâce notamment aux mégaprojets dans les industries extractives, en particulier le charbon et l'aluminium. Ces mégaprojets récompensent les efforts du pays, qui a créé des zones économiques spéciales (ZES) et mis en place un cadre juridique et fiscal attractif. À l'exception de l'Ouganda, où de nouveaux gisements de pétrole viennent d'être découverts, les autres pays de la région n'ont pratiquement pas de ressources naturelles, d'où leur manque d'attractivité pour les IDE. Bien que faible en valeur, la part de l'Afrique de l'Est dans les investissements est significative dès lors qu'on la rapporte au nombre de projets : au premier semestre 2010, 25 % des projets d'investissements africains dans des installations totalement nouvelles ont concerné cette région, signe d'un intérêt des investisseurs pour des débouchés dans les secteurs de la production et des services, dont la valeur est bien inférieure à celle des projets dans les industries extractives.

Les IDE en Afrique, par origine

Avec une part de 72 % entre 2000 et 2008, les pays développés constituent la première source d'IDE vers les pays africains (Cnuced, 2010c). Durement frappés par la crise économique mondiale, les pays de l'OCDE ont considérablement ralenti leurs investissements à l'étranger. Si l'on en croit des données compilées par l'OCDE, les pays membres ont réduit leurs flux mondiaux d'IDE de 43 %, ceux-ci étant passés de 1 800 milliards USD en 2008 à 1 000 milliards en 2009. Les apports d'IDE des pays de l'OCDE à l'Afrique ont eux aussi souffert, mais dans des proportions moindres, passant de 34 milliards USD en 2008 à 29 milliards en 2009. La part de l'Afrique dans les IDE en provenance des pays de l'OCDE s'est donc redressée, passant de 2 % en 2008 à 3 % en 2009, contre moins de 1 % en 2000. Malgré cette tendance positive, les IDE en provenance de l'OCDE ne concernent qu'un nombre limité de pays et de secteurs, et ils n'irriguent pas de manière équitable l'ensemble du continent. Sur la période 2007-09, 60 % des investissements de l'OCDE en Afrique ont bénéficié à trois pays : l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria. Les entreprises britanniques, françaises et américaines arrivent en tête des investisseurs des pays de l'OCDE en Afrique, ayant depuis longtemps fortement investi dans les industries extractives.

Les chiffres sur les apports d'IDE à l'Afrique en provenance de pays non membres de l'OCDE sont difficiles à obtenir. Si l'on en juge par les données fournies par dix banques centrales de pays africains aux équipes des *Perspectives économiques en Afrique* sur les apports d'IDE³, les pays de l'OCDE sont à l'origine de 83 % des opérations entre 2005 et 2010. Le Moyen-Orient arrive en deuxième position, devant les pays africains (investissements intra-africains). La Chine et l'Inde représentent environ 3 % des IDE vers ces dix pays africains, la seconde dépassant la première. Selon le bulletin statistique de la Chine, ce pays aurait investi 5.5 milliards USD en Afrique subsaharienne en 2008, soit 9.8 % de ses IDE. Si cette évolution traduit une augmentation par rapport à 2003 (70 millions USD), elle n'a pas duré, les flux retombant à 1.1 milliard en 2009 (FMI, 2011). L'essentiel de la progression chinoise observée en 2008 a bénéficié à l'Afrique du Sud, dont 20 % des actions de la Standard Bank ont été acquis par Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC).

Ces chiffres peuvent sembler faibles. Mais il faut replacer les données sur les flux d'IDE en provenance des pays émergents dans le contexte de l'aide financière globale que ces pays fournissent à l'Afrique, à travers un large éventail de mécanismes. Ainsi, les crédits à l'exportation occupent une place beaucoup plus conséquente dans les portefeuilles africains des économies émergentes que dans les pays de l'OCDE. D'une manière générale, les investissements d'entreprises privées de pays émergents en Afrique seront plus probablement comptabilisés comme des IDE que les opérations impliquant des entreprises publiques qui, parce qu'elles mettent en jeu tout un arsenal d'instruments financiers, ne rentrent pas dans cette catégorie.

Même s'ils restent pour l'essentiel attirés par les industries extractives, les investissements des pays émergents en Afrique - de plus en plus importants - pourraient s'imposer comme les moteurs du développement économique du continent. Plusieurs opérations de partenaires émergents en Afrique conjuguent extraction de ressources et construction de complexes industriels et des infrastructures nécessaires. Qui plus est, ces acteurs investissent de plus en plus dans d'autres secteurs et commencent à constituer des capacités manufacturières locales.

Les investisseurs africains sont eux aussi une source vitale d'IDE plus diversifiés. La plupart investissent dans des pays voisins et privilégient les industries manufacturières et les services plutôt que les produits de base. L'investissement intra-africain est donc à la fois le bénéficiaire et le moteur de l'intégration régionale et d'un développement économique en Afrique structurellement équilibré. La progression du volume des IDE intra-africains est de ce fait une évolution tout à fait positive.



L'Afrique du Sud reste la première source d'IDE intra-africains et le deuxième pays en développement à investir sur le continent, derrière la Chine. La part des économies africaines dans le total des IDE sud-africains a atteint pratiquement 11 milliards USD en 2008, soit 22 % (contre 5 % en 2000). En 2009, l'Afrique du Sud a investi 1.6 milliard USD dans d'autres pays africains, une attitude qui contraste avec la politique de désinvestissement qu'elle avait suivie en 2008 et signale le retour à une stratégie délibérée d'investissements étrangers en Afrique.

L'Afrique du Nord est la deuxième source d'IDE intra-africains. Le Fonds souverain libyen (Libyan Africa Portfolio Fund for Investment - LAP), doté d'un capital de plus de 5 milliards USD, investit dans toute une palette de secteurs dans de nombreux pays africains, directement et à travers ses filiales. L'égyptien Orascom détient lui aussi un portefeuille d'investissements très varié en Afrique, en particulier dans les télécommunications et le bâtiment. Le Maroc investit 55 % de ses IDE en Afrique du Nord, et la Tunisie 84 % (FMI, 2010a). Étant donné l'importance de cette région comme source d'IDE intra-africains, l'effervescence politique récente aura probablement à brève échéance un impact négatif sur ces flux.

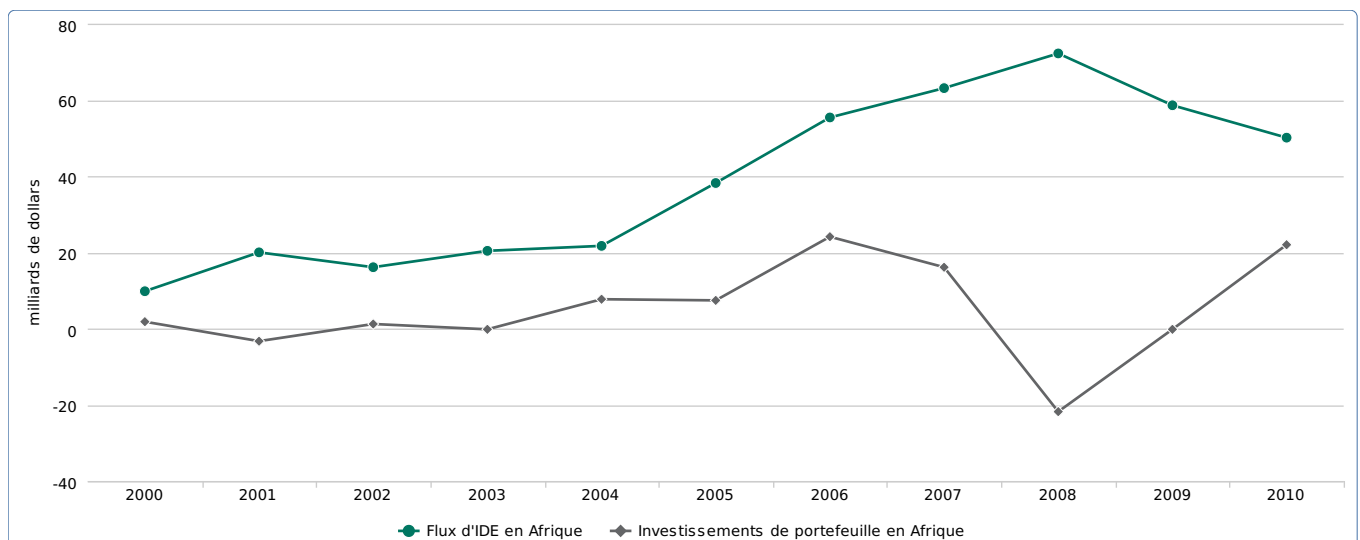
Les IDE en provenance de l'Afrique

Bien que l'investissement intra-africain gagne du terrain, il ne constitue pas encore la majorité des flux d'investissements étrangers émanant de l'Afrique. En 2000 et 2009, 63 % du total des IDE en provenance de l'Afrique ont été investis dans des pays de l'OCDE. En 2009, ce taux était passé à 56 % des 5 milliards USD de sorties d'IDE au total (Cnuced [2010a] et OCDE [sans date]). Si cet investissement est susceptible de jouer un rôle essentiel pour apporter de l'expertise au continent, à travers des acquisitions dans des économies plus avancées, le fait qu'il aille à des pays de l'OCDE et non à d'autres pays africains interdit d'exploiter à plein tout le potentiel du continent.

Investissements de portefeuille

La figure 2.3 montre que, par rapport aux apports d'IDE à l'Afrique, les investissements de portefeuille restent modestes - même s'ils tendent à augmenter. Alors qu'ils ne ressortaient qu'à 2 milliards USD en 2000 - ou 13 % des IDE cette année-là - les investissements en portefeuille ont commencé à jouer un rôle important en Afrique à partir de l'année 2004, où ils ont atteint un volume de 8 milliards USD (23 % des IDE). Les flux d'investissements de portefeuille vers l'Afrique ont culminé en 2006, à 24 milliards USD, avant de connaître une vraie dégringolade en 2008, à -22 milliards USD. Depuis lors, une reprise tout aussi brutale et impressionnante a eu lieu : les flux de portefeuille vers l'Afrique se sont établis à 22 milliards USD en 2010, soit 2 milliards de moins que leur record de 2006, atteignant l'équivalent de 30 % des IDE.

Figure 2.3 : Flux d'investissements directs et investissements de portefeuille en Afrique (milliards de dollars US courants)



Source : CNUCED pour IDE, FMI pour portefeuille.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411305>



L'Afrique du Sud est de loin le premier bénéficiaire des investissements de portefeuille en Afrique. Sur la période 2000-10, les flux qui lui étaient destinés ont représenté 128 % du total des apports à l'Afrique (ce qui s'explique surtout par les flux de portefeuille négatifs de la Libye sur la période, de 28 milliards USD). En 2010, l'Afrique du Sud a drainé 17.5 milliards USD de ces apports, soit 80 % du montant total pour le continent. L'Égypte a pour sa part reçu 8 milliards USD de flux de portefeuille (36 % du total) et la Libye a affiché des sorties nettes de 4 milliards USD, soit -18 % du volume total pour l'Afrique. Ce résultat est la conséquence des activités du fonds souverain libyen, qui est devenu un partenaire incontournable dans les investissements africains.

L'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) du FMI collecte des informations sur l'encours transfrontalier des titres de participation et de créance de 75 pays et territoires investisseurs (FMI, 2010b)⁴. En 2009, l'encours de ces 75 investisseurs en Afrique s'est établi à 150 milliards USD (72 % de titres de participation et 28 % de titres de créance). Ce ratio a été le même tout au long de la décennie. Les États-Unis avaient un encours d'investissements de portefeuille en Afrique de 66 milliards USD en 2009, soit 44 % du total de l'encours de tous les pays et territoires ayant répondu à l'enquête, devant le Luxembourg (19 milliards) puis, à égalité, Maurice et le Royaume-Uni (8 milliards chacun). Ce dernier chiffre reflète le rôle essentiel de Maurice comme porte d'entrée des investissements en Afrique.

Mis à part Maurice, qui est de loin la première source d'investissements de portefeuille intra-africains, la dynamique intra-africaine de ces investissements est semblable à celle des IDE : l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord sont les principales sources d'investissements. L'Afrique du Sud et l'Égypte sont les deux seuls pays du continent à avoir répondu à l'ECIP : elles détiennent respectivement 0.8 % et 0.2 % de l'encours total de portefeuille en Afrique.

Encadré 2.1. Évolution des politiques africaines d'investissement : un aperçu

L'évolution mondiale des IDE est souvent liée à celle des politiques d'investissement. Les apports d'IDE à l'Afrique ont considérablement augmenté depuis plusieurs décennies, de même que la libéralisation des politiques d'investissement – notamment en Afrique subsaharienne. Les réformes politiques sont cruciales pour instaurer un environnement propice aux investissements – intérieurs et étrangers – qui permettront aux gouvernements africains d'atteindre leurs objectifs de développement.

Ces dernières années, l'Afrique a davantage progressé que n'importe quelle autre région du monde dans les classements de la liberté économique, des pays comme le Rwanda faisant désormais partie des principaux réformateurs mondiaux (Indice de liberté économique de l'Heritage Foundation et Indice de la pratique des affaires de la Banque mondiale). Pourtant, dans bon nombre de pays africains, la réglementation est encore lacunaire, notamment au niveau du transfert de propriété et des titres fonciers, ce qui freine les investissements de meilleure qualité.

Les gouvernements africains ont pris un certain nombre d'initiatives politiques pour promouvoir les investissements et poursuivre la libéralisation de leurs cadres d'investissement.

Poursuivre la promotion et la facilitation de l'investissement :

l'Agence zambienne de développement (Zambia Development Agency – ZDA) a facilité la création de co-entreprises entre des investisseurs locaux et étrangers en proposant une facilité d'appariement des entreprises et en rationalisant le processus d'octroi des autorisations ;

le Mozambique a lancé des réformes pour renforcer la protection des investisseurs et l'encadrement législatif des partenariats public/privé (PPP), des concessions et des mégaprojets ;

le Rwanda, le Mozambique et l'Ouganda ont conforté leur arsenal législatif en étoffant le droit des sociétés ou en améliorant les textes existants, afin de faciliter la création d'entreprises ;

le Burkina Faso a créé l'Autorité de régulation des marchés publics, qui a pour mission d'améliorer la transparence des procédures de passation de marchés publics ;

la Namibie a adopté des mesures autorisant des institutions bancaires étrangères à ouvrir des succursales dans le pays ;

le Burundi a supprimé les procédures d'examen préalable pour les investisseurs étrangers.

Réformes de la politique fiscale :

l'Afrique du Sud a lancé un programme d'encouragement fiscal pour les investisseurs dans le secteur manufacturier ;

la Namibie a réduit l'impôt sur les sociétés non minières de 1 % (projet de loi 2010 sur l'impôt sur



le revenu) ;

le Burundi a octroyé des exonérations d'impôts pour les achats immobiliers en relation avec de nouveaux investissements et pour les biens acquis en vue de créer une entreprise ;

le Cameroun a supprimé la taxe sur l'immatriculation des entreprises avec le projet de loi 2010 sur les recettes.

Établissement de règles pour les investissements internationaux⁵ :

le Mozambique et l'Espagne ont signé un traité bilatéral d'investissement (TBI) ;

Maurice et l'Australie ont signé un traité fiscal.

Regain d'intérêt pour les investissements dans l'agriculture : L'Afrique, qui possède 60 % des terres agricoles non cultivées encore disponibles sur notre planète (McKinsey Global Institute, 2010), commence à attirer de gros investissements étrangers pour la production agricole. Plusieurs pays adoptent depuis peu des politiques visant à favoriser davantage d'investissements de meilleure qualité dans ce secteur :

le Burkina Faso a voté une loi de gestion des terres rurales qui garantit l'équité d'accès à ces terres et une résolution efficace des différends fonciers et ce, afin de renforcer la productivité agricole. Par ailleurs, le pays a rationalisé le transfert de propriété en autorisant le règlement des impôts afférents au service du cadastre ;

le Kenya a introduit un système d'assurance pour les pasteurs du Nord du pays.

Malgré toutes ces initiatives, les décideurs africains ont encore du mal à attirer des investissements plus importants et de meilleure qualité dans l'agriculture. À cet égard, les initiatives internationales peuvent aider les pouvoirs publics à concevoir des cadres politiques solides pour un investissement responsable dans l'agriculture : il s'agit notamment des Principes pour des investissements agricoles responsables et respectueux des droits, des moyens d'existence et des ressources publiés par la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ou des Directives d'application volontaire pour une gouvernance responsable de l'administration foncière des terres et d'autres ressources naturelles. D'autres instruments, comme le Cadre d'action pour l'investissement agricole (PFIA) de l'OCDE, peuvent également aider les gouvernements africains à améliorer la cohérence des investissements agricoles. Ces initiatives viennent compléter les avancées du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) visant à relancer les investissements pour développer le secteur agricole à travers le Programme pour le développement global de l'agriculture africaine (CAADP).

Globalement, les pays africains continuent de renforcer leurs cadres d'investissement. Conjugué à une gestion macroéconomique plus saine, ce facteur explique la résilience du continent face à la dernière crise financière mondiale. Les IDE constituent par ailleurs une source vitale de croissance et de développement pour les populations et les économies africaines, notamment parce qu'ils favorisent la création d'emplois, le transfert de technologie et de savoir et la diversification des exportations.

Source : Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique

Augmentation de l'aide destinée à l'Afrique

APD mondiale

Sous l'effet de la crise financière et de son impact profond sur les budgets publics des pays donateurs, les volumes mondiaux d'APD se sont légèrement tassés, passant de 121.5 milliards USD en 2008 à 120 milliards en 2009. Pour autant, l'APD en 2009 représente une part supérieure du revenu national brut (RNB) cumulé des membres du CAD, étant donné la dépression économique subie : elle s'est établie à 0.31 % en 2009, contre 0.30 % en 2008⁶. Ce taux sous-estime cependant l'augmentation considérable du financement du développement au sens strict. Hors allègements de dette⁷ et aide humanitaire, l'aide bilatérale à des programmes et des projets de développement a progressé de 8.5 % en termes réels. C'est une évolution conforme à une tendance observée depuis quelques années.

Aux sommets du G8 à Gleneagles et du Millénaire +5, en 2005, les donateurs ont pris des engagements précis d'accroissement de leur aide. Une fois traduits en chiffres par le secrétariat de l'OCDE, ceux-ci impliquent que les apports soient portés d'environ 80 milliards USD en 2004 à près de 130 milliards USD en 2010, à prix constants de 2004 - un montant qui représente 0.36 % du RNB estimé pour 2010. Face à l'impact de la récente



dépression économique sur le RNB nominal, l'OCDE estime désormais la valeur des engagements pris pour 2010 à 126 milliards USD environ (en dollars constants de 2004), soit 46 milliards de plus qu'en 2004. D'après les estimations⁸, les donateurs auraient fourni 108 milliards USD en 2010, soit 18 milliards de moins que la cible fixée au sommet de Gleneagles (en dollars de 2004).

Quoi qu'il en soit, l'augmentation de l'aide depuis 2004 est sensible : elle représente 28 milliards USD (en dollars de 2004) par rapport à la référence de 2004, le ratio APD/RNB passant sur la même période de 0.26 % à un niveau estimé de 0.32 %. C'est le plus fort accroissement en volume de l'APD sur une période identique et, contrairement à ce qui s'est passé en 2005-07, il ne s'explique pas par une augmentation marquée des allègements de dette. La progression persistante de l'APD le montre, les engagements en matière d'aide sont efficaces dès lors qu'ils sont étayés par des ressources adéquates, une volonté politique et des plans de dépenses contraignants s'étalant sur plusieurs années. À l'inverse des autres apports financiers à destination de pays en développement - en net recul depuis le début de la crise financière mondiale - l'APD continuera d'augmenter en 2010.

En ce qui concerne les autres types d'apports financiers internationaux, il faut souligner l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'aide au développement, avec des ressources supplémentaires et de nouvelles modalités d'intervention en Afrique. L'APD des 23 pays membres du CAD représente environ 90 % des flux d'aide mondiaux selon une estimation basée sur la méthode de comptabilisation du CAD. Le total des apports bruts émanant de pays non membres du CAD au titre de l'aide au développement a été estimé à 12 milliards USD en 2009. La Chine pourrait en fournir 2 à 3 milliards, la Russie 800 millions, l'Inde 500 millions, le Brésil 360 millions et l'Afrique du Sud 100 millions (Smith et Zimmermann, à paraître).

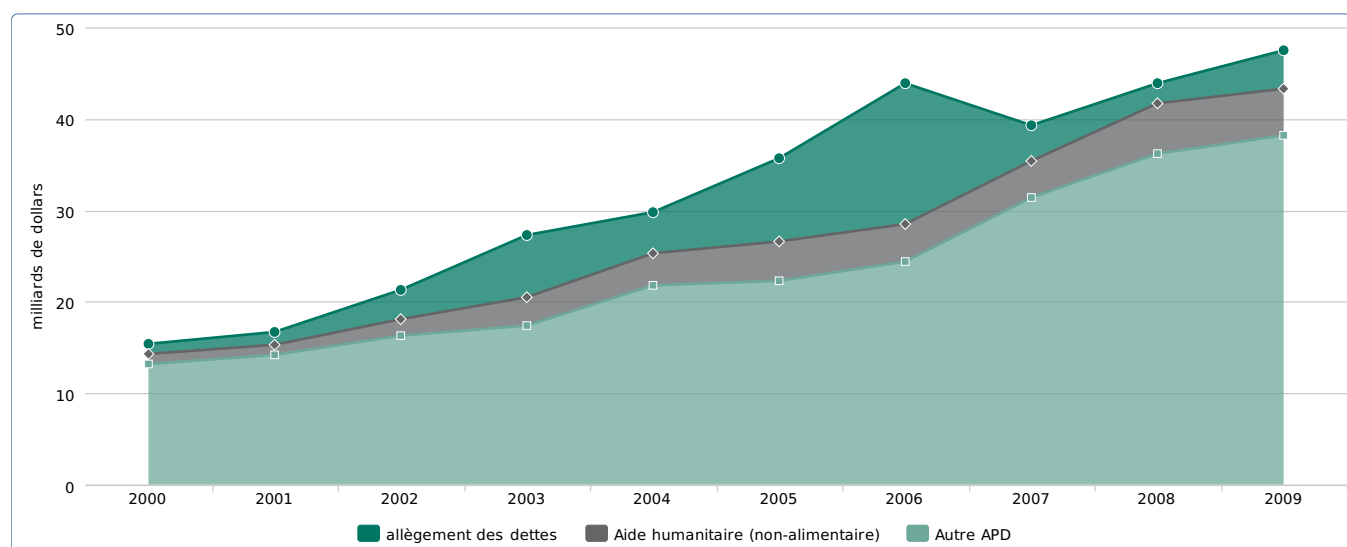
Afrique

L'APD accordée à l'Afrique ne cesse d'augmenter depuis dix ans : elle est passée de 15 milliards USD en 2000 à 30 milliards en 2004, puis à 48 milliards en 2009. Pour autant, les donateurs ne tiendront probablement pas leurs engagements pris à Gleneagles, en 2005. En termes réels (en dollars de 2004, la référence pour ces engagements), l'APD totale à l'Afrique en 2009 aura atteint 38 milliards USD et, selon les estimations, 42 milliards en 2010⁹, soit 13 milliards de moins (24 %) que l'objectif.

L'APD bilatérale nette des donateurs du CAD à l'Afrique est ressortie à 28 milliards USD en 2009, dont 25 milliards pour la seule Afrique subsaharienne. Cela représente une progression de 3 % en termes réels par rapport à 2008 pour la totalité du continent, et une augmentation de 5.1 % pour l'Afrique subsaharienne.

Les données du CAD révèlent une légère diminution de l'aide humanitaire, qui est passée de 5.5 milliards USD en 2008 à 5.2 milliards en 2009. Les allègements de dette bilatéraux ont doublé, de 2 milliards USD en 2008 à 4 milliards en 2009. Les autres apports d'APD ont augmenté, s'établissant à 38 milliards USD en 2009 contre 36 milliards en 2008 (figure 2.4).

Figure 2.4 : Versements nets d'APD à l'Afrique 2000-09 (milliards de dollars US courants)



Source : CAD/OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411324>



La Chine, dont la coopération avec l'Afrique progresse rapidement, fait partie des pays qui fournissent des ressources financières additionnelles au continent. Lors du 4^e Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), en novembre 2009, la Chine s'est engagée à fournir 10 milliards USD de prêts concessionnels aux pays africains. Elle a aussi promis d'octroyer des prêts spéciaux pour les petites et moyennes entreprises africaines (PME) à hauteur d'un milliard USD.

De son côté, l'Inde s'est engagée à aider le continent lors du premier sommet Inde-Afrique organisé en 2008 : elle a prévu de lui fournir à l'horizon de cinq à six ans 5.4 milliards USD de prêts et 500 millions USD de dons. Parmi les grandes initiatives annoncées, le projet de réseau Internet panafricain, le Mouvement d'approche technico-économique pour l'Afrique et l'Inde (*Techno-Economic Approach for Africa-India Movement - TEAM 9*), et le Programme spécial d'aide à l'Afrique du Commonwealth (*Special Commonwealth African Assistance Programme - SCAAP*).

En plus de la Chine et de l'Inde, le continent a bénéficié de la coopération au développement de l'Afrique du Sud, qui s'est élevée à 108.7 milliards USD sur l'exercice 2009/10. La quasi-totalité de la coopération au développement de ce pays concerne l'Afrique, avec une nette priorité accordée aux pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) (ou *Southern African Development Community - SADC*).

L'Arabie saoudite arrive en tête des pays arabes qui fournissent une aide à l'Afrique, avec 5.5 milliards USD d'APD brute en 2008. Le fonds de développement saoudien finance des projets d'investissement par des prêts concessionnels axés sur les infrastructures de transport et d'énergie (60 % des prêts), l'agriculture (18 %) et les secteurs sociaux (13 %). Les pays d'Afrique subsaharienne captent 28 % de ces prêts.

Le fait de ne s'intéresser qu'à l'aide au développement au sens strict (selon la définition de l'APD du CAD¹⁰) interdit de saisir la totalité des flux financiers accordés au titre du développement qui circulent entre l'Afrique et d'autres pays en développement. Le financement du développement par les économies émergentes en Afrique suit le plus souvent des modalités différentes de celles des partenaires traditionnels. Forts des principes de l'efficacité de l'aide, les donateurs du CAD ont passé les dix dernières années à mettre en pratique un certain nombre de règles strictes séparant l'aide au développement d'autres formes de coopération économique, comme les échanges et les investissements. L'aide « liée » - des fonds alloués au titre de l'aide au développement associés à des produits et services du pays donneur - a largement disparu, afin de promouvoir une concurrence équitable dans les contrats commerciaux et de garantir un meilleur rapport qualité/prix (CAD/OCDE [2001] et Programme d'action d'Accra [2008]). De leur côté, les partenaires de pays en développement poursuivent une stratégie différente qui conjugue intérêts commerciaux, objectifs de développement et modalités financières.

Ainsi, les crédits à l'exportation - qui ne relèvent pas de la définition de l'APD - jouent un rôle de plus en plus prééminent dans les relations entre le continent et ses partenaires de pays en développement. En 2006, le total des crédits à l'exportation accordés par la Chine a frôlé 1.2 milliard USD. Dans le cas de l'Inde, ces crédits ont augmenté entre 2004 et 2010, passant de 50 à 89 millions USD (Chanana, 2009). Les partenaires émergents recourent aussi aux « crédits mixtes », une offre de financement qui associe un prêt préférentiel et un prêt aux conditions du marché (Brautigam, 2010a). La Chine aurait accordé en moyenne 7.1 milliards USD par an de crédits de ce type entre 2007 et 2009 (Brautigam, 2010b). C'est là une estimation nettement supérieure à celle du CAD (1.9 milliard USD pour 2009), qui ne tient compte que des financements à conditions préférentielles.

La seconde partie de ce rapport sera l'occasion d'une discussion approfondie sur les partenaires émergents de l'Afrique et leurs relations de plus en plus dynamiques avec le continent. Les IDE et l'aide au développement émanant des partenaires émergents seront au cœur de l'analyse.



Notes

1. Jusqu'en 2009, toutes les données sont celles de la CnuCED (2010a) ; pour 2010, les estimations proviennent du FMI (2010a).
2. Pour l'Angola, le FMI avance un chiffre de 4.2 milliards USD en 2009. Pour les trois autres pays, les données sont identiques.
3. Djibouti, Gabon, Malawi, Maroc, Maurice, Nigeria, Ouganda, république du Congo, Rwanda et Tanzanie.
4. Pays et territoires ayant répondu à l'enquête : Allemagne ; Afrique du Sud ; Antilles néerlandaises ; Argentine ; Aruba ; Australie ; Autriche ; Bahamas ; Bahreïn ; Barbade ; Belgique ; Bermudes ; Brésil ; Bulgarie ; Canada ; Chili ; Colombie ; Costa Rica ; Chypre ; République tchèque ; Danemark ; Égypte ; Espagne ; Estonie ; États-Unis ; fédération de Russie ; Finlande ; France ; Gibraltar ; Grèce ; Guernesey ; Hong Kong, Chine ; Hongrie ; îles Cayman ; île de Man ; Inde ; Indonésie ; Irlande ; Islande ; Israël ; Italie ; Japon ; Jersey ; Kazakhstan ; Koweït ; Lettonie ; Liban ; Luxembourg ; Macao, Chine ; Malaisie ; Malte ; Maurice ; Mexique ; Norvège ; Nouvelle-Zélande ; Pakistan ; Panama ; Pays-Bas ; Philippines ; Pologne ; Portugal ; république de Corée ; République slovaque ; Roumanie ; Royaume-Uni ; Singapour ; Slovénie ; Suède ; Suisse ; Thaïlande ; Turquie ; Ukraine ; Uruguay ; Vanuatu et Venezuela.
5. Textes signés en 2010 mais non encore ratifiés.
6. Des données détaillées sont disponibles sur : stats.oecd.org/qwids.
7. Les allègements de dette ont été particulièrement importants en 2005 et 2006, en raison des mesures exceptionnelles prises dans le cadre du Club de Paris en faveur de l'Irak et du Nigeria, avant de reculer fortement.
8. Les chiffres de l'APD pour l'année 2010 n'étaient pas encore disponibles lors de la rédaction de ce rapport.
9. Voir la note 8.
10. Selon la définition du CAD, l'APD est constituée par « tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la Liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères suivants : *i*) émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ; et *ii*) sachant que chaque opération doit en outre : a) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ; et b) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 %) ». Voir <http://www.oecd.org/cad/stats/methodologie>.

Références

Banque mondiale (2011), Indice de la facilité de faire des affaires, francais.doingbusiness.org.

Brautigam, D. (2010a), China, Africa and the International Aid Architecture, Document de travail n° 107, Banque africaine de développement, Tunis.

Brautigam, D. (2010b), Chinese Finance of Overseas Infrastructure, document préparé pour le groupe d'étude OCDE-IPRCC Chine-CAD, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

CAD/OCDE (2001), Recommandation du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés, DCD/DAC(2001)12/FINAL, www.oecd.org/dataoecd/11/5/1915755.pdf, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

CAD/OCDE (2010), L'aide au développement a augmenté en 2009 et la plupart des donateurs atteindront les objectifs d'aide pour 2010, http://www.oecd.org/document/11/0,3746,fr_2649_37413_44995507_1_1_1_37413,00.html Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 14 avril.

Chanana, D. (2009), India's Transition to a Global Donor – Limitations and Prospects, Area: International Cooperation and Development ARI, 123/2010, Elcano Royal Institute of International and Strategic Studies, Madrid.

CNUCED (2010a), Foreign Direct Investment Data Series, accessible via UNCTADStats, unctadstat.unctad.org, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, mise à jour du 17 septembre 2010.



CNUCED (2010b), Rapport sur l'investissement dans le monde, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

CNUCED (2010c), Développement économique en Afrique – Rapport 2010 : La coopération Sud-Sud : l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

FMI (2010a), World Economic Outlook Database, Fonds monétaire international, Washington, DC, 6 octobre.

FMI (2010b), Coordinated Portfolio Investment Survey Database, www.imf.org/external/np/sta/pi/datarsl.htm, Fonds monétaire international, Washington, DC, dernière mise à jour : novembre 2010.

FMI (2011), New Growth Drivers for Low-Income Countries: The Role of BRICs, texte préparé par le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, Fonds monétaire international, Washington, DC.

Heritage Foundation (2011), 2011 Index of Economic Freedom, www.heritage.org/index/

International Strategic Analysis (2011a), Regional Report Sub-Saharan Africa March 2011, Cleveland.

International Strategic Analysis (2011b), South Africa Country Report March 2011, Cleveland.

McKinsey Global Institute (2010), Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies, <http://bit.ly/9DF7Dk>.

OCDE (sans date), International Direct Investment Database, accessible via OECD.StatExtracts, stats.oecd.org/Index.aspx, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, consulté le 25 mars 2011.

Programme d'action d'Accra 2008, <http://www.oecd.org/dataoecd/58/17/41202027.pdf>.

Smith, K. et F. Zimmermann (à paraître), "More Actors, More Money, More Ideas for International Development Co-Operation", Journal of International Development.

ThomsonReuters (2010), Africa M&A Surges to Record \$44 bln in 2010, af.reuters.com/article/investingNews/idAFJ0E70I0IZ20110119, consulté le 18 mars 2011.



Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale

Les échanges africains se sont rétablis après la crise économique mondiale, dopés notamment par la demande croissante émanant des marchés émergents. Le commerce dans le secteur des services a lui aussi progressé, signe du potentiel et des perspectives grandissants de l'Afrique dans les différents sous-secteurs.

L'année 2010 n'aura une fois encore pas permis d'avancées significatives dans les négociations commerciales internationales de Doha et la signature d'accords de partenariat économique (APE). L'aboutissement de ces discussions dépend des concessions que les parties en présence sont prêtes à concéder, où se mêlent des préoccupations en matière de marges de manœuvre politique, d'objectifs de développement et d'accès élargi aux marchés. Étant donné l'impasse de ces négociations, les accords de préférence commerciale – à l'instar de la loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (Agoa) et la coopération Sud-Sud avec des partenaires comme la Chine – suscitent un regain d'attention dans l'ordre du jour du développement et de la diversification en Afrique.

L'intégration régionale progresse sur le continent, grâce à des initiatives importantes comme les programmes minimum d'intégration (PMI) ou la rationalisation des communautés économiques régionales (CER). Certaines CER ont mis en place leurs propres zones de libre-échange (ZLE) quand d'autres s'efforcent d'y parvenir.

Malgré tout, la plupart se heurtent à de grosses difficultés : instabilité politique, absence de diversification économique, appartenances multiples et qui se recoupent, manque de moyens financiers pour soutenir le processus d'intégration et faible respect des protocoles et décisions convenus.

La croissance économique et le développement durable de l'Afrique sont fortement tributaires des infrastructures régionales de développement. Pour autant, la mise en œuvre d'un programme d'activités cohérent embrassant l'énergie, les transports et les communications fait partie des principales faiblesses de l'Afrique et sape sa compétitivité. Pour remédier à ces insuffisances et conforter la compétitivité régionale, le développement des infrastructures sur le continent doit s'attaquer aux problèmes de qualité, de quantité et de vétusté des équipements. Les différentes régions doivent redoubler d'efforts pour combler ce déficit d'infrastructures, en particulier dans le secteur des transports.

Bilan des négociations de Doha en 2010

À l'instar des années précédentes, l'Afrique n'a pas noté de véritables progrès en 2010 dans le cycle de négociations commerciales de Doha menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Censées avoir abouti en décembre 2005, ces négociations sont pratiquement au point mort depuis 2008. Aucune franche avancée n'a été obtenue en 2010, les réunions informelles n'ayant pas réussi à empêcher le report des négociations sectorielles. Quelques faits saillants ont cependant marqué l'année, comme l'accord général sur le commerce des bananes (GATB) (ou « accord bananes » ; BAfD, OCDE et CEA, 2010) et la progression des négociations sur le commerce du coton et les barrières non tarifaires (BNT). Le groupe Afrique s'est d'ailleurs fortement investi sur cette question des BNT (CEA et CUA, 2011).

Malgré le renouvellement des engagements pris au plus haut niveau lors du Forum économique mondial de Davos, en janvier 2011, pour faire aboutir les négociations de Doha, et face à l'arrêt quasi total des négociations, il est évident que les pays les moins avancés (PMA) ne pourront pas profiter d'une « récolte précoce »¹. Cette situation suscite des interrogations sur les gains, en termes de développement, auxquels une grande majorité de pays africains doivent renoncer et appelle à une réévaluation de la manière dont le cycle de Doha aborde les préoccupations de développement dans les négociations actuelles. En outre, si la marge de manœuvre politique n'est pas suffisamment reflétée dans l'engagement unique, à travers notamment des flexibilités appropriées, un traitement spécial et différencié et de réels engagements pour l'accès aux marchés des pays africains, l'aptitude des pays africains à œuvrer à la transformation économique structurelle et à tendre vers des objectifs d'industrialisation par le biais de leur programme commercial pourrait être gravement compromise à l'avenir.

L'impasse des négociations depuis 2005 a également déplacé l'attention sur d'autres formes de relations commerciales en Afrique. Les accords de préférence commerciale tels que la loi Agoa (encadré 3.1) et la coopération Sud-Sud avec d'autres économies en développement, comme la Chine, l'Inde et le Brésil, sont autant de mécanismes importants pour faire avancer le développement économique de l'Afrique et son programme de diversification.



Encadré 3.1. Revisiter les partenariats commerciaux actuels : une décennie de préférences commerciales selon les dispositions de la loi Agoa

La loi Agoa régit les relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique depuis 2000 et a obtenu un certain nombre de résultats tangibles. Les exportations de l'Afrique en direction des États-Unis ont augmenté, passant de 23 milliards de dollars (USD) en 2000 à 81 milliards en 2008 et ce, malgré l'exclusion de certains produits d'exportation majeurs du continent, comme le sucre, les arachides, les produits laitiers et le tabac. Pendant cette période, les investissements directs étrangers (IDE) et l'emploi ont eux aussi progressé, plus de 300 000 emplois ayant été créés en Afrique.

Malgré ces faits saillants, l'Agoa est souvent critiquée pour son incapacité à contribuer à une plus grande diversification commerciale, à la croissance et au développement. Les effets positifs de l'Agoa n'ont pas concerné de manière égale tous les pays ni tous les secteurs. Près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne éligibles en bénéficient actuellement mais seulement dans un nombre limité de secteurs. L'incapacité du continent à diversifier ses échanges de produits agricoles, qui représentent moins de 1 % des exportations au titre de l'Agoa, s'explique en partie par les quotas frappant le sucre, le tabac, les produits laitiers et les arachides. En outre et bien que l'Agoa ait été reconduite jusqu'en 2015, les incertitudes planant sur son avenir ont freiné les investissements nécessaires, ne laissant guère de temps à l'Afrique pour développer ses capacités de production et consolider les gains qu'elle retire de cet accord préférentiel.

Une prolongation de l'Agoa au-delà de 2015 donnerait suffisamment de temps aux investisseurs pour récupérer leur mise, réaliser des profits et exploiter ce faisant à plein les dispositifs de la loi. Mais les bénéficiaires de l'Agoa rencontrent d'autres problèmes, qui doivent être résolus. C'est le cas notamment de l'intensification de la concurrence depuis le démantèlement de l'Accord multifibres (AMF) en 2005, qui a ouvert le secteur de l'habillement aux pays asiatiques. Cela a entraîné une érosion des préférences, des désinvestissements et une poussée du chômage dans les pays où l'Agoa avait, au départ, favorisé une certaine industrialisation du secteur textile. Par ailleurs, l'Agoa n'a pas envisagé l'impact du retrait d'un pays africain de la liste des ses bénéficiaires sur les autres partenaires régionaux, qui peut détruire la chaîne de valeur régionale qui s'est mise en place. Enfin, l'Agoa n'a pas prévu de mécanismes de promotion de concepts novateurs pour les partenariats public/privé (PPP) en vue d'investir dans les infrastructures, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réformer le marché des services logistiques, surtout en ce qui concerne la réglementation des transports en Afrique.

Les impacts positifs, réels, qu'a pu avoir l'Agoa ne doivent pas occulter la nécessité de revoir ses dispositions pour tenir compte de ces difficultés. Cela permettrait de mettre davantage l'accent sur une meilleure intégration, une plus grande accessibilité et davantage de pérennité. Ce faisant, tous les pays d'Afrique subsaharienne pourraient profiter de ses dispositions et élargir leur gamme de produits d'exportation. Le nouveau texte devrait aussi réorienter les IDE vers l'agriculture, et non plus uniquement vers les secteurs du pétrole, du textile et de l'habillement. Il doit pour cela aider les bénéficiaires à se conformer aux normes et aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et à éliminer les contraintes pesant sur l'offre. Enfin, une diversification ciblée des exportations et des dispositions sur les limitations sectorielles pour éviter toute érosion commerciale à l'avenir devraient également faire partie de cette révision.

Source : CEA et CUA (2011) et Páez et al. (2010).

À l'instar des négociations de Doha, les discussions autour des APE n'ont guère progressé en 2010. Elles semblent toujours achopper sur les mêmes questions litigieuses qu'auparavant, dont la dimension « développement » des APE, les définitions de « l'essentiel des échanges commerciaux » et de la « nation la plus favorisée » (NPF), les taxes à l'exportation, l'intégration régionale, les restrictions quantitatives, les sauvegardes spéciales pour l'agriculture, la clause de rendez-vous et les règles d'origine (UA, 2010b).

Comme lors des négociations commerciales multilatérales, la manière dont ces questions litigieuses seront traitées dans un accord final conditionnera le recours stratégique à des politiques commerciales pour résoudre les problèmes de développement et d'industrialisation en Afrique. Ainsi, si les taxes à l'exportation sont bannies dans le cadre des APE, certains pays africains risquent de ne pas disposer d'une marge de manœuvre politique suffisante pour aborder la question des recettes et de la valeur ajoutée qui est au cœur de leurs objectifs en matière de politique fiscale et industrielle. Ils seront donc probablement amenés à élargir leur assiette fiscale pour intégrer cette perte de revenu. De même, une définition étroite de l'essentiel des échanges commerciaux et de la NPF pourrait limiter les possibilités de négocier de futurs accords commerciaux avec des tierces parties.



Ce faisant, cela pourrait freiner l'ancrage des politiques de transformation visant une croissance tirée par les exportations. Enfin, des règles d'origine qui interdisent le cumul de PMA africains, quelle que soit l'appartenance à tel ou tel APE, nuiront à la création d'une chaîne de valeur régionale. Ces règles affaibliront aussi l'impact des politiques d'intégration régionale qui visent à désenclaver certains pays, notamment par le biais de la facilitation des échanges.

À la lumière de ce qui précède, la conclusion d'APE complets à brève échéance paraît hautement improbable. Dans un document de position sur les APE (UA, 2010a), les pays africains ont signalé leur volonté d'évaluer la viabilité d'un accord APE en fonction de plusieurs alternatives : (i) repousser les APE et les subordonner aux processus d'intégration régionale ; (ii) reporter les négociations sur les APE jusqu'à ce que les négociations au sein de l'OMC concernant l'article XXIV de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) soient achevées ; (iii) étendre l'initiative « Tout sauf les armes » (TSA) à tous les pays africains au lieu de signer des APE ; (iv) améliorer le système de préférences généralisées (SPG) de l'Union européenne (UE) ; ou (v) suspendre les APE pour se concentrer sur l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud. Cette dernière alternative témoigne, une fois encore, de l'intérêt grandissant des pays africains pour des partenariats commerciaux et d'investissements avec les économies asiatiques et, notamment, la Chine (encadré 3.2).

Encadré 3.2. Coopération Sud-Sud : la montée en puissance des partenariats sino-africains

La coopération entre l'Afrique et la Chine se manifeste essentiellement à travers des partenariats pour le commerce, l'investissement et l'aide. Ces trois modalités sont souvent reliées entre elles, signe soit de leur complémentarité, soit de relations concurrentielles entre les deux parties. Ainsi, une grande partie des IDE chinois en quête de ressources (minerais et pétrole qui seront exportés ensuite en Chine) comportent un volet d'aide, à travers le développement d'infrastructures. De telles opérations ont concerné par exemple l'Angola et le Soudan. Bien qu'indispensable, le développement des infrastructures ne doit pas se faire au prix d'un épuisement des ressources et d'une dégradation de l'environnement. Des politiques visant un développement durable et ancrant les activités industrielles dans l'économie locale aideront à trouver un bon équilibre entre exploitation des ressources et industrialisation en Afrique.

Les IDE chinois dans le commerce de détail offrent un autre exemple de ces relations complémentaires/concurrentielles, à travers la présence et la commercialisation de produits chinois en Afrique. Dans certains pays africains – comme le Ghana et le Nigeria – cela s'est traduit par une préférence pour des produits chinois (produits manufacturés et denrées alimentaires), qui a entraîné un effet d'éviction des produits locaux et régionaux, même lorsque les produits chinois étaient de moins bonne qualité que ces produits locaux, car ils étaient moins chers. La balance commerciale penche ainsi en faveur de la Chine. Des règles claires favorisant la diversification régionale et la création de chaînes de valeur qui prémunissent contre une érosion des préférences pourraient contribuer à maximiser les avantages des relations commerciales sino-africaines sans pour autant menacer l'intégration régionale ni la sécurité des consommateurs.

Les IDE chinois en quête d'apprentissage et de marchés font aussi une percée remarquable dans le secteur des services. L'Afrique du Sud bénéficie ainsi de complémentarités, dans la mesure où elle possède les compétences de niveau international, en termes de marchés financiers, qui manquent aux sociétés financières chinoises qui, elles, disposent de marchés et de capitaux importants. Les sociétés financières sud-africaines profitent, en termes de capitaux, de cet investissement chinois et peuvent ainsi étendre leur activité à l'Afrique mais aussi aux marchés financiers d'autres pays en développement.

La coopération Sud-Sud entre la Chine et l'Afrique se heurte à plusieurs difficultés majeures. En premier lieu, il convient de s'assurer que la montée en puissance des échanges et des IDE chinois s'accompagne bien d'effets dans l'économie locale, à travers le renforcement des capacités et les partenariats. Dans le domaine de l'aide, l'Afrique doit formuler des besoins concrets qui aient un impact sur le développement durable au lieu de simplement privilégier le volume des apports dont elle bénéficie. Enfin, l'espace économique de l'Afrique pourrait reproduire les conditions du marché chinois dès lors que le continent est considéré comme un marché commun. Des opportunités d'échanges gagnant-gagnant de biens, de services et de capitaux entre ces deux marchés pourraient être identifiées, surtout si les dirigeants africains mettent effectivement l'accent sur le développement dans leur dialogue avec leurs homologues chinois.

Source : CREA (2010) et seconde partie de ce rapport.



Progression de l'intégration régionale en Afrique

L'intégration régionale reste un vecteur essentiel pour renforcer les perspectives de développement et de croissance du continent, notamment en dopant les échanges intra-africains et avec le reste du monde. Par conséquent, les dirigeants africains ont engagé un certain nombre d'initiatives, à travers différentes décisions de l'Union africaine (UA) visant à accélérer ce processus d'intégration régionale. Ils ont ainsi choisi de transformer l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine, de lancer le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), de rationaliser les CER à travers un moratoire sur la création de nouvelles communautés et de reconnaître seulement huit REC comme composantes de base de l'UA. La Commission de l'UA (CUA) met actuellement en œuvre le PMI pour s'assurer que toutes les CER appliquent bien les différentes étapes du traité d'Abuja en respectant les échéances prévues.

Les CER continuent de jouer un rôle significatif dans la concrétisation de la vision de l'intégration régionale en Afrique, en appliquant différents programmes. En termes d'intégration commerciale et des marchés, cinq CER ont lancé leurs ZLE : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun d'Afrique australe et orientale (Comesa), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). D'autres, comme la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad), œuvrent activement pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, la CAE et le Comesa ont instauré avec succès des unions douanières, depuis 2005 pour la première et depuis 2009 pour le second. La Cedeao prévoit de lancer la sienne d'ici 2015. En ce qui concerne la SADC et la CEEAC, la création d'une union douanière, initialement prévue en 2010, a été reportée à 2011. De leur côté, l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Cen-Sad et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) n'en sont pas encore là. Parallèlement, plusieurs CER envisagent d'harmoniser leurs ZLE pour constituer des espaces commerciaux plus vastes. L'initiative en cours d'une grande ZLE entre la SADC, le Comesa et la CAE illustre bien cette nouvelle tendance à l'unification des marchés infrarégionaux.

Malgré ces avancées, un certain nombre de CER rencontrent encore d'immenses difficultés qui freinent leurs progrès vers les étapes ultérieures du programme d'intégration. Cela obère aussi les perspectives de réalisation d'un marché commun à l'échelle du continent à relativement brève échéance. Plusieurs facteurs agissent comme autant de freins, que ce soit l'instabilité politique dans certains pays, l'absence de diversification économique, l'appartenance à plusieurs CER dont les zones se recoupent, le manque de moyens financiers pour relancer les processus d'intégration, l'absence d'intégration entre les politiques de développement nationales, régionales voire continentales, et la non-application des protocoles et décisions convenus au plan régional et africain.

La persistance de conflits aggrave la pauvreté sur le continent et rend encore plus difficile l'avancement du programme d'accélération de la croissance économique et du développement. Ces conflits font de nombreuses victimes mais entraînent aussi le déplacement de populations, augmentent le nombre de réfugiés et d'enfants soldats, aggravent les situations de précarité et d'exclusion sociale, détruisent les infrastructures socio-économiques et sapent les capacités institutionnelles.

L'absence de moyens financiers et de capacités suffisantes d'absorption freine toujours l'application des activités et des programmes d'intégration régionale au niveau des CER et d'autres organismes panafricains. Les contributions des pays de l'OCDE ne suffisent pas à financer ces activités et ces programmes. Dans une large mesure, les CER dépendent de l'aide extérieure pour ce faire. Enfin, les doublons au niveau des fonctions et des programmes – et l'appartenance à plusieurs CER des organismes panafricains et des organisations infrarégionales – pèsent lourdement sur les ressources limitées fournies par les pays de l'OCDE, ce qui contribue au manque de qualité des résultats obtenus.

Mise en œuvre du programme minimum d'intégration

En étroite collaboration avec les CER, la CUA a élaboré ce PMI. Celui-ci recouvre une série d'activités, de projets et de programmes à mettre en œuvre par les CER pour accélérer le processus d'intégration régionale et continentale. Plusieurs aspects clés de l'ordre du jour de l'intégration ont ainsi été jugés prioritaires : commerce, développement des infrastructures, libre circulation des personnes, paix et sécurité. La Conférence des ministres africains en charge de l'intégration régionale a validé le PMI, avant de le soumettre à l'assemblée de l'UA, qui l'a approuvé. La CUA a élaboré un plan d'action pour suivre la mise en œuvre du PMI. Mais ce plan se heurte à un certain nombre de difficultés et, notamment, au manque de financement. Pour autant, les organes chargés de son exécution (CER, pays membres et CUA) s'efforcent de mobiliser des ressources – sans oublier la proposition de l'UA de créer un fonds d'intégration qui aura vocation à soutenir les activités et les programmes du PMI. L'assemblée de l'UA a approuvé l'initiative et la CUA lancera prochainement une étude de faisabilité sur la constitution de ce fonds. Par ailleurs, les CER sont en train d'intégrer le plan d'action dans leurs propres programmes et de sensibiliser leurs pays membres à son existence.



Toutes les institutions panafricaines – CER comprises – œuvrent à l'accélération de la mise en œuvre d'activités et de programmes d'intégration régionale en Afrique. Cela se traduit notamment par la création, en cours, d'une zone tripartite de libre-échange entre les pays membres de la CAE, du Comesa et de la CDAA. L'encadré 3.3 revient sur les dernières évolutions dans ce domaine.

Encadré 3.3. Les futures zones de libre-échange de l'Afrique

Dans une volonté d'accélérer l'avènement de la Communauté économique africaine (CEA), instituée par le traité d'Abuja, les CER ont engagé un certain nombre d'activités et de programmes. Cela s'est traduit récemment par une décision des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Comesa, de la CDAA et de la CAE de créer une ZLE unique. Cette ZLE entre CER devrait permettre d'élargir les marchés africains, de développer le potentiel productif et de doper le commerce intracontinental. En ouvrant les frontières, elle simplifiera aussi le déplacement des hommes d'affaires d'une CER à l'autre. Parallèlement, elle rendra ce bloc économique et ce marché agrandi plus attractifs pour les IDE, surtout ceux qui sont motivés par des économies d'échelle.

Pour accélérer la constitution de ZLE inter-CER en Afrique, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Cenua) est en train de réaliser une étude. Il s'agit notamment d'analyser l'impact de ces nouvelles ZLE sur les économies africaines, d'évaluer les bénéfices et les coûts pour les pays et de jauger leurs effets sur l'efficacité et l'efficience des CER. Cette étude devra aussi réfléchir aux répercussions des ZLE inter-CER sur les APE que les pays africains sont en train de négocier avec l'UE. Ce faisant, ce travail aidera les pays à prendre des décisions informées en ce qui concerne leur participation à ce type de ZLE.



Développement des infrastructures régionales

Le développement des infrastructures régionales, en particulier dans le domaine des transports, des communications et de l'énergie, est indispensable à la croissance économique et au développement durable. En dépit d'efforts pour mettre en place un programme d'activités cohérent dans ces secteurs, l'Afrique reste marquée par la précarité de ses réseaux d'infrastructures. Cet état de fait renchérit considérablement les coûts de production et de transaction et sape de ce fait la compétitivité des entreprises.

Des études de diagnostic récentes montrent qu'en Afrique, les infrastructures sont responsables à plus de 50 % de l'amélioration des performances de croissance sur le continent et pourraient bien y contribuer davantage dans l'avenir. Les réseaux d'infrastructures africains prennent toujours plus de retard par rapport à ceux d'autres régions en développement, n'arrivant pas à développer des liaisons régionales ou à améliorer l'accès des ménages (Banque mondiale, 2010). Les mêmes études évaluent les besoins financiers pour développer les infrastructures à quelque 93 milliards USD par an sur la prochaine décennie. Même en intégrant les gains d'efficacité et les prévisions de dépenses nationales et extérieures, un déficit financier d'environ 31 milliards USD par an persistera, qui concerne pour l'essentiel le secteur de l'énergie.

La construction des infrastructures et le développement des services connexes indispensables ne suffiront pas, à eux seuls, à doper la croissance. L'investissement dans les infrastructures et les services doit donc aller de pair avec un appui à la réforme de la gouvernance et de la réglementation prévalant dans le secteur, mais aussi avec des mesures de facilitation commerciale, de manière à ce que les économies et les gains de temps réalisés puissent être répercutés aux utilisateurs finals.

Initiatives pour le développement d'infrastructures continentales

Les dirigeants africains sont convaincus depuis les années 1970 de l'importance de disposer d'infrastructures accessibles et efficaces pour favoriser l'intégration régionale en vue d'assurer un développement économique durable. Les années 1978 à 2000 ont vu le déploiement du programme de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (UNTACDA), complété par le Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne (SSATP). D'autres initiatives plus récentes sont venues prendre le relais, comme le cadre stratégique à moyen et long termes (MLTSF) du Nepad et le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (Pida).

Soucieux d'accélérer le développement des infrastructures en Afrique, la CUA, la Banque africaine de développement, le Nepad et les CER sont en train d'élaborer le plan d'action du Pida. Ce programme a pour objectifs de promouvoir le développement socio-économique et de lutter contre la pauvreté en Afrique à travers un meilleur accès aux réseaux intégrés d'infrastructures et de services au plan régional et continental.

Le bilan du développement des infrastructures en Afrique est mitigé, certains secteurs ayant nettement plus progressé que d'autres. La situation actuelle est globalement décevante avec, d'un côté, des infrastructures insuffisantes et de mauvaise qualité et, de l'autre, des services inefficaces et trop coûteux. Ainsi, 20 % seulement des routes seraient revêtues sur un réseau routier classé d'une longueur totale estimée à quelque 2.3 millions de kilomètres. *A contrario*, on estime qu'il faudrait en moyenne 7.6 kilomètres de routes pour 100 kilomètres carrés pour atteindre le niveau requis ou souhaité de développement socio-économique. Trois axes routiers transafricains (TAH 1, TAH 5 et TAH 7) ont vu le jour.

Par rapport aux routes, le tableau d'ensemble du réseau ferré n'est guère brillant. Actuellement, le réseau comprend près de 89 000 kilomètres pour une superficie d'environ 29.6 millions de kilomètres carrés, soit une densité d'environ 2.5 kilomètres pour 1 000 kilomètres carrés. C'est là un niveau bien inférieur à celui de l'Europe (40/1 000). Sur le continent, 14 pays n'ont ni réseau ferré national ni tronçons de lignes internationales. S'ajoutent à cela la vétusté et l'obsolescence technique de l'essentiel du réseau africain. De sorte que le fret ferroviaire dans les échanges intra-africains n'occupe qu'une place minime. De nouveaux investissements s'imposent pour améliorer la situation.

La part de l'Afrique dans le transport aérien mondial reste modeste, avec seulement trois grandes plateformes : Johannesburg, Nairobi et Addis-Abeba. South African Airways, Kenya Airways et Ethiopian Airlines sont les trois principales compagnies aériennes du continent. En 2004, l'Afrique a représenté environ 5.2 % du trafic mondial de passagers et près de 3.6 % du trafic mondial de marchandises. La même année, le transport aérien a créé 470 000 emplois sur le continent, soit des revenus estimés à 11.3 milliards USD (1.7 % du PIB de l'Afrique). Outre les opportunités d'emploi, le transport aérien de marchandises joue un rôle grandissant dans la compétitivité des produits locaux sur les marchés mondiaux – en particulier pour tous les produits à forte valeur qui se périment rapidement (issus de l'horticulture et de la floriculture, notamment) – surtout pour les pays enclavés.



Notes

1. Les négociations ministérielles commerciales dans le cadre de l'OMC suivent le principe de l'engagement unique, ce qui signifie qu'une fois les négociations conclues sur tous les aspects, les pays peuvent les adopter. Autrement dit, bien que des accords aient pu intervenir sur certains aspects des négociations, rien ne peut être appliqué tant qu'il n'y a pas accord sur les autres questions. Le principe de la « récolte précoce » a été proposé pour permettre aux PMA de commencer à profiter d'un premier consensus sur certains points, en reconnaissant que l'engagement unique peut prendre plus de temps que prévu (ICTSD, 2010).

Références

BAfD, OCDE et CEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économique et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, OCDE, Paris.

BAfD, OCDE et CEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2011*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économique et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, OCDE, Paris.

Banque mondiale (2010), *Infrastructures africaines : une transformation impérative*, Banque mondiale, Washington, D.C.

CEA et CUA (2011), *Rapport économique sur l'Afrique en 2011 : gérer le développement. Le rôle de l'État dans la transformation économique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.

CEA, BAfD et CUA (2010), *État de l'intégration régionale en Afrique : développer le commerce intra-africain*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.

CREA (2010), *Proceedings from the Conference on Africa-China Relations, 28-30 septembre*, Consortium pour la recherche économique en Afrique, Addis-Abeba.

CUA (2004), *The Mission, Vision and Strategic Framework of the African Union Commission (2004-2007)*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.

CUA (2006), *The Review of Millennium Development Goals and the Millennium Declaration: An African Common Position*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.

ICTSD (2010), "No Early Harvest for LDCs' Top WTO Priorities", *Bridges*, Vol. 14, No. 1, International Centre for Trade and Sustainable Development, Genève, p. 6.

Mkwezalamba, M. et E. Chinyama (2007), "Implementation of Africa's Integration and Development Agenda: Challenges and Prospects", *African Integration Review*, Vol. 1.

OUA (1991), *Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine*, Organisation de l'Unité africaine, Addis-Abeba.

OUA (2000), *Acte constitutif de l'Union africaine*, Organisation de l'Unité africaine, Addis-Abeba.

Páez, L., S. Karingi, M. Kimenyi et M. Paulos (2010), "A Decade (2000-2010) of African-US Trade under the African Growth Opportunities Act (AGOA): Challenges, Opportunities and a Framework for Post-AGOA Engagement", texte présenté lors de la Conférence économique africaine, Tunis, 27-29 octobre, www.uneca.org/atpc/work_in_progress.asp.

UA (2010a), "African Union Commission-Regional Economic Communities Common Position Paper on EPAs", Conférence des ministres du Commerce de l'Union africaine, 6e session ordinaire, 29 octobre - 2 novembre, Union africaine, Kigali.

UA (2010b), "EPA Negotiations Coordination Meeting Report", Conférence des ministres du Commerce de l'Union africaine, 6e session ordinaire, 29 octobre-2 novembre, Union africaine, Kigali.



Chapitre 4 : Développement humain

Ce chapitre s'intéresse à la réduction de la pauvreté en Afrique par rapport aux autres régions en développement. Il caractérise le statut et les tendances du développement humain sur le continent en s'appuyant sur l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud).

Avec la déclaration du Millénaire, adoptée en 2000, la communauté internationale s'est donnée un cadre pour la **lutte contre la pauvreté**, dans le but d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) précisent cet engagement à travers deux cibles : entre 1990 et 2015, réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar (USD) par jour et la proportion de la population qui souffre de la faim. Malgré des avancées, l'Afrique continue de progresser plus lentement que les autres régions en développement. Trois grands facteurs sont à l'origine de cette situation. Tout d'abord, l'Afrique ne connaît une croissance économique relativement soutenue que depuis les années 2000, de sorte que les taux moyens enregistrés depuis 1990 n'étaient pas suffisants pour avoir un impact tangible sur la pauvreté. Ensuite, la croissance en Afrique n'a pas été suffisamment forte dans les secteurs où les pauvres travaillent et là où ils vivent. Si les choses se sont améliorées dans bon nombre de pays depuis 1996, la croissance en Afrique a souvent été le fait de secteurs n'entretenant que des liens distendus avec le reste de l'économie et n'ayant, de ce fait, que des retombées limitées sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Enfin, les inégalités relativement profondes de l'Afrique témoignent que la croissance n'a bénéficié qu'à une frange limitée de la population, les pauvres n'en profitant guère. À cet égard, les politiques de lutte contre la pauvreté devront viser à une croissance économique soutenue et diversifiée, conjuguée à une réduction des inégalités.

Les limites du revenu national en tant que mesure des progrès du **développement humain** ont conduit le Pnud à élaborer son indice IDH en 1990, pour introduire une approche du développement centrée sur la personne. Même si l'Afrique est la lanterne rouge du classement de l'IDH 2010, une analyse des tendances sur la période 2000-10 révèle que, Zimbabwe excepté, tous les pays africains ont fait des progrès en termes de développement humain. L'Afrique subsaharienne est la région du monde qui affiche, en moyenne, la progression la plus rapide, avec une augmentation de 23 % de son IDH. Elle devance l'Asie du Sud, où l'IDH progresse de 17 % sur la période. Cette évolution s'explique par le relèvement du revenu par habitant dans les années 2000 dans la plupart des pays africains, mais aussi par les avancées concrètes obtenues dans l'accès à l'éducation et à des soins de santé de meilleure qualité. Par ailleurs, les progrès en termes de développement humain en 2010 par rapport à 2000 tiennent en partie à la faiblesse relative du niveau initial de l'IDH cette année-là, après un recul de l'indice pendant la décennie 1990.

Pour soutenir cette amélioration du développement humain, l'Afrique devra engager simultanément des actions sur plusieurs fronts au lieu de se concentrer sur un seul objectif. Ainsi, pour avoir un impact sur le développement humain, la croissance économique devra être à la fois mieux partagée et pro-pauvres. De même, l'investissement dans les secteurs sociaux ne se traduira par un développement humain durable que s'il se double d'efforts pour créer davantage de débouchés économiques pour des pans importants de la population. En outre, certains aspects du développement humain - comme l'égalité entre les sexes - s'amélioreront si les gouvernements africains optent pour des politiques volontaristes en la matière. À cet égard, la qualité de la politique économique sera sans doute aussi importante que les ressources mobilisées pour faire avancer la cause du développement humain en Afrique.

Croissance économique, inégalités et pauvreté : pourquoi l'Afrique progresse-t-elle si lentement ?

Lors du sommet du Millénaire de septembre 2000, qui a vu l'adoption des OMD, la communauté internationale s'est fixé pour but d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, en précisant cet engagement à travers deux cibles : premièrement, réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un USD par jour ; et, deuxièmement, réduire de moitié, sur la même période, la proportion de la population qui souffre de la faim. Pour identifier les progrès obtenus par rapport aux cibles fixées, mais aussi voir dans quelle mesure la croissance économique et les politiques socio-économiques influent sur le processus de réduction de la pauvreté, il est crucial de pouvoir mesurer la pauvreté.

Lorsque les cibles des OMD ont été fixées, l'indicateur retenu pour évaluer les progrès de la lutte contre la pauvreté a été celui de l'incidence de l'extrême pauvreté, mesurée en calculant la proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 1993. À l'issue de révisions des estimations des taux de change PPA, introduites fin 2007, le seuil de l'extrême pauvreté a été relevé à 1.25 USD en PPA de 2005. Cette mesure correspond au « taux de pauvreté » (*headcount ratio*).



Par leur complexité, le concept et la mesure de la pauvreté ont suscité des débats passionnés sur les méthodes de quantification employées, les seuils à utiliser pour comparer l'incidence de la pauvreté entre pays et les différents résultats obtenus en fonction des seuils et des méthodes.

Certains ont également affirmé que l'utilisation des données tirées d'enquêtes auprès des ménages pour mesurer la pauvreté rendait l'analyse des dynamiques de la pauvreté en Afrique délicate étant donné l'intervalle de temps séparant deux enquêtes. Les tentatives pour remédier à ce problème en s'appuyant sur d'autres méthodes et sources de données ne font pas l'unanimité¹.

Si l'on retient le seuil de pauvreté de 1.25 USD par jour en PPA de 2005, on constate que la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne a augmenté entre 1981 et 1996, passant de 54 % à 59 %. En 2005 (l'année la plus récente pour des données comparables), cette proportion est retombée à 51 % (Chen et Ravallion, 2008).

On voit donc qu'entre 1996 et 2005, le nombre de pauvres en Afrique a reculé de 8 %. Mais la crise économique mondiale qui sévit depuis 2007 pourrait avoir renversé cette tendance : en 2009 et 2010, respectivement 50 et 39 millions d'Africains supplémentaires auraient basculé dans la pauvreté (Ravallion, 2009a) par rapport à un scénario de référence reposant sur une absence de crise. Cette dégradation pourrait bien avoir freiné les avancées du continent observées avant le déclenchement de la crise.

La dynamique de la pauvreté semble refléter l'évolution des taux de croissance. Dans les années 1980, le revenu annuel moyen par habitant des pays africains de l'échantillon ressortait à 1 955 USD au taux de change PPA de 2005. En 1996, le revenu moyen par habitant avait régressé à 1 887 USD. En 2005, il atteignait 2 163 USD. Avec la crise économique, la croissance des pays africains a fléchi : le continent est passé d'un taux moyen de 6 % par an en 2006-08 à 2.5 % en 2009. L'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique* tablait sur une croissance autour de 4.5 et 5.2 % en 2010 et 2011 (BAfD, OCDE et CEA, 2010). Si l'on intègre l'accroissement démographique moyen de 2.5 % par an environ, on constate que le revenu par habitant pour 2009-10 s'est amélioré beaucoup plus lentement que sur la période 1996-2008. Le taux de croissance économique en 2009 suggère même une stagnation du revenu par habitant cette année-là.

Ces chiffres suggèrent que la pauvreté diminue lorsque le revenu par habitant augmente². À mesure qu'une croissance économique soutenue augmente le revenu par habitant, de plus en plus de personnes sortent de la pauvreté, toutes choses égales par ailleurs. D'où une réduction de la proportion de pauvres dans la population. Mais dans quelle mesure la croissance contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté en Afrique ? Pourquoi la pauvreté a-t-elle cédé plus lentement du terrain sur le continent que dans d'autres régions ?

Faute de données fiables suffisantes sur l'incidence de la pauvreté en Afrique et ses déterminants, rares sont les études à avoir abordé ces questions à l'échelle régionale. Des données quantitatives pointent trois explications de cette faible influence de la croissance économique en Afrique sur la pauvreté. Premier facteur, le fait qu'en dépit de la croissance observée sur la période 1996-2008, le rythme moyen en Afrique n'a pas été suffisamment soutenu pour avoir un impact aussi important sur la pauvreté que dans les autres régions. Ensuite, le processus de croissance en Afrique est plus faiblement corrélé à la lutte contre la pauvreté que dans les autres régions. Enfin, des inégalités relativement importantes conjuguées à un fort niveau de pauvreté ont freiné la lutte contre la pauvreté sur le continent.

Très tôt, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 1999) a tenté d'analyser la pauvreté sur le continent en s'appuyant sur des données quantitatives transversales. Elle a ainsi établi que l'Afrique devrait atteindre un taux de croissance de 7 % par an pour réaliser le premier OMD (réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015)³. Ce résultat suggère que si les pays africains mettent plus de temps que d'autres régions à atténuer la pauvreté, cela tient sans doute à des taux de croissance insuffisants. De fait, sur la période 2001-09, le taux moyen de croissance du continent est ressorti à 5.3 % par an. Seuls neuf des 53 pays d'Afrique - l'Angola, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Soudan et le Tchad - ont affiché des taux annuels moyens de croissance du PIB supérieurs ou égaux à 7 % (BAfD, OCDE et CEA, 2010). Conclusion, davantage de pays africains devront accélérer leur rythme de croissance pour permettre un impact plus substantiel sur la pauvreté.

Une analyse plus poussée de la relation entre croissance économique et réduction de la pauvreté en Afrique révèle que c'est dans la majorité des pays progressant le plus vite (dont le taux de croissance du PIB est supérieur à la moyenne africaine de 5.3 % sur la période 2001-09) que la croissance a eu l'impact le plus faible sur la pauvreté⁴. Sur les 44 pays pour lesquels nous disposons de données sur l'élasticité-croissance de la pauvreté, 14 obtenaient les taux de croissance soutenus tels que définis ici⁵ : l'Angola, le Burkina Faso, le Cap-Vert, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie. Seuls trois pays pourtant (Cap-Vert, Éthiopie et Ghana) - soit environ un



cinquième de ces pays à la plus forte croissance – présentent une forte élasticité-croissance de la pauvreté, définie comme une élasticité supérieure à la moyenne africaine, qui est de -1.717 (tableau 4.1). Aucun pays exportateur de pétrole ou de produits miniers dans le groupe de pays à la croissance la plus rapide n'affiche une forte élasticité-croissance de la pauvreté. À l'inverse, les pays producteurs de pétrole (bien que certains soient de petits producteurs) affichant une forte élasticité-croissance de la pauvreté ont des taux de croissance faibles.

Tableau 4.1 : Élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et aux inégalités (1.25 dollar US en PPP de 2005)

	Elasticité		Ratio de comparaison
	Croissance (1)	Inégalités (2)	(1)/(2) en valeur absolue
Asie de l'Est et Pacifique	-2.5	3.4	0.7
Europe de l'Est et Asie centrale	-4.0	6.4	0.6
Amérique latine et Caraïbes	-3.1	5.1	0.6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-3.2	4.9	0.7
Asie du Sud	-2.0	2.5	0.8
Afrique subsaharienne	-1.5	1.7	0.9
Afrique	-1.7	2.0	0.9

Source : D'après Fosu (2011).

La quatrième colonne fait apparaître la valeur absolue du ratio élasticité-croissance/élasticité-inégalités de la pauvreté. C'est un moyen comme un autre de montrer l'importance relative des deux. Une valeur inférieure à 1 signifie que l'impact des inégalités est supérieur à celui de la croissance.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413623>

La faible élasticité-croissance de la pauvreté indique que l'Afrique n'a pas été en mesure de réduire la pauvreté comme elle aurait dû le faire, même dans les quelques pays affichant un taux de croissance relativement soutenu. On voit par là que la croissance ne suffit pas à elle seule à faire reculer la pauvreté – d'où une nouvelle interrogation : pourquoi la croissance en Afrique est-elle si faiblement corrélée à la réduction de la pauvreté par rapport à d'autres régions ? Comme l'indique le tableau 4.1, l'Afrique subsaharienne est la région ayant en moyenne la plus faible élasticité-croissance de la pauvreté⁶ : son niveau est deux fois moins élevé qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, et il ne représente que les deux cinquièmes de l'élasticité de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale.

Ce manque de réaction de la pauvreté à la croissance économique tient probablement au fait que le processus de croissance génère des évictions, notamment parce qu'il n'entretient que peu de relations avec les secteurs et les activités où se situent les pauvres. Deux explications sont possibles : la croissance n'a pas concerné les secteurs où travaillent les pauvres (l'agriculture par exemple) ni les endroits où ils résident (les zones rurales), ou alors la croissance, en ne recourant pas à leur force de travail, ne les a tout bonnement pas concernés. On sait que la flambée des prix des carburants et des ressources minières ont fortement pesé sur le processus de croissance dans bon nombre de pays africains à forte croissance pendant la période 1996-2008, dans la mesure où ces produits constituent l'essentiel des exportations du continent (BAfD, OCDE et CEA, 2010)⁷. Ces produits – et notamment les carburants – relèvent d'industries « enclavées » qui, en faisant appel à des technologies à forte intensité de capital, ont tendance à exclure les pauvres. On voit donc que même une croissance rapide peut n'avoir qu'un impact limité sur la réduction de la pauvreté lorsqu'elle est le fait de secteurs déconnectés du reste de l'économie et, en particulier, des zones où se concentrent une grande quantité de pauvres. Ce manque d'impact crée un cercle vicieux, l'augmentation de la pauvreté réduisant encore un peu plus la capacité de la croissance économique à faire reculer ce fléau (Ravallion, 2009b).

Les pays ayant un fort niveau de pauvreté peuvent renforcer l'impact de la croissance sur la pauvreté par des stratégies qui privilégient les investissements dans les secteurs employant davantage les pauvres. La croissance doit aller de pair avec la création d'emplois, surtout dans les zones rurales où réside la majorité des pauvres, étant donné que l'emploi est le principal vecteur à travers lequel la croissance économique agit sur la pauvreté (Nkurunziza, 2007). Ce n'est pas ce qu'ont fait la plupart des pays africains dans le passé, même si la situation a



légèrement évolué dans certains cas. À cet égard, la tendance récente consistant à recentrer le développement économique en Afrique sur l'agriculture et le développement du secteur rural devrait avoir un impact supérieur sur la réduction de la pauvreté, dans la mesure où il fera de l'agriculture et de l'économie rurale des sources importantes de croissance.

Les inégalités économiques sont le troisième facteur inhibant l'influence de la croissance sur la pauvreté. L'impact de la croissance est supérieur dans les sociétés plus égalitaires, où les différents segments de la population en partagent de manière plus équitable les bénéfices. Dans des sociétés moins égalitaires, le surcroît de revenu engendré par la croissance économique est capté par un groupe restreint qui représente une part disproportionnée du revenu d'un pays. Dans un pays donné, la capacité de la croissance économique à réduire la pauvreté dépend du niveau des inégalités, dans la mesure où croissance et inégalités ont un effet contraire sur la pauvreté. Même si, globalement, l'Afrique présente la plus faible élasticité de la pauvreté par rapport aux inégalités en moyenne, comparée aux autres régions, la dernière colonne du tableau 4.1 montre que l'impact négatif des inégalités sur la pauvreté l'emporte sur l'impact positif de la croissance économique. Selon des estimations, 61 % des pays d'Afrique ont une élasticité de la pauvreté aux inégalités supérieure à l'élasticité de la pauvreté à la croissance – quatre des cinq niveaux les plus élevés concernant les pays d'Afrique du Nord (Fosu, 2011).

Sur la base de ces facteurs, les politiques de lutte contre la pauvreté uniquement centrées sur la croissance économique auront un impact plus faible sur la pauvreté dans les pays où les niveaux initiaux d'inégalités sont élevés et persistants. De fait, si le surcroît de revenu procuré par la croissance économique était équitablement réparti, réduisant l'impact négatif des inégalités sur la réduction de la pauvreté, les taux de pauvreté reculeraient plus rapidement qu'actuellement (Bigsten et Shimeles, 2003). On voit par là que, du fait de la persistance tendancielle des inégalités en Afrique subsaharienne sur la période 1981-2005, la lenteur du fléchissement des inégalités aide à comprendre pourquoi l'impact de la croissance sur la pauvreté est resté aussi faible. S'ils veulent accélérer le mouvement, les pays devront redoubler d'efforts pour accroître le rythme de la croissance tout en intervenant sur le front des inégalités.

Le développement humain en Afrique mesuré par l'indice de développement humain

De toute évidence, privilégier uniquement la croissance économique pour lutter contre la pauvreté est une stratégie inefficace. Les inégalités, de revenu et autres, sont elles aussi d'importants déterminants de la pauvreté et du bien-être. La tendance à axer le discours du développement sur l'augmentation du revenu national conduit à occulter plusieurs paramètres du développement humain – comme le fait d'être en bonne santé et d'accéder à une éducation de qualité, ou encore l'impartialité de la justice. Les limites du revenu national pour mesurer les progrès ont conduit le Pnud à créer son indice IDH en 1990, dans une volonté d'opter pour une approche du développement davantage centrée sur la personne. L'approche par les capacités introduite par Amartya Sen, l'un des concepteurs de l'indice IDH, sert de fondement théorique au paradigme du développement humain qui sous-tend l'indice⁸. Cet indice composite combine plusieurs dimensions du bien-être afin de mesurer les progrès : accès à l'éducation, santé et niveau de vie. D'autres indicateurs composites établis par les rapports sur le développement humain (RDH) du Pnud ont analysé les inégalités liées au sexe et la pauvreté multidimensionnelle. Dans l'édition 2010 du RDH, le Pnud a introduit de nouvelles méthodes de mesure et d'ajustement de l'indice IDH afin de mieux rendre compte des inégalités liées au revenu et au genre. L'encadré 4.1 revient en détail sur la construction de ces indicateurs, le tableau 4.2 présentant les valeurs de l'indice IDH et des autres indicateurs discutés dans l'encadré.

Encadré 4.1 : Construction de l'indice IDH et d'autres indicateurs

L'indice IDH est une mesure synthétique du développement humain sous trois paramètres essentiels : santé, éducation, et niveau de vie décent. Jusqu'à l'édition 2010 du RDH, la santé était mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; l'éducation était mesurée par la combinaison du taux d'alphabétisme des adultes (avec une pondération des deux tiers) et les taux bruts de scolarisation du primaire à l'université (avec une pondération d'un tiers) ; et le niveau de vie était mesuré par le PIB par habitant en USD PPA. Ces indicateurs étaient ensuite recalibrés pour avoir une valeur comprise entre 0 et 1. On obtenait alors l'indice IDH en calculant la moyenne simple de ces trois indicateurs⁹.

L'édition 2010 du RDH innove dans la manière de calculer l'IDH. Premièrement, la dimension « éducation » est désormais mesurée en termes d'années moyennes de scolarisation et d'années escomptées de



scolarisation, et non plus par les taux d'alphabétisme et de scolarisation. Ces deux nouveaux indicateurs sont alors agrégés en effectuant une moyenne géométrique. Ensuite, face aux critiques suscitées par la formule du cumul linéaire utilisée pour calculer l'IDH, qui rendait possible une substitution parfaite entre toutes les dimensions, le nouvel indice IDH s'appuie sur une moyenne géométrique pour obtenir la moyenne des trois sous-indices. Il n'y a donc plus de substituabilité parfaite entre les différents indicateurs du développement humain¹⁰. Globalement, le fait d'avoir adopté la moyenne géométrique produit des valeurs indiciaires plus faibles que dans les éditions précédentes du RDH. Mais l'impact sur les classements IDH est modéré, la plupart des pays conservant la même place.

Le RDH 2010 introduit l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI). Il est calculé comme la moyenne géométrique des moyennes géométriques de chaque dimension du développement humain figurant dans l'indice IDH traditionnel. Les inégalités dans chaque sous-indice sont calculées en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction du niveau d'inégalités qu'elle représente au sein de la population. Dans une situation d'égalité parfaite, IDH = IDHI. Lorsque les inégalités sont prononcées, l'IDHI est inférieur à l'IDH. Autrement dit, l'IDHI représente le niveau réel du développement humain tandis que l'on peut considérer l'IDH comme un indice de développement humain potentiel en l'absence de toute inégalité. C'est la différence entre les deux indices qui donne la position d'un pays par rapport à son potentiel dans une situation d'égalité parfaite (tableau 4.2)¹¹.

L'indice des inégalités de genre (IIG) a lui aussi été modifié. Construit sur l'ancien indice sexospécifique de développement (ISD), il est tiré des mêmes indicateurs qui servaient à calculer l'IDH mais avec une décomposition entre les composantes « hommes » et « femmes ». Ce nouvel indice fait appel à des indicateurs différents pour mesurer les désavantages des femmes dans trois paramètres : la santé de la reproduction (taux de mortalité maternelle et taux de fécondité des adolescentes) ; l'autonomisation (nombre de femmes siégeant au parlement et niveau d'études secondaires et supérieures constaté) ; et le marché de l'emploi (taux de participation des femmes au marché du travail). L'indice est obtenu à la suite d'une première agrégation des indicateurs par genre sur la base des moyennes géométriques, selon la procédure décrite pour les autres indices. Ces moyennes géométriques sont ensuite agrégées en faisant intervenir une moyenne harmonique entre les sexes¹².

Le tableau 4.2 rend compte des indices de développement humain des pays africains : IDH, IDHI et IIG. Il permet aussi d'analyser l'évolution de l'indice IDH pour apprécier l'évolution dans le temps du développement humain en Afrique.



Tableau 4.2 : Indices de développement humain

	IDH 1990	IDH 2000	IDH 2010	IIG 2008
Algérie	0.5	0.6	0.7	0.6
Angola	-	-	0.4	-
Bénin	0.3	0.4	0.4	0.8
Botswana	0.6	0.6	0.6	0.7
Burkina Faso	-	-	0.3	-
Burundi	0.2	0.2	0.3	0.6
Cameroun	0.4	0.4	0.5	0.8
Cap-Vert	-	0.5	0.5	-
République centrafricaine	0.3	0.3	0.3	0.8
Tchad	-	0.3	0.3	-
Comores	-	-	0.4	-
Congo	0.5	0.5	0.5	0.7
Congo, la République démocratique du	0.3	0.2	0.2	0.8
Côte d'Ivoire	0.4	0.4	0.4	0.8
Djibouti	-	-	0.4	-
Égypte	0.5	0.6	0.6	0.7
Guinée équatoriale	-	0.5	0.5	-
Éthiopie	-	0.2	0.3	-
Gabon	0.6	0.6	0.6	0.7
Gambie	0.3	0.3	0.4	0.7
Ghana	0.4	0.4	0.5	0.7
Guinée	-	0.3	0.3	-
Guinée-Bissau	-	0.3	0.3	-
Kenya	0.4	0.4	0.5	0.7
Lesotho	0.5	0.4	0.4	0.7
Libéria	-	0.3	0.3	0.8
Libye	-	0.7	0.8	0.5
Madagascar	-	0.4	0.4	-
Malawi	0.3	0.3	0.4	0.8
Mali	0.2	0.2	0.3	0.8
Mauritanie	0.3	0.4	0.4	0.7
Maurice	0.6	0.7	0.7	0.5
Maroc	0.4	0.5	0.6	0.7



Mozambique	0.2	0.2	0.3	0.7
Namibie	0.6	0.6	0.6	0.6
Niger	0.2	0.2	0.3	0.8
Nigéria	-	0.4	0.4	-
Rwanda	0.2	0.3	0.4	0.6
Sao Tomé-et-Principe	-	0.5	0.5	-
Sénégal	0.3	0.4	0.4	0.7
Sierra Leone	0.2	0.2	0.3	0.8
Afrique du Sud	0.6	0.6	0.6	0.6
Soudan	0.3	0.3	0.4	0.7
Swaziland	0.5	0.5	0.5	0.7
Tanzanie, République Unie de	0.3	0.3	0.4	-
Togo	0.4	0.4	0.4	0.7
Tunisie	0.5	0.6	0.6	0.5
Ouganda	0.3	0.3	0.4	0.7
Zambie	0.4	0.3	0.4	0.8
Zimbabwe	0.3	0.2	0.1	0.7
Afrique sub-saharienne	0.4	0.3	0.4	0.7
Afrique	0.4	0.4	0.4	0.7
Asie de l'Est et Pacifique	0.5	0.6	0.6	0.5
Asie du Sud	0.4	0.4	0.5	0.7
Amérique latine et Caraïbes	0.6	0.7	0.7	0.6
OCDE	0.8	0.9	0.9	0.3

Source : D'après PNUD (2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413642>

L'évolution de l'indice IDH montre que tous les pays africains – à l'exception du Zimbabwe – ont fait des progrès en termes de développement humain entre 2000 et 2010. Si le continent reste la lanterne rouge du classement par régions mondiales, les pays d'Afrique subsaharienne ont, en moyenne, le plus progressé sur la période. Leur IDH régional a effet grimpé de 23 %, soit plus que celui de l'Asie du Sud (17 %).

Cette amélioration en Afrique entre 2000 et 2010 est à imputer à trois grands facteurs. Tout d'abord, la plupart des pays africains ont bénéficié d'une croissance économique plus soutenue dans les années 2000 que dans la décennie 1990. Dans la mesure où le niveau de revenu est une composante de l'indice IDH, l'augmentation du PIB se traduit jusqu'à un certain point par un développement humain supérieur. Ensuite, les pays ont effectivement marqué des points dans les deux autres dimensions du développement humain. L'accès à l'éducation et la qualité des soins se sont améliorés dans la plupart des pays d'Afrique, sous l'effet de l'augmentation des investissements dans les secteurs sociaux depuis dix ans. Pratiquement tous les pays affichent donc un indice IDH en 2010 supérieur à celui de 2000. En tête, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Éthiopie, le Mozambique, le Burundi, le Mali, le Niger et l'Ouganda. L'IDH a progressé de plus de 20 % sur la période dans tous ces pays.



Enfin, cette nette amélioration sur le front du développement humain résulte en partie d'un rebond logique après les déconvenues économiques et sociales des années 1990. L'Afrique est la seule région du monde à avoir connu une dégradation du développement humain entre 1990 et 2000, puisque l'indice IDH moyen était passé de 0.354 à 0.319. Sur cette période, onze pays sur les 35 pour lesquels des données étaient disponibles ont vu leur indice IDH reculer. L'instabilité politique – et la dégradation concomitante en termes de revenu, de santé et d'éducation – explique en partie cette évolution dans plusieurs pays. En Afrique australe, le recul du développement humain observé dans les années 1990 pourrait être lié à l'épidémie du sida qui a ravagé cette région plus fortement que n'importe quelle autre région d'Afrique avant que la situation ne soit plus ou moins stabilisée dans les années 2000. En RDC, dans la république du Congo, au Lesotho, en Afrique du sud et en Zambie, l'indice IDH a progressé en 2010 par rapport à son niveau de 2000 mais il reste inférieur aux valeurs de 1990.

Logiquement, l'introduction des inégalités dans le calcul de l'indice IDH réduit systématiquement la valeur de l'indice traditionnel du développement humain, même si les classements entre les deux indices ne sont pas sensiblement modifiés. L'écart entre l'indice IDH et l'indice IDHI s'avère plus prononcé dans les pays fortement inégalitaires. Alors qu'en moyenne, l'Afrique obtient les indices IDH et IDHI les plus faibles, l'écart entre les régions du monde est plus marqué pour l'indice IDHI, signe que les inégalités sont plus généralisées en Afrique qu'ailleurs. Ainsi, alors que l'Afrique obtient un indice IDH moyen inférieur de moitié à celui des pays de l'OCDE, son indice IDHI n'est que le tiers de celui de ces pays. On observe les mêmes différences quand on compare l'Afrique à d'autres régions en développement : l'indice IDH (IDHI) de l'Afrique représente respectivement deux tiers et la moitié de la valeur de l'Asie de l'Est et de la région Pacifique. Ces résultats confirment les conclusions selon lesquelles les inégalités ont un effet négatif important sur le développement humain. Pour conclure sur une note positive, on voit bien que l'Afrique pourrait nettement améliorer sa situation en s'attaquant aux inégalités.

L'IIG révèle que certains pays d'Afrique s'en sortent bien mieux pour ce paramètre que dans les autres aspects du développement humain. Sur les 169 pays figurant dans les classements IDH et IIG, le Burundi – l'un des pays les plus pauvres du monde – a progressé de 87 places dans l'indice IDH, passant du 166^e au 79^e rang. Ce résultat est à imputer principalement à un faible taux de fécondité des adolescentes et à la présence relativement importante de femmes parmi les députés. Le Rwanda, Maurice et le Mozambique font partie des pays qui ont remarquablement progressé en termes d'égalité des genres. On voit par là qu'il est possible d'obtenir des améliorations sensibles sur certaines paramètres du développement humain même dans des pays très pauvres, puisqu'elles n'imposent pas forcément la mobilisation de ressources financières dont ces pays manquent.

Globalement, le développement humain progresse en Afrique, même s'il reste encore beaucoup à faire pour rejoindre les niveaux atteints par les autres régions. Par conséquent, les améliorations en Afrique devront se concrétiser beaucoup plus vite qu'ailleurs si le continent veut rattraper son retard. Comme l'illustre l'amélioration de l'indice IIG au Burundi, au Rwanda, à Maurice et au Mozambique, l'Afrique peut obtenir des résultats rapides en la matière en privilégiant au moins les dimensions qui ne nécessitent pas des investissements financiers impossibles. Ainsi, l'augmentation du nombre de femmes dans les institutions publiques peut être concrétisée relativement rapidement, comme l'ont prouvé le Burundi et le Rwanda. Il revient aux dirigeants des pays africains de faire ce choix politique. En outre, les efforts consentis par plusieurs pays africains depuis dix ans pour améliorer leurs indicateurs sociaux en investissant lourdement dans l'éducation et la santé porteront leurs fruits à terme. S'ils sont maintenus dans la durée, alors l'Afrique augmentera ses chances de combler son retard de développement humain par rapport aux autres régions en développement. Bien sûr, les progrès seront relativement lents dans certains domaines. Ainsi, l'augmentation du revenu par habitant à un niveau suffisant pour qu'elle ait un impact concret sur la pauvreté prendra du temps. Il en va de même pour la réduction des inégalités – d'autant que cela exigera d'arriver à équilibrer les attentes de groupes sociaux aux intérêts opposés.

Il convient de souligner qu'une intervention isolée sur l'un ou l'autre des facteurs évoqués ici ne suffira pas à améliorer durablement le développement humain en Afrique. Des actions simultanées sur plusieurs fronts seront indispensables pour réussir. La croissance économique aura en effet un effet positif sur le développement humain si elle concerne tous les pans de la société et favorise les pauvres, ce qui signifie que les politiques de croissance devront diversifier les processus susceptibles de bénéficier à un maximum de gens. De même, l'investissement dans les secteurs sociaux ne se traduira par un développement humain durable que s'il est conjugué à des efforts visant à créer davantage de débouchés économiques pour des pans importants de la population. En outre, certaines dimensions du développement humain – comme l'égalité des sexes – n'évolueront pas, même si les pays arrivent à relancer la croissance et à réduire les inégalités de revenu, tant que les gouvernements n'adopteront pas une politique volontariste en la matière. À cet égard et parallèlement aux ressources allouées pour l'amélioration du développement humain, la qualité des politiques économiques sera déterminante pour permettre aux pays africains de progresser effectivement.



Notes

1. Voir, par exemple, l'analyse de Pinkovskiy et Sala-i-Martin (2010) ainsi que les critiques et la réponse qu'elle a suscitées : blogs.worldbank.org/african/is-african-poverty-falling et www.salaimartin.com/academics-and-books/65-altres/552-response-to-martin-ravallion-and-the-world-bank.html.
2. Voir aussi Dollar et Kraay (2002) à propos de l'impact positif de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté.
3. Le fait que des études aussi influentes que celles de la CEA (1999) ou les travaux d'Ali et Thorbecke (2000) et Fosu (2008, 2010) ne s'appuient que sur un échantillon de 16 pays avec, pour chacun, un seul point de données pour la pauvreté urbaine et rurale, témoigne de la pénurie de données disponibles.
4. Les résultats présentés au tableau 4.1 reposent sur un modèle de pauvreté spécifié de la façon suivante : la croissance du taux de pauvreté est modélisée comme une fonction négative de la croissance du revenu et une fonction positive de la croissance des inégalités, inégalités initiales, mesurées par le coefficient de Gini mais aussi comme le ratio du seuil de pauvreté par rapport au revenu. La réduction de la pauvreté dépend de l'interaction entre la croissance du revenu et le niveau initial d'inégalités ; la croissance du revenu et le ratio du seuil de pauvreté par rapport au revenu ; la croissance des inégalités et le niveau initial d'inégalités ; et la croissance des inégalités et le ratio du seuil de pauvreté par rapport au revenu (Fosu, 2011). L'importance de ces facteurs est déterminée de façon empirique et représentée par les élasticités de la pauvreté au revenu et aux inégalités (tableau 4.1). Ces élasticités sont définies comme le ratio de l'évolution en pourcentage de la pauvreté (P0) par rapport à l'évolution en pourcentage du revenu par habitant exprimé en PPA de 2005, et comme le ratio de l'évolution en pourcentage de la pauvreté par rapport à l'évolution en pourcentage des inégalités mesurée par le coefficient de Gini (données de la Banque mondiale, 2010b).
5. Ces élasticités ont été estimées à partir d'un nombre limité d'enquêtes auprès des ménages dans chaque pays. Elles doivent donc être considérées comme une simple présomption de la solidité de la relation entre croissance économique, inégalités et réduction de la pauvreté. De même, étant donné que le cadre temporel pendant lequel nous disposons de données diffère d'un pays à l'autre, toute comparaison de ces élasticités exige une certaine prudence.
6. Voir aussi Banque mondiale (2010a).
7. La croissance des pays non exportateurs de produits miniers a elle aussi été soutenue, mais plus volatile.
8. Pour une discussion approfondie sur l'origine de l'indice IDH et la théorie sous-jacente, voir Fukuda-Parr et Kumar (2003).
9. Les indicateurs de dimension ont été recalibrés en indices en appliquant la formule suivante : $(\text{valeur actuelle} - \text{valeur minimale}) / (\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale})$, où des valeurs maximales et minimales servent de balise à chaque indicateur. Ainsi, la balise maximale pour le taux d'alphabétisme des adultes était de 100, pour une balise minimale de zéro. Les valeurs minimales ont été considérées comme des valeurs de « subsistance » ou des zéros « naturels » : dans l'édition 2010 du RDH, la valeur minimale pour l'espérance de vie est de 20 ans ; elle est de zéro pour les deux variables relatives à l'éducation ; et elle est de 163 USD pour le revenu national brut (RNB) par habitant (Pnud, 2010).
10. Ces évolutions méthodologiques ont suscité de vifs débats (voir par exemple aidwatchers.com/2010/12/page/2/ et hdr.undp.org/fr/devhumain/parlons-dh/2010-12a/).
11. Le calcul de l'IDHI s'inspire de la famille des mesures de l'inégalité d'Atkinson (1970). Pour plus de détails, voir la Note technique 2 dans Pnud (2010).
12. Les taux de mortalité maternelle et de fécondité des adolescentes sont codés « sans objet » pour les hommes. Pour plus d'informations sur le calcul des moyennes des sous-indices, voir la Note technique 3 dans Pnud (2010).



Références

- Ali, A.-A. et E. Thorbecke (2000), "The State and Path of Poverty in Sub-Saharan Africa: Some Preliminary Results", *Journal of African Economies*, Vol. 9, Supplement 1, Oxford University Press, Oxford, pp. 9-40.
- Atkinson, A. (1970), "On the Measurement of Inequality", *Journal of Economic Theory*, Vol. 2, No. 3, pp. 244-263.
- BAfD, OCDE et CEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2010a), *Rapport de suivi mondial 2010 : les ODM après la crise*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2010b), POVCAL Online 2010, outil en ligne de mesure de la pauvreté, mis au point par le Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, Banque mondiale, Washington, D.C. iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povcalSvy.html
- Bigsten, A. et A. Shimeles (2003), "Prospect for Pro-Poor Growth Strategies in Africa", *WIDER Research Paper*, No. 42/2004, UNU-WIDER, Helsinki.
- CEA (1999), *Rapport économique sur l'Afrique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Chen, S. et M. Ravallion (2008), "The Developing World is Poorer than We Thought, but No Less Successful in the Fight against Poverty", *Policy Research Working Paper*, No. 4703, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Dollar, D. et A. Kraay (2002), "Growth is Good for the Poor", *Journal of Economic Growth*, Vol. 7, No. 3, pp. 195-225.
- Fosu, A. (2008), "Inequality and the Growth-Poverty Nexus: Specification Empirics Using African Data", *Applied Economics Letters*, Vol. 15, No. 7, pp. 563-566.
- Fosu, A. (2010), "Income Distribution and Growth's Ability to Reduce Poverty", *The American Journal of Economics and Sociology*, Vol. 69, No. 3, pp. 1034-1053.
- Fosu, A. (2011), "Growth, Inequality, and Poverty Reduction in Developing Countries: Recent Global Evidence", Working Paper, No. 2011/01, UNU-WIDER, Helsinki.
- Fukuda-Parr, S. et A.-K.-S. Kumar (dir. pub.) (2003), *Readings in Human Development*, Oxford University Press, Oxford.
- Nkurunziza, J.-D. (2007), "Generating Rural Employment in Africa to Fight Poverty", in Ocampo, J.-A. et K.-S. Jomo (dir. pub.), *Towards Full and Decent Employment*, Orient Longman Publisher, Hyderabad, pp. 158-190.
- Pinkovskiy, M. et X. Sala-i-Martin (2010), "African Poverty is Falling... Much Faster than You Think!", *NBER Working Paper*, No. 15775, NBER, Cambridge, MA.
- PNUD (2010), « La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain », *Rapport sur le développement humain 2010*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Ravallion, M. (2009a), "The Crisis and the World's Poorest", Special Report, Banque mondiale, Washington, D. C., pp. 16-18.
- Ravallion, M. (2009b), "Why Don't We See Poverty Convergence?", *Policy Research Working Paper*, No. WPS4974, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Young, A. (2009), "The African Growth Miracle", Working Paper, Department of Economics, LSE, Londres.



Chapitre 5 : La gouvernance politique

L'année 2010 aura été marquée par une recrudescence des manifestations populaires, signe de l'ampleur des revendications, économiques et autres, d'une grande partie de la population africaine. Mais c'est aussi une année où la violence a reflué. L'indicateur PEA des violences non étatiques en 2010 a perdu 40 % par rapport à son niveau de 2009. Qui plus est et malgré l'augmentation du nombre des manifestations, les autorités restent sur la tendance d'une plus grande modération, déjà observée en 2009 – ils font moins appel à la violence et à des mesures de répression politique (interdictions de la presse et des manifestations, etc.) – et sont nettement moins agressifs qu'en 2008. Freedom House continue pourtant de classer 20 pays africains dans la catégorie des pays « non libres ».

Des élections ont été organisées dans 13 pays en 2010. L'apogée de cette année électorale a été atteint avec le scrutin présidentiel qui s'est paisiblement déroulé en Guinée, mettant fin à une crise constitutionnelle provoquée par le coup d'État de 2008. Les perspectives d'une nouvelle guerre civile en Côte d'Ivoire à la suite d'un scrutin présidentiel contesté ont marqué le point bas de 2010.

Le premier trimestre 2011 a été l'un des plus agités de toute l'histoire africaine. En Tunisie et en Égypte, des révoltes populaires pacifiques ont conduit au renversement de gouvernements autoritaires au pouvoir depuis des années. La Libye voisine s'est enfoncée dans une guerre civile qui a provoqué une intervention militaire de forces internationales. Personne ne peut vraiment dire comment la situation va évoluer dans ces trois pays et chez leurs voisins, ni quelles répercussions ces événements auront en dehors de l'Afrique du Nord. L'année 2011 verra un nombre record d'élections se dérouler en Afrique, avec 28 scrutins nationaux dans 20 pays. L'un des événements électoraux majeurs s'est déroulé en janvier, au Soudan, où s'est tenu régulièrement un référendum en faveur de la partition du Nord et du Sud du pays, prévue en juillet 2011.

Ce chapitre prend les événements du début de 2011 pour décrire le paysage politique de l'Afrique en 2010. L'analyse est basée sur un ensemble de données couvrant les tensions civiles sur une période de 15 ans (sous la forme de grèves, de manifestations et de victimes de la violence par des acteurs non-gouvernementaux) et les réponses du gouvernement (sous la forme de violence, arrestations, interdictions, couvre-feux, états d'urgence et mesures de répression, ainsi que la levée de l'interdiction, la libération de prisonniers politiques et d'autres mesures d'assouplissement) dans 25 pays africains¹ (voir la section sur la méthodologie de l'annexe statistique pour plus de détails). L'analyse se fonde également sur les mesures de liberté et démocratie de Freedom House et Reporters sans frontières.

Manifestations populaires, violence et conflits

Certains événements de la fin de l'année 2010 et du début de l'année 2011 peuvent être interprétés comme la conclusion de processus à l'œuvre depuis plusieurs années. L'année 2010 aura été marquée par une recrudescence de manifestations populaires, signe de l'ampleur des revendications, économiques et autres, d'une grande partie de la population africaine. En septembre 2010 au Mozambique, d'importants cortèges mobilisés contre le coût de la vie ont paralysé la capitale Maputo pendant plus d'une semaine. Face à la flambée des cours des carburants et des denrées alimentaires (qui pèsent lourd dans le panier de consommation moyen des Africains) entamée au second semestre 2010 et qui ne donne pas de signes d'essoufflement, les risques de voir ces mouvements se multiplier en 2011 sont réels.

En 2010, l'indicateur PEA des manifestations a atteint un niveau record depuis 2006 et son deuxième pic depuis le lancement de la série chronologique en 1996 (figure 5.1). Les grèves analysées dans l'échantillon sont motivées par des événements de plus grande portée que dans les années précédentes. On dénombre ainsi nettement plus de grèves rassemblant plus de 5 000 personnes², ce qui témoigne de l'exacerbation des tensions sociales et de la capacité de la société civile à mobiliser. Ces grandes manifestations – et surtout les récentes révolutions en Afrique du Nord – soulignent aussi le rôle incontournable des nouveaux médias et des technologies de la communication dans l'organisation sociale.

Mais l'année 2010 aura aussi marqué un reflux de la violence : l'indicateur PEA sur les violences non étatiques a reculé de 40 % par rapport à son niveau de 2009 (pour les 25 pays de l'échantillon). Ce phénomène, conjugué au regain de manifestations populaires, est le signe d'une évolution positive vers une expression plus pacifique et plus démocratique des attentes, qui augure bien du développement de l'Afrique. Le recours à la grève et aux manifestations pour exprimer le mécontentement social ou réclamer des services publics de meilleure qualité et de meilleures conditions de vie, pourrait être un réel vecteur de développement.

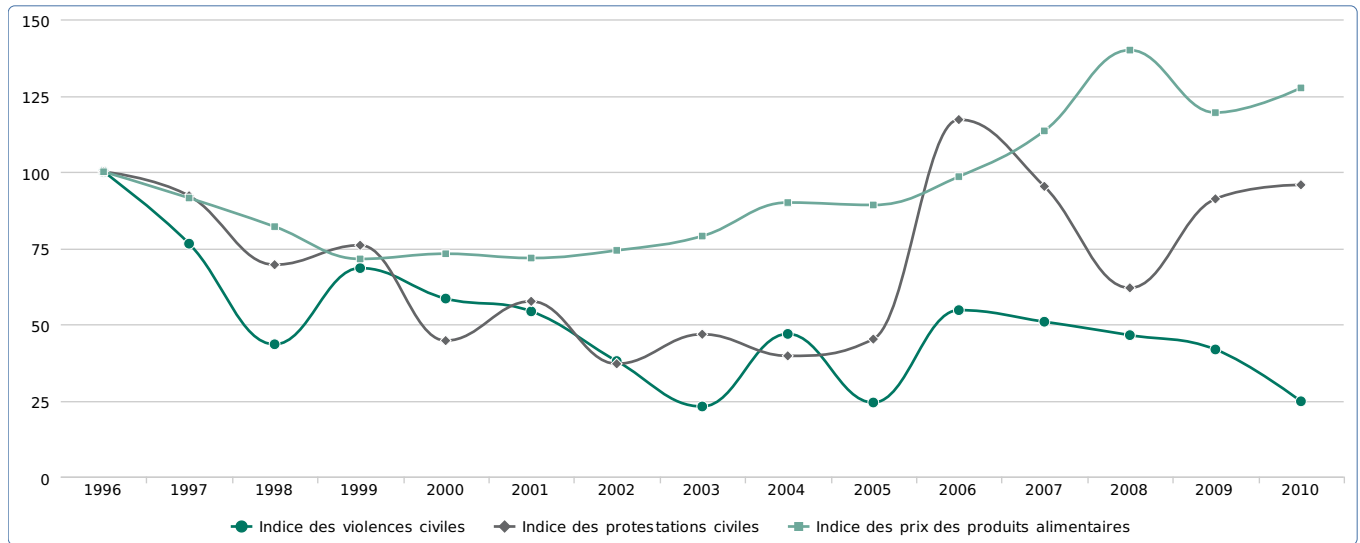
Pourtant, l'année 2010 a montré la diversité des raisons susceptibles d'attiser les violences opposant des communautés. Début 2010, le Nigeria a été la proie de graves affrontements liés à des conflits fonciers et interreligieux (opposant chrétiens et musulmans) dans la région de Jos, qui ont fait entre 1 000 et



1 500 victimes. Toujours en janvier, une attaque contre des coptes en Égypte a entraîné la mort de plusieurs personnes et déclenché de grandes manifestations. Sans oublier, en Égypte encore, l'attentat à la bombe en décembre 2010 dans une église copte (21 morts), qui a été suivi de manifestations aussi importantes qu'en janvier. Ces manifestations, durement réprimées par la police, anticipaient les événements politiques qui allaient toucher le pays début 2011,

Mais pour un tableau complet de la situation, il faut replacer ces observations sur les violences postélectorales et les heurts entre communautés dans le contexte électoral général de l'année 2010. Sur les 13 scrutins présidentiels et législatifs organisés, seul celui de la Côte d'Ivoire a déclenché une flambée de violence. Les autres élections n'ont pas été épargnées par des éruptions de violence, mais de moindre ampleur.

Figure 5.1 : Indices de protestations et de violences civiles, indice des prix alimentaires (base 1996 = 100)



Source : Violences et manifestations publiques: Calculs de l'auteur basés sur des informations de l'AFP et de l'indice de prix de produits de base de la FMI.

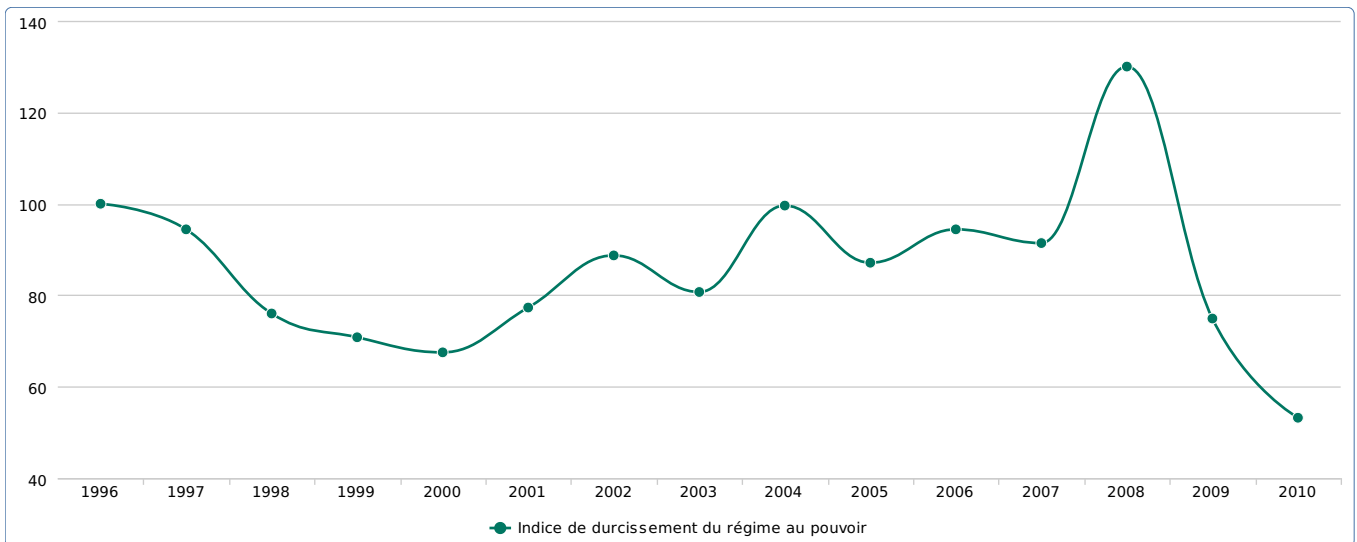
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411343>

Réactions des États et liberté politique

Malgré la recrudescence des manifestations populaires, les pouvoirs publics ont confirmé la tendance, observée en 2009, à plus de modération, avec des réactions bien moins répressives qu'en 2008 - sous forme de violences et de mesures politiques diverses (interdictions touchant la presse, interdiction de manifester, etc.). L'indicateur PEA des violences étatiques a reculé de 30 % en 2010 par rapport à 2009. À l'inverse, les arrestations de manifestants, de journalistes et de membres de la société civile et de l'opposition ont progressé de 20 % par rapport à 2009. Si elle reste bien inférieure au record de 2008 (une hausse de 65 % par rapport à 2007), cette augmentation en 2010 indique que les pouvoirs publics réagissent de plus en plus souvent par des arrestations à la multiplication des manifestations populaires. Comme le montre la figure 5.2, l'indicateur d'autoritarisme des régimes en 2010 - qui mêle dans une seule variable plusieurs mesures oppressives de la part des autorités - est le moins élevé de toute la série, inaugurée en 1996.



Figure 5.2 : Indice de durcissement du régime au pouvoir (base 1996 = 100)



Source : Calculs de l'auteur basés sur des informations de l'AFP.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411362>

Ce constat d'un assouplissement des régimes en 2010 doit cependant être replacé dans le contexte plus large des libertés politiques et civiles en Afrique. On le voit au tableau 5.1, l'indice de liberté politique (PFI) de Freedom House pour l'année 2011, qui évalue les droits politiques et les libertés civiles en 2010³, classe neuf pays africains comme « libres », 24 comme « partiellement libres » et 20 comme « non libres ». Du fait de sa transition entre un régime militaire et un gouvernement démocratiquement élu, la Guinée améliore son classement par rapport aux années précédentes, passant de la catégorie « non libre » à « partiellement libre ». Toutes catégories confondues, l'indice PFI 2011 dénombre autant d'améliorations que de reculs. De même que la Guinée, le Kenya, le Nigeria et la Tanzanie progressent, soit du point de vue politique, soit du point de vue des libertés civiles, alors que quatre autres pays (Burundi, Côte d'Ivoire, Djibouti et Éthiopie) voient leur situation se dégrader. Le tableau 5.1 le montre bien, tous les pays qui ont connu des mouvements de révolte en 2011 obtenaient jusqu'alors de très faibles notations pour les libertés civiles et les droits politiques, et figuraient donc dans la catégorie des pays « non libres ».

La situation de la liberté de la presse a simultanément beaucoup évolué et guère progressé sur le continent en 2010. RSF (2010) compile chaque année un indice de la liberté de la presse qui reflète le « degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les médias dans un pays donné et les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour garantir le respect de cette liberté ». En Afrique, 21 pays ont vu leur indice s'améliorer, contre 22 qui ont pris le chemin inverse. Alors que l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, le Ghana, le Mali, la Namibie et la Tanzanie se classent tous les six dans la catégorie « satisfaisant » - à l'instar de nombreux pays membres de l'OCDE comme les États-Unis, la France ou le Royaume-Uni - sept autres (Érythrée, Guinée équatoriale, Libye, Rwanda, Somalie, Soudan et Tunisie) se retrouvent parmi les 20 pays qui occupent le bas du classement. Parmi ces sept pays, deux - la Libye et la Tunisie - sont au cœur des révoltes populaires qui ont embrasé l'Afrique du Nord.

Avec le recul, l'indice de durcissement du régime montre que l'année 2008 a été la plus « répressive » depuis le lancement de la série statistique en 1996. Une comparaison des données 2008 des figures 5.1 et 5.2 révèle à la fois un regain d'autoritarisme de la part des pouvoirs publics et une diminution des manifestations populaires, dans un contexte de flambée des prix alimentaires⁴. Si l'on part du principe qu'une flambée des denrées alimentaires suscite de profonds griefs⁵ et tensions qui débouchent sur des manifestations populaires, le fait que les chiffres attestent d'un mouvement inverse (manifestations moins nombreuses que dans les années au contexte comparable) reflète l'adoption de mesures préventives drastiques par les autorités. En 2008, neuf pays sur les 25 de l'échantillon ont interdit les grèves et les manifestations dans 26 cas de mobilisation sociale, par rapport à cinq pays et 12 cas en 2007, et seulement trois pays pour trois interdictions en 2009. Avec des prix alimentaires qui pourraient encore se renchérir, l'Afrique risque de connaître d'autres épisodes de réactions autoritaires préventives de la part des autorités face au regain de manifestations probable à brève échéance.



Table 5.1: Liberté en Afrique en 2010

Pays	Etat de liberté	Droits politiques	Libertés civiles
Afrique du Sud*	Pays libre	2	2
Algérie	Pays non libre	6	5
Angola	Pays non libre	6	5
Bénin*	Pays libre	2	2
Botswana*	Pays libre	3	2
Burkina Faso	Pays partiellement libre	5	3
Burundi	Pays partiellement libre	5 (Aggravation)	5
Cameroun	Pays non libre	6	6
Cap-Vert*	Pays libre	1	1
Comores*	Pays partiellement libre	3	4
Côte d'Ivoire	Pays non libre	7 (Aggravation)	6 (Aggravation)
Djibouti	Pays non libre (Aggravation)	6 (Aggravation)	5
Égypte	Pays non libre	6	5
Érythrée	Pays non libre	7	7
Éthiopie	Pays non libre (Aggravation)	6 (Aggravation)	6 (Aggravation)
Gabon	Pays non libre	6	5
Gambie	Pays partiellement libre	5	5
Ghana*	Pays libre	1	2
Guinée	Pays partiellement libre (Amélioration)	5 (Amélioration)	5 (Amélioration)
Guinée-Bissau	Pays partiellement libre	4	4
Guinée équatoriale	Pays non libre	7	7
Kenya	Pays partiellement libre	4	3 (Amélioration)
Lesotho*	Pays partiellement libre	3	3
Liberia*	Pays partiellement libre	3	4
Libye	Pays non libre	7	7
Madagascar	Pays partiellement libre	6	4
Malawi*	Pays partiellement libre	3	4
Maldives*	Pays partiellement libre	3	4
Mali*	Pays libre	2	3
Maroc	Pays partiellement libre	5	4
Maurice*	Libre	1	2
Mauritanie	Pays non libre	6	5
Mozambique	Pays partiellement libre	4	3



Namibie*	Pays libre	2	2
Niger	Pays partiellement libre	5	4
Nigeria	Pays partiellement libre	4 (Amélioration)	4
Ouganda	Pays partiellement libre	5	4
République centrafricaine	Pays partiellement libre	5	5
République du Congo	Pays non libre	6	6
République démocratique du Congo	Pays non libre	6	5
Rwanda	Pays non libre	6	5
São Tomé et Príncipe*	Pays libre	2	2
Sénégal*	Pays partiellement libre	3	3
Seychelles*	Pays partiellement libre	3	3
Sierra Leone*	Pays partiellement libre	3	3
Somalie	Pays non libre	7	7
Soudan	Pays non libre	7	7
Swaziland	Pays non libre	7	5
Tanzanie*	Pays partiellement libre	3 (Amélioration)	3
Tchad	Pays non libre	7	6
Togo	Pays partiellement libre	5	4
Tunisie	Pays non libre	7	5
Zambie*	Pays partiellement libre	3	4
Zimbabwe	Pays non libre	6	6

Source : Freedom in the World 2011, indice de la liberté politique de Freedom House. Les notations reflètent les événements de Janvier 1 jusqu'à Décembre 31, 2010; 1 représente le plus libre et 7 la cote la moins libre; * indique l'état d'un pays comme une démocratie électorale; (amélioration) ou (aggravation) indique une amélioration ou baisse des notes ou de l'état depuis la dernière enquête.

Les processus électoraux

Des élections ont été organisées dans 13 pays au cours de l'année 2010 : neuf scrutins présidentiels (Burkina Faso, Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée, Rwanda, Sud Soudan, Tanzanie et Togo) et sept scrutins législatifs (Burundi, Égypte, Éthiopie, Maurice, São Tomé et Príncipe, Sud Soudan et Tanzanie). Par ailleurs, deux référendums se sont déroulés, au Kenya et à Madagascar. L'année 2011 a démarré avec quatre élections présidentielles (Bénin, Niger, Ouganda et République centrafricaine) et quatre scrutins législatifs (Cap-Vert, Ouganda, République centrafricaine et Tchad). Elle devrait connaître un nombre record d'élections, puisque 28 scrutins nationaux sont prévus d'ici décembre. Deux référendums majeurs ont déjà eu lieu au premier trimestre 2011 (tableau 5.2) : au Soudan en janvier, la population a confirmé la partition entre le Sud et le Nord du pays ; et en mars, les Égyptiens ont voté pour leur premier référendum constitutionnel après la révolution de janvier et février contre le régime Moubarak.

L'année 2010 aura été marquée en Guinée par une élection présidentielle au déroulement globalement paisible. Premier scrutin démocratique depuis l'indépendance du pays en 1958, elle a mis fin à la crise institutionnelle provoquée par le coup d'État de 2008 consécutif au décès du président Lansana Conté. Fin 2009 et après une tentative d'assassinat pendant laquelle il a été blessé, le chef de la junte militaire, Moussa Dadis Camara, a quitté le pays. Le vice-président Sékouba Konaté a alors assumé le pouvoir et s'est consacré à l'organisation de



l'élection présidentielle. Lui-même s'est abstenu de se présenter. Après plusieurs reports du second tour, Alpha Condé a remporté les élections face à Cellou Dalein Diallo, avec 52.52 % des voix. Si le scrutin s'est globalement bien passé, des violences ont émaillé les deux tours, faisant plusieurs centaines de blessés et entre cinq et dix morts parmi les manifestants.

L'autre scrutin présidentiel de 2010 s'est déroulé aux Comores en novembre et décembre, et a permis l'alternance à la tête de l'archipel. Avec la loi électorale de 2005 et les premières élections démocratiques de 2006, les Comores s'étaient tournées vers la démocratie après des années de dictature militaire. Fédération composée de trois îles - Anjouan, Mohéli et Grande Comore - le pays a opté pour une présidence fédérale tournante, avec un mandat de quatre ans. En 2010, c'était au tour de Mohéli de désigner les candidats, à l'occasion d'une élection primaire qui s'y est tenue le 7 novembre. Au second tour, le 26 décembre, tous les électeurs de l'archipel étaient appelés aux urnes, et leur choix s'est porté sur Ikililou Dhoinine, l'un des trois candidats issus de la primaire, le vice-président sortant de la Fédération. Le président Dhoinine devait entrer en fonctions le 26 mai 2011, au terme de la période de transition prévue.

À côté de ces succès, tensions et irrégularités ont émaillé les différents scrutins organisés en 2010 en Afrique. Les partis d'opposition ont souvent du mal à accéder à l'espace public pour mener campagne et organiser des débats pré-électorales, ce qui fausse le jeu démocratique. L'Éthiopie a ainsi reculé dans le classement de Freedom House, passant de la catégorie « partiellement libre » à celle de « non libre », du fait de la « répression massive qui a entaché les élections nationales » (Freedom House, 2011). Le score du parti au pouvoir et de ses alliés - 99 % selon les chiffres officiels - confirme cette évaluation. Le Burundi et le Rwanda ont suscité des réserves, du fait « d'un regain de la répression à la veille des élections nationales » (*ibid.*). Dans les deux cas, les présidents en exercice ont été reconduits avec des scores supérieurs à 90 %, signe d'un manque flagrant d'ouverture démocratique, et les deux pays ont connu des explosions de violence pendant la campagne électorale. Au Burkina Faso, Blaise Compaoré s'accroche au pouvoir depuis le coup d'État sanglant de 1987. Malgré des protestations contre des fraudes massives, il a été réélu avec 80.2 % des voix en 2010, un score pratiquement équivalent au résultat du scrutin précédent, en 2005. Début 2011, la capitale Ouagadougou a été le théâtre d'importantes manifestations, parfois violentes, et des mutineries de soldats se sont déclenchées en avril. En Égypte, les élections législatives de 2010 s'étaient traduites par un plébiscite pour le parti au pouvoir, les partisans de Moubarak obtenant 95 % des voix. Avec le recul, ce score apparaît comme un signe évident de l'autoritarisme répressif du pouvoir contre lequel la population allait se révolter début 2011.

Le scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire a été le nadir de l'année électorale 2010 en Afrique. Après avoir repoussé l'échéance à six reprises depuis 2005, le pouvoir avait finalement organisé les élections les 21 octobre et 28 novembre. Le premier tour a opposé les trois principaux rivaux politiques du pays (le président en exercice, Laurent Gbagbo, et Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, anciens Premier ministre et président renversés par le coup d'État de 2002). Au second tour, M. Ouattara l'a emporté sur M. Gbagbo avec 54.1 % de voix, selon les chiffres de la Commission électorale indépendante. Le Conseil constitutionnel a réagi immédiatement invalidé ces résultats. Par conséquent, chaque candidat s'est déclaré vainqueur et président légitime. La communauté internationale - Nations unies, UA, Cedeao, Union européenne (UE) et États-Unis - a proclamé son soutien à M. Ouattara et appelé l'ancien président à se retirer, ce qu'il a refusé de faire. Après l'échec de plusieurs tentatives de médiation de la Cedeao et de l'UA, des combats intenses ont opposé en mars les partisans des deux camps. Les troupes rebelles, favorables à M. Ouattara, ont pris le contrôle de la capitale le 11 avril et arrêté le président sortant. M. Ouattara assume depuis cette date ses fonctions officielles. Les troupes de l'ONU et de la France sont intervenues dans ces combats en bombardant les positions de l'armée de Laurent Gbagbo pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population.

Au Kenya en revanche, le déroulement pacifique du référendum constitutionnel organisé le 4 août 2010 et le « oui » des citoyens à la nouvelle Constitution soutenue par les deux principaux partis d'opposition, marquent un réel progrès par rapport aux violences postélectorales de l'année 2008. Le chaos postélectoral de cette année-là avait été l'occasion pour la Cour pénale internationale (CPI, fondée en 1998) d'affirmer son rôle en décidant des poursuites contre les auteurs des violences. Dans ce dossier sans précédent international, la CPI a divulgué en décembre 2010 les noms des six personnes qu'elle a l'intention de poursuivre, dont deux membres du cabinet et le chef de la fonction publique kenyane. Malgré un vote massif des parlementaires kenyans appelant à boycotter la CPI, le pays coopère pour l'instant à l'enquête. Les six suspects se sont présentés à la convocation du 7 avril 2011 à la Haye. Étant donné la fréquence des violences liées aux élections en Afrique, le rôle de la CPI dans l'affaire kenyane revêt une importance capitale pour tout le continent.

Malgré un regain de violences dans certains pays, l'année 2011 a commencé sur de très bonnes bases en matière d'élections et de référendums. Entre janvier et mars, quatre élections présidentielles (Bénin, Niger, Ouganda et République centrafricaine) et quatre scrutins législatifs (Cap-Vert, Ouganda, République centrafricaine et Tchad) ont pu se dérouler. D'ici décembre sont prévus 28 autres scrutins nationaux, une année record pour l'Afrique.



Deux référendums majeurs ont ainsi été organisés au premier trimestre 2011. Au Soudan, en janvier, la population a confirmé la partition entre le Sud et le Nord du pays. Malgré de profondes inquiétudes quant au risque de violences, ce vote historique s'est déroulé sans heurts entre le 9 et le 15 janvier. Les observateurs internationaux se sont félicités de ce scrutin libre et équitable. Les électeurs du Sud-Soudan se sont prononcés à 98.83 % pour l'indépendance vis-à-vis du Nord, qui doit être effective le 9 juillet 2011. Ce référendum est l'une des conséquences de l'accord de paix, signé en 2005, qui avait mis fin à la guerre civile opposant le Nord et le Sud du pays.

En mars, les Égyptiens ont voté pour leur premier référendum constitutionnel après la révolution de janvier et février contre le régime Moubarak. Pour ce premier rendez-vous électoral d'Afrique du Nord suscité par une révolte populaire, 77.27 % des votants ont approuvé les réformes constitutionnelles prévoyant la limitation du mandat présidentiel à deux mandats de quatre ans, un encadrement judiciaire des élections, la création d'une commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution à l'issue des élections législatives, et une plus grande liberté de candidature. Le référendum sera suivi d'élections législatives, prévues au second semestre 2011. Une élection présidentielle étaient censée avoir lieu en 2011 mais, avec la révolution, elle sera probablement reportée à 2012.

En Tunisie, après la révolution et le départ de l'ancien président Ben Ali, au pouvoir depuis 25 ans, le gouvernement de transition a annoncé l'élection - prévue le 24 juillet 2011 - d'un conseil de représentants chargé de remanier la Constitution. Une fois formé, ce conseil constitutionnel pourra, soit nommer un nouveau gouvernement, soit demander à l'équipe en place de continuer à diriger le pays jusqu'à la tenue d'élections présidentielles ou législatives (BBC, mars 2011).

À ce jour, le scrutin le plus remarquable de 2011 a été la présidentielle organisée au Niger. La campagne s'est achevée dans le calme avec le second tour remporté le 12 mars par Mahamadou Issoufou, avec 58 % des voix. Ce vote a mis fin à la crise constitutionnelle qui sévissait depuis 2009, lorsque le président Mamadou Tandja avait refusé de quitter le pouvoir alors que son mandat était officiellement terminé. Une junte militaire, le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie, avait pris le pouvoir en février 2010, à l'issue d'un coup d'État et la capture du président Tandja.

Les élections présidentielles organisées au Bénin le 13 mars 2011 se sont déroulées pacifiquement, « librement et équitablement » selon la mission d'observation de l'UA⁶. Le président sortant Boni Yayi a obtenu un second mandat, avec 53 % des voix. La commission électorale nationale a confirmé le résultat après une brève période de vives contestations, le candidat battu Adrien Houngbedji alléguant des fraudes massives.

L'Ouganda et la République centrafricaine (RCA) ont aussi vécu des élections générales sans heurts qui ont confirmé dans leurs fonctions, sans guère de surprise, les hommes au pouvoir. Yoweri Museveni, qui dirige l'Ouganda depuis 25 ans, a été réélu le 28 février avec 68 % des voix. Pour sa seconde victoire électorale, François Bozizé a été reconduit le 23 janvier à la présidence de la RCA, avec 64 % des suffrages. Il avait accédé au pouvoir en 2003 à la tête d'une armée rebelle.



Table 5.2: Élections nationales en Afrique en 2010 et 2011

	2010	2011
Afrique du Sud		
Algérie		
Angola		
Bénin		Présidentielle (13 mars), Assemblée Nationale (17 avril)
Botswana		
Burkina Faso	Présidentielle (21 nov)	
Burundi	Parlementaires et présidentielle (juin et juil)	
Cameroun		Présidentielle (oct)
Cap Vert		Parlementaires (6 fév), Présidentielle (juil)
Comores	Présidentielle (7 nov et 26 déc)	
Côte d'Ivoire	Présidentielle (31 oct et 28 nov)	
Djibouti		Présidentielle (8 avril)
Égypte	Parlementaires (nov)	Référendum (mars 19) (Présidentielle planifiée pour 2011 mais sera repoussée jusqu'en 2012)
Éthiopie	Parlementaires (23 mai)	
Gabon		Législatives (déc)
Gambia		
Ghana		
Guinée	Présidentielle (27 juin et 7 nov)	
Guinée-Bissau		
Guinée équatoriale		
Kenya	Référendum (4 août)	
Lesotho		
Liberia		Présidentielle, Parlementaires (oct)
Madagascar	Référendum (17 nov)	Présidentielle (planifiée pour mai, mais sera probablement repoussée au mois de septembre), Parlementaires (sep)
Malawi		
Mali		
Maroc		
Maurice	Parlementaires (juil)	
Mauritanie		Parlementaires (nov)
Mozambique		



Namibia		
Niger	Référendum (31 oct)	Présidentielle (8 jan et 12 mars)
Nigeria		Parlementaires (2 avril), Présidentielle (9 avril)
Ouganda		Présidentielle et Parlementaires (18 fév)
République centrafricaine		Parlementaires (jan et mars) and Présidentielle (23 jan)
République démocratique du Congo		Présidentielle et Parlementaires (1er tour 27 nov)
République du Congo		
Rwanda	Présidentielle (9 Aug)	
São Tomé et Príncipe	Parlementaires (1 août)	Présidentielle (juil)
Sénégal		
Seychelles		Présidentielle (1er tour 21 mai)
Sierra Leone		
Soudan (sud)	"Parlementaires et Présidentielle (11 avr)	
Référendum (Jul)"	Référendum (9 jan)	
Swaziland		
Tanzanie	Parlementaires et Présidentielle (31 oct)	
Tchad		Présidentielle (mai) and Parlementaires (13 fév)
Togo	Présidentielle (4 mars)	
Tunisie		Assemblée Constitutionnelle (24 juil)
Zambie		Présidentielle, Parlementaires (oct)
Zimbabwe		Potentiellement election présidentielle, mais il y a de forte pression pour la retarder

La paix et la sécurité

L'année 2010 a été marquée par quatre coups d'État, dont un a réussi. Au Niger, des militaires emmenés par le colonel Salou Djibo ont renversé le président Mamadou Tandja le 18 février. En réaction à cette opération considérée comme illégale, l'UA avait dès le lendemain suspendu le pays de l'organisation. Madagascar a connu deux tentatives de coups d'État contre le président Andry Rajoelina, qui avait lui-même renversé son prédécesseur par la force en mars 2009. Quant à la Guinée-Bissau, elle a connu sa quatrième tentative de coup d'État en trois ans.

Deux conflits extrêmement violents et souvent transfrontaliers, continuent de frapper l'Afrique subsaharienne (Heidelberg Institute for International Conflict Research, 2010). Le premier s'étend du Nigeria⁷ vers le Tchad, le Soudan, l'Éthiopie et la Somalie. La plupart des heurts y sont restés d'une violence extrême. Le second touche les pays de la région des Grands Lacs : le Burundi, l'Ouganda, la RCA, la république démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Dans cette région, la tendance des conflits à déborder les frontières s'est renforcée, avec la reprise des activités d'un groupe rebelle du Burundi dans l'Est de la RDC et la présence toujours très marquée de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) ougandaise au Soudan, mais aussi en RDC et en RCA.



Comme par le passé, l'Afrique subsaharienne est en tête du palmarès pour le nombre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies (six), menées sous l'égide du DPKO (département des Opérations de maintien de la paix). La Mission des Nations Unies en RDC (Monuc) était la plus importante mission de ce type jusqu'en 2010, date à laquelle elle a pris le nom de Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco) et a vu ses effectifs fondre de 2 000 hommes. Les Nations Unies mènent d'autres missions de maintien de la paix en Afrique : l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (Onuci), depuis 2004 ; la Mission des Nations Unies en RCA et au Tchad (Minurcat), depuis 2007 ; la Mission conjointe des Nations Unies et de l'UA au Darfour (Unamid), depuis 2007 ; la Mission des Nations Unies au Soudan (Minus), depuis 2005 ; et la Mission des Nations Unies au Liberia (Minul), depuis 2003.

Outre ces missions, la communauté internationale a appliqué des sanctions en 2010 dans l'objectif de préserver ou de restaurer la paix et la sécurité. Six comités des sanctions étaient en activité en 2010 pour l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Liberia, RDC, Rwanda, Somalie et Soudan), soit un de moins que les années précédentes, celui mis en place pour la Sierra Leone ayant été dissous. Mais un nouvel embargo sur les armes et des interdictions de déplacement ont frappé l'Érythrée en raison de son soutien aux groupes hostiles au gouvernement somalien.

En 2010, l'UA était engagée dans deux missions : l'Amisom en Somalie et la mission conjointe avec les Nations Unies au Darfour (Unamid), qui bénéficie aussi du soutien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan). Pour la première fois, la mission Amisom a transféré la gestion du conflit somalien à l'Ouganda, le pays qui lui fournit le plus gros de son contingent. Le groupe somalien Al-Shabaab a revendiqué deux attentats à la bombe simultanés à Kampala, la capitale ougandaise, le 11 juillet, qui ont fait plus de 80 victimes.

Outre son appui à l'Unamid, l'Otan dirige les opérations de lutte contre les pirates agissant dans la corne de l'Afrique. Malgré des efforts considérables, selon le portail sur la sécurité maritime de la National Geospatial Intelligence Agency les actes de piraterie ont nettement augmenté ces dernières années, passant de 146 attaques contre des navires en 2008 à 376 en 2010. Les pirates ont élargi leur rayon d'action, des côtes d'Oman à la Tanzanie, menaçant les Maldives. En moyenne, les rançons sont passées de 150 000 dollars (USD) en 2004 à 5.4 millions USD en 2010. En 2009, quelque 177 millions USD ont été versés à ce titre aux pirates somaliens, un montant qui aurait atteint 238 millions USD en 2010 (Bowden, 2010). Bowden estime entre 7 et 12 milliards USD le coût annuel global des actes de piraterie, dont les 2 milliards de financement des opérations militaires autour de la corne de l'Afrique. Si cela ne représente que moins de 0.1 % des échanges mondiaux (Chalk, 2008), certains pays africains supportent des coûts élevés. Ainsi l'Égypte a souffert de la diminution du trafic provoquée par ces attaques : les recettes du canal de Suez ont reculé, passant de 5.1 milliards USD pour l'exercice 2008 à 3.6 milliards sur l'exercice 2010 (estimations), soit un recul de 30 % en deux ans (Wasser, 2009). Bowden (2010) estime que les pirates somaliens coûtent chaque année à l'Égypte et au Kenya respectivement 642 et 414 millions USD.

Au-delà de ces coûts directs provoqués par les conflits armés, de nombreux pays africains peuvent s'attendre à subir les conséquences financières de l'escalade des conflits en Libye et en Côte d'Ivoire. La guerre civile en Libye a provoqué une forte remontée des cours du pétrole, touchant de plein fouet les pays importateurs d'hydrocarbures. Depuis 2002, le conflit ivoirien perturbe l'activité des pays voisins enclavés, comme le Burkina Faso et le Mali, dont les échanges commerciaux dépendent depuis toujours du port d'Abidjan. Ces deux pays ont eu à supporter un net renchérissement des produits importés avec la récente escalade de violence en Côte d'Ivoire.



Corruption

Malgré les efforts manifestes de certains pays et le regain d'attention des observateurs nationaux et internationaux, la corruption reste un véritable fléau en Afrique. Selon l'indice 2010 de perception de la corruption (IPC)⁸ de Transparency International, qui classe les pays selon la perception de la corruption dans la fonction publique, 34 pays africains sur 47 ont obtenu une note inférieure à 3 (sur une échelle de 10), signe d'une corruption endémique. Par ailleurs, 16 pays obtiennent une note située entre 3 et 5, ce qui signifie que la corruption y est considérée comme un problème de taille par les experts et les hommes d'affaires. Comme en 2009, seuls le Botswana, le Cap-Vert et Maurice obtiennent une note supérieure à 5. En Afrique du Sud en revanche, la situation ne cesse de se dégrader : alors que ce pays faisait partie des mieux classés du continent en 2007, sa note est passée de 4.9 en 2008 à 4.7 en 2009 et à 4.5 en 2010.

Globalement, les avancées l'emportent sur les reculs en 2010, puisque 26 pays progressent par rapport à 2009 pour 17 pays qui régressent. Les pays qui obtiennent une note supérieure ou égale à 3 et sont donc considérés comme relativement moins corrompus, restent néanmoins confrontés à d'immenses difficultés dans leur combat contre la corruption, celle-ci étant aggravée par une mauvaise application des lois censées la contrecarrer. Dans ces pays, les cas de corruption et les scandales impliquant des responsables de haut niveau restent monnaie courante, au risque de saper la stabilité politique et même l'aptitude des pouvoirs publics à fournir efficacement les services de base. La situation à Madagascar et au Sénégal continue malheureusement à se dégrader - une tendance amorcée en 2009 - puisque, avec une note inférieure à 3, les deux pays passent d'une situation où la corruption présente une « sérieuse menace » à une situation où elle est « endémique ». *A contrario*, le Ghana, le Lesotho et le Rwanda voient leur indice s'améliorer, même si la situation y reste extrêmement délicate.

Comme par le passé, l'IPC révèle que la corruption est particulièrement complexe dans les États fragiles où elle exacerbe l'instabilité politique. Une fois encore, la Somalie est la lanterne rouge du classement, avec une note de 1.1 : un conflit persistant et la corruption enferment en effet le pays dans un chaos politique et économique interdisant toute réforme structurelle. Le Burundi, récemment sorti d'une guerre civile, fait à peine mieux, avec un indice de 1.8. L'Angola, la Guinée, la Guinée équatoriale, la RDC, le Soudan et le Tchad se retrouvent en bas du classement, avec une note inférieure ou égale à 2.



Tableau 5.3 : Indice de perception de la corruption

	Rang mondial 2009	CPI2009	Rang mondial 2010	CPI 2010
Botswana	37	5.6	33	5.8
Maurice	42	5.4	39	5.4
Cap-Vert	46	5.1	45	5.1
Seychelles	54	4.8	49	4.8
Afrique du Sud	55	4.7	54	4.5
Namibie	56	4.5	56	4.4
Tunisie	65	4.2	59	4.3
Ghana	69	3.9	62	4.1
Rwanda	89	3.3	66	4
Lesotho	89	3.3	78	3.5
Malawi	89	3.3	85	3.4
Maroc	89	3.3	85	3.4
Libéria	97	3.1	87	3.3
Djibouti	111	2.8	91	3.2
Gambie	106	2.9	91	3.2
Swaziland	79	3.6	91	3.2
Burkina Faso	79	3.6	98	3.1
Égypte	111	2.8	98	3.1
Sao Tomé-et-Principe	111	2.8	101	3
Zambie	99	3	101	3
Algérie	111	2.8	105	2.9
Sénégal	99	3	105	2.9
Bénin	106	2.9	110	2.8
Gabon	106	2.9	110	2.8
Éthiopie	120	2.7	116	2.7
Mali	111	2.8	116	2.7
Mozambique	130	2.5	116	2.7
Tanzanie, République Unie de	126	2.6	116	2.7
Érythrée	126	2.6	123	2.6
Madagascar	99	3	123	2.6
Niger	106	2.9	123	2.6
Ouganda	130	2.5	127	2.5
Nigéria	130	2.5	134	2.4



Sierra Leone	146	2.2	134	2.4
Togo	111	2.8	134	2.4
Zimbabwe	146	2.2	134	2.4
Mauritanie	130	2.5	143	2.3
Cameroun	146	2.2	146	2.2
Côte d'Ivoire	154	2.1	146	2.2
Libye	130	2.5	146	2.2
République centrafricaine	158	2	154	2.1
Comores	143	2.3	154	2.1
Congo	162	1.9	154	2.1
Guinée-Bissau	162	1.9	154	2.1
Kenya	146	2.2	154	2.1
Congo, la République démocratique du	162	1.9	164	2
Guinée	168	1.8	164	2
Angola	162	1.9	168	1.9
Guinée équatoriale	168	1.8	168	1.9
Burundi	168	1.8	170	1.8
Tchad	175	1.6	171	1.7
Soudan	176	1.5	172	1.6

Source : Transparency International.

Note : L'indice de perception de la corruption classe les pays à partir de la perception de la corruption dans le secteur public, sur une échelle de 10 (très transparent) à 0 (très corrompu).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932413699>



Gouvernance économique

Un certain nombre de pays africains ont accompli des progrès économiques remarquables depuis quelques années. Selon l'enquête *Doing Business 2011* de la Banque mondiale, parmi les 30 pays ayant le plus avancé dans ce domaine, un tiers sont des pays d'Afrique subsaharienne, dont trois figurent parmi les dix premiers : le Rwanda, le Cap-Vert et la Zambie. Cette amélioration relève généralement de réglementations plus adaptées et d'une simplification progressive de la pratique des affaires dans bon nombre de pays africains. L'enquête *Doing Business 2011* a identifié plusieurs des domaines dans lesquels la gouvernance économique de nombreux pays africains a ainsi progressé.

La fiscalité s'est considérablement améliorée dans de nombreuses régions du continent. Le Zimbabwe a abaissé le taux d'imposition des entreprises, le faisant passer de 30 % à 25 %, et simplifié les procédures de paiement en permettant des règlements trimestriels par l'entremise des banques commerciales. Le pays a également ramené l'impôt sur les plus-values de 20 % à 5 %. Au Burundi, la loi a simplifié l'acquittement des impôts en remplaçant la taxe sur les transactions par une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). De même, la république du Congo a ramené l'impôt sur les entreprises de 38 % à 36 % en 2010, et le Cap-Vert a supprimé les droits de timbres sur les ventes et les chèques. Madagascar a poursuivi l'abaissement de l'impôt sur les entreprises, et la Sierra Leone a substitué une taxe sur les biens et services à l'ancienne taxe sur les ventes et services. À l'inverse, le Tchad a augmenté les taxes sur le chiffre d'affaires en modifiant les taux de cotisations sociales, et le Kenya a alourdi le fardeau fiscal en exigeant un paiement trimestriel des cotisations sociales.

L'indicateur de facilité de création d'une entreprise a lui aussi évolué positivement dans de nombreux pays. La Zambie a simplifié le processus en supprimant l'obligation de réunir un capital social minimal. Le Cameroun a mis sur pied un guichet unique et aboli l'obligation de faire inspecter les locaux commerciaux ainsi que les frais correspondants. Le Zimbabwe a abaissé les frais d'enregistrement et accéléré le processus. Le Kenya a réduit les délais nécessaires pour faire estampiller l'acte constitutif et les statuts d'une entreprise, fusionné les procédures d'inscription aux impôts et à la TVA et informatisé les documents du registre. Enfin, le Mozambique a adopté un processus simplifié pour la délivrance des licences.

L'aptitude d'un pays donné à faire respecter les engagements contractuels est un bon indicateur de la qualité de sa gouvernance économique. Plusieurs pays africains ont pris des mesures en ce sens. Ainsi, la Zambie a amélioré l'exécution des contrats en équipant les tribunaux d'un système de gestion électronique des affaires. Ce système permet un référencement informatique des dossiers et comporte une base de données du cadre légal. La Guinée-Bissau a créé un tribunal de commerce spécialisé, ce qui a permis d'accélérer l'exécution des contrats. Le Malawi a relevé le plafond des créances commerciales pouvant être présentées aux juges. D'autres pays ont pris des mesures pour optimiser l'efficacité de leurs tribunaux, réduisant ce faisant grandement les délais de traitement des plaintes.

L'accès au crédit continue de freiner le développement des entreprises, quelle que soit leur taille. Mais certains pays se sont attaqués au problème. Ainsi, le Ghana a mis en place un registre centralisé des garanties, et accordé une licence d'exploitation à un registre privé d'information sur le crédit dont les opérations ont débuté en avril 2010. Le Rwanda a pour sa part permis aux emprunteurs d'accéder à leur propre dossier de crédit et exigé que les prêts, quel que soit leur montant, soient reportés au registre public tenu par la banque centrale. Enfin, l'Ouganda a mis sur pied un nouveau registre privé d'information sur le crédit.

Malgré ces évolutions positives, l'Afrique subsaharienne continue d'être la lanterne rouge pour sept des dix indicateurs de liberté économique mesurés par l'indice de liberté économique 2010 publié chaque année par le *Wall Street Journal* et la fondation Heritage. S'il ne fait aucun doute que l'Afrique subsaharienne a encore de sérieux progrès à faire pour améliorer la gouvernance économique, de nombreux analystes et experts sont convaincus que les tendances positives vont perdurer. De nombreux pays devraient introduire de nouvelles lois et réglementations afin de créer des environnements des affaires plus propices et mieux adaptés et devenir, ce faisant, de véritables partenaires du développement.



Tableau 5.4 : Indice de liberté économique en Afrique, 2003-11

	Rang mondial	Score								
	2011	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	132	57.7	58.1	53.2	55.7	55.4	56.2	56.6	56.9	52.4
Angola	161	-	-	-	43.5	44.7	46.9	47	48.4	46.2
Bénin	117	54.9	54.6	52.3	54	55.1	55.2	55.4	55.4	56
Botswana	40	68.6	69.9	69.3	68.8	68.1	68.2	69.7	70.3	68.8
Burkina Faso	85	58.9	58	56.5	55.8	55.1	55.7	59.5	59.4	60.6
Burundi	148	-	-	-	48.7	46.9	46.2	48.8	47.5	49.6
Cameroun	136	52.7	52.3	53	54.6	55.6	54.3	53	52.3	51.8
Cap-Vert	65	56.1	58.1	57.8	58.6	56.5	57.9	61.3	61.8	64.6
République centrafricaine	152	60	57.5	56.5	54.2	50.6	48.6	48.3	48.4	49.3
Tchad	165	52.6	53.1	52.1	50	50.1	47.8	47.5	47.5	45.3
Comores	167	-	-	-	-	-	-	-	-	43.8
Congo	168	47.7	45.9	46.2	43.8	44.4	45.4	45.4	43.2	43.6
Congo, la République démocratique du	172	-	-	-	-	-	-	-	-	40.7
Côte d'Ivoire	122	56.7	57.8	56.6	56.2	54.9	53.9	55	54.1	55.4
Djibouti	125	55.7	55.6	55.2	53.2	52.4	51.2	51.4	51	54.5
Égypte	96	55.3	55.5	55.8	53.2	54.4	58.5	58	59	59.1
Guinée équatoriale	157	53.1	53.3	53.3	51.5	53.2	51.6	51.3	48.6	47.5
Érythrée	176	-	-	-	-	-	-	-	-	36.7
Éthiopie	144	48.8	54.5	51.1	50.9	53.6	52.5	53	51.2	50.5
Gabon	110	58.7	57.1	54.8	56.1	54.8	54.2	55	55.4	56.7
Gambie	105	56.3	55.3	56.5	57.3	57.7	56.9	55.8	55.1	57.4
Ghana	95	58.2	59.1	56.5	55.6	57.6	57	58	60.2	59.4
Guinée	137	54.6	56.1	57.4	52.8	54.5	52.8	51	51.8	51.7
Guinée-Bissau	159	43.1	42.6	46	46.5	46.1	44.4	45.4	43.6	46.5
Kenya	106	58.6	57.7	57.9	59.7	59.6	-	58.7	57.5	57.4
Lesotho	156	52	50.3	53.9	54.7	53.2	52.2	49.7	48.1	47.5
Libéria	160	-	-	-	-	-	-	-	-	46.5
Libye	173	34.6	31.5	32.8	33.2	37	38.7	43.5	40.2	38.6
Madagascar	81	62.8	60.9	63.1	61	61.1	62.4	62.2	63.2	61.2
Malawi	119	53.2	53.6	53.6	55.4	52.9	52.7	53.7	54.1	55.8
Mali	114	58.6	56.6	57.3	54.1	54.7	55.6	55.6	55.6	56.3



Mauritanie	134	59	61.8	59.4	55.7	53.6	55.2	53.9	52	52.1
Maurice	12	64.4	64.3	67.2	67.4	69.4	72.6	74.3	76.3	76.2
Maroc	93	57.8	56.7	52.2	51.5	56.4	55.6	57.7	59.2	59.6
Mozambique	109	58.6	57.2	54.6	51.9	54.7	55.4	55.7	56	56.8
Namibie	73	67.3	62.4	61.4	60.7	63.5	61.4	62.4	62.2	62.7
Niger	126	54.2	54.6	54.1	52.5	53.2	52.9	53.8	52.9	54.3
Nigéria	111	49.5	49.2	48.4	48.7	55.6	55.1	55.1	56.8	56.7
Rwanda	75	47.8	53.3	51.7	52.8	52.4	54.2	54.2	59.1	62.7
Sao Tomé-et-Principe	150	-	-	-	-	-	-	-	-	49.5
Sénégal	121	58.1	58.9	57.9	56.2	58.1	58.3	56.3	54.6	55.7
Seychelles	142	-	-	-	-	-	-	47.8	47.9	51.2
Sierra Leone	149	42.2	43.6	44.8	45.2	47	48.3	47.8	47.9	49.6
Afrique du Sud	74	67.1	66.3	62.9	63.7	63.5	63.4	63.8	62.8	62.7
Swaziland	97	59.6	58.6	59.4	61.4	60.1	58.4	59.1	57.4	59.1
Tanzanie, République Unie de	108	56.9	60.1	56.3	58.5	56.8	56.5	58.3	58.3	57
Togo	153	46.8	47	48.2	47.3	49.7	48.9	48.7	47.1	49.1
Tunisie	100	58.1	58.4	55.4	57.5	60.3	60.1	58	58.9	58.5
Ouganda	80	60.1	64.1	62.9	63.9	63.1	63.8	63.6	62.2	61.7
Zambie	91	55.3	54.9	55	56.8	56.2	56.2	56.6	58	59.7
Zimbabwe	178	36.7	34.4	35.2	33.5	32	29.4	22.7	21.4	22.1



Notes

1. Les pays suivants sont inclus dans cet exemple: l'Algérie, Tchad, Côte d'Ivoire, Tunisie, Nigeria, Mali, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Guinée équatoriale, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.
2. Sur les sites africains de production des grandes entreprises multinationales, les grèves se sont multipliées pour réclamer des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail. En avril 2010, les ouvriers de l'usine d'alumine de Fria, en Guinée (qui appartient au russe Rusal) ont obtenu une forte revalorisation de leurs salaires – comme les grévistes du port indépendant de Douala, au Cameroun, géré par la multinationale du français Bolloré. Le mouvement de grève des 7 000 ouvriers d'une usine d'ArcelorMittal, en Algérie, avaient montré l'exemple en janvier (Jeune Afrique, 2010).
3. Le Baromètre des conflits définit le conflit comme « un conflit d'intérêts (écarts de position) autour de valeurs nationales, prenant une certaine ampleur et durant un certain temps, entre au moins deux parties (groupes organisés, États, groupes d'États, organisations) déterminées à défendre leurs intérêts et à obtenir gain de cause. Un conflit est apparenté à une crise grave s'il est fait usage de la force de manière répétée et organisée. Une guerre est un conflit violent où la force est utilisée avec continuité de manière organisée et systématique. Les parties au conflit engagent des opérations de grande envergure, en fonction de la situation. Les destructions sont massives et durables ».
4. Ce recul des violences non étatiques depuis 2006 s'explique essentiellement par la moindre intensité des conflits au Darfour et, avant la dernière crise, en Côte d'Ivoire.
5. Ivanic et Martin (2008, p. 405) estiment ainsi que la flambée des prix alimentaires en 2007 et en 2008 « devrait considérablement aggraver la pauvreté dans les pays à faible revenu ».
6. news.xinhuanet.com/english2010/world/2011-03/15/c_13780370.htm.
7. Entre 2006 et 2009, la production pétrolière du Nigeria est passé de 2,6 à environ 1,7 million de barils par jour. Cette baisse est due aux attaques contre les sites de production et d'enlèvements de membres du personnel international par le MEND, un groupe rebelle armé.
8. Transparency International définit la corruption comme « l'abus à des fins privées d'un pouvoir reçu en délégation. [...] L'IPC 2010 s'appuie sur différentes évaluations et enquêtes d'opinion dans les entreprises, menées par des institutions indépendantes et reconnues. [...] Plus généralement, les enquêtes et les évaluations utilisées pour élaborer cet indice comportent des questions relatives à la corruption des fonctionnaires, au versement de pots-de-vin dans le cadre d'attribution de marchés publics, aux détournements de fonds publics ou encore à d'autres paramètres pertinents pour évaluer la vigueur et l'efficacité des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la corruption » (Transparency International, 2010).

Références

Bowden, A. (2010), "The Economic Cost of Maritime Piracy," *One Earth Future Working Paper*, oneearthfuture.org/images/imagefiles/The%20Economic%20Cost%20of%20Piracy%20Full%20Report.pdf, consulté en mars 2011.

British Broadcasting Corporation (BBC), 3 mars 2011, www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-12642942, consulté en avril 2011.

Chalk, P. (2008), *The Maritime Dimensions of International Security: Terrorism, Piracy and Challenges for the United States*, RAND Corporation, Santa Monica.

Freedom House (2011), *Freedom in the World 2011 - The Authoritarian Challenge to Democracy*, www.freedomhouse.org/template.cfm, consulté en mars 2011.

Heidelberger Institut für Internationale Konfliktforschung (2010), *Conflict Barometer 2010*, Department of Political Science, Université de Heidelberg, www.hiik.de/en/konfliktbarometer.

Ivanic, M. et W. Martin (2008), "Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries", *Agricultural Economics*, Vol. 39, supplément, pp. 405-416.

Jeune Afrique (2010), No. 2583, 11 juillet.

National Geospatial Intelligence Agency (s.d.), *Maritime Safety Information Portal*, msi.nga.mil/NGAPortal/MSI.portal, consulté en mars 2011.



Reporters sans frontières (2010), Classement mondial de la liberté de la presse 2010, <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2010,1034.html>, consulté en mars 2011.

Transparency International (2010), Indice de perception de la corruption 2010, Berlin, www.transparency.org/content/download/55727/890325//CPI_report_french_ForWeb.pdf.

Wasser, L. (2009), "Somali Piracy Costs Suez Canal Business", San Francisco Chronicle, 29 avril.

Deuxième partie

L'Afrique et ses partenaires émergents





Chapitre 6 : L'Afrique et ses partenaires émergents

- Les transformations de l'économie mondiale offrent des opportunités historiques
- L'Afrique doit s'unir pour négocier avec les "anciennes" et les "nouvelles" puissances

L'Afrique a connu une décennie exceptionnelle de transformations économiques. Le continent entier fourmille d'activité, avec de nouveaux investissements et de nouvelles infrastructures, des villes aux aéroports en passant par les raffineries. Les nouveaux lions africains entrent sur la scène mondiale.

Auparavant, on évoquait les besoins de l'Afrique en dollars. Aujourd'hui, les dirigeants voient affluer les devises des puissances économiques émergentes - le yuan chinois, la roupie indienne, le réal brésilien, le won coréen et la lire turque - attirées par une croissance soutenue, qui a permis au continent de traverser la crise mondiale de 2008-09.

Cette décennie historique a ouvert une ère pleine de promesses. Les échanges entre l'Afrique et ses nouveaux partenaires représentent aujourd'hui 673.4 milliards de dollars américains (USD) par an. Cette année, les *Perspectives économiques en Afrique* analysent l'explosion des relations du continent avec ses "partenaires émergents", qui jouent un rôle clé dans la prise de décisions économiques, aux côtés des "partenaires traditionnels" européens et nord-américains. Cette étude cherche également à déterminer ce que sera l'avenir.

S'appuyant sur des travaux déterminants relatifs à l'Afrique et aux relations Sud-Sud¹, ce rapport met en lumière l'expansion des partenariats sur le continent après que la crise de 2008-09 a déplacé de manière spectaculaire le centre de gravité économique mondial, au détriment des pays de l'OCDE et au profit de l'Est et du Sud. L'Afrique tire les bénéfices des investissements, des échanges et de l'aide, mais aussi des avantages macro-économiques, politiques et stratégiques de l'émergence de nouvelles puissances.

Le chapitre thématique des *Perspectives économiques en Afrique* éclaire d'un nouveau jour la diversité des relations de l'Afrique, en pleine évolution. Si la Chine occupe le devant de la scène, d'autres pays émergents, pris ensemble, représentent une part plus importante des transactions. Les cinq principaux partenaires émergents du continent sont, par ordre d'importance, la Chine, l'Inde, le Brésil, la Corée et la Turquie.

La part de l'Europe et de l'Amérique du Nord a rapidement diminué, mais ces régions concentrent encore plus de la moitié des échanges et des investissements étrangers, et leur bonne santé économique demeure vitale pour la croissance de l'Afrique. Néanmoins, ce rééquilibrage des relations vient clore 50 années d'une dépendance excessive envers l'Occident, période que certains qualifient de postcoloniale. Les liens avec ces partenaires traditionnels sont appelés à subir de profondes modifications.

Les analystes émettent un jugement positif, mais prudent, sur l'impact des partenaires émergents sur le développement de l'Afrique. Les perspectives sont bonnes pour ce qui concerne les transferts de technologie et l'accès à la finance. Rien n'indique de manière tangible que ces nouveaux acteurs limitent l'industrialisation du continent, la soutenabilité de sa dette ou l'amélioration de la gouvernance, mais l'Afrique a besoin d'une stratégie d'engagement claire, et toutes les parties doivent faire preuve de davantage de transparence.

Pour maximiser l'impact positif du développement de ces nouveaux partenariats, les nations africaines peuvent tirer les enseignements de leurs relations avec leurs partenaires traditionnels et de l'expérience réussie des puissances économiques émergentes. La vision à long terme et l'appropriation permettront de transformer les opportunités internationales en une croissance soutenue et partagée. L'indépendance économique à laquelle les pays d'Afrique accèdent pourra se pérenniser s'ils définissent eux-mêmes leurs politiques de développement et qu'ils les coordonnent au niveau régional et continental pour mieux négocier avec les partenaires traditionnels et émergents.

Encadré 6.1. Définition des "partenaires émergents" de l'Afrique

Certains se sont opposés à ce que les économies comme l'Inde ou la Chine soient qualifiées de "nouveaux partenaires", dans la mesure où leurs relations avec l'Afrique sont anciennes (Kragelund, à paraître).

La notion de "partenaire émergent" telle qu'elle est utilisée ici, tente d'exprimer deux caractéristiques :

1. dans un contexte mondial, ils sont considérés comme des pays "émergents" ;
2. leurs relations avec l'Afrique restaient marginales jusqu'à ces dix dernières années, mais sont en forte progression et devraient continuer de croître.



Dans cette étude, les "partenaires émergents" sont des partenaires économiques de pays d'Afrique qui n'appartenaient pas au club traditionnel des "donneurs", au Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), au début du millénaire. La Corée est la seule nation à avoir rejoint le comité depuis, en 2010. Elle a ainsi adopté les normes du CAD dans ses politiques et ses pratiques, et manifesté son intention d'en respecter les principes et les lignes directrices (*).

Il va de soi que cette catégorie rassemble des partenaires dont le niveau d'engagement avec les pays africains est très hétérogène. L'un des apports de ce texte est d'analyser et de tirer des conclusions de cette hétérogénéité, du point de vue des politiques publiques.

Ce chapitre montre également que toute typologie des relations économiques internationales de l'Afrique ne peut être que provisoire, compte tenu du rythme de leur évolution, tant dans leur nature que leur magnitude.

(*) En date de mars 2011, les 24 membres du CAD sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Dix des membres de l'OCDE ne sont pas membres du CAD : le Chili, l'Estonie, la Hongrie, l'Islande, Israël, le Mexique, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. cf. oecd.org/dac.

L'Afrique s'extrait du post-colonialisme

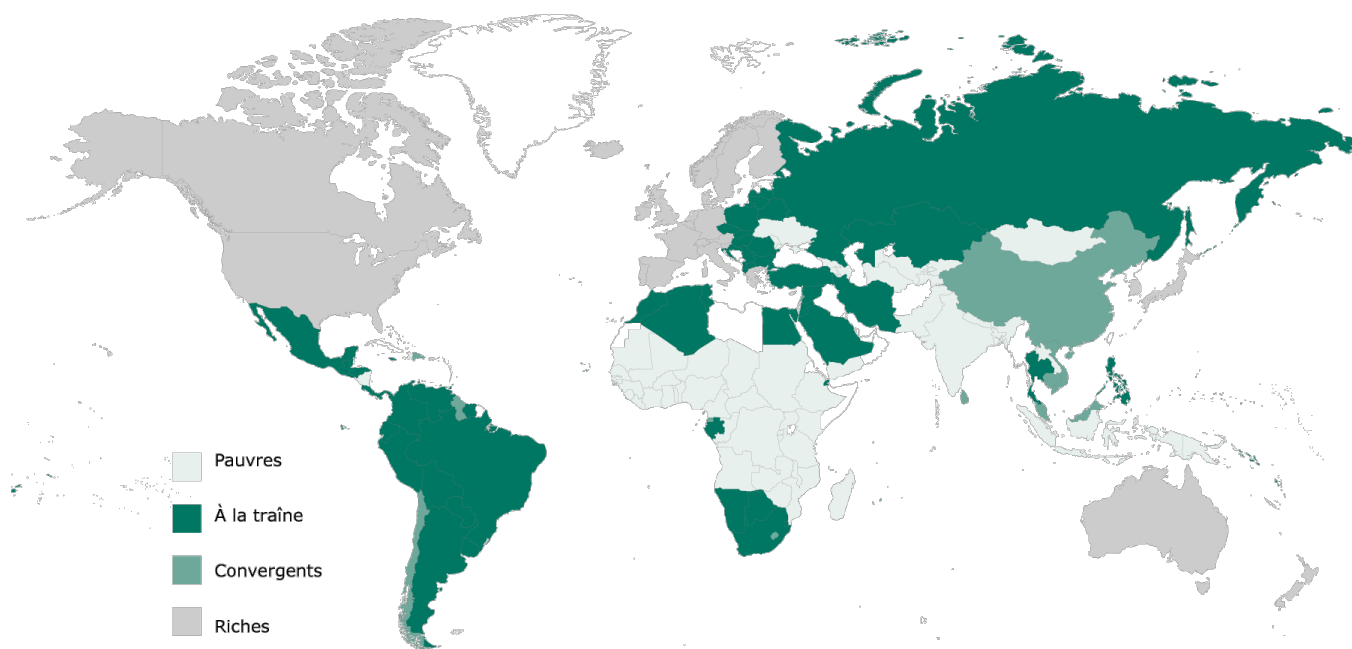
Métamorphose du rôle de l'Afrique dans la globalisation

On ne peut plus simplement diviser le monde entre Nord et Sud, pays développés et en voie de développement. Pour comprendre la complexité de ce bouleversement, nous reprenons et développons ici le concept de monde "à quatre vitesses" de James Wolfensohn, qui se divise en pays riches (*affluent*), convergents (*converging*), à la traîne (*struggling*) et pauvres (*poor*), en fonction de leur niveau de revenu et de leur rythme de croissance par rapport aux puissances industrialisées (Wolfensohn, 2007). Il en découle une nouvelle cartographie de la croissance à l'échelle mondiale : le niveau de vie de certains pays en développement commence à rattraper celui des pays riches, les autres peinent à percer un "plafond de verre" de revenus moyens, alors que les derniers ne parviennent pas à se libérer du joug de l'extrême pauvreté.

Deux périodes distinctes émergent. Pour la plupart des pays en développement, les années 1990 ont été une nouvelle "décennie perdue", puisqu'ils ont été freinés par les crises financières et l'instabilité (figure 6.1.). Certaines nations africaines ont continué de stagner. L'Afrique du Nord et du Sud est restée à la traîne, comme l'Amérique latine, les réformes ne suscitant qu'une croissance très modérée.



Figure 6.1. Le monde à quatre vitesses dans les années 1990



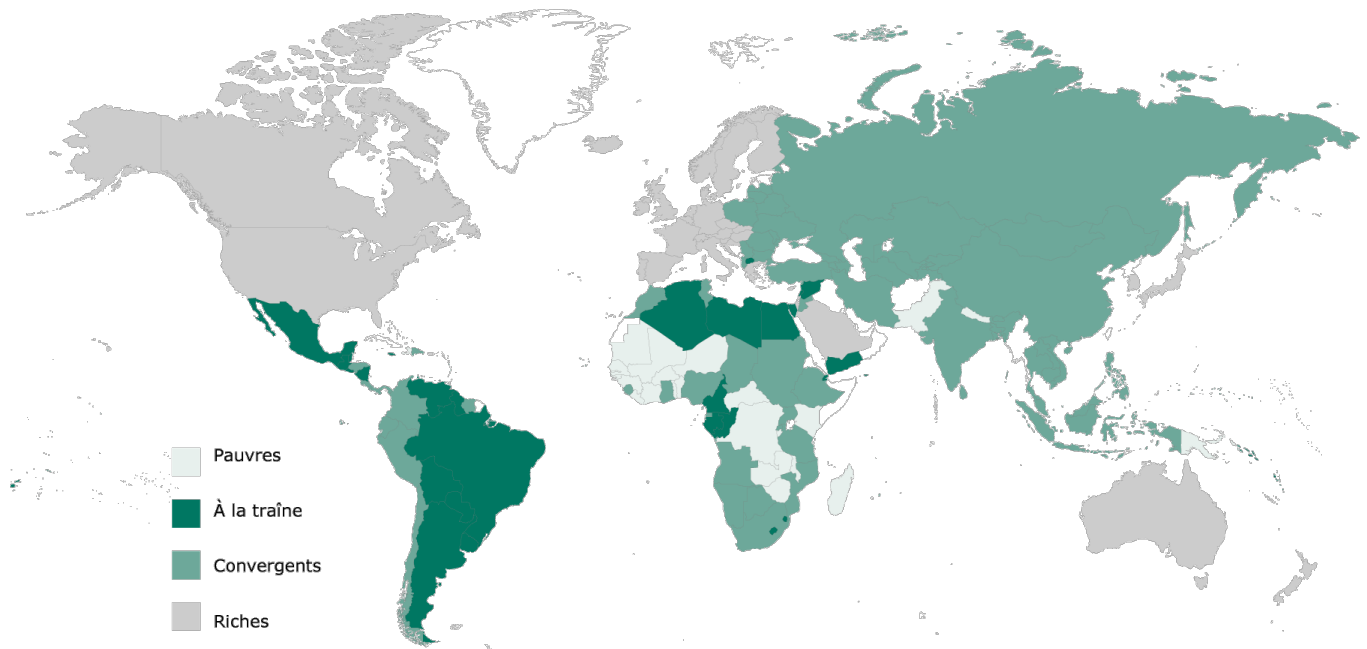
Source : OCDE (2010) basé sur la Banque Mondial (2009). Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Au cours des années 2000, avant la crise économique, une grande partie du monde en développement a bénéficié de sa première période de forte croissance depuis de nombreuses années (figure 6.2.). Le nouveau millénaire a vu, pour la première fois depuis les années 1970, le revenu par habitant des pays d'Afrique progresser plus rapidement que celui des pays à haut niveau de revenu. Le nombre des pays convergenents – dont la croissance du revenu par habitant a progressé deux fois plus rapidement que celle des pays membres de l'OCDE à haut niveau de revenu – est passé de 12 à 65. Dans le même temps, le nombre de pays pauvres est passé de 55 à 25. La Chine et l'Inde ont crû à un rythme trois à quatre fois plus élevé que la moyenne des membres de l'OCDE durant la décennie 2000-10.

En Afrique, alors qu'un certain nombre de pays continuaient de croître moins rapidement – essentiellement en Afrique occidentale et centrale – il est frappant de constater que 19 pays sont entrés dans la catégorie "convergenents" dans les années 2000, contre seulement deux dans les années 1990. La plupart de ceux qui ont franchi ce pas peinent toujours à contenir la pauvreté et les inégalités. Cependant, la carte ci-dessous illustre l'évolution spectaculaire de la croissance moyenne de l'Afrique en comparaison du reste du monde.



Figure 6.2. Le monde à quatre vitesses dans les années 2000 (avant la crise économique mondiale)



Source : OCDE (2010) basé sur la Banque Mondial (2009). Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

L'étude des années durant lesquelles les pays de l'OCDE sont entrés en récession produit une image encore plus frappante : près de la moitié des économies africaines sont passées dans la catégorie "convergenents" (tableau 6.1.). Cette évolution doit être considérée avec prudence, dans la mesure où l'ampleur de l'écart de performance économique entre les pays affluents et les autres en 2009 déforme l'image à moyen terme. Les données montrent cependant que la crise a fortement accéléré la modification de la répartition de la richesse dans le monde et que l'Afrique en a été le principal bénéficiaire. Il reste à voir si ce changement s'inscrit dans la durée ou si, au contraire, le retour à la croissance des pays membres de l'OCDE renverra certaines nations dans la divergence.

L'histoire de l'Afrique et de ses partenaires émergents tient une place de premier ordre dans la métamorphose de l'économie mondiale au cours des dix dernières années. En s'appuyant sur des politiques mieux ciblées, le continent a bénéficié d'une augmentation des investissements, des échanges et de l'aide, ainsi que des retombées macroéconomiques, politiques et stratégiques positives de la montée en puissance de grands pays émergents. L'intégration rapide des partenaires émergents dans l'économie mondiale a débuté dans les années 1980 et s'est accélérée depuis que la Chine a intégré l'Organisation mondiale du commerce, en 2001. Ce pays, comme l'Inde et d'autres, a bénéficié d'une forte croissance, d'une augmentation de sa puissance économique et de la réduction massive de la pauvreté.



Tableau 6.1 : Nombre de pays africains par catégorie dans le monde à quatre vitesses

	années 90	années 2000 avant crise (2000-07)	années 2000 inclus crise (2000-09)
Pays riches	0	0	1
Pays convergents	2	19	28
Pay à la traîne	11	10	6
Pays pauvres	34	21	14
Total	49	50	49

Source : Données de l'OCDE mises à jour (2010).

Données non disponibles pour la Libye (colonnes 1 et 3), São Tomé-et-Príncipe, la Somalie et le Zimbabwe (colonnes 1, 2 et 3).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413718>

On a pu constater un impact sur la croissance et la pauvreté, tant au niveau international que bilatéral, dans d'autres pays pauvres, y compris en Afrique. La dimension mondiale inclut l'impact sur les salaires, les taux d'intérêts, les prix des produits manufacturés et des matières premières, les déséquilibres mondiaux et les investissements nets. Cette dimension est rarement traitée dans le contexte de la réduction de la pauvreté. La plupart des analyses se concentrent sur les liens entre la Chine et l'Afrique : matières premières, échanges, investissement, crédits à l'export, aide et migration.

Il convient de noter que tous les pays d'Afrique ne bénéficient pas de l'arrivée des partenaires émergents. Si les pays riches en pétrole et en minéraux ont très largement tiré profit de ce phénomène, notamment ceux qui ont des relations diplomatiques avec Pékin, d'autres en ont à peine bénéficié.

L'effet « moteur de croissance » a été analysé et démontré, preuves à l'appui, par Garroway et autres (2010). Alors que dans les années 1990, le G7 a tiré la croissance des pays en développement, dans les années 2000, l'impact de la croissance chinoise sur les pays à niveau de revenu faible et moyen a progressé de manière importante. Pendant cette période, une augmentation de 1 % de la croissance chinoise a résulté en une hausse de 0.3 % pour les pays à faible niveau de revenu et de 0.4 % pour ceux de niveau moyen, alors que l'influence des pays de l'OCDE diminuait. Tout le monde ne s'accorde pas pour dire que cet essor, dynamisé par l'ancrage de la devise chinoise sur le dollar, est bon pour le développement des pays pauvres. Rodrik (2010) avance qu'elle renforce leur dépendance envers les exportations de matières premières non transformées et, du fait de la sous-évaluation du yuan, nuit à leur industrialisation. Au contraire, Garroway et autres (*ibid.*) estiment que l'effet moteur de croissance, en soutenant la demande mondiale pour des biens exportés par les pays pauvres, a bénéficié tant aux pays producteurs de pétrole qu'aux autres.

La hausse régulière de la demande mondiale a déclenché un « super cycle » des prix des matières premières (Standard Chartered, 2010). L'accélération de l'urbanisation et la croissance rapide des classes moyennes dans les pays émergents ont un fort impact sur la demande de produits de base. C'est particulièrement vrai de l'urbanisation. La consommation des denrées de base augmente rapidement lorsque les revenus s'approchent d'un niveau considéré comme étant celui de la "classe moyenne"². De plus, les déséquilibres mondiaux ont poussé les prix des denrées de base à la hausse. Jusqu'en 2006, l'investissement des réserves de changes internationales de pays étrangers – en augmentation – dans les bons du Trésor américains a provoqué une baisse des taux d'intérêts à l'échelle mondiale, ce qui a encore dopé les prix de ces denrées. L'Afrique a profité de manière disproportionnée de ce phénomène, puisqu'elle produit les matières dont les prix sont le plus susceptibles d'augmenter et qu'elle détient le plus grand volume de ressources non encore exploitées (Collier, 2010).

S'il perdure, ce boom devrait profiter encore au continent. Au fur et à mesure que les pays émergents deviendront des économies avancées – et en l'absence de modification radicale de leur croissance – qu'ils s'enrichiront et que leur démographie gagnera en maturité, les possibilités d'exportations de l'Afrique augmenteront de pair. Une fois que les pauvres partageront cette nouvelle croissance, plus de deux milliards de personnes supplémentaires vivront dans des pays important des produits à forte main-d'œuvre, et les habitants des pays qui les exportent seront moins nombreux, ce qui ouvrira de nouveaux débouchés pour les produits africains. La croissance soutenue des géants émergents pourrait donc avoir des effets négatifs à court terme sur les secteurs productifs africains, mais pourrait améliorer les perspectives sur le long terme (Chamon et Kremer,



2006). Si l'on continue de lever les obstacles aux entreprises et aux échanges, les économies africaines bénéficieront de la délocalisation de la production hors des économies émergentes actuelles.

Le Fonds monétaire international (2011) pense que la modification des modes de production dans les grandes économies émergentes comme la Chine peut aider les pays à faible niveau de revenu à diversifier leur production. L'expérience de la Malaisie, de l'Indonésie et du Chili, fait valoir l'institution, montre que les pays pauvres mais riches en ressources naturelles peuvent diversifier leurs exportations au fur et à mesure qu'ils se développent, à condition que les revenus de ces ressources soient investis pour renforcer la capacité de production, y compris les infrastructures et le capital humain. Par ailleurs, l'Afrique doit promouvoir son secteur privé, comme l'ont réaffirmé les diverses éditions des *Perspectives économiques en Afrique*.

Les relations du continent avec ses partenaires émergents doivent donc être appréhendées dans le contexte du bouleversement de la répartition de la richesse au niveau mondial.

En une décennie, les partenaires émergents sont passés du balcon à l'orchestre

On sous-estime facilement l'importance des nouvelles puissances économiques pour l'Afrique. Les gens savent que la Chine et l'Inde, entre autres, font partie du paysage économique africain, mais réalisent-ils l'ampleur du phénomène, notamment en tant que partenaires économiques ?

Le tableau 6.2 montre l'évolution des exportations, des importations et de l'ensemble des échanges de l'Afrique avec les partenaires émergents au cours de la dernière décennie. Parmi les tendances les plus notables, on constate que le total des échanges a plus que doublé en valeur, passant de moins de 247 milliards USD à 629 milliards USD.



Tableau 6.2 : Parts des partenaires traditionnels et des partenaires émergents dans les exportations, les importations et le total des flux en Afrique, 2000 et 2009 (en pourcentage)

	2009			2000		
	Flux total	Exportations	Importations	Flux total	Exportations	Importations
Total partenaires traditionnels	63.5	67.6	59	77	78.3	75.4
UE25	44.3	43	45.6	53.5	51.3	56.4
Autres PTs	6.1	6.1	6.1	7.5	6.6	8.8
États-Unis	13.1	18.4	7.3	16.1	20.4	10.1
Total partenaires émergents	36.5	32.4	41	23	21.7	24.6
Chine	13.9	13.1	14.7	4.7	4.6	4.9
Inde	5.1	6	4	2.3	2.4	2.1
Corée	2.6	1.3	4	2.6	2.2	3.1
Brésil	2.5	2.4	2.7	1.7	2	1.3
Turquie	2.4	1.6	3.1	1.6	1.9	1.3
Thaïlande	1.1	0.4	2	0.8	0.6	1.2
Fédération de Russie	1	0.5	1.6	0.6	0.3	1
Taipei chinois	0.9	1.1	0.7	1.9	2.3	1.3
Émirats arabes unis	0.9	1.3	0.5	0.2	0.2	0.1
Singapour	0.8	0.2	1.4	1	0.5	1.7
Malaisie	0.7	0.5	1	0.5	0.3	0.7
Indonésie	0.7	0.6	0.8	0.8	0.6	1
Argentine	0.5	0.1	0.9	0.6	0.3	1
Arabie saoudite	0.4	0.7	0	0.4	0.6	0
Autres pays (58)	3	2.6	3.5	3.3	2.9	3.8
Total	100	100	100	100	100	100
Valeur totale (milliards de dollars US)	673.4	350.8	322.5	246.4	142.4	104

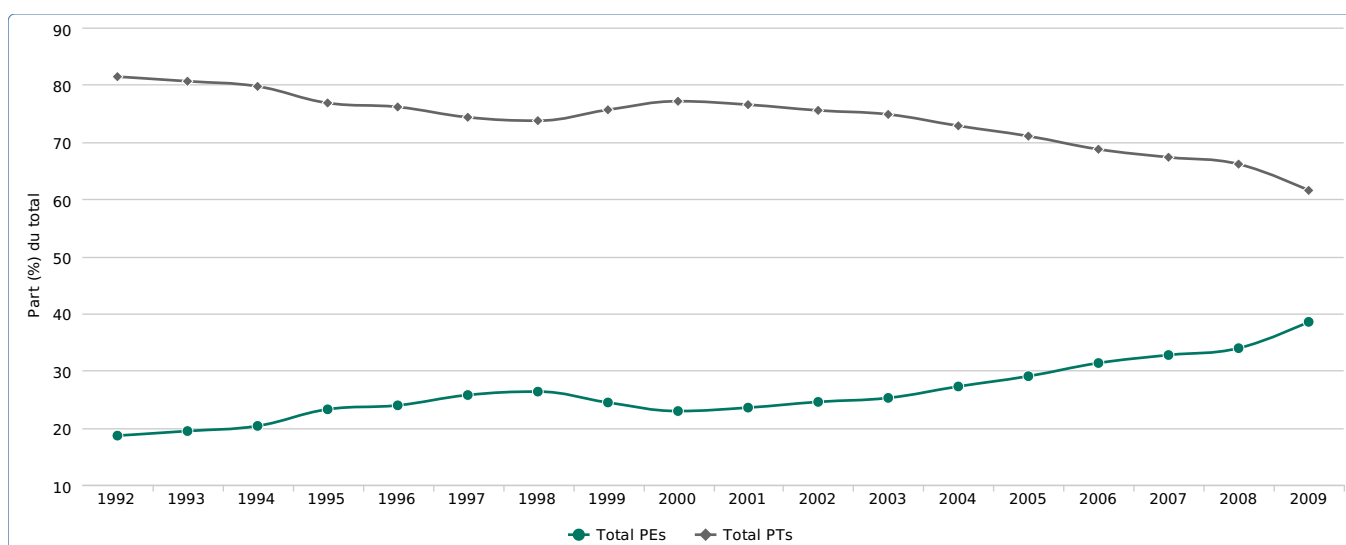
Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413737>

Plusieurs autres tendances émergent. Premièrement, la part du volume des échanges réalisés avec les puissances émergentes a progressé, passant de près de 23 % à 39 %. Sur la même période, la part des partenaires traditionnels a diminué, passant de 77 % à 62 % (Figure 6.3).



Figure 6.3 : Parts des partenaires émergents et traditionnels dans les flux commerciaux en Afrique de 1992 à 2009 (en pourcentage)

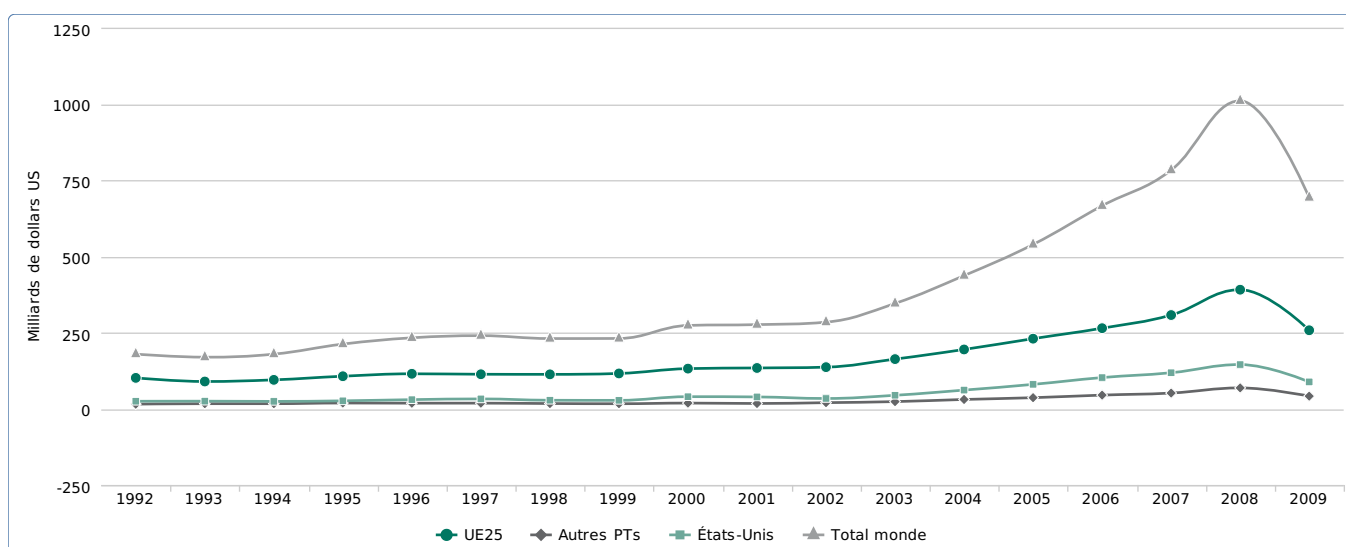


Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411419>

Deuxièmement, le volume des échanges de l'Afrique avec les partenaires émergents a remarquablement progressé entre 2000 et 2009. La Chine représentait moins de 5 % des échanges de l'Afrique au début de la décennie. Sa part a triplé pour atteindre près de 16 % à la fin. En 2000, la part des États-Unis représentait plus du triple de celle de la Chine ; en 2009, elle est inférieure. Tous les partenaires émergents pris ensemble représentaient moins de la moitié du volume des échanges avec l'UE en 2000, alors qu'en 2009, leur part est presque égale à celle de l'UE, et si la tendance actuelle se confirme, elle sera bientôt supérieure. Toutefois, il convient de garder présent à l'esprit que les données du tableau 6.2 et de la figure 6.3 concernent uniquement le commerce des marchandises. Dans la mesure où les échanges de services se font en grande partie avec les partenaires traditionnels, leur part totale dans les échanges est supérieure à ce que montrent ces documents.

Figure 6.4 : Total des flux commerciaux de l'Afrique, et flux avec les partenaires traditionnels (1992-2009, en milliards de dollars US)



Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411438>



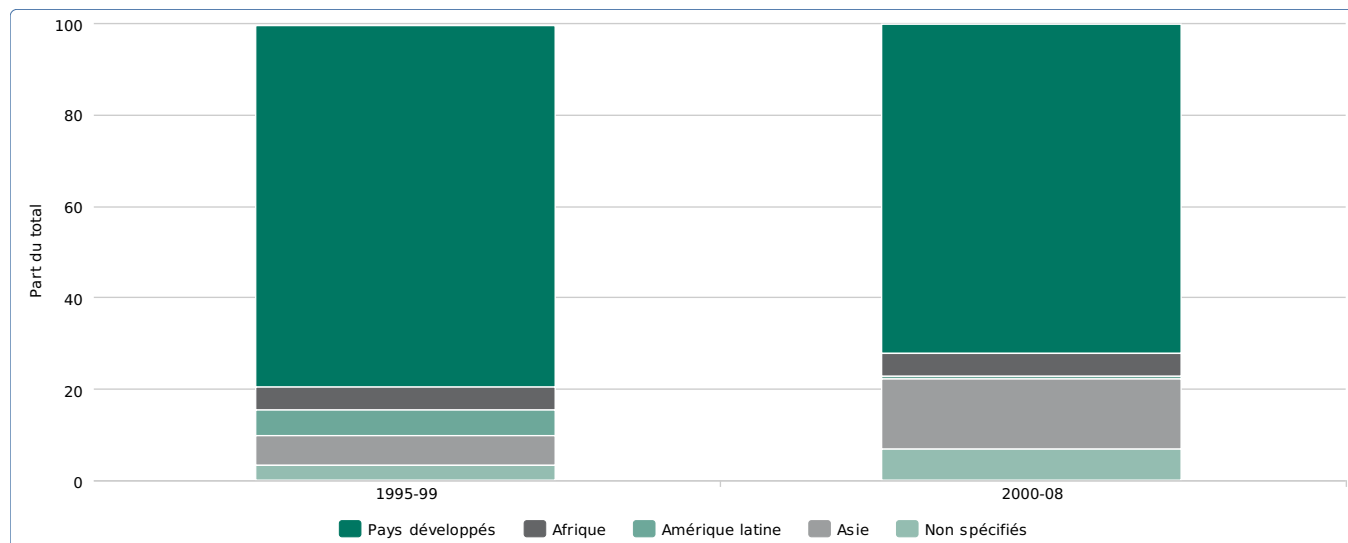
Les partenaires traditionnels demeurent cruciaux et continuent de croître

Au cours de la dernière décennie, le volume des échanges de l'Afrique avec ses partenaires traditionnels a doublé en valeur, comme le montre la figure 6.4. Toutefois, le volume total des échanges de l'Afrique avec le reste du monde a plus que doublé, ce qui explique que la part des partenaires traditionnels ait diminué. Ces échanges demeurent cruciaux, à près de 62 % du total, d'après la figure 6.4. L'UE concentre encore plus de 40 % des échanges – soit 256 milliards USD – ce qui est presque trois fois plus que la Chine. Les pays du continent cherchent à profiter au mieux du développement des relations avec les nouvelles puissances économiques ; cependant, elles doivent rester conscientes que leurs plus anciens partenaires restent une assise solide et en expansion. La tendance baissière des courbes de la figure 6.4 au cours de l'année 2009 ne doit pas être mal interprétée. Les échanges de l'Afrique ne diminuent pas de manière structurelle, au contraire : le creux de 2009 reflète l'impact de la crise mondiale. Les données préliminaires pour 2010 suggèrent que les échanges du continent ont repris, tant avec les partenaires traditionnels qu'avec les nouveaux. L'importance du commerce avec les premiers ne diminue qu'en termes relatifs, du fait de la croissance très rapide des échanges du continent avec les partenaires émergents.

Du point de vue des Investissements directs étrangers (IDE), la domination continue des partenaires traditionnels est frappante. Comme le montre la figure 6.5, les pays membres de l'OCDE – y compris les partenaires traditionnels – représentent encore 80 % des flux d'IDE vers le continent. Cependant, la part des pays non-membres de l'OCDE – dont le Brésil, l'Inde et la Chine – a progressé, de 18 % en 1995-99 à 21 % en 2000-08. L'Europe et les États-Unis dominent toujours dans ce domaine.

Il convient toutefois d'être prudent en comparant les données relatives aux investissements des nations traditionnelles et émergentes. Il est difficile de rassembler des données fiables concernant les IDE africains, notamment en ce qui concerne les partenaires émergents. On constate d'importants écarts entre les données signalées et d'importantes différences entre les sources, qui restent difficiles à expliquer, tout comme il est difficile d'accéder dans le détail à la méthodologie utilisée.

Figure 6.5 : Flux d'IDE vers l'Afrique 1995-2008



Source : CNUCED, OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411457>

Dans le même temps, les données disponibles montrent une concentration relative des flux d'IDE actuels des partenaires émergents sur un nombre limité de pays, généralement ceux riches en ressources. Une analyse des données du ministère chinois du Commerce révèle que dès 2009, 76 % des IDE chinois en Afrique se faisaient dans des pays définis par le FMI (2007) comme riches en hydrocarbures ou en minéraux, à savoir : l'Algérie, l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Liberia, la Libye, la Mauritanie, la Namibie, le Nigeria, le Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Soudan et la Zambie. En général, les IDE en Afrique sont toujours concentrés sur quelques pays et secteurs. L'Afrique du Nord a été le principal destinataire des IDE chaque année depuis 2004, recevant entre 30 et 50 % de tous les IDE d'Afrique (CNUCED, 2010b). Entre 2000 et 2010, près de 75 % des



IDE vers l'Afrique sont allés à des pays exportateurs de pétrole. La proportion est encore plus élevée pour les pays membres de l'OCDE, à 85 %. Il en ressort que les IDE des partenaires émergents sont en fait moins concentrés sur les pays exportateurs de pétrole que ceux des partenaires traditionnels.

Une enquête spéciale a été conduite par les auteurs des notes pays des PEA dans 40 pays d'Afrique et, en outre, nous avons recueilli les données des Banques centrales africaines. Ceci nous permet d'illustrer la situation de 11 pays de manière comparable, dans le tableau 6.3, et d'obtenir une répartition par pays d'origine, ce qui n'est pas disponible dans les autres sources. L'analyse des données des PEA confirme que l'UE et les États-Unis restent la source la plus importante d'IDE pour les pays africains. Dans notre échantillon, les partenaires traditionnels ont fourni près de 85 % de l'ensemble des flux d'IDE de 2000 à 2004, et 83 % pour la période 2005-10. L'UE est le plus important partenaire en termes d'IDE pour les 10 pays qui concentrent 55 % des entrées sur le continent en 2000/04, puis 44 % sur 2005/10. La part des États-Unis a également augmenté pour nos 10 pays, passant de 25 % sur la première moitié de la décennie, à 37 % dans la seconde. De leur côté, les partenaires émergents dans leur ensemble ne contribuaient qu'à hauteur de 10 % aux entrées d'IDE dans notre échantillon. Cependant, cette part a presque doublé entre la première et la seconde moitié de la décennie. La progression rapide des économies émergentes en tant que partenaires d'investissement en Afrique est donc peut-être en cours, bien que les flux restent d'une ampleur inférieure à celle des échanges. En effet, les pays émergents sont déjà devenus des partenaires d'investissement importants, si l'on prend en compte d'autres types d'investissement que les IDE.

Tableau 6.3 : Flux d'IDE vers une sélection de pays africains au cours de la dernière décennie, par pays d'origine (en pourcentage)

	2000-04	2005-10
Partenaires traditionnels	84.8	83.3
UE25	55.5	43.7
États-Unis	25.7	37.4
Autres partenaires traditionnels	3.5	2.3
Partenaires émergents	5.6	10.2
Chine	0.6	0.9
Inde	0.4	1.7
Amérique latine	0.3	0.2
Moyen-Orient	3.2	6.1
Autres partenaires émergents	1.1	1.3
Intra-africain	5	5.6
Non spécifiés	4.7	0.8

Source : Banques centrales de pays africains.

Ce tableau a été réalisé sur la base des données de tous les pays disposant de chiffres pour les deux périodes : Maroc, République du Congo (Brazzaville), Djibouti, Gabon, Tanzanie, Maurice, Malawi, Nigeria, Rwanda et Ouganda.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413756>

Pour élaborer des politiques publiques relatives à l'engagement avec les partenaires émergents, il est nécessaire de disposer de données plus fiables sur les IDE et l'investissement en général. Bien que lacunaires, les informations du tableau 6.3 constituent probablement les meilleures disponibles actuellement auprès des gouvernements africains, réparties partenaire par partenaire, puissances émergentes y compris. Le nombre limité de pays couverts, l'absence d'une répartition conjointe pays-secteur, le manque de fiabilité et la nature hypothétique des conclusions que l'on peut en tirer sont autant d'indications de l'importance, pour les pays du continent, de renforcer leurs capacités statistiques. Ils pourraient d'ailleurs encourager leurs partenaires traditionnels à les aider dans ce domaine.



Le tableau 6.4 combine les mesures des flux d'APD par le CAD pour quelques-uns de ses membres – les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et le Japon –, et des estimations d'équivalents-APD pour la Chine, le Brésil, l'Inde, le Koweït, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et la Turquie. Les puissances économiques traditionnelles occupent une position dominante pour ce qui concerne l'Aide publique au développement (APD), mais les partenaires émergents progressent rapidement. L'APD est la coopération, telle qu'elle est définie et pratiquée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Il s'agit *grosso modo* des flux à destination des pays en développement et des institutions multilatérales, qui sont fournis par les gouvernements pour promouvoir le développement économique et sont avant tout concessionnels par nature (OCDE, 2008).

Tableau 6.4a : Décaissements bruts d'APD (définition CAD de l'OCDE) des partenaires traditionnels, 2009 (en millions de dollars US)

	États-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Japon
APD totale 2009	29659.2	15538.8	13342.3	11698.3	16452.1
APD pour l'Afrique	7997.8	6445.5	2297.4	2932.0	1932.9
% Afrique dans l'APD totale	27	41	17	25	12

Source : Statistiques CAD/OCDE (sauf mention contraire), consulté le 1 avril 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413775>

Tableau 6.4b : Décaissements bruts d'APD (définition du CAD de l'OCDE) des partenaires émergents, 2009 (en millions USD)

Donneurs émergents	Chine	Inde	Brésil	Turquie	EAU	Arabie Saoudite	Koweït
Total des flux d'APD 2009	1947.7*	488*	362*	707.2	1038.24	3245.8*	527.7*
Total de l'APD vers l'Afrique	n.a.	25.93	n.a.	46.96	147.19	n.a.	n.a.
% de l'Afrique dans le total	25% ¹	5-10% ²	12% ³	7%	14%		

Source : statistiques CAD/OCDE (sauf mention contraire).

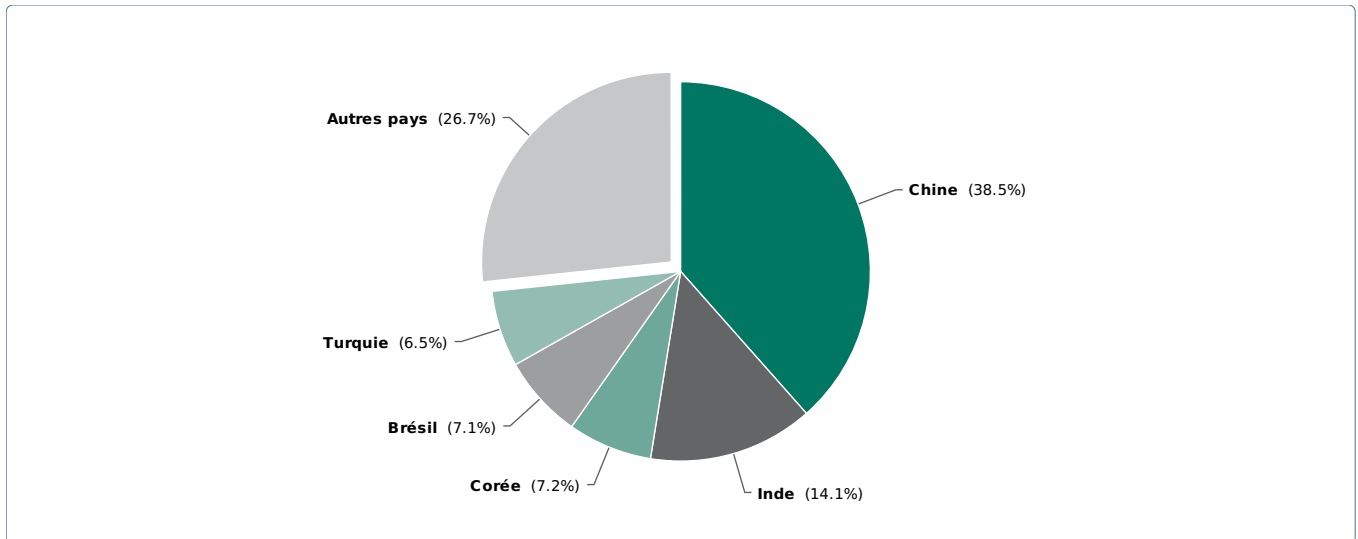
*Estimations équivalent-CAD des financements concessionnels par Smith et Zimmermann (à paraître). (1) Selon Chin et autres (2007), estimation. (2) En 2009, 68 % des 362 millions USD sont allés aux institutions internationales (Ipea, 2010). Sur le restant (aide humanitaire, bourses et coopération technique), près de 12 % sont allés à l'Afrique (sur la base de nos propres calculs, à partir des chiffres fournis dans Ipea, 2010). (3) Calculs de Smith et Zimmermann (à paraître). Agrawal (2007) estime que l'APD de l'Inde à l'Afrique a représenté entre 5 et 10 % du total des AOD indiens entre 2004 et 2007.



Une vaste gamme de partenaires émergents

Le commerce avec la Chine est important pour l'Afrique, mais tous les autres partenaires émergents, pris ensemble, représentent une puissance plus importante. La figure 6.6 ci-dessous illustre la part de chacun dans les exportations, les importations et le total des échanges. La Chine ne représente que 38 % du volume total.

Figure 6.6 : Distribution des flux commerciaux avec les partenaires émergents (2009, en pourcentage)



Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411476>

Le classement des économies émergentes en fonction des IDE diffère fortement de celui établi sur la base des échanges. Si l'on se réfère au tableau 6.3, parmi les puissances émergentes, la Chine ne représente que 10 % environ des IDE dans les pays sélectionnés, et cette part est même en léger déclin. En revanche, l'Inde progresse, passant de 7 % à près de 17 % sur les deux périodes. La note pays consacrée au Soudan souligne que l'Inde est le plus important partenaire émergent après la Chine, et qu'elle aide à mettre fin à l'engorgement d'éléments clés de l'infrastructure⁴. Mais ce sont les IDE en provenance du Moyen-Orient qui sont le plus frappants et qui, avec 58 %, continuent de croître. L'investissement direct n'est cependant pas la forme privilégiée pour les partenaires émergents présents en Afrique, notamment la Chine. Aussi, le fait de se focaliser sur les IDE risque d'obérer une part importante et cachée de l'iceberg qu'est l'investissement sur le continent.

Dans l'ensemble, en plus de son importance quantitative en tant que partenaire commercial et du nombre de pays avec lesquels elle traite, la Chine ouvre indubitablement la voie pour les puissances émergentes. Non seulement parce qu'elle est au cœur du bouleversement de la répartition de la richesse mondiale (OCDE, *ibid.*), mais aussi parce que son comportement et son discours en Afrique ont permis de changer les perceptions du continent. La Chine et la plupart des autres puissances en devenir ne voient pas l'Afrique comme un territoire "sans espoir", comme le décrivait le magazine *The Economist* en 2000, mais comme une terre d'opportunités et une destination d'investissement. Cette attitude a même un effet sur les puissances plus anciennes qui montrent un regain d'intérêt, et certains n'hésitent pas à évoquer le "lion économique africain", prêt à prendre sa place près du dragon chinois et du tigre indien, selon les déclarations de la Banque mondiale (Okonjo-Iweala, 2010) et un rapport de McKinsey Global Institute intitulés *Lions on the Move* (Roxburgh et autres, 2010). Même *The Economist* a changé d'avis en 2010, avec un article qui proposait de "laisser les lions sortir de leur cage".

Le nombre de pays émergents avec lesquels les pays du continent entretiennent des relations commerciales varie grandement de l'un à l'autre. Le tableau 6.5 donne le nombre total de pays du continent dont les relations commerciales avec les puissances émergentes dépassent 10 millions USD constants⁵. La Chine, l'Inde, la Corée, le Brésil, la Thaïlande, la Turquie et l'Indonésie se démarquent avec des échanges qui couvrent le plus vaste échantillon de secteurs. Les nations émergentes plus petites ont un nombre de relations beaucoup plus limité.



Tableau 6.5 : Nombre de pays africains dans lesquels les partenaires émergents ont un flux d'échanges significatif (au moins 10 millions de dollars US par an)

	Rang	Exportations de l'Afrique		Importations de l'Afrique	
	2009	2000	2009	2000	2009
Chine	1	22	34	30	41
Inde	6	19	31	28	38
Corée	10	13	15	22	29
Brésil	12	11	10	12	28
Turquie	13	13	13	9	24
Thaïlande	16	15	14	19	25
Fédération de Russie	17	6	13	12	15
Taipei chinois	19	14	10	14	12
Émirats arabes unis	20	4	20	4	17
Singapour	22	7	9	14	18
Malaisie	23	6	15	10	22
Indonésie	24	10	9	19	22
Argentine	27	8	3	10	17
Arabie saoudite	29	8	9	0	0
58 autres (moyenne)	-	1	1.4	1	2.4

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

Classement selon le volume du commerce total avec l'Afrique en 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413794>

De manière similaire, le nombre de secteurs dans lesquels les partenaires émergents font des échanges varie fortement. Le tableau 6.6 recense le nombre total de secteurs dans lesquels les échanges avec les partenaires émergents sont supérieurs à 53 millions USD constants⁶. Là encore, la Chine, l'Inde, la Corée, le Brésil, la Thaïlande, la Turquie et l'Indonésie se démarquent par l'ampleur et la diversité de leurs échanges dans de nombreux secteurs. Le spectre des pays émergents plus petits tend à être plus limité.



Tableau 6.6 : Nombre de secteurs dans lesquels les partenaires émergents ont un flux d'échanges significatif avec l'Afrique (au moins 53 millions de dollars US par an)

	Rang	Nombre de secteurs dans les exportations africaines		Nombre de secteurs dans les importations africaines	
		2009	2000	2009	2000
Chine	1	8	9	6	7
Inde	6	7	7	5	8
Corée	10	6	4	4	6
Brésil	12	4	6	6	9
Turquie	13	6	7	5	7
Thaïlande	16	4	4	5	6
Fédération de Russie	17	2	4	4	8
Taipei chinois	19	4	3	4	4
Émirats arabes unis	20	1	6	0	6
Singapour	22	4	4	5	7
Malaisie	23	2	4	4	7
Indonésie	24	4	3	5	6
Argentine	27	1	0	3	4
Arabie saoudite	29	4	4	-	-
58 autres (moyenne)	-	0.2	0.4	0.3	0.6

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

Classement selon le volume du commerce total avec l'Afrique en 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413813>

Comme McCormick (à paraître) le souligne, les observateurs s'intéressent surtout à la Chine, l'Inde et le Brésil lorsqu'ils étudient les changements économiques en Afrique. Cependant, ils sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la contribution d'autres partenaires émergents à l'économie de l'Afrique et du monde.

S'il existe un consensus quant à l'importance des grandes nations, on s'accorde plus difficilement sur le rôle joué par les partenaires secondaires, peut-être parce que seules les premières ont un impact généralisé. Les seconds ne sont importants que dans un nombre limité de pays et de secteurs. Scott et autres (2010) se sont intéressés aux puissances émergentes moyennes dont les liens avec l'Afrique sont significatifs. En appliquant ces critères aux pays du tableau 6.5, la Corée et la Turquie apparaissent comme des candidats évidents pour la seconde catégorie des partenaires émergents de l'Afrique, qui tendent à se spécialiser sur des secteurs bien particuliers de quelques pays.

Cette diversité des partenaires est une chance exceptionnelle pour l'Afrique. Chaque nouvelle vague de pays qui commerce avec le continent apporte avec elle une nouvelle gamme de produits, de biens d'équipement, de technologie, de savoir-faire et d'expérience du développement. C'est à chaque fois une nouvelle occasion d'échanger des biens, des connaissances et des modèles.

La Chine a un avantage comparatif perçu en matière de développement des infrastructures (Foster et autres, 2009), l'Inde dans l'enseignement et les biens et services nécessitant un haut degré de compétences



(Sidiropoulos, 2004 ; Kragelund, 2008), et le Brésil dans l'agriculture et l'agro-industrie (White, 2010 ; Ejigu, 2008). C'est probablement dans le domaine des infrastructures que les besoins de l'Afrique sont les plus criants, c'est pourquoi les décideurs et les analystes se sont concentrés sur la Chine. Cependant, le développement du continent doit se poursuivre. Comme le montraient les PEA 2009, il peut recourir à l'informatique pour contourner certaines insuffisances des infrastructures. De par ses besoins et son potentiel dans l'agriculture – notamment en termes de sécurité alimentaire et d'emploi (Dorward et autres, 2004 ; Diao et autres, 2006 ; FAO, 2008) – de nouveaux partenaires comme le Brésil pourraient tout à fait l'aider à aller de l'avant.

Nouveaux et anciens partenaires sont complémentaires

L'ascension des partenaires émergents de l'Afrique a fait l'objet de nombreuses analyses, notamment dans le cadre de la ruée vers ses ressources. L'image générale est plus complexe et plus positive. Les nouvelles routes commerciales ouvertes par les nouvelles économies créent des opportunités inédites de transfert de technologie, et l'enrichissement de l'offre de financement et de coopération stimule les responsables africains.

Les partenaires émergents se disputent l'accès aux ressources naturelles, mais un examen plus détaillé des flux commerciaux et d'investissement dans d'autres secteurs met davantage en lumière la complémentarité que la concurrence. C'est même explicite dans le cas de la coopération pour le développement. Le Programme d'Action d'Accra en 2008 a encouragé les partenariats de coopération entre pays africains et partenaires émergents et qualifié la coopération Sud-Sud de "complément précieux à la coopération Nord-Sud" (Zimmermann et Smith, à paraître). Toutefois, les partenaires émergents ne forment pas un tout homogène. Leurs offres diffèrent en termes de secteurs, de types de biens échangés, de technologies et d'innovation sous-jacentes, de zone géographique et de financement. Les liens de complémentarité entre les anciens et les nouveaux sont variés.

Complémentarité des produits échangés...

Les pays d'Afrique achètent aux puissances émergentes des biens différents de ceux qu'ils acquièrent auprès de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Les importations de biens de consommation courante à prix abordable venus d'Asie participent à l'accroissement du pouvoir d'achat des Africains et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Les équipements meilleur marché et plus adapté permettent aux entreprises d'augmenter leur productivité et de progresser dans les chaînes de valeur mondiales. Généralement, les flux des puissances traditionnelles sont concentrés dans les services, les télécommunications et le tourisme. Conformément à la théorie de Vernon sur le cycle de vie du produit, les partenaires émergents sont plus actifs dans l'industrie et l'agriculture.

Le tableau 6.7a répertorie les types de biens exportés par chaque pays vers l'Afrique et révèle des complémentarités entre partenaires traditionnels et émergents. Par exemple, la part des produits de base, des carburants et des produits moins élaborés dans les exportations des puissances traditionnelles est en général inférieure à la moyenne, alors qu'elle est supérieure pour plusieurs pays émergents. La Chine se démarque dans cette seconde catégorie par la vaste gamme de produits qu'elle exporte vers l'Afrique : le poids des produits manufacturés dans son commerce est supérieur à celui de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Les autres puissances émergentes en proposent un échantillon plus restreint et dans des secteurs complémentaires à ceux de leurs rivaux.

Pour ce qui concerne les importations (tableau 6.7b), il y a indubitablement une concurrence entre puissances traditionnelles et émergentes pour le pétrole, les pierres précieuses et les autres matières premières. La concentration des échanges avec les partenaires anciens et nouveaux tendent à suivre un schéma similaire, illustrant la "ruée vers les ressources". Les États-Unis avec les partenaires émergents les plus importants – Brésil, Indonésie, Inde et Chine – se distinguent comme les importateurs les plus "gourmands en matières premières", le pétrole et les minéraux représentant une part disproportionnée du total des importations. Cela profite aux pays du continent riches en ressources et ouvre des perspectives en matière de politiques publiques. Au delà, les puissances émergentes contribuent également à l'exploration et l'exploitation des réserves par leurs investissements et aident à la construction d'infrastructures et de moyens de transport. Elles étendent l'échantillon des ressources exploitables du continent au-delà de ce que les puissances traditionnelles pouvaient importer à elles seules. La note pays concernant le Soudan montre que, même si l'essentiel des investissements des partenaires émergents vise à s'approvisionner en ressources, ils pourraient permettre de lever des prêts garantis par les ressources pour réaliser des projets d'infrastructure d'importance cruciale dans les domaines de l'éducation, de l'énergie et des services publics.



Table 6.7a. Répartition des échanges entre l'Afrique et ses principaux partenaires économiques, par secteur (2009): Exportations vers l'Afrique

Partenaires	Denrées alimentaires			Matières premières	Carburants	Chimie	Produits manufacturés				
Code secteur ⁹	0	1	4	2	3	5	9	8	6	7	Total
UE25	7.4	1.3	0.3	2.3	8.4	11.4	2.8	7.3	16.5	42.1	100
Autres PT	14	0.2	0.1	3.1	1.8	10.8	1.9	4.2	9.7	54.3	100
États-Unis	12.6	0.3	1.7	4.9	8.3	8.7	11.5	6.1	6.4	39.6	100
Chine	2.9	0.1	0	0.4	0.6	5.6	0	18.4	30.7	41.2	100
Inde	5.1	1	0.1	1.3	19.6	17.9	0.3	5.9	22.4	26.6	100
Corée	0.3	0.1	0	0.9	1.3	9.3	0	1.6	9.3	77.2	100
Brésil	46.9	2.3	2	7.6	3.6	4.4	0.1	2.7	9.5	20.8	100
Turquie	6.1	0.6	0.1	0.5	5.5	5.3	6.8	7.4	46.5	21.1	100
Thaïlande	46.5	0.4	0.1	0.9	1.5	5.3	0	4	18.4	23	100
Russie	29.2	0.1	2.3	8.3	21.6	8.1	4.3	1.6	17.5	7	100
Taïpei (Chine)	1.2	0.1	0	0.9	3.1	12.6	0.6	6.7	26.3	48.5	100
Émirats arabes unis	13	1.1	0.6	3.9	7.7	20.2	3.6	7.7	16.4	25.9	100
Singapour	1.4	0.1	2.5	0.4	18.9	4	43.4	2.3	4.7	22.4	100
Malaisie	7	0.2	41.8	3	0.5	8	0.5	7.3	13.3	18.3	100
Indonésie	9.8	0.6	27.1	2.5	0.4	13.5	-	7.6	25.9	12.6	100
Argentine	63.9	0.3	18	4.9	2.4	1.2	-	0.4	7.2	1.6	100
Autres pays	23.8	0.7	3.4	4.9	9.8	12	1.8	3.3	25.2	15.2	100
Intra-africains	12	2.7	1	4.4	36.4	8.7	1.1	6.1	14.2	13.4	100
Monde	10.4	1	1.3	2.6	9.8	9.7	3	7.6	18	36.5	100

Source : Calculs du Centre de développement de l'OCDE sur la base des données de ComTrade. Les données en gras correspondent à des produits dont la part dans les échanges du pays excède la part moyenne dans les relations du reste du monde avec l'Afrique. Note : La codification STIC de ComTrade a dix secteurs : (0) alimentation & bétail ; (1) boissons et tabac (2) matières premières (hors nourriture et carburants) ; (3) minéraux, carburants et lubrifiants ; (4) huile, graisse, cire végétale et animale ; (5) produits chimiques ; (6) produits manufacturés ; (7) machineries et équipement de transport ; (8) articles manufacturés divers ; (9) autres matières premières raffinées. Les colonnes sont classées en fonction du degré moyen de sophistication industrielle.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411495>



Table 6.7b. Répartition des échanges entre l'Afrique et ses principaux partenaires économiques, par secteur (2009): Importations en provenance d'Afrique

Partenaires	Denrées alimentaires		Matières premières		Carburants	Chimie	Produits manufacturés				
	0	1	4	2			3	5	9	8	6
UE25	11.5	0.8	0.3	4.5	57.1	2.3	1.5	7.4	7.7	6.9	100
Autres PT	8.3	1	0.3	10	46.1	2.6	1.1	2.1	23.6	5.1	100
États-Unis	2.3	0.2	0.2	2.1	82	1.2	0.6	3.4	5.1	3.1	100
Chine	0.9	0.4	0.1	17.9	60.8	1.3	2.3	0.3	15	1.1	100
Inde	3.6	0	0	7.3	66	7	12.1	0.2	3.2	0.6	100
Corée	1.7	0.9	0	12	57.2	1	0	0.8	23.7	2.6	100
Brésil	1.5	0.1	0	1.3	87.4	6		0.1	2.1	1.4	100
Turquie	4.7	0.9	0	7.6	25.9	11	35.9	1.8	7.8	4.4	100
Thaïlande	5.5	0.1	0	21.5	37.4	9.3	3.3	1.1	17.3	4.5	100
Russie	59.6	11.5	0.2	11.3	0	1.4	0.1	8.1	4.9	2.9	100
Taïpei (Chine)	0.5	0.2	0	4.9	75.6	1.5	0.2	0.4	15.4	1.2	100
Émirats arabes unis	9.8	0.3	0.2	2.6	2.4	2.3	62.4	2.1	13.6	4.3	100
Singapour	17	0.5	0	3.2	22.7	8.7	2.9	3.2	16.4	25.4	100
Malaisie	13.6	0.7	0.5	25.1	31.6	2.5	0.2	0.5	19	6.2	100
Indonésie	6.4	0.4	0	15.2	67.7	4.6		0.8	3.7	1.3	100
Argentine	2.2	2.4	0	11.9	33.2	30.9		1.1	11.7	6.6	100
Arabie saoudite	30.3	1	0.3	3.3		1.3	32.6	1.4	24.1	5.7	100
Autres pays	16.1	2.8	0.5	10.9	39.7	10.3	2.3	3.2	8.7	5.5	100
Intra-africains	11.5	1.7	1.2	4.2	32	10.3	0.4	4.6	16.1	18	100
Monde	7.9	0.8	0.3	6.6	58	3.4	3.3	4.2	9.9	5.6	100

Source : Calculs du Centre de développement de l'OCDE sur la base des données de ComTrade. Les données en gras correspondent à des produits dont la part dans les échanges du pays excède la part moyenne dans les relations du reste du monde avec l'Afrique.

Note : La codification STIC de ComTrade a dix secteurs : (0) alimentation & bétail ; (1) boissons et tabac (2) matières premières (hors nourriture et carburants) ; (3) minéraux, carburants et lubrifiants ; (4) huile, graisse, cire végétale et animale ; (5) produits chimiques ; (6) produits manufacturés ; (7) machineries et équipement de transport ; (8) articles manufacturés divers ; (9) autres matières premières raffinées. Les colonnes sont classées en fonction du degré moyen de sophistication industrielle.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411495>

La complémentarité s'observe également dans la coopération pour le développement. Ces dernières décennies, les partenaires traditionnels ont concentré leurs efforts de coopération sur la réduction de la pauvreté, les secteurs sociaux et la gouvernance. En 1990, 82 % de l'APD étaient alloués à l'agriculture, l'industrie, les infrastructures économiques et le secteur financier. Les deux premiers ont vu leur part réduite de moitié, alors que celles de la santé, de l'éducation et de la gouvernance ont plus que doublé sur la même période, pour atteindre 51 % des flux d'aide en 2004 (Harrigan, 2007). Les notes pays de ce rapport mettent l'accent sur la complémentarité des programmes de coopération des partenaires émergents, par rapport à la concentration des partenaires traditionnels sur certains secteurs. Les émergents, pas seulement la Chine, semblent se concentrer davantage sur les goulots d'étranglement dans les infrastructures et autres secteurs structurels. La note pays du Cap-Vert montre que les partenaires traditionnels se concentrent sur la gouvernance et la capacité

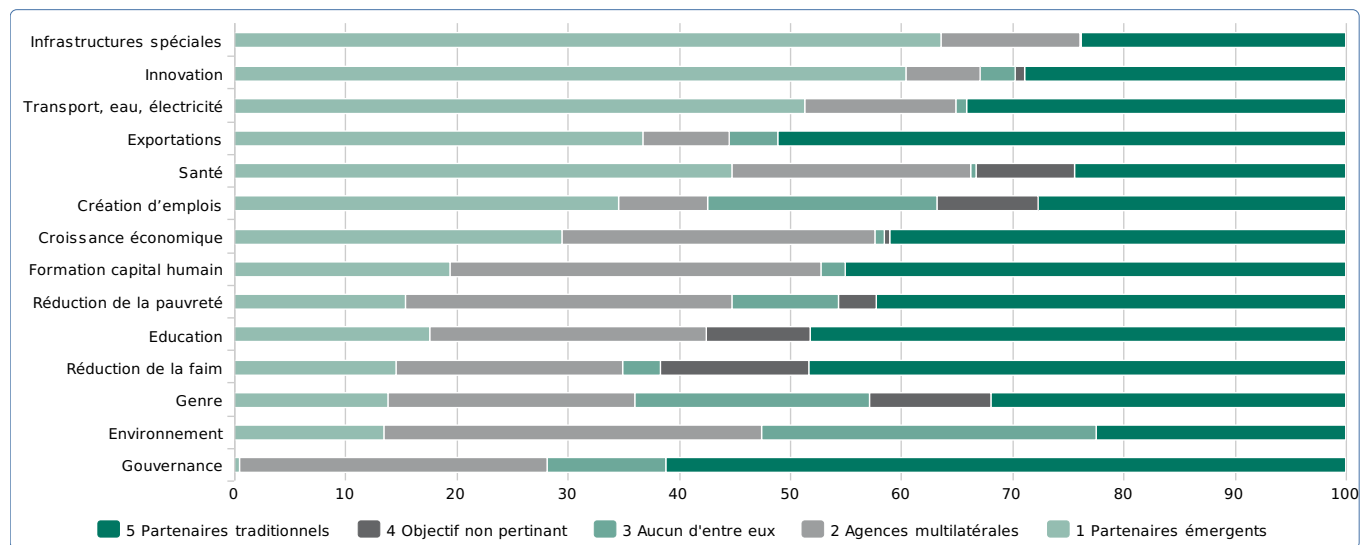


institutionnelle, alors que les émergents ont tendance à soutenir les infrastructures publiques et la formation du capital humain par le biais de programmes d'échanges universitaires, etc. À Maurice, ils ciblent des secteurs prioritaires, comme les produits manufacturés, la construction, l'hébergement touristique et l'immobilier, alors que les partenaires traditionnels sont absents. Au Mozambique et au Tchad, les partenaires traditionnels tendent à intervenir dans les secteurs sociaux, alors que les émergents se focalisent sur l'agriculture, les infrastructures ou les projets productifs. L'analyse des acteurs des PEA confirme que les partenaires émergents sont perçus comme plus efficaces pour un certain nombre d'objectifs de développement (figure 6.7)¹⁰. Cette impression ressort aussi d'autres études : Kragelund (2010) relate que le Brésil, l'Inde et la Chine considèrent les infrastructures et l'agriculture comme des secteurs à cibler en priorité.

... dans les domaines de la technologie et de l'innovation...

Les pays africains vont bénéficier des technologies du bas de la pyramide¹¹ par le biais d'IDE et d'autres investissements ou financements originaires des puissances émergentes. Premièrement, la technologie provenant des importations des nouveaux partenaires est plus susceptible de contribuer à une amélioration que celles des partenaires traditionnels. Bien que les salaires soient nettement inférieurs, la production de biens à forte valeur ajoutée est rarement transférée vers les pays pauvres, du fait de la difficulté d'atteindre un niveau de qualité donné à des tarifs compétitifs. Le principal ingrédient manquant de l'acquisition de la technologie est la production de savoir, ou "éléments récurrents de la production qui ne peuvent s'apprendre dans les manuels et doivent être acquis par la pratique", qui est au cœur de la plupart des innovations (Khan, 2009). Lorsque la technologie a été conçue dans un pays en développement, il est plus facile de l'adopter, de l'acquérir et de l'imiter dans les pays africains (Pal, 2008 ; Narula, 2010 ; OCDE, 2010). Cela n'implique évidemment pas que les pays africains peuvent absorber ces technologies sans effort. L'argument ci-dessus se concentre sur l'offre, alors que du côté de la demande, certains pays africains sont plus prêts à accueillir la technologie que d'autres.

Figure 6.7 : Perception des avantages comparatifs des différents partenaires au développement en Afrique



Source : Enquête auprès des acteurs économiques, PEA 2011.

Le diagramme illustre les réponses à la question suivante : Qui, parmi les partenaires suivants, répond généralement le mieux aux objectifs de développement du pays ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411495>

Deuxièmement, les partenaires émergents étant de plus en plus à l'origine de l'innovation, la recherche et le



développement (R & D) ne sont plus le domaine exclusif des puissances traditionnelles (Hollanders & Soete, 2010). Une vague d'innovation originaire du Sud va balayer les pays africains par le biais du commerce, de l'investissement et des flux migratoires en provenance des économies émergentes. Les consommateurs africains seront amenés à acheter de plus en plus de produits reposant sur des technologies de base meilleur marché et répondant aux besoins des populations pauvres (Kaplinsky, à paraître). De plus, Pal (2008) remarque que les partenaires émergents ont tendance à étoffer la gamme de leurs investissements en Afrique au fur et à mesure qu'ils trouvent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, tout en restant peu chère.



... et du point de vue géographique

On constate également une complémentarité des partenaires émergents et traditionnels du point de vue géographique. Le tableau 6.8a montre la destination des exportations africaines en 2009 et l'allocation de cette part sur les différentes régions du continent. Les partenaires traditionnels sont plus présents dans l'Afrique du Nord et de l'Ouest, alors que les nouvelles puissances sont plus visibles en Afrique centrale, orientale et australe. Pour ce qui concerne les importations (tableau 6.8b), les puissances traditionnelles jouent un rôle clé en Afrique du Nord et du Sud, alors que les émergentes sont principalement présentes en Afrique occidentale et orientale. La géographie ne conditionne pas les routes commerciales à elle seule : l'Afrique australe est la région du continent la plus éloignée de l'Europe, alors que c'est là qu'elle s'approvisionne pour 40 % de ses importations. C'est davantage que l'Afrique occidentale, pourtant plus proche du Vieux Continent. D'autres facteurs, systémiques, historiques et culturels, entrent en jeu.

La Chine et d'autres puissances émergentes sont connues pour entrer en relation avec des pays auxquels les partenaires traditionnels font généralement moins attention, en partie parce que leurs marchés sont plus faciles à pénétrer. Sur la base des données de l'OCDE, les 10 premiers récipiendaires des investissements des pays membres de l'OCDE sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Maroc, l'Algérie, le Congo, la Libye, Maurice, la Tunisie et le Ghana. Selon le ministère du Commerce chinois, les principaux bénéficiaires de l'aide chinoise sont aussi l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie, Maurice et le Nigeria, mais également la Zambie, le Soudan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Tanzanie, Madagascar et la Guinée. Il est intéressant de noter que si l'Égypte est la deuxième destination des IDE des pays membres de l'OCDE en Afrique, le volume des IDE de la Chine dans ce pays en 2009 (285 milliards USD) est à peu près le même qu'en Éthiopie (283.4 milliards USD).



Tableau 6.8a : Parts des différents types de partenaires dans les exportations africaines (2009, en pourcentage)

Exports (distribution par partenaires)								
	Afrique de l'Est	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Total Afrique	Pays non-pétroliers	Pays pétroliers
Total partenaires traditionnels	45.9	52.1	73.6	50	65.6	62	57	62.8
UE25	36.8	19.9	57.5	29.6	33.1	39.5	45.9	38.4
Autres partenaires traditionnels	3.6	3.9	4.9	11.5	3.2	5.6	4.7	5.8
États-Unis	5.5	28.3	11.2	8.9	29.3	16.9	6.4	18.6
Total partenaires émergents	34.7	44.2	22.5	31.8	27	29.8	29.7	29.8
Chine	11.5	29	7.2	14.1	3.3	12	9.4	12.4
Inde	3.4	6.3	2.9	6.6	9.4	5.5	4.6	5.7
Corée	2.2	1.8	0.9	1.6	0.5	1.2	1.3	1.1
Brésil	0.1	0.6	1.9	0.6	6.8	2.2	0.7	2.5
Turquie	0.9	0.1	2.5	1.4	1.1	1.5	1	1.6
Autres partenaires émergents	16.7	6.4	7.1	7.5	5.9	7.3	12.6	6.5
Intra-africain	19.4	3.7	3.9	18.2	7.4	8.2	13.3	7.4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Valeur totale (milliards de dollars US)	20.4	68.7	144.7	76.9	71.7	382.2	52.7	329.8

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413851>



Tableau 6.8b : Parts des différents types de partenaires dans les importations africaines (2009, en pourcentage)

	Imports (distribution par partenaires)							
	Afrique de l'Est	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Total Afrique	Pays non-pétroliers	Pays pétroliers
Total partenaires traditionnels	31.6	51.2	61.6	56.3	45.4	53.1	44.3	56.8
UE25	20.0	41.3	50.6	39.7	33.3	41.1	33.5	44.1
Autres partenaires traditionnels	6.4	2.5	5.0	8.8	5.1	5.5	5.6	5.5
États-Unis	5.2	7.4	6.1	7.8	7.1	6.5	5.2	7.2
Total partenaires émergents	41.2	28.6	34.3	34.9	45.5	36.9	40.4	35.6
Chine	1.3	4.9	2.1	2.3	2.7	2.4	1.8	2.7
Inde	14.1	12.5	10.5	13.6	18.0	13.2	14.9	12.5
Corée	10.5	2.7	2.2	3.6	3.7	3.6	5.2	3.0
Brésil	1.5	1.3	3.0	2.0	7.9	3.6	5.7	2.7
Turquie	12.6	6.3	11.3	11.9	12.2	11.2	11.3	11.3
Autres partenaires émergents	1.3	0.9	5.1	1.5	1.0	2.8	1.4	3.4
Intra-africain	27.2	20.2	4.2	8.8	9.0	9.9	15.3	7.7
Total	100.0	100.0	100	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Valeur totale (milliards de dollars US)	39.7	33.3	150.2	57.8	77.8	358.9	109.6	249.3

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413870>

Des modalités de coopération et de financement plus variées

Les puissances émergentes apportent des financements pour le développement d'une manière différente de celle des partenaires traditionnels. Le suivi et la comparaison des deux méthodes sont très difficiles. Un bref regard aux flux d'aide et d'investissement dans ce chapitre laisse apparaître que la forte augmentation des relations avec des pays non membres du CAD de l'OCDE a conduit à un accroissement des possibilités de financement.

Les partenaires émergents, tels qu'ils sont définis dans ce rapport, ne sont pas membres du CAD, à l'exception de la Corée, qui a changé de statut en rejoignant le comité en 2010. Toutefois, ce chapitre examine toute la décennie écoulée, c'est pourquoi la Corée est considérée comme un partenaire émergent. L'ascension de ce pays du statut de partenaires émergent du développement à celui de partenaire établi est symptomatique de la rapidité d'évolution du paysage des partenaires de l'Afrique.

Le CAD applique des principes stricts à la conduite et à la comptabilité de l'APD et a négocié des « pratiques d'excellence » dans divers domaines. Parmi ceux-ci figure l'assouplissement des restrictions empêchant les bénéficiaires de l'aide d'acheter les biens et services dont ils ont besoin là où ils peuvent obtenir le meilleur rapport qualité/prix, de manière à découpler l'aide au développement des échanges. Ainsi, les crédits accordés par les gouvernements membres du CAD pour promouvoir les exportations du pays ne sont pas comptabilisés comme de l'APD. Bien qu'il ne constitue pas une pratique universelle, le soutien budgétaire est considéré



comme supérieur à la finance du point de vue des projets.

Les partenaires émergents tendent à adopter une approche plus holistique de la promotion des exportations, du soutien à l'investissement direct et de l'offre d'APD. Dans les partenariats qu'elles nouent avec d'autres pays du Sud, en Afrique ou ailleurs, les nouvelles puissances émergentes tendent à lier la négociation et la mise en application des activités. La coopération Sud-Sud repose sur la notion de gagnant-gagnant, dans laquelle le commerce et l'investissement sont conçus comme des moyens légitimes et efficaces de promotion du développement économique pour les deux parties. Pour de nombreux partenaires émergents, la coopération pour le développement n'est qu'un des éléments d'un engagement plus vaste visant à dynamiser le commerce bilatéral et à pénétrer de nouveaux marchés. Les efforts de coopération internationale sont souvent conduits de manière conjointe avec le secteur privé. Par exemple, un gouvernement utilise les crédits de subvention des exportations pour réduire le risque lié à l'entrée sur un marché pour les entreprises, ou diminuer les coûts d'exploitation en créant les infrastructures nécessaires (Potter, 2008 ; Chanana, 2009 ; Kiala, 2010).

L'Europe et l'Amérique du Nord ont donc tendance à se reposer sur les IDE¹² et l'APD pour l'Afrique. Les puissances émergentes ne sont pas encore des acteurs majeurs de l'IDE, mais elles surpassent les partenaires traditionnels en matière de financements alternatifs, dont la croissance a été telle qu'en 2011, le CAD a commencé à réfléchir de manière plus active sur ces « autres flux publics » (OOF, cf. Zimmermann et Smith, *ibid.*). La Chine, en particulier, utilise les moyens suivants :

- **Crédits à l'exportation**¹³ : Elle vient en aide à ses exportateurs confrontés à la concurrence mondiale. Le total des crédits à l'exportation des membres du CAD entre 2004 et 2008 atteint en moyenne 4.2 milliards USD, dont moins de 500 millions sont décaissés chaque année à destination de l'Afrique. La Chine, elle, a engagé 29.6 milliards USD de crédits à l'exportation à l'échelle mondiale¹⁴. L'Inde investit beaucoup par le biais des IDE classiques et consacre peu d'argent aux crédits à l'exportation, en comparaison de son voisin (Athukorala, 2009), mais Chanana (2009) estime qu'en 2004 et 2010, l'Exim Bank indienne a ouvert des lignes de crédit d'un montant respectif de 2 266 millions de roupies indiennes (INR), soit 50 millions USD, et 4 300 millions INR (89 millions USD), dont 60 % visaient l'Afrique.
- **Lignes de crédit garanties par les ressources naturelles** : L'Exim Bank chinoise utilise également les exportations de ressources naturelles ou l'accès préférentiel à ces ressources comme garantie dans des projets d'infrastructures et comme moyen de remboursement des crédits. L'exemple le plus célèbre concerne l'accord de co-entreprise d'un montant de 6 milliards USD négocié avec la RDC en 2007, évoqué dans l'encadré 6.8. D'autres exemples bien connus consistent en des crédits de 2 milliards USD en 2004 et 2.5 milliards USD en 2007, accordés par l'Exim Bank pour la construction de 1 300 km de chemin de fer en Angola, 300 km de routes, et des hôpitaux, des écoles, des logements sociaux, des réseaux de télécommunication et de l'investissement dans l'agriculture. Ces lignes de crédit ont été garanties par les exportations de pétrole brut (Brautigam, 2010a). Ce mode de financement, précédemment utilisé par le Japon en Chine, est désormais baptisé « modèle angolais » ou transaction « ressources contre infrastructures ».
- **« Crédits mixtes »** : Les partenaires émergents proposent aussi des packages de financement combinant prêts à taux du marché et à taux préférentiel (Brautigam, 2010a). La Chine est le partenaire émergent le plus actif qui utilise des mécanismes de financement hybrides, dont des mix IDE et crédits à l'exportation, ces derniers étant parfois couplés à des éléments concessionnels. Brautigam (2010b) estime que les prêts purement concessionnels, les prêts à taux zéro et les donations de la Chine à l'Afrique (hors allègement de la dette) ont atteint 1 milliard USD en 2007, 1.4 milliard USD en 2008 et 2.1 milliards USD en 2009. L'auteur estime également que les engagements de crédit à l'exportation préférentiels ont représenté 2 milliards USD entre 2007 et 2009, alors que la finance non concessionnelle s'est élevée à près de 5 milliards USD par an. Pris ensemble, tous ces flux de financement alternatif constituent un engagement annuel de 7.1 milliards USD sur 2007-09, ce qui est bien supérieur à l'estimation en équivalent-CAD de Smith et Zimmermann, qui atteint 1.9 milliard USD en 2009 à l'échelle mondiale (pas seulement pour l'Afrique), et qui ne prend en compte que les financements concessionnels (tableaux 6.4a et 6.4b).

Certains avancent aussi que les partenaires émergents offrent un double avantage : des délais plus longs, qui incluent une période de financement à perte, combinée à l'efficacité du secteur privé, dont le but est le profit. Cette méthode accroît les chances des pays africains de progresser sur les chaînes mondiales de valeur, puisqu'au fur et à mesure que les ressources sont extraites, de nouvelles industries de traitement, à plus forte valeur ajoutée (raffineries ou complexes pétrochimiques), voient le jour. On entreprend des projets que les acteurs privés rechigneraient à financer sans cela. Les exemples les plus notables de la Chine incluent une ligne de crédit de plus de 6 milliards USD accordée à la RDC pour des projets tels que 6 000 km de routes reliant Kinshasa à l'Est du pays, 3 000 km de voies ferrées, des hôpitaux, des écoles et des logements sociaux (Marysse et Geenen, 2009). En 2010, la Chine a conclu une transaction d'un montant de 23 milliards USD avec le Nigeria, pour construire trois raffineries de pétrole et un complexe pétrochimique. De plus, certaines des nouvelles modalités, comme les accords ressources contre infrastructures, poussent les pays africains riches en ressources



naturelles à réinvestir au moins une partie des revenus qu'ils en tirent dans le développement national en général.

Les partenaires émergents sont de plus en plus nombreux à imiter la Chine et à combiner aide et investissement, à moindre échelle. Ainsi, en 2007, le Sénégal a conclu un accord d'un montant de 2.2 milliards USD avec Arcelor Mittal et l'État Indien pour lancer un projet d'extraction de minerai de fer, s'accompagnant de projets de construction et de rénovation des voies de chemin de fer, mais aussi de construction d'un complexe métallurgique et d'un port. La note pays de cette année consacrée à São Tomé et Príncipe signale que l'Inde a accordé une ligne de crédit de 5 millions USD et un don de 1 million USD pour la création d'un « centre d'incubation technologique » pour le développement des petites et moyennes entreprises et la coopération technique dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et des hydrocarbures. En 2010, le gouvernement gabonais a annoncé un investissement de 3.5 milliards USD de la part de multinationales indiennes et singapouriennes pour la construction de 1 000 km de routes, de 5 000 logements sociaux et la création d'une Zone économique spéciale pour le traitement de l'huile de palme. Le Brésil, en revanche, a une démarche plus traditionnelle, distinguant plus clairement aide et investissements. Les pratiques de coopération des pays arabes sont généralement plus proches du modèle occidental, bien que leur intérêt pour des secteurs comme les télécommunications et le tourisme reflète la focalisation du donneur sur l'obtention d'un avantage concurrentiel à son profit plus que le respect des priorités de développement du bénéficiaire. L'investissement de 540 millions USD des EAU en RDC par Rakeen pour la construction d'un complexe hôtelier et de plusieurs centres commerciaux en est l'illustration parfaite.

L'encadré 6.2 se penche sur l'impact de ces nouvelles pratiques et de la multiplication des acteurs de la gouvernance mondiale de l'aide au développement.

Encadré 6.2. La gouvernance globale de la coopération pour le développement : de nouveaux modèles

L'approche intégrée des partenariats de développement des pays émergents n'est pas si étrangère aux partenaires traditionnels qu'on pourrait le penser. Pour commencer, ils ont eux aussi pratiqué l'aide conditionnelle. Ils ont décidé d'y renoncer en 1991 avec le « Package d'Helsinki », parce que ce type d'aide provoque souvent une distorsion de la concurrence au détriment du récipiendaire (Morrissey, 1993). Par ailleurs, les membres de l'OCDE ont toujours divergé quant à leur philosophie et à leur pratique. Traditionnellement, le Japon et la Corée aiment davantage combiner l'aide, la finance et la coopération que leurs homologues occidentaux. Cela reflète en partie leur propre expérience de développement et leur souhait de tirer le maximum de leurs propres partenariats de développement. Peut-être sous l'influence des nouvelles puissances, certains partenaires traditionnels cherchent des synergies inédites entre aide et flux officiels, y compris les crédits à l'exportation, pour promouvoir l'accès des pays en développement aux financements sur le long terme. Certains de ces ajustements trouvent manifestement leur origine dans l'ascension des partenaires émergents. Comme certains donateurs bilatéraux, la Banque mondiale met de plus en plus l'accent sur le secteur privé, la création d'emploi et la concurrence de la région. Le développement de l'agriculture, des zones rurales et des infrastructures occupe une place plus importante dans les portefeuilles des donateurs traditionnels qu'au cours de la dernière décennie.

Inversement, s'il n'existe aucune preuve tangible d'une évolution vers des normes occidentales, les nations émergentes changent rapidement et adoptent certaines des pratiques et normes du CAD. Avec le temps, elles se trouvent parfois confrontées aux mêmes défis que l'Europe et l'Amérique du Nord : la cohérence entre les programmes de coopération et les objectifs stratégiques nationaux, le contrôle d'une grande variété d'acteurs, la préservation de l'image d'un pays en tant que partenaire du développement. Ces problèmes sont plus aigus pour les grands pays dont les institutions sont impliquées à de nombreux niveaux avec un grand nombre d'acteurs du développement. Certaines nations non membres de l'OCDE ont donc commencé à adopter ses normes, par exemple pour rédiger des rapports sur leurs projets d'aide au développement (c'est le cas des EAU depuis 2010). D'autres, comme le Brésil, décident d'adopter des principes proches ou inspirés de ceux de l'OCDE. Un nombre croissant de partenaires émergents créent des institutions comme les organes du CAD pour enrichir et développer leur dispositif d'assistance.

Un paysage plus divers émerge donc. Premièrement, les partenaires émergents offrent des solutions de coopération alternatives à l'Afrique. Deuxièmement, les partenaires traditionnels, tout en continuant de respecter leurs principes d'efficacité de l'aide, de cohérence des politiques de développement et d'aide inconditionnelle, accueillent favorablement ces partenariats de développement (OCDE, 2011) et ont commencé à promouvoir l'apprentissage mutuel avec les partenaires émergents (Déclaration de Bogota, mars 2010). Le groupe d'étude CAD-Chine constitue un exemple notable de ce type de partage institutionnel de l'expérience¹⁵.



Si l'avenir demeure incertain, il est peu probable qu'émerge un modèle unique de coopération dans les prochaines années, et ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle. Du point de vue des pays africains, on peut douter de l'opportunité d'un tel modèle. Des acteurs importants du continent pensent même que l'ascension et les réussites des partenaires émergents doivent motiver les partenaires traditionnels à tenir plus vite encore les promesses faites dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Dans le même temps, des partenaires émergents adoptent des principes et des pratiques semblables à celles des acteurs traditionnels. Il serait inopportun pour les pays d'Afrique que les pratiques non orthodoxes des pays émergents servent de prétexte à un retard dans l'application de la Déclaration. Dans ce contexte, les donateurs du CAD ont réitéré leur engagement tel qu'énoncé par ce document. Le programme d'action d'Accra de 2008 invite les acteurs de la coopération Sud-Sud à participer eux aussi à l'élaboration de l'ordre du jour de l'efficacité de l'aide. Le forum de haut niveau de Busan (HLF4, 2011) est également conçu comme une étape clé du développement d'une interprétation commune de l'« efficacité du développement ».

Source: Centre de Développement de l'OCDE

On estime généralement que les partenaires émergents, notamment la Chine, fournissent des projets clé en main, et ce, plus rapidement que les partenaires traditionnels. Par exemple, la note pays consacrée au Bénin souligne qu'en général, les partenaires émergents sont considérés comme moins bureaucratiques que leurs homologues traditionnels. Une autre différence importante entre les deux concerne l'utilisation des conditions relatives aux politiques publiques, élément important des programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux des partenaires traditionnels depuis les années 1980 (Nissanke, 2010). Cependant, ce souhait de ne pas fixer de conditions n'équivaut pas à une absence de contrôle des projets. La réalité montre que les dirigeants chinois sont très exigeants quant à l'usage et à l'application concrète des lignes de crédit (Aguilar et Goldstein, 2009). De plus, les partenaires émergents proposent généralement de l'aide-projet plutôt que de l'aide-programme, comme les partenaires traditionnels. Par conséquent, les fonds sont acheminés directement jusqu'aux entreprises des partenaires émergents, ce qui encourage fortement à l'accomplissement des projets et réduit le risque de détournement de fonds. Par exemple, les deux accords chinois signés par l'Exim Bank en Angola spécifient que 70 % des contrats de génie civil doivent être conclus avec des entreprises chinoises et qu'au moins 50 % des intrants doivent être fournis par la Chine, une proportion qui est souvent encore plus importante en pratique (Tan-Mullins et autres, 2010). Rien n'indique, en revanche, que la coopération avec les partenaires émergents est systématiquement plus efficace. Les notes des PEA sur l'Angola et la Guinée Équatoriale soulignent des inquiétudes quant à la qualité de certains projets chinois¹⁶.

La coopération triangulaire permettrait-elle de maximiser les complémentarités entre partenaires émergents et traditionnels ? La note consacrée au Cap-Vert évoque le cas d'un projet de centre technologique impliquant plusieurs partenaires des deux groupes. Les pays traditionnels ont apporté la finance, et les émergents les savoir-faire, plus adaptés au contexte africain. La note sur le Mozambique signale que le Brésil est impliqué dans des projets de recherche triangulaires visant à augmenter la productivité agricole, notamment avec l'Afrique et l'Afrique du Sud. L'encadré 6.3 examine plus en détail le potentiel de ce type de coopération.

Encadré 6.3. Coopération triangulaire : comment exploiter au mieux la complémentarité des partenaires traditionnels et émergents

La coopération trilatérale se définit, de manière générale, comme une coopération internationale impliquant trois partenaires et dont l'objectif explicite est de promouvoir le développement. Elle fait parfois expressément référence à des partenaires traditionnels, émergents et à des pays bénéficiaires (cf. Altenburg/Weikert 2007).

La coopération trilatérale est avant tout motivée par la recherche de solutions plus avantageuses en matière de développement des capacités et de processus d'apprentissage mutuel : « Les coopérations Sud-Sud et trilatérales constituent de nouvelles modalités de l'aide pouvant présenter un fort potentiel de développement des capacités (messages clés du Forum ministériel de haut niveau d'Accra, à comparer avec, par exemple, Altenburg/Weikert 2007). Les pays développés peuvent intervenir simplement en tant que financiers dans le cadre d'un projet qui aurait pu se limiter à une dimension Sud-Sud, ou peuvent être pleinement impliqués, apportant leur savoir-faire et leur capacité de conseil au projet.

Ce type de coopération peut aussi rechercher à exploiter tout savoir-faire particulier des donateurs émergents (PNUD, 2004 ; Fordelone, 2009). Dans ce contexte, ECOSOC fait valoir que les donateurs émergents, dont le développement est encore en cours, « sont considérés comme mieux placés et dotés de l'expérience nécessaire pour répondre aux besoins et comprendre les problèmes du pays destinataire



du programme »¹⁷ (ECOSOC, 2008 ; pour un débat sur les avantages des technologies intermédiaires, cf. CUTS-CITEE , 2005). On attend des partenaires émergents qui ont reçu de l'aide par le passé (ou continuent d'en recevoir) qu'ils fassent bénéficier les autres de leur expérience et de leur savoir-faire en matière de conseil aux pays en développement : ils partagent souvent des caractéristiques économiques, sociales et politiques, ainsi qu'une langue, ce qui leur permet d'adapter leur assistance aux conditions locales pour un coût de transaction réduit.

Les exemples de coopération politique de haut niveau dans un cadre trilatéral restent rares et se présentent pour l'instant sous la forme de petits programmes, notamment dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités. Cependant, il est évident que divers pays recherchent activement ce type de coopération, et ce, de façon plus récurrente. Parmi ceux-ci figurent le Brésil, l'Afrique du Sud ou le Mexique. D'autres, comme la Chine, semblent plus prudents. C'est très probablement le cas, dans la mesure où leur succès en Afrique repose sur la différenciation par rapport aux « donateurs traditionnels » et une communication dans laquelle elle met l'accent sur le fait qu'elle n'a jamais colonisé l'Afrique est qu'elle est elle-même un pays en développement. Une collaboration étroite avec des pays occidentaux viendrait contredire cette position. Les pays africains sont également très prudents vis-à-vis de la coopération trilatérale, dans la mesure où elle risque de limiter leur capacité de négociation en mettant tous les partenaires dans le même groupe.

Source : Sven Grimm et Sanne van der Lugt, Centre for Chinese Studies, Stellenbosch University.



Industrialisation, dette et gouvernance : plus de peur que de mal

La diversité croissante des partenariats peut bénéficier au développement de l'Afrique. Toutefois, on peut craindre que l'intensité de l'activité avec les nouveaux partenaires n'entraîne une sur-spécialisation de l'Afrique dans les matières premières non transformées et ne défasse le patient travail des partenaires traditionnels visant à alléger la dette de l'Afrique et ne nuise à la qualité de la gouvernance. On ne peut pas encore se prononcer sur ces questions. Si ces craintes ne sont pas encore étayées dans les faits, le risque existe et exige des décideurs africains qu'ils renforcent collectivement la coordination en leur sein, et de tous les partenaires qu'ils fassent preuve d'une plus grande transparence.

De nouvelles opportunités pour les produits manufacturés africains

Les données disponibles suscitent un optimisme prudent. La production industrielle africaine a plus ou moins doublé ces dix dernières années. Les produits fabriqués vont davantage vers les économies émergentes que vers les partenaires traditionnels. Toutefois, la diversification demeure à l'ordre du jour. Au fur et à mesure que le continent intègre l'économie mondiale et se positionne sur les Chaînes de valeur mondiales¹⁸, des ajustements douloureux dans certains sous-secteurs et certaines parties du marché du travail vont inévitablement se produire.

On peut interpréter la progression des importations africaines en provenance de Chine, et encore plus d'autres partenaires émergents, davantage comme une création d'échanges que comme un détournement du commerce (Berthélemy, 2009), les concepts qui ont été développés pour analyser les Zones de Libres Echange. L'assistance financière au développement de la Chine agit comme une subvention des exportations chinoises, et provoque donc une distorsion de la libre concurrence. Par le biais de la création d'échanges, une production nationale plus coûteuse est remplacée par des importations en provenance d'un pays partenaire plus efficace, c'est-à-dire que le pays commence à importer au sein d'un bloc commercial dans lequel il n'intervenait pas auparavant. Dans le cas du détournement des échanges, la distorsion de la libre concurrence conduit au remplacement d'importations initialement moins coûteuses de pays tiers par des produits relativement plus onéreux au sein d'un bloc commercial (Viner, 1950).

La production de biens manufacturés dans le Sud entraîne une amélioration du niveau de vie des consommateurs africains par le biais des prix et de la fonctionnalité. La note sur le Malawi fait ressortir le fait que la présence de partenaires émergents permet aux habitants du pays d'accéder à une plus grande variété de biens et de services. Par exemple, les médicaments génériques indiens sont moins chers que les marques des partenaires traditionnels. De manière générale, au cours des dix dernières années, la Chine est devenue le premier fournisseur de produits manufacturés en Afrique, et concentre près de 20 % de toutes les importations africaines dans ce secteur, comme le montre le tableau 6.9a.

Tableau 6.9a : Provenance des produits manufacturés importés par l'Afrique (2000-09, en pourcentage)

	2000	2005	2008	2009
Total partenaires traditionnels	75.5	67.1	60.5	58.8
UE25	57.4	51.9	46.6	46
États-Unis	9.5	7.5	6.8	6.8
Autres partenaires traditionnels	8.6	7.7	7.1	6
Total partenaires émergents	24.5	32.9	39.5	41.2
Chine	5.8	11.9	18.4	19.5
Autres partenaires émergents	18.7	21	21.1	21.7
Total	100	100	100	100
Valeur totale (milliards de dollars US)	72.7	140.4	249.5	219.6

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413889>



L'augmentation rapide des exportations de pétrole au cours des années 2000, entraînée par une hausse des prix, de 35 USD en moyenne par baril en 2000 à 100 USD en moyenne par baril en 2009, est la caractéristique dominante du commerce africain au cours de cette période. Néanmoins, elle tend à masquer le fait que les exportations de produits manufacturés africains – y compris les machines, les équipements de transport et les matières premières transformées, à l'exception des produits alimentaires transformés (SITC 6 – 9) – ont presque doublé en valeur nominale entre 2000 et 2009, au moment où les échanges entre les pays du continent et les puissances émergentes ont égalé les échanges avec les partenaires traditionnels (figure 6.8).

L'essentiel de l'augmentation des exportations de biens manufacturés a été absorbé par les partenaires émergents, notamment les plus petits. Cela reflète la vision générale adoptée dans ce document concernant les partenaires émergents, c'est-à-dire une définition incluant tous les partenaires du Sud, non pas seulement la Chine et quelques « géants ». Les partenaires émergents impliqués à une échelle inférieure à celle de la Chine, l'Inde, le Brésil, la Corée et la Turquie jouent un rôle important collectivement pour aider le continent à diversifier sa production. Le tableau 6.9b ci-dessous compare la part relative des partenaires émergents et des partenaires traditionnels en tant que marchés de destination des exportations de produits manufacturés africains (et non pas en volumes absolus comme dans la figure 6.8). En 2000, l'Afrique a exporté 3.4 % de ces produits vers la Chine et 14.8 % vers d'autres partenaires émergents. En 2009, ces parts respectives avaient atteint 11.3 % et 22.7 %, essentiellement au détriment de l'UE et, dans une moindre mesure, des États-Unis.

Tableau 6.9b : Destination des produits manufacturés exportés par l'Afrique (2000-09, en pourcentage)

	2000	2005	2008	2009
Total partenaires traditionnels	81.8	76.7	69.2	66
UE25	58.4	54.3	47.3	46.6
États-Unis	14.3	11.8	12	10.3
Autres partenaires traditionnels	9.1	10.6	9.9	9.1
Total partenaires émergents	18.2	23.4	30.8	34
Chine	3.4	5.3	7	11.3
Autres partenaires émergents	14.8	18.1	23.8	22.7
Total	100	100	100	100
Valeur totale (milliards de dollars US)	39.3	68.9	104.1	75.8

Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

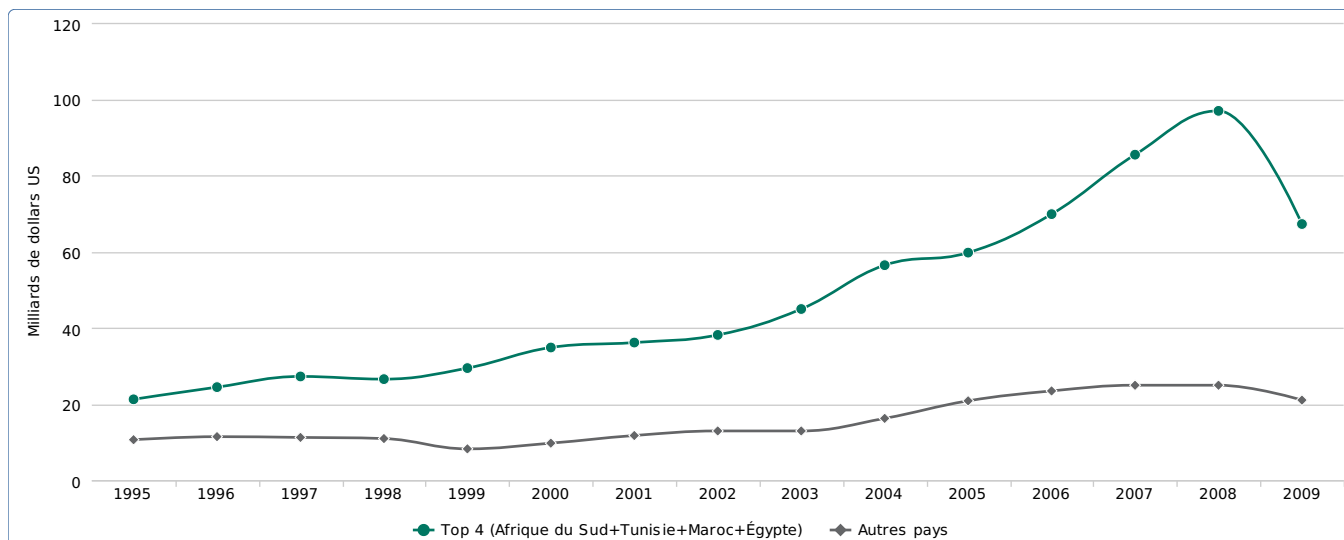
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413908>

Une part croissante des exportations de produits manufacturés africains est à destination des pays en développement. Les partenaires émergents autres que la Chine importent davantage de produits diversifiés en provenance du continent que les partenaires traditionnels, et ce, de manière croissante. *A contrario*, la part des biens manufacturés africains exportés vers les 25 membres originels de l'UE, les États-Unis et la Chine a décru.

On constate une certaine progression des exportations de produits manufacturés africains vers un nombre limité de pays, même si cette tendance se manifeste sur l'ensemble du continent. Les pays africains doivent attirer une vaste gamme de partenaires émergents et engager des relations avec d'autres pays du Sud. Comme le montre la figure 6.9, on observe un décollage important des exportations de produits manufacturés des principaux exportateurs, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, Maurice et l'Algérie. Cette tendance peut également être discernée pour le reste de l'Afrique. Alors que la plupart des pays partent de très bas, le rythme de croissance est du même ordre depuis 2000. Les données de 2009, qui sont les plus récentes, doivent être interprétées avec prudence, du fait de l'impact de la crise mondiale.



Figure 6.9 : Exportations africaines de produits manufacturés (1995-2009, en milliards de dollars US)



Source : Centre de développement de l'OCDE, calculs basés sur les données ComTrade.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411533>

De nouvelles opportunités de diversification naissent du rééquilibrage des relations économiques de l'Afrique avec les partenaires émergents :

1. Le prix élevé des matières premières permet l'accumulation de devises étrangères pour financer les importations de biens d'équipement nécessaires à l'amélioration des moyens de production ;
2. les partenaires émergents deviennent des sources majeures d'innovation pour l'Afrique. La part de la R & D conduite dans les pays en développement a fortement augmenté, favorisant la diffusion de technologies mieux adaptées à la demande des consommateurs du « bas de la pyramide ». Il y a quarante ans, 2 % seulement de la R & D mondiale se faisait dans les pays en développement, et même alors, elle était en grande partie consacrée à la satisfaction des demandes des consommateurs fortunés (Singer et autres, 1970). En 2010, cette part a atteint plus de 20 % (Hollanders et Soete, 2010). La forte croissance de la demande des consommateurs pauvres, notamment en Chine et en Inde, a été l'un des moteurs de cette évolution. Cirera et Markwald (*ibid.*) font aussi valoir que la croissance des échanges interafricains offre de nouvelles opportunités « Sud-Sud » de diversification et d'amélioration des technologies. Parmi les exemples de technologies adaptées, on peut citer l'utilisation de chargeurs solaires pour les téléphones mobiles et des nouvelles lampes à LED en Afrique de l'Est. Pour moins de un USD, un système importé de Chine permet de recharger trois mobiles et d'alimenter les lampes électriques d'une famille non raccordée au réseau électrique. Ces améliorations dont profitent les consommateurs ne concernent pas que les biens de consommation, puisque les mobiles sont aussi des biens d'équipement importants dans l'agriculture, et que l'éclairage permet aux enfants d'étudier à la maison et à l'école. Plusieurs notes pays des PEA confirment que les partenaires émergents contribuent aux transferts de technologie et à la diversification : création d'emploi, augmentation des recettes des exportations, diversification des moyens de production, transfert de technologie en Ouganda, technologie et innovation, emploi et diversification en Namibie.
3. La diaspora originaire des nouvelles puissances économiques est une source importante de transfert de technologie par le biais de ses connaissances spécialisées tacites. Les nouvelles techniques introduites par les petits investisseurs chinois en sont un bon exemple.
4. Les pays africains veulent des Zones économiques spéciales²⁰ et copier le modèle de développement chinois en attirant des IDE et en améliorant les transferts de technologies, de connaissances et de compétences (Brautigam et Tang, 2011). Les zones spéciales peuvent combiner des infrastructures de premier choix, des passages en douanes et des procédures administratives plus rapides à des incitations fiscales pour surmonter les obstacles au développement de l'Afrique (Brautigam, Farole et Tang, 2010). La création d'emplois est un autre objectif crucial pour les pays africains, comme dans le cas du projet Lekki au Nigeria (Banque mondiale, 2011). Enfin, les zones spéciales tissent des liens avec l'économie locale à travers les services de logistique, d'expédition, de finance et d'assurance, mais aussi lorsque les entreprises étrangères sous-traitent les services de transport, de santé, de restauration et de logement à des



entreprises locales. Les notes pays des PEA signalent que les minéraux de Zambie et le marbre d'Égypte sont transformés dans des zones économiques spéciales.

Pour saisir ces opportunités, il est nécessaire de surmonter certains obstacles et d'effectuer certains ajustements. Les différentiels de productivité entre pays africains et puissances émergentes peuvent retarder la diversification des biens commercialisables. Alors que les consommateurs africains bénéficient d'importations bon marché de biens de consommation et de vêtements en provenance des pays émergents, l'intégration des économies africaines aux chaînes de valeur mondiales pourrait contribuer, craignent certains auteurs, à ce que les entreprises africaines restent confinées aux échelons les plus bas des processus de fabrication (Asche, à paraître). Le produit le plus sophistiqué que l'Afrique du Sud exporte en Chine en quantités importantes est l'acier. Le nouveau commerce textile triangulaire est une autre illustration (figure 6.10). De nombreux pays d'Afrique occidentale exportent du coton brut vers la Chine, gros producteur de coton devenu importateur net à long terme (flux 1 dans la figure ci-dessous). Le fil et le tissu sont renvoyés essentiellement en Afrique australe (flux 2) en tant qu'intrants pour la fabrication de vêtements basse technologie dans des entreprises gérées par les Chinois qui exportent vers le marché américain (flux 3). Le quatrième flux consiste en l'importation, par l'ensemble du continent de vêtements bon marché.

Encadré 6.4. Canaux de technologie et diffusion des connaissances

Rotation de la main-d'œuvre : les personnes employées ou formées par une entreprise étrangère transfèrent de nouvelles compétences vers les entreprises locales en changeant d'emploi ou contribuent à la diffusion de la technologie en créant leur propre entreprise ;

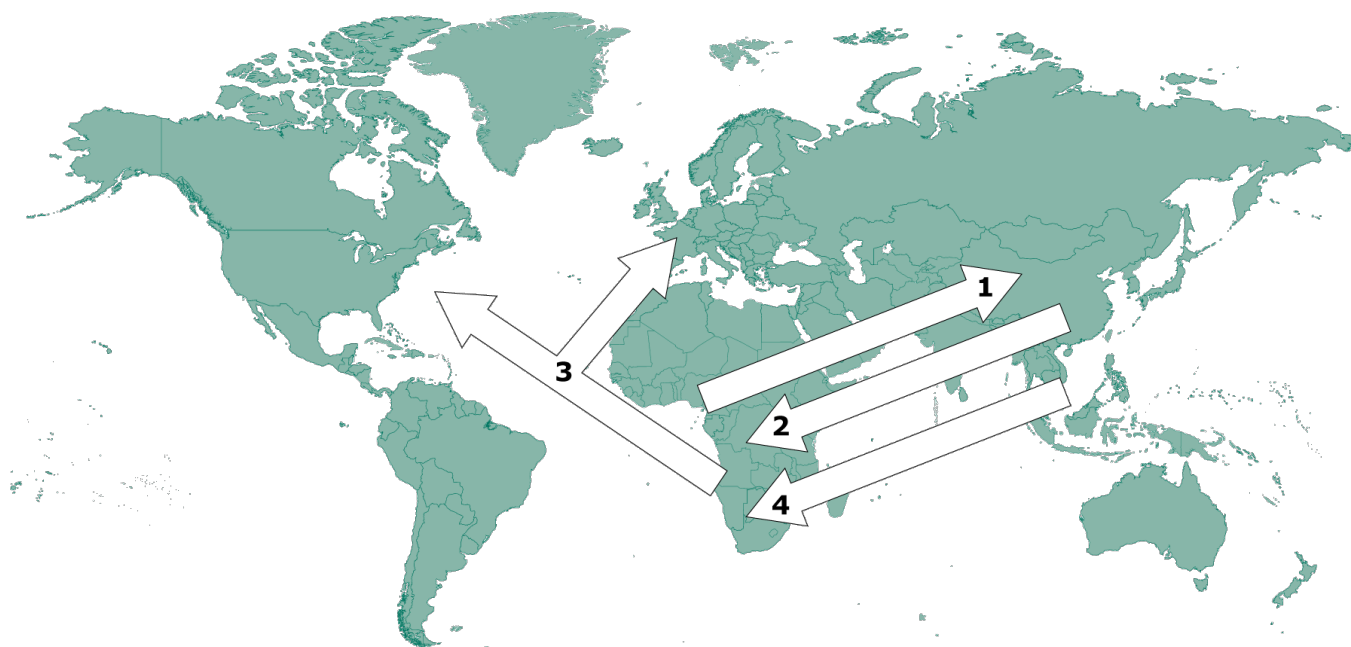
Effets modèle : les sociétés locales adoptent les technologies plus avancées des investisseurs étrangers par émulation et rétroconception ;

Liens verticaux : les entreprises étrangères peuvent transférer des technologies auprès des fournisseurs locaux d'intrants ou aux acheteurs de leurs produits finis. En particulier, les flux d'investissements des PME des partenaires émergents semblent être porteurs des meilleurs espoirs, notamment s'ils sont soutenus de manière appropriée par les politiques publiques.

Source : Saggi (2002).



Figure 6.10 – Le nouveau commerce textile triangulaire chinois



- 1- Importation de coton d'Afrique (de l'Ouest)
- 2- Exportation de fil et de tissu vers l'Afrique (matière première pour 3)
- 3- Exportation par des entreprises chinoises en Afrique vers les USA (AGOA) et l'UE
- 4- Exportation de vêtements vers l'Afrique (consommation finale)

Source : Asche (à paraître). Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

McCormick (à paraître) fait valoir qu'il n'y a pas de réponse définitive à la question qui consiste à savoir si les échanges de l'Afrique avec les économies émergentes favorisent ou freinent l'industrialisation de l'Afrique. Le commerce, les IDE et l'aide au développement peuvent avoir des effets différents, voire contradictoires. L'impact dépend de facteurs tels que la forme de la collaboration, l'adaptation des projets et programmes aux capacités des deux parties, la mise en place de structures institutionnelles adaptées et l'adhésion générale aux principes de la compréhension, du respect et de la transparence mutuels. Les pays doivent s'appuyer sur leurs points forts au fur et à mesure qu'ils s'industrialisent. L'industrie africaine tend à produire des biens assez simples et nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, comme des produits alimentaires transformés, du textile, des chaussures, des meubles et des produits de base en métal. Les points forts peuvent être la disponibilité de matières premières, de capacités d'innovation ou de compétences traditionnelles pouvant être adaptées à de nouveaux produits. L'encadré 6.4 met en regard deux exemples pour illustrer le fait que la stratégie peut fonctionner, mais aussi être détournée de son but par la concurrence des économies émergentes.

Encadré 6.5. Impact des partenaires émergents sur l'industrie africaine, deux exemples contradictoires

Industrie textile : des pertes au bénéfice de la Chine. Certains pays ont tenté de profiter de l'Agoa pour mettre en place ou faire renaître une industrie textile à forte main-d'œuvre tournée vers l'export. Cette stratégie a permis à Maurice, Madagascar, au Kenya, au Lesotho et au Swaziland d'augmenter régulièrement leurs exportations textiles. Depuis la fin de l'Accord multifibres au début de 2005, cependant, la Chine a très fortement augmenté ses exportations textiles vers les États-Unis et l'Europe. L'analyse des données ComTrade indique qu'entre 2005 et 2009, les exportations chinoises vers les États-Unis ont augmenté de 457 %, passant de 2.1 milliards USD à 11.9 milliards USD. Dans le même temps, les pays africains qui tentaient d'accéder au marché américain ont vu leur part de marché diminuer, passant de 2.6 % à 1.3 %. Le textile est l'un des secteurs dans lesquels l'effet indirect de la concurrence chinoise a nui



au développement des exportations africaines.

Production de chaussures pour le marché éthiopien : les petits pays compétents peuvent parfois sortir gagnants. Comme beaucoup de nations africaines, l'Éthiopie a été inondée par les importations chinoises au début des années 2000 (Gebre-Egziabher, 2007 ; Sonabe et autres, 2009). Contrairement à ses voisins, toutefois, l'Éthiopie a repris le contrôle de son marché intérieur et s'est affirmée comme un exportateur crédible de chaussures en cuir vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle jouit d'un secteur de la maroquinerie bien développé, capable de s'approvisionner auprès d'un cheptel de bétail important (Bini, 2004). Au début des années 2000, ce secteur avait déjà commencé sa revalorisation. La croissance de l'industrie de la chaussure qui a suivi a été tirée par celle des fabricants existants et l'arrivée de nouveaux acteurs (Sonabe et autres, 2009). Beaucoup de ces derniers étaient des producteurs de deuxième génération qui connaissaient l'industrie et était plus éduqués que leur parents. Ils étaient ouverts aux idées nouvelles en matière de design, de méthodes de production, de gestion du personnel, de marketing, et d'approvisionnement, ce qui leur a permis de lutter contre la concurrence des importations et des micro-entreprises. L'industrie de la chaussure émergente à Addis-Abeba semble avoir bénéficié de la disponibilité de la matière première, de l'expérience et des compétences des entrepreneurs dans ce domaine et de leur volonté d'innover, notamment pour améliorer la qualité (cf. également Onudi, 2009).

Source : McCormick (à paraître).

La crainte de voir le prix élevé des matières premières exacerber la sur-spécialisation dans le commerce des ressources naturelles est peut-être exagérée. Le boom des matières premières de 2003-08 était en grande partie dû à l'augmentation de la demande chinoise et indienne (Farooki, 2010). Ce qui a été qualifié de « super cycle » des cours des matières premières accroît le risque de syndrome hollandais pour les pays africains – la sur-spécialisation dans les exportations de ressources naturelles accroît les aubaines financières qui nuisent à la compétitivité des autres secteurs par le biais de l'appréciation de la devise et de la pression sur les salaires (Corden et Neary, 1982). En pratique, cependant, les effets de syndrome hollandais causés par les puissances émergentes sont normalement limités. Premièrement, les pressions sur les salaires devraient être faibles, puisque la Chine emploie beaucoup de main-d'œuvre africaine pour ses projets liés aux ressources, dans le cadre de programmes ressources contre infrastructures, par exemple (Christensen, 2010). Deuxièmement, dans la mesure où les activités commerciales indépendantes des ressources naturelles sont sous-développées en Afrique, le problème majeur est d'améliorer la productivité dans ces secteurs plutôt que d'éviter des chocs externes liés à l'appréciation de la devise (Goldstein et autres, 2006). Troisièmement, les investissements chinois dans les ressources ont en fait financé des infrastructures qui faisaient cruellement défaut, levant ainsi des obstacles à la croissance.

Bien que l'économie angolaise reste fortement dépendante des ressources naturelles, en 2010, le secteur non pétrolier a crû plus rapidement que le secteur pétrolier, et ce pour la troisième année consécutive (cf. note pays Angola). Quatrièmement, rien n'indique que les partenaires émergents sont responsables d'une malédiction des ressources naturelles d'un point de vue politique, puisque rien ne prouve que la gouvernance se dégrade en Afrique à cause de l'arrivée des nouvelles économies.

Les ZES en Afrique doivent encore démontrer leur potentiel en matière de transfert de technologie, d'augmentation de la valeur ajoutée et de création d'emplois. En 2010, six ZES étaient en construction en Afrique, avec l'aide de la Chine (tableau 6.10). Cependant, on ne peut s'attendre à ce qu'elles soient toutes fructueuses, pour les mêmes raisons qui font que les zones de traitement des exportations ne sont pas toujours parvenues à promouvoir la diversification. Il reste à savoir si les bénéfices économiques des ZES rembourseront les coûts engagés pour la construction de routes, de services publics et de réseaux de télécommunications, comme le montre Ancharaz (à paraître). Leur nombre est trop faible pour initier un essor industriel à l'échelle du continent. Les opportunités de diffusion des technologies sont plus limitées là où les entreprises locales sont bannies de ces zones, comme à Maurice, ou si leur participation est limitée, comme dans certains autres pays (Ancharaz, *ibid.*) De plus, de nombreux pays qui auraient besoin d'une zone industrielle n'ont pas retenu l'attention des promoteurs chinois alors que l'ont peut facilement soutenir que ceux qui en accueillent une ne sont pas en mesure d'en bénéficier pleinement.

Le coût budgétaire des ZES doit être examiné, ainsi que les charges qu'elles font peser sur les infrastructures existantes. Les PEA 2010 soulignaient les risques associés au traitement différencié des détenteurs de capitaux locaux et étrangers en termes de mobilisation des ressources publiques. Les États vont certainement perdre des recettes fiscales, du fait des nombreuses concessions accordées aux opérateurs des économies émergentes dans ces ZES. Comme ils ont emprunté pour financer les infrastructures et les services, la charge du service de la dette va s'alourdir.

Les bénéfices qu'il est possible de tirer des ZES en termes de connaissances et de transfert de compétences



dépendent de la manière dont elles sont conçues et créées (Brautigam et Tang, 2011). Les gouvernements africains doivent nouer des partenariats stratégiques avec les promoteurs de ces zones en y invitant les investisseurs du pays, en tissant des liens avec des instituts de R & D, en planifiant le transfert sur le long terme des relations avec les actionnaires, comme la Chine l'a fait dans les zones qu'elle a créées, parfois avec des partenaires singapouriens. De plus, ces zones doivent s'inscrire dans un plan de développement régional. La zone de libre-échange de Lekki, au Nigeria, est rattachée à la construction d'une nouvelle ville sur la péninsule de Lekki. L'objectif est de construire une zone de libre-échange et une ville internationale pour développer les échanges, le tourisme et l'industrie. Pour que ces ZES profitent à l'Afrique, les décideurs doivent accorder de fortes incitations aux économies émergentes, pour pouvoir appliquer la stratégie de la carotte et du bâton, qui a été si fructueuse dans les pays émergents pour encourager le développement du secteur privé. La zone Jin Fei, construite par la Chine à Maurice, s'inscrit dans le cadre d'un effort de l'État pour attirer les investissements étrangers et profiter de la position du pays en tant que passerelle entre l'Asie et l'Afrique. Les statuts de la zone précisent que si le constructeur ne respecte pas les indicateurs de performance, qui consistent entre autres à attirer 700 millions USD d'IDE en huit ans, il devra rendre le terrain à l'État (Banque mondiale, 2010).

Tableau 6.10 : Tableau récapitulatif des zones de coopération commerciale et économique publiques de la Chine en Afrique

Pays/ zone	Investissement total	Début de la planification	Statut actuel	Constructeurs	Industries concernées
Zambie, Chambishi	410 millions USD	2003	En fonctionnement/construction en cours	China Non-ferrous Metal Mining Group	Industries du cuivre ou liées à son extraction
Zambie, Lusaka	Sous-zone	Non disponible	Construction en cours	China Nonferrous Metals Corporation	Textile, électroménager, tabac, électronique
Nigeria, Lekki	369 millions USD	2003	Construction en cours	China Civil Engineering Construction, Jiangning Development Corporation, Nanjing Beyond, China Railway	Équipements de transport, industrie légère et textile, électroménager, télécommunications
Nigeria, Ogun	500 millions USD pour la 1re phase	Début 2004	Construction en cours	Guangdong Xinguang, South China Developing Group	Matériel de construction et céramique, ferronnerie, mobilier, traitement du bois, médecine, informatique, éclairage
Maurice, Jin Fei (à l'origine, Tianli)	940 millions USD	2006-07	Construction en cours	Shanxi-Tianli Group, Shanxi Coking Coal Group, Taiyuan Iron and Steel Company	Services de promotion immobilière (tourisme, éducation, finance), industrie textile, machines-outils, high-tech)
Ethiopie, Oriental	101 millions USD	2006-07	Construction en cours	Yonggang (s'est retiré), Qiyuan Group, Jianglian International Trade, Yangyang Asset Management, Zhangjiagang Free Trade Zone (n'est pas actionnaire)	Appareils électriques, aciérie et métallurgie, matériaux de construction

Besoin de transparence autour de la dette

Pendant la décennie écoulée, des réductions de dette importantes ont été accordées par les bailleurs du CAD et les banques multilatérales à un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre des initiatives Pays



pauvres très endettés (PPTe, 1996 et 1999 pour l'initiative renforcée) et Allégement de la dette multilatérale (IADM, 2005).

Or, plusieurs auteurs ont souligné qu'au terme de ces initiatives, les causes du surendettement étaient toujours présentes (Berthélemy, 2001 ; Easterly, 2002). On a ainsi pu craindre que les *partenaires émergents* ne replongent les pays emprunteurs dans la spirale du surendettement (Banque mondiale, 2006). Si pour l'instant on n'observe pas d'augmentation générale de la dette, il existe bien un risque, en particulier pour les États les plus fragiles.

Il est assez difficile d'évaluer la réalité du ré-endettement des pays africains bénéficiaires de réductions de dette : celles-ci sont souvent assez récentes, et l'information publique cohérente avec les données du passé n'est publiée qu'avec retard. De plus, l'initiative PPTe ne se reflète que partiellement dans les statistiques : la réduction de dette n'apparaît qu'au rythme des remboursements effectués par les pays développés pour le compte des pays endettés. L'IADM, en revanche, est enregistrée sur le plan comptable comme une diminution de la dette. Enfin, beaucoup de contrats chinois stipulent des remboursements sous forme de fourniture de matières premières, avec des montages institutionnels complexes (voir la section 6), ce qui rend les remboursements aléatoires en termes monétaires²¹.

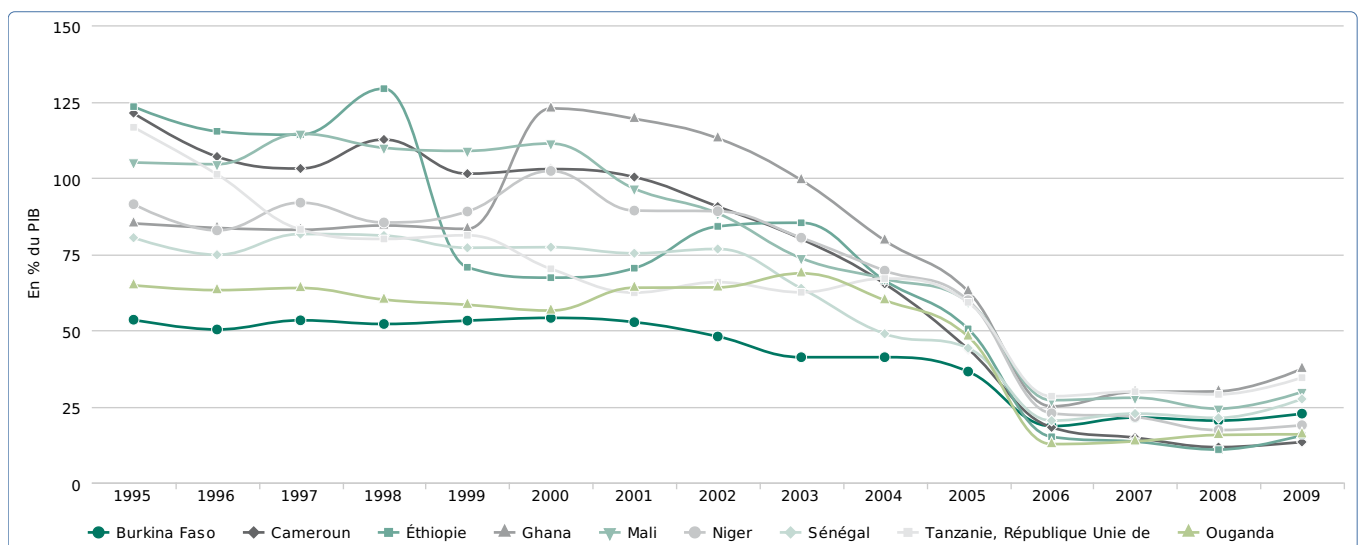
Par ailleurs, la relation entre l'expansion des partenariats de l'Afrique et son ré-endettement est complexe. Reisen (2007 et 2008) montre que les pays émergents ont un impact sur la soutenabilité de la dette des pays africains à travers plusieurs canaux :

les financements accordés peuvent accroître le montant de la dette, mais les dons, qui forment probablement une partie importante du total (*cf. supra*), ont tendance à alléger son poids en facilitant les remboursements en devises ;

les prêts eux-mêmes, y compris les prêts non concessionnels, peuvent avoir un impact positif s'ils financent des projets productifs présentant des rendements supérieurs au taux d'intérêt. C'est le cas des prêts chinois à l'Afrique, notamment ceux de l'Exim Bank et les crédits à l'exportation : ciblés sur l'amélioration des infrastructures, ils renforcent les perspectives de croissance à long terme (sous réserve d'une maintenance appropriée). Or l'analyse classique de la dette ne tient souvent pas compte de la relation entre les emprunts et la croissance future ;

enfin les pays émergents ont un impact sur les ressources permettant le remboursement des emprunts extérieurs : accroissement du volume des exportations, hausse des prix des matières premières, réduction des coûts des produits importés et des travaux publics, dons, etc.

Figure 6.11 : Dette de pays africains après l'initiative PPTe (dette extérieure en pourcentage du PIB, 1995-2009)



Source : Dahoun et Raffinot (*ibid.*), base de données de l'Agence française de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411571>



Ces précautions prises, la figure 6.11 ne donne pas l'image d'un ré-endettement rapide après les réductions accordées par les *partenaires traditionnels*. Au contraire, la dette continue à se réduire pour les pays ayant atteint le point d'achèvement PPTTE avant l'IADM : pour eux, la réduction de dette la plus importante intervient après le point d'achèvement.²² Combinées à une conjoncture favorable, notamment la hausse des prix des matières premières avant et après la crise de 2008, ces réductions de dette créent une situation inédite pour le financement des pays africains. Au total, Reisen (*ibid.*) estime que la Chine ne contribue guère au ré-endettement africain, dans la mesure où les principaux bénéficiaires de la coopération chinoise, comme le Soudan ou l'Angola, sont riches en ressources naturelles et n'ont pas bénéficié des réductions de dette.

Il semble néanmoins qu'il existe un risque plus fort pour les certains pays africains qui ont reçu une réduction de dette importante. Chaponnière (2007) souligne ainsi que la coopération chinoise s'est étendue aux pays africains à faible revenu comme l'Éthiopie, le Mali ou la Tanzanie, et que même si les prêts chinois sont plus faibles pour des pays qui ne disposent pas de matières premières, ils peuvent être importants par rapport à leurs ressources et donc en termes d'endettement si les taux de concessionnalité sont insuffisants. Dahoun et Raffinot (*ibid.*) soulignent, à la lumière de l'exemple éthiopien, que les pays émergents contribuent bel et bien au ré-endettement des pays africains qui ont reçu des réductions de dette importantes. En effet, si l'on s'en tient aux données publiées et reprises dans la figure 6.11, le ré-endettement de l'Éthiopie ne semble pas très important. Les données plus récentes des programmes du FMI et du ministère des Finances montrent néanmoins que le ré-endettement a progressé rapidement après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE doublée de l'IADM.

Tableau 6.11 : Éthiopie, dette publique en % du PIB

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Total dette publique	-	-	-	70.5	40.0	39.8	36	40.6
Intérieure	-	-	-	30.9	28.4	28.1	22	21.5
Extérieure (FMI inclus)	78.7	73.3	48.9	39.6	11.6	11.7	14.1	19.0
Multilatérale	49.6	46.4	39.7	32.2	5.8	-	-	-
Bilatérale publique	28.6	24.3	6.4	5.1	4.2	-	-	-
Commerciale	0.5	2.5	2.9	2.3	1.5	-	-	-

Source : FMI, rapports cr08264, cr08260 et cr10175.

Les données sur la dette extérieure avant 2004/05 diffèrent suivant les rapports.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413946>

Dès 2009/10, la dette du secteur public a pratiquement rattrapé son niveau pré-IADM, soit 5.6 milliards de dollars en 2009/10 contre 6 milliards en 2005/06. Même si l'essentiel de ce ré-endettement est dû aux organismes financiers internationaux, et la soutenabilité de la dette totale ne semble pas menacé²³, les prêts des pays non membres du Club de Paris y ont contribué : ils représentent 17.5 % du total de la dette publique en 2009/10. L'Exim-Bank chinoise a notamment effectué deux prêts, en novembre 2009 (349 millions USD) et janvier 2010 (25 millions USD)²⁴. La Chine devient donc le troisième prêteur à l'Éthiopie en 2009/10 avec 11 % des nouveaux prêts --derrière l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe Banque mondiale (34.3 %) et le FMI (11.5 %) -- et le premier bilatéral devant l'Inde (4.8 %).

La croissance des financements des pays émergents s'est accompagnée d'un changement d'attitude, notamment de la part de la Chine, qui se rapproche des positions des créanciers traditionnels. Ainsi, les conditions des financements chinois sont conformes aux normes de concessionnalité des partenaires traditionnels (Bräutigam, 2010). Ces deux prêts de l'Exim-Bank chinoise portent un taux d'intérêt de 2 %, une maturité de 20 ans et 7 (respectivement 8) ans de délai de grâce. D'après les informations disponibles, ces conditions correspondent à des prêts largement concessionnels au sens du CAD : selon Dahoun et Raffinot (*ibid.*), les taux de concessionnalité, calculés avec le taux d'actualisation standard de 10 % sont approximativement de 58 et 59 %



respectivement. Ceci s'inscrit dans une tendance générale de rapprochement avec les pratiques des partenaires traditionnels.

De plus, la Chine a accordé d'importantes réductions de dette et assume un rôle de prêteur de plus en plus conforme à l'orthodoxie financière. Les pays émergents aspirent à rôle plus important dans la gouvernance financière internationale, notamment à travers leur participation dans le G20 mais aussi une présence renforcée dans les organisations internationales. L'accroissement des quotas des pays émergents au sein du FMI ne peut que renforcer cette tendance²⁵. Elle est visible dans le domaine de l'endettement des pays africains. La Chine a annoncé plusieurs initiatives d'annulation de la dette africaine:

plus d'un milliard de dollars de dette des pays africains les plus pauvres lors du premier Forum Chine-Afrique en octobre 2000 ; d'après Wang & Bio-Tchané (2008), elle aurait effectivement annulé près de 10.5 milliards de yuans, soit environ 1.3 milliard USD, entre 2000 et 2002 ;

10 milliards de yuan de dettes dues par 33 PPTe et PMA ayant des relations diplomatiques avec la Chine en 2006 ; ces mêmes pays se voient accorder l'annulation des dettes dues au titre de prêts à taux d'intérêts arrivant à maturité en 2009 dans le cadre du « Plan d'action triennal de Charm El-Cheikh 2010-12 » adopté à l'issue du 4^e Forum Chine-Afrique la même année ;

Enfin, lors du sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement de septembre 2010, le premier Ministre Wen Jiabao a annoncé le dernier chiffre cumulé des annulations de dettes par la Chine : 25.6 milliards de yuans, soit environ 3.8 milliards USD, au profit des « pays pauvres très endettés et les pays moins développés ».

La Chine assume dorénavant sa position de créancier d'une manière de plus en plus semblable aux créanciers traditionnels. Par exemple, avant 2000, la dette du Mali envers la Chine avait un statut de dette « dormante » : elle constituait une créance reconnue comme telle, mais la Chine n'exigeait en pratique aucun versement. Ceci posait un problème technique pour l'analyse de la soutenabilité, puisque cette pratique augmentait le montant nominal de la dette sans avoir d'incidence réelle sur sa charge. Par la suite, la Chine a adopté une politique plus conforme aux pratiques des bailleurs traditionnels, annulant une partie de cette dette, mais demandant le paiement effectif du montant restant dû. Un peu paradoxalement, la charge effective des pays africains débiteurs de la Chine s'en est trouvée augmentée. Ainsi, même si les termes et conditions des prêts chinois diffèrent de ceux des créanciers traditionnels (Foster *et al.*, *ibid.*), leurs motivations semblent plutôt s'en rapprocher.

Pour autant, la Chine n'a pas adopté clairement les standards du Club de Paris et des initiatives PPTe et IADM (Wang & Bio-Tchané, *ibid.*). En particulier, elle a accordé des réductions de dette à des pays qui ne sont pas considérés comme éligibles par les institutions de Bretton Woods, comme le Zimbabwe. La Chine n'a pas non plus franchi le pas qui l'aurait fait devenir membre du Club de Paris, mais elle participe depuis quelques années aux réunions de ce Club de créanciers publics avec les créanciers non membres du Club de Paris et du secteur privé.

Dans ce contexte, les institutions de Bretton Woods cherchent à encadrer le réendettement africain grâce à un contrôle de la concessionnalité des prêts des pays qui reçoivent leurs financements, et par le Cadre de viabilité de la dette (CVD), qui vise à empêcher les bailleurs de fonds à prêter aux pays qui ont dépassé les niveaux d'endettement considérés comme des plafonds (encadré 6.5). Ce cadre n'est pas dirigé en tant que tel contre les financements des pays émergents : il a aussi contraint les bailleurs de fonds traditionnels qui voulaient développer leurs financements par prêts, mais il s'agit d'un frein potentiel à l'accroissement des prêts des pays émergents. La portée du CVD est toutefois limitée.

Son bon fonctionnement suppose une étroite coordination entre tous les créanciers, ce qui est déjà difficile avec les prêteurs traditionnels publics et privés, mais encore plus avec les prêteurs émergents (Djoufelkit-Cottenet, 2006). Les intérêts commerciaux et diplomatiques de PE pourraient les inciter à s'affranchir de contraintes, notamment en cachant l'information (Reisen & Ndoeye, 2008), d'autant qu'ils n'ont pas été associés à la définition du CVD. Les prêteurs émergents peuvent chercher à jouer les « passagers clandestins » en cherchant à être remboursés – y compris sous forme d'accès aux matières premières – par des pays qui pourraient être par ailleurs en défaut de paiement.

Encadré 6.6. La régulation du financement international des pays à faible revenu par les institutions de Bretton Woods

Dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, le FMI et la Banque mondiale ont introduit des conditionnalités portant sur les emprunts extérieurs, de manière à ce que les pays sous ajustement qui recevaient leurs prêts concessionnels ne soient pas ultérieurement victimes de surendettement, ce qui



aurait compromis leur capacité à les rembourser. Les gouvernements devaient s'engager à ne pas s'endetter durant le programme à des conditions non concessionnelles, ou sous un plafond fixé assez bas. Il s'agit d'éviter qu'un pays qui bénéficie de financements concessionnels (ou de dons) ne s'endette en même temps à des conditions « dures » : cela impliquerait en effet une sorte de transfert entre créanciers --les créanciers concessionnels « finançant » en partie les remboursements des autres-- et viendrait compromettre le principe d'égalité de traitement entre créanciers. Cette pratique perdure dans les cadres des programmes plus récents comme la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la croissance (FRPC) et la facilité étendue de crédit (FEC). Par exemple, l'Éthiopie s'est engagée dans son nouveau programme avec le FMI à ne pas emprunter plus de 500 millions USD par an à des conditions non concessionnelles durant le programme. Le taux de concessionnalité qui est en général de 35 % peut monter à 50 % au Burundi, voire 100 % dans le cas du Liberia. Il est exigé pour tout financement souverain dans les PFR et certains pays à revenu intermédiaire (PRI), même si le programme avec le Fonds est un programme sans financement.

Par ailleurs, la politique de lutte contre les prêts non concessionnels mise en place par la Banque mondiale vise à renforcer la coordination entre créanciers autour du *Cadre de viabilité de la dette* (CVD, 2005) et décourager les emprunts non concessionnels par des mesures dissuasives applicables aux pays emprunteurs en réduisant le volume des financements AID ou en durcissant leurs conditions pour les pays qui ne respecteraient pas le seuil minimum de concessionnalité. Le CVD a pour objectif d'empêcher les pays à faible revenu d'accroître leur endettement si leurs ratios dépassent certains niveaux. Ces niveaux dépendent de la qualité de leur gouvernance mesurée par le *Country Policy and Institutional Assessment* (CPIA) de la Banque mondiale. Critiqué, notamment parce que les projections qui sous-tendent l'analyse ne tiennent pas compte de la relation entre les financements reçus et la croissance future des ressources, le CVD a été révisé en 2009 dans un sens moins restrictif (FMI, 2009 ; Banque mondiale et FMI, 2009). Il prend mieux en compte l'impact sur la croissance et exclue du périmètre de la dette publique la dette des entreprises empruntant sans garantie de l'État et dont les opérations présentent un risque limité pour les finances publiques. Voir www.imf.org/concessional.

Le risque existe donc bien que l'espace fiscal créé par les importantes réductions de dette consenties par les *partenaires traditionnels* soit utilisé pour rembourser de nouvelles dettes, surtout non concessionnelles, aux *partenaires émergents* : le cas du Ghana est emblématique, qui suite à l'IADM a réussi en 2007 à emprunter sur le marché financier international à un taux plus de dix fois supérieur à celui des organismes comme la Banque mondiale ou la BAfD. Un autre risque, aussi important mais moins visible, concerne le développement de la dette publique intérieure. Celle-ci a tendance à se développer non seulement dans les pays émergents, mais aussi dans les pays à faible revenu (*cf. supra* le cas de l'Éthiopie), au fur et à mesure que les systèmes financiers internes se renforcent. Pour la plupart des pays africains, les IBW et les créanciers traditionnels sont dépourvus de moyens de pression puisque les pays qui ont atteint la fin de l'initiative PPTE et l'IADM bénéficient de la réduction de dette de manière inconditionnelle. Les pressions éventuelles ne concernent donc que les pays qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement, ou qui ne sont pas encore entrés dans l'initiative PPTE, dont le nombre est maintenant assez réduit. Ce type de tension s'est manifesté lors de la réduction de dette accordée au point d'achèvement de l'initiative PPTE, qui est soumis à un certain nombre de conditions variables suivant les pays. Le cas de la RDC est parmi les mieux documentés (encadré 6.7).

Encadré 6.7. Tensions entre créanciers « traditionnels » et « émergents » - le cas de la République démocratique du Congo

La particularité de la RDC est d'être en retard sur le processus de réduction de dette, du fait de la situation intérieure troublée. Dès 2007, des contrats ont été négociés avec la Chine dans des conditions au départ peu transparentes, les travaux d'infrastructures étant effectués en « échange d'une concession minière exploitée par une *joint venture*. Le montant cumulé aurait atteint 9 milliards USD, soit environ 80 % du PIB de la RDC. Comme le note Cappelaere (2011) :

« La partie de bras de fer s'engagea avec le FMI qui opposa une fin de non-recevoir à l'allègement de dette congolaise si la garantie de l'État accordée sur le volet minier des contrats chinois n'était pas levée... Le FMI obtint finalement satisfaction : la garantie fut retirée et les contrats ramenés à 6 milliards USD, deux conditions pour que le Congo poursuive son cheminement vers le 'point d'achèvement' tant espéré ».

En revanche, la Banque mondiale a maintenu quelques temps son opposition notamment pour des raisons de gouvernance dans les industries extractives (Cappelaere, *ibid.*). En raison de ses intérêts stratégiques, la Chine use de son influence et de ses conseillers auprès des autorités congolaises afin qu'une solution soit trouvée de façon à lui permettre de maintenir sa présence dans l'industrie minière en RD du Congo.



En conclusion, l'impact des financements des partenaires émergents est pour l'instant réduit : ils ne semblent pas constituer à court terme une menace pour la soutenabilité de la dette des pays africains à faible revenu. Par ailleurs, on observe que la Chine, le plus important créancier parmi ces partenaires, adopte une attitude de plus en plus proche de celle des créanciers traditionnels. Le risque demeure néanmoins, en particulier pour les États les plus fragiles. Une transparence accrue dans les transactions financières des économies africaines avec l'ensemble de leurs partenaires servirait à la fois à rassurer les créanciers du Club de Paris et à renforcer la crédibilité des partenaires émergents en tant qu'acteurs de la gouvernance financière internationale. L'exigence de transparence ne saurait être mieux satisfaite que si elle émane des institutions africaines elles-mêmes.

L'impact sur la gouvernance

Contrairement aux idées reçues, rien ne prouve que la corruption en Afrique se soit aggravée sous l'effet des partenariats émergents (encadré 6.8). En fait, certains signes semblent indiquer que ces partenariats pourraient, dans certains cas, permettre aux pays de mieux maîtriser leur programme de développement. Kragelund (à paraître) souligne l'incidence qu'ont eue les évolutions de ces dernières années sur l'appropriation par les pays africains de leur politique de développement. On parle d'appropriation lorsque les ressources sont utilisées pour financer les priorités propres des pays plutôt que celles des donateurs (CNUCED, 2007)²⁶. Une première étape consiste à formuler des stratégies nationales qui précisent des objectifs clairs, des instruments de politique publique cruciaux et des mécanismes de surveillance efficaces. L'appropriation est également liée à la notion de « marge d'action » (*policy space*), qui désigne, fondamentalement, la capacité d'un État à définir ses propres objectifs de développement en fonction de ses difficultés spécifiques et des ressources disponibles pour atteindre ces objectifs (CNUCED, *ibid.*). Les nouveaux modes de financement et de coopération que proposent les partenaires émergents, ainsi que l'effet d'entraînement sur la croissance qui résulte du déplacement vers l'est et vers le sud du centre de gravité de l'économie mondiale ont tous deux un impact sur la maîtrise de la stratégie nationale.

Encadré 6.8. Les indicateurs de la gouvernance : rien ne prouve une dégradation à mesure que la Chine renforce sa présence

Les partenaires traditionnels, notamment, craignent presque unanimement que les partenaires émergents, et en particulier la Chine, puissent nuire à la bonne gouvernance des pays africains richement dotés en ressources naturelles et, partant, à leur capacité à transformer la malédiction des ressources en une manne providentielle. Si on observe l'évolution sur la dernière décennie de deux des indicateurs les plus connus, rien ne prouve que cette crainte soit fondée.

Lorsque l'on compare les scores pour 2002 et 2009 des indicateurs de gouvernance de **Kaufmann, Kraay et Mastruzzi** sur *i*) la corruption et *ii*) la qualité de la réglementation pour les 16 pays d'Afrique subsaharienne définis par le FMI (2007) comme riches en hydrocarbures et en minerais, on constate :

que la Mauritanie est le seul pays à avoir enregistré une nette dégradation de son score sur ces deux indicateurs, alors même que la Chine n'est pas très présente dans le secteur des ressources naturelles mauritaniennes.

qu'au Nigeria, dont les ressources ont attiré une forte présence chinoise, l'évolution de la qualité de la réglementation est positive.

que dans tous les autres pays, aucune évolution, positive ou négative, n'a été observée.

L'**indice Mo Ibrahim** évalue la prestation des biens et services publics délivrés aux citoyens. Il fait figurer l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC) parmi les six pays ayant enregistré la plus forte évolution positive de leur indice entre 2001/02 et 2008/09. Les progrès les plus importants sont enregistrés par l'Angola et le Liberia (+15.9 points), la Sierra Leone (+8.9 points), le Burundi (+8.1 points), le Congo-Brazzaville (+6.7 points) et enfin la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie (+5.5 points). Les impressionnants progrès de l'Angola et de la RDC sont particulièrement remarquables, car ces deux pays ont conclu d'énormes transactions de type ressources naturelles contre infrastructures avec la Chine.

Source: Wolf (à paraître)

La coopération avec les partenaires émergents est parfois qualifiée de « sans condition » et peut aussi donner l'impression d'étendre la marge dont disposent les États africains grâce à des ressources financières supplémentaires et à une intensification de la concurrence entre les donneurs. Néanmoins, l'aide chinoise est



assortie de certaines formes subtiles de conditionnalité. Ainsi, l'aide destinée à l'infrastructure est souvent conditionnée au recours à des entrepreneurs, à des intrants et à de la main-d'œuvre venus de Chine. Cependant, si elle est liée à des critères économiques, la coopération pour le développement avec les partenaires émergents n'est pas explicitement liée à des conditions portant sur la politique publique. Bien que l'on ne puisse procéder à aucune généralisation sur la relation entre partenaires émergents et marge d'action, de manière générale, les partenaires émergents contribuent davantage à l'élargissement de cette marge pour les pays africains riches en ressources naturelles et solvables (Kragelund, à paraître).

Les flux d'investissement provenant des partenaires émergents ont différentes répercussions positives, dont la facilitation de la mobilisation des moyens financiers locaux dans les économies riches en ressources naturelles grâce au boum des produits de base (PEA, 2010). Peuvent s'ensuivre d'importants investissements publics grâce à la baisse du coût du financement, avec à la clé une plus grande autonomie de la politique publique. En outre, les expériences de développement vécues par les partenaires émergents eux-mêmes mettent en évidence les diverses voies possibles, ce qui élargit le paradigme et multiplie les options réalistes parmi lesquelles les pays africains peuvent choisir.

Les pays africains apprécient la coopération avec des partenaires émergents, car la construction d'infrastructures, d'édifices publics et de stades donne des résultats plus visibles et plus rapides ; elle est perçue comme plus avantageuse et moins entravée de lourdeurs administratives que l'aide des donateurs traditionnels. La note pays sur le Bénin, dans le présent rapport, montre que les partenaires émergents ciblent les besoins identifiés par le pays lui-même, avec une mise en oeuvre plus prompte que celle des autres partenaires. De même, la note pays du Burundi souligne la rapidité du décaissement de l'aide chinoise.

Après que la Chine s'est engagée, en novembre 2006, à construire 30 hôpitaux en Afrique, le Burundi a soumis une demande. Les travaux de construction d'un premier hôpital ont commencé en mai 2009 et ont été achevés en 18 mois. Les PEA indiquent qu'en Guinée-Bissau, la Chine a réalisé des projets clés en main, et ce, plus vite que les partenaires traditionnels. Les autorités jugent la coopération bilatérale avec les partenaires émergents moins lourde d'un point de vue administratif que celle avec les partenaires traditionnels, ce que corrobore la note pays du Malawi.

À quelques rares exceptions près, telles que le Zimbabwe, les pays africains mettent à profit cette source de fonds supplémentaires pour élargir leur marge d'action, et non pour remplacer les anciens donateurs par des nouveaux. La note pays sur le Burundi, dans le présent rapport, indique que les nouveaux partenaires tels que la Chine confèrent aux pays plus de latitude dans leurs négociations avec les donateurs. Ainsi, alors que la plupart des partenaires ont suspendu leur coopération et rapatrié leurs représentants durant la guerre civile de 1993-2005 au Burundi, la Chine est restée, offrant à ce pays une bouffée d'oxygène en ces temps difficiles.

De même, la Chine et l'Angola ont intensifié leurs relations, comme en témoignent plusieurs prêts garantis par du pétrole et les crédits octroyés par la China Exim Bank et la Banque chinoise de développement depuis 2002. Cependant, la Chine ne monopolise pas la politique étrangère de l'Angola. De fait, ce dernier utilise son pouvoir économique grandissant pour négocier avec d'autres acteurs (Tan-Mullins et autres, *ibid.*).

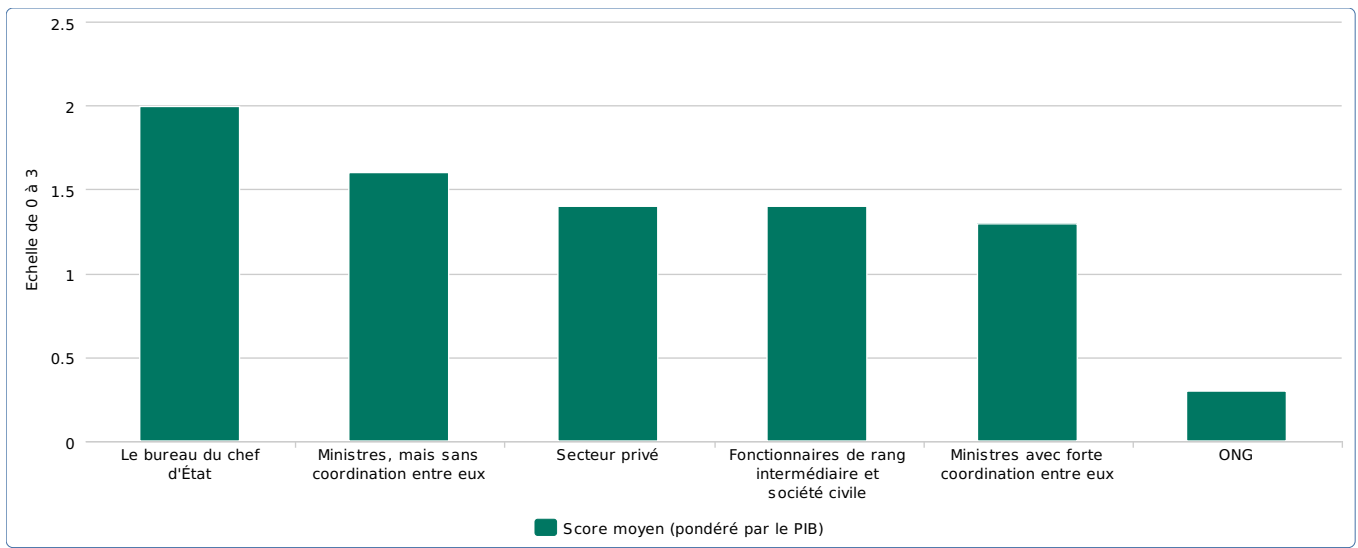
Dans le même ordre d'idées, la République démocratique du Congo a cherché à renégocier ses accords avec des parties prenantes internationales sur la base d'un accord de financement d'infrastructures conclu avec la China Exim Bank (Henderson, 2008 ; UN-OSAA, 2010). D'après Gabas (2009), si les négociateurs africains ont pu renégocier les Accords de Cotonou avec l'Union européenne, c'est notamment grâce à la présence en Afrique de pays tels que la Chine.

Les partenaires émergents ont tendance à accorder la priorité aux relations directes non pas avec les ministères sectoriels, mais plutôt avec le bureau du président, qui contrôle ainsi les politiques de développement, ce qui tend à renforcer la centralisation. Pour leur part, les partenaires traditionnels négocient plutôt avec les ministères et les hauts fonctionnaires (figure 6.12 ; voir également les notes pays sur le Burkina Faso et le Maroc).

Si l'ère des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté a engagé un processus de décentralisation de l'appropriation dans les pays d'Afrique, les partenaires émergents amorcent peut-être le processus inverse de centralisation. Les PEA montrent qu'au Lesotho, les organisations de la société civile voient l'approche de la Chine vis-à-vis de l'aide d'un œil suspicieux, soulignant en particulier un manque de transparence. Au Tchad, des voix se sont élevées contre l'opacité de ce type d'accord.



Figure 6.12 : Dans quelle mesure chaque partie prenante est-elle impliquée dans le partenariat avec les pays émergents? (score moyen)



Source : Enquête AEO 2011. Le graphique représente les réponses à la question suivante: Dans quelle mesure chaque partie prenante ci-dessous est-elle intégrée dans le partenariat avec les pays émergents ? « pas du tout » = 0, « un peu » = 1, « important » = 2, et « très important » = 3. Score moyen pondéré par le PIB.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411590>

Les partenaires émergents exercent l'incidence positive la plus forte sur l'autonomie politique des États d'Afrique pour les pays richement dotés en ressources naturelles, qui bénéficient de flux d'investissement significatifs et d'une capacité à renégocier des accords existants avec les partenaires traditionnels (Kragelund, *ibid.*). Étant donné que la dépendance des partenaires émergents vis-à-vis des importations africaines s'accroît rapidement, plus vite que celle des partenaires traditionnels (UN-OSAA, 2010), les pays africains exportateurs de produits primaires pourraient acquérir une nouvelle marge d'action, laquelle pourrait renforcer leur pouvoir de négociation face à leurs partenaires traditionnels. Toutefois, l'envolée des cours des produits de base n'a rien d'une bonne nouvelle. Premièrement, bien que le boum des matières premières tiré par la demande, appelé le « super-cycle », puisse se poursuivre sur une longue période (UN-OSAA, 2010), les cours des matières premières ont toujours tendance à fluctuer, ce qui restreint l'autonomie en matière de politique publique (Akyüz, 2008). Deuxièmement, le boum des matières premières pourrait pousser à ajourner des réformes pourtant indispensables. Troisièmement, si l'octroi de prêts à bon marché assortis de périodes de franchise de remboursement relativement longues peut permettre de financer des investissements cruciaux, ces prêts n'en devront pas moins être remboursés un jour.



De nouvelles opportunités à saisir

Petit à petit, l'Afrique s'intègre dans l'économie mondiale, et ses partenariats se diversifient, faisant apparaître des opportunités économiques sans précédent. Toutefois, citoyens et investisseurs africains craignent qu'une concurrence accrue sur les marchés locaux et à l'exportation ne joue en leur défaveur. Les pouvoirs publics s'efforcent de trouver des moyens de maximiser les bénéfices, de réduire les risques au minimum et d'offrir aux Africains des opportunités économiques et sociales qui correspondent aux besoins d'une population grandissante. Il faut pour cela que la qualité de la politique publique et de la gouvernance fasse un bond en avant, ce qui passe par un engagement actif auprès des partenaires traditionnels et émergents en vue d'atteindre les objectifs de développement. Une coordination régionale est également indispensable.

Les nouvelles puissances économiques à la croissance rapide disposent d'une voix de plus en plus forte au sein des instances de gouvernance mondiale, telles que le Groupe des Vingt (G20). Les pays africains se détachent aussi de relations Nord-Sud « postcoloniales » pour se tourner vers des partenariats plus fructueux, plus variés, davantage axés sur l'activité économique et plus matures. Les changements enregistrés cette dernière décennie relèvent moins d'une révolution que d'une acceptation généralisée d'une diversité bienvenue, d'approches complémentaires et de la nécessité pour tous les partenaires d'apprendre les uns des autres dans la quête d'une croissance forte et pérenne dans les pays africains.

L'élargissement de l'éventail des outils de coopération est salutaire pour l'Afrique, mais certaines difficultés déjà anciennes demeurent ; en particulier, il est crucial de maximiser l'appropriation du programme de développement par la population locale²⁸. Il faut pour cela que le pays définisse lui-même une stratégie sur la manière dont les partenariats doivent être exploités dans le cadre de sa politique à long terme pour l'industrie, l'agriculture et d'autres secteurs. Comme le montrent les *PEA 2011*, plusieurs pays ont commencé d'élaborer une telle stratégie : la Namibie a formalisé sa stratégie d'intégration, et l'assistance apportée par les partenaires émergents est incorporée au plan de développement national ; de même, la stratégie du Cameroun vis-à-vis de ses partenaires émergents est inscrite dans sa stratégie de développement à l'horizon 2035. Au Maroc, les opérateurs chinois sont activement encouragés à investir dans le pays pour contrebalancer les importations chinoises et réduire le déficit commercial ; au Cap-Vert, les pouvoirs publics font appel à toute une gamme de partenariats pour moderniser la capacité de production et l'infrastructure ; en Guinée équatoriale, les fonctionnaires négocient en chinois avec leurs homologues chinois.

Certaines difficultés anciennes refont surface : l'augmentation des moyens financiers disponibles peut nuire à la qualité des projets financés. Ainsi, les investissements d'infrastructure massifs doivent être assortis d'une budgétisation adéquate des coûts de maintenance et hiérarchisés en fonction de la stratégie de développement du pays. Comme le rappelle l'encadré 6.8, le continent a dû faire face aux mêmes difficultés lors des boums des matières premières au cours des décennies précédentes, dont il faut tirer des enseignements afin de ne pas répéter les erreurs du passé.

Encadré 6.9. Tirer les enseignements du passé : les dépenses d'infrastructure et le développement de l'Afrique dans les années 60 et 70

Les projets d'infrastructure à grande échelle que l'on a pu observer en Afrique au cours de la dernière décennie rappellent des images de l'époque du dernier grand boum économique dans la région, durant les années 60 et 70. Cet essor s'était soldé par une récession, les économies ayant enregistré une vive contraction sous l'effet d'une dette insoutenable et de rudes programmes d'ajustement structurel. L'échec de nombre des projets de l'époque est devenu emblématique d'une stratégie de développement inappropriée. La construction de barrages qui s'ensablent et d'autoroutes à quatre voies inutilisables, des investissements colossaux dans des aciéries qui n'ont jamais atteint le stade opérationnel, autant d'échecs qui sont à l'origine d'un profond pessimisme quant au développement de la région. Trop souvent, les projets n'étaient pas viables, ne bénéficiaient pas d'une maintenance suffisante et n'étaient pas adaptés aux conditions économiques locales.

Pourtant, il est important de garder le contexte à l'esprit. À l'époque, l'Afrique commençait à peine à s'habituer à son indépendance, et un grand optimisme régnait sur les perspectives de croissance économique et de développement. L'orthodoxie de l'époque appelait à l'accumulation d'immobilisations, de ports et de routes, suivant une logique apparemment implacable : les pays pauvres disposaient d'une nombreuse main-d'œuvre sous-employée, si bien que le problème ne risquait guère de venir de la rareté de la main-d'œuvre. On a donc affirmé que le goulet d'étranglement se situait au niveau de la rareté de l'équipement.

L'industrialisation de l'Union soviétique dans les années 50, réalisée grâce à une épargne forcée utilisée



pour les usines, les équipements et des projets d'infrastructure massifs, a étayé l'idée que la croissance économique était fonction de l'investissement (Mallaby, 2004). Après l'indépendance, de nombreux chefs d'État africains, de Nasser en Égypte à Nkrumah au Ghana, ont été impressionnés par le modèle soviétique, dont ils se sont inspirés pour lancer de vastes chantiers d'infrastructure, dans l'espoir que leur développement s'en trouverait accéléré. L'Occident les a également encouragés dans ce sens (voir par exemple Rostow, 1960).

C'est au Ghana que sont apparus les premiers signaux d'alarme témoignant de dysfonctionnements fondamentaux. Le Président Nkrumah avait pour dessein de transformer le Ghana en une société industrielle moderne, et le pays a tout d'abord enregistré des progrès considérables (Meredith, 2002). Sur la base de plans initialement conçus par les Britanniques (Nugent, 2004), des écoles, des hôpitaux et des routes ont été bâtis à une cadence sans précédent, et le grand programme hydroélectrique sur le fleuve Volta a été achevé. Le second plan quinquennal (1959-64) a accordé une priorité encore plus grande aux dépenses d'infrastructures et de services sociaux, qui totalisaient 80 % du budget total. La viabilité des programmes d'infrastructure a été mise en doute au vu de l'évolution des conditions extérieures, l'effondrement des cours du cacao en 1961 contraignant les pouvoirs publics à introduire de nouvelles taxes draconiennes, qui ont déclenché des manifestations de la population. Nombre des projets sont ensuite restés inachevés ou laissés à l'abandon.

En RDC (l'ancien Zaïre), la deuxième phase du projet hydroélectrique Inga, amorcée en 1973, a été menée à son terme en 1977 pour un montant total de 260 millions USD. Les travaux sur les 1 800 kilomètres de lignes électriques vers le Katanga ont eux aussi commencé en 1973, pour se terminer en 1982, pour un coût total de près de 1 milliard USD, soit quatre fois le montant initialement prévu. À cette période, le secteur cuprifère subissait de graves difficultés, qui l'ont contraint à abandonner ses projets d'expansion, sur lesquels étaient fondés les calculs pour Inga II. Au final, on n'a jamais exploité que 18 % de la capacité hydroélectrique d'Inga II, en n'utilisant qu'environ 20 % de la capacité des lignes électriques (Meredith, 2005).

Du pétrole a été découvert au Nigeria en 1959, et les recettes pétrolières ont commencé d'affluer à compter du milieu des années 70. Se sont ensuivis de grands investissements de prestige, dont la construction d'une nouvelle capitale à Abuja. Les pouvoirs publics ont, semble-t-il, consacré un total de 8 à 10 milliards USD à essayer de bâtir une industrie sidérurgique, notamment avec l'aciérie d'Ajaokuta. La mise en service d'Ajaokuta était prévue pour septembre 1979. Trente ans plus tard, cette usine n'avait toujours pas produit d'acier.

Comment l'échec de ces projets s'explique-t-il ?

1. La situation en termes de financement extérieur a nettement évolué depuis le boum des années 60 et du début des années 70, et les dépenses ont subi des coupes claires, en particulier après la crise de la dette en 1982, qui a porté les coûts d'emprunt à des niveaux prohibitifs et a compromis la viabilité de nombreux projets.
2. D'emblée, beaucoup de projets avaient peu, voire pas du tout, de perspectives de viabilité économique, pour certains en raison de leur nature politique (stades de football et palais présidentiels), pour d'autres à cause d'une planification et d'une gestion inadéquates. Leur échec est imputable à des provisions insuffisantes pour les coûts de maintenance, à des devis irréalistes et à la prévalence d'erreurs grossières de gestion (Nissanke, 2010).
3. Le pays ne disposait pas des ressources humaines nécessaires pour entretenir les infrastructures. Les hôpitaux n'avaient pas de médecins ni d'infirmières. On manquait, de manière générale, d'ingénieurs et de techniciens, ce qui n'avait rien de surprenant compte tenu de la pénurie de compétences au moment de l'indépendance. Peu de ces nouveaux États africains comptaient alors plus de 200 étudiants en formation universitaire. Dans les anciennes colonies françaises, il n'y avait toujours pas d'universités. D'après Meredith (2005), plus des trois quarts des travailleurs qualifiés dans les entreprises privées et publiques étaient des étrangers.
4. L'expertise étrangère n'a pas semblé faciliter les choses. Souvent, les experts étrangers n'ont pas su identifier correctement les types de projets adéquats : nombre des échecs les plus retentissants, tel que le projet hydroélectrique Inga II, ont été financés par des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Un rapport de la Banque mondiale (le rapport Wapenhans, datant de 1992) a reconnu qu'en ce qui concerne l'approbation des prêts, la culture du chiffre profondément enracinée parmi les dirigeants de la Banque mondiale avait conduit à un déclin inéluctable des performances et de la qualité des opérations de la Banque. D'un point de vue géographique, c'est l'Afrique qui enregistrerait le plus de problèmes, avec des taux de réussite d'à peine 17.2 % pour certains pays. En d'autres termes, en Afrique, quatre projets sur cinq étaient considérés comme des échecs d'après les propres critères de la Banque (Rich, 2002).



Quelles leçons en tirer ?

L'histoire montre clairement qu'il faut que les décisions d'investissement concernant les projets d'infrastructure qui sont menés actuellement par les partenaires émergents bénéficient d'un budget et d'un cadre adéquats, et respectent une stratégie de développement soutenable, réaliste et élaborée par le pays lui-même. Pour être approuvés, les projets doivent faire la preuve de leur grande pertinence pour l'ensemble du pays et être soutenables non seulement compte tenu des conditions économiques actuelles du pays, mais aussi en période de difficultés économiques, nationales ou planétaires.

Source : D'après Mold (2011).

De nouvelles difficultés sont par ailleurs en train de poindre. Dans le passé, l'Afrique a dû faire face à la grande diversité des programmes d'aide publique au développement mis en place par ses partenaires traditionnels. Pourtant, cette fragmentation a permis aux pays bénéficiaires de tirer parti d'une certaine concurrence entre les donateurs. Aujourd'hui, les grandes puissances émergentes opèrent sur une base plus coordonnée, ce qui pose la difficulté inverse aux pays d'Afrique. Individuellement, ces derniers ont du mal à négocier avec l'Inde ou la Chine, dont la population est plus nombreuse que celle de tout le continent africain réuni, et ils ne peuvent pas faire jouer la concurrence. La plupart des pays africains doivent donc améliorer leurs capacités de négociation afin que ces partenariats soient bénéfiques à toutes les parties.

En 2010, le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (UN-OSAA) a suggéré d'élaborer un cadre pour les pays d'Afrique qui sont appelés à négocier avec des partenaires émergents. Ces pays doivent s'employer à suivre les pourparlers portant sur le commerce, l'aide et les investissements directs étrangers, analyser les objectifs stratégiques des économies émergentes, ainsi que les opportunités et les menaces et définir un axe stratégique visant à optimiser les avantages et à gagner en influence. Ils doivent également collaborer avec d'autres pays, l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAfD) et les groupements régionaux afin de maximiser leur pouvoir de négociation et d'éviter les guerres d'incitations.

Kimenyi et Lewis (2011) proposent une démarche plus concrète : (i) parvenir à un consensus national, avec la société civile et les autres parties prenantes, sur les priorités et les besoins de développement nationaux, et insister pour que les partenaires émergents destinent les IDE et la coopération à ces domaines ; (ii) profiter de l'essor des matières premières pour négocier la mise à disposition d'une infrastructure permettant la diversification, l'industrialisation et le développement économique ; (iii) profiter de la nouvelle ruée sur l'Afrique (« *new scramble for Africa* ») pour demander aux partenaires traditionnels de tenir leurs promesses concernant l'aide, surtout dans les domaines dans lesquels ils sont en concurrence avec des partenaires émergents et (iv) prendre des dispositions pour assurer la maintenance des grands projets d'infrastructure financés ou construits par les partenaires émergents.

Kragelund (*ibid.*) transmet un message analogue : les pays africains devraient réduire autant que possible leur dépendance vis-à-vis des flux financiers volatils provenant des partenaires extérieurs et s'attacher à employer ces financements étrangers à des finalités productives sur le plan du développement. Les pays d'Afrique richement dotés en ressources naturelles doivent tirer parti de ces capacités de négociation face aux partenaires émergents pour engager une transformation structurelle de leur économie. Ils doivent également renforcer leur capacité analytique afin de pouvoir surveiller les flux financiers, définir leurs priorités et élaborer une stratégie d'intégration de leurs partenaires émergents. Les pays africains doivent prendre conscience de la grande hétérogénéité de leurs partenaires émergents et chercher à équilibrer leurs intérêts entre ces différents partenaires.

Le partenariat stratégique complet Afrique du Sud-Chine (*Africa-China Comprehensive Strategic Partnership*), conclu en août 2010, peut servir de matrice pour les pourparlers entre l'Afrique et les économies émergentes. Ces deux pays se sont efforcés d'élaborer un profil commercial plus équilibré et d'encourager les échanges de produits manufacturés à valeur ajoutée. Aux termes de cet accord, la Chine va « augmenter son investissement dans le secteur manufacturier sud-africain et promouvoir les activités créatrices de valeur ajoutée à proximité des sources de matières premières²⁹ ».

Bien souvent, les cadres prévus pour l'investissement sont dépourvus des incitations adéquates à l'intention des investisseurs des pays partenaires, émergents ou traditionnels. Les pays africains doivent faire un effort supplémentaire pour remédier aux carences de leurs politiques publiques et de leurs ressources humaines, lesquelles entravent le travail des agences de promotion de l'investissement. Ils doivent aussi se doter du cadre réglementaire nécessaire pour pouvoir accueillir les investissements et en retirer des avantages, y compris lorsqu'il s'agit des investissements dans les zones économiques spéciales mises en place par la Chine.



Face aux nouveaux géants mondiaux, une coordination régionale s'impose

Les partenariats conclus par l'Afrique s'élargissant rapidement, l'intégration régionale devient primordiale. Tant que l'Afrique restera divisée, elle ne sera pas capable de tirer le meilleur parti de la concurrence entre ses partenaires. Afin d'acquiescer la masse critique indispensable pour les négociations, les pays d'Afrique doivent coordonner plus efficacement leurs politiques et déléguer une partie de leur souveraineté au niveau supranational. Les initiatives engagées dans le cadre de l'Union africaine, dont le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), doivent être renforcées et menées à bien.

Il faut donner un nouvel élan à l'intégration régionale. Un agenda clair a été établi pour l'intégration économique de l'Afrique dès les années 60 (Grant et autres, à paraître). Toutefois, même si un échéancier a été arrêté, les progrès sont lents et les dates butoirs ne sont pas respectées. Les communautés économiques régionales continuent de pâtir de l'instabilité politique, du manque de diversification économique, de l'appartenance à des groupements multiples dont les zones de compétence se chevauchent, de l'insuffisance des moyens financiers ainsi que d'une mise en œuvre déficiente des protocoles et décisions définis conjointement, entre autres (chapitre 3).

Les partenaires traditionnels ont un rôle à jouer dans l'intégration économique régionale, puisqu'ils ont pour objectif déclaré de faciliter le développement économique de l'Afrique et le financement des groupements régionaux, notamment. Dans le cadre de leur loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), les États-Unis ont instauré des plateformes régionales pour la compétitivité des échanges afin d'aider les sous-régions africaines à profiter des accès préférentiels accordés par cette loi. L'Union européenne négocie, quant à elle, des accords de partenariat économique avec des groupes infrarégionaux et est un grand pourvoyeur d'aide au développement au niveau régional, dans le but spécifique de renforcer l'intégration régionale.

De leur côté, les partenaires émergents participent au financement et à la construction de l'infrastructure de transport, ce qui permet de s'attaquer à l'un des obstacles majeurs à l'intégration régionale. Mais plus largement, si le programme d'intégration économique régionale reçoit un soutien explicite des partenaires émergents, à ce jour, la plupart des engagements s'opèrent au niveau bilatéral (encadré 6.10).

Encadré 6.10. La Chine, l'Inde, le Brésil et l'intégration régionale de l'Afrique

Le *Forum pour la coopération sino-africaine (Focac)*, qui a défini la politique de la Chine en Afrique en 2006 et demeure le cadre régissant les relations entre ces deux blocs, fait référence à l'Union africaine et aux groupements régionaux, mais ne mentionne rien de précis quant à l'aide chinoise à ces institutions. La Chine a soutenu certaines initiatives africaines d'instauration de la paix et de la sécurité, telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Elle apporte aussi son assistance à certaines activités de l'Union africaine, et depuis peu, les fonctionnaires chinois témoignent d'une volonté croissante de s'engager auprès de l'Afrique à un niveau plus multilatéral, afin d'appuyer l'intégration régionale. Pourtant, l'aide de la Chine demeure essentiellement bilatérale, et très concentrée sur le développement de l'infrastructure.

Lors du sommet Inde-Afrique d'avril 2008, la déclaration de Delhi a clairement indiqué que l'Inde entendait renforcer son partenariat avec l'UA et les groupements régionaux. Nul ne sait encore comment cette volonté va se manifester et à ce jour, la coopération indienne revêt dans une large mesure la forme de formations techniques et d'investissements dans le secteur privé.

Lorsqu'il était encore aux affaires, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva était l'un des plus ardents défenseurs du développement de l'Afrique sur la scène internationale, et a fait de nombreuses visites sur ce continent, accompagné de représentants du secteur privé. Cependant, la coopération entre le Brésil et l'Afrique passe toujours essentiellement par des relations bilatérales. En juillet 2010, toutefois, la Cedeao et le Brésil ont organisé un sommet spécial des chefs d'État à Sal (Cap-Vert).

Au-delà des déclarations d'intentions, on peut craindre que les acteurs économiques, anciens et nouveaux, ainsi que leurs homologues africains ne nuisent à l'intégration régionale en concluant des accords commerciaux bilatéraux. Asche (à paraître) affirme que cette crainte se justifie pour les relations avec les trois grandes puissances : l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. Des accords bilatéraux sont acceptables pour les investissements tant que les politiques d'investissement ne sont pas harmonisées dans les groupements africains et tant que les agences de promotion de l'investissement servent les intérêts nationaux. Cependant, pour ce qui est du commerce, dans la mesure où les groupements régionaux africains s'efforcent de se transformer en



unions douanières dotées de tarifs extérieurs communs, l'Afrique doit conclure des accords régionaux, et non bilatéraux. Or, ce n'a pas été le cas de l'Accord sur les échanges, le développement et la coopération (ACDC) conclu entre l'UE et l'Afrique du Sud, par exemple. Les négociations commerciales de la décennie passée entre l'UE et d'autres pays d'Afrique subsaharienne étaient censées être conduites avec les communautés régionales dans le but de favoriser l'intégration, mais elles ont en fait été supplantées par des négociations bilatérales. Les communautés économiques régionales (CER) africaines se composent de deux catégories de pays. Ceux qui sont classés parmi les pays les moins avancés (PMA) n'ont pas besoin de signer les accords proposés par l'UE pour pouvoir continuer de bénéficier des préférences commerciales européennes. En revanche, ceux qui sont classés parmi les pays à revenu intermédiaire (PRI) seront les perdants du commerce avec l'UE s'ils ne signent pas d'accord de partenariat économique, et se trouveront ainsi de nouveau assujettis à des droits de douane considérables, à l'instar du Cameroun, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana. Faute d'un consensus entre ces deux catégories de pays au sein des groupements régionaux, les PRI ont décidé de signer des accords individuellement, en violation des traités régionaux, ou en petits sous-groupes, comme l'ont fait le Botswana et d'autres pays d'Afrique australe. La Commission européenne (CE) a accepté de dissocier les négociations et de négocier avec des pays individuellement lorsque « la dynamique complexe du groupement » entrave la conclusion d'un accord régional, mais seulement sur une base provisoire (Commission européenne, 2010)³⁰.

Sur le papier, la Chine a une attitude plus favorable à l'intégration régionale, mais dans le fond, elle procède de la même manière, car les traités bilatéraux requièrent des concessions sur les droits de douane. Malgré les aspirations ambitieuses de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), qui a proclamé un marché commun le 1^{er} juillet 2010 et a proposé une gigantesque zone de libre-échange englobant la CAE, le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa) et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), les communautés économiques régionales de l'Afrique risquent de dépérir à moins que les dirigeants africains ne leur apportent un soutien résolu et ne les inscrivent en tête de la liste des priorités des pourparlers commerciaux, y compris avec la Chine.

En fin de compte, c'est aux pays africains qu'il revient de gérer l'impact de cette présence des partenaires émergents de façon à tirer parti de la coopération internationale pour le développement, des IDE et des autres modes de financement proposés. *In fine*, les puissances économiques émergentes ne peuvent pas façonner l'intégration régionale africaine à la place de l'Afrique. Ces puissances n'aspirent pas à développer la solidarité entre les pays en développement et à favoriser la bonne santé économique de l'Afrique, mais à répondre à leurs propres besoins économiques et politiques (Kimenyi et Lewis, *ibid.*). Comme l'expliquent Le Pere et Sheldon (2007), les relations avec les puissances émergentes offrent certes des perspectives de croissance économique, mais il est impératif que les pays africains se dotent de la capacité d'élaborer des politiques favorables à la croissance, des systèmes de gouvernement inclusifs et démocratiques, une gouvernance politique et d'entreprise plus performante, un système de règlement des conflits opérationnel et des pratiques du travail plus compétitives.

Au niveau infrarégional, les pays doivent se concerter sur les priorités nationales et régionales et éviter les « guerres d'incitations » dans lesquelles chacun surenchérit pour ravir à l'autre l'aide et les investissements. En se coordonnant mieux, les pays d'Afrique auront plus de poids dans les négociations (UN-OSAA, 2010). De la même manière, il convient de mettre en application la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ainsi que le Programme d'action d'Accra pour les programmes régionaux africains. Sachant qu'aucun pays ne peut négocier seul avec les puissances émergentes à propos de l'intégration régionale, les pays doivent s'associer et définir une stratégie commune claire pour leurs relations avec leurs partenaires émergents. Ils doivent dresser une liste des priorités régionales pour le financement et les investissements des donateurs. Du point de vue du financement, nombre de projets africains sont trop modestes pour susciter l'intérêt des puissances émergentes. Seuls les grands projets régionaux seront en mesure de retenir l'attention de ces partenaires (encadré 6.11).

Encadré 6.11. Les fonds souverains : une ressource inexploitée pour l'Afrique ?

Les fonds souverains mis en place par les puissances économiques émergentes s'intéressent de plus en plus au monde en développement, et y recyclent leurs excédents.

Cette situation offre une opportunité inestimable, car ces investissements ouvrent des perspectives stables à long terme, ce qui correspond au type de financement nécessaire dans les pays en développement. Cependant, Turkisch (à paraître) étudie les bases de données historiques sur les transactions de ces fonds et montre que l'Afrique reste sous-investie par les opérateurs, en dépit d'opportunités non négligeables. Les investissements dans l'infrastructure africaine prévus dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies ne sont financés qu'à moitié et l'Afrique va donc rester fortement tributaire des financements extérieurs. Or, un pour cent à peine des actifs de ces fonds souverains suffiraient à combler ce déficit de financement. Ces fonds, qui misaient essentiellement sur les ressources naturelles, sont en train de se diversifier, et leur présence est particulièrement notable en Afrique du Nord



et en Afrique australe, où ils investissent dans les télécommunications et les médias. Dans les autres régions de l'Afrique, ils acquièrent des biens fonciers.

Cependant, malgré des rendements substantiels, les fonds souverains se heurtent à des obstacles spécifiques en Afrique, auxquels il convient de remédier. Certains de ces obstacles sont structurels et requièrent des mesures à long terme, comme c'est le cas pour remédier à l'absence de technologies de base. De plus, les piètres notes attribuées à la dette souveraine de ces pays, ainsi que les carences du cadre réglementaire, ajoutent à la perception que les rendements sont volatils. Il existe aussi des freins à court terme à l'investissement en Afrique. Ce continent devrait déployer des politiques plus volontaristes et coordonnées pour attirer les fonds souverains et coopérer avec eux. La communauté internationale et les principales institutions financières pourraient aussi contribuer à drainer des fonds vers l'Afrique en élaborant davantage d'instruments destinés à attirer l'investissement et à atténuer les incertitudes grâce à la collecte et à la diffusion d'informations pertinentes. Il semble en particulier que l'absence de cibles d'investissement importantes et liquides dissuade les fonds souverains d'investir plus massivement. La coordination régionale doit donc ouvrir des opportunités d'échelle liées à l'investissement dans l'infrastructure de plusieurs pays, avec à la clé les avantages découlant de l'accès à des marchés multiples.

Source : Turkisch (à paraître).



Et demain ?

Pour ses relations avec les puissances économiques traditionnelles et émergentes, l'Afrique doit se doter d'un cadre à l'échelle de tout le continent, probablement au niveau de l'Union africaine, en concertation avec le secteur privé et la société civile. Ce cadre doit énoncer les objectifs de l'Afrique ainsi qu'une stratégie claire pour y parvenir. L'Union africaine, la Banque africaine de développement, le Nepad et les communautés économiques régionales doivent apporter aux pays l'aide dont ils ont besoin pour définir les priorités de développement nationales et superviser les transactions commerciales, d'aide et d'investissement avec leurs partenaires émergents (UN-OSAA, *ibid.*). D'après le rapport des Nations Unies (*ibid.*), les institutions doivent également « coordonner l'analyse stratégique lorsqu'une action s'impose au niveau continental ou régional ». Les pays doivent éviter de s'engager dans une compétition afin d'attirer le plus d'aide ou d'investissements de la part des partenaires émergents. Ils doivent au contraire mener une démarche à l'échelle de toute l'Afrique pour coordonner les régimes de préférences commerciales avec les partenaires traditionnels et émergents. L'Afrique pourrait ainsi rationaliser ses échanges avec le reste du monde pour un moindre coût. Enfin, il faudrait que ce soient ces mêmes institutions qui interviennent lorsqu'une négociation coordonnée est nécessaire, car elles sont à même de protéger les intérêts des pays non exportateurs de matières premières, lesquels tendent à être marginalisés par les partenaires émergents. Des organisations régionales solides et efficaces ont besoin de membres bien préparés et bien structurés qui enrichissent le processus de décision de contributions judicieuses et mettent en œuvre avec efficacité les mesures et les décisions adoptées au niveau régional.

Les priorités intérieures posent tout autant de difficultés et appellent à la poursuite des réformes. Si l'Afrique veut tirer pleinement parti des avantages que peuvent lui offrir ses relations avec les puissances émergentes, les pays d'Afrique doivent appliquer une politique du développement stable et qu'ils auront définie eux-mêmes. Il est primordial qu'ils ménagent un nouvel espace au développement du secteur privé. Si l'Afrique ne se forge pas une stratégie solide et ne négocie pas en faisant preuve d'anticipation, elle court le risque que les nouveaux acteurs mondiaux la contraignent à se spécialiser davantage dans les exportations de matières premières. Pour le moment, le temps joue encore en sa faveur, et ce continent peut tirer avantage de ces nouvelles relations, en veillant à ce qu'elles contribuent à la diversification de son économie dans le secteur manufacturier, les services et l'agriculture. L'appropriation indispensable doit être instaurée au niveau supranational.

L'Afrique n'a pas besoin de davantage de plateformes de dialogue, mais d'avancées plus tangibles sur la voie de l'intégration régionale. Les partenaires émergents peuvent y contribuer en développant l'infrastructure. Le continent peut être fier de l'amélioration de sa gestion macroéconomique. S'il veut préserver cet acquis, il doit accompagner les vastes investissements d'infrastructure d'une budgétisation correcte des coûts de maintenance et les hiérarchiser en fonction de la stratégie de développement du pays. La coordination régionale améliore la puissance de négociation des pays africains et contribue à porter l'échelle des projets d'investissement au niveau auquel les partenaires émergents peuvent apporter une contribution significative au développement du secteur privé, ce qui entraîne un cercle vertueux d'intégration économique à l'échelle régionale et au-delà.

Le basculement de la richesse mondiale a mis fin à la période post colonialiste et l'élargissement de l'éventail des partenaires de l'Afrique reflète la normalisation de ses relations avec la communauté internationale. Le défi consiste désormais à veiller à ce que ce basculement se traduise par une croissance forte, durable et partagée pour le continent. Pour y parvenir, les pays d'Afrique doivent s'associer afin de tirer parti de la concurrence entre ces partenaires. Ils doivent aussi laisser leurs modèles entrer en concurrence les uns avec les autres et prouver leur efficacité.

Les pessimistes affirment que les géants économiques émergents sont en train de piller l'Afrique. Les optimistes, eux, voient déjà l'Afrique appartenir au club des puissances émergentes. Ces *Perspectives* concluent qu'il existe des opportunités réelles, mais que les dirigeants africains doivent encadrer les relations avec leurs partenaires, anciens et nouveaux, pour concrétiser l'ambition de développement qu'ils ont pour leur pays, et non celle de leurs partenaires. Pour que ces partenariats demeurent stables et florissants, il faut que leurs bienfaits soient répartis dans toute la société africaine.



Notes

1. cf., en particulier, Goldstein et autres (2006), CnuCED (2010), UN-OSAA (2010) et BAfD (à paraître).
2. cf. Kharas (2010) pour une analyse de l'émergence de la classe moyenne dans les pays en développement.
3. Les différences frappantes entre les données relatives aux IDE des différentes sources donnent une idée des difficultés que présente l'analyse de ces flux : le ministère du Commerce extérieur chinois évoque 390.3 millions de dollars US d'IDE chinois vers le Nigeria en 2007 ; pour la même année, le Nigerian Investment Promotion Council estime ce montant à 43.4 millions de dollars US en provenance de la Chine. Les chiffres communiqués par différentes autorités chinoises sont eux-mêmes contradictoires : Deborah Brautigam souligne qu'officiellement, le volume des IDE de la Chine vers le Nigeria est évalué à 795.91 millions de dollars US en 2008 par le ministère du Commerce extérieur, alors que le conseiller économique chinois parle de 7.24 milliards de dollars US (Blog de D. Brautigam : China in Africa Real story : <http://www.chinaafricarealstory.com/2010/02/chinese-investment-in-africa-whats-real.html>)
4. Par exemple, Indian Railways (Rites – Rail India Technical and Economic Services) et Ircon ont signé un accord avec Sudan Railways pour le développement complet du réseau ferré soudanais. En 2004, Bharat Heavy Electricity Ltd (BHEL) a signé un contrat pour construire une centrale électrique thermique de 500 MW au Soudan, pour un coût de 457 millions de dollars US. ICSA Ltd (Inde) a conclu un accord avec la National Electricity Corporation du Soudan pour l'exécution d'un projet clé en mains de 139.95 millions de dollars US (2006).
5. Ce seuil (10 millions de dollars US) a été choisi empiriquement pour illustrer l'étendue de la répartition correspondante. 10 millions de dollars US équivalent à 1 million de dollars US/secteur si les flux étaient répartis équitablement entre les différents secteurs.
6. Nous utilisons des déflateurs distincts pour les exportations et les importations de l'Afrique calculées par le FMI. Les déflateurs utilisés ont pour année de base 2000 (2000 = 100).
7. Ce seuil (53 millions de dollars US) a été choisi empiriquement pour illustrer l'étendue de la répartition correspondante. 53 millions de dollars US équivalent à 1 million de dollars US/secteur multiplié par 53 pays africains (si les flux sectoriels étaient répartis équitablement entre les différents pays).
8. Nous utilisons des déflateurs distincts pour les exportations et les importations de l'Afrique calculées par le FMI. Les déflateurs utilisés ont pour année de base 2000 (2000 = 100).
9. ComTrade compte dix secteurs : (0) aliments & animaux vivants ; (1) boisson et tabac ; (2) matières premières (hors nourriture et carburants) ; (3) minéraux, carburants et lubrifiants ; (4) huile, graisse, cire végétale et animale ; (5) produits chimiques ; (6) produits manufacturés ; (7) machines et équipement de transport ; (8) divers articles manufacturés ; (9) autres matières premières raffinées. Les colonnes sont classées en fonction du degré moyen de sophistication industrielle.
10. Méthodologie de l'enquête sur les acteurs : lors de leurs recherches de données à des fins d'évaluation économique et de projections macro-économiques, les auteurs des notes pays recueillent des informations auprès des Offices nationaux de la statistique et réalisent des interviews auprès des autorités publiques et des représentants du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales. Cette année, une enquête spéciale a été réalisée pour recueillir et comparer les résultats des entretiens avec les acteurs de l'Afrique au sujet des activités des partenaires émergents. Les réponses ont été collectées pour 40 pays représentant 83 % de la population africaine et 92 % du PIB du continent. Cette enquête a recours à des mesures qualitatives sur une échelle de 5 points dont le but est de fournir des indicateurs subjectifs. Lorsque cela était possible, les réponses ont été pondérées en fonction du PIB et/ou de la population.
11. Prahalad (2005) : « Les quatre millions de personnes qui vivent avec moins de 2 dollars US par jour. »
12. Les IDE reflètent l'objectif, pour une entité résidente dans une économie, qui consiste à obtenir un intérêt/une participation durable dans une entité résidant dans une économie autre que celle de l'investisseur (définition de référence de l'OCDE). Cet intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, et un degré important de pouvoir décisionnel sur la gestion de l'entreprise. Pour de plus amples détails, cf. International Direct Investment Statistics, OCDE.
13. Les États fournissent des crédits officiels à l'exportation par le biais d'Agences de crédit à l'exportation (ACE), pour soutenir les exportateurs nationaux qui cherchent à vendre à l'étranger. Les ACE accordent des crédits à des acheteurs étrangers, soit directement, soit via des institutions de financement privé bénéficiant de leur garantie ou de leur caution. Elles peuvent être des institutions publiques ou des entreprises privées agissant au nom de leur État.
14. La conversion de RMB vers dollars US a été réalisée sur la base du taux de change officiel de la base de



données WDI de la Banque mondiale.

15. www.oecd.org/document/36/0,3746,en_2649_34621_44173540_1_1_1_1,00.html et www.iprcc.org/front/article/article-list.action.
16. Un centre hospitalier d'un montant de 8 millions de dollars US construit il y a quatre ans par la China Overseas Engineering Group Company à Luanda a dû évacuer 150 patients après la découverte de fissures dans le bâtiment.
17. Le développement des capacités sur la base d'une coopération trilatérale ne doit pas se limiter aux pays en développement : les pays développés conduisant souvent des politiques définies selon leur point de vue, celles-ci peuvent nuire au développement des pays en développement ; « il est nécessaire de sensibiliser et de renforcer les capacités des pays développés, afin que les acteurs sur le terrain prennent mieux conscience de la perspective des pays développés » (CUTS-CITEE, 2005).
18. Chaînes de valeur mondiales : « La gamme complète des activités requises pour qu'un produit ou un service franchisse toutes les étapes de la conception jusqu'à l'élimination après usage, en passant par les phases intermédiaires de production et de mise à disposition des consommateurs » (Kaplinsky, 2000) ; ou « Processus de spécialisation et de fragmentation géographique croissantes de la production, les parties les plus intensives en main-d'œuvre étant transférées aux pays en développement » (Cattaneo *et al.*, 2010).
19. Les produits manufacturés se définissent ici par l'agrégation des secteurs suivants de ComTrade : (6) produits manufacturés ; (7) machines et équipements de transports ; (8) divers articles manufacturés ; (9) autres matières premières raffinées. Ces colonnes sont classées par degré moyen de sophistication industrielle.
20. Les ZES se définissent généralement comme des zones géographiques délimitées administrées par une seule entité, et offrant certaines incitations (généralement, une exemption de droits sur les importations et des procédures simplifiées en douanes, par exemple) aux entreprises qui viennent s'y installer (Banque mondiale, 2008).
21. Le FMI a fait pression pour améliorer la transparence des contrats, en convertissant les remboursements en termes monétaires, comme dans le cas de l'aéroport de Nouakchott en Mauritanie.
22. Il y a un changement de logique entre les deux initiatives : là où l'initiative PPTTE ne visait qu'à réduire la dette à un niveau supportable, l'IADM vise à l'annulation totale de l'encours de la dette multilatérale fin 2003 ou 2004 suivant les institutions (Raffinot, 2008). Pour les pays qui ont bénéficié de l'initiative PPTTE plus tardivement, l'IADM intervient directement au point d'achèvement. Pour le détail de la situation des pays africains par rapport aux initiatives de réduction de dette PPTTE et IADM, voir Dahoun et Raffinot (*ibid.*) et www.africaneconomicoutlook.org.
23. Voir IMF (2010a et b).
24. D'après le bulletin statistique du ministère des Finances éthiopien : Federal Republic of Ethiopia (2010). Ces chiffres semblent ne pas comprendre une dette au titre d'un crédit-fournisseur due à l'entreprise chinoise ZTE de plus d'un milliard de dollars US. Deux autres prêts à taux de marché ont par ailleurs été accordés par la Chine en 2010 pour près de 700 millions de dollars US. Les conditions financières de ces prêts, accordés sous la forme de "packages", ne sont pas connues.
25. Suite à la réforme de novembre 2010, qui devrait devenir effective en 2012, la Chine devient le troisième plus gros actionnaire du FMI (6.394 % des quotas), tandis que le Brésil (2.316 %), l'Inde (2.751 %) et la Russie (2.706 %) font leur entrée dans les dix principaux actionnaires. Malgré cette réforme la Chine, devenue la deuxième économie mondiale avant le Japon, aura encore un quota et des droits de vote inférieurs à celui-ci, qui disposera de 6.46 % des quotas.
26. Le thème central est donc la maîtrise. En ce sens, cette définition reprend celle suggérée par Whitfield (2008, p. 4) qui voit l'appropriation comme le « degré de maîtrise que les États bénéficiaires sont à même d'assurer sur les effets de la politique publique mise en œuvre ».
27. Cette figure représente graphiquement les réponses à la question suivante : « Dans quelle mesure chacune des parties prenantes ci-dessous intervient-elle dans le partenariat avec les partenaires émergents ? »
28. Voir Zimmermann et McDonnell (2008).
29. « China, South Africa upgrade relations to "comprehensive strategic partnership" », *Xinhua News*, 24 août 2010, http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2010-08/24/c_13460144.htm
30. Sous la pression de l'expiration de la dérogation de l'OMC couvrant les préférences unilatérales de l'Accord de Cotonou, en décembre 2007, des APE intérimaires avec les PRI ont été conclus à titre de jalons en vue de la conclusion d'APE complets.



Références

Contributions spéciales PEA 2011

Ancharaz, V. D. (à paraître), « Can Chinese SEZs Spur Industrial Development in Africa? », Centre de développement de l'OCDE.

Asche, H. (à paraître), « Domestic Policy Implications of Chinese Economic Engagement in Africa », Centre de développement de l'OCDE.

Cirera, X. et R. Markwald (à paraître), « The Level of Sophistication and Technological Content of African Exports. Does Africa Benefit from South-South Trade? », Centre de développement de l'OCDE.

Grant, C., M. Dube et G. Chapman (à paraître), « How can African Countries Harness Emerging Partners to Foster Regional and Sub-regional Integration? », Centre de développement de l'OCDE.

Hugon, P. (à paraître), « L'Afrique se trouve-t-elle aujourd'hui là où l'Asie se trouvait il y a quelques décennies ? », Centre de développement de l'OCDE.

Kaplinsky, R. (à paraître), « Technology Transfer: What Can Africa Expect from China And India? », Centre de développement de l'OCDE.

Kragelund, P. (à paraître), « Emerging Partners and Governance: Does the Rise of Emerging Partnerships Increase Ownership of Development Policies and Widen the Policy Space for African Governments? », Centre de développement de l'OCDE.

McCormick, D. (à paraître), « Africa and its Emerging Development Partners: Helping or Hindering Industrialisation? », Centre de développement de l'OCDE.

Raffinot, M. et D.B. Dahoun (à paraître), « Partenaires émergents : Quels enjeux pour la soutenabilité de la dette africaine », Centre de développement de l'OCDE.

Turkisch, E. (à paraître), « Sovereign Wealth Funds as Investors in Africa: Opportunities and Barriers », Centre de développement de l'OCDE.

Wolf, C. (à paraître), « Natural Resource Rent Management in Africa in the Presence of New Partners at the Example of China », Centre de développement de l'OCDE.

Bibliographie

Agrawal, S. (2007), *Emerging donors in International Development Assistance - the India Case*, Centre de recherches pour le développement international, Canada.

Aguilar, R. et A. Goldstein (2009), « The Chinisation of Africa: The Case of Angola », *The World Economy*, 32(11).

Akyüz, Y. (2008), *Global Rules and Markets: Constraints over Policy Autonomy in Developing Countries*, document de travail n° 87, Département de l'intégration des politiques et statistiques, Bureau international du Travail, Genève.

Altenburg, T. et J. Weikert (2007), « Trilateral Development Cooperation with 'New Donors' », Briefing Paper 5/2007, German Development Institute, Bonn.

Athukorala, P.C. (2009), « Outward Foreign Direct Investment from India », *Asian Development Review*, 26(2).

BAfD (Banque africaine de développement), CEA et OCDE (2009), *Perspectives économiques en Afrique - Nouvelles technologies et innovation en Afrique*, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et Banque africaine de développement, Paris.

BAfD, CEA et OCDE (2010), *Perspectives économiques en Afrique - Mobilisation des ressources publiques et aide en Afrique*, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et Banque africaine de développement, Paris.

Banque africaine de développement, (à paraître), *China as an Emerging Development Partner for Africa: Myth or Reality?*, African Development Bank Group, Tunis.



Banque mondiale (1992), « Effective Implementation: Key to Development Impact: Report of the World Bank's Portfolio Task Force », (The Wapenhans Report), Working paper M, World Bank, Washington, D.C.

Banque mondiale (2009), Les indicateurs du développement dans le monde, Version CD-ROM.

Banque mondiale (2009), IDA Countries and Non-Concessional Debt: Dealing with the Free-Rider Problem in IDA14 Grant-Recipient and Post-MDRI countries, Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale (2010), « Chinese Investments in Special Economic Zones in Africa: Progress, Challenges and Lessons Learned », version préliminaire du 04.11.2010, Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale (2011), *L'Avenir de l'Afrique et la contribution de la Banque mondiale*, Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI) (2009), A Review of Some Aspects of the Low-Income Country Debt Sustainability Framework, Banque mondiale et Fonds monétaire international, Washington, D.C.

Bell, R.M. (2007), « Technological Learning and the Development of Productive and Innovative Capacities in the Industry and Infrastructure Sectors of the Least Developed Countries: What Roles for ODA? », contribution rédigée pour la CNUCED, division Afrique et pays les moins avancés, Science Policy Research Unit, University of Sussex, Brighton.

Berthélémy, J.C. (2001), « HIPC Debt Relief and Policy Reform Incentives », communication présentée à la WIDER Conference on Debt Relief, 17-18 août 2001, Helsinki.

Berthélémy, J.C. (2009), « Impact of China's Engagement on the Sectoral Allocation of Resources and Aid Effectiveness in Africa », contribution présentée lors de la Conférence économique africaine, 11-13 novembre 2009, Addis-Abeba.

Bini, A. (2004), « Upgrading In the Leather Value Chain: The Learning Experience of Ethiopian Tanneries », D. McCormick et C. Rogerson (éd.), *Clothing and Footwear in African Industrialisation*, African Institute of South Africa, Pretoria.

Brautigam, D. (2010a), « China, Africa and the International Aid Architecture », Document de travail n° 107, Groupe de la Banque africaine de développement, Tunis.

Brautigam, D. (2010b), « Chinese Finance of Overseas Infrastructure », rédigé pour le Groupe d'étude Chine-CAD, OCDE-IPRCC, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Brautigam, D. et X. Tang (2011), « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa », *Journal of Modern African Studies*, 49(1).

Brautigam, D., T. Farole et X. Tang (2010), « China's Investment in African Special Economic Zones: Prospects, Challenges, and Opportunities », *Economic Premise* No. 5, mars, Banque mondiale, Washington, D. C.

Cappelaere, P. (2011), Congo (RDC), *Puissance et fragilité*, L'Harmattan, Paris.

Cattaneo, O., G. Gereffi et C. Staritz (2010), *Global Value Chains in a Postcrisis World - A Development Perspective*, Banque mondiale, Washington, D.C.

Chamon, M. et M. Kremer (2006), « Economic Transformation, Population Growth and the Long-Run World Income Distribution », Working Paper No. 12038, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

Chanana, D. (2009), « India's Transition to a Global Donor - Limitations and Prospects », ARI 123/2010, Real Instituto Elcano, Madrid.

Chaponnière, J.R. (2007), « La Chine : une aide difficile à mesurer », *La Lettre des économistes de l'AFD*, 15.

Chin, G. et R.M. Frolic (2007), « Emerging Donors in International Development Assistance - the China Case », Centre de recherches pour le développement international, Canada.

Christensen, B.V. (2010), « China in Africa a Macroeconomic Perspective », Working Paper 230, novembre 2010, Center for Global Development, Washington, D. C.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2007), *Le Développement économique en Afrique - Retrouver une marge d'action : La mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste*, UNCTAD/ALDC/AFRICA/2007/1, Genève.



CNUCED (2010a), « Economic Development in Africa Report 2010 – South South Cooperation: Africa and the New Forms of Development Partnership », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

CNUCED (2010b), *World Investment Report 2010*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

Collier, P. (2010), *The Plundered Planet: Why We Must – and How We Can – Manage Nature for Global Prosperity*, Oxford University Press, Oxford.

Commission européenne (2010), Trade, Growth and World Affairs. Trade Policy as a Core Component of the EU's 2020 Strategy. 612/4, EU Communication, Brussels.

Corden, M.W. et P.J. Neary (1982), « Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy », *Economic Journal*, 92(368).

CUTS-CITEE (Centre for International Trade, Economics and Environment) (2005), « Trilateral Development Cooperation: An Emerging Trend », *CUTS Briefing Paper* No. 1/2005, CUTS, Centre for International Trade, Economics and Environment, Jaipur.

Diao, X., P. Hazell, D. Resnick et J. Thurlow (2006), « The Role of Agriculture in Development: Implications for Sub-Saharan Africa », Discussion Paper No. 29, Development Strategy and Governance Division, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.

Djoufelkit, H. et M. Raffinot (2008), « Viabilité de la dette des pays à faible revenu dans une perspective de réendettement postallégements de dette », Document de recherche n° 75, ATFD.

Dorward, A., J. Kydd, J. Morrison et I. Urey (2004), « A Policy Agenda for Pro-Poor Agricultural Growth », *World Development*, 32(1).

Easterly, W. (2002), « How Did Heavily Indebted Poor Countries Become Heavily Indebted? Reviewing Two Decades of Debt Relief », *World Development*, 30(10).

ECOSOC (2008), « Trends in South – South and Triangular Development Cooperation », étude en vue du Forum pour la coopération en matière de développement, Conseil économique et social des Nations Unies, New York.

Ejigu, M. (2008), « Toward energy and livelihoods security in Africa: Smallholder production and processing of bioenergy as a strategy », *Natural Resources Forum*, 32.

Export-Import Bank (2010), Annual Report For 2009, The Export-Import Bank of China, Pékin.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2008), Brazil and African Countries Cooperation - Opportunities for Enhancing Smallholder Farming Productivity through Small Scale Irrigation and Rainwater Harvesting, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

Farole, T. (2008), *Special Economic Zones in Africa: Comparing Performances and Learning from Global Experience*, Banque mondiale, Washington, D.C.

Farooki, M. (2010), *China's Commodities Demand, The Financial Crisis And Economic Recovery: What Now For Resource Rich African Economies?*, Development Policy and Practice Unit, The Open University, Royaume-Uni.

FMI (2007), *Guide sur la transparence des recettes des ressources naturelles*, Fonds monétaire international, Washington, D.C.

FMI (2009), *Debt Limits in Fund Supported Programs: Proposed New Guidelines*, Fonds monétaire international, Washington, D.C.

FMI (2010a), Éthiopie : Consultation au titre de l'Article IV du FMI et Première revue de l'accord au titre du Mécanisme de protection contre les chocs exogènes, Rapport des services, Rapport par pays du FMI, 10/175, juin 2010, Fonds monétaire international, Washington, D.C.

FMI (2010b), République fédérale démocratique d'Éthiopie : deuxième revue de l'accord au titre du Mécanisme de protection contre les chocs exogènes, Rapport des services, Rapport par pays du FMI 10/339, Fonds monétaire international, Washington, D.C.

FMI (Fonds monétaire international) (2011), *New Growth Drivers for Low-Income Countries: The Role of BRICs*, Fonds monétaire international, Washington, D.C.



Foster, V., W. Butterfield, C. Chen et N. Pushak (2008), « Building Bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa », *Trends and Policy Options* No.5, Banque mondiale, PPIAF (Public-Private Infrastructure Advisory Facility), Washington, D.C.

Gabas, J.J. (2009), « Emerging Countries and International Cooperation », C. Jaffrelot (éd.), *The Emerging States. The Wellspring of a New World Order*, Columbia University Press, New York, pp. 197-209.

Garroway, C., B. Hacibedel, H. Reisen et E. Turkisch (2010), « The Renminbi and Poor-Country Growth », Document de travail n° 292, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Gebre-Egziabher, T. (2007), « Impacts of Chinese Imports and Coping Strategies of Local Producers: The Case of Small-scale Footwear Enterprises in Ethiopia », *Journal of Modern African Studies*, 45(4).

Goldstein, A., N. Pinaud, H. Reisen et X. Chen (2006), *L'essor de la Chine et de l'Inde - Quels enjeux pour l'Afrique ?*, Études du Centre de développement de l'OCDE, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Harrigan, J. (2007), « The Doubling of Aid to Sub-Saharan Africa: Promises and Problems », *Journal of Contemporary African Studies*, 25(3).

Henderson, J. (2008), « China and Global Development: Towards a Global-Asian Era? », *Contemporary Politics*, 14(4).

Hollanders, H. et L. Soete (2010), « The Growing Role of Knowledge in the Global Economy », *A World of Science*, 8(4).

IPEA (Instituto de Pesquisa Economica Aplicada) (2010), « Cooperação Brasileira para o Desenvolvimento Internacional: primeiro levantamento de recursos investidos pelo governo federal », *Boletim de Economia e Política Internacional*, no 3, Instituto de Pesquisa Economica Aplicada, Brésil.

Jerve, A.M. et H. Selbervik (2009), « Self Interest and Global Responsibility: Aid Policies of South Korea and India in the Making », *CMI Report* No. 9, Chr. Michelsen Institute, Bergen.

Kaplinsky, R. et M. Morris (2000), *A Handbook for Value Chain Research*, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton.

Khan, M.H. (2009), « Learning, Technology Acquisition and Governance Challenges in Developing Countries », rapport de projet, Department for International Development, Londres.

Kharas, H. (2010), « The Emerging Middle Class in Developing Countries », document de travail no. 285, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Kiala, C. (2010), « The Impact of China Africa Aid Relations - The Case of Angola », Policy Brief No. 1, African Economic Research Consortium, Nairobi.

Kimenyi, M.S. et Z. Lewis (2011), « The BRICs and the New Scramble for Africa », E. Aryeetey, E. Asmah, M.S. Kimenyi, Z. Lewis, J.M. Mbaku, N. Moyo, J. Mutenyo, J. Page, E.S. Suruma et O. Taiwo (éd.), *Foresight Africa: The Continent's Greatest Challenges and Opportunities for 2011*, Africa Growth Initiative, Brookings Institution, Washington, D.C..

Kragelund, P. (2008), « The Return of Non-DAC Donors to Africa: New Prospects for African Development? », *Development Policy Review*, 26(5).

Kragelund, P. (2010), « The Potential Role of Non-Traditional Donors' Aid in Africa », Issue paper No. 11, International Centre for Trade and Sustainable Development.

Le Pere, G. et G. Sheldon (2007), *China, Africa and South Africa: South-South Cooperation in a Global Era*, Institute for Global Dialogue, Midrand, Afrique du Sud.

Mallaby, S. (2006), *The World's Banker - A Story of Failed States, Financial Crises, and the Wealth and Poverty of Nations*, Penguin Books, New York.

Marysse, S. et S. Geenen (2009), « Win-Win or Unequal Exchange ? The Case of the Sino-Congolese Cooperation Agreements », *Journal of Modern African Studies*, 47(3).

Meredith, M. (2005), *The State of Africa - A History of Fifty Years of Independence*, The Free Press, Londres.



- MOFCOM (Ministère du Commerce de la République populaire de Chine) (2010), 2009 Statistical Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment, Ministère du Commerce de la République populaire de Chine, Pékin.
- Mohan, G. et M. Tan-Mullins (2009), « Chinese Migrants in Africa as New Agents of Development? An Analytical Framework », *European Journal of Development Research*, 21(4).
- Mold, A. (2011), « Will history repeat itself?: Infrastructure Spending and African Development », document interne, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Morrissey, O. (1993), « The Mixing of Aid and Trade Policies », *World Economy*, 16(1).
- Nissanke, M. (2010), « Reconstructing the Aid Effectiveness Debate », G. Mavrotas (éd.), *Foreign Aid for Development: Issues, Challenges, and the New Agenda*, Oxford University Press, Oxford.
- Nissanke, M. and A.M. Jerve (2008), « Aid Effectiveness to Infrastructure: A Comparative Study of East Asia and Sub-Saharan Africa », *JBICI Research Paper No. 36-1*, Japan Bank for International Cooperation, Tokyo.
- Nugent, P. (2004), *Africa since Independence*, Palgrave MacMillan, Basingstoke.
- Pal, P. (2008), « Surge in Indian Outbound FDI to Africa: An Emerging Pattern in Globalization », paper presented at the Global Studies Conference May 16-18, University of Illinois, Chicago.
- OCDE (2008), « Is it ODA? », Factsheet, novembre, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2010), *Perspectives du développement mondial 2010 - Le Basculement de la richesse*, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (2011), Draft DAC Statement on « Welcoming New Partnerships In International Development Co-Operation », DCD/DAC/A(2011)5, Direction de la coopération pour le développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Okonjo-Iweala, N. (2010), « What's the Big Idea? To Reposition Africa as the Fifth BRIC-A Destination for Investment, Not Just Aid », *How Has a Decade of Change Shaped Development Thinking?*, Harvard Kennedy School, 14 mai 2010, Banque mondiale.
- Onudi (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) (2009), *Industrial Development Report - Breaking In and Moving Up: New Industrial Challenges for the Bottom Billion and the Middle-Income Countries*, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.
- Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement) (2004), *UNDP /Japan Partnership Supporting South-South Cooperation: Innovative Triangular Cooperation Towards the Millennium Development Goals (1999-2004)*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Potter, D.M. (2008), *Modes of Asian Development Assistance*, Nanzan University, Nagoya.
- Prahalad, C.K. (2005), *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*, Pearson Education/Wharton School Publishing, New Jersey.
- Raffinot, M. (2008), *La Dette des tiers mondes*, La Découverte, Paris.
- Reisen, H. (2007), « Is China Actually Helping Improve Debt Sustainability in Africa? » version préliminaire, conférence internationale : « Pays émergents et gouvernance globale », 6-7 juillet 2007, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Reisen, H. (2008), « Des Donateurs traditionnels aux prêteurs émergents en Afrique », *Repères* no 57, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Reisen, H. et S. Ndoye (2008), « Prudent versus Imprudent Lending to Africa: From Debt Relief to Emerging Lenders », document de travail No 268, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Rich, B. (2002), « The World Bank under James Wolfensohn », J.R. Pincus et J.A. Winters (éd.), *Reinventing the World Bank*, Cornell University Press, Londres.
- Rodrik, D. (2010), *Is Chinese Mercantilism Good or Bad for Poor Countries?*, Project Syndicate.
- Rostow, W. (1960), *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press,



Cambridge.

Roxburgh, C., N. Dörr, A. Leke, A. Tazi-Riffi, A. van Wamelen, S. Lund, M. Chironga, T. Alatovik, C. Atkins, N. Terfous et T. Zeino-Mahmalat (2010), *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, McKinsey Global Institute, New York.

Saggi, K. (2002), « Trade, FDI and International Technology Transfer: A Survey », *World Bank Economic Observer*, 17(2).

Scott, J., M. vom Hau et D. Hulme (2010), « Beyond the BICs: Identifying the 'Emerging Middle Powers' and understanding their Role in Global Poverty Reduction », *BWPI Working Paper No. 137*, The University of Manchester, Manchester.

Sidiropoulos, E. (2011), « India and South Africa as Partners for Development in Africa? », Briefing Paper ASP/AFP BP 2011/01, Chatham House, Londres.

Singer, H., C. Cooper, R.C. Desai, C. Freeman, O. Gish, S. Hall et G. Oldham (1970), « The Sussex Manifesto: Science and Technology for Developing Countries during the Second Development Decade », *IDS Reprints No. 101*, Institute of Development Studies, Brighton.

Sonobe, T., J.E. Akoten et K. Otsuka (2009), « An Exploration into the Successful Development of the Leather-Shoe Industry in Ethiopia », *Review of Development Economics*, 13(4).

Standard Chartered Bank (2010), *The Super-Cycle Report*, Global Research, Standard Chartered Bank, Londres.

Tan-Mullins, M., G. Mohan et M. Power (2010), « Redefining 'Aid' in the China-Africa Context », *Development and Change*, 41(5).

The Economist (2010), « Uncaging the Lions: Business is Transforming Africa for the Better », *The Economist*, 12 juin 2010.

UN-OSAA (Bureau du conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique) (2010), *Africa's Cooperation with New and Emerging Development Partners: Options for Africa's Development*, Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, New York.

Viner, J. (1950), *The Customs Union Issue*, Carnegie Endowment for International Peace, New York.

Wang, J.Y. et A. Bio-Tchané (2008), « Africa-Chine : des liens plus étroits - Comment tirer le meilleur parti de l'engagement économique croissant de la Chine en Afrique », *Finances & développement*, 45(1).

White, L. (2010), « Understanding Brazil's New Drive for Africa », *South African Journal of International Affairs*, 17(2).

Whitfield, L. (2008), « Introduction: Aid and Sovereignty », *The Politics of Aid. African Strategies for Dealing with Donors*, Oxford University Press, Oxford.

Wolfensohn, J. (2007), « The Four Circles of a Changing World », *International Herald Tribune*.

Yamashiro Fordelone, T. (2009), Triangular Cooperation and Aid Effectiveness, document présenté pour le dialogue avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE sur la coopération triangulaire, à Mexico, les 28-29 septembre 2009, Organisation de coopération et de développement économiques.

Zimmermann, F. and I. McDonnell (2008), « Broader Ownership for Development », *Development Centre Studies*, ed, Financing Development 2008: Whose Ownership? OECD, Paris.

Zimmermann, F. et K. Smith (à paraître), More Money, More Actors, More Ideas: For International Development Co-operation, Direction de la coopération pour le développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Troisième partie
Études par pays





Afrique du Sud

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est améliorée en 2010 pour atteindre 2.8 %, mais le chômage demeure dramatiquement élevé, aux environs de 25 %. Selon les projections, la croissance devrait ressortir à 3.6 % en 2011 et à 4.3 % en 2012.

L'Afrique du Sud a atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire l'extrême pauvreté et la faim, mais il reste des progrès à accomplir dans les domaines de la santé, de l'éducation et, surtout, de la création d'emplois.

La Chine est la première destination des exportations sud-africaines et constitue une importante source d'importations. C'est pourquoi l'Afrique du Sud doit participer activement au groupe des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), qu'elle vient de rejoindre, et accorder la priorité au renforcement de ses capacités de production.

Le produit intérieur brut (PIB) en volume de l'Afrique du Sud s'est redressé, passant de -1.7 % en 2009 à 2.8 % en 2010. Ce taux reste nettement inférieur au potentiel de croissance du pays, estimé à environ 4 % par an. Le PIB devrait progresser au rythme de 3.6 % en 2011 et de 4.3 % en 2012. En 2010, sa croissance résulte principalement d'une progression constante des dépenses de consommation, en partie explicable par la Coupe du monde de football. L'inflation, retombée à 3.5 % fin 2010, après une moyenne de 4.3 % sur l'année, devrait atteindre 5.3 % en 2011.

Le déficit budgétaire consolidé a atteint 6.9% du PIB au cours de l'exercice 2009/10, et le taux directeur de la banque centrale (*South African Reserve Bank*) a cédé 6.5 points de pourcentage depuis fin 2008. La politique budgétaire prend désormais une orientation moins expansionniste, le déficit budgétaire retombant à 5.4 % sur l'exercice 2010/11, avant de se contracter encore, à 5.0 % sur 2011/12. L'augmentation possible de la masse salariale risque de porter préjudice à l'équilibre budgétaire, de même que l'introduction éventuelle d'un nouveau régime public d'assurance maladie et de subventions à l'emploi des jeunes. Le taux des prises en pension, c'est-à-dire le prix auquel la banque centrale prête aux banques, devrait rester proche de 5.5 % en 2011 et commencer à augmenter légèrement seulement vers la fin de l'année.

Des obstacles structurels, comme les infrastructures, ont freiné la reprise de l'investissement privé en 2010. Le chômage est resté très élevé en 2010 même s'il a marginalement reculé au quatrième trimestre, à 24 %, contre 25.3 % au trimestre précédent. Dans son projet de Nouvelle voie de croissance (*New Growth Path*), le gouvernement a avancé en novembre 2010 un certain nombre de mesures pour faire face à ces problèmes, notamment un renforcement des investissements dans les infrastructures, l'amélioration des formations, des services publics et des relations économiques régionales.

Depuis la mi-2009, la Chine est la première destination des exportations sud-africaines et constitue également la première source d'importations de l'Afrique du Sud. De tous les pays émergents, la Chine est le pays qui investit le plus en Afrique du Sud : début 2010, pour les investissements directs étrangers (IDE) elle se classait au 5^e rang en termes de valeur, avec 33 milliards de rands (ZAR). De nombreux pays émergents utilisent l'Afrique du Sud comme porte d'accès à d'autres pays du continent. En décembre 2010, l'Afrique du Sud a officiellement rejoint le groupe des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Les autorités sud-africaines devront prouver leur résolution à s'impliquer auprès de leurs nouveaux partenaires, à renforcer les capacités de production du pays et à maximiser sa contribution à l'économie nationale.

Par ailleurs, il faut que l'Afrique du Sud soigne ses partenariats stratégiquement importants avec des pays émergents sans négliger pour autant ses partenaires traditionnels. L'Union européenne (UE) reste en effet la destination de prédilection des exportations sud-africaines. L'année 2011 verra la création de l'Agence de développement de l'Afrique du Sud (*South African Development Agency - SADPA*) qui sera chargée d'informer et d'orienter l'aide au développement que reçoit le pays.

Sur la scène politique, l'administration du président Jacob Zuma a clarifié ses objectifs en 2010, et l'on a assisté à des avancées dans la réalisation de certains d'entre eux. Elle fait montre d'une grande fermeté en matière de lutte contre la délinquance, et des progrès significatifs ont notamment été réalisés dans la prévention. En revanche, la corruption demeure un problème majeur, le chômage et les inégalités progressent.

L'Afrique du Sud a atteint le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), en réduisant de moitié la proportion de la population vivant avec moins de un dollar (USD) par jour, mais l'État a encore de



nombreux défis à relever : notamment proposer des services de santé publics adaptés, améliorer la qualité de l'enseignement et réduire le chômage, en particulier pour les jeunes.

Le VIH/Sida reste un problème critique : avec 5.6 millions de séropositifs, l'Afrique du Sud est le pays le plus touché au monde. En avril 2010, l'administration Zuma a lancé une campagne de dépistage qui couvrira 15 millions de personnes d'ici à la fin-2011. Depuis son lancement, cinq millions de Sud-Africains se sont fait dépister.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

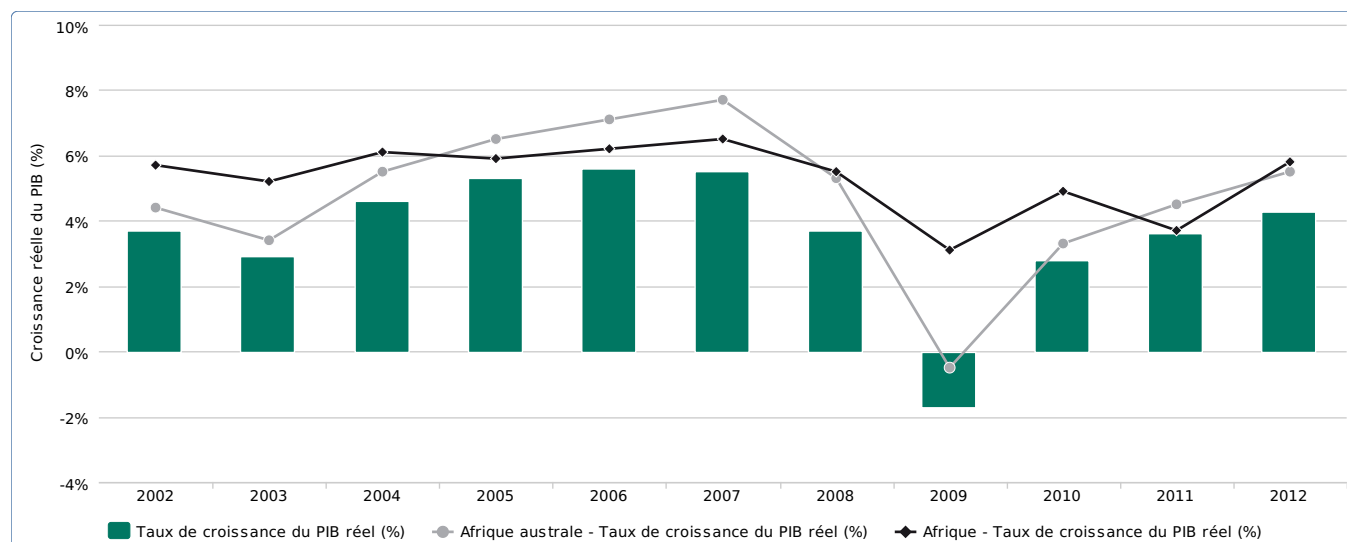
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.7	2.8	3.6	4.3
Inflation IPC	7.1	4.3	5.3	5.6
Balance budgétaire % PIB	-6.9	-5.4	-5	-4.5
Balance courante % PIB	-4.1	-2.8	-3.4	-4.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions. Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal ; donc par exemple, 2009 correspond à l'exercice fiscal 2009/10 courant d'avril 2009 à mars 2010.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414763>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412407>



Algérie

La croissance du produit intérieur brut réel (PIB), estimée à 3.5 % en 2010, a été tirée principalement par : *i)* le secteur des hydrocarbures, dont le prix a entraîné une hausse des recettes budgétaires issues des exportations ; *ii)* la poursuite des grands projets d'investissements publics ; et *iii)* l'augmentation de la consommation des ménages. Les perspectives de croissance à moyen terme sont favorables.

L'Algérie consolide ses performances économiques de la dernière décennie, marquées par une stabilité du cadre macroéconomique et des progrès tangibles sur le plan social. Il lui faut intensifier les réformes visant à améliorer le climat des affaires et la compétitivité, et promouvoir l'investissement privé, réformes indispensables à une diversification de l'économie et à la création d'emplois, notamment en faveur des jeunes.

Ces dernières années, l'Algérie a intensifié ses relations économiques, culturelles et diplomatiques avec les pays émergents tels que la Chine, le Brésil, la Russie ou la Turquie, diversifiant ainsi ses échanges commerciaux et développant de nouvelles formes de coopération favorisant l'investissement. En 2009, les achats de l'Algérie en Chine ont ainsi représenté 12 % du total de ses importations ; ses ventes à la Chine ont représenté environ 1.9 % de ses exportations. Le volume des échanges entre l'Algérie et la Turquie a atteint 3.8 milliards USD, plaçant la Turquie au 6^e rang des clients de l'Algérie et au 7^e rang de ses fournisseurs.

En Algérie, le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de croissance même si le PIB hors hydrocarbures a connu une bonne évolution au cours des dernières années. En 2010, outre les hydrocarbures, c'est la réalisation et l'intensification des grands investissements publics, ainsi que la consommation des ménages, qui ont tiré la croissance. Toutefois, la croissance de 3.5 % enregistrée en 2010 reste modérée au regard des potentialités de l'économie algérienne, et insuffisante pour résorber le chômage et atténuer la crise du logement. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 5.5 % en 2010, en deçà des deux années précédentes (9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008). Les perspectives de croissance à moyen terme sont encourageantes, mais elles restent soumises aux variations des cours des hydrocarbures. La croissance devrait être soutenue à court terme par : *i)* les effets induits sur le secteur des hydrocarbures d'une reprise de la croissance au niveau mondial, entraînant une hausse du prix du baril favorable à l'Algérie ; *ii)* de fortes dépenses publiques ; et *iii)* l'accélération du rythme d'exécution du programme d'investissements publics au titre du plan quinquennal 2010-14. L'inflation en 2010 est en recul par rapport aux niveaux relativement élevés observés au cours des deux années précédentes (4.8 % en 2008 et 5.7 % en 2009). La hausse des prix, notamment au second semestre, a été induite principalement par la flambée des prix sur le marché mondial des principaux produits alimentaires de large consommation.

Au niveau sectoriel, la croissance a été le fait des bonnes performances du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), des services, de l'agriculture et de l'énergie. En 2010, la production agricole a crû de près de 11 %, contre 9.2 % en 2009. Les programmes d'investissements successifs en cours depuis 2004 continuent de dynamiser le secteur du BTP, qui réalise 9 % à 10 % de croissance annuelle. La valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures a connu un léger recul en 2010 (baisse de la production en volume), avec des perspectives de reprise en 2011 du fait des prévisions à la hausse de la demande mondiale, de l'effet-prix des exportations d'hydrocarbures, et des projets d'investissement qui devraient contribuer à améliorer la productivité du secteur. L'industrie est restée pratiquement stable en 2010, et pourrait même se tasser à 5 % de croissance contre 5.5 % en 2009. La production des industries manufacturières, filières stratégiques pour le développement industriel, enregistre des contre-performances, notamment dans les sous-secteurs des textiles et du cuir. En revanche, le secteur des services continue d'afficher une bonne progression d'une année sur l'autre. Avec 26 % de la valeur ajoutée totale en 2009, le secteur des services marchands demeure le second plus important contributeur à la création de la richesse nationale, et le premier pour la production hors hydrocarbures.

La politique budgétaire continue à être expansionniste, mais elle reste viable grâce à l'épargne publique accumulée au niveau du Fonds de régulation des recettes (FRR), l'une des principales sources de financement des déficits éventuels. Le budget de l'État est fortement sollicité pour la couverture financière d'importants projets d'investissements publics, programmés notamment par les plans quinquennaux de développement couvrant les périodes 2005-09 et 2010-14. Les recettes publiques restent tributaires de la fiscalité pétrolière qui a représenté, au cours des cinq dernières années, plus de 70 % en moyenne des recettes budgétaires totales ; cette dépendance constitue une source de vulnérabilité de l'économie aux chocs externes. La chute des recettes d'hydrocarbures constatée ces deux dernières années, conjuguée à un niveau relativement élevé de dépenses



publiques, a entraîné une détérioration des finances publiques, illustrée par l'apparition, pour la deuxième année consécutive, d'un déficit budgétaire représentant environ 6.9 % du PIB en 2009 et 4.4 % du PIB en 2010. La politique monétaire est centrée sur le contrôle de la masse monétaire, le taux de change et l'inflation. La position extérieure est restée saine en 2010 en dépit du recul du solde des comptes courants (5.5 % du PIB en 2010, contre 19.8 % en 2008). En 2010, le pays a réalisé un excédent commercial de 16.4 milliards de dollars (USD) contre 5.9 milliards USD en 2009. Les réserves officielles de change étaient estimées à 155 milliards USD fin décembre 2010, soit trois années d'importations de biens et services. Le niveau d'endettement extérieur demeure relativement faible, à 2.7 % du PIB (2009).

S'agissant des réformes structurelles, en dépit d'une amélioration sensible du cadre réglementaire les régissant, le climat des affaires demeure globalement contraint par les délais liés à l'accomplissement des formalités administratives, et la persistance du secteur informel. Sur le plan du développement humain, les indicateurs sociaux sont satisfaisants. Le pays est en passe d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les progrès réalisés, l'Algérie reste confrontée au défi du chômage (10 % de taux de chômage en 2010), notamment parmi les jeunes (21.5 % de chômeurs dans la tranche des 16-24 ans) et du manque de logements.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

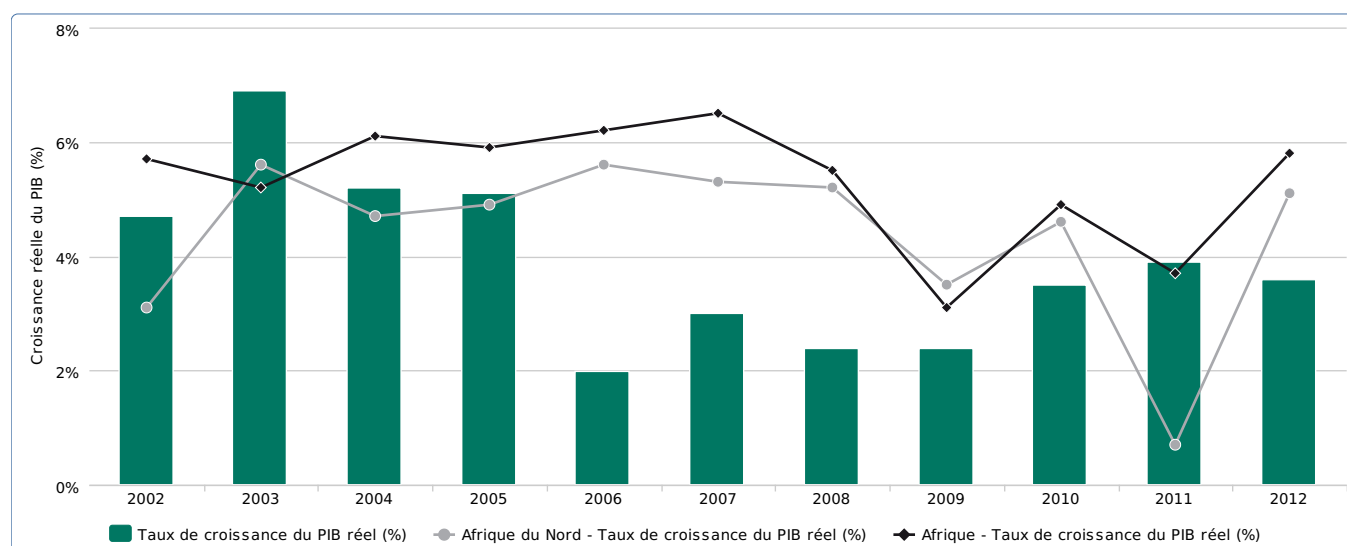
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.4	3.5	3.9	3.6
Inflation IPC	5.7	4.1	4.5	4.1
Balance budgétaire % PIB	-6.9	-4.4	-5.3	-5.7
Balance courante % PIB	0.3	5.5	5	4.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413965>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411609>



Angola

La croissance économique de l'Angola a stagné pendant le premier semestre 2010 en raison d'une accumulation d'arriérés de dette intérieure, puis elle est repartie à la hausse, et les perspectives 2011 et 2012 sont favorables avec la reprise des cours du pétrole.

Il s'agit de mobiliser cette croissance pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et le chômage des jeunes, un enjeu critique en raison de la forte croissance démographique.

Au cours de la dernière décennie, le pays a fortement diversifié ses partenaires et la présence en Angola des économies émergentes (hors Afrique) s'est sensiblement accentuée.

L'économie de l'Angola est fortement dépendante du secteur pétrolier, et elle a été sévèrement touchée par la chute des prix et de la demande en 2009. La croissance du PIB, l'une des plus rapides au monde pendant des années, n'a pas dépassé 3.4 % en 2010, après être tombée à 2.4 % en 2009. Elle avait atteint 13.8 % en 2008. Malgré la reprise des cours pétroliers, la croissance a été entravée en 2010 par une accumulation d'arriérés de dette publique dans les secteurs de la construction et des infrastructures. Les prévisions sont néanmoins optimistes : la croissance devrait rebondir à 7.5 % en 2011, tirée par des cours pétroliers élevés et par une reprise du programme d'investissements publics (PIP).

L'inflation reste un problème en Angola. Après des années d'érosion, elle a rebondi en 2008 (6 %) pour atteindre 13.7 % en 2009 et prendre encore un point de plus en 2010. On prévoit un tassement à 11.7 % en 2011. Ce retour de l'inflation s'explique par une détérioration du taux de change et par la forte augmentation des prix du pétrole et du gazole après la suppression des subventions. L'inflation devrait demeurer à deux chiffres en 2010 et 2011 en raison des contraintes structurelles pesant sur les transports publics et la distribution des produits agricoles.

Les efforts de soutien au taux de change en 2009 ont sévèrement creusé les réserves monétaires, provoquant une révision de la politique monétaire qui a été inscrite dans la nouvelle constitution approuvée en février 2010. La *Banco Nacional de Angola* (BNA) intervient désormais dans la définition des taux de change et des taux d'intérêts au côté des ministères du Plan et des Finances. Avec la récupération du solde budgétaire et de celui des comptes courants, entamée en 2010 dans la foulée de la hausse des cours pétroliers, la politique monétaire devrait se desserrer en 2011, au bénéfice de l'activité du secteur privé.

Si les activités hors secteur pétrolier ont connu une croissance moyenne de 14 % depuis quatre ans, la diversification de l'économie reste faible. Les secteurs du bâtiment et des infrastructures restent très dépendants du PIP, et la croissance de l'agriculture ne fait que refléter l'effet de rattrapage des 27 années de guerre civile subies par le pays jusqu'en 2002. L'industrie minière reste dominée par le pétrole et le diamant, même si les exploitations d'avant guerre de minerai de fer, d'or et de cuivre en cours reprennent. Le commerce, qui s'était développé de façon informelle pendant la guerre, a été fortement perturbé en 2010 par le déplacement décidé par les autorités du marché de Roque Santerio, jusqu'alors le plus grand marché d'Afrique subsaharienne. Les activités industrielles sont largement dominées par les entreprises du secteur pétrolier et gazier.

Alors que le secteur public a toujours du mal à attirer l'investissement privé dans nombre de secteurs, les autorités se sont attaquées depuis 2002 à de grands défis sociaux et économiques sans explosions significatives de violence. La pénurie générale de ressources humaines qualifiées constitue le principal frein à la croissance à moyen terme. Les autorités espèrent améliorer à court terme l'accès aux services de base grâce à un ambitieux plan de développement des infrastructures, encouragé par la bonne note de crédit-risque du pays.

L'économie de l'Angola reste tirée principalement par l'investissement public, entaché par la corruption et la politique. Les programmes nationaux de planification soulignent la nécessité d'une meilleure coordination des politiques, et une politique de développement des infrastructures s'impose avec évidence. Des efforts sont en cours pour encourager le secteur privé et réduire la dépendance de l'économie envers l'investissement public.

L'adoption d'une nouvelle constitution en février 2010 a renforcé l'emprise du président José Eduardo dos Santos sur le pouvoir, depuis trente ans. Le suffrage universel a été aboli pour l'élection présidentielle (le chef de l'État devenant le leader désigné du parti au pouvoir), et le poste de Premier ministre a été remplacé par celui de vice président, placé directement sous l'autorité du président. Bien que le mandat présidentiel ait été limité à deux quinquennats, la réforme ne prend pas en compte les décennies passées au pouvoir par Dos Santos, qui peut donc en principe rester président jusqu'en 2022, la prochaine présidentielle ne devant avoir lieu qu'en 2012.

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), il y aurait près de 70 000 Angolais réfugiés en République démocratique du Congo (RDC), 25 000 en Zambie, 6 000 en Namibie et 2 000 en République du Congo. Ces déplacés perdront fin 2011 leur statut de réfugiés de guerre. Leur réintégration convenable pose un nouveau défi au gouvernement angolais, qui s'ajoute à celui de gérer de façon plus efficace les ressources naturelles non renouvelables du pays et de créer des emplois. Une meilleure gestion exige un renforcement des institutions et un assouplissement de l'emprise étroite de l'exécutif sur le pouvoir, tant sur le plan politique qu'économique.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

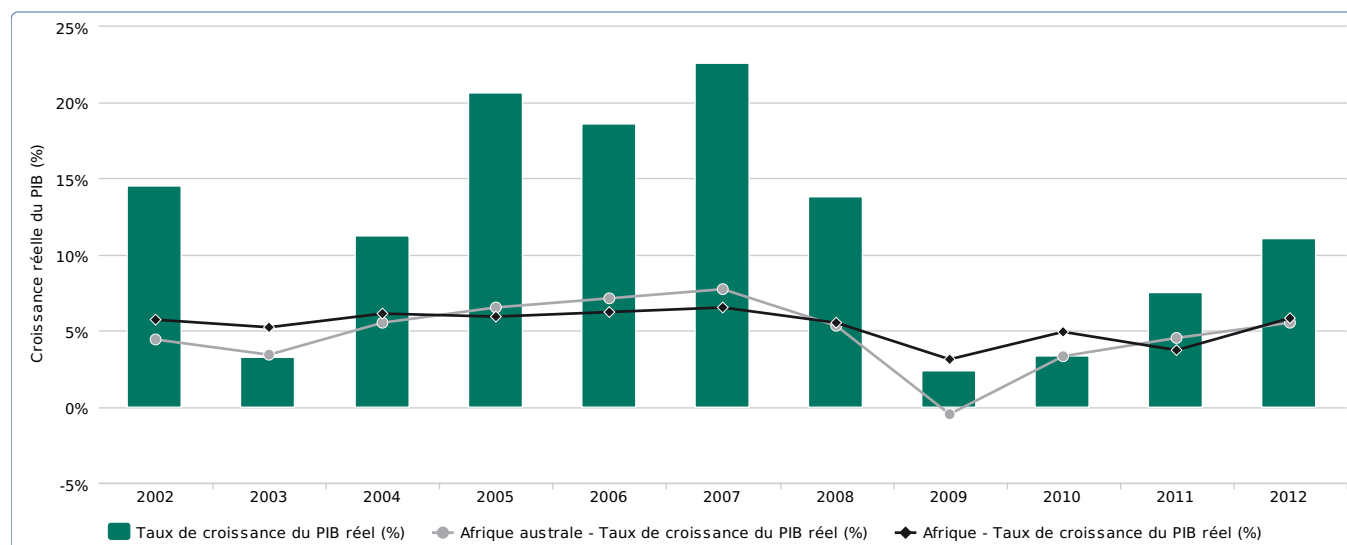
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.4	3.4	7.5	11.1
Inflation IPC	13.7	14.7	11.7	12.1
Balance budgétaire % PIB	-8.6	7.3	6.7	8.1
Balance courante % PIB	-10	1	-3.8	3.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413984>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411628>



Bénin

Après une faible croissance estimée à 2.1 % en 2010 le Bénin doit impérativement approfondir les réformes économiques, structurelles et institutionnelles nécessaires pour faire mieux que les projections de croissance en 2011 (2.5 %) et en 2012 (3.7 %) et accroître ses chances d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le Bénin demeure un pays à faible développement humain où la pauvreté représente un sujet de préoccupation majeure avec des inégalités marquées au sein de la population.

En complément des partenaires traditionnels, cinq pays émergents interviennent au Bénin principalement dans le domaine des infrastructures économiques et sociales.

En 2010, l'activité économique, caractérisée par un marché du travail dominé par le secteur informel (environ 95 % de la population active, avec un rôle majeur en termes de création de revenus), a été ralentie par la faible production agricole et cotonnière, la baisse du rythme des investissements publics et les inondations. Le coût de ces imprévus est évalué à 0,8 point de croissance ; 8 % de la population béninoise, dont près d'un tiers vivant d'activités agricoles, en a été directement affecté. En conséquence, initialement prévue autour de 3 %, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) n'est estimée, dans un contexte de maîtrise de l'inflation, qu'à 2.1 % pour 2010 contre 2.7 % en 2009. En 2011, les prévisions tablent sur une croissance de 2.5 %, tirée par les échanges avec le Nigeria, la production agricole et la poursuite des grands travaux publics : infrastructures routières, bâtiment et travaux publics (BTP), aménagements agricoles.

La politique macroéconomique est mise en œuvre dans le cadre des accords relatifs à la Facilité élargie de crédit (FEC) conclue avec le Fonds monétaire international (FMI) en juin 2010 et appuyée par les autres partenaires au développement qui apportent un soutien financier et technique à l'exécution du budget. Depuis 2006, la politique budgétaire se caractérise par une augmentation sensible des dépenses publiques. Mais, en raison des lenteurs observées dans la mise en œuvre des réformes, le recouvrement des recettes fiscales n'a pas suivi la même tendance. Sur la période 2007-2010, les recettes fiscales se sont accrues de 12 % en moyenne, alors que les dépenses ont augmenté de près de 20 %, avec une hausse plus forte entre 2007 et 2008 du fait de l'évolution de la masse salariale et des dépenses d'investissements.

En 2010, l'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par une amélioration du déficit (2.6 % du PIB contre 4.2 % en 2009). En 2011, l'exécution du budget devrait conduire à un déficit global de 2.5 %. Les comptes extérieurs font ressortir un solde courant déficitaire (estimé à 7 % du PIB en 2010) qu'explique notamment une faible mobilisation des dons. La dégradation du solde de la balance courante attendue en 2011 (8 %) devrait résulter principalement de la détérioration de la balance commerciale et du recul des services nets et des transferts publics et privés qui continueront de subir l'impact de la crise économique internationale.

Le Bénin a noué ces dernières années de nouveaux partenariats avec des pays émergents : l'Inde, l'Arabie saoudite, Abu Dhabi, le Koweït et la Chine, cette dernière occupant de loin la première place en termes de volume et de secteurs d'intervention.

Au plan politique, la préparation des élections présidentielle et législatives prévues en mars et avril 2011 ainsi que des revendications d'ordre catégoriel ont contribué à perturber en 2010 le bon fonctionnement de certaines institutions et de l'administration.

Sur le plan social, le Bénin reste un pays à faible développement humain, avec un Indicateur composite de développement humain (IDH) en 2010 de 0,435 qui le classe au 134^{ème} rang sur 169 pays. Il convient néanmoins de souligner la tendance à la hausse de l'IDH depuis 1975 (0,312), ce qui traduit des efforts en matière d'éducation et de santé. Mais la pauvreté demeure un sujet de préoccupation majeure et les inégalités restent encore très marquées au sein de la population. La pauvreté monétaire frappait 35.2 % de la population en 2009 contre 33.3 % en 2007 et 37.4 % en 2006. En revanche, la pauvreté non monétaire a reculé de 39.7 % en 2007 à 30.9 % en 2009. Ce qui signifie que, tout en approfondissant les réformes et en poursuivant les efforts visant à réduire encore plus la pauvreté non monétaire, l'accent doit être mis sur les réformes structurelles et les activités génératrices de revenus. D'où la nécessité, pour le gouvernement, d'accélérer et d'approfondir les réformes économiques, structurelles et institutionnelles afin de faire mieux que les projections de croissance de 2.5 % en 2011 et 3.5 % en 2012.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

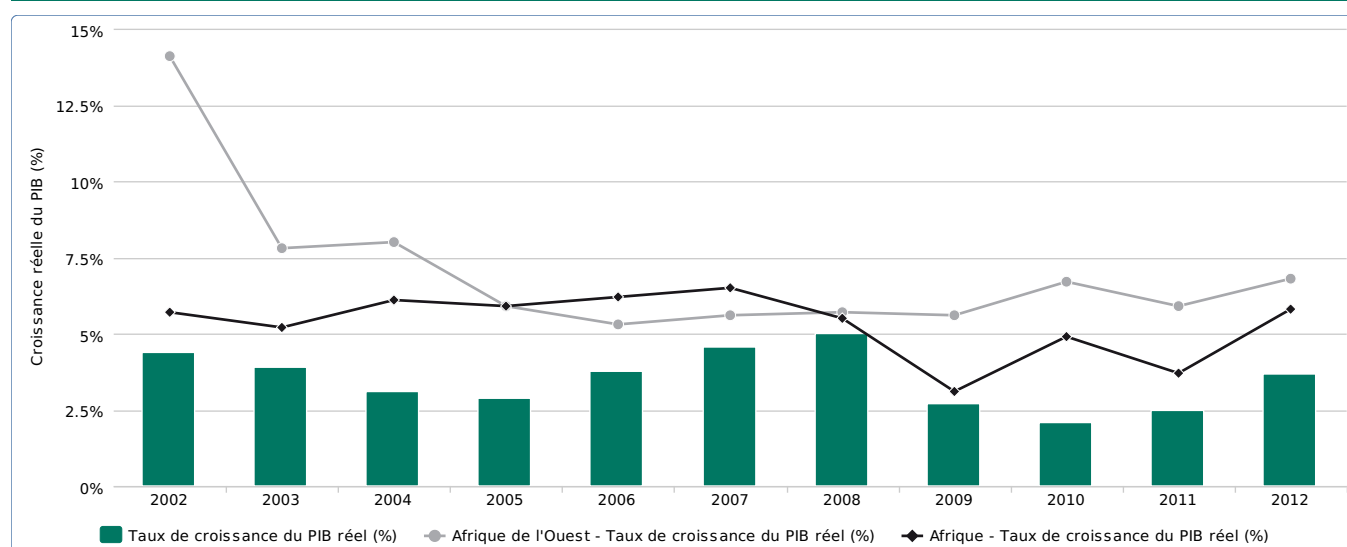
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.7	2.1	2.5	3.7
Inflation IPC	2.2	2.1	2.2	2.9
Balance budgétaire % PIB	-4.2	-2.6	-2.5	-1.6
Balance courante % PIB	-7.7	-7.1	-8.2	-7.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414003>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411647>



Botswana

La croissance de l'économie du Botswana, tirée par le secteur du diamant, s'est élevée à 6.4 % en 2010, ce qui constitue un fort rebond, après le recul de 3.7 % enregistré en 2009, en raison de la crise mondiale et de la chute des cours du diamant.

Le Botswana est en passe de réaliser la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, mais la pandémie du VIH/Sida reste une menace sérieuse.

La Chine, partenaire de longue date, demeure un bailleur clé, intervenant dans de nombreux secteurs, alors que les partenaires traditionnels limitent leur aide à un Botswana désormais plus prospère.

Classé au sein des pays les moins avancés (PMA) lors de son indépendance en 1966, le Botswana est passé en moins de trois décennies dans les pays à revenu intermédiaire (PRI). Et ce, grâce à une gestion attentive de sa manne diamantaire. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant a plus que doublé, à prix constants, en huit ans, s'élevant à 6 760 dollars (USD) en 2008 contre 3 180 USD en 2000. Mais il s'est réduit à 6 215 USD en 2009, sous l'effet de la chute de la demande mondiale en diamants et autres minéraux. Malgré la hausse impressionnante du revenu par habitant, la pauvreté et les inégalités restent problématiques.

La forte dépendance du pays envers ses exportations de diamant brut rend délicate la recherche d'une croissance durable. La crise économique et financière mondiale de 2008 a provoqué un déclin de 3.7 % dans l'activité au Botswana en 2009, sous le coup notamment de la chute substantielle de la demande en diamants. La croissance est revenue en 2010, avec un taux de 6.4 % qui devrait passer à 6.9 % en 2011 et 7 % en 2012. La balance du compte courant s'est fortement dégradée en 2009 et 2010, mais elle devrait se redresser et redevenir positive en 2011 et 2012. Le budget national a également été mis sous pression par de lourds déficits dont la maîtrise prendra du temps. Les réserves en devises se sont stabilisées, pour représenter environ 17 mois d'importations.

L'inflation a reculé, passant à 7 % en 2010 contre 8.2 % en 2009, au-dessus de la fourchette de 3 % à 6 % fixée comme objectif à moyen terme par la banque centrale. Mais une hausse de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et un meilleur encadrement des prix ont biaisé le calcul. L'inflation devrait facilement entrer dans la fourchette au deuxième trimestre 2011. Un probable recul de l'inflation en Afrique du Sud, le principal partenaire commercial du Botswana, devrait d'ailleurs y aider.

Les autorités veulent diversifier l'économie au-delà du diamant, et le secteur privé dispose d'une assise solide. Le pays peut miser sur une politique macroéconomique robuste, un secteur financier performant, une bonne gouvernance et des infrastructures relativement développées, grâce à des investissements soutenus. Au bout du compte, le Botswana soutient avantageusement la comparaison avec ses pairs. L'édition 2011 du rapport de la Banque mondiale sur l'environnement des affaires, *Doing Business*, classe le Botswana au 52^{ème} rang sur 183 pays. Sur l'indice 2010 de la perception de la corruption de *Transparency international*, il est classé 33^{ème} sur 178 pays, devant tous les pays d'Afrique noire.

Le Botswana progresse sur le chemin des réformes pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Il a accompli des efforts significatifs dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais l'épidémie de VIH/Sida pose toujours un grand défi malgré les mesures prises. Le Botswana propose l'une des meilleures préventions en Afrique de la transmission de mère à enfant, 96 % des bébés suivi par ce programme n'étant pas contaminés à la naissance.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-3.7	6.4	6.9	7
Inflation IPC	8.2	7	6.1	5.3
Balance budgétaire % PIB	-5.2	-11.1	-6.9	-6
Balance courante % PIB	-5.7	1.5	1.9	2.7

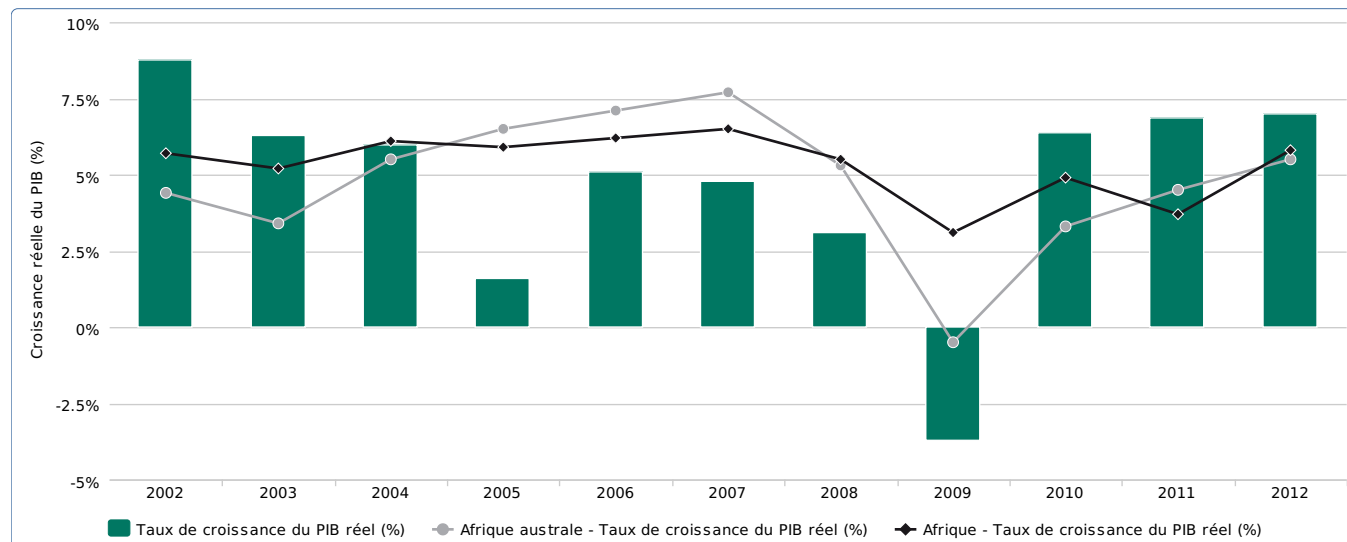
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n)/mars(n+1).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414022>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411666>



Burkina Faso

L'embellie des cours du coton et de l'or sur le marché international devrait conforter la position extérieure du pays et maintenir une dynamique de croissance économique plus soutenue en 2011 et 2012. Cependant, la forte dépendance de ces deux produits dans les exportations et la dominance des produits pétroliers dans les importations rendent les échanges extérieurs très vulnérables. En particulier en cas de chocs liés à des fluctuations défavorables des cours mondiaux du coton, de l'or et du pétrole, et de mauvaises conditions climatiques.

En termes de politique économique, les pouvoirs publics devraient mettre l'accent sur la promotion des investissements publics et privés, afin de renforcer les infrastructures et améliorer la compétitivité économique. La situation politique est relativement stable dans le pays.

Les partenaires émergents les plus importants sont la Chine, l'Inde, le Taipei chinois, la Thaïlande et le Brésil. Les principaux centres d'intérêt liés à ces partenaires sont les échanges commerciaux (exportations et importations), les investissements directs étrangers et les relations diplomatiques.

En 2010, la croissance de l'activité économique a enregistré une accélération par rapport à 2009 : le taux de croissance du PIB en termes réels est passé de 3.2 % à 5.7 %. Les perspectives économiques en 2011 et 2012 indiquent un niveau de croissance plus important, avec des taux respectifs de 6.5 % et 6.2 %.

La politique macroéconomique poursuivie par les autorités du pays en 2010 a été plus expansionniste qu'en 2009. Le déficit budgétaire est ressorti à 4.5 % du PIB en 2010, contre 3.5 % en 2009. Il a été couvert essentiellement par l'aide extérieure, malgré le risque de surendettement jugé élevé à moyen et long terme. Cette politique expansionniste vise à soutenir la demande interne, renforcer les filets de protection sociale et couvrir les besoins humanitaires, de relogement et de reconstruction engendrés par les inondations de 2009 et 2010. La croissance en 2010 a donc été davantage tirée par la consommation que par l'investissement. Cela a engendré une augmentation des importations, en particulier des produits pétroliers, dont l'effet a été compensé par la forte hausse des exportations, notamment d'or. Le déficit du compte courant a ainsi été légèrement résorbé en 2010, pour se situer à 2.7 % du PIB.

Sur le plan social, les indicateurs s'améliorent mais la pauvreté reste préoccupante. De plus, la persistance de la crise ivoirienne a jusqu'alors constitué un risque pour la stabilité au niveau sous-régional.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.2	5.7	6.5	6.2
Inflation IPC	2.6	0.9	2.5	2.6
Balance budgétaire % PIB	-3.5	-4.5	-4.4	-5.1
Balance courante % PIB	-4.6	-2.7	-1.3	-0.4

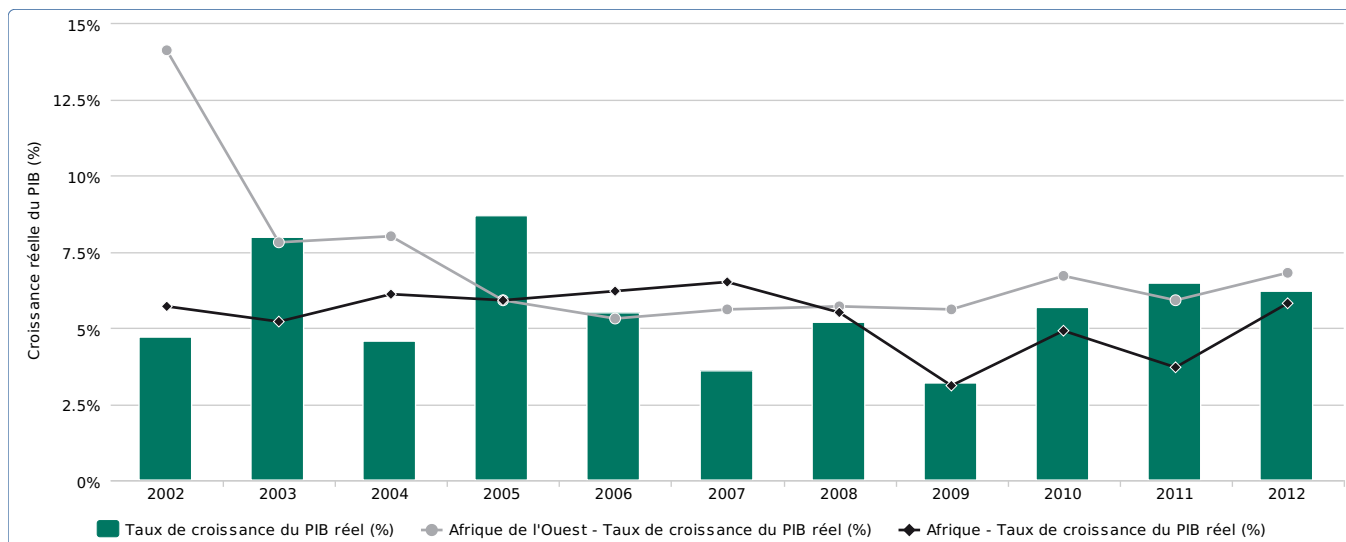
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414041>



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411685>



Burundi

À 3.9 % en 2010, le taux de croissance du Burundi est inférieur à l'objectif des pouvoirs publics, en raison d'une situation politique incertaine et de mauvaises conditions météorologiques.

Outre l'instabilité politique, différents obstacles au développement du secteur privé pèsent sur la croissance économique du pays.

La coopération avec la Chine, le principal partenaire émergent du Burundi, remonte au début des années 1960 mais s'est intensifiée ces dernières années.

La croissance s'est établie à 3.9 % en 2010, restant inférieure, comme les années précédentes, à l'objectif fixé par les pouvoirs publics, qui était de 4.5 % pour 2010. Ce résultat s'explique par la situation politique incertaine, qui découle elle-même d'une série d'élections dans un environnement politique fractionné, ainsi que par de mauvaises conditions climatiques. La croissance devrait atteindre 4.5 % en 2011 et 5.2 % en 2012, si les choses s'améliorent sur ces deux fronts.

La politique budgétaire est la même qu'en 2009, avec des niveaux de recettes et de dépenses similaires. L'investissement public a augmenté de 10 %, grâce à l'expansion des infrastructures sociales. Conjuguées à une légère baisse des dons, ces dépenses publiques plus élevées ont creusé le déficit global, qui est passé de 2 % du PIB en 2009 à 3.2 % en 2010. Les fortes hausses des crédits à l'État ont fait gonfler la masse monétaire. Les tensions qui en ont résulté sur les prix intérieurs ont été compensées par la hausse de la production de denrées alimentaires et par une baisse des prix de ces produits. Au total, l'inflation intérieure s'est élevée à 7.1 %, contre 10.7 % en 2009. Au fil des ans, le déficit commercial chronique du pays a été en partie absorbé par les transferts courants, qui se présentent en général sous la forme de flux d'aide. Étant donnée l'ampleur de ces transferts en 2010, le déficit de la balance courante a diminué malgré un net creusement du déficit commercial.

Les transferts d'aide au profit du Burundi pourraient reculer sur les deux prochaines années, à cause de la crise économique qui touche les partenaires traditionnels et en raison d'une gouvernance médiocre. Cette baisse éroderait la capacité de l'État à fournir des services de base. La stabilité financière à long terme du Burundi passe par de nouvelles sources de financement, de préférence intérieures, ainsi que par l'allocation et l'utilisation plus efficaces des ressources.

Le Burundi ne parviendra pas à une croissance forte et soutenue s'il ne stabilise pas son environnement politique, tout en renforçant un secteur privé embryonnaire et en développant ses ressources humaines. Pour relever les niveaux d'investissements et les flux d'aide, le pays devra remédier à l'insécurité qui a suivi les élections de 2010. Afin de renforcer le secteur privé, le deuxième vice-président du Burundi s'attache à améliorer le climat des affaires. Cependant, le secteur privé ne prospérera pas si des mesures supplémentaires ne sont pas mises en œuvre pour moderniser une agriculture en déclin, qui assure la subsistance de la grande majorité des Burundais. Les efforts d'extension des infrastructures éducatives et sanitaires contribueront à résoudre le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

L'instauration de relations économiques avec des nouveaux partenaires offre des opportunités inédites, qui aideront le Burundi à diversifier ses marchés et ses sources d'aide. La Chine est le principal partenaire émergent. Elle bénéficie du soutien diplomatique du Burundi, mais rien n'indique que cette coopération soit motivée par les intérêts commerciaux chinois. Le Burundi continue de dépendre de ses partenaires traditionnels, qui financent une grande partie de son budget. Il ne semble donc pas y avoir de concurrence entre ses partenaires. Les besoins du pays sont si considérables que des partenariats supplémentaires seront les bienvenus.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

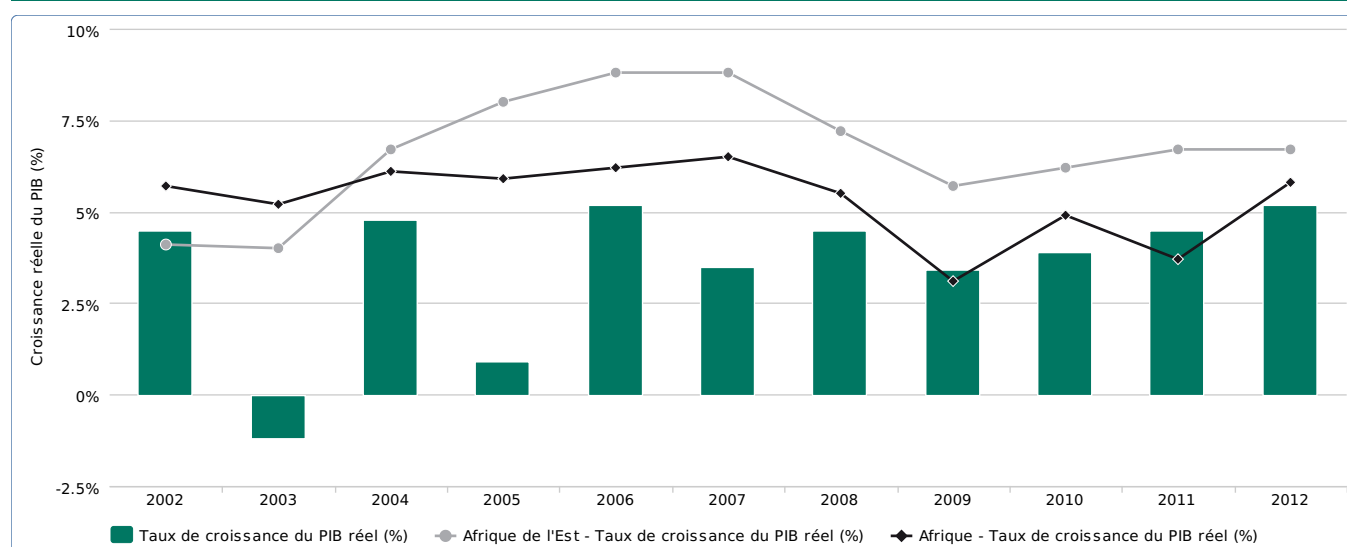
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.4	3.9	4.5	5.2
Inflation IPC	10.7	7.1	8.3	6.9
Balance budgétaire % PIB	-2	-3.2	-4.5	-3.9
Balance courante % PIB	-15.5	-9.4	-7.9	-11.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414060>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411704>



Cameroun

La croissance économique récente est positive, mais elle reste faible (3 %) et très en deçà de son potentiel et du niveau requis pour réaliser l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Elle est portée essentiellement par la bonne tenue des cours des principales matières premières exportées.

La mise en œuvre du document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) nécessite d'importantes ressources financières. Les pays émergents qui accumulent des excédents financiers peuvent, à des conditions différentes de celles des bailleurs traditionnels, contribuer au financement du projet de développement du Cameroun.

La mise en œuvre du DSCE nécessite d'importantes ressources financières. Les pays émergents qui accumulent des excédents financiers peuvent, à des conditions différentes de celles des bailleurs traditionnels, contribuer au financement du projet de développement du Cameroun.

Le taux de croissance a enregistré deux baisses successives entre 2007 et 2009. Il est passé de 3.3 % en 2007 à 2.9 % en 2008 puis à 2 % en 2009, avant de progresser de plus d'un point en 2010 pour se stabiliser à 3 %. Les projections pour 2011 et 2012 sont respectivement de 3.8 % et 5.3 % et reposent essentiellement sur la vigueur de la demande intérieure, notamment la consommation privée. Cette dernière est tirée par les retombées des montages financiers relatifs à la réalisation des projets d'infrastructures. Les investissements privés dans le secteur hors pétrole devraient soutenir la croissance à hauteur de 0.4 point en moyenne par an. Parallèlement, le secteur pétrolier devrait continuer à jouer un rôle important dans la croissance avec la mise en exploitation des réserves de la zone de Bakassi.

En matière de finances publiques, les autorités ont poursuivi les efforts visant à accroître les recettes fiscales hors pétrole : (i) en simplifiant la législation fiscale et en renforçant la gouvernance ; (ii) en élargissant l'assiette fiscale à tous les acteurs économiques ; (iii) en renforçant la recherche sur les politiques budgétaires afin d'améliorer l'efficacité dans la formulation des politiques.

La politique monétaire définie et conduite par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a pour objectif la stabilité des prix. Les instruments de régulation utilisés par la BEAC sont : le taux d'intérêt directeur, la politique de marché libre et les réserves obligatoires.

En 2010, le taux d'inflation est tombé en dessous du seuil communautaire de 3 % pour s'établir à 1.4 %, en raison de la relative stabilité des prix des produits alimentaires et du gel des prix à la pompe des produits pétroliers.

L'année 2010 s'est achevée par un déficit du compte courant de l'ordre de 3.6 % du PIB, en légère hausse par rapport à 2009 (3.3 %). Il est prévu une nouvelle dégradation en 2011, avec un déficit de 3.8 %.

La réforme du secteur public s'est poursuivie en 2010, avec la finalisation du processus de privatisation de certaines entreprises publiques et la création d'un guichet unique dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Sur le plan politique, la lutte contre la corruption s'est poursuivie en 2010. Élections Cameroun (Elecam) a continué à implanter ses représentations sur tout le territoire national en vue de préparer les élections présidentielles prévues en 2011. Le chef de l'État a rencontré pour la première fois depuis 1990 le principal leader de l'opposition, Ni John Fru Ndi.

Les autorités ont poursuivi en 2010 leur politique d'amélioration de l'offre d'éducation et de santé, avec la création d'une nouvelle université à Bamenda, la construction d'hôpitaux et l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques, avec la création et l'équipement de centres spécialisés.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

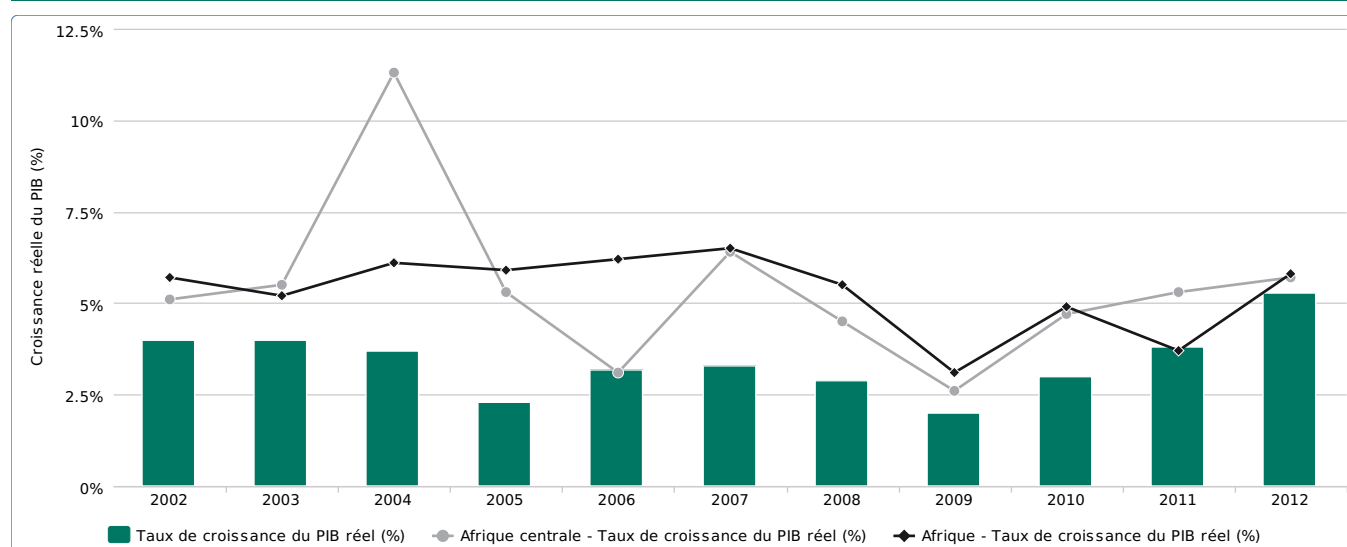
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2	3	3.8	5.3
Inflation IPC	3	1.4	2.9	3
Balance budgétaire % PIB	-0.4	-0.9	-1.3	-0.4
Balance courante % PIB	-3.3	-3.6	-3.8	-2.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414079>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411723>



Cap-Vert

L'économie du Cap-Vert a souffert d'une baisse substantielle des investissements en provenance de l'étranger dans le sillage de la crise mondiale. Mais la croissance a été soutenue par de grands investissements dans les infrastructures publiques, pour s'élever au rythme de 5.3 % en 2010 contre 3.6 % en 2009.

Le pays est confronté à un double défi : il doit à la fois poursuivre la diversification de son économie et se préparer à une hausse imminente des dépenses sociales entraînée par la réduction de l'aide étrangère.

L'archipel se tourne résolument vers ses partenaires économiques pour articuler au mieux la coopération au développement avec les grands projets d'investissements.

L'économie du Cap-Vert a montré des signes de reprise après l'impact de la crise financière mondiale : en 2010, son produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5.3 % (estimation) contre 3.6 % en 2009. En 2010, le tourisme et le transport aérien se sont redressés, et le programme d'investissements publics (PIP) a soutenu massivement l'économie. Cependant, les investissements directs étrangers (IDE) et les apports des capitaux correspondants dans les projets de construction ont continué à diminuer. Pour 2011, les perspectives demeurent incertaines, car les investissements émanent majoritairement de l'Union européenne (UE), où la croissance s'est ralentie. Les transferts des Capverdiens de l'étranger sont cependant restés relativement stables en 2010 après une légère baisse de 2.2 % en 2009.

Le taux d'inflation s'est réduit à 2.1 % en 2010 contre 6.7 % en 2008, grâce notamment à l'ancrage de l'escudo (CVE) à l'euro (EUR) et à la prise en compte dans le calcul de l'inflation des marchandises importées et de la main d'œuvre employée dans le cadre du PIP. L'inflation devrait croître légèrement en 2011 du fait de l'augmentation des matières premières et des prix des carburants, ainsi que de la lenteur de la reprise du secteur privé.

Le gouvernement a mis en place une stratégie de développement ambitieuse s'appuyant à la fois sur le rôle déterminant du PIP dans les infrastructures et sur une amélioration de l'environnement des affaires sur la base de stratégies de marketing et de certification. La mesure dans laquelle ces mesures bénéficieront directement à la population et favoriseront le tourisme à forte valeur ajoutée pèsera sur la relance de l'économie face aux chocs extérieurs à moyen terme, sur le taux de pauvreté et, en dernier lieu, sur la bonne réussite du PIP. La reprise des flux d'IDE sera par ailleurs déterminante à l'échéance du PIP, car le pays dépend des financements extérieurs pour les grands programmes d'investissement.

Pour amortir l'impact de la crise et restructurer l'économie depuis le passage du Cap-Vert dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI), les pouvoirs publics ont renforcé le PIP 2010-12 en vue de remédier aux principales faiblesses des secteurs du transport, de l'énergie et de l'eau. En raison des dépenses impliquées par le PIP, le déficit budgétaire s'est considérablement aggravé, passant de 6.3 % du budget en 2009 à 13.7 % en 2010, et il restera vraisemblablement élevé en 2011.

Pour réduire sa forte dépendance aux importations pétrolières pour sa production d'électricité, le Cap-Vert a établi un plan évalué à 300 millions de dollars (USD) visant à couvrir 25 % de ses besoins au moyen d'énergies renouvelables en 2011 et 50 % à l'horizon 2020. Le pays développe des parcs d'éoliennes qui devraient entrer en service en juin 2011 sur les îles de Sal, Boa Vista, Santiago et São Vicente, et devraient générer 28 mégawatts (MW). Il s'agit du premier projet éolien de grande envergure en Afrique et du premier partenariat public-privé (PPP) d'Afrique subsaharienne en matière d'énergies renouvelables.

Le Cap-Vert est l'un des rares pays d'Afrique en mesure de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Quatre des huit objectifs - l'école universelle, l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle - ont été atteints fin 2010. La pérennité de ces résultats repose en grande partie sur l'appui des donateurs. En 2010, certains d'entre eux ont toutefois cessé leur aide à divers secteurs sociaux. Avec son statut de PRI, le Cap-Vert doit aujourd'hui faire face à un accès réduit aux prêts à conditions préférentielles. Le pays a demandé à bénéficier jusqu'en 2015 des instruments accordés aux pays moins avancés (PMA), faisant valoir que cette prolongation suffirait à résorber plusieurs goulets d'étranglement structurels.

Conformément aux termes de la stratégie de transformation économique (STE) de 2003, le PIP vise à attirer les investissements privés sur la période 2011-12 en favorisant les grappes de croissance : tourisme, pêche,



création d'une plateforme de transport maritime, nouveaux services financiers et de technologies de l'information. Malgré ses efforts pour valoriser sa situation géopolitique et sa stabilité économique auprès de nouveaux partenaires, les pays européens restent largement majoritaires dans les échanges commerciaux et l'investissement.

Le Cap-Vert a demandé à l'UE de prolonger son statut de PMA jusqu'en 2011, tout en négociant de nouveaux accords commerciaux parmi lesquels des services, des préférences commerciales et des quotas particuliers pour ses exportations de poisson. La coopération avec le Brésil concerne essentiellement l'éducation et le renforcement des capacités. Les échanges avec la Chine concernent la construction d'infrastructures. Le Cap-Vert renforce par ailleurs ses relations avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) dont il est membre. Depuis 2010, le pays a accueilli l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO) et le Centre régional de la Cedeao pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECREEE).

Au plan politique, les élections législatives se sont déroulées le 6 février 2011. Après une campagne au coude à coude, le parti de la majorité sortante, le *Partido africano da Independência de Cabo Verde* (PAICV), a remporté 37 des 72 sièges au Parlement. Le principal parti d'opposition, *Movimento para a Democracia* (MPD), en a obtenu 33. La quatrième élection présidentielle depuis l'indépendance est prévue au mois d'août.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

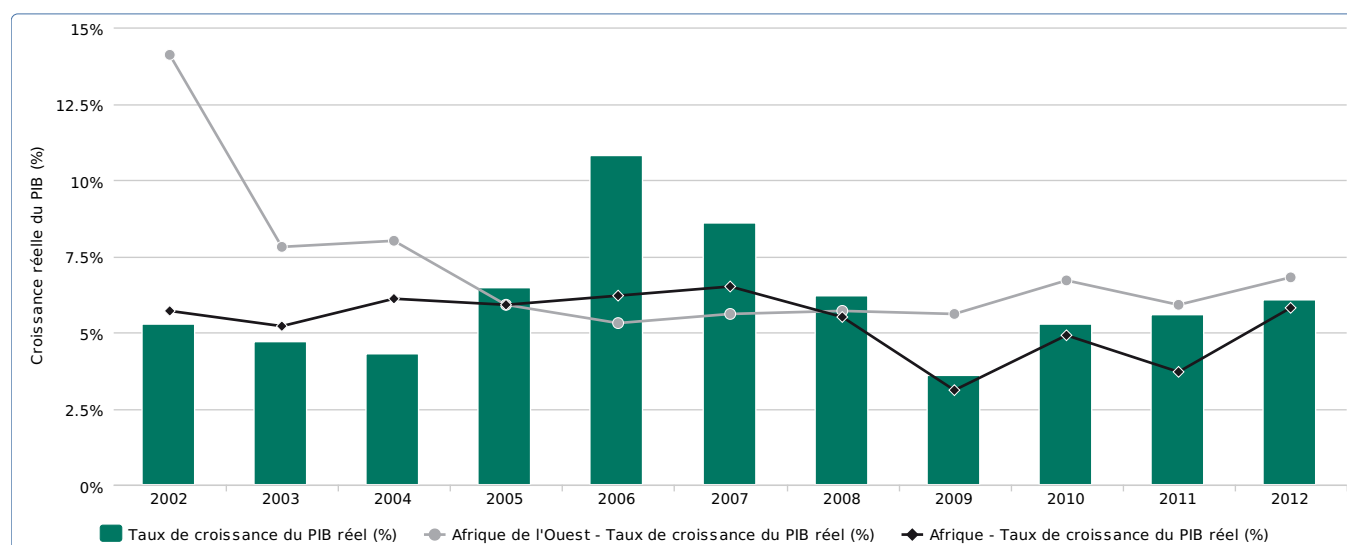
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.6	5.3	5.6	6.1
Inflation IPC	1.2	2.1	3	2.1
Balance budgétaire % PIB	-6.3	-13.7	-11.3	-8.9
Balance courante % PIB	-9.9	-18.4	-15.5	-13.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414098>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411742>



Comores

Le redressement de l'économie comorienne engagé après une période d'instabilité politique se poursuit lentement grâce aux investissements et aux envois de fonds des expatriés. Le bien fondé des perspectives économiques pour 2011/12 est suspendu aux conditions dans lesquelles s'effectuera le transfert du pouvoir au nouveau président élu en décembre 2010.

La consolidation de la croissance exige la poursuite des réformes structurelles et de l'assainissement des finances publiques, le renforcement de la mobilisation fiscale et l'amélioration de la gouvernance.

La conférence sur le développement et l'investissement aux Comores qui s'est tenue en 2010 au Qatar a donné une nouvelle dimension au partenariat entre les Comores et les pays émergents. Pour tirer profit de ces appuis extérieurs il importe de mettre en place un mécanisme de suivi efficace des engagements de la conférence.

L'Union des Comores est un archipel composé de trois îles (Grande Comore, Anjouan et Mohéli) doté d'une économie peu diversifiée et pauvre en ressources naturelles. Depuis plusieurs années le pays connaît une instabilité politique chronique marquée par des coups d'État à répétition et des velléités sécessionnistes de ses îles. La dégradation du climat politique a contribué à retarder le développement économique et social du pays. L'économie comorienne n'a pas encore récupéré des conséquences de cette période d'instabilité pas plus que de la récession mondiale des dernières années. En 2010, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été de 2.1 % contre 1.1 % en 2009. Cette croissance est tirée par les investissements publics, l'affermissement du secteur financier et le dynamisme du secteur de la construction financé par les envois de fonds de la diaspora.

L'effort de mobilisation des ressources budgétaires s'est traduit en 2010 par une hausse des recettes fiscales estimée à 10.6 % du PIB contre 10.4 % en 2009. Les dépenses totales représentent 22.7% du PIB contre 22.1 % en 2009. L'exécution du budget a dégagé un excédent de 4.1 % du PIB en 2010 contre 0.6 % en 2009 grâce à la hausse des dons et des recettes fiscales, ces dernières ayant été favorisées par des mesures nouvelles. La position extérieure des Comores est restée médiocre en 2010, avec une aggravation du déficit du compte courant estimé à 10.2 % du PIB, en dépit du bon niveau des transferts des expatriés. Cette tendance s'explique par la dégradation du compte des services et la faible croissance des exportations comparée à la très forte augmentation des importations de biens de consommation et de production. Le solde du compte des transactions courantes devrait connaître en conséquence un déficit de 12 % du PIB en moyenne en 2011/12.

Le gouvernement du Qatar a accueilli en 2010 une conférence sur le développement et l'investissement aux Comores qui s'est conclu sur des engagements, notamment de la part des pays du Golfe, estimés à plus de 500 millions de dollars (USD). Le Qatar a accordé en particulier un appui budgétaire de 20 millions d'euros (EUR) grâce auquel les arriérés de salaires et de pensions de retraite ont été apurés.

En dépit d'une conjoncture internationale défavorable, les envois de fonds des expatriés, qui constituent l'une des principales sources de financement et de soutien de l'économie des Comores, ont maintenu leur dynamisme en 2010 et ont été facilités par l'ouverture de guichets des postes comoriennes en France.

Grâce au programme de réformes appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), les Comores ont atteint en juillet 2010 le point de décision, première étape donnant accès à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). La réduction de la dette intérimaire consentie à cet effet par les créanciers se traduit par une baisse de la pression sur les finances publiques.

Par rapport à 2009, le climat des affaires n'a pas évolué en 2010 : les Comores occupent toujours la 159^e place sur 183 pays dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale. La stabilisation de la situation politique et des initiatives destinées à assainir l'environnement des affaires devraient toutefois permettre une amélioration.

Les crédits à l'économie ont connu une croissance modérée. Cette politique prudente est conduite dans le cadre de l'accord de coopération monétaire conclu avec la France. L'année 2010 a été marquée par la hausse de 25 % à 30 % du taux de constitution des réserves obligatoires par la Banque centrale comorienne (BCC) pour parer à l'augmentation de la masse monétaire. Cette décision tendait à éviter une éventuelle poussée inflationniste consécutive aux dons importants octroyés pour apurer les arriérés de salaires.



Les réformes constitutionnelles et l'amélioration du climat politique ont permis de mener à bien en 2010 le processus électoral au terme duquel le vice-président Ikililou Dhoinine a été porté à la présidence. Le transfert du pouvoir par le président Ahmed Sambi devait intervenir au plus tard le 26 mai 2011. Tout autant que des conditions dans lesquelles s'effectuera la transition politique l'évolution de la situation économique en 2011 dépendra des réformes structurelles et des investissements publics et étrangers.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

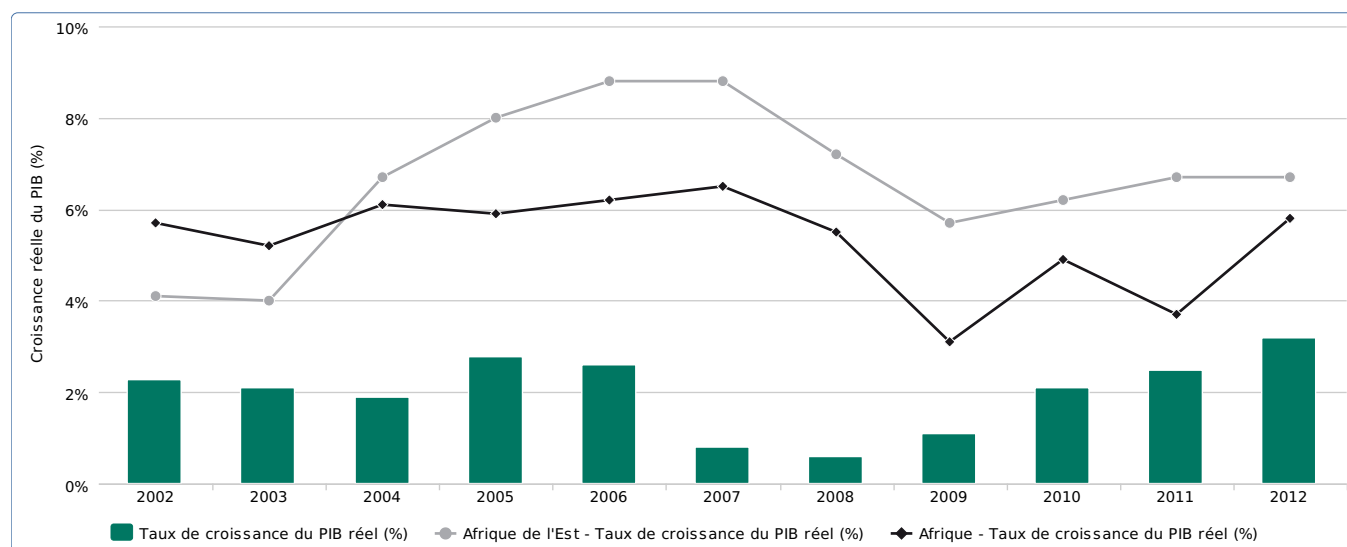
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.1	2.1	2.5	3.2
Inflation IPC	4.8	2.9	3	2.8
Balance budgétaire % PIB	0.6	4.1	-3.1	-3.6
Balance courante % PIB	-7.6	-10.2	-11.7	-12.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414155>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411799>



République du Congo

Le Congo a enregistré 10.2 % de croissance en 2010 grâce à l'augmentation de la production pétrolière et l'allègement de dette obtenu dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

Le Congo entretient des relations fortes et diversifiées avec de nombreux partenaires émergents, en Asie (Chine et Inde), au Moyen-Orient comme en Amérique du Sud.

Seulement deux des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) seront atteints à l'horizon 2015, l'éducation pour tous et l'égalité des sexes.

La performance économique du Congo en 2010 doit beaucoup à l'augmentation de sa production pétrolière. Cette dernière a en effet atteint un niveau record, estimé à 115 millions de barils, contre 99 millions en 2009. Les réformes fiscales et l'allègement de la dette obtenu dans le cadre de l'Initiative PPTE ont aussi consolidé les équilibres fondamentaux et amélioré le solde de la balance budgétaire. D'où la forte croissance de 10.2 % enregistrée en 2010, avec un taux de 8.4 % attendu en 2011. Ces niveaux de croissance restent cependant fragiles. Ils dépendent trop étroitement du marché international des hydrocarbures et du maintien d'un niveau élevé de production pétrolière. Or, les prévisions à moyen terme annoncent une diminution graduelle de la production d'or noir, si de nouveaux gisements ne sont pas découverts. La diversification de l'économie reste un enjeu crucial. La construction, les travaux publics et les télécommunications poursuivent leur essor. Le secteur forestier, pénalisé par la crise mondiale, semble se redresser. La demande accrue en provenance des pays asiatiques (surtout la Chine, premier acheteur de bois congolais) assure la survie de la filière bois.

Le solde budgétaire s'est nettement amélioré en 2010 pour atteindre 13.9 % du PIB, avec une projection de 16.5 % en 2011. Il résulte d'une politique budgétaire axée sur l'amélioration de la qualité de la dépense, la mise en œuvre du Code des marchés publics et du système de gestion des investissements publics, en adéquation avec le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Les recettes devraient augmenter de 12 % en 2011, composées à 74.3 % de recettes pétrolières et 17.8 % de recettes fiscales. La République du Congo devrait bénéficier en 2011 de 50 milliards de francs CFA BEAC (XAF) sur ressources PPTE. Les dons devraient s'élever à 45 milliards XAF et les emprunts d'État à 115 milliards.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6.8	10.2	8.4	3.1
Inflation IPC	3.8	4.8	5.2	3.3
Balance budgétaire % PIB	5.4	13.9	16.5	15.6
Balance courante % PIB	-20.8	-2.6	0.3	-8.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414193>

La position extérieure du Congo a progressé en 2010 grâce la bonne tenue des prix du pétrole, l'amélioration de la productivité dans certains gisements et la reprise des exportations de bois. Le déficit du solde du compte courant s'est replié à 2.6 % du PIB en 2010, grâce à la hausse des exportations. Le taux d'inflation a atteint 4.8 % en 2010, en raison de la forte demande intérieure et de l'augmentation des prix internationaux des denrées alimentaires.

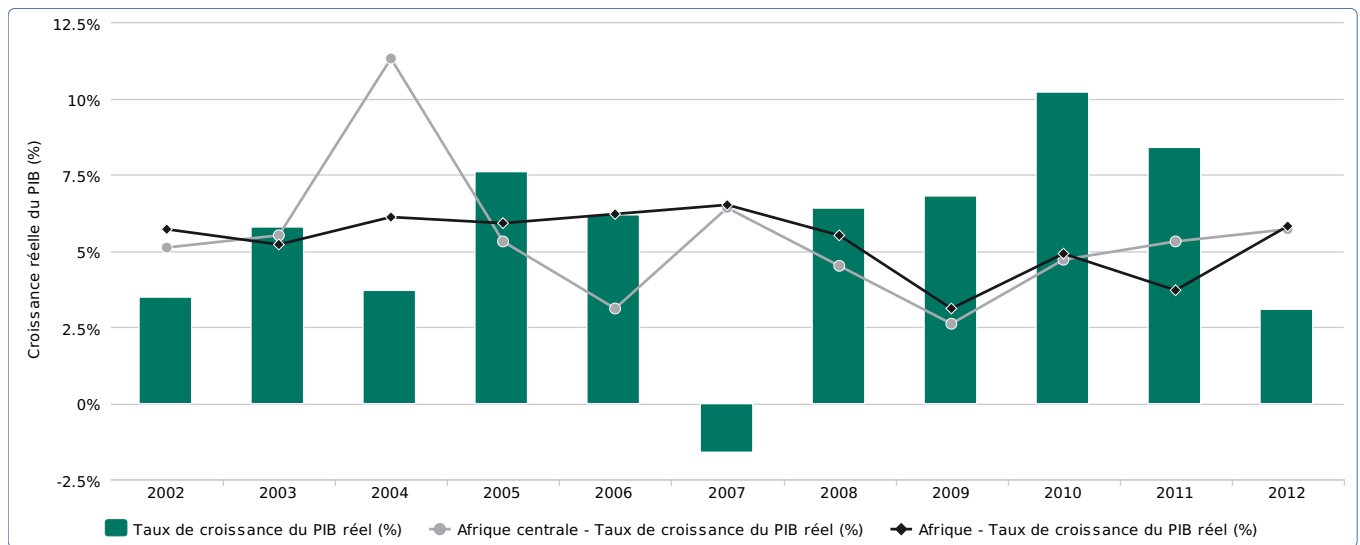
Les relations avec les pays émergents, Chine et Inde notamment, remontent à l'indépendance du Congo, en 1960. Des relations plus récentes ont été nouées avec d'autres pays d'Asie (Malaisie, Corée), du Moyen-Orient



(Arabie Saoudite et Émirats arabes unis) et d'Amérique latine (Brésil et Argentine). L'Asie représente le premier client du Congo, avec 56 % du total des exportations en 2009, avant l'Amérique latine - le Mexique, le Brésil et l'Argentine formant des débouchés pour 20 % des exportations congolaises. Quant à la Chine, elle occupe le premier rang des partenaires asiatiques, avec 40 % des ventes du Congo à l'étranger, notamment de pétrole et de bois, contre 10 % vers Taipei chinois. Les importations en provenance d'Asie n'en demeurent pas moins faibles. Elles portent surtout sur des denrées alimentaires et des biens d'équipement, mais représentent moins de 8 % du total des achats du Congo à l'étranger.

Le Congo accuse un retard énorme à l'égard des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le pays n'atteindra vraisemblablement que deux objectifs à l'horizon 2015, l'éducation pour tous et la promotion de l'égalité des sexes. La pauvreté a faiblement diminué, selon la dernière étude de 2009. Quant à la situation sanitaire, elle reste inquiétante, avec des niveaux élevés de mortalité maternelle et infantile et un accès encore faible à l'eau potable et à l'assainissement. Le chômage reste important, surtout parmi les jeunes, et le niveau de salaire mensuel moyen des fonctionnaires ne dépasse pas 100 euros (EUR).

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411837>



République démocratique du Congo

Après un ralentissement de la croissance en 2009, la République démocratique du Congo (RDC) devrait connaître une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 6.1 % en 2010 impulsée principalement par le redressement des cours des matières premières. Les perspectives de croissance devraient rester de cet ordre au cours des deux prochaines années.

L'atteinte du point d'achèvement en juin 2010 devrait permettre d'améliorer les résultats obtenus dans le domaine social. La mise en œuvre des différentes réformes devrait constituer un actif pour le pays dans les années à venir.

Les partenariats avec les pays émergents (essentiellement la Chine et l'Inde) permettent à la RDC, un pays post-conflit, de diversifier les sources de financement de son programme de reconstruction.

Une reprise de l'activité économique a été observée en 2010. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 6.1 % en 2010 contre 2.8 % en 2009. Cette croissance a été principalement impulsée par la production minière, soutenue par le redressement des cours des matières premières, avec des effets d'entraînement sur le secteur tertiaire et la réhabilitation des infrastructures. Les principaux secteurs ayant contribué à cette croissance sont : les mines (11.8 %), le bâtiment et les travaux publics (10.1 %), ainsi que le commerce de gros et de détail (6.3 %). La croissance du pays devrait rester soutenue au cours des deux prochaines années.

Après le creusement du déficit budgétaire au cours de l'année 2009, consécutif à la crise économique, la RDC devrait voir son déficit se réduire en 2010 en raison essentiellement de l'accroissement des recettes de l'État. Cependant, le solde budgétaire devrait se dégrader en 2011 pour s'établir à environ 10 % du PIB.

La politique monétaire a été marquée en 2009 par une forte inflation (46.2 % en moyenne annuelle), puis par une désinflation en 2010 due au renforcement de la coordination des politiques monétaire et budgétaire (23.2 % en 2010). Il est prévu une nette réduction (à 9%) du niveau de l'inflation en 2011. S'agissant du taux d'intérêt directeur, il a été revu à la baisse cinq fois au cours de l'année pour atteindre la barre de 22 % en novembre 2010.

Deux éléments devraient avoir un impact significatif sur la position extérieure de la RDC avec le reste du monde : la reprise de la croissance au niveau mondial et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE). Le déficit du compte courant devrait passer de 10.1 % à plus de 16 % du PIB entre 2009 et 2010. Il devrait se maintenir élevé en 2011 et 2012. L'atteinte du point d'achèvement en juin 2010 donne au pays l'accès à un allègement de la dette de l'ordre de 12.3 milliards USD, soit 11.1 milliards USD au titre de l'IPPTE, et 1.2 milliard USD au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La RDC se positionne au 175^e rang mondial du rapport *Doing Business*. La progression de quatre places découle principalement des réformes réalisées dans les domaines suivants : *i*) la création d'entreprises ; *ii*) l'octroi de permis de construire ; et *iii*) le transfert de propriété.

La Banque centrale du Congo (BCC) a réalisé des audits portant sur la qualité du portefeuille des prêts des banques commerciales et sur la nécessité de recapitaliser ou restructurer certaines banques. La dollarisation reste un phénomène important avec près de 85.7 % des dépôts en devises dans le total des dépôts des institutions bancaires. La proportion des créances litigieuses serait de près de 4.8 % des créances sur le secteur privé fin novembre 2010 contre 3.6 % fin décembre 2009.

Les processus de décentralisation et de privatisation, en cours, rencontrent des difficultés importantes. La gestion des finances publiques s'est améliorée grâce aux systèmes de mobilisation des ressources.

Le vaste réseau routier présente encore un niveau de dégradation avancée malgré des efforts enregistrés dans le cadre de la réhabilitation de ces infrastructures. La fourniture d'électricité est très loin de répondre aux besoins du pays. Néanmoins une nouvelle dynamique a été impulsée depuis la signature de l'Accord de coopération sino-congolais et la reprise des relations avec les bailleurs de fonds.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, le premier rapport sur l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) a été approuvé par le groupe multipartite en janvier 2010. En outre, plusieurs contrats miniers ont été révisés.



Le contexte politique est marqué par l'attente des différentes parties prenantes de la vie politique de l'organisation d'élections générales en 2011. Cependant, malgré les efforts fournis dans le domaine de la gouvernance, plusieurs indicateurs de perception classent la RDC en bas de liste des pays.

Dans le domaine social, des progrès ont été réalisés dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais l'atteinte d'une grande partie des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) demeure hypothétique.

Les partenariats avec les pays émergents sont marqués par la présence de la Chine, de l'Inde, de la Corée et du Brésil. Ces partenaires sont très impliqués dans l'extraction minière, la construction, l'information et la communication, l'agriculture, le transfert de technologie et le développement social. Leur participation prend la forme de lignes de crédit pour l'Inde, de prêts préférentiels et de dons pour la Chine. Les entreprises chinoises sont les principaux opérateurs économiques impliqués dans la réalisation des marchés publics et voient aussi leur participation dans le secteur minier augmentée.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

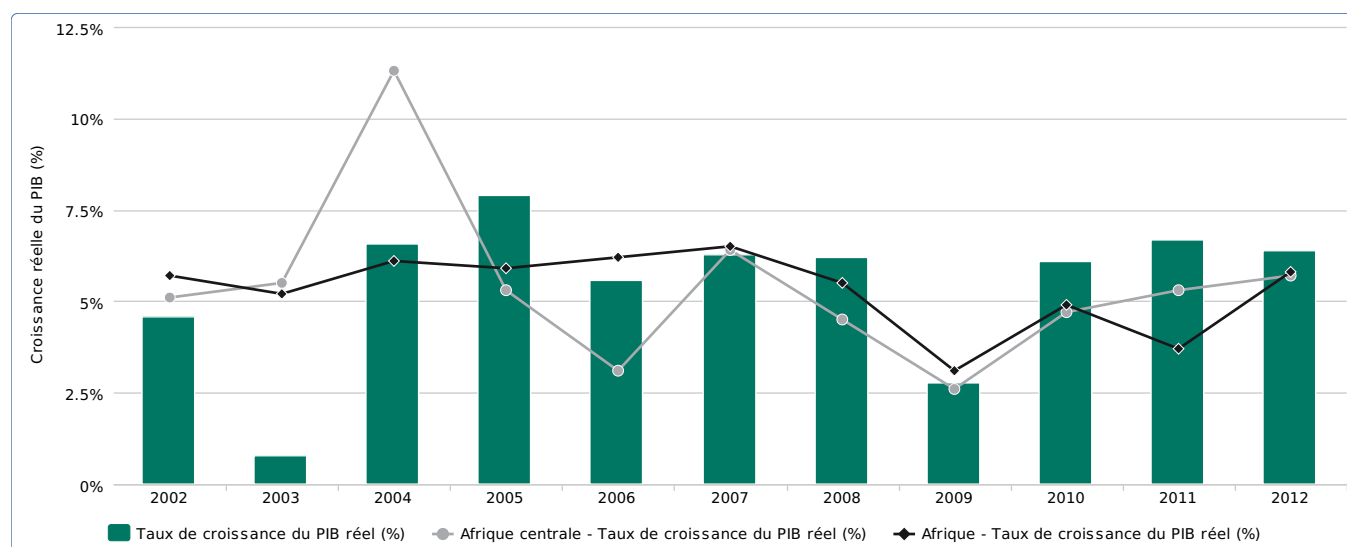
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.8	6.1	6.7	6.4
Inflation IPC	46.2	23.2	10.2	9.8
Balance budgétaire % PIB	-4.1	-0.5	-8.3	-6.6
Balance courante % PIB	-10.1	-15.7	-16.7	-14.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414174>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411818>



Côte d'Ivoire

Depuis l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, la Côte d'Ivoire a été confrontée à une grave crise politique post-électorale qui a fragilisé et perturbé significativement les activités économiques.

Ses performances en sont affectées, mais elle dispose des ressources nécessaires pour redresser son économie dès lors qu'un climat de paix sera instauré.

En dépit des difficultés présentes, la Côte d'Ivoire reste un pays incontournable de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et elle continue d'ouvrir ses frontières à de nouveaux partenaires commerciaux asiatiques.

L'impasse politique qu'a connue la Côte d'Ivoire au lendemain du deuxième tour des élections présidentielle du 28 novembre 2010 s'est transformée en conflit armé entre les forces de défense et de sécurité sous les ordres du président sortant M. Gbagbo et les forces républicaines de Côte d'Ivoire loyales à M. Ouattara, président élu reconnu par la communauté internationale. Après de rudes combats à l'arme lourde pendant plusieurs jours, les forces pro-Ouattara ont arrêté M. Gbagbo et plusieurs de ses proches qui étaient retranchés dans le bunker du palais présidentiel. L'escalade de la violence et l'utilisation d'armes lourdes a fait monter le bilan dans la population civile avec plus de 900 morts selon les Nations-Unies, des milliers de blessés et un nombre impressionnant de réfugiés ivoiriens notamment au Liberia et au Ghana voisins.

Cette crise postélectorale et les sanctions de la communauté internationale ont lourdement pesé sur l'économie nationale. Le pays s'est retrouvé à cours de liquidités. En effet, la quasi-totalité des institutions financières ainsi que des entreprises privées ont dû arrêter leur activités du fait de l'insécurité et de la suspension du système de compensation bancaire par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Avec une telle paralysie de l'économie, le scénario, mis en évidence par le tableau ci-dessous, conduirait en 2011 à une forte chute de la croissance du PIB réel (-7.3%). Toutefois, une reprise graduelle de l'économie est attendue en 2012 (5.9%) sous l'hypothèse d'une normalisation de la situation sécuritaire dans la deuxième moitié de 2011, en liaison avec la levée des sanctions et la reprise de la coopération internationale. Aussi, l'engagement des partenaires au développement à appuyer les autorités ivoiriennes dans leur effort de réconciliation et de reconstruction permettra l'instauration d'un climat de confiance propice au développement du secteur privé.

La crise politique a fortement aggravé la situation humanitaire, déjà précaire, dans le pays. Ainsi, à la fin de mars 2011, environ un million d'ivoiriens avaient été expulsés de leurs foyers, tandis que plus de 79 000 de personnes supplémentaires avaient fui à la frontière avec le Liberia mais aussi le Ghana. L'insuffisance de l'eau potable et l'assainissement dans certaines zones urbaines du pays, notamment Abidjan, risquent d'augmenter l'apparition de maladies d'origine hydrique. Au total, des risques énormes pèsent sur la marche vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Il est à craindre qu'une bonne partie de la population bascule dans la pauvreté qui touchait 48.9% de celle-ci en 2008.

Les perspectives économiques et sociales de la Côte d'Ivoire à moyen terme dépendent largement de la pacification du pays et de la bonne mise en œuvre des programmes d'urgence de reconstruction. En effet, malgré la crise sociopolitique des dix dernières années, les partenariats économiques entre la Côte d'Ivoire et les pays émergents avaient connu une nette progression, en particulier avec les pays d'Asie notamment la Chine, la Corée, l'Inde, Singapour, la Thaïlande, le Brunei-Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie. L'Asie est le troisième partenaire commerciale de la Côte d'Ivoire (12.5%), après l'Europe (44%) et l'Afrique (29%). La Chine, au premier rang des partenaires asiatiques, détient une part encore modeste (3.2%), comparativement à ses performances globales en Afrique.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

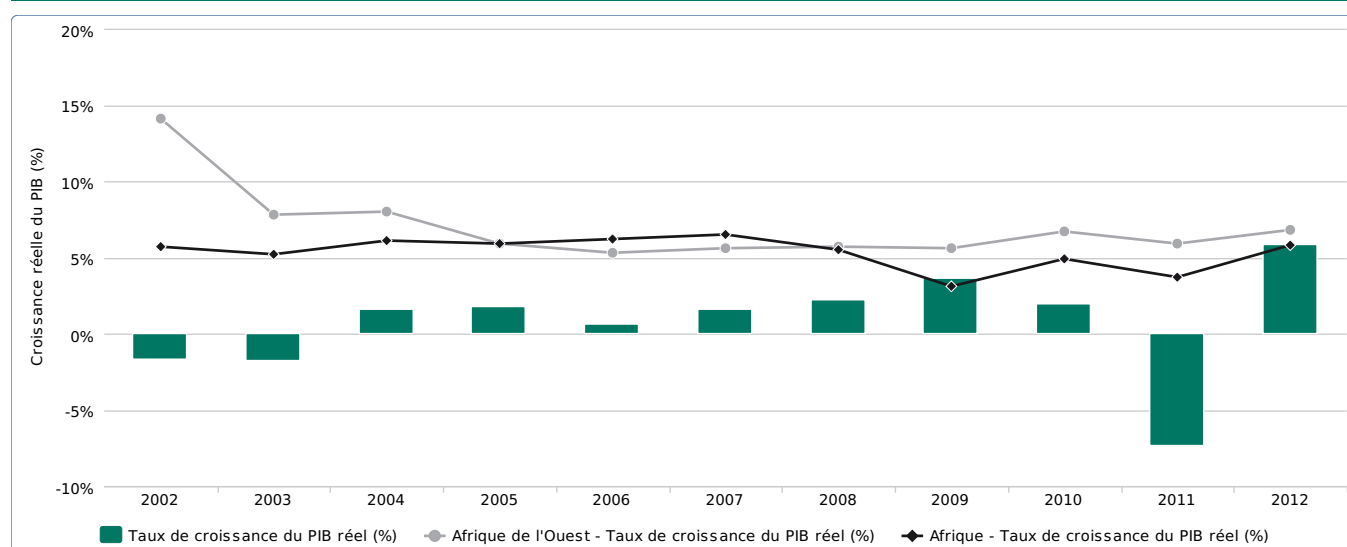
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.7	2	-7.3	5.9
Inflation IPC	4.7	2.7	6.3	3.3
Balance budgétaire % PIB	-1.6	-2.5	-1.9	-3.4
Balance courante % PIB	7.2	5.9	5.2	4.2

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414212>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411856>



Djibouti

Malgré une légère contraction, la croissance de l'économie djiboutienne est demeurée soutenue en 2010. Cependant, cette croissance n'a pas permis de réduire significativement la pauvreté endémique dans le pays. Elle reste contrainte par un déficit énergétique et hydraulique important. Elle est également affectée par le problème de l'insécurité alimentaire.

Portée par la reprise des activités portuaires et des investissements directs étrangers (IDE), la croissance devrait s'accélérer en 2011 et 2012.

Les investissements en provenance des pays du Golfe ont été l'un des principaux moteurs au cours de ces dernières années.

En 2010, la croissance de l'économie djiboutienne reste soutenue, estimée à 4.4 %, quoiqu'en retrait par rapport à 2009, année durant laquelle le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5.0 %. Le moindre dynamisme de l'économie en 2010 s'explique par la contraction des activités portuaires, dont dépend fortement l'économie de Djibouti, et par le report des investissements directs étrangers (IDE) prévus. Toutefois, dans le même temps, les investissements privés nationaux se sont accélérés.

En 2011 et 2012, la croissance de l'économie devrait atteindre respectivement 4.6 et 5.1 %, grâce à la reprise des activités portuaires et des IDE.

Suite au dérapage fiscal constaté en 2009, les autorités se sont attelées à rétablir l'équilibre des finances publiques en 2010, pour répondre aux volontés du Fonds monétaire international (FMI). Avec le FMI, un programme triennal est engagé sur la base d'une Facilité élargie de crédit (FEC), accordée en 2008. Au final, le déficit public a été ramené de 5.1 % du PIB en 2009 à -2.7 % du PIB en 2010.

De son côté, l'inflation s'est accélérée, pour atteindre 4.2 % en 2010 contre 1.7 % en 2009. L'accélération de l'inflation est tirée principalement par la croissance des prix des produits alimentaires à partir du second trimestre ainsi que par, dans une moindre mesure, les prix du poste : logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles et de celui des transports. Il convient de rappeler que l'augmentation des prix avait atteint 12 % en termes annualisés en 2008.

Dans le but de renforcer le positionnement de Djibouti comme plaque tournante des échanges commerciaux, de logistique et de services connexes, et aussi comme fournisseur de services financiers, de nombreux corridors routiers ont été réalisés ou réhabilités en 2010.

Les autorités ont par ailleurs poursuivi le développement du secteur financier avec l'adoption de nouvelles lois encadrant l'activité bancaire, telles que la loi bancaire renforcée, la loi sur les coopératives financières et celle sur la finance islamique. Parallèlement, deux nouvelles banques ont vu le jour, portant à onze le nombre d'institutions présentes sur la place financière de Djibouti. D'autres réformes structurelles ont été menées, comme la refonte du code des investissements, la loi sur les sociétés et les faillites, ou encore la refonte du code du travail.

Cependant, l'économie djiboutienne reste peu diversifiée, fortement dépendante des activités portuaires du secteur tertiaire. Ce dernier représente 76 % du PIB, tandis que le secteur primaire n'a qu'une faible contribution, de l'ordre de 3.9 %. Le pays est presque entièrement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement alimentaire. La production agricole domestique ne couvre que 10 % des besoins alimentaires. Le pays reste confronté à une insécurité alimentaire structurelle, aggravée par des sécheresses récurrentes. Par ailleurs, l'offre énergétique est limitée et coûteuse, ce qui entrave le développement du pays. Pour y remédier, les autorités ont lancé la construction en 2010 d'une ligne d'interconnexion avec l'Éthiopie, qui permettra d'importer de l'électricité de ce pays.

Enfin, bien que la croissance de l'économie soit soutenue, elle ne bénéficie pas encore à l'ensemble de la population. Le chômage demeure élevé. La pauvreté touche 70 % de la population.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

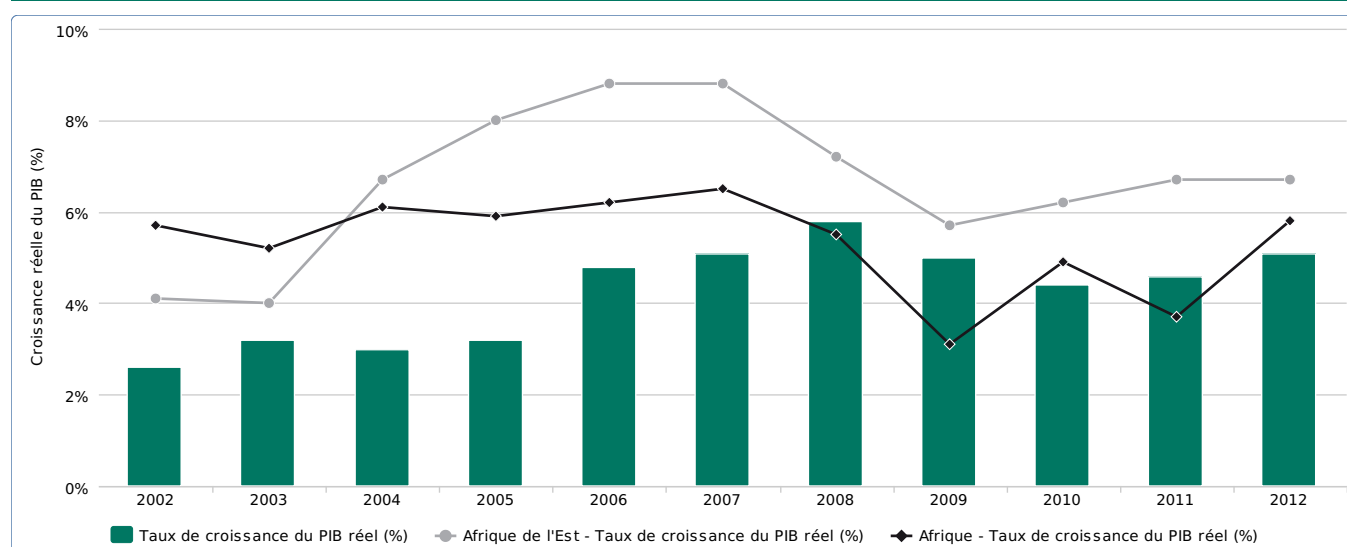
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5	4.4	4.6	5.1
Inflation IPC	1.7	4.2	4	3
Balance budgétaire % PIB	-5.1	-2.7	-2.5	-1.3
Balance courante % PIB	-17.5	-9.1	-14.3	-13.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414231>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411875>



Égypte

Sur l'exercice clos en juin 2010, l'économie égyptienne a progressé au rythme de 5.1 %, selon les estimations, alors que ce pays commençait à se remettre des conséquences de la crise financière mondiale. Les troubles politiques, qui ont conduit à la démission du président Hosni Moubarak début 2011, risquent de freiner la croissance, mais la perspective de réformes économiques et politiques de grande ampleur donne espoir en l'avenir.

L'Égypte souffre de graves handicaps sociaux : faible niveau d'études de la population, chômage élevé et fortes disparités de revenus. La croissance économique n'a pas apporté les bienfaits qu'elle aurait pu en raison de la corruption et de l'absence de réformes politiques.

L'Égypte continue de s'appuyer principalement sur ses partenaires traditionnels, les États-Unis et l'Union européenne, mais les pays émergents commencent à gagner du terrain. Les pays arabes constituent une importante source d'investissements directs étrangers et représentent une destination privilégiée pour les jeunes Égyptiens.

Depuis quelques années déjà, l'Égypte était au bord de la crise sociale et politique, la population montrant ostensiblement son mécontentement croissant vis-à-vis des conditions socio-économiques difficiles, des privations de liberté et des perspectives politiques incertaines. Le 25 janvier 2011, inspirés par la révolution tunisienne, les Égyptiens se sont massivement soulevés pendant 18 jours de manifestations, forçant le président Hosni Moubarak à se retirer du pouvoir, après l'avoir incarné durant 30 ans. Le pouvoir a été transféré au Conseil suprême des forces armées qui s'est vu confier la charge de conduire les affaires de l'État et de gérer la période de transition, conformément à la Déclaration constitutionnelle promulguée par l'armée le 30 mars, jusqu'aux élections législatives et présidentielle qui doivent se tenir vers la fin de l'année.

Si le soulèvement populaire en Égypte renferme la promesse d'une réforme politique de grande ampleur, il a temporairement perturbé l'activité économique, fait chuter la production et entraîné la fermeture de la Bourse pendant 55 jours. Les conséquences économiques déléteres de ces événements perdureront vraisemblablement sur l'ensemble de l'exercice 2010/11, car les profondes incertitudes liées à la situation en Égypte affaibliront les entrées d'investissements directs étrangers (IDE), ainsi que les recettes du tourisme et du canal de Suez. Ainsi, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume devrait avoisiner seulement 1.6 % en 2010/11, contre 5.1 % en 2009/10.

Le gouvernement intérimaire a tenté de calmer la colère des manifestants en relevant les subventions accordées aux denrées alimentaires, en gelant le projet de suppression des subventions à l'énergie et en embauchant définitivement les fonctionnaires contractuels en poste depuis plus de 3 ans. Si le gouvernement intérimaire doit certes s'attaquer à ces priorités sociales, il doit aussi tenir compte de leurs conséquences sur les soldes budgétaires à moyen et long terme.

Le déficit budgétaire devrait se creuser, et passer de 8.1 % en 2009/10 à près de 10 % en 2010/11, car le gouvernement intérimaire augmente les dépenses afin de contrebalancer les effets des troubles politiques. Les pénuries temporaires qui ont suivi le soulèvement, conjuguées à la flambée des prix internationaux des denrées alimentaires et du carburant, ajoutent aux pressions sur les prix intérieurs depuis début 2011. De 11.7 % en 2009/10, le taux d'inflation devrait donc s'établir à 13.4 % en 2010/11. De même, le déficit du compte courant devrait s'accroître et passer de 2 % du PIB en 2009/10 à 3.2 % en 2010/11, avant de refluer légèrement à 2.9 % en 2011/12, car les entrées d'IDE, les envois de fonds des travailleurs expatriés et la balance des services restent vulnérables.

Les partenariats de l'Égypte avec des économies émergentes, essentiellement des pays asiatiques non arabes et des pays du monde arabe, restent marginaux par rapport à ceux noués avec l'Union européenne (UE) et les États-Unis. Bien que les relations économiques avec les partenaires émergents s'étoffent, les troubles politiques en Égypte et dans l'ensemble de la région freineront les échanges, notamment avec les pays arabes, ainsi que les entrées d'IDE et les envois de fonds des émigrés dans les pays arabes. Les autorités égyptiennes ont déjà alloué 100 millions de livres égyptiennes (EGP) au traitement du problème de l'emploi des travailleurs égyptiens qui quittent les pays arabes, en particulier la Libye, pour rentrer en Égypte.



Pour que l'Égypte renoue avec une solide croissance qui profite à la majorité de ses habitants, il lui faut rétablir la stabilité politique et réformer son économie. Si elles veulent combattre la pauvreté et améliorer le niveau de vie, les autorités doivent cibler en priorité un taux de croissance élevé et durable tout en réglant les problèmes sociaux, que sont le chômage, la distribution des revenus ainsi que l'insuffisance et la piètre qualité des services d'éducation et de santé. L'assainissement des finances publiques est la clé de la réalisation des objectifs économiques et sociaux de l'Égypte, dont les efforts de réforme ont toujours été compromis par des dépenses publiques mal ciblées et une dette publique massive.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.7	5.1	1.6	4
Inflation IPC	16.2	11.7	13.4	12.2
Balance budgétaire % PIB	-6.6	-8.1	-9.8	-9.4
Balance courante % PIB	-2.3	-2	-3.2	-2.9

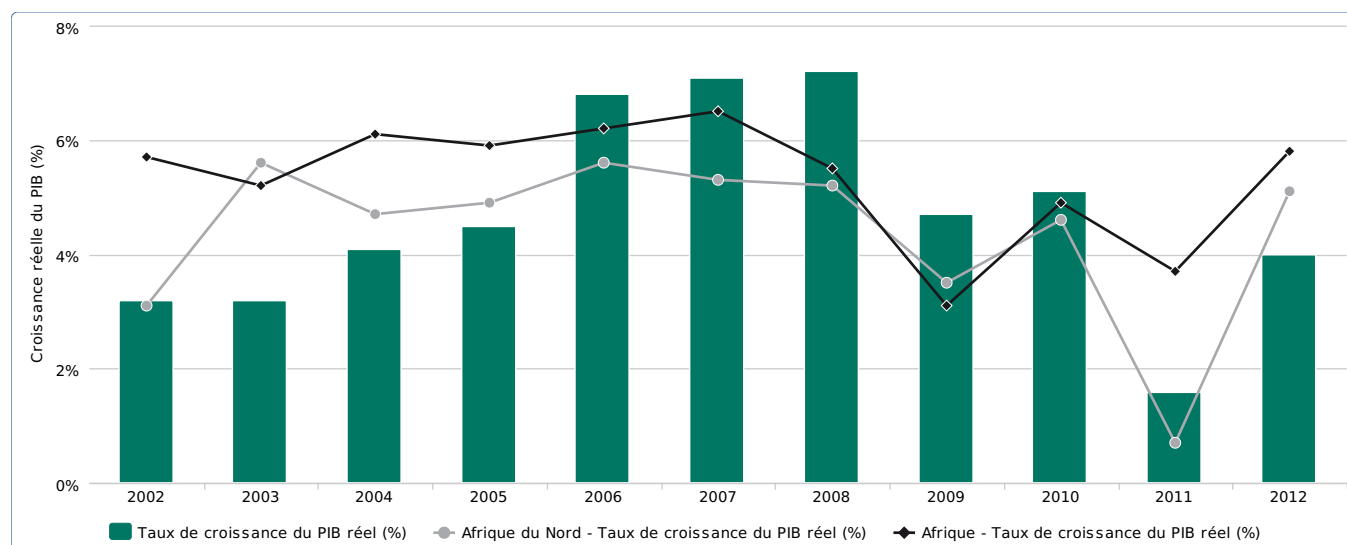
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Année fiscale juillet (n-1)/ juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414250>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411894>



Éthiopie

L'Éthiopie devrait poursuivre sa rapide expansion : sa croissance moyenne est ressortie à plus de 10 % sur les cinq dernières années. En 2011, elle devrait à nouveau atteindre les 10 % avant de se tasser légèrement juste en dessous de 9 % en 2012.

Grâce à une croissance économique impressionnante, le pays est en bonne voie pour atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Le taux de pauvreté y a chuté de près de 39 % en 2005 à environ 32 % en 2010.

L'Éthiopie exploite des opportunités de croissance et de développement avec de nouveaux partenaires tels que la Chine, l'Inde et la Turquie, mais elle doit faire preuve de prudence dans l'adoption d'une stratégie visant à en maximiser les bénéfices.

À l'instar de ces cinq dernières années, l'Éthiopie a enregistré une vive croissance en 2010. La croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2010 (plus précisément sur l'exercice 2009/10) est restée solide, à 8.8 %. Elle est tirée par les services (14.5 %), suivis par l'industrie (10.2 %) et l'agriculture (6 %). À l'exception de la pêche, qui a enregistré un rebond, les différents segments agricoles n'ont guère évolué par rapport à 2009. Le rôle prépondérant du secteur tertiaire est à mettre au compte de l'hôtellerie-restauration, de l'intermédiation financière, des services publics et de l'immobilier. Le pays se débat toujours avec les difficultés macroéconomiques induites par une forte inflation et des réserves de change très faibles. En 2010/11, l'État a lancé son plan quinquennal de transformation et de croissance (*Growth and Transformation Plan*). Si ce plan réussit, les perspectives pour 2011 et 2012 devraient être aussi favorables qu'en 2010. Il appelle le secteur agricole à devenir une source majeure de croissance économique. L'industrie fera également l'objet d'une attention particulière : les pouvoirs publics entendent promouvoir l'industrialisation grâce à un renforcement des exportations et à une substitution des importations. L'économie devrait croître à un rythme annuel moyen de 10 % en 2011. Sur la durée du plan quinquennal, on anticipe une croissance de 8.1 % du secteur agricole, et une croissance annuelle moyenne de 20 % et 11 % respectivement pour l'industrie et les services.

En 2010, même si la croissance est restée solide, la gestion macroéconomique s'est avérée problématique en raison de la montée de l'inflation et de la vive dépréciation du birr éthiopien (ETB). L'État a réussi à maîtriser l'inflation en agissant sur différents instruments monétaires, et plus précisément grâce à la contraction du crédit et à la croissance de la masse monétaire. En 2010, les autorités ont dévalué la monnaie nationale de 20 % dans l'optique de stimuler les importations et de renforcer les réserves de change. L'État entend s'appuyer sur sa politique monétaire pour maintenir l'inflation en dessous de 10 % dès 2011 et sur toute la durée de son plan quinquennal. En 2009, les exportations de marchandises s'étaient affaïssées, essentiellement en conséquence de la crise économique mondiale, qui a pesé sur la demande de produits de base, constituants majeurs des exportations éthiopiennes. En 2010, les exportations ont commencé à lentement se redresser. Cette même année, les importations sont restées substantielles, à 27.2 % du PIB, contre 24 % en 2009. Selon les projections des pouvoirs publics, ce chiffre va progresser sur les cinq années du plan de transformation et de croissance à 30-35 % du PIB par an d'ici 2015. Il en découle un important déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements. On anticipe une aggravation du déséquilibre de la position extérieure du pays, qui devrait passer d'environ -6.4 % du PIB en 2010/11 à -11.9 % en 2011/12.

Le secteur privé se heurte à un certain nombre de difficultés : *i)* un environnement d'affaires médiocre, *ii)* un système judiciaire peu efficace, qui ne parvient pas à assurer le respect des droits de propriété et à traiter les faiblesses de la gouvernance d'entreprise, *iii)* un système financier relativement sous-développé, et *iv)* un environnement macroéconomique délicat. Certes, le gouvernement s'est efforcé d'en résoudre certains en faisant voter une loi sur la concurrence, en instaurant un forum de partenariat public-privé et en tentant d'endiguer l'inflation en 2010. Cependant, la forte dévaluation de 2010 et l'introduction d'un contrôle des prix sur 18 produits jugés indispensables début 2011 ont été source de confusion sur le marché. Les élections de mai 2010 se sont tenues dans un climat globalement pacifique. Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) au pouvoir a affirmé avoir remporté tous les sièges du Parlement sauf deux, de sorte qu'il en contrôle 99 %. Nombreux sont ceux qui, dans l'opposition, se sont plaints du manque de liberté politique et des manœuvres d'intimidation du gouvernement à l'encontre de leurs partisans. Les tensions politiques dans la région restent fortes en raison de l'insécurité qui règne en Somalie et de l'incertitude qui plane quant aux futures relations entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan, à la suite de la sécession de ce dernier, avec lequel l'Éthiopie entretenait jusqu'à présent des relations cordiales. Le conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée n'était toujours pas réglé en 2010.



Malgré un succès en demi-teinte dans l'institutionnalisation de la gouvernance démocratique, le gouvernement éthiopien a obtenu des avancées impressionnantes sur le plan du développement social et humain. En effet, les dépenses publiques consacrées à l'éducation, à la santé, à l'agriculture et aux infrastructures routières se sont considérablement étoffées. En 2010/11, l'Éthiopie a significativement progressé vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En 2004/05, 38.7 % des Éthiopiens (soit environ 30 millions de personnes) étaient pauvres. Cette proportion a été ramenée à environ 32.3 % en 2009/10 et devrait continuer de reculer, à 31.0 %, en 2010/11. Le déclin de la pauvreté rurale depuis 1995/96 est substantiel. L'Éthiopie est en bonne voie pour atteindre l'objectif relatif à l'éducation. Étant donné la tendance observée dans les années 1990 et les performances récentes, même les estimations prudentes indiquent que cet objectif est atteignable d'ici à 2015. Toutefois, cette réussite se fait peut-être aux dépens de la qualité de l'éducation. Il semble que le pays soit également bien parti pour parvenir, d'ici à 2015, à la parité entre garçons et filles dans les inscriptions à l'école primaire. De même, l'Éthiopie progresse bien en direction des OMD relatifs à la santé, tels que la santé maternelle et la mortalité des enfants de moins de 5 ans, ou encore la prévention et le traitement du VIH/Sida et du paludisme.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	9.9	8.8	10	8.6
Inflation IPC	36	11.2	17.6	14.3
Balance budgétaire % PIB	-0.9	-2.3	-3.5	-4.1
Balance courante % PIB	-5	-6.6	-6.4	-11.9

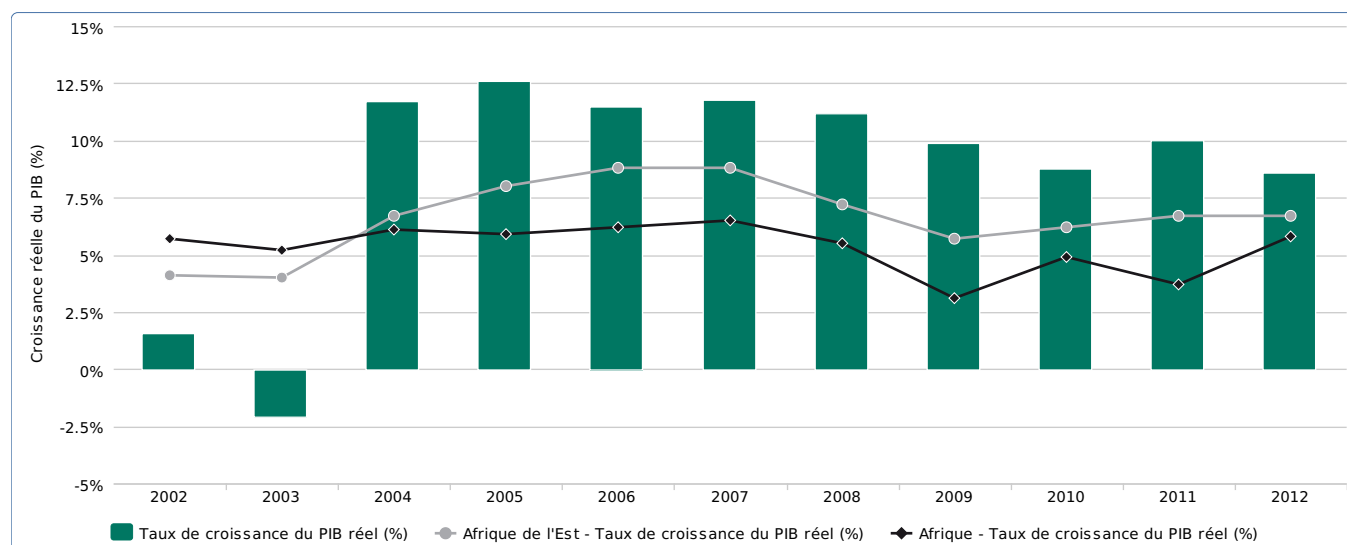
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Année fiscale juillet (n-1)/ juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414288>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411932>



Gabon

Les indicateurs macroéconomiques sont en hausse avec une légère amélioration de l'environnement des affaires.

Il y a une recrudescence des tensions politiques liées à l'auto-investiture d'un opposant.

Les accords de partenariats stratégiques seraient en faveur de la création de 50 000 emplois.

La situation macroéconomique du Gabon en 2010 a été marquée par une amélioration des indicateurs économiques et sociaux. En effet, le taux de croissance retrouve un niveau positif (5.5%), le solde budgétaire s'améliore et le compte courant s'accroît malgré un taux d'inflation supérieur à son niveau statutaire.

Cette embellie macroéconomique est consécutive, d'une part, à la hausse des investissements occasionnée par les chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2012) et les infrastructures en construction dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Gabon et, d'autre part, à l'amélioration de la conjoncture internationale avec la hausse des cours de matières premières.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.4	5.5	4.2	4.9
Inflation IPC	1.9	3.2	2.7	2.7
Balance budgétaire % PIB	0.2	3.7	4.4	4.6
Balance courante % PIB	13.6	14.3	16.4	16.6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

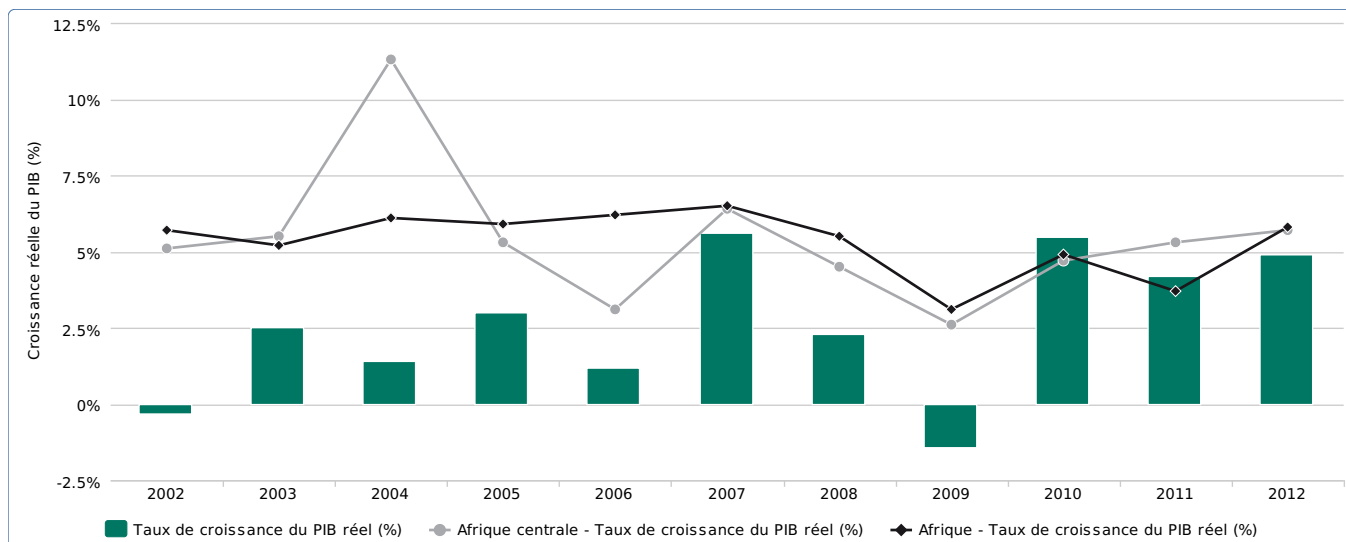
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414307>

Malgré la baisse attendue du taux de croissance en 2011 par rapport à 2010, les soldes budgétaire et courant devraient s'améliorer en 2011 et 2012 en liaison avec le lancement depuis le 2^e semestre 2010 des projets de revitalisation des routes nationales, de transformation locale du bois et de construction des logements sociaux.

Ces projets devraient être en mesure de répondre aux attentes et préoccupations importantes des populations en termes de retombées économiques, de prise en compte de la demande sociale en emplois, logements et mieux-être.



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411951>



Gambie

L'économie gambienne a ralenti en 2010, enregistrant une croissance de 5.4 %, contre 6.7 % en 2009, mais elle a relativement bien résisté aux effets négatifs de la crise économique mondiale sur les échanges, le tourisme et les transferts de fonds des expatriés. La croissance devrait s'accélérer pour atteindre un rythme moyen de 5.6 % en 2011 et 2012.

Le climat économique de la Gambie demeure difficile, malgré certains progrès observés dans le secteur de la banque et des télécommunications. Le gouvernement met actuellement en œuvre des mesures destinées à soutenir l'agriculture, dont la majeure partie de la population dépend pour sa subsistance.

Les partenaires émergents du pays, parmi lesquels le Koweït, le Taipei chinois et le Venezuela, jouent un rôle important pour la Gambie.

La Gambie est un pays à faible revenu, caractérisé par un déficit alimentaire structurel, mais a réussi à obtenir des taux de croissance relativement élevés au cours des trois dernières années. En 2010, la croissance a ralenti à 5.4 %, contre 6.7 % en 2009, dans un contexte de crise mondiale affectant toujours les réexportations, le tourisme et les transferts de fonds des expatriés. La croissance devrait connaître une reprise pour atteindre un rythme moyen de 5.6 % en 2011 et 2012. Les bons niveaux des récoltes - notamment de riz - et la progression des secteurs de la banque et de la construction ont tiré l'économie. Le nouveau plan d'investissement agricole national (*Gambia National Agricultural Investment Plan* - GNAIP) vise à améliorer la productivité du secteur agricole.

Le gouvernement est parvenu à maintenir la stabilité macroéconomique en dépit de fortes contraintes externes, telles que la réduction du volume d'aide fourni par les bailleurs internationaux et la contraction des recettes issues des échanges commerciaux, ainsi que l'augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires. La dette - intérieure et extérieure - demeure préoccupante, et son poids devrait s'accroître plus encore dans l'avenir proche. L'inflation est repartie à la hausse au premier semestre 2010. Ceci s'explique en partie par le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale de Gambie, qui a réussi à maintenir l'inflation au-dessous de son objectif de 6 % en portant ses taux d'intérêt à 15 %. En 2011, l'inflation, alimentée par la hausse des cours du pétrole et des denrées alimentaires, devrait s'accélérer au cours du premier trimestre.

Soutenu par les investissements directs étrangers (IDE), le secteur bancaire se développe. L'intensification de la concurrence et l'accroissement des capacités ont entraîné une augmentation des dépôts et de l'offre de financements. Cependant, une part importante des crédits bancaires a été absorbée par l'État et la demande émanant du secteur privé reste limitée.

Avec l'appui de ses partenaires de développement, le gouvernement a pris une série de mesures destinées à promouvoir le secteur privé, telles que le projet de croissance et de compétitivité (*Growth and Competitiveness Project* - GCP) dédié aux échanges internationaux et à l'investissement étranger, et le GNAIP, visant à améliorer la productivité du secteur agricole. S'il était complété par une réforme agraire et le déploiement d'infrastructures, le GNAIP pourrait être la première étape vers un développement plus large de l'agriculture. Il pourrait également encourager les partenaires de développement à participer plus activement à l'expansion du secteur agricole.

La contribution des partenaires émergents dans l'économie gambienne demeure relativement limitée. Les partenaires de développement traditionnels, parmi lesquels la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BafD), conservent un rôle déterminant. Parmi les partenaires émergents, le Taipei chinois reste le plus important, suivi de Cuba et du Venezuela. Par ailleurs, le Koweït exerce une influence croissante.

La situation politique en Gambie a été stable en 2010. L'intérêt pour une réforme des institutions semble cependant faible.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

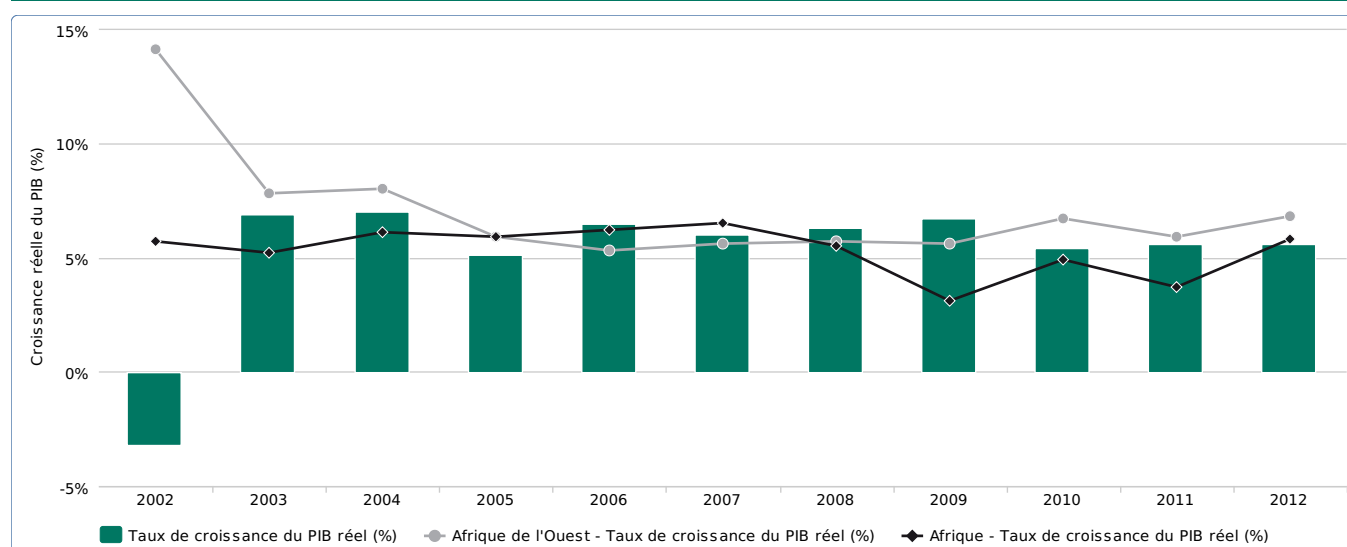
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6.7	5.4	5.6	5.6
Inflation IPC	4.6	5.8	5.9	6.3
Balance budgétaire % PIB	-3	-2.7	-2.4	-1.5
Balance courante % PIB	-10.1	-12.2	-11.9	-11

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414326>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411970>



Ghana

Le produit intérieur brut réel continue de progresser fortement et devrait dépasser les 10 % en 2011 et 2012, à condition que les recettes pétrolières soient gérées prudemment.

L'environnement macroéconomique est stable, mais l'assainissement des finances publiques devra être renforcé par des réformes visant à accroître la mobilisation des ressources intérieures.

Les exportations pétrolières ouvrent la voie à de nouvelles opportunités de coopération avec les économies émergentes.

Le Ghana a changé l'année de référence de sa comptabilité nationale, qui passe de 1993 à 2006. D'après les autorités, cela s'est traduit par une multiplication par trois de la taille de l'économie du pays mesurée en termes de produit intérieur brut (PIB) réel, le Ghana se classant ainsi parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ce changement d'année de référence suggère également une marge de manœuvre financière supérieure du fait de la diminution du ratio recettes/PIB. Bien que des questions subsistent quant à l'acceptabilité de ces nouveaux chiffres au niveau international, une chose est claire : ils confirment ce que nombre d'observateurs avaient maintes fois suggéré, à savoir que la taille de l'économie ghanéenne avait jusqu'ici été largement sous-estimée.

La croissance économique du pays s'est maintenue à un niveau élevé ; selon les estimations, le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 5.9 % en 2010, contre 4.7 % en 2009. Les perspectives de croissance pour 2011 et 2012 sont encore plus brillantes, la croissance du PIB réel étant attendue à respectivement 12 et 11 %, essentiellement grâce au démarrage de la production de pétrole à grande échelle en décembre 2010. De plus, la stabilité sociale et l'enracinement croissant de la démocratie dans le pays ont contribué à renforcer la confiance des investisseurs, ce qui s'est traduit par une recrudescence des opérations.

La qualité de l'environnement macroéconomique explique cette croissance soutenue. Des politiques budgétaires et monétaires prudentes ont contribué à alléger les pressions inflationnistes grâce à une diminution des taux d'intérêt. Le secteur privé a réagi positivement aux programmes de développement initiés par le gouvernement et à l'embellie générale du climat des affaires. L'accroissement du crédit bancaire et des entrées de capitaux suggère un regain de confiance de la part des investisseurs. Des économies émergentes comme la Chine et la République de Corée apportent au Ghana, à travers les nouveaux partenariats conclus, de nouvelles sources de financement et de savoir-faire en matière de développement.

Toutefois, de nombreux défis demeurent, avec notamment la très faible maîtrise de l'orientation budgétaire et la fragilité de la balance extérieure. D'importants arriérés de paiement menacent l'équilibre financier du pays. Par ailleurs, l'effort budgétaire colossal qu'impose la nouvelle politique pour les salaires de la fonction publique (*Single Spine Salary structure*) pourrait compromettre la stabilité macroéconomique du pays si de nouvelles mesures ne sont pas prises pour accroître la mobilisation des ressources intérieures. En tant que pays pauvre très endetté (PPT), le Ghana doit également adopter une stratégie réaliste de gestion de sa dette afin d'éviter de sombrer dans le surendettement. De plus, pour connaître une croissance économique forte et durable au cours de la prochaine décennie, le pays devra impérativement maintenir les investissements à un niveau élevé, ce qui imposera une grande prudence dans la gestion des recettes pétrolières. Par ailleurs, le chômage et le sous-emploi posent des difficultés majeures. Pour les résoudre, le gouvernement devra améliorer l'adéquation entre les compétences de la population active et les besoins du marché du travail, particulièrement au sein du secteur informel de l'économie, très important.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

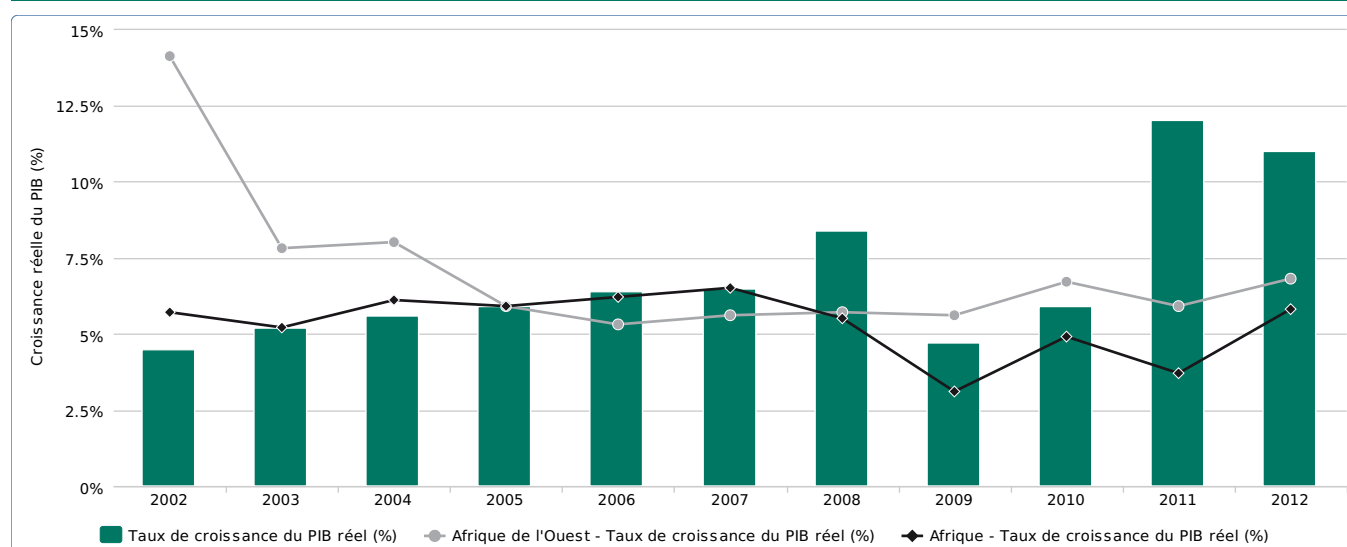
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.7	5.9	12	11
Inflation IPC	19.3	8	8.5	6.9
Balance budgétaire % PIB	-7.6	-7.9	-7.7	-5
Balance courante % PIB	-8.1	-7.6	-6.4	-2.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414345>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411989>



Guinée

L'activité économique en 2010 a été affectée par un attentisme provoqué par la lenteur dans le déroulement des élections présidentielles. La croissance devrait se consolider en 2011.

La Guinée est marquée par des faiblesses structurelles et institutionnelles ainsi qu'un environnement des affaires peu propice au développement du secteur privé.

Le partenariat avec les nouveaux pays émergents reste faible mais la marge de progression est assez importante.

La Guinée est un pays pauvre et fragile, en dépit d'un potentiel économique considérable, varié et inexploité. En effet, le pays dispose d'une des plus grandes réserves mondiales de bauxite (les deux tiers des réserves mondiales) et de minerai de fer, mais aussi de gisements importants d'or et de diamant, et de possibilités pour le développement d'autres métaux, du pétrole et du gaz. Les faiblesses structurelle et institutionnelle dont continue de souffrir la Guinée n'ont pas permis de développer une vision stratégique ni une capacité d'exécuter le type de politique requis pour jouir pleinement des avantages que lui procure sa richesse minière.

Sur la période 1985-2002, la Guinée s'est engagée dans un processus de libéralisation et de transformation économique : il a permis une croissance moyenne réelle du produit intérieur brut (PIB) de 4 % par an sur la période (soit un accroissement de 0.8 % du revenu par habitant), tout en stabilisant les prix et le taux de change. Après des dérapages dans la mise en œuvre des réformes entre 2003-06, qui ont abouti à une baisse du revenu par habitant de 0.6 %, le marasme économique s'est amplifié en 2007 sous l'effet de la crise mondiale. Face aux difficultés, la Guinée a mis en œuvre depuis 2007 des réformes au titre de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2), appuyée par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du Fonds monétaire internationale (FMI) et les interventions des autres partenaires techniques et financiers. Les réformes ont porté leurs fruits en 2008 en dépit d'un contexte international difficile. La croissance s'est accélérée de 1.8 % en 2007 à 4.9 % en 2008. Mais, à partir de 2009, la situation économique a été marquée par la persistance des effets conjoints de la crise économique et financière et de la crise socio-politique ; par conséquent, le PIB a régressé de 0.3 %.

La situation économique continue à être difficile comme le laissent entrevoir les indicateurs en 2010. Le taux de croissance économique se situe à 1.6 %, un niveau insuffisant pour faire reculer la pauvreté. Le taux d'inflation élevé (15.8 %) continue d'éroder le pouvoir d'achat de la population. L'incidence de la pauvreté, qui a été de 49% en 2002, a atteint 55 % en 2010. Les réserves de change, amenuisées, ne permettent de couvrir que 1.9 mois d'importations. Les arriérés intérieurs et extérieurs ont fortement augmenté, rendant difficile l'amélioration du cadre macroéconomique. A ce tableau de bord, il faut ajouter la baisse substantielle de l'aide publique au développement tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral. Par ailleurs, l'augmentation des prix des principaux produits importés, comme les denrées alimentaires et le pétrole, a également aggravé la situation. A ce rythme, l'atteinte du point d'achèvement au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPT), un enjeu de taille quasiment réalisé à la fin de 2008, sera une tâche difficile pour la Guinée si la tendance n'est pas rapidement inversée.

Au cours de la dernière décennie, la Guinée a connu une instabilité socio-politique récurrente marquée par des violences d'État sur la population civile. Cet environnement socio-politique était peu propice au développement du monde des affaires.

Les premières élections libres de l'histoire de la Guinée se sont déroulées le 27 juin 2010. Ces élections devraient conduire à un nouvel ordre constitutionnel, au retour des forces de défense et de sécurité dans les casernes et à leur transformation en force républicaine au service de la paix, de la démocratie et du développement.

En somme, la stabilisation socio-politique, consécutive à l'élection présidentielle de 2010 et la reprise économique mondiale devraient permettre une consolidation de la croissance à partir de 2011.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

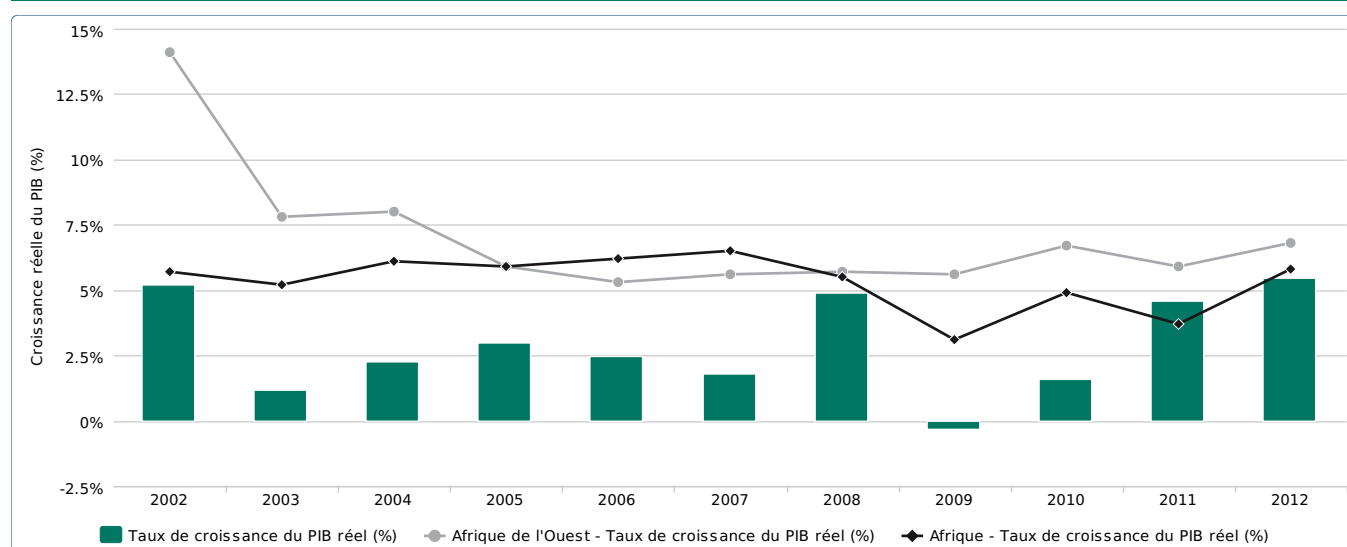
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-0.3	1.6	4.6	5.5
Inflation IPC	4.7	15.8	13.5	8.2
Balance budgétaire % PIB	-8.4	-12	-10.8	-9.3
Balance courante % PIB	-9.2	-8.3	-5.6	-3.6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414364>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412008>



Guinée-Bissau

En 2010, la croissance du pays s'est établie à 3.6 %, tirée par le redressement du cours de la noix de cajou, la bonne tenue de la construction de logements privés et des investissements dans des grands projets d'infrastructure.

Le nouveau gouvernement est confronté à trois grands défis politiques en 2011 : assurer la stabilité du pays, engager des réformes dans le secteur de la défense et lutter contre les narcotrafiquants.

La Chine, le Brésil et l'Inde sont les trois principaux partenaires émergents du pays. La présence de la Chine se traduit au travers d'une coopération bilatérale et de gros projets d'infrastructures et l'Inde entretient d'étroites relations commerciales dans le secteur de la noix de cajou. Le Brésil participe depuis longtemps à des projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation.

La croissance économique de la Guinée-Bissau a légèrement repris en 2010, à 3.6 %, contre 3 % en 2009, sous l'effet conjugué du redressement du cours de la noix de cajou, de la bonne tenue de la construction de logements privés et d'investissements dans des grands projets d'infrastructure. L'impact indirect de la crise économique mondiale, qui s'est surtout traduit par un recul des recettes publiques d'exportation et des transferts des travailleurs expatriés, a été atténué par le vif rebond de la demande mondiale de noix de cajou. Mais le regain d'instabilité politique a poussé l'Union européenne (UE), l'un des principaux partenaires au développement du pays, à suspendre son soutien budgétaire. La croissance devrait s'accélérer en 2011 et 2012, à respectivement 4.5 et 4.8 %, grâce à l'augmentation de la production agricole, des exportations de noix de cajou et des investissements directs étrangers (IDE) dans les projets miniers et les infrastructures. La persistance de l'instabilité politique, qui pourrait provoquer une nouvelle baisse des financements des donateurs et compromettre la concrétisation du programme public d'investissement dans les années à venir, laisse craindre une réelle dégradation. À moyen terme, l'inflation devrait rester dans les limites de 3 % fixées par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), confirmant les bons résultats de 2010.

La normalisation des relations avec le Fonds monétaire international (FMI), en janvier 2008, a continué de porter ses fruits en 2010. En plus de l'assistance d'urgence après un conflit (EPCA) débloquée en soutien au programme économique du pays pour les années 2008 et 2009, la Guinée-Bissau a obtenu en mai une facilité élargie de crédit (FEC) pour trois ans d'une valeur de 22.4 millions de droits de tirage spéciaux (DTS).

La chute du volume des exportations de noix de cajou par rapport aux performances exceptionnelles de 2009, et qui s'explique par de mauvaises conditions climatiques, a été compensée par la remontée des cours, d'où une augmentation de la valeur globale des exportations et une réduction du déficit commercial. Cette amélioration des termes de l'échange n'a pour autant pas suffi à contrebalancer le retrait du soutien budgétaire de l'UE en 2010. Résultat, le déficit du compte courant s'est progressivement creusé.

La Guinée-Bissau reste lourdement dépendante de son agriculture de subsistance, de l'exportation de noix de cajou et de l'aide extérieure. Pour diversifier l'économie et favoriser la croissance, le pays doit réformer en profondeur son administration publique (notamment la sécurité et la défense) et investir dans l'agriculture et les infrastructures de base pour les transports et l'énergie. L'exploitation de son riche potentiel minier, attendue prochainement, pourrait rapporter les ressources financières nécessaires à ces investissements. En décembre 2010, la Guinée-Bissau a atteint le point d'achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui devrait lui permettre de bénéficier d'un allègement de dette de 1.2 milliard de dollars (USD) et de prétendre à nouvelles remises de dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La Chine, le Brésil et l'Inde sont les trois principaux partenaires émergents du pays. La présence de la Chine s'est surtout traduite au travers d'une coopération bilatérale et de gros projets d'infrastructures tandis que l'Inde entretient traditionnellement d'étroites relations commerciales dans le secteur de la noix de cajou, même si elle commence désormais à intensifier sa coopération bilatérale. Le Brésil participe depuis longtemps à des projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation et devient un important partenaire commercial.

Le coup de force du chef d'État major adjoint des armées, le général Antonio Indjai, et sa nomination contestée à la tête de l'armée ont marqué la scène politique en 2010. Ces événements ont entraîné la suspension du soutien budgétaire de l'UE qui assurait le financement de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité (SSR) et des traitements des enseignants et des fonctionnaires. À moyen terme, l'aide financière des donateurs sera largement conditionnée au retour d'une stabilité politique durable.



Le nouveau gouvernement devra donc relever trois grands défis en 2011 : instaurer cette stabilité, mettre en œuvre les réformes dans le secteur de la défense et lutter contre le trafic de drogue. Les résultats économiques dépendront de sa capacité à agir concrètement dans ces domaines.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

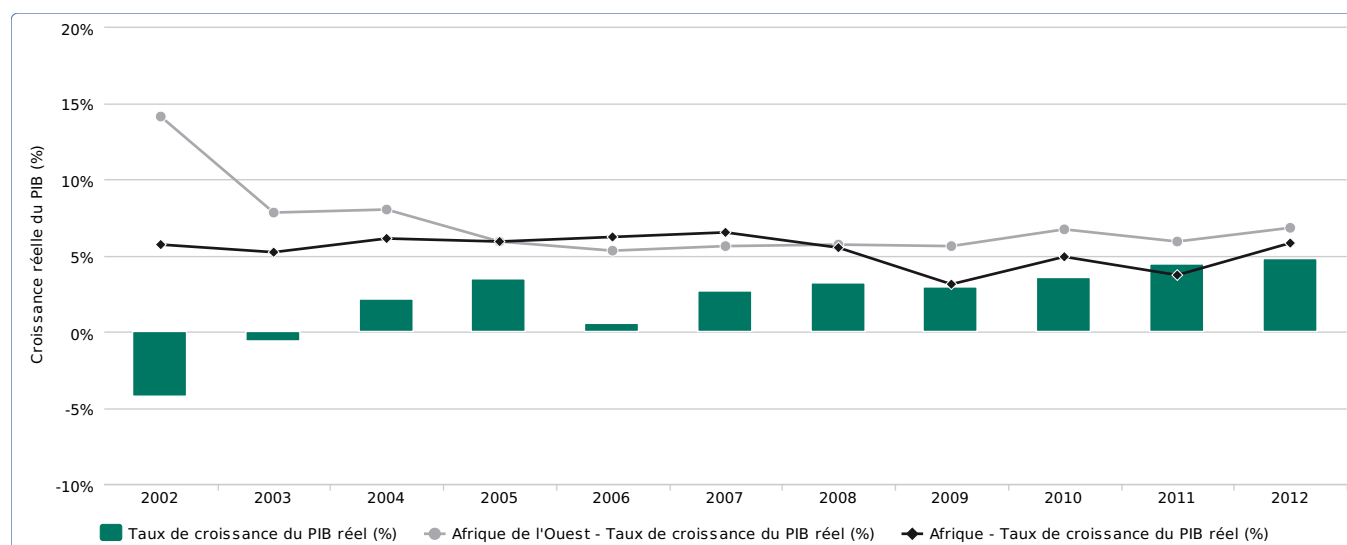
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3	3.6	4.5	4.8
Inflation IPC	-1.6	2.6	2.7	2.6
Balance budgétaire % PIB	2.8	-0.2	-2	-1.2
Balance courante % PIB	-4.1	-5.6	-6.2	-6.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414383>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412027>



Guinée équatoriale

L'économie a progressé de 1.2 % en 2010. L'un des plus faibles taux de croissance depuis le début de l'exploitation de son pétrole, au milieu des années 1990.

Plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'un des défis majeurs consiste à faire bénéficier la majorité de la population des retombées de la manne pétrolière.

Ces dernières années, la richesse pétrolière du pays a attiré l'attention des économies émergentes, notamment de la Chine. On note également la présence plus modeste du Taipei chinois, Cuba, l'Argentine, le Brésil et la Russie. La Guinée Équatoriale ne dispose pas des capacités administratives pour s'engager stratégiquement auprès des partenaires émergents.

L'économie de la Guinée équatoriale a connu une croissance de 1.2 % en 2010 en raison de la chute de la production de pétrole, mais aussi de l'arrivée à maturité des principaux champs pétrolifères. L'économie est en berne, malgré un pic de croissance de 38 % en 2004. C'est en 2010 qu'elle a connu l'un des plus faibles taux de croissance depuis le début de l'exploitation de son pétrole au milieu des années 1990. Elle devrait se redresser pour atteindre un taux de croissance élevé de 5.0 % en 2011 et 7.5 % en 2012. En dépit de la baisse de la production d'or noir, la croissance sera soutenue par la demande internationale d'hydrocarbures et par la construction de grands projets d'infrastructures, notamment pour l'industrie des hydrocarbures.

La remontée des cours du pétrole a eu un effet positif sur le budget national, dont le déficit a atteint 2.6 % du PIB en 2010, loin du déficit de 9.6 % connu en 2009. Suite à la chute des importations, les comptes courants ont atteint un excédent de 2.7 % du PIB en 2010, comparé à un déficit de 7.6 % en 2009. Le déficit devrait rester excédentaire de 2.9 % en 2011 et de 3.8 % en 2012. Le taux d'inflation était de 4.7 % en 2010. Les dépenses en capital restent élevées, l'inflation devrait se maintenir autour de 6.3 % en 2011. La Guinée équatoriale ne connaît pas de problème de dette grâce à son excédent budgétaire et à ses réserves de change. Fin 2010, sa dette extérieure s'élevait à près de 5 % du PIB, soit 307 milliards de francs CFA (XAF) de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). Le pays a perdu son statut de candidat à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). L'État a affirmé son intention de présenter à nouveau son dossier, après avoir amélioré la gestion du secteur pétrolier. De plus, le climat pour l'activité du secteur privé reste difficile. La Guinée équatoriale figure toujours parmi les pays les moins bien placés sur l'indicateur *Doing Business* de la Banque mondiale. Elle a perdu trois places entre 2010 et 2011, passant de la 164^e à la 161^e position. Les permis de construire, les licences d'importation, le haut niveau perçu de corruption, les procédures administratives compliquées et l'environnement judiciaire imprévisible constituent ses principaux handicaps.

Plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui amène à se demander dans quelle mesure la richesse pétrolière du pays a bénéficié à la majorité de la population. Les taux de mortalité infantile et maternelle restent très élevés. Il est extrêmement difficile de mesurer avec précision les progrès du pays en vue des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à cause du manque de données et d'une controverse persistante sur le recensement de la population. La Guinée équatoriale est en passe de remplir les OMD relatifs à l'enseignement primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre le VIH/Sida, la malaria et d'autres maladies. En revanche, elle est encore loin des OMD relatifs au développement durable ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes.

Sur le plan politique, 2010 a été la première année de mandat de la nouvelle équipe qui gouverne, issue du parti au pouvoir depuis 1979. Peu de signes d'ouverture politique ou de changement sont observés. Néanmoins, les tensions se sont apaisées depuis l'attaque du palais présidentiel, début 2009. En 2010, un groupe de quatre hauts fonctionnaires militaires et administratifs a été condamné à mort pour avoir participé à ces troubles. Depuis 2010, l'État s'efforce de conduire une politique ouverte sur le reste du monde et investit massivement dans les grands événements. Il doit notamment organiser le sommet de l'Union africaine (UA) en 2011 et la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en 2012. Le projet de prix scientifique Unesco-Obiang Nguema Mbasogo a été suspendu face à la déferlante de critiques émanant de la communauté internationale. Teodoro Nguema Obiang Mangue, le fils aîné du Président et actuel ministre de l'Agriculture, continue son ascension au pouvoir après avoir été promu lieutenant-colonel de l'armée et vice-président du parti au pouvoir.

Ces dernières années, la richesse pétrolière du pays a attiré l'attention des économies émergentes. Cependant, la Guinée équatoriale reste relativement fermée. Son principal partenaire émergent est la Chine,



avec une présence plus modeste de Taïwan, Cuba, l'Argentine, le Brésil et la Russie. Les compagnies américaines restent prépondérantes dans l'industrie des hydrocarbures, mais les sociétés chinoises, qui proposent d'importantes lignes de crédit, gagnent du terrain. Le pays n'a pas les capacités administratives nécessaires pour s'engager stratégiquement auprès des partenaires émergents.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

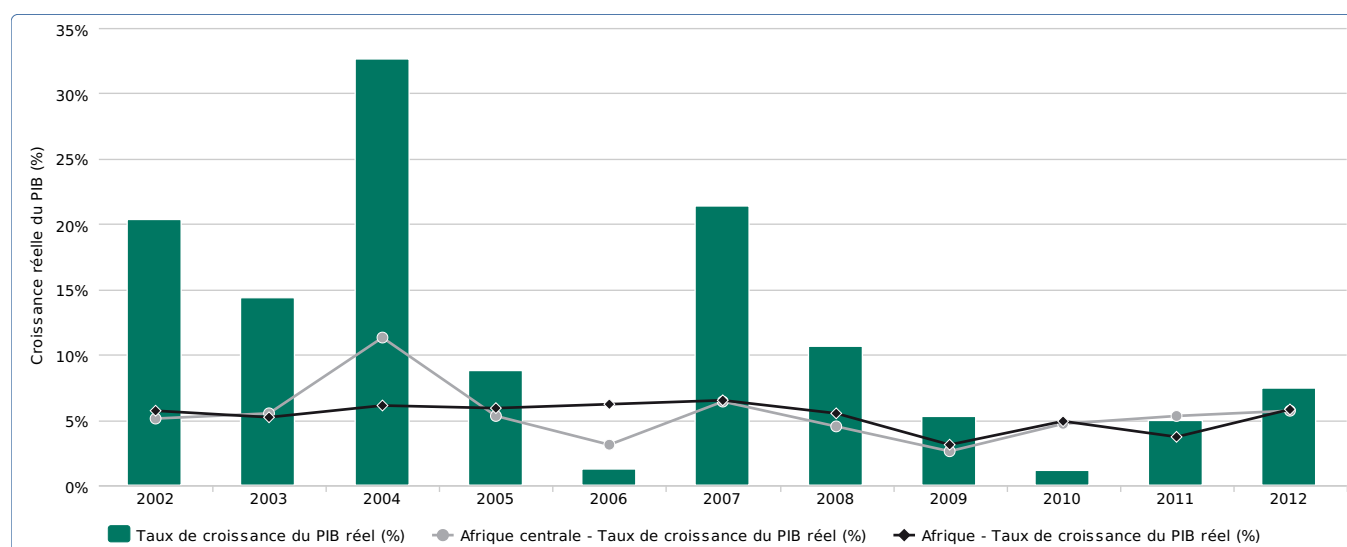
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5.3	1.2	5	7.5
Inflation IPC	7.2	4.7	6.3	5.6
Balance budgétaire % PIB	-9.6	-2.6	-2.8	-2.7
Balance courante % PIB	-7.6	2.7	2.9	3.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414269>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411913>



Kenya

L'économie kenyane a connu un taux de croissance de 5 % en 2010, soit presque deux fois celui de 2009. Les prévisions positives pour 2011 sont atténuées par la vulnérabilité du Kenya à l'égard des risques climatiques et par la nécessité de diversifier son économie. Un nouveau choc politique pourrait en outre compromettre les récents progrès économiques et sociaux.

Le programme de stimulation économique du gouvernement a joué un rôle important dans la stimulation des projets d'infrastructures et l'accès au crédit pour les PME. Des performances économiques plus soutenues et le redressement progressif de l'économie mondiale en 2010 ont contribué à un rebond des échanges à la bourse de Nairobi (NSE).

Depuis le début des années 2000, le Kenya a établi de nouveaux partenariats économiques avec des pays du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient, en particulier la Chine.

La performance macroéconomique de l'économie kenyane s'est significativement améliorée en 2010 par rapport à 2009. Alors que l'économie a progressé de 2.6 % en 2009, on estime que le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) a presque doublé pour atteindre 5 % en 2010. Cette augmentation peut être attribuée à une bonne pluviométrie en 2010 et à des prix plus élevés à l'exportation des produits kenyans sur les marchés mondiaux. L'abondance de la production agricole conjuguée à une concurrence accrue dans des secteurs clés des services a contribué à contenir l'inflation en 2010. Mais l'économie kenyane doit relever deux défis : la diversification et la diminution de sa dépendance à l'égard des caprices de la nature.

Les prévisions pour 2011 sont prometteuses et une combinaison de tendances pourrait conforter des perspectives positives à court et moyen terme. L'approbation de la constitution, l'investissement continu dans les infrastructures et les politiques gouvernementales visant au développement du secteur privé sont autant de facteurs qui devraient contribuer à l'instauration d'un environnement plus propice aux affaires et au renforcement d'un secteur privé dynamique.

De surcroît, une intégration régionale plus poussée et le lancement du marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) créent un espace unique d'échanges et d'investissement grâce auquel les sociétés kenyanes pourront accéder à un marché plus vaste. Enfin, la prudence affichée de la politique monétaire et budgétaire devrait entraîner une réduction de l'inflation et maintenir des taux d'intérêt bas, de nature à créer un environnement macroéconomique crédible et stable. Au regard de ces perspectives, l'économie kenyane devrait connaître une croissance de 5.3 % en 2011 et de 5.5 % en 2012, selon les estimations.

Deux défis majeurs risquent toutefois d'atténuer cette perspective positive. D'une part, le Kenya doit réduire sa forte dépendance à l'égard de la production agricole pour limiter sa vulnérabilité aux risques climatiques en diversifiant son économie. D'autre part, une nouvelle menace d'instabilité politique pèse sur le Kenya à l'approche des élections de 2012.

L'inculpation par la Cour pénale internationale de six responsables kenyans, dont le ministre des Finances et le vice-Premier ministre en poste, pour des crimes qu'ils auraient commis lors des violences post-électorales de 2007, est un facteur supplémentaire d'incertitude.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.6	5	5.3	5.5
Inflation IPC	10.5	4.1	9.8	7.6
Balance budgétaire % PIB	-5.4	-5.8	-6.8	-7.1
Balance courante % PIB	-5.3	-7.8	-8.5	-9.1

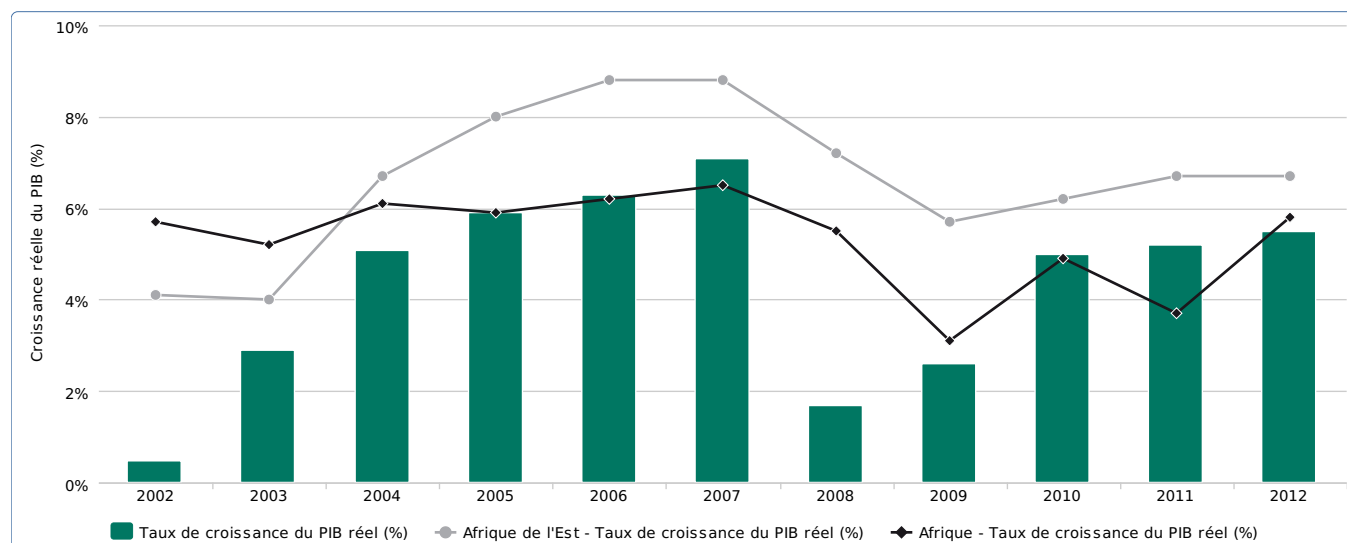
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414402>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412046>



Lesotho

Sous l'effet des prix des matières premières en hausse, les activités minières ont vu leur viabilité s'améliorer, ce qui a permis de rouvrir certaines mines contraintes de cesser leurs activités au plus fort de la crise financière.

Si le développement agricole reste essentiel en vue d'assurer une croissance diversifiée au Lesotho, l'industrie manufacturière et les services offrent davantage de perspectives pour multiplier les sources de production et d'emplois.

Le renforcement de la coopération diplomatique et économique entre le Chine et le Lesotho offre de nouvelles opportunités, y compris l'accès à un marché en franchise de droits pour les exportations lesothanes en Chine depuis 2008.

Le Lesotho se remet des effets de la crise financière mondiale. Les signes de reprise sont présents, mais il faudra encore quelque temps pour que cette petite économie ouverte efface les dommages qu'elle a subis. La forte concentration des exportations fragilise le pays face au ralentissement économique mondial. Cette situation est exacerbée par sa dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, également affectée par l'effondrement des prix des matières premières. La croissance économique a chuté d'environ 4.4 % en 2008 à 1.9 % en 2009. Pour autant, alors que l'économie mondiale a amorcé sa reprise, le produit intérieur brut (PIB) a progressé d'environ 3.8 % en 2010. Cette reprise de la croissance économique est à la fois attribuable à la consolidation des prix des matières premières et aux importantes dépenses publiques en capital. Les sous-secteurs de l'exploitation minière et de la construction, notamment, ont connu un regain d'activité. En outre, la hausse des prix des matières premières a contribué à renforcer la viabilité des activités minières, en permettant à certaines des exploitations contraintes d'interrompre leurs activités au plus fort de la crise de rouvrir leurs portes. La priorité accordée par le gouvernement au développement des infrastructures stimule par ailleurs le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Les récents efforts déployés par l'État pour diversifier l'économie commencent à produire leurs effets. Grâce au développement de l'industrie et des services et à l'exportation des ressources en eau, l'économie est moins tributaire de l'agriculture de subsistance et des transferts de fonds. La filière textile est désormais le plus gros employeur du secteur manufacturier. Néanmoins, elle a perdu en compétitivité avec l'appréciation du rand et la concurrence accrue des fournisseurs asiatiques. Les investissements et l'emploi dans ce secteur ont reculé. Le montant net des capitaux privés étrangers a également diminué en 2010, une tendance qui devrait se poursuivre en 2011.

En 2011, le pays devrait connaître une croissance inférieure à celle de 2010, alors qu'aucun investissement majeur n'est attendu et que la reprise de l'économie mondiale reste timide. En outre, la croissance devrait être ralentie par un fort déficit courant résultant de l'augmentation des importations, nécessaires pour satisfaire aux exigences des projets de BTP, auquel s'ajoute le faible niveau persistant des recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Le ralentissement des dépenses publiques participe également aux projections d'une faible croissance économique. Le gouvernement a pris, entre autres initiatives, des mesures pour réduire ses dépenses courantes, qui prévoient notamment le gel des emplois dans la fonction publique. Il s'est également engagé à ne financer aucun nouveau projet lors de l'exercice en cours 2010/11.

Bien que l'État s'efforce de réduire son déficit budgétaire, le développement des infrastructures reste sa priorité absolue. Le but étant de rapprocher les zones reculées des marchés et de permettre de nouveaux investissements susceptibles de permettre la création de valeur ajoutée, notamment dans le secteur agricole. Le climat des affaires dans le pays reste peu propice et pénalise les investissements étrangers et la compétitivité commerciale. Ce climat défavorable a, dans une large mesure, freiné l'expansion des activités du secteur privé, si bien que le secteur public représente toujours près de 50 % du PIB lesothan. Les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires devraient renforcer les activités dans le secteur privé. Pour autant, les composantes stratégiques de ce processus se trouvent à un stade très précoce de leur mise en œuvre, ou doivent encore être pleinement développées et mises en pratique. L'adoption de la loi foncière (2010), de même que l'instauration d'un cadastre, dont les phases pilotes ont été achevées en 2010, contribueront grandement à résoudre les problèmes de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et à rendre le pays plus attractif aux yeux des investisseurs étrangers. Le gouvernement a également sensiblement progressé dans l'élaboration et la rédaction de ses politiques industrielle et de libre concurrence.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.9	3.8	2.9	3.3
Inflation IPC	7.3	7.3	7.8	6.8
Balance budgétaire % PIB	-4.9	-9.8	-11.3	-3.4
Balance courante % PIB	-0.2	-14.9	-14.5	-5.4

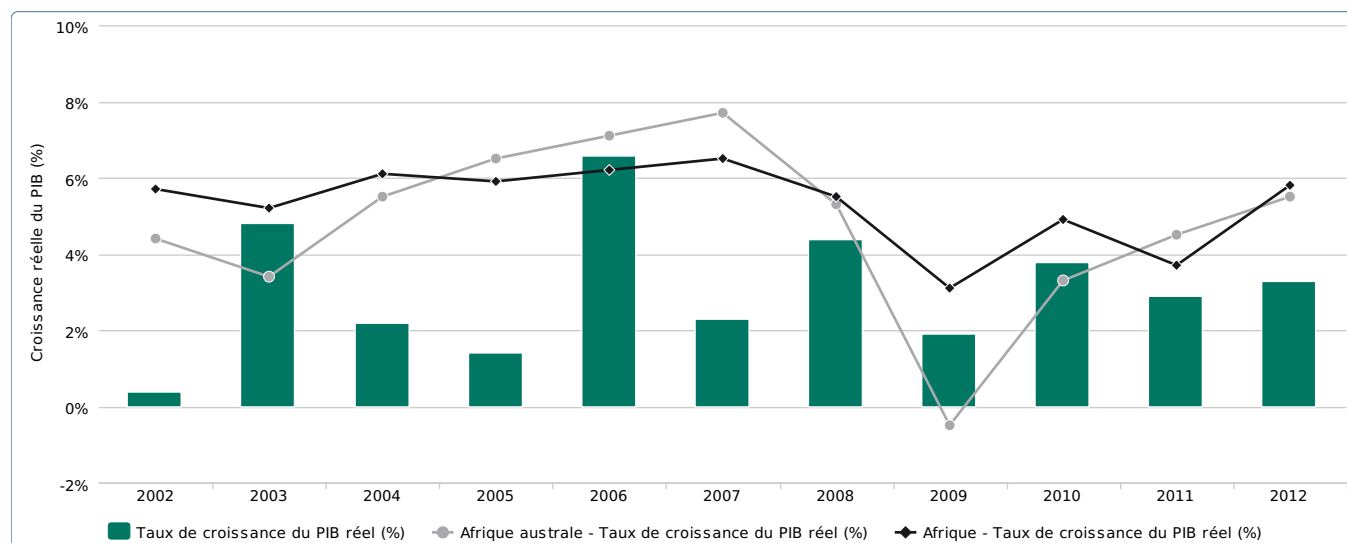
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n)/mars(n+1).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414421>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412065>



Liberia

Le Liberia a atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en 2010. Non seulement il a ainsi pu bénéficier, en octobre, de l'annulation de 4.6 milliards USD de dette par les banques multilatérales de développement, les membres du Club de Paris et les créanciers commerciaux, mais en outre, une dynamique de réforme positive s'est instaurée dans ce pays.

Le Liberia doit passer d'une période de reconstruction post-conflit à un développement durable. Pour cela, il doit privilégier l'intégration régionale et les projets d'infrastructure régionaux, car c'est un petit pays au pouvoir d'achat limité.

Les entreprises des pays émergents partenaires opèrent principalement dans les industries extractives et la culture du palmier à huile. Parmi ces pays, la Chine est le plus gros contributeur d'aide au développement et ses efforts sont coordonnés avec ceux des donateurs traditionnels.

L'économie du Liberia est en train de se remettre des effets de la récession mondiale. La croissance du pays a été estimée à 6.1 % pour 2010, contre 4.6 % en 2009, ce qui s'explique par une augmentation des exportations et des investissements directs étrangers (IDE). Selon les projections, elle devrait s'établir à 7.3 % en 2011 et à 8.9 % en 2012. Cet essor des exportations s'explique par une envolée du cours des matières premières, en particulier du caoutchouc, de l'huile de palme et des ressources minérales. En 2010, l'État libérien a également commencé à encaisser les redevances (1.57 million USD) dues par les entreprises extractives. Ces redevances devraient se monter à 30 millions USD en 2015.

À la faveur du renchérissement des matières premières sur les marchés internationaux, les investissements dans les mines de Bong et dans les mines de fer de Yekepa, qui avaient été suspendus en raison de la crise financière de 2008, ont repris. Avec le lancement de l'extraction à grande échelle en 2010, les redevances devraient commencer à entrer dans les caisses de l'État. De plus, le pays table sur des découvertes de pétrole offshore à brève échéance.

Le Liberia a réalisé des avancées significatives et en juin 2010, il a ainsi atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée, ce qui lui donne droit à 4.6 milliards USD d'allègement de sa dette. Les réformes que le pays a introduites pour atteindre le point d'achèvement ont également eu le mérite d'enclencher une dynamique de réforme positive dans de nombreux secteurs, y compris dans la gestion des finances publiques, dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), dans les services de santé, ainsi que dans l'harmonisation des rémunérations du système éducatif. En 2010, les autorités du pays ont également conclu un accord à l'amiable avec deux fonds vauvours, *Hamsah Investment* et *Wall Capital*, au terme desquels le Liberia ne devra plus rembourser qu'à peine plus de 3 % d'une créance de 43 millions USD datant des années 1970.

Sur le plan de la sécurité, la situation du Liberia est globalement stable, quoique fragile, et une importante force de maintien de la paix reste dans le pays dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Liberia (Minul). Cependant, la Côte d'Ivoire voisine s'est trouvée dans une impasse politique jusqu'au printemps 2011, ce qui a déstabilisé toute la région et placé le Liberia dans une situation de plus en plus précaire. Les Nations Unies ont ainsi fait savoir que d'anciens combattants du Liberia avaient été recrutés en Côte d'Ivoire, alors que le Liberia accueille plus de 10 000 réfugiés ivoiriens. Par ailleurs, les élections présidentielle et législatives, prévues pour octobre 2011, constituent une autre source d'insécurité. Enfin, on craint que le Liberia ne devienne un point de transit pour le trafic de stupéfiants vers l'Europe occidentale et les États-Unis.

Le Liberia doit passer d'une période de reconstruction post-conflit à un développement durable. Pour cela, il a besoin non seulement de se doter d'une vision à long terme, telle que celle esquissée dans le plan de développement *Liberia Rising 2030*, mais aussi de privilégier l'intégration régionale. Le Liberia étant un petit pays au pouvoir d'achat limité, une politique d'exportation résolue en direction des marchés régionaux et des projets d'infrastructures régionales communes pourrait stimuler son développement. Cette politique pourrait être intégrée dans le prochain cycle de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays.

Des partenaires émergents, africains et non africains, sont à l'œuvre au Liberia. Les pays non africains sont surtout présents dans le secteur privé et les industries extractives, y compris les mines de fer et les plantations de palmiers à huile. De toute évidence, l'envolée récente du cours des matières premières constitue une incitation supplémentaire à investir au Liberia, malgré un environnement d'affaires relativement risqué. Parmi les partenaires non africains, la Chine est le plus gros donneur public et sa contribution revêt essentiellement la



forme d'une aide liée, estimée à 20 millions USD par an. Cette aide, principalement bilatérale, sert à la construction d'infrastructures et à améliorer les systèmes éducatif et de santé. La Chine joue également le rôle d'observateur dans divers cadres de coordination des donateurs, et fait partie de l'équipe de gestion économique du pays, qui est la plus haute instance chargée d'étudier les projets de développement administrés par le ministère de la Planification et des Affaires économiques. Les donateurs traditionnels expliquent la coordination relativement satisfaisante entre la Chine et les autres partenaires au développement du Liberia par l'absence de concurrence ou d'intérêts stratégiques dans ce pays, par comparaison avec d'autres pays d'Afrique richement dotés en ressources.

Le Nigeria est le plus important partenaire émergent africain du Liberia. Ainsi, les banques nigérianes prévoient d'introduire dans le pays des services de banque sur téléphone mobile, qui remportent déjà un vif succès en Afrique de l'Est. La Libye est, elle aussi, présente au Liberia, où elle investit dans le secteur hôtelier. La Libye doit également construire une usine de fabrication de caoutchouc pour pneumatiques, destiné à l'exportation, et mettre en œuvre un projet visant à améliorer la sécurité alimentaire dans le pays.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.6	6.1	7.3	8.9
Inflation IPC	7.6	7.7	4.4	4.8
Balance budgétaire % PIB	-1.6	1.3	-1.9	-2.2
Balance courante % PIB	-33.2	-40.9	-38.1	-40.6

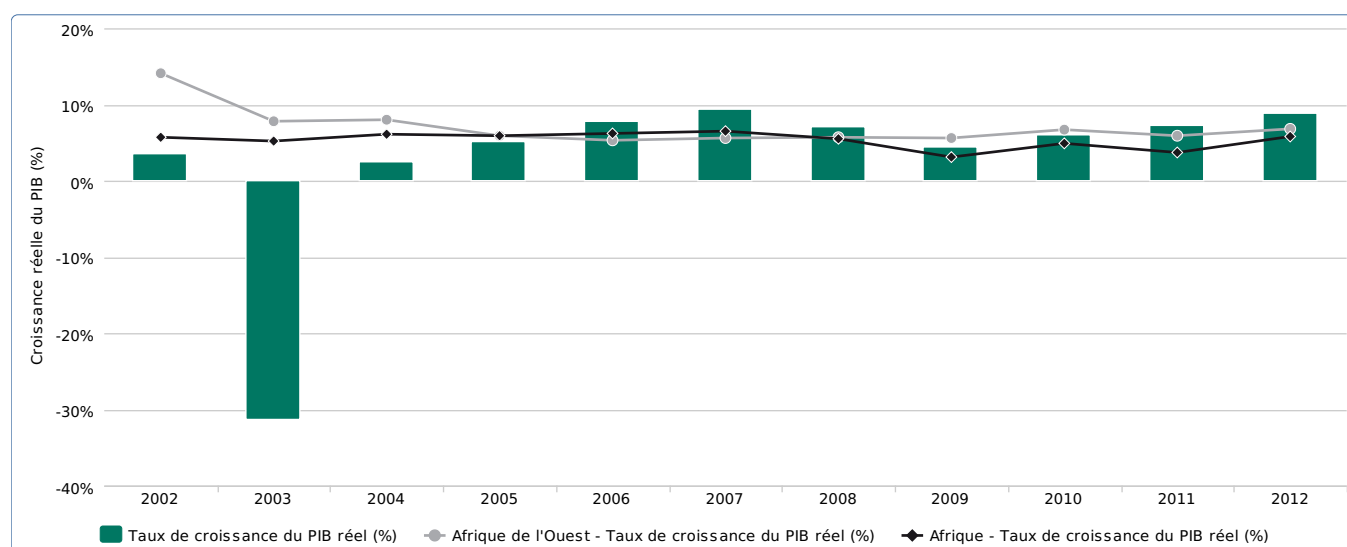
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414440>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412084>



Libye

La Libye est entrée en février 2011 dans une spirale de violence qui a dégénéré en conflit armé. La guerre a coupé le pays, entre les territoires sous contrôle du régime et ceux tenus par les rebelles. Ce bouleversement politique risque de plonger l'économie libyenne dans une récession à deux chiffres, alors qu'elle avait connu une décennie de forte croissance, culminant à 7.4% en 2010.

En dépit des incertitudes sur la durée du conflit, les ressources pétrolières de la Libye et l'implication de la communauté internationale devraient permettre une reprise relativement rapide en cas de retour au calme. Dans la période précédant l'insurrection, le climat des affaires s'améliorait de plus en plus vite en Libye, mais les événements politiques ont paralysé l'activité du secteur privé et refroidi la confiance des investisseurs.

Les économies émergentes jouaient un rôle de plus en plus important dans l'économie, avec la Turquie et la Chine en tête du groupe de ces nouveaux partenaires.

Après le déclenchement des protestations le 17 février 2010, lors de la « journée de la colère », la Libye s'est engagée dans une spirale de violence qui a plongé le pays dans un conflit armé toujours en cours au moment où nous écrivons, et qui ont créé une division de fait entre les zones contrôlées par les autorités, à l'ouest, et celles tenues par les forces antigouvernementales, dans l'est du pays. Ces dernières sont soutenues par une coalition internationale qui a instauré une zone d'exclusion aérienne afin de les protéger des forces pro-Khadafi.

La facture du conflit sera très lourde pour la Libye. La guerre a déjà paralysé l'économie du pays et presque interrompu la production pétrolière. Avec d'énormes revenus pétroliers pour une population relativement restreinte, et grâce à une politique de redistribution comprenant un système complet de protection sociale et des subventions aux produits de base, la Libye jouit du troisième revenu national brut (RNB) par habitant d'Afrique, avec les meilleurs indicateurs de développement humain (IDH) du continent. En 2010, la Libye a enregistré une croissance robuste estimée à 7.4 % et maintenu cette trajectoire jusqu'à l'éruption du conflit. Les autorités programmaient une augmentation de la production de pétrole à 2.5 millions de barils par jour (b/j) à l'horizon 2015, mais l'extraction et les ventes sont presque interrompues en raison des événements. Comme indiqué dans le tableau ci-après, nous prévoyons une forte chute de la production pétrolière et du produit intérieur brut (PIB) en 2011, mais avec la stabilisation politique du pays, l'économie devrait repartir en 2012. L'issue du conflit étant très incertaine, il ne s'agit toutefois que d'un scénario possible parmi d'autres.

La crise libyenne a par ailleurs déjà débordé le territoire national et affecte plusieurs pays africains, notamment par les crises humanitaires qu'elle suscite aux frontières des pays voisins, par la chute des transferts effectués par des millions d'Africains travaillant en Libye et par le gel mondial des avoirs du pays. Même si les autres producteurs de pétrole ont augmenté leur offre pour pallier la chute de la production libyenne, les primes de risque et les cours du marché vont probablement rester élevés.

Sur le front politique et celui de la sécurité, rien ne permet de pronostiquer à l'heure actuelle un calendrier de sortie de crise. Au cours du mois d'avril, le Conseil national libyen (CNL), l'autorité autoproclamée de la zone rebelle dans l'est du pays, a été de plus en plus reconnue internationalement comme légitime, et les défections de plusieurs membres du gouvernement et de diplomates ont significativement affaibli Khadafi. À l'irruption de la crise, la Libye continuait de libéraliser son économie, avec une ouverture graduelle du régime politique. Mais les progrès en la matière étaient contradictoires et le mécontentement a gagné de nombreuses catégories sociales. La vague des révolutions survenues en Tunisie et en Égypte a par ailleurs donné confiance au peuple libyen dans la possibilité d'un changement de régime, déclenchant les manifestations et le bouleversement politique.

En termes de développement humain, la population risque de souffrir gravement des conséquences du conflit. Avant le déclenchement de la crise, la Libye paraissait en mesure de réaliser tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'échéance de 2015. Bien que l'État dispense gratuitement les soins de santé et l'éducation à ses citoyens, la priorité sera d'améliorer les deux secteurs en termes qualitatifs. Traiter les problèmes sociaux suppose notamment de s'attaquer au chômage des jeunes, de renforcer la préservation d'un environnement particulièrement fragile en Libye, de prévenir l'épuisement des ressources naturelles, d'encourager la participation des femmes à la vie économique et sociale et de réguler l'immigration clandestine. Toutes ces difficultés vont être exacerbées par le conflit.



L'Union européenne (UE) reste le premier partenaire commercial du pays. Mais les relations commerciales entre la Libye et les économies émergentes, notamment la Chine et la Turquie, se développaient rapidement au moment de la crise. Ces partenaires jouaient alors un rôle prééminent dans la croissance rapide du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) depuis que des sociétés étrangères avaient été sollicitées pour la réalisation des grands programmes publics d'infrastructures. À de rares exceptions, les investissements directs étrangers (IDE) restaient modestes en dehors du secteur pétrolier. La Libye se positionnait de plus en plus comme une « porte sur l'Afrique », une image correspondant à la volonté de la Turquie et de la Chine de renforcer leur présence économique sur le continent. La Libye jouait aussi volontiers de ses partenariats avec les économies émergentes pour renforcer sa position lors des négociations avec les partenaires traditionnels. Les relations étrangères futures du pays dépendent de l'issue du conflit et du rôle respectif des pays impliqués dans cette issue. La France et le Royaume-Uni, qui ont été à l'avant-garde de la zone d'exclusion aérienne et du soutien aux rebelles, pourront en retirer les meilleurs dividendes, ou le contraire. La Chine et la Russie par contre se sont montrées beaucoup plus réservées et ont souvent exprimé des critiques à l'intervention militaire.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

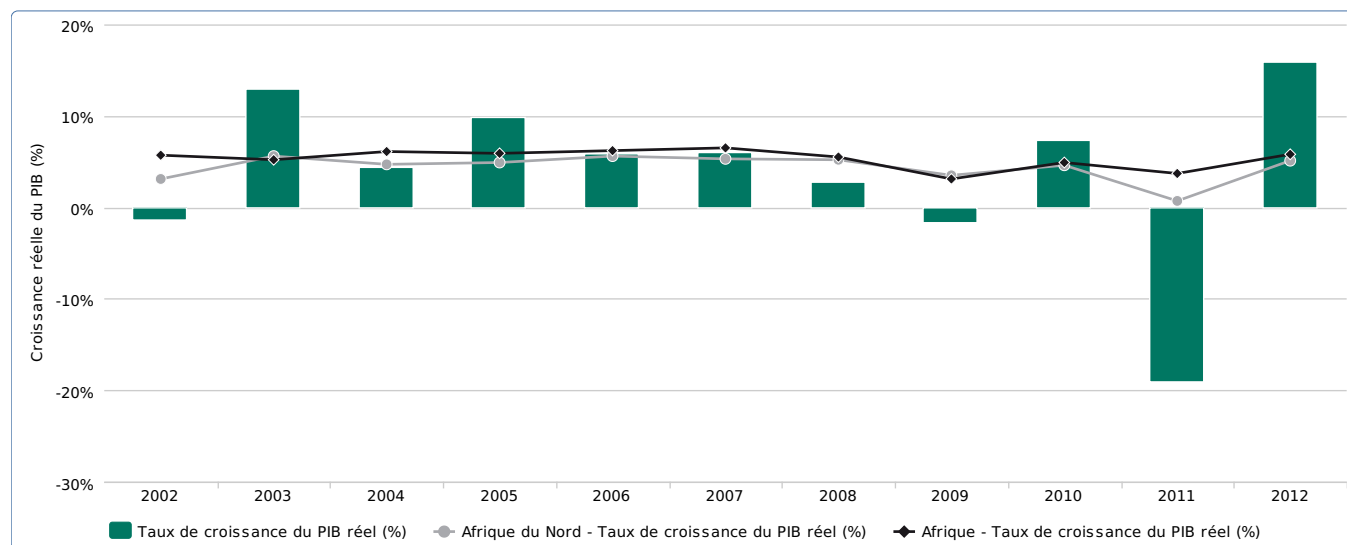
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.6	7.4	-19	16
Inflation IPC	2.4	4.7	12.1	5.1
Balance budgétaire % PIB	7.1	20.9	-7.1	6.8
Balance courante % PIB	18.5	28.4	13.7	22.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414459>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412103>



Madagascar

Madagascar continue de pâtir de la crise politique déclenchée par le coup d'État de 2009 et son expansion économique s'est limitée à 0.3 % en 2010. La communauté internationale ayant refusé de reconnaître le gouvernement malgache actuel, les donateurs ont suspendu la majeure partie de leur aide, ce qui pèse sur les perspectives de croissance du pays.

Cette incertitude politique et économique incite la plupart des investisseurs privés à l'attentisme.

Parmi les pays émergents, la Chine est devenue le principal partenaire de Madagascar. Les autres, tels que la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, l'Inde, le Koweït et la Turquie, tiennent une place moins importante en termes d'aide, d'échanges commerciaux et d'investissements directs étrangers.

Madagascar a peu à peu renoué avec la croissance en 2010. Le pays continue toutefois de subir les retombées politiques du coup d'État de 2009, qui avait chassé du pouvoir le président Marc Ravalomanana et aggravé l'impact de la récession mondiale de 2008/09 sur Madagascar. Après avoir reculé de 3.7 % en 2009, l'économie malgache a progressé de 0.3 % en 2010, bien que l'aide au développement, qui finance traditionnellement l'investissement public dans les infrastructures, ait diminué. La communauté internationale ayant rejeté le programme de normalisation politique du gouvernement actuel, il est peu probable que l'aide au développement revienne à court terme à son niveau d'avant la crise, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance.

En 2010, la croissance a été tirée par les industries extractives (extension de la production dans les grandes mines détenues par des capitaux étrangers) et par la reprise du tourisme. La production agricole a augmenté à un rythme lent malgré une météorologie favorable. En revanche, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et le textile ont continué de se contracter. Madagascar a adopté une politique d'austérité budgétaire. Lorsque les recettes publiques ont baissé sous l'effet du fléchissement de l'activité économique et des flux d'aide, la plupart des ministères ont subi des coupes budgétaires qui ont contribué à maintenir le déficit à un niveau remarquablement bas : 1.6 % du produit intérieur brut (PIB). Cependant, ce résultat a été atteint au détriment des dépenses consacrées au développement et à la maintenance des infrastructures, et il risque de compromettre la croissance à moyen terme. Dans le même temps, la Banque centrale de Madagascar (BCM) a engagé une politique monétaire prudente, maintenant l'inflation à 9.6 % en dépit d'un renchérissement des denrées alimentaires de 14 %, et laissant inchangé son taux directeur malgré l'atonie de l'économie. Dans les prochaines années, le pays devra principalement s'attacher à lever les obstacles à sa croissance, en évitant que ses déficits budgétaires et son taux d'inflation ne deviennent intenable.

Le manque de clarté quant aux évolutions politiques à venir continue de peser sur l'activité du secteur privé. L'investissement étranger pâtit du devenir juridique incertain des contrats et concessions signés par le gouvernement actuel, ainsi que de la révision des contrats passés par le gouvernement précédent. De plus, étant donné que les efforts politiques se concentrent sur la mise en place de la IV^e République, la réforme de l'environnement des entreprises est pour l'instant reléguée au second plan. La réduction des dépenses publiques, la faiblesse persistante de l'investissement privé et la fermeture d'un certain nombre d'entreprises situées dans les zones franches favorisent le développement de l'économie informelle. Même si l'on ne dispose pas d'estimations à jour sur les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, on peut penser que l'incidence de la pauvreté a augmenté depuis le coup d'État de 2009.

Le référendum de novembre 2010 qui a amendé la Constitution pourrait permettre à Andry Rajoelina, qui a pris le pouvoir en 2009, d'être élu président en 2011, bien que sa candidature ne soit pas encore confirmée. L'environnement politique demeure instable : tant l'opposition que la plupart des pays du monde ont considéré que ce référendum n'était pas valide et les efforts de médiation n'avancent pas. Dans ce contexte, les partenaires émergents représentent une opportunité pour Madagascar. La Chine n'a pas reconnu le gouvernement malgache actuel, mais plusieurs de ses entreprises continuent de signer des contrats avec lui. En 2010, le groupe chinois *Wuhan Iron and Steel Co* (WISCO) a versé une avance de 100 millions USD pour une concession portant sur l'extraction de minerai de fer. Si les gisements se révèlent aussi vastes qu'il l'espère, il pourrait y investir 8 milliards USD, ce qui serait, de loin, le plus gros investissement direct étranger (IDE) effectué à ce jour à Madagascar. Ce pays, où la corruption est omniprésente, devra réussir à transformer cette opportunité en développement via le paiement de redevances équitables et la création d'effets d'entraînement avec l'économie locale.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

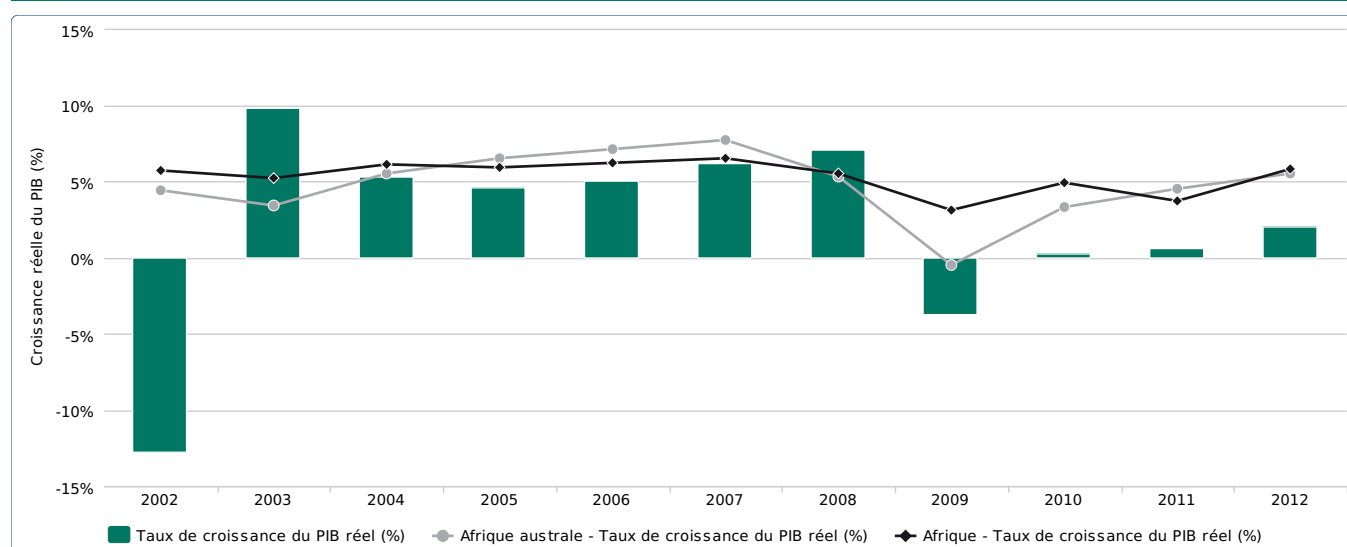
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-3.7	0.3	0.6	2
Inflation IPC	8.5	9.6	10.1	9.8
Balance budgétaire % PIB	-2.5	-1.6	-1.3	-1.2
Balance courante % PIB	-20.9	-17	-15.9	-15.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414478>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412122>



Malawi

Selon les estimations la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Malawi s'est ralentie en 2010 : 6.7 % contre 7.6% en 2009 en conséquence de la baisse de la production de maïs et de tabac consécutive à la sécheresse qui a frappé plusieurs régions au début de la campagne 2009/10. Les bons résultats enregistrés dans les industries extractives, le bâtiment et les travaux publics (BTP), les services financiers et les assurances, ainsi que les secteurs de l'information et des technologies ont été les principaux moteurs de la croissance en 2010.

L'expansion du secteur privé au Malawi est partiellement freinée par des infrastructures déficientes dans les transports, les télécommunications, l'approvisionnement en eau et en électricité. Les pouvoirs publics ont mis en œuvre un certain nombre de réformes destinées à améliorer le climat des affaires. Néanmoins, dans l'enquête *Doing Business 2011*, le Malawi n'occupe que la 133^e place sur 183 pays et recule même d'une place par rapport à 2010.

La Chine et l'Inde sont les principaux partenaires émergents du Malawi. Le Brésil et Cuba ont également noué des accords diplomatiques, commerciaux et de coopération. Les interventions des pays émergents concernent principalement les infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation. Leurs investissements ont contribué à favoriser l'emploi et les activités économiques du pays. En outre les produits chinois et indiens sont meilleur marché que ceux des pays occidentaux.

L'environnement politique et macroéconomique est resté stable au Malawi en 2010. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel aurait reculé à 6.7 % contre 7.6 % en 2009. Cette légère baisse est attribuée en priorité à une réduction de la production de maïs et de tabac, conséquence elle-même de la sécheresse enregistrée dans plusieurs régions au début de la période de croissance de la campagne 2009/10. La croissance économique a été tirée en 2010 principalement par les bons résultats enregistrés dans les industries extractives, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les services financiers et les assurances, les secteurs de l'information et des technologies. La stabilité de la production d'uranium et la stabilisation à un haut niveau de productivité de la production agricole justifient les prévisions de croissance du PIB réel de 6.4 % en 2011 et de 6 % en 2012.

La récente crise financière internationale a eu des effets limités sur l'économie du Malawi. Le secteur des exportations a été le plus affecté, soumis à la fluctuation des cours mondiaux du thé, du café et du tabac résultant de la détérioration des termes de l'échange. L'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts des expatriés au Malawi se sont également réduits en raison de la crise mondiale du crédit. Pour atténuer les conséquences de la récession mondiale sur l'économie du pays, la banque centrale (*Reserve Bank of Malawi - RBM*), entre autres décisions, a maintenu son taux directeur à 15 % et a émis des instruments de mise en pension de titres afin de résister aux pressions inflationnistes.

Le Malawi a accompli d'importants progrès vers la réalisation de la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Selon le rapport 2010 de l'OMD, le pays est en passe d'atteindre cinq des huit objectifs en 2015. Il s'agit de la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, de la réduction de la mortalité infantile, de la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies, de la préservation de l'environnement et de la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. En revanche, trois objectifs ne seront probablement pas atteints : assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, améliorer la santé maternelle.

Le gouvernement a poursuivi en 2010 la mise en œuvre du programme de subventions à la production agricole (*Farm Inputs Subsidy Programme - FISP*). Étalaé sur six ans, il a pour but d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus des petits exploitants en augmentant la production de maïs et de légumineuses. Pour la campagne 2010/11, le FISP prévoit de subventionner 160 000 tonnes d'engrais pour le maïs, 8 000 tonnes de semences de maïs améliorées et 1 600 tonnes de graines de légumes. Depuis son lancement, ce programme a enregistré des succès à son actif et permis d'enregistrer des excédents de production de maïs de 1.3 million de tonnes en 2008/09.

Bien que le Malawi ait connu en 2010 une longue période de sécheresse exceptionnelle, il a cependant enregistré un excédent de 900 000 tonnes de maïs sur les besoins alimentaires annuels. Les interventions des pays émergents partenaires du Malawi concernent les infrastructures, l'agriculture, l'éducation et la santé. Leurs



investissements ont entraîné la création d'emplois, en particulier au profit des jeunes et leurs produits sont moins chers que ceux des pays occidentaux présents sur le marché.

Un facteur important : ils sont complémentaires des partenaires traditionnels et ne se substituent pas à eux. Néanmoins, malgré la présence accrue des pays émergents, la part des partenaires traditionnels comme le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne (UE) dans les échanges, l'aide au développement et les IDE reste considérable. La place grandissante de la Chine et de l'Inde soulève au demeurant un certain nombre de problèmes, tels l'invasion de produits à bon marché qui rendent non compétitives les industries locales.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	7.6	6.7	6.4	6
Inflation IPC	8.4	7.7	7.6	6.2
Balance budgétaire % PIB	-3.6	-1.1	-6.3	-7.4
Balance courante % PIB	-2.1	1.1	-1.6	-3.3

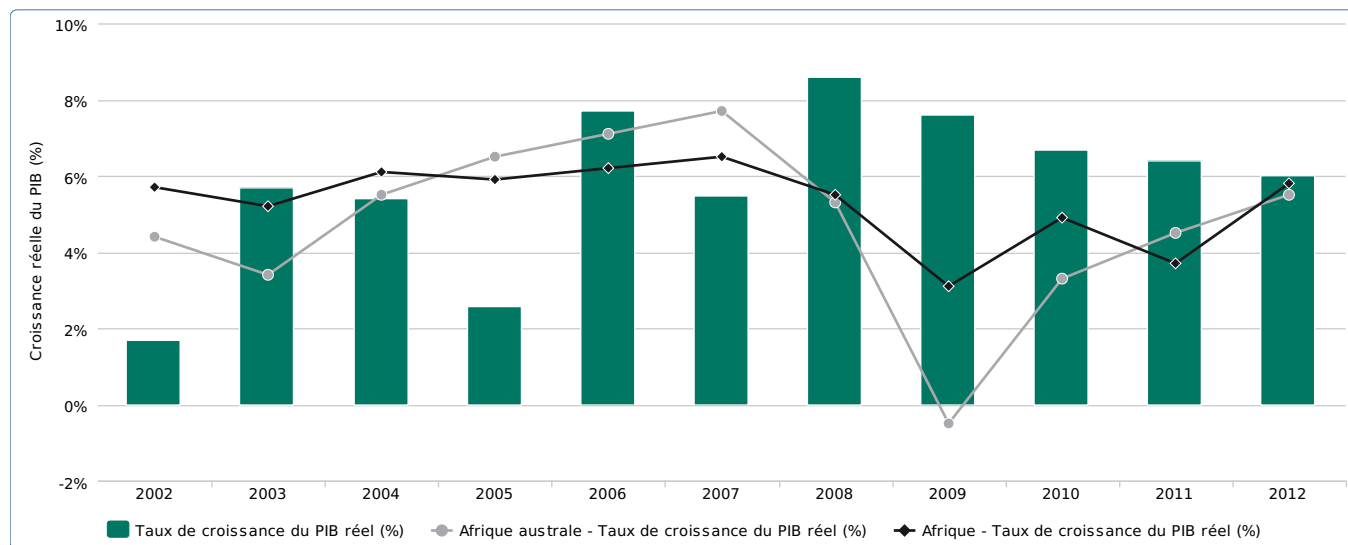
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414497>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412141>



Mali

La croissance de l'économie malienne s'est maintenue au même niveau qu'en 2009, dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation et de contraction de l'activité minière.

Le secteur agricole occupe une place de choix dans les politiques de développement du gouvernement, qui entend faire du Mali une puissance agropastorale dans la sous-région. Mais l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement est peu probable à l'horizon 2015, à exception de ceux liés à l'éducation et à l'accès à l'eau potable. Le paysage politique a commencé à se restructurer dans la perspective des élections présidentielle et législatives, prévues respectivement en avril et juillet 2012.

Le Mali a renforcé ses relations avec les partenaires émergents, en particulier avec la Chine. Ceux-ci interviennent souvent de façon moins procédurale, comparé aux partenaires traditionnels, mais ne sont pas toujours en cohérence avec le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et la politique d'endettement du pays.

La structure de l'économie malienne, marquée par la prédominance des secteurs primaire (36 % du produit intérieur brut) et tertiaire (35.6 % du PIB), n'a pas sensiblement évolué entre 2009 et 2010. Elle devrait rester stable en 2011, avec une légère diminution des secteurs primaire et tertiaire au profit du secteur secondaire. En 2010, le taux de croissance du PIB réel s'est maintenu au même niveau qu'en 2009, à 4.5 % mais en deçà des prévisions initiales.

Cette croissance était soutenue notamment par les sous-secteurs de l'agriculture vivrière et des transports et télécommunications qui ont contribué pour un tiers de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, ainsi que par les sous-secteurs de l'élevage et du commerce. Les cultures d'exportation, y compris le coton, ont connu une forte croissance en 2010 (11.4 %) mais continuent d'avoir une contribution marginale à la croissance à cause de leur faible poids dans le PIB (2.6 %). En revanche, la forte contraction des activités minières (-16.2 %) notamment de la production aurifère a occasionné une perte de 1.1 point de pourcentage de croissance du PIB réel en 2010.

La consommation finale (85.1 % du PIB) a participé à la croissance du PIB à hauteur de 3.5 points de pourcentage en 2010. Les investissements bruts (22 % du PIB) ont connu une croissance de 1.3 points de pourcentage en 2010. La demande extérieure nette a grevé la croissance du PIB réel de 0.3 point de pourcentage en 2010.

La crise post-électorale en Côte d'Ivoire, qui s'est déclenchée en décembre 2010, a entraîné un ralentissement de l'activité économique et une poussée des pressions inflationnistes au Mali. Cette crise a provisoirement trouvé un épilogue avec l'arrestation du président sortant Laurent Gbagbo par les forces de son challenger élu Alassane Ouattara en avril 2011, mais si cette crise s'était installée dans la durée, elle aurait pu affecter les perspectives économiques jusqu'en 2012. En prenant en compte ses effets, le taux de croissance projeté pour 2011 devrait se situer à 5.4 %, sous l'hypothèse de bonnes conditions de la campagne agricole, d'un rebond de la production aurifère et d'une augmentation des cours de l'or et du coton.

Le pays a renforcé ses relations avec les partenaires émergents (PE). La Chine y occupe une place de choix, et la coopération sino-malienne concerne pratiquement tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle. L'Inde, la Russie, le Brésil, le Venezuela, la Malaisie et la Libye ont également intensifié leurs relations commerciales et économiques avec le Mali, notamment dans les secteurs agro-industriel, chimique et du bâtiment. Les intérêts des partenaires émergents sont globalement identiques à ceux des partenaires traditionnels, à savoir l'accès au marché malien et régional de l'Afrique de l'Ouest et l'accès aux ressources naturelles. Les PE ne sont quasiment pas présents dans les activités extractives - du moins pour le moment. D'une façon générale, les autorités considèrent qu'ils interviennent de façon moins procédurale que les partenaires traditionnels et que leurs projets sont exécutés plus rapidement. En revanche, ils ne sont pas toujours en cohérence avec le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) et la politique d'endettement du pays.

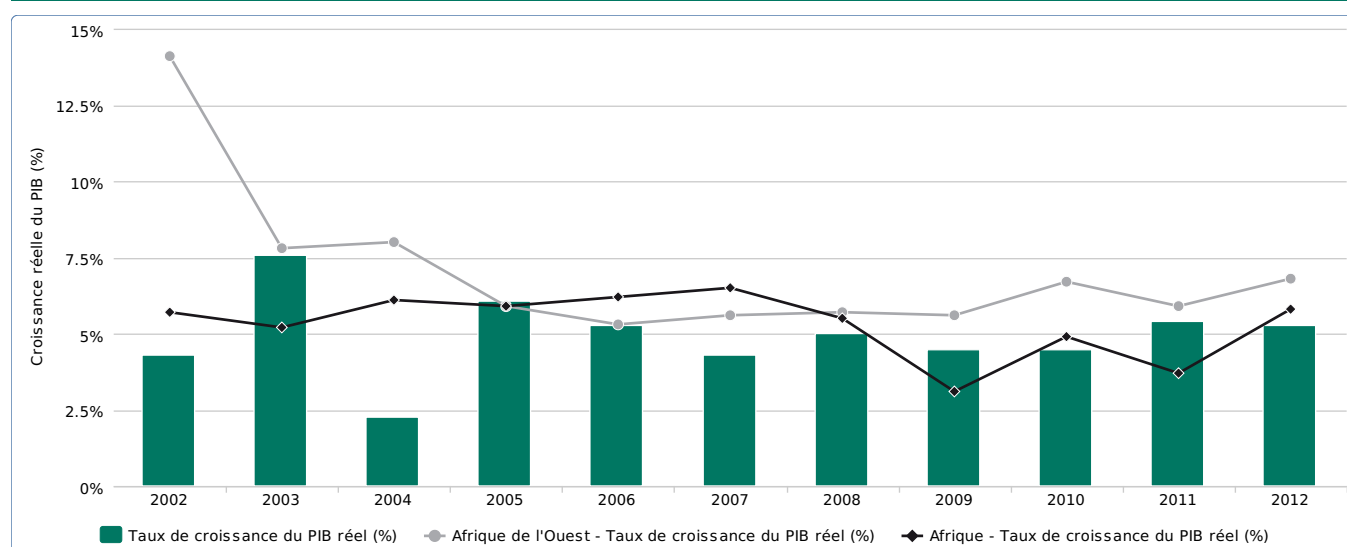
Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.5	4.5	5.4	5.3
Inflation IPC	2.2	1.4	4.1	2.5
Balance budgétaire % PIB	-4.2	-4.1	-4.1	-3.9
Balance courante % PIB	-7.5	-8.8	-9.6	-10.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.



Maroc

En raison de son ancrage de plus en plus prononcé à son environnement régional et mondial, le Maroc a naturellement pâti des effets de la crise internationale qui a secoué le monde en 2008.

Cependant, la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles mises en place depuis une décennie, conjuguée à la reprise des activités non agricoles et de la demande dans les pays partenaires du Maroc, laissent entrevoir des perspectives de croissance favorables pour l'économie marocaine qui devrait enregistrer un taux de croissance de 4.6 % en 2011.

Conscient de sa forte dépendance vis-à-vis de l'Europe, le Maroc a favorisé la conclusion de partenariats avec plusieurs pays émergents, dans une optique de diversification de ses partenaires, les plus importants étant les pays arabes (Émirats arabes unis et Arabie Saoudite notamment), les pays asiatiques (Chine, Corée du Sud), les pays d'Amérique latine (Brésil et Mexique) et la Turquie.

La dynamique d'ancrage de l'économie marocaine à son environnement régional et mondial, qui se matérialise notamment dans la signature d'un nombre important d'accords de libre-échange avec ses principaux partenaires commerciaux, a exposé le pays aux incidences de la crise internationale qui a marqué les marchés mondiaux courant 2008. Si les fondamentaux de l'économie marocaine sont restés globalement stables malgré la crise, et si le pays a démontré une certaine résistance aux chocs externes, affichant des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4.9 % en 2009 et de 3.3 % en 2010, il n'en demeure pas moins que la crise a mis en exergue des fragilités structurelles, notamment dans certains secteurs orientés à l'export tels que le textile et l'habillement.

Les difficultés auxquelles doit faire face le gouvernement marocain aujourd'hui ont été bien résumées dans le dernier discours du trône prononcé par le roi Mohammed VI en juillet 2010. Dans son discours, le souverain marocain exprimait les priorités suivantes : « relever les défis de l'ouverture et de la compétitivité, en engageant les réformes nécessaires en vue de restructurer les secteurs dont la crise mondiale a dévoilé les insuffisances et tirer parti des prémices de reprise de l'économie mondiale. » Il indiquait également que « la préservation des équilibres macroéconomiques s'impose comme une nécessité impérieuse, au même titre que la rationalisation des dépenses publiques et la modernisation du cadre légal et réglementaire, assurant une plus grande attractivité pour l'entreprise et les affaires. » Enfin, Mohammed VI estimait en juillet dernier qu'il fallait également « veiller à une exploitation judicieuse de la crédibilité dont jouit le secteur bancaire et financier national et de la confiance témoignée à l'égard du Maroc comme pôle d'attraction des capitaux et des investissements internationaux. »

Dans un tel contexte, la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles mises en place depuis une décennie, conjuguée à la reprise des activités non agricoles ainsi que de la demande dans les pays partenaires du Maroc, laissent entrevoir des perspectives de croissance favorables pour l'économie marocaine qui devrait enregistrer un taux de croissance de 4.6 % en 2011 et de 5 % en 2012.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.9	3.3	4.6	5
Inflation IPC	1	0.9	2.1	2.7
Balance budgétaire % PIB	-2.2	-4.1	-3.5	-3.4
Balance courante % PIB	-5.1	-4.2	-4.5	-5.2

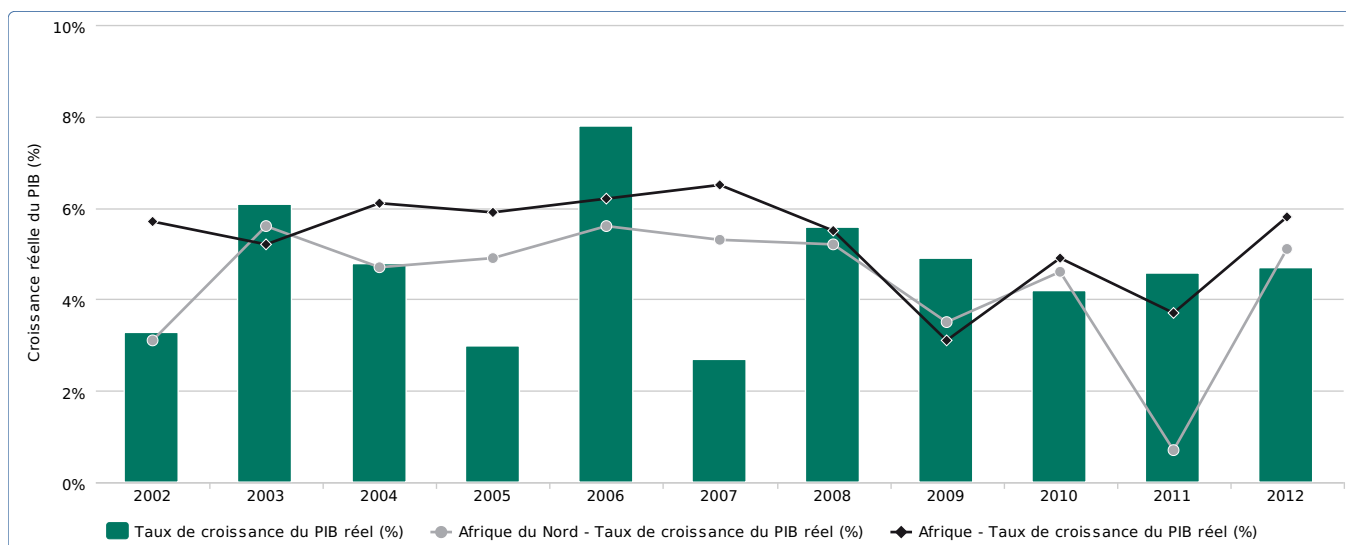
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414573>



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412217>



Maurice

Malgré des difficultés intérieures et à l'étranger, le PIB en volume de Maurice a progressé de 4.1 % en 2010. Néanmoins, pour que le pays puisse atteindre son objectif d'une croissance de 4 % en 2011, il faudra que ses principaux partenaires commerciaux européens se redressent.

Maurice a amélioré sa compétitivité et atteint une certaine stabilité politique et financière, mais doit encore résorber le déficit persistant de son budget et de son compte courant, diversifier ses marchés d'exportation, atténuer sa forte dépendance vis-à-vis des importations, moderniser son infrastructure relativement médiocre et remédier au creusement des inégalités.

Les nouvelles grandes puissances que sont la Chine et l'Inde sont en train de gagner du terrain rapidement, au détriment des partenaires traditionnels de Maurice, pour les importations et les investissements. Les Émirats arabes unis, la Malaisie et Singapour tiennent également une place croissante dans la vie économique du pays.

Maurice s'efforce de diversifier son économie, qui repose sur quatre piliers (le sucre, le textile, le tourisme et les services financiers), afin d'en améliorer la résilience aux chocs, la productivité et la compétitivité, et de favoriser ainsi la croissance et la création d'emplois. Le budget 2010 a donné la priorité à la création d'emplois, au développement social et à l'environnement. Il a reconduit plusieurs mesures de soutien prises les années précédentes. Pour 2011, les trois principaux axes du budget sont le rééquilibrage de la croissance, l'encouragement de la productivité et le renforcement de la justice sociale.

Le produit intérieur brut (PIB) en volume a progressé de 4.1 % en 2010, contre 3.1 % en 2009, mais s'est tassé par rapport aux 5.5 % enregistrés en 2008. Malgré les difficultés rencontrées localement et à l'étranger, les pouvoirs publics ont pu maintenir le pays sur la voie de la croissance. En 2011, selon les projections, la croissance du PIB devrait se maintenir à environ 4 %. Son essor, qui dépendra du redressement des principaux partenaires commerciaux européens du pays, pourrait toutefois être plus rapide si Maurice parvenait à atténuer sa dépendance vis-à-vis de ses exportations vers les marchés traditionnels à croissance lente et se dotait d'un nouveau modèle économique plus résilient face aux chocs à venir. Pour 2012, le pays table sur une croissance de 4.1 %. Pour 2010, le déficit budgétaire global a été estimé à 4.7 % du PIB, contre 6.6 % en 2009. Il devrait reculer à 4.4 % en 2011 et 4.3 % en 2012. Ce niveau relativement élevé s'explique par la hausse rapide des dépenses publiques (y compris le remboursement du capital) par rapport aux recettes.

En 2010, le taux des prises en pension a été ramené de 5.75 à 4.75 %, et le taux d'inflation s'est établi à 2.9 %, contre 2.5 % en 2009. L'inflation devrait atteindre 3 % en 2011 et 3.9 % en 2012. Le déficit du compte courant s'est élevé à 7.9 % du PIB et devrait s'accroître à 9.2 % en 2011 et 9 % en 2012. Ce creusement est imputable à une aggravation anticipée du déficit commercial, le pays important davantage qu'il n'exporte. Sur un marché des changes volatil, la roupie mauricienne (MUR) a terminé l'année 2010 en hausse face aux grandes monnaies. Par rapport au dollar des États-Unis, elle est passée en moyenne de 31.94 MUR en 2009 à 30.89 MUR en 2010.

En 2010, le pays a accueilli quelque 934 000 touristes, contre 871 000 l'année précédente, pour des recettes estimées à environ 39.5 milliards MUR, contre 35.7 milliards en 2009. Les investissements directs étrangers (IDE) bruts s'établissaient à 10.6 milliards MUR à la fin septembre 2010, contre 8.8 milliards MUR pour la même période de 2009, en hausse de 20 %. Ils ont principalement été effectués dans les domaines de la santé, du travail social, de l'immobilier, de la finance et de l'assurance.

Outre le développement de l'infrastructure, Maurice donne la priorité aux petites et moyennes entreprises, qui ont été la principale source de création d'emplois durant la crise économique et financière. L'État est également en train de revoir à la hausse son aide aux secteurs exportateurs, en particulier le textile et l'habillement, durement touchés pendant la crise.

Les banques mauriciennes sont en bonne santé, rentables, bien capitalisées et résilientes, avec un ratio global de fonds propres conforme aux normes internationales. De 7.3 % en 2009, le taux de chômage à Maurice est passé à 7.5 % en 2010.

Selon les estimations, l'activité du secteur primaire, essentiellement liée à l'agriculture, a progressé de 2.5 % en 2010, contre 8.7 % en 2009. La production de sucre de canne n'a augmenté que de 0.6 %, tandis que les autres activités agricoles ont affiché une hausse de 3.7 %.



Dans le cadre des efforts déployés pour accroître la résilience de son économie, le pays est en train de se doter d'un système d'information sur la production et la commercialisation des produits agricoles, à l'intention des cultivateurs et des éleveurs souhaitant optimiser leur chiffre d'affaires. Les pouvoirs publics aident également les coopératives sucrières à obtenir le label « Fair Trade » de l'Union européenne, ce qui leur permettra de recevoir une prime de 60 USD par tonne de sucre. Dans son budget 2011, l'État a aussi prévu des régimes fiscaux libéraux pour l'agriculture. Par ailleurs, le dispositif *Leasing for Equipment Modernization Scheme* (crédit-bail pour la modernisation de l'équipement) est prolongé jusqu'en décembre 2012 et couvre désormais le matériel agricole lourd.

À l'avenir, si le pays veut pérenniser sa trajectoire de croissance, il devra remédier aux déficits de son budget et de son compte courant, à sa forte dépendance tant vis-à-vis de ses partenaires à l'exportation traditionnels que vis-à-vis des importations, ainsi qu'à l'état assez médiocre de ses infrastructures. De plus, la pauvreté et les inégalités s'aggravent, tandis que l'encombrement de la circulation routière ainsi que le grand nombre d'accidents restent également problématiques.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

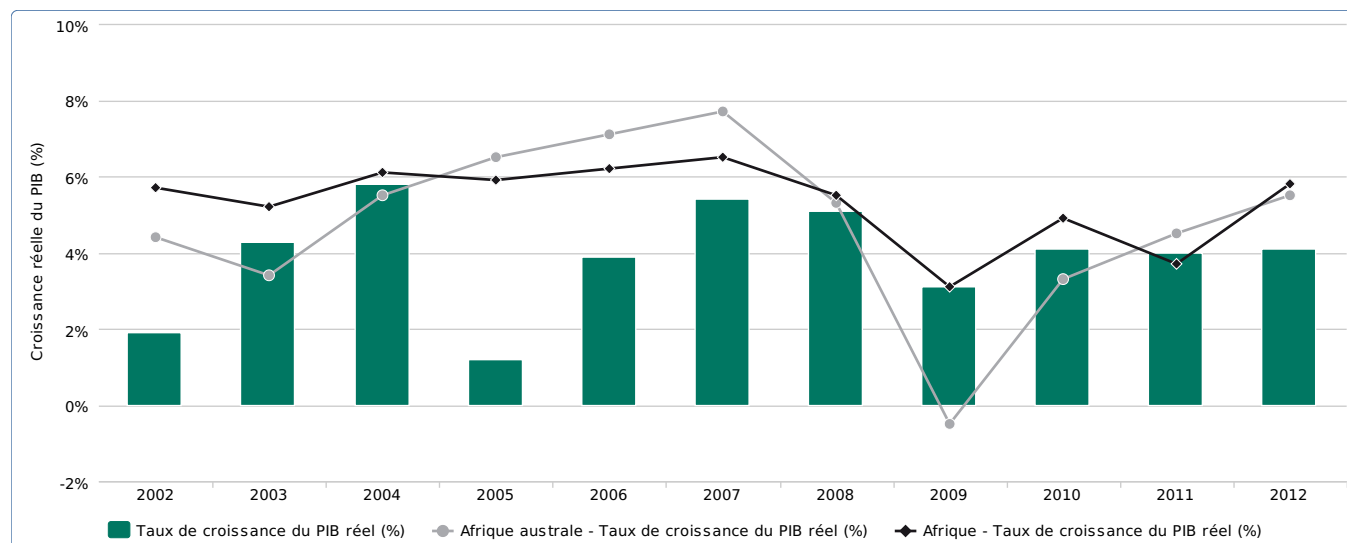
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.1	4.1	4	4.1
Inflation IPC	2.5	2.9	3	3.9
Balance budgétaire % PIB	-6.6	-4.7	-4.4	-4.3
Balance courante % PIB	-7.4	-7.9	-9.2	-9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414554>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412198>



Mauritanie

La croissance de l'économie mauritanienne a connu un rattrapage certain en 2010, dans un contexte de mise en œuvre du programme de la réforme des finances publiques et de hausse significative des prix internationaux des minerais.

Les activités d'extraction de minerais métalliques continuent à occuper une place stratégique dans les politiques de développement du gouvernement, dont l'objectif est d'optimiser la gestion de ses ressources naturelles. L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est peu probable à l'horizon 2015.

La Mauritanie a renforcé ses relations avec ses partenaires émergents (PE), en particulier avec la Russie, le Brésil, la Turquie et la Chine, qui se placent derrière l'Union européenne (UE), partenaire historique en matière de commerce et sur le plan des investissements directs étrangers (IDE).

La structure de l'économie mauritanienne, marquée par la prédominance des secteurs secondaire (34.7 % du produit intérieur brut, PIB) et tertiaire (44.8 % du PIB), a peu évolué entre 2009 et 2010. Après un recul du taux de croissance du PIB de 1.2 % en 2009, l'économie mauritanienne devrait renouer avec la croissance en 2010 et se renforcer dans les années à venir avec une légère diminution du secteur tertiaire au profit des secteurs primaire et secondaire. La croissance du PIB est estimée à 5 % en 2010. Cette performance résulte des effets combinés de la mise en œuvre du programme de la réforme des finances publiques, convenue avec le Fonds monétaire international (FMI) et de l'augmentation significative des prix internationaux des minerais.

La Mauritanie devrait consolider ses résultats en réalisant une croissance de 5.3 % en 2011 et de 5.5 % en 2012. Les autorités comptent sur la bonne tenue des cours des produits miniers, notamment du fer, du cuivre et de l'or. Elles tablent également sur la rationalisation des dépenses publiques, sur un meilleur recouvrement des recettes fiscales au profit des investissements publics, sur l'augmentation des investissements privés dans le secteur minier et sur la poursuite du soutien des donateurs. Cet optimisme est conforté par le suivi rapproché du FMI, afin de mener à bien la politique de consolidation budgétaire dans le cadre d'une politique macroéconomique cohérente. Cette politique devrait permettre à la Mauritanie de dégager davantage de ressources propres et de maintenir sa dette à un niveau soutenable.

Du côté de l'offre, cette croissance était soutenue notamment par les sous-secteurs des industries d'extraction de minerais métalliques, qui ont contribué pour un quart de la croissance du PIB réel, ainsi que par les sous-secteurs du commerce et de l'élevage dont la contribution s'est élevée respectivement à 11.2 % et 10.7 % de la croissance du PIB réel. Les activités minières ont connu une légère croissance en 2010 (0.8 %), tandis que leurs prix sur les marchés internationaux ont enregistré une hausse significative. Ainsi, les prix du fer, du cuivre et de l'or ont augmenté respectivement de 60.4 %, de 46.3 % et de 25.9 % entre 2009 et 2010. L'agriculture a bénéficié d'une très bonne saison et enregistré une croissance de 11.7 %. Elle continue toutefois d'avoir une contribution marginale à la croissance, en raison de son faible poids dans le PIB (4.6 %). Du côté de la demande, la consommation finale (estimée à 90.5 % du PIB) a contribué à la croissance à hauteur de 6.3 points de pourcentage en 2010. Les investissements bruts ont connu une croissance de 9.3 % en 2010, pour se situer à 26.4 % du PIB. Le volume des exportations n'a pas augmenté en 2010 laissant la hausse des importations (estimée à 3.6 %) sans compensation, principalement des hydrocarbures, ce qui a pénalisé la croissance de 4.4 points.

La mise en œuvre de la politique macroéconomique a été globalement satisfaisante en 2010. La Mauritanie a réalisé une bonne performance dans le cadre du programme de réformes soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique budgétaire, le gouvernement a réussi à mobiliser davantage de ressources propres, à contrôler les dépenses et à réduire le stock des instances et des arriérés de paiement de la dette intérieure. Les recettes budgétaires ont augmenté de 6.9 %, tandis que les dépenses totales et les prêts nets ont diminué de 2.7 % entre 2009 et 2010. Par conséquent, l'exécution des opérations financières de l'État en 2010 s'est traduite par une amélioration du déficit global à 3.7 % du PIB nominal, après avoir atteint 5.1 % en 2009. Le déficit du compte courant a enregistré une amélioration de presque 4 % du PIB, passant de 12.6 % à 8.8 % du PIB. Une amélioration qui traduit l'augmentation en valeur des exportations de plus de 11 % et la diminution en valeur des importations de plus de 8 %. L'ouguiya (MRO) a connu une sévère dépréciation, depuis le début de l'année 2010, d'environ 9 % face au dollar (USD), d'autant que la Banque centrale a limité ses interventions. Cette dernière a décidé une baisse de trois points du taux directeur, de 12 à 9 %, pour favoriser le financement par crédit, à destination surtout du secteur privé. En 2010,



l'évolution des prix à la consommation a connu des tensions inflationnistes, en raison de la hausse des prix internationaux des hydrocarbures et de certains produits alimentaires (essentiellement les fruits et les légumes, suite aux inondations marocaines). Ce choc a perturbé considérablement l'approvisionnement du marché durant plusieurs mois. L'inflation a enregistré une hausse sévère par rapport à 2009 (2.2 %) pour atteindre 6.1 %, selon les estimations de la Banque centrale. Si les prix des denrées alimentaires gardent une trajectoire ascendante, avec la levée progressive des subventions sur les produits de base, les pressions inflationnistes risquent de persister durant 2011 et 2012, pour atteindre des taux respectifs de 5.7 % et 5.4 %.

Les autorités se sont par ailleurs engagées à améliorer les capacités de gestion des finances publiques, pour mener à bien son programme de développement. Les principales réformes ont trait à : *i*) la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes publiques ; *ii*) la déconcentration de la fonction d'ordonnancement, du contrôle financier afin d'améliorer les capacités de gestion ; *iii*) l'informatisation de la chaîne des dépenses publiques et de la comptabilité de l'État pour améliorer les capacités d'absorption. Ces réformes viennent consolider d'autres réformes en cours de réalisation dont les principales sont ; *i*) l'élaboration d'un budget fondé sur les politiques nationales pluriannuelles ; *ii*) la déconcentration comptable avec la création de trésoriers payeurs généraux en région ; *iii*) l'intégration des systèmes d'information du ministère des Finances ; *iv*) la gestion de la trésorerie (diversification des instruments de financement du Trésor, mise en place d'un compte unique de l'État et mise en place d'un plan de trésorerie).

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

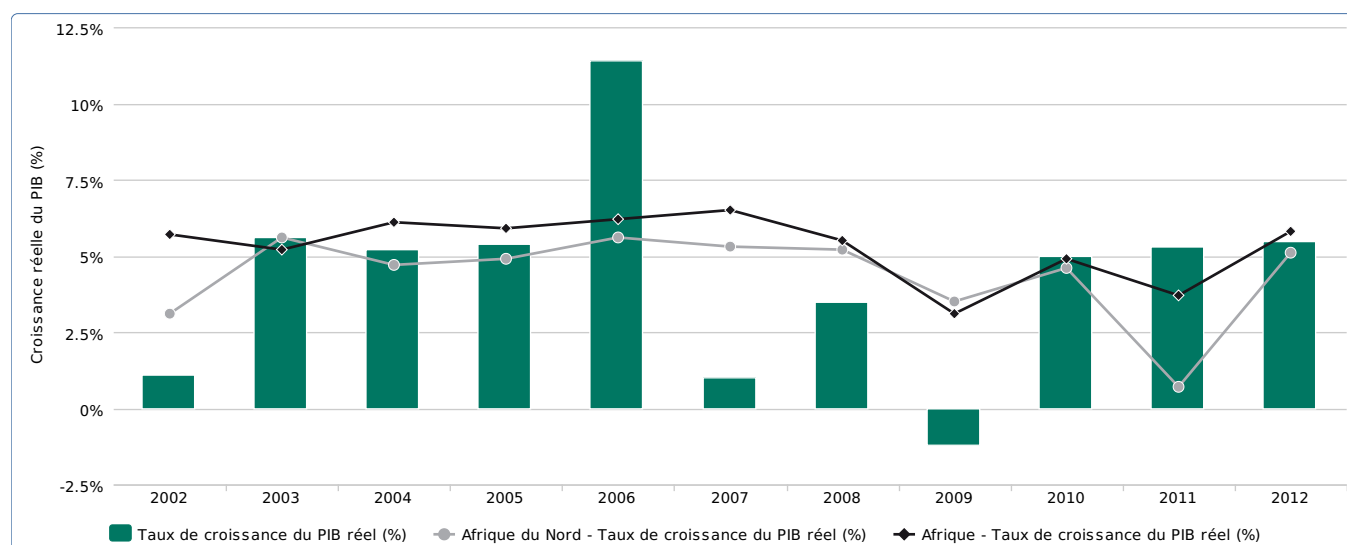
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.2	5	5.3	5.5
Inflation IPC	2.2	6.1	5.7	5.4
Balance budgétaire % PIB	-5.1	-3.7	-3	-2.9
Balance courante % PIB	-12.6	-8.8	-8.1	-9.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414535>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412179>



Mozambique

En dépit d'une croissance soutenue, le gouvernement, les donateurs et la société civile s'interrogent sur le modèle de développement du Mozambique, tributaire des mégaprojets.

L'absence d'effets durables de la lutte contre la pauvreté mais aussi une flambée des cours du pétrole et des denrées alimentaires pourraient déclencher de nouveaux troubles.

Le Mozambique s'efforce de réduire sa dépendance vis-à-vis des donateurs occidentaux en tissant, à travers les investissements directs étrangers, des liens prudents avec des partenaires émergents.

L'économie du Mozambique a confirmé sa bonne santé en 2010, progressant selon les estimations de 8.1 %. En 2009, le pays avait su résister à l'effondrement des cours de l'aluminium, compensé par un afflux massif d'investissements directs étrangers (IDE) dans les projets d'exploitation du charbon. En 2010, il a profité à plein à la fois des IDE et du redressement des prix de l'aluminium. En outre, le charbon extrait sur les sites des mégaprojets de la province de Tete devrait venir conforter les exportations en 2011. On s'attend donc à une progression des exportations, même si la balance des opérations courantes restera structurellement négative du fait de la dépendance du pays à l'égard des importations de produits alimentaires, pétroliers et manufacturés. À moyen terme, la croissance du Mozambique devrait rester soutenue, étayée par les mégaprojets.

Plusieurs facteurs ont attisé l'inflation en 2010, qui a franchi la barre des 10 % : abandon des subventions aux carburants entre mars et août, flambée des cours du pétrole et des denrées alimentaires, dépréciation de la monnaie locale par rapport au dollar (USD) et au rand sud-africain (ZAR), mauvaises récoltes et politique monétaire laxiste. L'inflation devrait repasser sous la barre des 10 % en 2011, grâce aux subventions aux prix des transports urbains et de la farine de blé, à une politique monétaire plus stricte et au renforcement de la stratégie nationale en faveur de la production vivrière. Deux inconnues pourraient cependant venir ternir ces perspectives : la remontée des cours du pétrole et des denrées alimentaires et de mauvaises conditions météorologiques.

Malgré des taux de croissance impressionnants, les émeutes de septembre 2010 et de nouvelles données sur la pauvreté font apparaître le décalage entre les bons résultats macroéconomiques et les difficultés auxquelles la majorité de la population est confrontée. Ces troubles ont obligé les autorités, les donateurs et les organisations internationales à reconsidérer le modèle de croissance du Mozambique. Celui-ci reposait sur des mégaprojets dans les industries extractives financés par les IDE et largement exonérés d'impôts, le développement humain étant quant à lui soutenu par les contributions des donateurs. Le gouvernement a lancé son troisième plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue PARPA III couvrant la période 2010-14. Outre la priorité accordée au développement humain, celui-ci se concentre sur la production et la productivité agricoles ainsi que sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME).

L'ambitieux programme de travaux publics lancé par l'État pour les prochaines années devrait entraîner une aggravation sensible du déficit. Les dépenses d'équipement devraient progresser de plus de 1.5 point de PIB entre 2008 et 2012. L'investissement public, financé par des prêts non concessionnels, privilégiera les projets d'infrastructures impliquant des partenariats public/privé (PPP) le long des couloirs de développement. Ces projets vont absorber toute la marge de manœuvre budgétaire du pays sur la période 2011-13, favorisant dans un premier temps de gros investissements étrangers pour relier les zones d'extraction à la côte. L'emploi dans l'agriculture et les PME devrait profiter des effets de retombée le long des couloirs de développement. Les donateurs continuent à soutenir le développement humain, même si leur contribution budgétaire - qui représentait pratiquement 50 % des recettes en 2010 - va progressivement disparaître.

Le nouveau modèle de croissance du Mozambique repose encore largement sur les industries extractives. Deux zones franches industrielles (ZFI) seront créées à Nacala en 2011. Cinq autres sont programmées à l'horizon 2014, ainsi qu'une zone économique spéciale (ZES). Il est encore difficile de savoir si ce modèle aura des retombées positives sur la population, étant donnée l'incapacité du gouvernement à promouvoir le développement d'acteurs nationaux dans le secteur manufacturier et les services à proximité des sites des mégaprojets existants. Le couloir Moatize-Nacala devrait néanmoins avoir un impact important sur l'économie. Les provinces de Nampula et de Zambezia, très peuplées, ont un réel potentiel agricole, et les échanges avec les pays voisins enclavés comme le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe pourraient être mis à profit.

Le Mozambique profite de la diversification de ses partenaires au développement, en particulier la Chine, le Brésil et l'Inde. En privilégiant les infrastructures et l'agriculture, ces partenaires émergents complètent l'action

des donateurs traditionnels, principalement axée sur les secteurs sociaux. Pendant la crise économique mondiale, la demande croissante de ces pays pour les ressources naturelles du Mozambique a contribué à soutenir l'économie. Les partenaires émergents financent également divers projets de recherche visant à augmenter la productivité agricole. À ce jour, cependant, les gros investissements dans les infrastructures ont été principalement consacrés au renforcement de la productivité des industries extractives, au lieu de bénéficier à l'économie locale. Le pays devra s'engager de manière plus structurée avec ses partenaires, émergents comme traditionnels, pour ancrer les futurs projets dans le plan de développement national.

Malgré une progression continue du PIB au cours de la dernière décennie, la pauvreté reste généralisée au Mozambique. Si le taux de pauvreté a reculé entre 1997 et 2010, passant de 69.4 à 55 % de la population, la situation n'évolue plus et les écarts régionaux restent extrêmement marqués. Ces inégalités croissantes pourraient provoquer de nouvelles tensions sociales, surtout si les prix alimentaires ne fléchissent pas et si le gouvernement reste sourd aux attentes des citoyens ordinaires. Malgré l'amélioration des indicateurs de développement au cours de la période récente, la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas atteints, à moins que le gouvernement et les donateurs ne renforcent leur engagement en ce sens au cours des cinq prochaines années. Les défis restent impressionnants, même dans des domaines aussi essentiels que la qualité des services d'éducation et de santé et la lutte contre le VIH/Sida.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

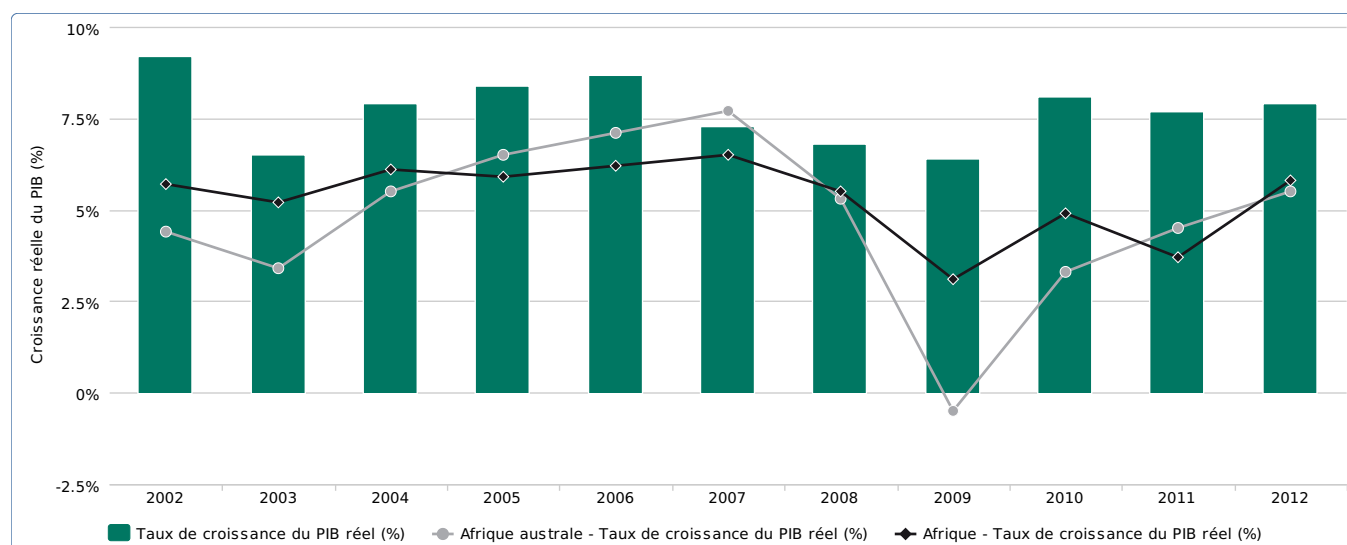
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6.4	8.1	7.7	7.9
Inflation IPC	3.5	12.7	9.2	7.3
Balance budgétaire % PIB	-5.1	-5.4	-6	-5.4
Balance courante % PIB	-10.9	-11.2	-10.3	-11

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414592>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412236>



Namibie

Après avoir accusé une contraction de 0.7 % en 2009 dans le sillage du ralentissement mondial, l'économie du pays a progressé de 4.2 % en 2010 grâce au vif rebond de ses activités minières. À moyen terme, la Namibie doit trouver le juste équilibre entre une politique de soutien à la croissance et une politique budgétaire durable, tout en maintenant l'ancrage du dollar namibien avec le rand sud-africain.

La situation économique et sociale de la Namibie est obscurcie par d'énormes défis structurels, notamment un chômage élevé, la forte dépendance du pays à l'égard de quelques produits miniers, et l'insuffisance des infrastructures hydrauliques et énergétiques, qui limite le potentiel de croissance.

Les partenaires émergents, et plus particulièrement la Chine, jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie namibienne. L'enjeu est d'impliquer les nouveaux partenaires de manière ciblée pour profiter au mieux des solides liens commerciaux noués avec eux et d'intégrer leur aide au développement dans les programmes de développement national et régional à long terme.

L'économie namibienne a progressé de 4.2 % en 2010, alors qu'elle s'était contractée de 0.7 % en 2009. La croissance a été principalement tirée par une reprise rapide des activités d'extraction de diamant et d'uranium, ainsi que par l'élargissement du crédit. La reprise soutenue de la demande mondiale en produits miniers devrait permettre à la Namibie de maintenir la croissance de son PIB, qui devrait se monter à 4.8 % en 2011 et se tasser à 4.6 % en 2012.

La production minière est bien répartie grâce à la reprise de la demande mondiale, de même que la production agricole, favorisée par de bonnes conditions climatiques. L'industrie manufacturière a non seulement résisté au ralentissement mondial, mais elle a même progressé en 2010. Pour autant, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) s'est contracté en 2010, en raison principalement de l'effondrement des chantiers de logements qui ont entraîné le resserrement du crédit et le fort endettement des ménages.

La Namibie a articulé de rigoureuses politiques monétaires et budgétaires anticycliques afin de protéger l'économie des effets du ralentissement économique mondial. Les mesures de relance budgétaires conjuguées à une forte baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), dont la Namibie est l'un des cinq membres, pourraient creuser un déficit budgétaire équivalant à 2.3 % du PIB pour l'exercice 2010/11. Grâce à une gestion budgétaire prudente pendant les années précédant immédiatement la récession (2005-08), le niveau d'endettement public est resté modéré. En 2009/10, la dette totale s'est établie à 15.1 % du PIB (10.9 % d'emprunts intérieurs et 4.2 % d'emprunts étrangers). La Banque de Namibie a répondu à la crise en réduisant le taux des prises en pension de 450 points de base entre décembre 2008 et décembre 2010, le ramenant à 6 %. Le ralentissement de la demande intérieure, la faible part d'inflation importée (principalement d'Afrique du Sud), et la solidité de la monnaie ont permis d'abaisser l'inflation à 4.5 % en 2010, contre 8.7 % en 2009. L'inflation devrait s'établir aux alentours de 6.1 % en 2011 puis de 5.5 % en 2012. À moyen terme, le principal défi pour la Namibie restera de trouver le juste équilibre entre une politique de soutien à la croissance et une politique budgétaire soutenable, tout en maintenant l'ancrage du dollar namibien avec le rand sud-africain.

Le contexte économique et social de la Namibie est aliéné par d'énormes difficultés structurelles, notamment un chômage élevé, la forte dépendance du pays à l'égard de quelques produits miniers et l'insuffisance des infrastructures hydrauliques et énergétiques, qui limite le potentiel de croissance. La qualité des services publics s'est globalement améliorée, mais le pays doit engager davantage d'efforts pour améliorer la qualité et la couverture des services de base, notamment dans les zones rurales. Le développement des ressources humaines reste l'un des investissements les plus importants à long terme pour assurer une croissance économique durable qui puisse bénéficier à la majorité de la population.

Le parti au pouvoir, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-ouest africain), doit redoubler d'efforts dans sa lutte contre la pauvreté et les inégalités, sur fond de chômage extrêmement élevé, afin de maintenir la stabilité sociale et politique du pays. L'État devra par ailleurs prévenir toute détérioration du contexte politique lors des futures joutes électorales.

La Chine, l'Inde et la Russie sont les trois principaux partenaires économiques émergents de la Namibie. Les partenariats économiques avec les pays émergents peuvent contribuer à une coopération bilatérale plus favorable que celle avec les partenaires traditionnels, et bénéficier, même de façon limitée, à l'économie locale grâce à la création d'emplois, à la diversification de l'économie et aux transferts de technologies.



Le principal défi est de négocier des conditions avantageuses pour que le pays bénéficie pleinement du développement des échanges, et que le soutien ainsi reçu s'intègre dans le programme de développement national et régional à long terme du pays.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-0.7	4.2	4.8	4.6
Inflation IPC	8.7	4.5	6.1	5.5
Balance budgétaire % PIB	2.1	-3	-2.3	-1.1
Balance courante % PIB	1.5	-2.9	-3.5	-3

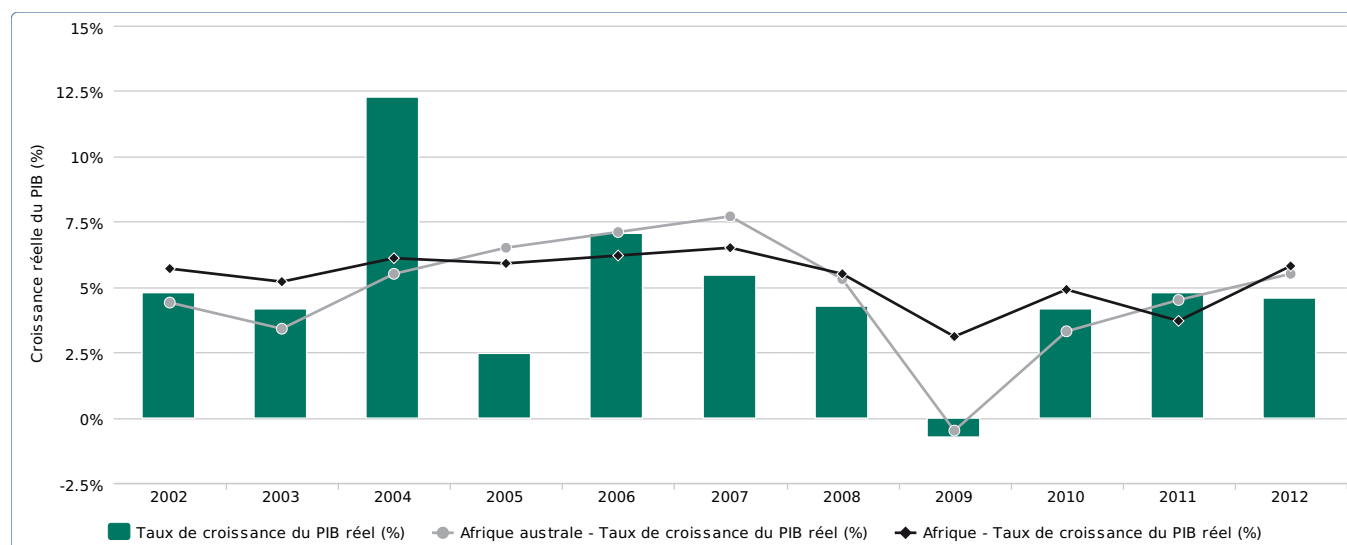
Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n)/mars(n+1).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414611>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412255>



Niger

La croissance économique reste tributaire des bons résultats de la campagne agricole, d'où de vives incertitudes sur l'évolution à court terme et un certain manque de visibilité à moyen terme.

La stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté entend réduire la dépendance aux aléas climatiques et créer les conditions d'un développement durable basé sur la relance du secteur privé.

Très dynamique, la coopération bilatérale, avec la Chine notamment, est porteuse de dividendes certains dans les domaines minier et pétrolier, pour peu que le Niger consolide ses capacités de négociation.

En 2010, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel – estimée à 5.5 % – a été essentiellement tirée par le secteur agricole, qui a enregistré de bons résultats sur tout le territoire. Cette situation contraste avec celle de 2009 où, du fait d'une mauvaise pluviométrie, le PIB avait dégringolé à -1.2 %, contre 9.5 % en 2008, une année exceptionnelle. La croissance devrait s'établir à 4.9 % en 2011, avant de rebondir à 11.5 % en 2012 avec l'entrée en production de la mine d'uranium d'Imouraren, la plus grande d'Afrique.

La balance commerciale du Niger reste déficitaire. La mauvaise campagne agricole de 2009 n'a fait qu'aggraver la situation. Face à la crise alimentaire aiguë qui en a découlé, le pays a dû importer des denrées, notamment du riz (le principal produit de consommation), pour couvrir plus de 60 % de ses besoins.

Le niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) (base 100 en 2008) est ressorti à 98.6 % en avril 2010, contre 100.1 % en janvier et février et 98.2 % en mars. En variation mensuelle, les prix ont progressé de 0.4 % en mars 2010, une tendance qui s'est maintenue pour le mois d'avril 2010, avec une hausse estimée de 0.3 % du fait de l'augmentation de 0.9 % des prix alimentaires et des boissons non alcoolisées. Globalement, le taux d'inflation en 2010 est ressorti à 3.4 %, assez proche du seuil de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) fixé à 3 %. L'inflation demeure donc maîtrisée au Niger.

Sur la base du niveau de mobilisation des recettes fiscales actuelles, le taux de pression fiscale en 2010 est estimé à 14.1 % du PIB, contre près de 13.6 % en 2009. Quant aux dons, ils représentent 7.2 % du PIB en 2010 (situation jusqu'à fin septembre), à comparer aux 4.5 % de 2009 et aux 8.6 % de 2008. La tendance à la baisse des dons s'est amorcée depuis 2009, certains partenaires au développement ayant suspendu leur coopération quand le président a annoncé, à l'époque, sa volonté de prolonger son mandat au-delà du terme constitutionnel.

La situation monétaire a été affectée par l'assouplissement de la politique de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), intervenu le 16 juin 2009 : les taux directeurs ont en effet été réduits de 0.5 %. Le taux d'escompte est passé de 6.75 à 6.25 % et le taux de pension de 4.75 à 4.25 %. Ces décisions ont relancé les crédits à l'économie en 2009 et 2010 et devraient avoir le même effet en 2011, du fait notamment de la reprise attendue des activités minières et pétrolières.

L'environnement des affaires au Niger n'est globalement pas favorable au développement du secteur privé. Les facteurs de blocage ne manquent pas : corruption, incohérence de certaines réglementations et de leur application, faiblesse institutionnelle, mais aussi problèmes d'accès au crédit et au foncier. Selon l'édition 2011 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business*, le Niger occupe le 173^e rang sur 183 pays. Pour autant, les perspectives pour le secteur privé nigérien sont plutôt bonnes, eu égard aux dispositions envisagées dans le cadre de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP), qui prévoit des actions conjuguées autour des quatre axes suivants : (i) renforcement du dispositif de soutien au secteur privé ; (ii) amélioration de l'environnement micro-économique des affaires ; (iii) amélioration du financement de l'économie ; et (iv) meilleure intégration dans le commerce régional et mondial.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

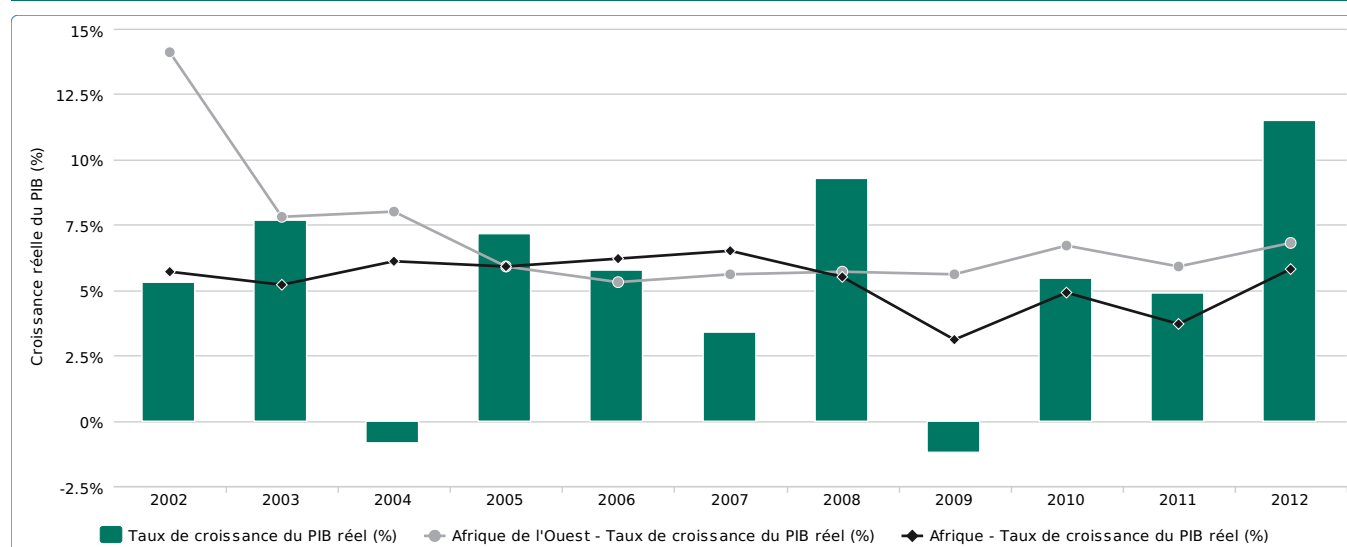
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-1.2	5.5	4.9	11.5
Inflation IPC	4.9	3.4	3.1	3.3
Balance budgétaire % PIB	-6.6	-3.2	-3.6	-1.8
Balance courante % PIB	-23.4	-18.1	-21	-17.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414630>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412274>



Nigeria

L'économie progresse grâce aux cours élevés du pétrole brut et à une gestion prudente. La croissance s'est élevée à 8.1 % en 2010 (estimation), et devrait se poursuivre au rythme de 6.9 % en 2011.

Une mise en œuvre déterminée des réformes et une diminution des violences ethniques et confessionnelles sont nécessaires au renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie.

Diversifier l'économie et surmonter une dépendance excessive à l'égard du pétrole multiplieront les occasions de coopérer davantage avec les partenaires émergents.

Le Nigeria progresse sur la voie des réformes, renforçant ainsi les fondamentaux de son économie. Les autorités ont observé des politiques macroéconomiques prudentes et renforcé les institutions financières du pays et, quoique de façon lente et irrégulière, elles entreprennent des réformes économiques structurelles. Facilités par les revenus tirés des cours élevés du pétrole, ces efforts ont amélioré notablement les résultats macroéconomiques, permettant notamment une réduction de l'inflation et une croissance soutenue du PIB. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est passée de 7 % en 2009 à un taux estimé à 8.1 % en 2010. À la suite de la crise financière et économique mondiale, la forte croissance de 2010 témoigne de la résistance aux chocs extérieurs de l'économie du Nigeria et, dans une certaine mesure, de la prudence de ses politiques économiques. Les perspectives à moyen terme sont également prometteuses : selon les projections, la croissance du PIB réel restera robuste en 2011 (6.9 %) et en 2012 (6.7 %).

Malgré ces évolutions positives, l'économie nigériane reste confrontée à de nombreux enjeux. L'essor économique du pays est entravé par le déséquilibre structurel et le manque de diversification – l'économie dépend de façon excessive du pétrole. Les défis que le gouvernement devra relever en priorité sont le chômage élevé des jeunes, la médiocrité des infrastructures et une insécurité généralisée.

Approfondir le processus de réforme est à l'évidence nécessaire. Le Nigeria doit mener à bien des réformes clés, dont dépendent ses perspectives à moyen et long terme, afin de favoriser le développement de ses infrastructures et élargir sa base économique en accroissant la participation du secteur privé. Le pays devra par ailleurs contenir les troubles politiques, civils et ethniques, en particulier dans la région du delta du Niger, afin d'assurer la stabilité politique nécessaire pour consolider les résultats enregistrés ces dernières années.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	7	8.1	6.9	6.7
Inflation IPC	12.5	13.7	11.1	9
Balance budgétaire % PIB	-10.4	-6.8	-0.7	0.3
Balance courante % PIB	13.1	13.3	17.6	16.6

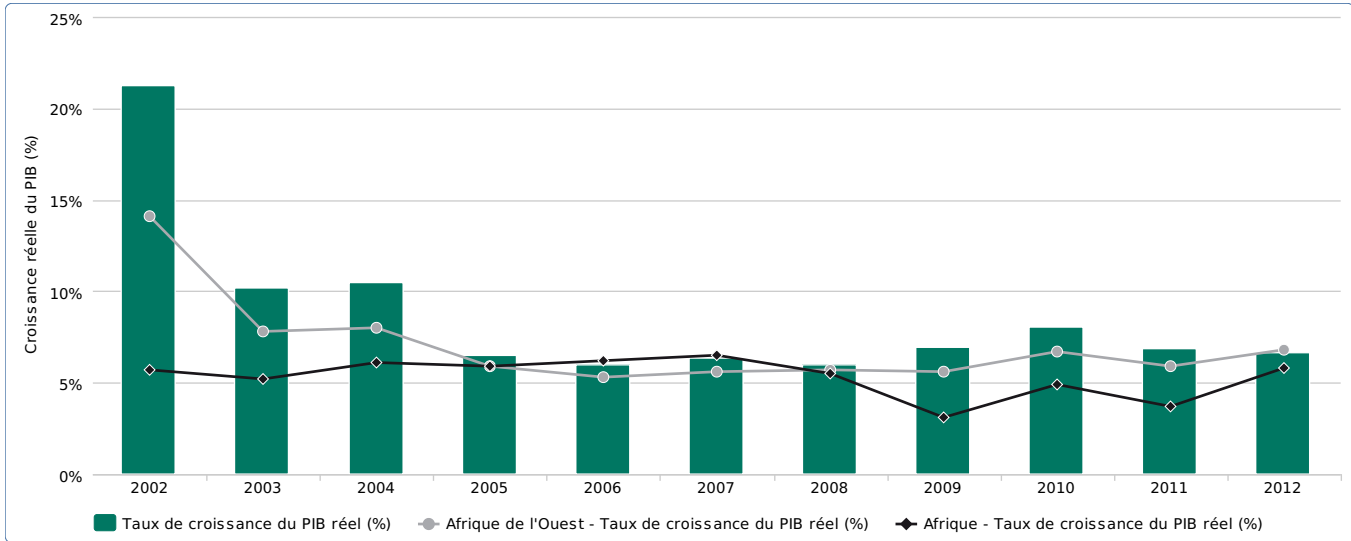
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414649>



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412293>



Ouganda

En 2010, l'économie ougandaise a été confrontée à des chocs internes et externes. Sa croissance s'est établie à 5.1 %, du fait de la faiblesse de la demande globale et de la demande extérieure pour les exportations traditionnelles. La croissance devrait progresser légèrement à 5.6 % en 2011, grâce à la reprise de la demande régionale et à l'amélioration des perspectives économiques mondiales.

Le classement général *Doing Business* de la Banque mondiale a rétrogradé l'Ouganda de six places sur 2009 pour le ranger en 112^e position. Les limites de l'accès au crédit, l'insuffisance des transports et des infrastructures énergétiques et le cadre réglementaire déficient du secteur privé représentent des freins importants. L'Ouganda a atteint la cible des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) concernant la réduction de moitié de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

Les principaux partenaires émergents en 2009 ont été les Émirats arabes unis (EAU) ; la Chine ; Hong-Kong, Chine ; Singapour et l'Inde, les trois premiers représentant 29 % du volume total des Investissements directs étrangers (IDE) en 2009. Les partenaires émergents en Asie et au Moyen-Orient représentent 13 % des recettes des exportations ougandaises et 57 % des importations.

L'économie ougandaise a enregistré une croissance plus faible en 2010, à 5.1 %, du fait du recul de la demande globale, concentrée sur la consommation privée, et d'une demande extérieure faible pour les exportations traditionnelles, particulièrement le café. Malgré ces diminutions, la demande régionale d'exportations ougandaises est restée forte. Les recettes à l'export ont légèrement reculé, de 2.9 milliards de dollars (USD) au cours de l'exercice 2008/09, à 2.8 milliards en 2009/10. Le niveau des envois de fonds des expatriés, bien qu'inférieur à 2008/09 (883 millions USD) était de 820 millions en 2009/10, ce qui est supérieur aux sources de devises traditionnelles que sont le café et le tourisme. Les revenus de ces deux derniers ont atteint 262 millions USD et 400 millions USD respectivement en 2009/10. La poursuite des investissements publics dans les infrastructures et la reprise mondiale devraient stimuler la croissance à court et moyen terme. Les perspectives à court terme pour le pétrole et le gaz demeurent incertaines du fait des litiges entre le gouvernement et les sociétés d'exploration pétrolière. Le taux de croissance réel du Produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 5.6 % en 2011 et 6.9 % en 2012, grâce à la croissance de la demande régionale et aux meilleures perspectives mondiales.

En 2010, la croissance a été essentiellement tirée par les télécommunications, les services financiers, le bâtiment et travaux publics (BTP). Les services, d'une part, l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et la chasse, d'autre part, qui comptent respectivement pour 54.4 % et 24.8 % dans le PIB, ont affiché une croissance inférieure. La progression des télécommunications a été soutenue par la diffusion de la téléphonie mobile, alors que celle du secteur financier a été dynamisée par l'octroi d'une licence à une nouvelle banque commerciale et l'expansion des institutions financières existantes, tant en termes de taille que de réseau. Le rebond de la production alimentaire et des pêcheries a été contrebalancé par la baisse de la croissance des cultures de rapport que sont le café et le coton, ce qui a conduit à la stagnation du secteur agricole. Dans la période récente, le recul de la part de l'agriculture dans le PIB a pour causes une faible productivité, une valeur ajoutée limitée et un défaut de commercialisation. Côté demande, la croissance est essentiellement due à la consommation privée et à l'augmentation des investissements, mais avec des niveaux plus faibles qu'en 2009. Les projections pour la consommation privée et les investissements font état d'une croissance à nouveau en baisse en 2011 mais d'une reprise en 2012.

L'inflation a fortement chuté, de 13.4 % en 2009 à 7.3 % en 2010, conséquence de la baisse des prix des denrées alimentaires résultant de conditions météorologiques favorables, qui ont elles-mêmes entraîné une augmentation de la production alimentaire. D'après les prévisions, cette tendance se poursuivra en 2011 et 2012. La politique monétaire restera orientée à moyen terme vers un recul de l'inflation avec pour objectif de la ramener à un taux de 5 %. Quant à la politique budgétaire, elle demeurera expansionniste en conformité avec la politique gouvernementale d'investissements publics dans les infrastructures, dont les routes et l'énergie. Les recettes fiscales devraient se rétablir avec l'amélioration des perspectives économiques et les excédents tirés des gains de productivité de l'administration fiscale, même si ceux-ci ne suffisent pas à couvrir la baisse des dons. Le déficit budgétaire global (dons inclus) exprimé en pourcentage du PIB devrait donc se creuser en 2011. La position extérieure a été affaiblie par la chute des recettes d'exportations des cultures traditionnelles, notamment du café. Les réserves de change, qui couvrent actuellement un peu moins de cinq mois d'importations, devraient rester saines, en partie grâce à l'achat hebdomadaire de devises par la Banque centrale.



Le secteur social a aussi connu une nette amélioration, avec une réduction du taux de pauvreté, qui est passé de 31 % en 2005/06 à 23 % en 2009/10, malgré l'aggravation des inégalités de revenus. L'éducation progresse, grâce à des programmes d'enseignement primaire et secondaire pour tous. On constate, en revanche, une stagnation, voire une régression de certains indicateurs liés à la santé. Les contraintes principales pesant sur la croissance sont la médiocrité des infrastructures, l'insuffisance des services financiers offerts au secteur privé et la faiblesse de la gestion du secteur public et de l'administration. Le plan national de développement (*National Development Plan* - NDP) lancé récemment devrait fixer un ordre de priorité dans les réformes pour remédier à ces problèmes. En 2009, les principaux partenaires émergents de l'Ouganda ont été la Chine, Hong Kong, l'Inde, Singapour et les Émirats arabes unis (EAU). Les EAU, la Chine et Hong Kong ont représenté 29 % du total des Investissements directs étrangers (IDE) en 2009, dont 54 % en fonds propres. L'essentiel de ces IDE s'est concentré sur trois secteurs : la finance, avec les assurances et les services aux entreprises; les industries de transformation; le commerce de gros et de détail, la restauration, l'hôtellerie et le tourisme. Les partenaires émergents d'Asie et du Moyen-Orient ont assuré 13 % des recettes d'exportations ougandaises et 57 % des importations.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5.3	5.1	5.6	6.9
Inflation IPC	13.4	7.3	4.1	5.1
Balance budgétaire % PIB	0.1	-1.8	-2.5	-3.9
Balance courante % PIB	-3.7	-9	-10.3	-10.8

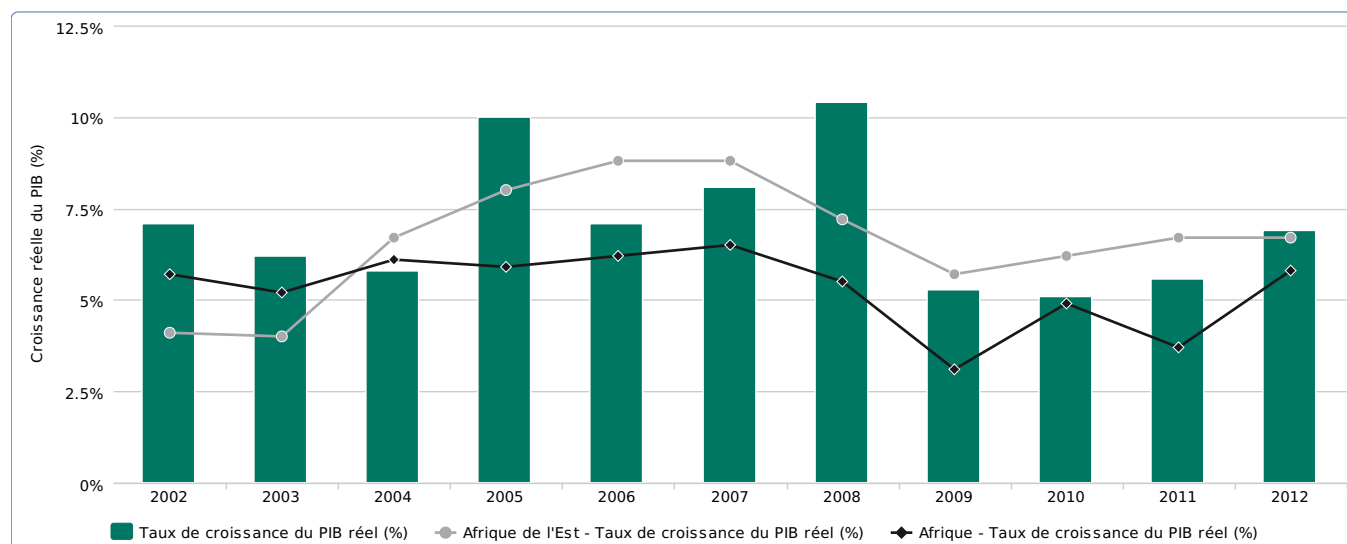
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414877>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412521>



République centrafricaine

Après avoir subi le plein effet de la crise économique mondiale en 2009, la République centrafricaine (RCA) renoue avec à une reprise qui devrait se consolider en 2011 et 2012. La RCA n'en demeure pas moins un pays post-conflit et fragile, confronté à de fortes contraintes structurelles liées notamment à la faiblesse de ses infrastructures (transports, énergie et télécommunications). Sa population figure parmi les plus pauvres d'Afrique.

En dépit des réformes en cours, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités humaines restent la priorité.

La RCA compte peu de pays partenaires étrangers, aussi bien traditionnels qu'émergents.

La reprise de l'activité économique en République centrafricaine (RCA) s'est confirmée en 2010, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 3.4 %. Cette évolution favorable intervient après que l'économie centrafricaine eut subi en 2009 le plein effet de la crise économique et financière mondiale déclenchée en 2008. L'année 2010 correspond aussi pour la RCA à celle de l'achèvement du document de sa première stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) 2008-2010 et de son programme économique et financier négocié avec le Fonds monétaire international (FMI), soutenu à travers la Facilité élargie au crédit (FEC) accordée en décembre 2006 par le FMI. La sixième et dernière revue de la FEC a été approuvée par le conseil d'administration du FMI le 25 août 2010, récompensant les efforts déployés en matière de réformes économiques et financières. En effet, la RCA avait atteint en juin 2009 le point d'achèvement de l'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La RCA est un État « post-conflit » et « fragile » en raison des crises socio-politiques et militaires récurrentes qu'elle a connues ces deux dernières décennies. Ces crises ont mis à mal le tissu économique et détruit les infrastructures socio-économiques de base. Depuis 2005, la RCA s'est inscrite dans une dynamique de relance économique et de transition politique qui a abouti aux élections présidentielle et législatives du 23 janvier 2011. Le pays, doté d'abondantes ressources naturelles, a progressé dans la stabilisation économique et la mise en œuvre de réformes financières et structurelles, ainsi que dans la réhabilitation des services sociaux de base.

La consolidation de ces acquis sur le plan économique et social dépendra en grande partie de la capacité du pays à mener à bien le processus de stabilisation politique et à respecter les accords de paix, à travers notamment le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) adopté lors de la tenue en décembre 2008 des assises du « dialogue politique inclusif ». Ce DPI avait réuni la majorité présidentielle, l'opposition, les mouvements politico-militaires, la société civile et les institutions publiques. Le succès de la transition d'une période d'instabilité prolongée vers la croissance et le développement résultera également de la capacité du pays à mobiliser plus de ressources que celles qui sont actuellement engagées. Cette préoccupation a amené le gouvernement, en accord avec ses principaux partenaires au développement, à programmer une table ronde des bailleurs de fonds, prévue courant 2011.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.7	3.4	4.3	4.5
Inflation IPC	3.5	1.8	2.5	1.8
Balance budgétaire % PIB	0.7	-0.3	-0.3	-0.5
Balance courante % PIB	-9.2	-9.9	-12.3	-12.7

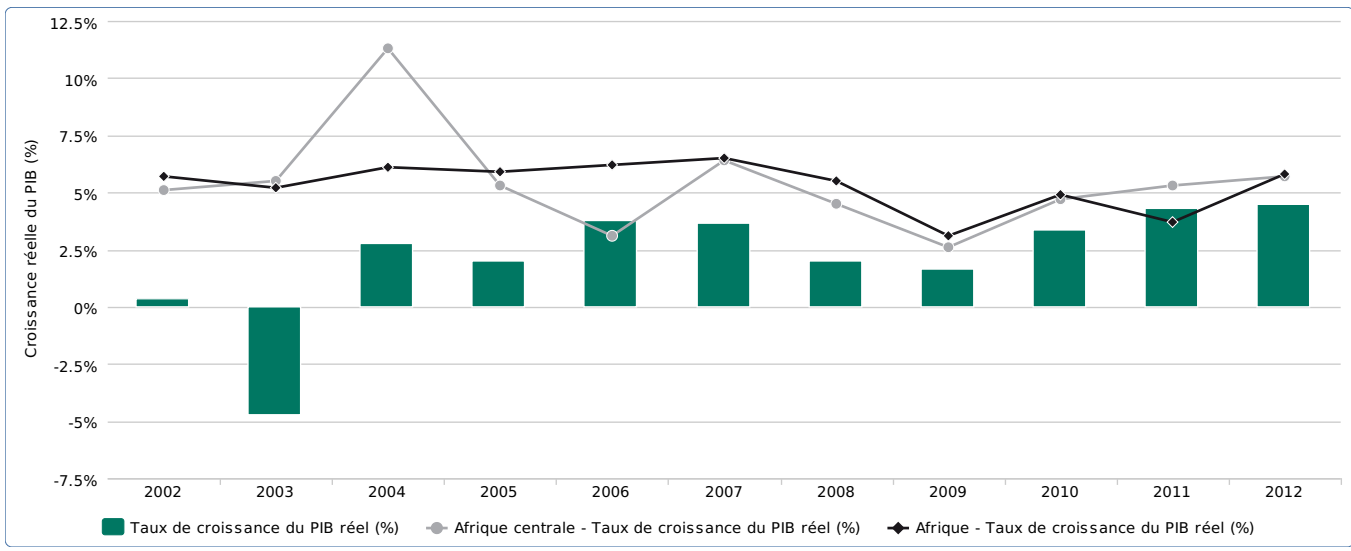
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414117>



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411761>



Rwanda

L'économie rwandaise a connu une croissance de 7.4 % en 2010, contre 4.1 % en 2009, enregistrant ainsi un rebond malgré la crise économique mondiale et les contraintes de liquidités ayant pesé sur les banques du pays. Les perspectives pour les trois prochaines années vont dans le sens d'une forte expansion.

Le Rwanda est en train de devenir une économie de services basée sur la connaissance au sein de la région en investissant dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), la mise en ligne des services gouvernementaux, la production d'électricité, ainsi que les transports aériens et terrestres.

Au Rwanda, le partenariat Sud-Sud a significativement progressé au cours des dernières années, en particulier avec la Chine, et dans une certaine mesure avec l'Inde, dans les domaines des échanges, des investissements et de la coopération technique.

En 2010, l'économie du Rwanda est sortie de la grave récession qui l'avait frappée l'année précédente, et la croissance s'est établie à environ 7.4 %. Les perspectives demeurent solides pour 2011 et 2012. Ce rebond s'appuie principalement sur l'accroissement des exportations, l'accélération observée dans l'expansion des services et du secteur de la construction. Dans le même temps, l'inflation a considérablement reculé en 2010 par rapport à 2009, où les prix alimentaires avaient augmenté de plus de 20 % dans le sillage de la crise alimentaire mondiale. Les fondamentaux macroéconomiques se sont stabilisés en 2010, cette amélioration devrait se maintenir à moyen terme.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.1	7.4	6.5	7
Inflation IPC	10.3	2.3	5.2	5.5
Balance budgétaire % PIB	-2.2	-0.5	-3.5	-1.4
Balance courante % PIB	-8.4	-6.7	-9.1	-6.5

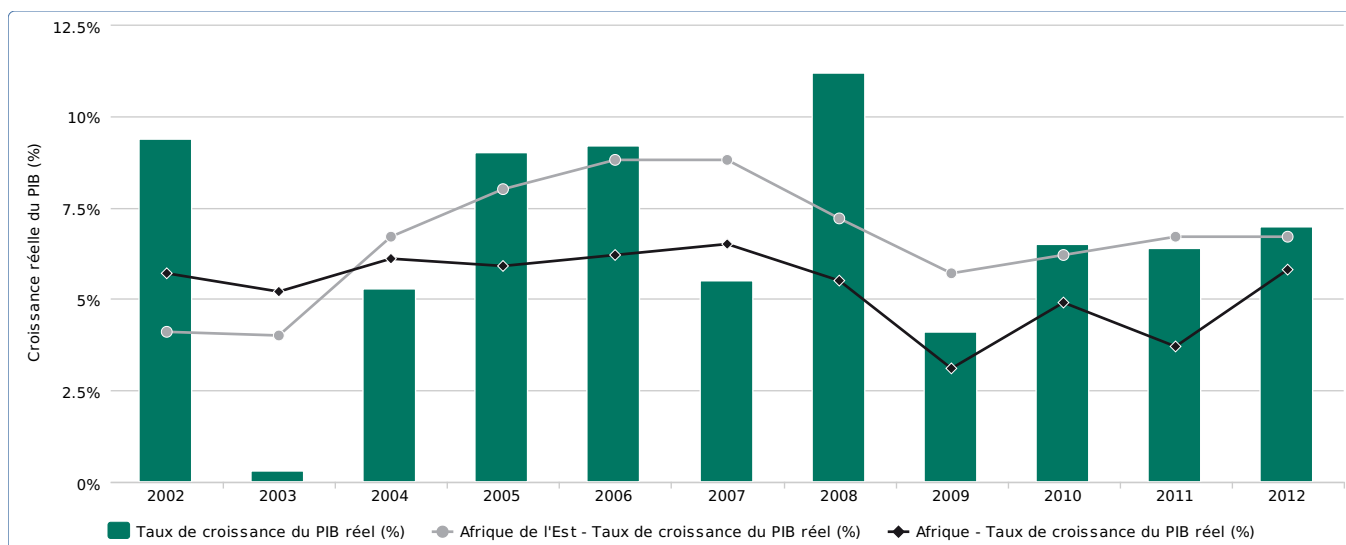
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414668>

Au cours des quinze dernières années, l'économie rwandaise a progressé grâce à l'accroissement de la productivité des facteurs, qui s'est traduit par une accélération considérable du rendement par travailleur. Les perspectives à moyen terme reposent désormais sur l'augmentation des investissements dans les secteurs essentiels. Les investissements publics dans l'amélioration des capacités de production d'électricité, dans les transports aériens, dans l'administration en ligne et dans d'autres secteurs devraient contribuer à soutenir la croissance actuelle. Cependant, la dépendance continue du pays à l'égard d'un nombre limité de produits d'exportation représente une contrainte importante et la mobilisation des ressources nationales demeure faible. Le Rwanda a entrepris des réformes impressionnantes afin de créer les conditions favorables au développement de l'initiative privée. Le pays présente le profil réformateur le plus efficace dans le monde et constitue l'un des plus libres sur le plan économique. L'espoir est que ces transformations positives entraînent une montée en puissance de l'activité dans le secteur privé et attirent les investissements du monde entier. Les progrès sociaux sont tout aussi spectaculaires que les avancées économiques. Le Rwanda est en effet bien parti pour remplir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Rwanda possède le potentiel lui permettant d'atteindre un rythme de croissance économique beaucoup plus soutenu. L'investissement dans la formation de la main-d'œuvre, dans l'élimination des goulets d'étranglement liés aux infrastructures et dans l'amélioration de la productivité agricole pourrait faire considérablement évoluer la situation dans les années à venir. Ce sont quelques-unes des priorités des programmes *Economic Development and Poverty Reduction Strategy* (EDPRS) et Vision 2020.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412312>



São Tomé et Príncipe

L'économie a progressé de 4.5 % en 2010. À compter de 2011, d'importants investissements privés dans la prospection pétrolière et l'aménagement d'un port en eau profonde devraient permettre de renouer avec le rythme d'avant la crise de 6 % en 2012.

Soucieux de concrétiser son projet visant à faire de l'archipel un pôle régional de transport et à doper le développement national, le nouveau Premier ministre intensifie les contacts diplomatiques et commerciaux avec des partenaires émergents, notamment en Afrique.

Malgré des avancées, les indicateurs sociaux restent médiocres. La croissance, peu diversifiée, n'arrive pas à créer d'emplois pour les pauvres ruraux et les jeunes citadins.

Le produit intérieur brut (PIB) de la République démocratique de São Tomé et Príncipe (STP) a marqué le pas en 2009 avant de rebondir légèrement en 2010, à 4.5 %, selon les estimations. L'aide étrangère et le secteur tertiaire – notamment le tourisme, le bâtiment et la vente au détail – ont tiré l'activité. Les prévisions tablent sur un taux de croissance de 5.0 % en 2011 et 6.0 % en 2012, grâce aux investissements directs étrangers (IDE) dans la prospection pétrolière et l'aménagement d'un nouveau port en eau profonde. Les perspectives à plus long terme restent cependant largement tributaires du potentiel encore incertain du secteur pétrolier, le démarrage de la production n'étant pas attendu avant 2016.

Les politiques macroéconomiques resteront restrictives. La politique budgétaire s'efforce de contenir les dépenses primaires actuelles à travers une meilleure gestion des finances publiques. Parallèlement, des mesures juridiques et techniques conjuguées à une augmentation des taxes frappant les importations liées aux futurs projets d'investissement devraient progressivement améliorer les recettes budgétaires. La politique monétaire cherche à maintenir l'arrimage du dobra (STD) à l'euro (EUR), introduit en janvier 2010. Toujours largement liée aux cours du pétrole et des denrées alimentaires importées, l'inflation a ralenti, à environ 11.4 % en 2010 (contre 16.7 % en 2009), grâce à la rigueur économique imposée par cet arrimage. Cette tendance baissière devrait se maintenir, pour autant que les politiques budgétaires respectent leurs objectifs et que les prix alimentaires internationaux restent stables. D'immenses défis structurels demeurent, cependant : l'alourdissement du poids de la dette, la vulnérabilité aux chocs extérieurs et l'absence de diversification.

Tant que les recettes pétrolières ne se concrétisent pas, le gouvernement restera fortement tributaire du financement extérieur. Les IDE ne devraient pas retrouver leurs niveaux d'avant-crise jusqu'au scrutin présidentiel de 2011. En 2010, les investissements ont été tirés par le secteur public, financé par des dons et des prêts assortis de conditions libérales. L'aide publique au développement (APD) a conservé son niveau de 2009 même si les décaissements ont été suspendus jusqu'à l'issue des élections législatives du mois d'août. Pour l'instant, l'APD a compensé le manque de dynamisme des IDE tout au long de 2010, favorisant le léger rebond de la croissance économique. Mais elle pourrait chuter en 2011, étant donné les pressions croissantes sur les budgets des donateurs.

Des partenaires émergents jouent depuis longtemps un rôle majeur dans le développement économique et social du pays. Si le Taipei chinois fait figure d'ancien, l'Inde et le Brésil intensifient leur coopération bilatérale. Le Nigeria, l'Angola et de plus en plus de pays voisins manifestent un intérêt croissant pour l'archipel. Le nouveau Premier ministre a affiché sa volonté d'élargir les relations commerciales et diplomatiques aux partenaires émergents pour donner un coup de fouet au développement du pays. En cette période de concurrence accrue pour des ressources limitées, São Tomé et Príncipe cherche à nouer de nouveaux liens avec différents partenaires émergents sans compromettre ses relations avec ses partenaires traditionnels.

L'année 2010 a été marquée par des élections locales et législatives, en août. Le gouvernement qui en est sorti, minoritaire, aura sans doute du mal à faire adopter des textes, voire à se maintenir au pouvoir. Le nouveau Premier ministre reste fidèle à son engagement de faire de São Tomé et Príncipe un pôle régional de transbordement. Il entend promouvoir la diversification de l'économie afin de réduire la dépendance du pays à l'égard du secteur pétrolier, dont les perspectives sont incertaines. À court terme, les résultats économiques dépendront de la stabilité du nouveau gouvernement et de l'issue du scrutin présidentiel, en juin 2011. La pauvreté, qui touchait environ 54 % de la population en 2009 selon les estimations, concerne particulièrement les zones rurales et périurbaines. La recherche de débouchés professionnels alimente un exode rural qui accroît la pression sur les infrastructures de la capitale et entretient le secteur informel – qui représenterait 63 % de l'économie. Les services publics d'électricité, d'assainissement, de santé et de gestion des déchets devront monter en puissance si le pays veut conforter l'amélioration tendancielle de ses indicateurs sociaux.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

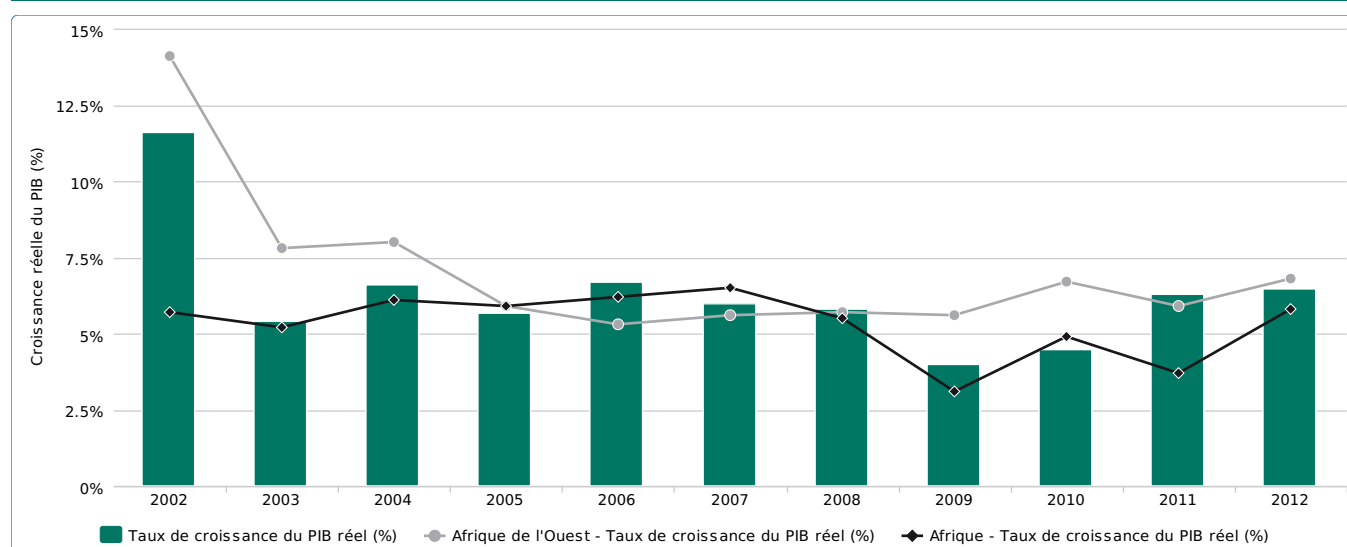
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4	4.5	5	6
Inflation IPC	16.7	11.4	7.5	6.7
Balance budgétaire % PIB	17.6	-7.7	3.3	-8.4
Balance courante % PIB	-26.2	-28.1	-35.8	-34.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414687>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412331>



Sénégal

L'économie sénégalaise a amorcé sa reprise en 2010.

Les difficultés du secteur énergétique sont l'un des principaux freins à cette reprise.

Un nouveau partenariat pour le développement économique du Sénégal a été scellé cette année.

Après deux années marquées par les retombées de la crise financière internationale, l'économie du Sénégal a amorcé en 2010 une reprise sous le double effet de la relance de l'économie mondiale et des mesures prises par les autorités en faveur de l'activité économique nationale. De 2.2 % en 2009 le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimé à 4.2% en 2010 avec une projection de 4.5% en 2011. Il sera fortement tributaire des résultats enregistrés dans les trois secteurs : primaire, secondaire et tertiaire, qui représentaient respectivement en 2010 14.7%, 20.4 % et 64.9% (y compris administration) du PIB.

L'analyse des indicateurs de base macroéconomiques en 2010 permet de percevoir le début de la reprise de l'économie sénégalaise. Le taux de croissance réel passe ainsi de 2.2 % en 2009 à 4.2 % en 2010 puis à 4.5 % en 2011 (prévisions). Le taux d'inflation annuel moyen (-1.0 % en 2009) s'est établi à 1.2 % en 2010. En 2011, l'inflation mesurée par le déflateur du PIB devrait s'établir à 3% sous l'effet notamment du renchérissement du prix des produits énergétiques. L'évolution prévue du taux d'investissement mesuré par la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est positive : 23.9 % en 2010 et 24.1 % en 2011 du PIB. Avec 18.9% en 2010 le taux de la pression fiscale est également en conformité avec la norme des critères de convergence sous-régionaux (supérieur ou égal à 17 %).

La position extérieure en 2009 et 2010 s'est traduite par une amélioration du déficit du compte courant (6.7% du PIB en 2009 et 5.9% du PIB en 2010 contre 14.2% en 2008).

Un bon recouvrement des recettes, en hausse de 11% par rapport à 2009, et une maîtrise de l'augmentation des dépenses publiques (7.1%) ont caractérisé la politique budgétaire en 2010. Le déficit budgétaire global, dons compris a ainsi connu une amélioration de 0.4 point de pourcentage, passant de 4.9 % du PIB en 2009, à 4.5 % en 2010. En 2011, il est estimé à 5.8% du PIB.

Depuis 2000, le Sénégal a engagé de nouveaux partenariats avec des pays émergents, en particulier la Chine, l'Inde et l'Iran. Les principales réalisations concernent les secteurs de la formation, des infrastructures et des transports.

L'année 2010 a connu des mouvements sociaux liés à des revendications pour un meilleur accès aux services de première nécessité, parfois à l'initiative de mouvements citoyens hors des partis politiques d'opposition. De nouveaux faits d'armes ont fait sept morts parmi les forces armées dans la région de la Casamance en décembre 2010. Des programmes de développement spécifiques sont mis en œuvre dans la région en vue d'un retour à la paix.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	2.2	4.2	4.5	5
Inflation IPC	-1	1.2	3	2.3
Balance budgétaire % PIB	-4.9	-4.5	-5.8	-6.3
Balance courante % PIB	-6.7	-5.9	-5.9	-10.3

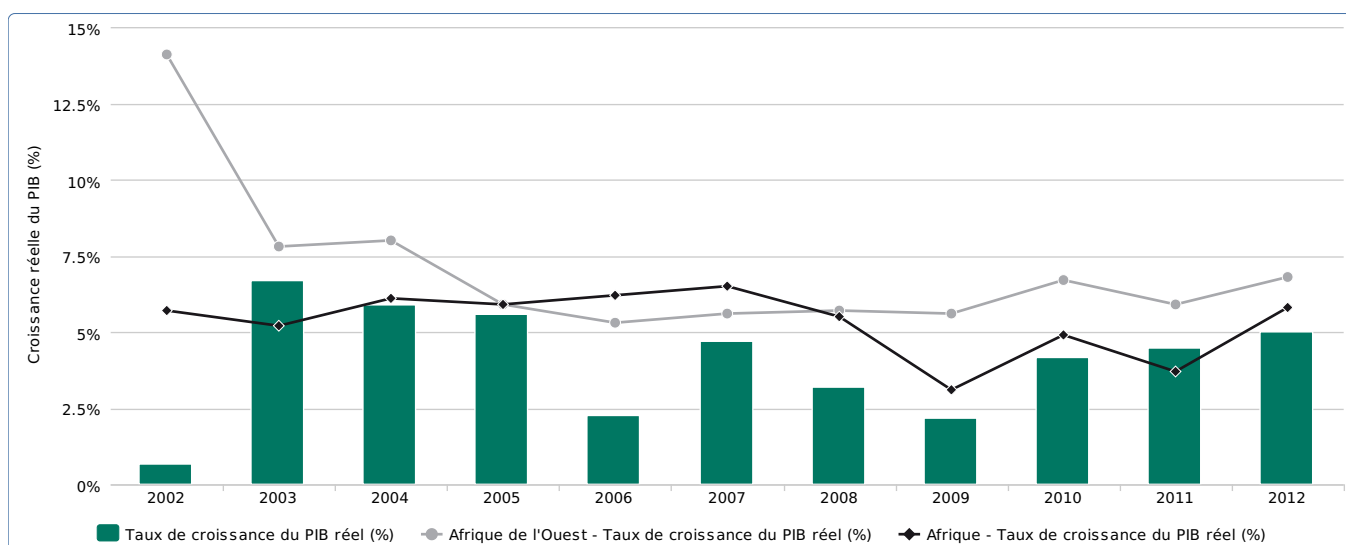
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414706>



Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412350>



Seychelles

En 2010, l'économie des Seychelles s'est rétablie, grâce à des mesures importantes prises pour répondre à la crise de la dette de 2008. Le pays a également bien traversé la crise financière et économique mondiale, affichant une croissance de 6 %.

En 2010, le gouvernement a poursuivi les réformes de la gestion des finances publiques, de la dépense publique et des entreprises d'État, introduisant dans le budget 2011 un cadre de budgétisation à moyen terme pour ses projections économiques et budgétaires à trois ans.

Les partenaires émergents les plus établis des Seychelles (la Chine, l'Inde et les Émirats arabes unis) se concentrent sur le commerce, l'investissement et l'aide. Ils ont intensifié leurs relations avec le pays au cours des cinq dernières années.

En 2010, l'économie des Seychelles s'est rétablie grâce à des mesures importantes prises pour répondre à la crise de la dette de 2008. Le pays a également bien traversé la crise financière et économique mondiale. Tirée par l'industrie du tourisme, qui représente 25.5 % du produit intérieur brut (PIB), l'économie a crû au rythme de 6 % en 2010, contre 0.7 % en 2009. Le nombre de visiteurs a augmenté, ainsi que la durée moyenne du séjour, respectivement de 13 % et 5 %. Cette tendance a été appuyée par un rebond de l'économie mondiale, une dépréciation de la roupie seychelloise et des réductions de prix des voyageurs. Cependant, la piraterie et les menaces qu'elle fait peser sur l'océan Indien continuent d'affecter l'industrie de la pêche. La croissance devrait être de 4 % en 2011 et de 4.5 % en 2012.

Les autorités ont éradiqué le marché noir des devises étrangères et sont parvenues à maîtriser l'inflation, puisque celle-ci a été contenue à -2.4 % en 2010 et devrait atteindre 4.2 % en 2011 et 2.9 % en 2012. Les réserves de change de la Banque centrale des Seychelles dépassent aujourd'hui deux mois d'importations et devraient atteindre trois mois d'ici à décembre 2012. Le regain de la confiance intérieure soutient la stabilisation macroéconomique. Depuis octobre 2009, le taux de change nominal effectif s'est stabilisé, et la dépréciation vis-à-vis du dollar américain a été compensée par l'appréciation face à l'euro et à la livre sterling.

La position de la dette est désormais soutenable, grâce à une restructuration de son profil. Les autorités continuent de veiller à la discipline budgétaire. L'excédent budgétaire primaire est estimé à 11.9 % du PIB en 2010. Le déficit du compte courant, qui était de 30.3 % du PIB en 2009, s'est creusé, à 33.2 % du PIB en 2010, du fait de la reprise de la demande intérieure et de l'augmentation des primes d'assurance à cause de la piraterie dans l'océan Indien. Les investissements directs étrangers (IDE) ont repris et ont permis de financer une part croissante du déficit. Ce dernier devrait graduellement se réduire en 2011 et 2012, puisque les exportations de services touristiques bénéficieront de la reprise mondiale et des nouvelles infrastructures d'hébergement.

Un certain nombre de contraintes affectent toujours le climat des affaires, en dépit des mesures prises récemment par le gouvernement. Le rapport *Doing Business 2011* de la Banque mondiale montre que les Seychelles ont rétrogradé à la 95^e place sur 183 pays en 2010 pour ce qui concerne la facilité de faire des affaires, alors qu'elles étaient en 92^e position en 2009. Les Seychelles sont une économie ouverte dépendant fortement du tourisme. De ce fait, les perspectives de croissance à moyen terme sont largement tributaires des performances de l'économie mondiale, spécialement dans la zone euro, dont proviennent 75 % des touristes du pays, ainsi que du niveau des actes de piraterie dans l'océan Indien.

En 2009, les Seychelles ont bénéficié de l'assistance des partenaires au développement - notamment le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Union européenne (UE) - en matière de balance des paiements et d'appui budgétaire, à hauteur de 21,9 millions d'euros, pour soutenir directement le programme de réformes économiques de 2008. La première partie de ce dernier a été mise en place avec succès, ce qui a conduit le FMI à accorder un mécanisme élargi de crédit (MEDC) en décembre 2009, pour remplacer les accords de confirmation d'une durée de deux ans conclus par les Seychelles pour démarrer d'un bon pied le second volet des réformes prévues par le MEDC, et ce malgré la crise économique mondiale et la crise de la dette extérieure. Dès la fin de l'année 2010, les Seychelles avaient atteint les critères de référence prévus par le MEDC et ses cibles structurelles, et respectaient le calendrier des principales réformes : refonte du système fiscal, amélioration de la gestion des finances publiques, modernisation des opérations monétaires, renforcement de la supervision du secteur financier et restructuration des organismes parapublics.



Les partenaires émergents (PE) les plus établis des Seychelles sont la Chine, les Émirats arabes unis (EAU), l'Inde, l'Arabie saoudite et le Brésil. Parmi les autres figurent la Malaisie, l'Indonésie, Singapour et la Turquie. La plupart des PE sont impliqués dans le commerce, l'investissement et l'aide. Au cours des cinq dernières années (2006-10), les pays qui ont le plus intensifié leurs relations avec les Seychelles sont la Chine, l'Inde et les EAU.

Les réformes socio-économiques en cours ont permis l'émergence d'une société plus transparente et moins partisane. Toutefois, il reste des obstacles à surmonter, notamment pour rendre la justice plus indépendante et la presse plus libre.

Les Seychelles ont l'un des PIB par habitant les plus élevés d'Afrique et figurent parmi les six pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure du continent. Elles sont à la pointe pour ce qui concerne le développement humain, puisqu'elles se placent au 57^e rang de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), un niveau comparable à celui de nombreux pays de l'OCDE. En 2010, elles ont alloué près de 43 % de leur budget ou 5 % de leur PIB aux secteurs sociaux de la santé et de l'éducation. Les Seychelles ont déjà atteint les cibles de cinq des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Seuls les objectifs 6 à 8 demeurent.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

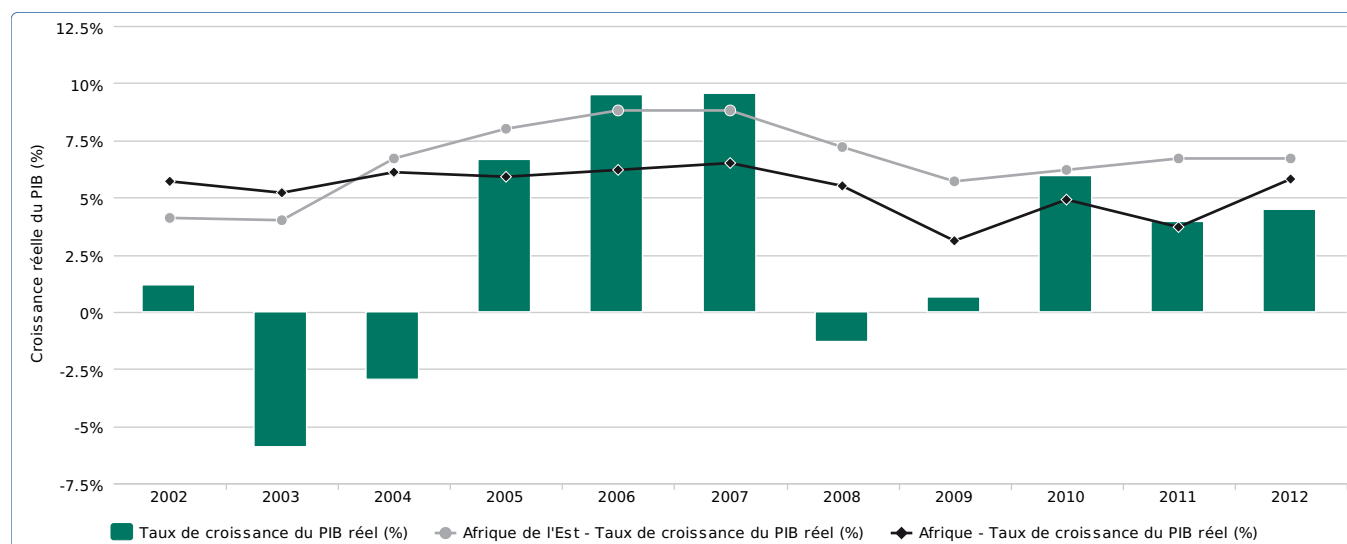
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	0.7	6	4	4.5
Inflation IPC	31.7	-2.4	4.2	2.9
Balance budgétaire % PIB	5.1	3.2	0.3	-0.2
Balance courante % PIB	-30.3	-33.2	-24.8	-22.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414725>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412369>



Sierra Leone

Les perspectives de la Sierra Leone sont bonnes, avec une croissance attendue de 5.1 % en 2011 et 6 % en 2012, mais les autorités pourraient faire encore mieux, pour accélérer le rythme de la croissance et améliorer le niveau de vie.

Les principales mesures susceptibles de mobiliser des ressources supplémentaires au service du développement sont le renforcement de la collecte fiscale, une amélioration du cadre des dépenses à moyen terme et un élargissement du secteur financier.

Les partenaires émergents prennent de l'importance dans les programmes de développement de la Sierra Leone. La Chine intervient pour soutenir à la fois la croissance (notamment avec la construction de centrales énergétiques) et pour améliorer les très mauvais indicateurs sociaux (avec par exemple la création d'un centre de prévention et de traitement du paludisme).

Après avoir enregistré un taux de 4.5 % en 2010, la croissance devrait atteindre 5.1 % en 2011 et se hisser à 6 % en 2012 (prévisions). Les perspectives à moyen terme sont bonnes, mais il faudra faire mieux en matière de réformes structurelles pour mettre le pays sur la voie d'une forte croissance, créatrice des emplois pour améliorer le niveau de vie. La croissance est tirée par la reprise des exportations de minéraux et des cultures de rente, dans un contexte de relance de l'économie mondiale. Elle doit beaucoup à la meilleure productivité de l'agriculture et aux investissements d'infrastructures. La récente mise en production de la centrale électrique de Bumbuna, notamment, a déjà fait sentir ses effets. Les autorités ont engagé des réformes décisives, dans le secteur financier et le système fiscal, dont les effets devraient être positifs.

La Sierra Leone est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Le PIB (produit intérieur brut) par habitant dépassait à peine 300 dollars (USD) en 2010. Des problèmes majeurs de développement se posent, avec un fort taux de chômage des jeunes. Le très mauvais classement à l'index du développement humain (IDH) des Nations Unies en est le témoignage. Même si le pays s'est bien tiré de la crise mondiale, la croissance de 6 % prévue en 2012 restera en deçà des taux enregistrés avant la crise. D'où la nécessité d'une accélération du rythme de la croissance, si le pays veut surmonter la fragilité de son économie et réduire le fossé qui le sépare des économies plus avancées en termes de revenu. Une bonne politique macroéconomique peut y aider, en permettant d'avancer vers un cadre contracyclique régulé et en faisant de la croissance forte une priorité.

L'inflation a commencé à reculer en 2011 après le pic de 18 % observé en septembre 2010, suite au gonflement du budget et à l'impact ponctuel de l'introduction d'une taxe sur les biens et services. Du côté de la demande, l'augmentation de la production locale des denrées alimentaires devrait compenser la hausse de leurs prix de détail. Grâce à des politiques monétaire et budgétaire adéquates et à la stabilisation du taux de change nominal, le taux moyen de l'inflation devrait passer sous la barre des 10 % en 2011 et se réduire encore vers la fin 2012. Cette perspective serait cependant compromise, si la masse salariale du secteur public devait augmenter, et si les prix des denrées alimentaires et des carburants augmentaient de manière plus forte que prévu.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.2	4.5	5.1	6
Inflation IPC	9.2	17.8	9.6	8.2
Balance budgétaire % PIB	-3.2	-4.6	-5.9	-5.3
Balance courante % PIB	-8.7	-9	-9.6	-9.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

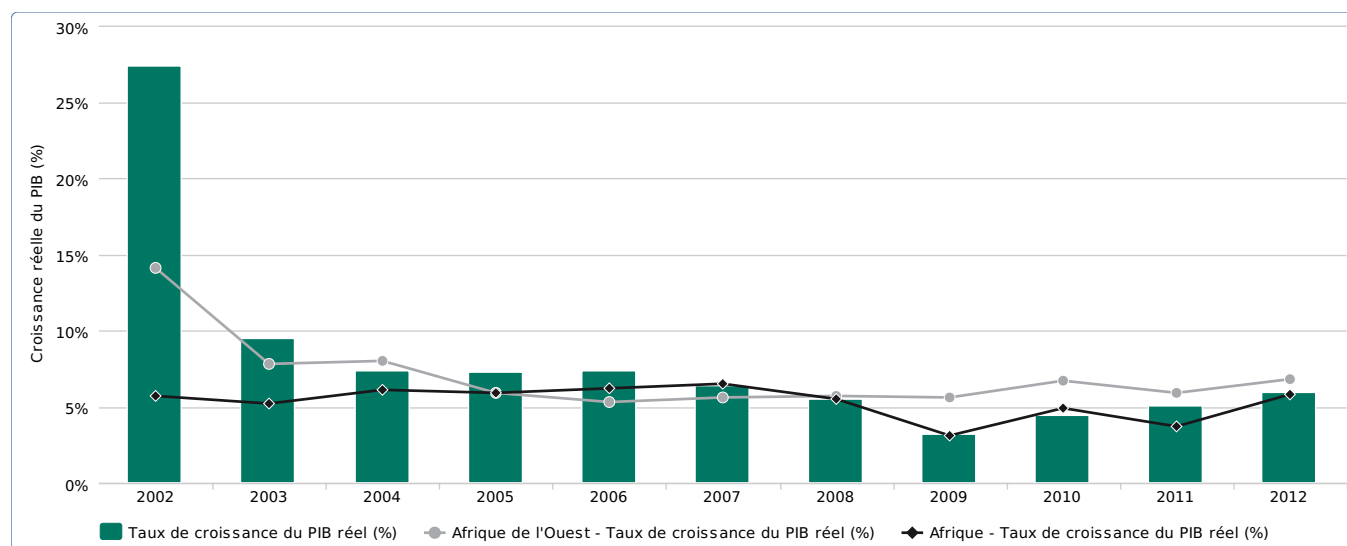
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414744>

Dans le cadre du budget 2011, une ligne budgétaire et un réexamen des priorités sont prévus pour permettre une augmentation des investissements productifs et des dépenses sociales. Ces dépenses seront financées une augmentation des impôts sur le revenu, par les recettes des privatisations, par les dons extérieurs (comme par exemple une subvention européenne de 52.5 millions d'euros aux routes et à l'agriculture), ainsi que par les économies réalisées en amputant les dépenses courantes non indispensables. On attend des autorités qu'elles améliorent encore l'administration fiscale et réduisent les exemptions fiscales discrétionnaires pour réaliser les objectifs de recettes. En raison de la hausse des dépenses en capital, le déficit budgétaire devrait se creuser, passant de 4.6 % du PIB en 2010 à 5.9 % en 2011, puis se réduire à 5.3 % du PIB en 2012.

Fort de la bonne fin du précédent programme de réformes économiques, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un nouveau programme triennal de soutien à la Sierra Leone, dans le cadre d'une facilité de crédit élargie d'un montant de 45.4 millions USD. Ce nouveau programme a été conçu pour étayer les efforts des autorités locales pour accélérer la croissance en augmentant les dépenses d'infrastructures, et pour élargir et de faciliter l'accès au secteur financier, tout en maintenant la stabilité macro-économique. Il faudra veiller à encadrer ce programme avec de bonnes politiques macroéconomiques tout au long de son évolution. Compte tenu des énormes besoins en développement du pays, la politique macro-économique à venir devra notamment se garder d'une rigidité excessive qui sacrifierait la croissance à long terme sur l'autel de la stabilité à court terme. Une politique économique flexible doit s'accompagner des réformes nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires, de programmes de formation correspondant aux demandes du marché de l'emploi et destinés spécifiquement aux jeunes entrant sur le marché du travail et de filets de sécurité sociale pour les personnes les plus vulnérables.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412388>



Soudan

Le Soudan a connu une croissance économique de 5 % en 2010 contre 4.5 % en 2009, soutenue par la hausse des prix du pétrole. À l'heure où le pays entame une mutation politique historique, le Soudan doit relever le défi d'assurer la durabilité macroéconomique en maîtrisant son déficit budgétaire, en reconstituant ses réserves de change et en contenant l'inflation.

La population du Sud-Soudan a voté pour l'indépendance lors du référendum de janvier 2011 et le Soudan se retrouve confronté à de grands changements structurels de son économie, auxquels s'ajoutent de nombreux obstacles économiques, sociaux et politiques. La partition du pays en deux États est prévue le 9 juillet 2011, mais il reste d'importants litiges sur la démarcation de la frontière, les choix monétaires, la répartition des actifs publics – notamment pétroliers – et de la dette extérieure.

Le Soudan a attiré de substantiels investissements directs étrangers (IDE) pour la prospection de ses ressources, en provenance de partenaires émergents comme la Chine, la Malaisie et l'Inde. Le Soudan se doit à la fois de soutenir une industrie pétrolière incontournable, principale ressource du Nord et du Sud, et d'attirer des IDE plus diversifiés, au moyen notamment d'entreprises mixtes avec le secteur privé.

L'économie du Soudan s'est légèrement redressée en 2010 avec une croissance de 5 % contre 4.5 % en 2009, mais plus faiblement que prévu. Le Soudan devrait connaître une croissance économique de 5.1 % en 2011, puis de 5.3 % en 2012, grâce notamment à la hausse de la production de pétrole et aux recettes du secteur non pétrolier. Le secteur non pétrolier se montre dynamique et devrait renforcer la croissance économique à moyen terme grâce à la revitalisation de l'agriculture et à l'accroissement des investissements dans les infrastructures, notamment les routes, les réseaux d'électricité et l'activité manufacturière.

L'année 2010 se caractérise par une augmentation continue des dépenses publiques. Cet essor est dû principalement à la mise en œuvre des différents accords de paix régionaux et au financement des élections présidentielles et législatives d'avril 2010 dans le Nord et dans le Sud. En outre, les autorités ont continué à fortement subventionner les carburants et l'électricité. Par conséquent, le déficit budgétaire a atteint 2.1 % du PIB en 2010 contre 1.9 % en 2009. La Banque centrale du Soudan a augmenté la masse monétaire, à la fois pour accorder du crédit à l'administration et pour compenser les effets négatifs de la baisse du crédit au secteur suite à la crise financière mondiale. La livre soudanaise (SDD) s'est dépréciée de 16 % par rapport au dollar (USD) en raison des incertitudes politiques associées au référendum de janvier 2011 et de la faiblesse préoccupante des réserves en devises. L'inflation est passée de 11 % à 13.8 %.

Le défi posé aux pouvoirs publics est d'assurer la stabilité macroéconomique et la durabilité de la balance intérieure et extérieure par la maîtrise du déficit budgétaire, la reconstitution des réserves de change et le maintien d'une inflation modérée.

En conséquence de la hausse des investissements dans les infrastructures, le réseau routier national et la production d'électricité se sont améliorés, mais plusieurs régions, notamment les zones de conflit du Sud et du Darfour, souffrent d'une grave pénurie d'infrastructures même au regard des normes nationales. La faiblesse des infrastructures engendre une hausse des coûts de production et restreint les possibilités de croissance à grande échelle du secteur pétrolier. En même temps, les pouvoirs publics sont confrontés à d'énormes difficultés dans la mise en place des services publics, surtout dans l'éducation et la distribution d'eau potable de ces zones, en raison des contraintes financières et, dans certains cas, de l'insécurité. Le Soudan n'a eu qu'un accès limité au financement extérieur des donateurs et institutions financières multilatérales au cours des deux dernières décennies. Il reste au nombre des pays pauvres très endettés (PPT), et aucun signe à l'horizon ne laisse présager un allègement de sa dette. Le Soudan a resserré ses liens avec ses partenaires des pays émergents, s'ouvrant la possibilité de gager sur ses ressources des emprunts destinés à financer ses projets d'infrastructure et de services publics ou pour financer le développement du secteur privé.

Le Soudan continue de renforcer ses liens avec ses principaux partenaires émergents comme la Chine, la Malaisie et l'Inde, attirés par une demande substantielle d'IDE pour l'exploration de ses ressources. Le secteur pétrolier a beaucoup contribué au développement économique. Un dénouement pacifique du processus de partition Nord-Sud est indispensable pour soutenir la production de pétrole et protéger les IDE engagés dans le secteur pétrolier. Il conditionnera aussi l'arrivée de flux supplémentaires de capitaux et d'IDE en quête de marchés et ouvrira la voie à une normalisation des relations du Soudan avec les principaux acteurs mondiaux, en particulier avec les États-Unis et l'Union européenne (UE).



La partition du pays pose un défi sans précédent. La démarcation de la frontière présente des risques majeurs car elle concerne plusieurs zones de conflits en cours, mais le Parti du congrès national (NCP) au Nord et l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLM) au Sud ont convenu de constituer des forces armées conjointes pour protéger les champs de pétrole et les infrastructures lors du processus de partition. Malgré les progrès accomplis dans certains domaines sociaux, la réduction de la pauvreté et la réalisation des autres Objectifs Millénaires pour le développement (OMD) restent un immense défi. Le revenu réel par habitant a crû d'environ 3 % en 2010, mais avec une répartition inégale des revenus entre les régions et les groupes sociaux.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

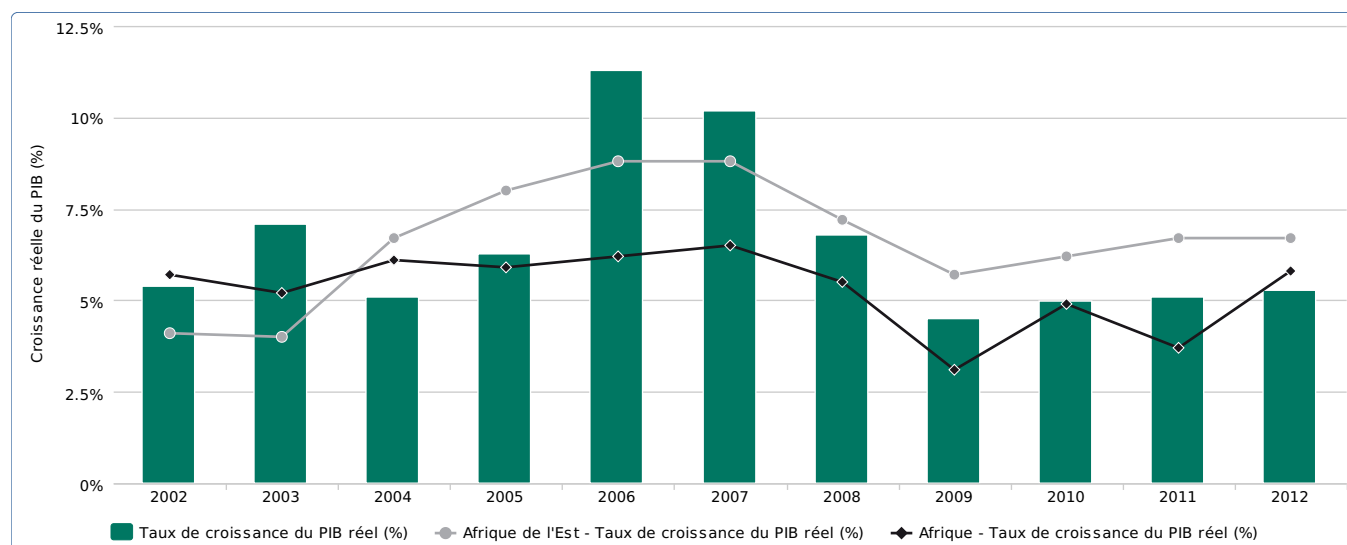
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	4.5	5	5.1	5.3
Inflation IPC	11	13.8	14.3	10.7
Balance budgétaire % PIB	-1.9	-2.1	-0.5	-1.5
Balance courante % PIB	-10.1	-8.3	-6.1	-7.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414782>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412426>



Swaziland

L'économie du Swaziland a connu une légère amélioration en 2010, avec une croissance du PIB estimée à 2.1 %. Alors que les obstacles qui ont freiné l'exécution des mesures anticycliques gouvernementales en 2010 subsistent, les projections pour 2011 tablent sur une croissance économique de 1.9 %. Cette croissance repose sur l'amélioration de la conjoncture économique mondiale (qui stimulera dans une certaine mesure le tourisme et l'industrie manufacturière), ainsi que sur une hausse de l'absorption intérieure, notamment, des investissements publics.

En 2010, l'économie a été confrontée à de profonds défis structurels liés à un climat d'affaires défavorable. Néanmoins, l'investissement privé devrait profiter des améliorations réalisées dans les domaines identifiés comme faibles dans le rapport *Doing Business* de 2011, ainsi que des réformes proposées dans le projet de réglementation des services financiers et de l'encadrement du secteur des services publics. La forte prévalence du VIH/Sida, le chômage et la pauvreté restent des défis sociaux cruciaux qui continuent de miner les progrès sociaux et économiques.

Avec un modeste marché intérieur de 1.2 million de personnes et un PIB estimé à 2 452 dollars (USD) par habitant, le Swaziland doit impérativement trouver des débouchés pour ses exportations s'il veut bénéficier d'une croissance économique durable à court et moyen terme. Le pays est toutefois sur la bonne voie, comme l'attestent les divers partenariats commerciaux auxquels il adhère.

Après avoir atteint en moyenne 2.9 % entre 2004 et 2008, la croissance économique du Swaziland a reculé de façon significative en 2009, frappée de plein fouet par le ralentissement économique mondial qui a touché les secteurs tournés vers l'exportation, notamment les textiles et la pâte de bois. La sécheresse prolongée et les faibles niveaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont également contribué à cette tendance. En 2010, l'économie s'est toutefois légèrement rétablie sous l'impulsion d'un regain de la demande mondiale, essentiellement concernant le sucre et les textiles. Pour autant, l'effondrement des recettes en provenance de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), conjugué à de faibles recettes intérieures, a freiné le gouvernement dans sa capacité à mettre en œuvre des mesures anticycliques. Afin de soutenir l'activité économique en 2010, de faibles taux d'intérêt ont été maintenus, dans le sillage des taux pratiqués en Afrique du Sud. Cependant, la stabilité des prix est restée le principal objectif de la Banque centrale du Swaziland. L'inflation a reculé, de 7.5 % en 2009 à 4.5 % en 2010. Les prix bas des denrées alimentaires et des transports en sont la principale cause. L'inflation devrait s'établir à 7.7 % en 2011, sous l'effet décalé du relèvement des tarifs de l'eau et de l'électricité en 2010. Les crises anticipées des produits alimentaires et du carburant devraient également se répercuter sur le niveau des prix intérieurs.

Les perspectives économiques semblent optimistes pour 2011, sur fond de maintien des cours internationaux pour le sucre et la pâte de bois. Pour autant, l'offre de pâte de bois devrait être affectée par la fermeture de la société Sappi en 2010. L'appréciation continue du rand face au dollar américain et à d'autres devises majeures a diminué la rentabilité des secteurs tournés vers l'exportation, y compris les activités minières, ce qui pourrait entraîner une réduction de l'activité et un ajournement des investissements prévus. En outre, le coût élevé de l'activité commerciale ainsi que le fort taux de prévalence du VIH/Sida vont continuer de grever la croissance en 2011.

Afin de relever les défis budgétaires engendrés par la chute des recettes de la SACU et l'explosion des dépenses en salaires et traitements, le gouvernement du Swaziland a préparé une feuille de route d'ajustements budgétaires (*Fiscal Adjustment Roadmap - FAR*) couvrant les exercices 2010/11 à 2014/15. Depuis fin octobre 2010, le gouvernement s'appuie sur cette feuille de route dans ses négociations avec le FMI pour un programme suivi par les services du FMI (SMP). Une fois conclu, ce programme SMP permettra de débloquer des aides extérieures destinées à soutenir la FAR et de jeter les bases solides d'une croissance économique durable. Le SMP prône, entre autres choses, l'application rapide de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et la réduction du budget, notamment en matière de salaires et de traitements (16.4 % du PIB en 2010/11), de 5 % par an à compter de l'exercice 2011/12, et ce, jusqu'en 2013/14. Le redressement rapide de l'économie sur la voie d'une croissance durable nécessite une revitalisation indispensable du secteur privé passant par un meilleur environnement des entreprises ainsi que par l'utilisation de partenariats existants et la mise en place de partenariats avec les pays émergents.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.2	2.1	1.9	2.2
Inflation IPC	7.5	4.5	7.7	10
Balance budgétaire % PIB	-0.2	-6.7	-10.8	-13.6
Balance courante % PIB	-12	-16.6	-14.2	-12.5

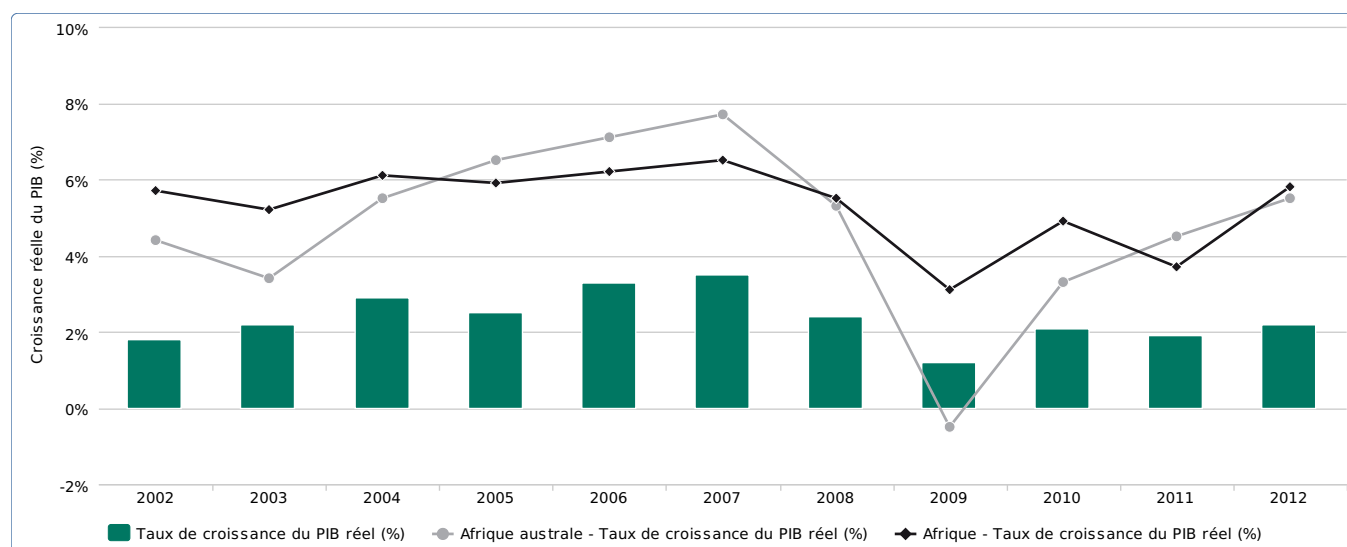
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal ; donc par exemple, 2009 correspond à l'exercice fiscal 2009/10 courant d'avril 2009 à mars 2010.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414801>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412445>



Tanzanie

Selon les estimations, la croissance du PIB en volume de la Tanzanie est ressortie à 6.8 % en 2010, avec de belles perspectives économiques à moyen terme, si l'on excepte un déficit budgétaire grandissant.

Le pays, qui reste l'un des plus pauvres de la planète, a peu de chances d'atteindre tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Au nombre des partenaires économiques émergents de la Tanzanie figurent d'anciens alliés idéologiques, à savoir l'Inde et la Chine, mais aussi de nouveaux arrivants : les Émirats arabes unis, la Turquie, la Russie, entre autres.

Pendant huit années consécutives, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Tanzanie a dépassé les 6 %, jusqu'à ce que la crise économique mondiale commence à la grever en 2009. Ce pays a donc enregistré l'un des taux de croissance les plus impressionnants des années 2000 parmi les pays non pétroliers d'Afrique subsaharienne. Les données disponibles laissent à penser que le PIB en volume de la Tanzanie est largement sur la voie de la reprise, avec un taux de croissance estimé à 6.8 % en 2010. Les perspectives économiques à moyen terme restent favorables : les tensions inflationnistes sont faibles, le cours de l'or (un produit d'exportation majeur pour la Tanzanie) atteint des sommets historiques et les investisseurs restent confiants vis-à-vis de ce pays qui est la deuxième économie de l'Afrique de l'Est en termes de PIB.

Les principaux moteurs de croissance à court et moyen termes sont la consommation privée, les exportations et la formation brute de capital fixe, les recettes du tourisme, l'investissement étranger et l'aide. Le gouvernement envisage également d'orienter ses interventions de sorte que la croissance du PIB soit essentiellement stimulée par des secteurs clés, à savoir l'agriculture, l'industrie manufacturière, le tourisme, les mines et l'infrastructure. Compte tenu de ces facteurs, l'économie tanzanienne devrait poursuivre sa vive expansion en termes réels, si l'économie mondiale n'induit pas de répercussions délétères majeures : on prévoit un taux de croissance du PIB de 6.9 % en 2011 et de 7.3 % en 2012.

Le plus grand risque pour la croissance économique à court et moyen terme est le creusement du déficit budgétaire, ainsi que le besoin qui pourrait en découler de lever des fonds pour pallier cette insuffisance. En conséquence, le pays pourrait devenir encore plus tributaire des dons et des investissements étrangers ou devoir recourir, pour trouver ces fonds, à des emprunts aux conditions du marché. Toute interruption notable dans l'une ou l'autre de ces sources de financement aurait des incidences négatives sur la stabilité macroéconomique et, partant, sur le développement économique.

En octobre 2010, les autorités ont commencé à utiliser une nouvelle méthodologie pour le calcul de l'inflation. Ce mois-là, l'inflation non corrigée s'est repliée à 4.2 %, contre 4.5 % en septembre, faisant suite à une tendance généralement désinflationniste observée sur l'essentiel de 2010. Cette tendance devrait atteindre un plancher début 2011 avant de remonter, selon les prévisions, à 5.1 % sur l'année. Le renchérissement de l'énergie et des denrées alimentaires, conjugué à la possibilité que les conditions météorologiques soient mauvaises, n'augure rien de bon pour l'inflation, d'autant que l'alimentation est le principal contributeur au panier des prix à la consommation. Néanmoins, l'inflation devrait rester contenue à environ 6.9 % et reculer juste au-dessus de 6 % en 2012.

Plus fondamentalement, la Tanzanie reste l'un des pays les plus pauvres au monde, malgré les immenses progrès réalisés ces dernières années pour favoriser le développement économique. Elle reste encore à la traîne de la plupart de ses voisins sur le plan du développement économique et n'atteindra certainement pas la totalité des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Compte tenu de la forte croissance démographique prévue pour les 50 prochaines années, il sera très difficile d'endiguer la pauvreté à moyen et long terme, d'autant que les ressources de l'État sont très maigres.

Le parti au pouvoir *Chama Cha Mapinduzi* (Parti de la Révolution - CCM), qui a remporté les élections de 2010, n'a pas de menace sérieuse à craindre en 2011. Confiant dans sa base, le président Kikwete s'est engagé à poursuivre les réformes économiques qui ont fait de la Tanzanie l'une des économies à la croissance la plus vive du continent dans les années 2000. Il existe, cependant, des facteurs politiques potentiellement déstabilisateurs, notamment les mouvements séparatistes de Zanzibar et les troubles qui surviennent régulièrement à proximité des frontières de la Tanzanie. La menace n'est toutefois pas très forte à court terme.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6	6.8	6.9	7.3
Inflation IPC	12.1	8.9	6.9	6.2
Balance budgétaire % PIB	-4.8	-5.4	-7.8	-9.2
Balance courante % PIB	-8.2	-10.3	-10.5	-12

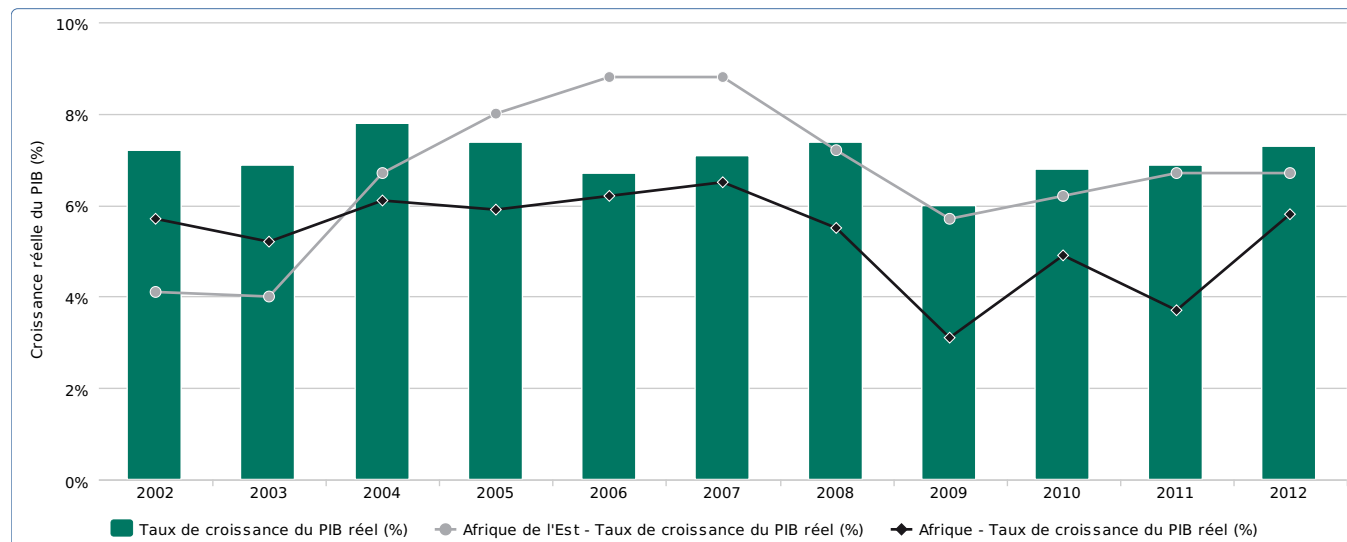
Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal juillet (n-1)/juin (n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414820>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412464>



Tchad

L'amélioration de la situation sécuritaire et le redressement des prix du pétrole ont permis au Tchad d'enregistrer une croissance de 5.9 % en 2010 contre 1.7 % en 2009 ; cette tendance serait maintenue sur la période 2011/12 tandis que la gestion budgétaire continuera de poser d'importants défis.

Le processus de consolidation de la paix étant bien engagé, le Tchad est et pourrait être confronté aux conséquences de l'avancée du désert et de l'assèchement du lac Tchad : ceci pourrait avoir un impact négatif sur les indicateurs socio-économiques et la paix entre populations nomades et agriculteurs.

Orienté vers des domaines jusque-là négligés par les partenaires traditionnels, le partenariat économique entre le Tchad et les pays émergents est dominé par la Chine et l'Inde : avec la Chine il est fondé sur la diplomatie de marginalisation du Taipei chinois alors qu'avec l'Inde il est basé sur une stratégie continentale et de débouchés.

L'économie tchadienne a évolué en 2010 dans un environnement plutôt favorable avec un taux de croissance estimé à 5.9 % à comparer avec un taux de croissance de 1.7 % enregistré en 2009. L'amélioration de la situation sécuritaire est un des facteurs clés de cette croissance. La croissance est aussi tirée par d'autres facteurs exogènes tels que le redressement des prix du pétrole brut sur les marchés internationaux. Sur le plan interne, on notera une légère relance dans le secteur pétrolier (0.3 %) et une forte croissance du secteur non pétrolier (6.4 % en 2010 contre 3.3 % en 2009). Sur la base d'une conjoncture de plus en plus propice liée à la reprise de la demande mondiale et à la poursuite d'investissements tant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) que dans le secteur pétrolier, la croissance économique serait de l'ordre de 5.7 % en 2011 et de 6.9 % en 2012. Sur le front des prix, l'on enregistre un repli significatif des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation moyen de 0.6 % à fin 2010 contre 10.1 % en 2009. En revanche, la gestion des finances publiques enregistre des contre-performances qui sont liées à une programmation inadéquate des dépenses d'investissement. Ces dépenses financées sur ressources internes, ont largement dépassé les limites qui avaient été prescrites dans la loi des finances 2010. Il en résulte fin 2010 un déficit du solde primaire hors pétrole estimé à 28.4 % en 2010 contre 25.1 % en 2009. La bonne tenue des cours du pétrole intervenue en 2010 a permis au Tchad d'améliorer substantiellement sa position extérieure par rapport à 2009.

Au plan politique, après des décennies de conflits armés, le Tchad connaît depuis deux ans une certaine stabilité. Cette situation de paix est le fruit des efforts de dialogues tant sur le plan interne qu'externe. Sur le plan interne, des élections locales, législatives et présidentielles ont été fixées au début 2011. Sur le plan externe, le Tchad s'est engagé dans un processus de normalisation de ses relations avec le Soudan par la signature d'un accord de paix et la création d'une force mixte de sécurisation de la frontière commune. Le processus de consolidation de la paix étant bien engagé, tant en interne qu'en externe, le plus grand défi social auquel le Tchad pourrait être confronté dans les années à venir est lié aux risques environnementaux. En effet, l'avancée du désert et l'assèchement du lac Tchad pourraient avoir des conséquences sanitaires et un impact négatif sur l'agriculture, la pauvreté et la paix dans la cohabitation entre populations nomades et agriculteurs.

En dépit des progrès réalisés au cours de l'année 2010, les indicateurs sociaux du Tchad demeurent largement en deçà de ceux que l'on observe en Afrique au sud du Sahara. D'après les données de la seconde Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT 2), la pauvreté touche 55 % de la population et reste un phénomène à dominance rurale : 87 % de la pauvreté monétaire qui sévit au Tchad se situe en milieu rural. L'objectif du gouvernement en ce qui concerne la pauvreté est d'atteindre une incidence de la pauvreté globale de 41.3 % en 2011, une incidence de la pauvreté urbaine de 20.4 % en 2011 contre 24.6 % en 2003 et une incidence de la pauvreté rurale de 44 % en 2011 contre 58.6 % en 2003.

Le partenariat économique entre le Tchad et les pays émergents est essentiellement dominé par deux pays asiatiques : la Chine et l'Inde. Il est orienté vers les domaines jusque-là négligés par les partenaires traditionnels du pays. Bien que le Tchad soit un pays producteur de pétrole, les interventions de ces deux pays émergents ne répondent pas, de prime abord, à la logique de réservoir de matières premières. Ce partenariat s'inscrit en priorité dans les investissements directs étrangers, la diplomatie, les investissements dans les infrastructures de production et, dans une moindre mesure, l'importation de biens. L'intensification du partenariat avec la Chine est fondée sur la diplomatie de marginalisation du Taipei chinois sur le continent africain. Quant à l'Inde, son partenariat avec le Tchad s'inscrit dans une stratégie continentale à long-terme mais aussi dans une logique de débouchés pour ses industries.



Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

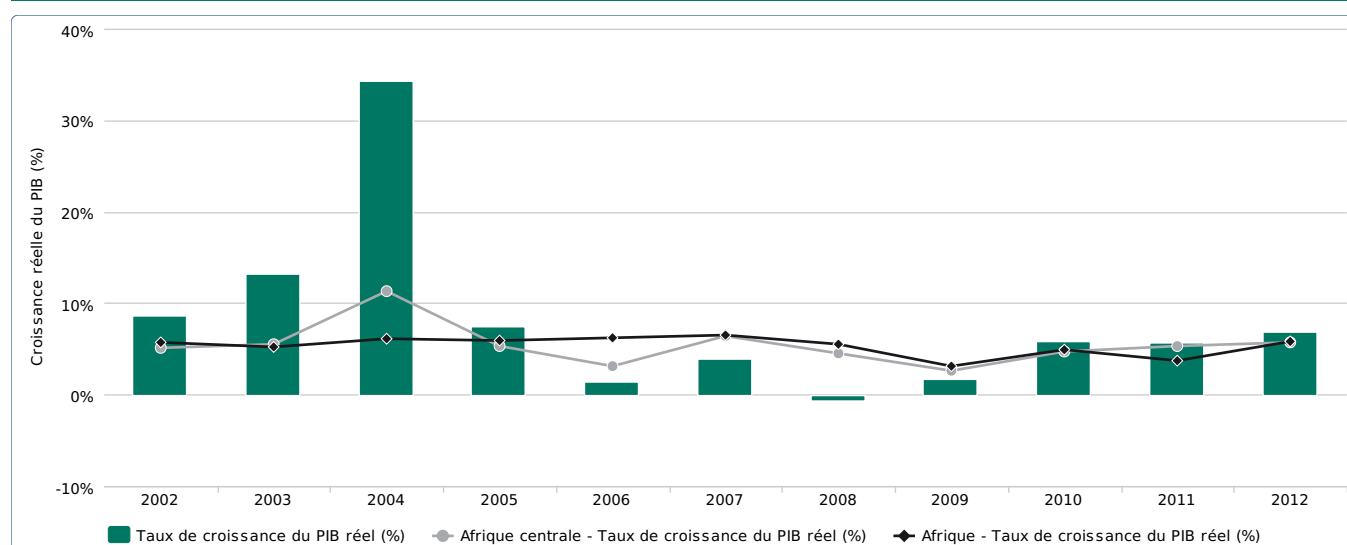
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.7	5.9	5.7	6.9
Inflation IPC	10.1	0.6	3.1	3.2
Balance budgétaire % PIB	-9.8	-12.5	-9.1	-8.5
Balance courante % PIB	-16.9	-11.3	-9.5	-9.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414136>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (C)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411780>



Togo

Le Togo s'est maintenu en 2010 sur la voie de la reprise, en dépit d'un environnement international difficile.

Les autorités comptent poursuivre les réformes macroéconomiques et structurelles pour mieux consolider les acquis d'un programme économique et financier. Il s'agit d'accélérer la croissance et de voir les populations en bénéficier, tout en restaurant la solidité des finances publiques.

Le Togo, pays à revenu faible, compte sur l'appui de ses partenaires techniques et financiers pour réaliser ses objectifs de développement. Les pays émergents tels que la Chine occupent une place de choix dans le financement du développement.

Le Togo a maintenu sa croissance à un taux de 3.4 %, en dépit d'un contexte international difficile. Bien que modeste, cette croissance a permis d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTe). Elle devrait se poursuivre en 2011 et 2012 avec une légère hausse, à 3.7 % et 4 % respectivement. Le taux d'inflation s'est établi à 5.3 % en 2010, contre 2.9 % en 2009 et une prévision de 2.4 % pour 2011.

Le secteur primaire, sur lequel repose l'économie togolaise, a été affecté par la mauvaise pluviométrie en 2010. Grâce au soutien des pouvoirs publics, il a néanmoins contribué à hauteur de 1.3 % à la croissance. La bonne tenue des industries extractives, notamment le clinker, dont la production s'est accrue de 14.3 %, a également soutenu la croissance en 2010. En revanche, la rénovation de l'outil de production de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) n'a pas eu d'effets majeurs en 2010.

Tiré par le Port autonome de Lomé (Pal), le secteur tertiaire a conforté sa place de deuxième contributeur à la croissance. Afin de promouvoir la compétitivité du Pal, les autorités ont décidé en 2010 d'y établir un guichet unique. La capacité d'absorption du pays s'est améliorée, de même que le taux d'exécution du budget d'investissements publics, passé à 6.7 % en 2010 contre 5.6 % en 2009.

En 2010, les autorités ont poursuivi le programme économique et financier, soutenu par la Facilité élargie de crédit (Fec). Grâce à la performance satisfaisante des finances publiques et au respect des critères du programme économique et financier, le Togo a accédé en décembre 2010 au point d'achèvement de l'Initiative PPTe. L'endettement va donc baisser et devrait respecter la norme communautaire d'un encours de la dette publique inférieur à 70 % du produit intérieur brut (PIB). La dette extérieure du Togo pourrait se ramener à 12.3 % du PIB en valeur actuelle. Combinée à une dette intérieure de 17.9 % du PIB, elle verrait la dette publique totale en valeur actuelle se limiter à 30 % du PIB.

Pays à faible revenu, le Togo compte sur l'appui de ses partenaires techniques et financiers pour réaliser ses objectifs de développement. Les partenaires émergents tels que la Chine et l'Inde occupent une place de choix dans la stratégie de financement du développement.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

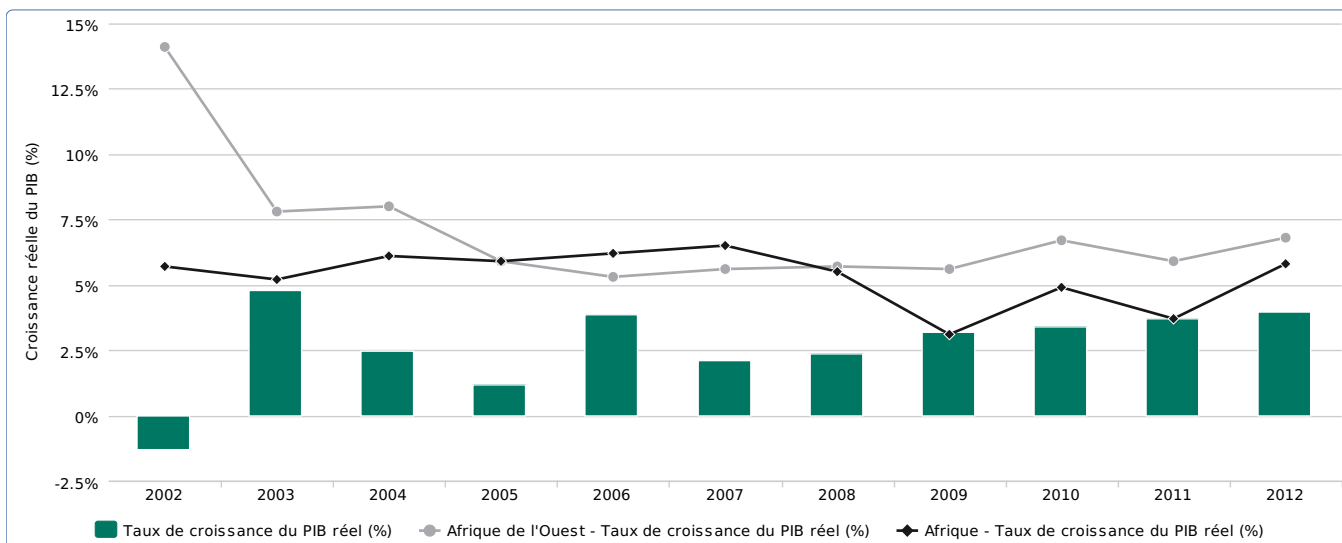
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.2	3.4	3.7	4
Inflation IPC	2.9	5.3	2.4	2.3
Balance budgétaire % PIB	-5.5	-5.8	-5.6	-5.2
Balance courante % PIB	-6.6	-6.8	-5.5	-5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414839>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412483>



Tunisie

En raison de la révolution tunisienne, la croissance devrait régresser, passant de 3.7 % en 2010 à 1.1 % en 2011.

Les deux grandes questions des disparités régionales et du chômage des jeunes diplômés, à l'origine de la révolution, devront être résolues très vite par le nouveau gouvernement.

Encore peu présents en Tunisie, les partenaires émergents investissent progressivement dans le secteur des phosphates.

Après l'immolation par le feu d'un jeune à Sidi Bouzid, à 265 km de Tunis, des lycéens, des jeunes et d'autres manifestants sont descendus à la mi-décembre dans la rue pour protester contre le chômage et le coût trop élevé de la vie. L'agitation et les violences entre manifestants et forces de l'ordre ont pris de l'ampleur dans d'autres régions de l'intérieur, à Jendouba, Kasserine, Le Kef et Gafsa, avant de s'étendre dans les grandes villes et la capitale. Ce mouvement de protestation sociale s'est soldé par le départ du président Zine El Abidine Ben Ali et de ses proches, le 14 janvier 2011, vers l'Arabie Saoudite. Son régime, au pouvoir depuis 23 ans, est tombé avec lui. L'onde de choc de la révolution tunisienne s'est propagée dans les pays voisins. Elle a aussi ébranlé la stabilité économique, sociale et politique du pays, en modifiant radicalement ses perspectives.

Les déficits budgétaire et courant devraient se creuser, à cause des effets de la révolution sur le tourisme et l'investissement étranger. La reprise s'annonçait prometteuse, grâce aux politiques macroéconomiques prudentes que la Tunisie poursuivait depuis des années. Des mesures avaient été prises dès le début de la crise mondiale de 2008/09. La croissance devrait néanmoins accuser un net ralentissement, ne dépassant pas 1.1 % en 2011 contre 3.7 % en 2010 et 3.0 % en 2009.

Sur le plan politique, le gouvernement intérimaire a la lourde charge d'organiser l'élection d'une assemblée constituante en juillet 2011, de mettre fin à la corruption et à la mauvaise gouvernance, de redresser l'économie et de répondre aux nombreuses revendications sociales. Le retour à la normale et les perspectives économiques de 2012 dépendront de la façon dont ces défis seront relevés. Pour contenir le mécontentement social, le gouvernement va devoir maintenir les subventions aux produits de première nécessité et à l'énergie. Il devra aussi créer des emplois, dans la fonction publique aussi bien que par le biais d'investissements publics. Avec l'augmentation des dépenses, le solde budgétaire devrait se dégrader en 2011 (-5.2 % du PIB) et en 2012 (-4.8 % du PIB) alors qu'il était resté modéré en 2009 (-2.7 % du PIB) et en 2010 (-2.6 % du PIB). L'inflation, à 4.4 % en 2010, a dépassé l'objectif initial fixé à 3 %. Elle devrait se maintenir à 4.7 % en 2011. Sur le plan extérieur, le compte courant sera affecté par la baisse des recettes touristiques et l'augmentation du déficit commercial. Le déficit courant devrait fortement augmenter, passant à 7.6 % du PIB en 2011, contre 4.7 % en 2010 et 2.8 % en 2009.

La Tunisie continue d'entretenir des relations privilégiées avec l'Union européenne (UE) et se rapproche des pays de la Ligue arabe et du Maghreb, avec lesquels plusieurs accords de libre-échange ont été signés. Les partenaires émergents sont encore très peu présents en Tunisie, malgré le caractère attractif du secteur des phosphates. Grâce à l'exploration pétrolière et une production minière en hausse, les exportations tunisiennes devraient se maintenir à plus de 30 % du PIB. Sur le plan social, la quasi-totalité des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) devrait être atteinte à l'horizon 2015. Cependant, la Tunisie devra s'attaquer à la cible 16, ainsi formulée : « En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile ». Le chômage des jeunes diplômés et les disparités fortes de développement, entre régions côtières et touristiques et l'intérieur du pays, ont été les éléments déclencheurs de la révolution. Ces problèmes étaient identifiés depuis longtemps par les autorités. Les réformes adoptées n'ont pas eu l'impact suffisant sur la compétitivité et la création d'emplois. La Tunisie n'a avancé qu'à petits pas sur la voie des réformes, affichant une grande prudence, souvent qualifiée d'excessive par les institutions financières internationales. Cette prudence a encore été renforcée par la crise mondiale de la fin 2008. De ce point de vue, la révolution représente une formidable opportunité pour l'accélération des réformes et l'amélioration de la gouvernance, de la compétitivité et du respect des droits de l'homme en Tunisie.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

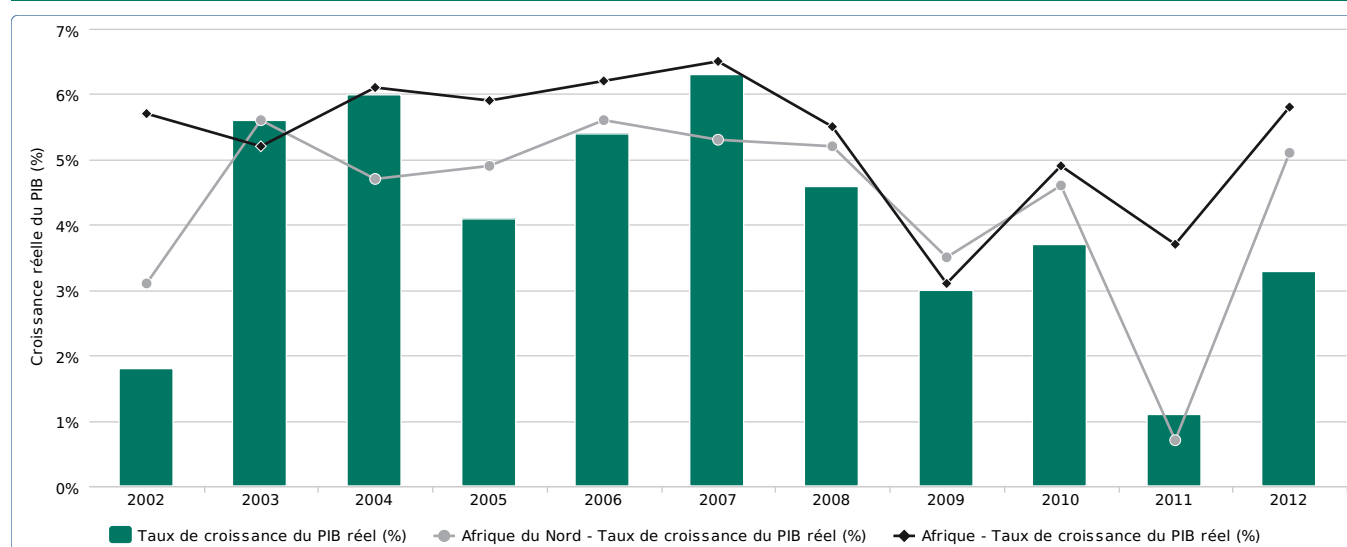
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3	3.7	1.1	3.3
Inflation IPC	3.5	4.4	4.7	4.6
Balance budgétaire % PIB	-2.7	-2.6	-5.2	-4.8
Balance courante % PIB	-2.8	-4.7	-7.6	-5.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414858>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412502>



Zambie

L'économie zambienne redémarre après la crise économique et financière mondiale. Estimée à 6.6 % en 2010, la croissance du produit intérieur brut est avant tout soutenue par les mines, l'agriculture, le tourisme, la construction et la fabrication.

Le gouvernement cherche à réduire ses dépenses, à stimuler la croissance et à diversifier l'économie afin de surmonter la récession et de retrouver les niveaux de croissance antérieurs à la crise.

La Zambie a renforcé sa coopération avec la Chine, l'Inde et le Brésil et l'a du même coup réduite avec ses partenaires traditionnels qui, en raison de la crise, ont revu leur aide financière à la baisse.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Zambie, estimée à 6.6 % en 2010, progresse par rapport à son niveau de 2009 (6.4 %). L'agriculture, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics (BTP), les industries manufacturières et l'exploitation minière sont à l'origine de cette expansion. En 2011 et 2012, la progression du PIB devrait s'établir à respectivement 6.5 et 6.7 %.

Globalement, le secteur primaire s'est bien comporté en 2010, l'agriculture progressant de 7.6 %, même si on s'attend à un essoufflement de la production agricole en 2011 et en 2012, à respectivement 3.2 et 4.6 %. Le maïs est à l'origine de l'essentiel de cette croissance, avec une récolte de 2.8 millions de tonnes en 2010, contre 1.9 million la saison précédente. Par ailleurs, le secteur minier a bénéficié à plein du redressement des cours mondiaux de cuivre, dont la Zambie est le premier producteur en Afrique, augmentant de 7.4 % en 2010 (estimations).

Les industries manufacturières, qui représentent historiquement quelque 10 % du PIB, ont crû de 2.5 % en 2010. Le gouvernement a investi dans ce secteur en créant des zones économiques multi-activités (*Multi Facility Economic Zones* - MFEZ) et a réalisé des progrès importants en matière d'infrastructures. Durement frappé par la crise financière, le tourisme devrait connaître un rebond significatif, avec une croissance estimée à 25 % en 2010. Le BTP aurait progressé de 10 % et devrait conserver ce niveau dans les prochaines années.

En matière de politique monétaire, les autorités ont concentré leurs efforts sur la stabilisation en maintenant une inflation à un chiffre, tout en assurant des niveaux de liquidité adaptés à la croissance économique. Le taux d'inflation annuel a baissé à 7.9 % fin 2010, selon les estimations, contre 9.9 % en décembre 2009. L'inflation annuelle des produits alimentaires a reculé de manière spectaculaire, passant de 8 % en décembre 2009 à 2.8 % en septembre 2010.

Le gouvernement zambien poursuit une politique de réforme énergétique visant à encourager le développement de l'investissement privé et à réduire les charges des entreprises. Son programme de réforme du développement du secteur privé (*Private Sector Development Reform Program* - PSDRP) entend faciliter l'expansion de ce dernier mais des obstacles persistent, dont l'accès limité au crédit et son coût élevé ; la lourdeur des procédures administratives, liée à la superposition de multiples agences gouvernementales et régimes de compensation transfrontalière ; les délais excessivement longs des procédures de contrôle et de certification ; la faiblesse des systèmes informatiques aux frontières ; des pratiques douanières obsolètes ; l'inadéquation de la formation des personnels ; et des infrastructures inadaptées.

Les progrès accomplis dans la tenue des finances publiques ont conduit à la publication de programmes de travail par les organismes gouvernementaux et à l'instauration d'un compte unique du Trésor (CUT) destiné à améliorer l'exécution du budget et la gestion des deniers de l'État.

Au cours des dernières années, l'origine des donateurs a basculé des pays développés aux économies émergentes, notamment d'Asie. La Zambie a établi des partenariats avec la Chine et l'Inde, ce qui suscite des inquiétudes quant aux motivations de ces nouvelles puissances, probablement assez proches de celles des partenaires traditionnels : les vastes ressources minérales et énergétiques du pays suscitent en effet de vives convoitises.



La Zambie demeure l'un des pays les plus stables politiquement de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et sur l'ensemble du continent africain. La démocratie règne dans le pays depuis 1991, après la chute du régime de parti unique qui s'était maintenu pendant une vingtaine d'années. Le Mouvement pour la démocratie multipartite (*Movement for Multiparty Democracy - MMD*), au pouvoir depuis cette date, pourrait avoir fort à faire face à une possible alliance entre le Front patriotique (*Patriotic Front - PF*) et le Parti unifié pour le développement national (*United Party for National Development - UPND*) à l'occasion des élections législatives et présidentielles de 2011. L'organisation du scrutin devrait être pacifique et, quelle qu'en soit l'issue, la stabilité du pays ne devrait pas être compromise.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

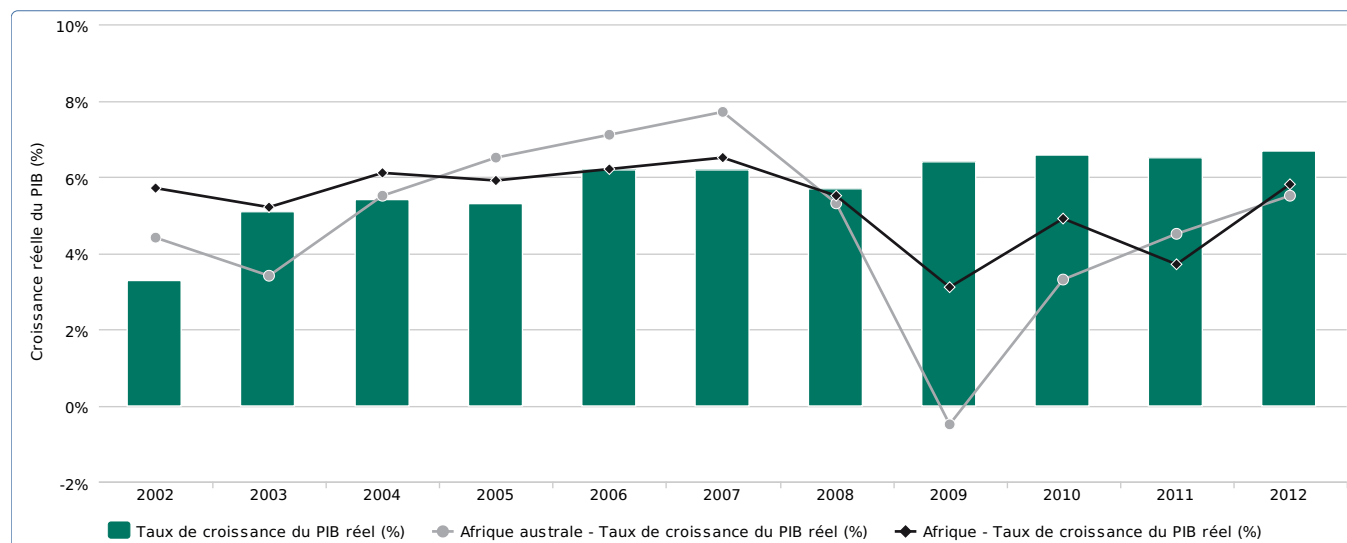
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	6.4	6.6	6.5	6.7
Inflation IPC	9.9	7.9	7.1	6.2
Balance budgétaire % PIB	-2.1	-3.1	-4.5	-5.9
Balance courante % PIB	-3.2	-1.5	-1.8	-2.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414896>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412540>



Zimbabwe

Après une décennie de déclin économique, la politique de stabilisation et l'introduction d'un régime à multiples devises ont mis fin à l'hyperinflation. Le pays a renoué avec la reprise et l'optimisme, même si l'État doit agir, pour soutenir la récente expansion.

Le gouvernement d'union nationale doit organiser des élections et les milieux d'affaires se demandent si la dynamique économique tirée par la production minière et agricole, à l'origine d'une croissance estimée à 8.2 % en 2010, pourra se maintenir.

Parmi les pays émergents, l'Afrique du Sud est le principal partenaire commercial du Zimbabwe, loin devant la Chine et l'Inde. Ces partenariats se traduisent par des investissements directs étrangers dans les mines et par une coopération plus poussée, au-delà des échanges et de l'aide.

L'économie du Zimbabwe remonte la pente, après une décennie de déclin, pendant laquelle le produit intérieur brut (PIB) en volume s'est réduit de plus d'un tiers, le revenu par habitant s'est contracté de 40 % et l'inflation chronique s'est transformée en hyperinflation entre 2006 et 2008.

La création d'un gouvernement d'union nationale, en février 2009, et l'adoption d'un régime multidevises, ainsi que d'autres mesures de stabilisation ont permis l'amorce d'une mutation économique. On estime que la croissance du PIB a atteint 8.2 % en 2010 et qu'elle devrait ressortir à 7.8 % en 2011, à la faveur de l'expansion rapide des exportations de ressources minérales et de l'augmentation de la production agricole.

La production minière a enregistré une hausse spectaculaire de 8.5 % en 2009 puis un record de 47 % en 2010, grâce à la hausse de l'investissement minier. L'agriculture a fait un bond de 15 % en 2009 et de 34 % en 2010, en grande partie grâce au doublement de la production de tabac. En revanche, le marasme a persisté dans la branche manufacturière, avec une croissance inférieure à 3 % en 2010, contre 10 % l'année précédente.

À la suite de l'introduction du régime multidevises, les prix sont tombés de 7.7 % en 2009, avant de s'élever à 2.5 % durant les dix premiers mois de 2010. L'inflation est estimée à une moyenne de 4.9 % en 2010, et elle s'élevait à 4.2 % en glissement annuel en novembre 2010. Elle devrait s'élever à 5.9 % en 2011. L'inflation des denrées alimentaires (7.3 % sur l'année en décembre 2010) reste préoccupante.

D'après les estimations, les exportations du pays ont progressé de 35 % en 2010, à 2.1 milliards USD, et les importations de 13.5 %, à 3.6 milliards USD, soit un déficit commercial de 1.5 milliard USD. Le déficit de la balance des paiements a diminué, tombant de 1.77 milliard à 460 millions USD entre 2009 et 2010.

Durant les années de déclin du pays, le déficit budgétaire a été financé par la Banque centrale du Zimbabwe (ZRB), ce qui a déclenché une hyperinflation en 2007-08, laquelle a accentué la crise. Le nouveau régime monétaire, qui repose sur plusieurs devises, a permis de contenir l'inflation, de réactiver l'intermédiation financière et d'imposer une discipline budgétaire via l'instauration d'un budget de trésorerie.

Les perspectives économiques se sont éclaircies, grâce à un meilleur climat politique et une série de réformes budgétaires et monétaires. Fin 2010, le secteur bancaire était jugé «sain» par la banque centrale. L'inflation reste inférieure à une moyenne africaine de 7.5 %, et les investissements directs étrangers (IDE) et de portefeuille ont repris. Les nouvelles puissances économiques mondiales explorent les opportunités commerciales et le potentiel dans les mines, le tabac et d'autres filières agricoles du Zimbabwe. L'Afrique du Sud demeure le principal partenaire pour le commerce et l'investissement, même si la Chine se montre de plus en plus importante.

La situation sociale reste très difficile. Le taux de pauvreté est passé de 42 % en 1995 à 63 % en 2003, et il dépasserait 70 % fin 2010. En ce qui concerne les inégalités, le coefficient de Gini du Zimbabwe est estimé à 57 %. C'est l'un des plus élevés au monde. En outre, d'après certaines estimations, le taux de chômage s'élève à 80 %.

Malgré cette dégradation des indicateurs de la pauvreté, des progrès ont été faits en vue des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ainsi, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint 91 % en 2009. La prévalence du VIH/Sida chez les adultes est tombée de 23.7 % en 2001 à 13.7 % en 2009. La sécurité alimentaire s'est améliorée. La production de maïs, denrée alimentaire de base, a augmenté, passant de 600 000 tonnes en 2008 à 1.1 million de tonnes en 2009. Elle devrait atteindre 1.3 million de tonnes



en 2010. Les donateurs ont consacré à l'aide humanitaire et au secteur social un important financement extrabudgétaire, estimé à 12 % du PIB en 2009.

Les autorités du pays devront avant tout s'attacher à alimenter la croissance et à approfondir la transformation structurelle et la diversification de l'économie, pour concrétiser sa politique "d'économie, de développement et de transformation partagés".

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

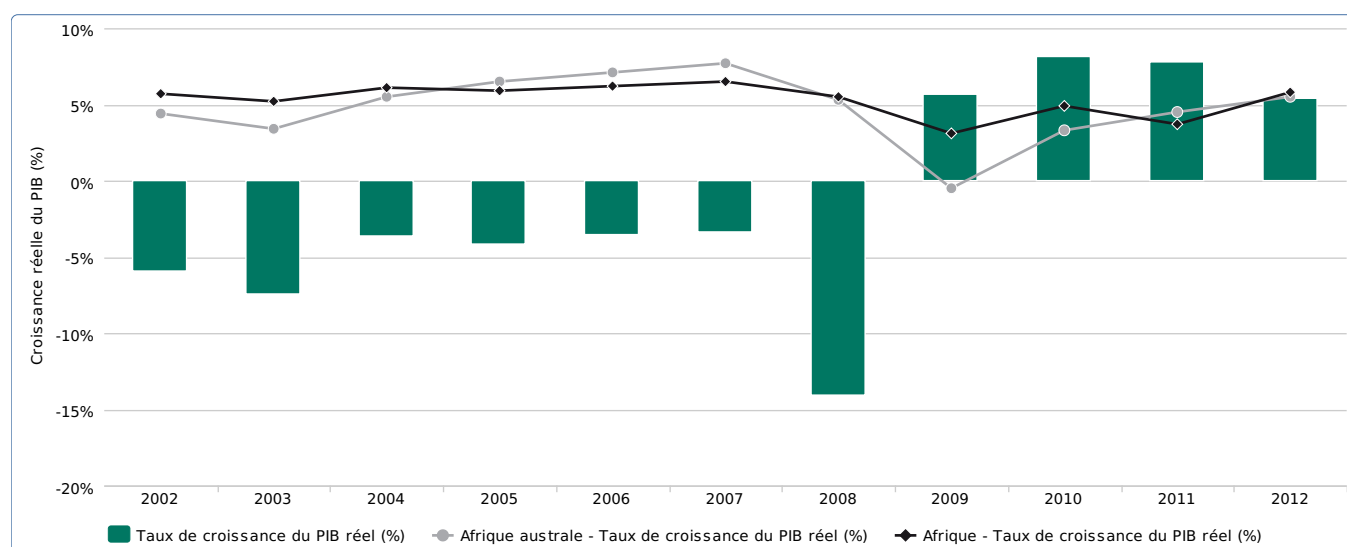
	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5.7	8.2	7.8	5.4
Inflation IPC	6.5	4.9	5.9	4.7
Balance budgétaire % PIB	-0.1	-1.7	-2.2	-3.4
Balance courante % PIB	-16.5	-19.9	-17.7	-16.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414915>

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412559>

Quatrième partie
Annexe statistique





Liste des tableaux

Tableau 1	Indicateurs de base, 2010
Tableau 2	Taux de croissance du PIB en volume, 2002-12
Tableau 3	Composition de la demande et taux de croissance, 2009-12
Tableau 4	Opérations financières de l'État, 2009-2012 (pourcentage du PIB)
Tableau 5	Indicateurs monétaires
Tableau 6	Indicateurs de la balance des paiements, 2009-12
Tableau 7	Exportations, 2009
Tableau 8	Diversification et compétitivité
Tableau 9	Prix internationaux des exportations, 2003-10
Tableau 10	Investissements directs étrangers, 2004-09
Tableau 11	Flux d'aide, 2004-09
Tableau 12	Indicateurs de la dette extérieure
Tableau 13	Indicateurs démographique
Tableau 14	Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
Tableau 15	Accès aux services
Tableau 16	Indicateurs de santé de base
Tableau 17	Maladies principales
Tableau 18	Indicateurs d'éducation de base
Tableau 19	Scolarisation
Tableau 20	Emploi et remises
Tableau 21	Indice de perception de la corruption
Tableau 22	Protestation civile
Tableau 23	Violence civile
Tableau 24	Durcissement politique



Note méthodologique

Les figures agrégées de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Le groupe de pays exportateurs de pétrole se réfère à l'Algérie, Angola, Cameroun, Tchad, Congo Rép, Dém, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée Équatoriale, Gabon, Libye, Nigeria et Soudan.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, Liberia, Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, la Namibie, le Swaziland, le Lesotho et le Botswana l'exercice budgétaire 2010 va d'avril 2009 à mars 2010.

Tableau 7 : Exportations, 2009

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 6 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2005-09). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de

croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2004-09

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (source : (CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2009).

Tableau 11 : Flux d'aide, 2004-09

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes.



Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans : nombre de décès d'enfants avant l'âge de 5 ans pour mille naissances vivantes.

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation d'un dollar ou de deux dollars par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.



MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et remises

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de Transparency international : www.transparency.org/policy_and_research/surveys_indices/cpi/2009/methodology

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques reportés dans les tableaux 22 à 24 et discutés dans le chapitre 5 du rapport mesurent le niveau de protestations publiques, des violences civiles et du durcissement du climat politique dans les pays africains. Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches de l'Agence France Presse (AFP). Il s'agit de prendre

en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie utilisée a été d'abord proposée par *Dessus, Lafay and Morrisson*¹. Les trois principaux indicateurs sont des indices composites élaborés à partir de variables qualitatives à 4 valeurs ordonnées sur une échelle de zéro à quatre (0 : non occurrence, 1 : faible ampleur, 2 : moyenne ampleur et 3 : forte ampleur) ou des variables dichotomiques (0 : non occurrence, 1 : occurrence). Le contenu de chaque indicateur est détaillé ci-dessous.

Ces indices sont élaborés depuis 1996 pour 25 pays², et pour 52 pays depuis 2006. Avant la source AFP, utilisée depuis 2008, les informations étaient récoltées à partir de la revue hebdomadaire *Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MTM)*.

Ce changement de source a induit un biais. En comparant les deux sources pour l'ensemble des 51 pays sur deux années consécutives (2006 et 2007), nous avons trouvé que le nombre d'événements répertoriés par la base AFP était systématiquement supérieur à ceux reportés par la source hebdomadaire MTM ; ceci demandait une correction statistique appropriée pour assurer la comparabilité temporelle des données. Nous avons ainsi estimé pour chaque pays des coefficients de correction pour les données antérieures à 2006. Les chiffres des tableaux 22 à 24 ont donc été corrigés légèrement à hausse pour les années 1996-2005, le coefficient multiplicateur moyen étant respectivement de 1,10 pour les protestations, 1,04 pour les Violences civiles, et 1,46 pour le durcissement politique.

Dans les éditions antérieures du rapport, les indicateurs de protestation et de violence civiles étaient combinés sous l'appellation «*Tensions civiles*». Dans la présente édition, ces deux composantes ont été séparées pour une analyse plus fine des événements. L'indicateur global «*Tensions civiles*» pour l'année 2010 est disponible sur le site web du rapport www.africaneconomicoutlook.org, ainsi que l'indicateur «*Assouplissement politique*».

1 Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1994), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.

2 Les pays suivants font partie de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.



Tableau 22 : Protestation Civile

- **Grèves (secteur public, écoles, secteur privé)**
 - 0 = absence de grèves,
 - 1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus),
 - 2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus),
 - 3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000.
- **Manifestations**
 - 0 = absence,
 - 1 = une seule manifestation, ou nombre de manifestants inférieur à 5 000 (non inclus),
 - 2 = deux manifestations, ou nombre de manifestants compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus),
 - 3 = trois manifestations, ou nombre de manifestants supérieur à 10 000.

Tableau 23 : Violence Civile

- **Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)**
 - Morts*
 - 0 = absence,
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 - 3 = plus de 100.
 - Blessés*
 - 0 = absence,
 - 1 = entre 1 et 50 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10,
 - 2 = entre 50 et 500 (non inclus), ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100,
 - 3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100.
- **Coup d'État et tentative de coup d'État.**

Tableau 24 : Durcissement Politique

- **État d'urgence**
- **Arrestations, incarcérations**
 - 0 = absence,
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 - 3 = plus de 100.
- **Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure**
- **Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)**
- **Violences policières (nombre de morts et de blessés)**
 - Morts*
 - 0 = absence,
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 - 3 = nombre supérieur ou égal à 100.
 - Blessés*
 - 0 = absence,
 - 1 = entre 1 et 50 (non inclus),
 - 2 = entre 50 et 500 (non inclus),
 - 3 = nombre supérieur ou égal à 500.
- **Poursuites et exécutions extrajudiciaires**
- **Interdiction des grèves et des manifestations**
- **Interdiction de la presse ou des débats publics**
- **Fermeture d'écoles**
- **Contre-manifestations orchestrées par le gouvernement**



Tableau 1 : Indicateurs de base, 2010

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Intérieur Brut en PPA (millions USD)	PIB par habitant en PPA (USD)	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2002-10)
Afrique du Sud	50 492	1 221	41	521 779	10 334	3.6
Algérie	35 423	2 382	15	234 572	6 622	3.9
Angola	18 993	1 247	15	115 805	6 097	12.3
Bénin	9 212	115	80	13 833	1 502	3.6
Botswana	1 978	582	3	30 407	15 376	4.3
Burkina Faso	16 287	274	59	20 986	1 289	5.5
Burundi	8 519	28	306	3 176	373	3.3
Cameroun	19 958	476	42	45 971	2 303	3.2
Cap-Vert	513	4	127	2 147	4 188	6.1
Comores	691	2	309	845	1 223	1.8
Congo	3 759	342	11	15 722	4 183	5.0
Congo, Rép. Dém.	67 827	2 345	29	28 080	414	5.6
Côte d'Ivoire	21 571	322	67	36 652	1 699	1.2
Djibouti	879	23	38	2 131	2 424	4.1
Égypte*	84 474	1 001	84	501 752	5 940	5.1
Érythrée	5 224	118	44	3 432	657	0.0
Éthiopie*	84 976	1 104	77	91 304	1 074	8.6
Gabon	1 501	268	6	22 319	14 866	2.2
Gambie	1 751	11	155	3 525	2 013	5.2
Ghana	24 333	239	102	37 135	1 526	5.9
Guinée	10 324	246	42	11 672	1 131	2.5
Guinée-Bissau	1 647	36	46	17 693	10 740	1.5
Guinée équatoriale	693	28	25	18 355	26 472	12.9
Kenya	40 863	593	69	71 304	1 745	4.1
Lesotho	2 084	30	69	2 972	1 426	3.1
Liberia	4 102	111	37	2 266	552	1.7
Libye	6 546	1 760	4	93 233	14 244	5.2



Tableau 1 : Indicateurs de base, 2010 (suite)

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Intérieur Brut en PPA (millions USD)	PIB par habitant en PPA (USD)	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2002-10)
Madagascar	20 146	587	34	18 454	916	2.4
Malawi	15 692	118	132	13 650	870	5.7
Mali	13 323	1 240	11	15 243	1 144	4.9
Maroc	32 381	711	46	156 306	4 827	4.6
Mauritanie	3 366	1 026	3	8 250	2 451	4.1
Maurice	1 297	2	636	18 513	14 278	3.9
Mozambique	23 406	802	29	26 386	1 127	7.7
Namibie	2 212	824	3	14 949	6 758	4.9
Niger	15 891	1 267	13	10 979	691	4.7
Nigeria	158 259	924	171	384 084	2 427	9.1
Ouganda	33 796	241	140	48 068	1 422	7.2
Rép. centrafricaine	4 506	623	7	3 341	741	1.7
Rwanda	10 277	26	390	9 478	922	6.8
São Tomé et Príncipe	165	1	172	327	1 978	6.3
Sénégal	12 861	197	65	22 009	1 711	3.9
Seychelles	85	0.455	186	2 303	27 222	2.6
Sierra Leone	5 836	72	81	5 128	879	8.7
Somalie	9 359	638	15
Soudan	43 192	2 506	17	92 741	2 147	6.9
Swaziland	1 202	17	69	6 389	5 315	2.4
Tanzanie	45 040	945	48	63 549	1 411	7.0
Tchad	11 506	1 284	9	17 469	1 518	8.4
Togo	6 780	57	119	6 289	928	2.5
Tunisie	10 374	164	63	100 606	9 698	4.5
Zambie	13 257	753	18	22 571	1 703	5.6
Zimbabwe	12 644	391	32	3 238	256	-3.1
Afrique	1 031 472	30 323	34	3 049 131	2 956	5.5

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Sources : Département de la Statistique BAfD, autorités nationales variées, *Perspectives économiques mondiales* du FMI (mars 2011) et estimations et prévisions des auteurs.
Population : Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, *World Population Prospects, The 2008 Revision*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419855>



Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en volume, 2002-12

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)
Afrique du Sud	3.7	2.9	4.6	5.3	5.6	5.5	3.7	-1.7	2.8	3.6	4.3
Algérie	4.7	6.9	5.2	5.1	2.0	3.0	2.4	2.4	3.5	3.9	3.6
Angola	14.5	3.3	11.2	20.6	18.6	22.6	13.8	2.4	3.4	7.5	11.1
Bénin	4.4	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.1	2.5	3.7
Botswana	8.8	6.3	6.0	1.6	5.1	4.8	3.1	-3.7	6.4	6.9	7.0
Burkina Faso	4.7	8.0	4.6	8.7	5.5	3.6	5.2	3.2	5.7	6.5	6.2
Burundi	4.5	-1.2	4.8	0.9	5.2	3.5	4.5	3.4	3.9	4.5	5.2
Cameroun	4.0	4.0	3.7	2.3	3.2	3.3	2.9	2.0	3.0	3.8	5.3
Cap-Vert	5.3	4.7	4.3	6.5	10.8	8.6	6.2	3.6	5.3	5.6	6.1
Comores	2.3	2.1	3.9	2.8	2.6	0.8	0.6	1.1	2.1	2.5	3.2
Congo	4.6	0.8	3.7	7.6	6.2	-1.6	6.4	6.8	10.2	8.4	3.1
Congo, Rép. Dém.	3.5	5.8	6.6	7.9	5.6	6.3	6.2	2.8	6.1	6.7	6.4
Côte d'Ivoire	-1.6	-1.7	1.6	1.8	0.7	1.6	2.3	3.7	2.0	-7.3	5.9
Djibouti	2.6	3.2	3.0	3.2	4.8	5.1	5.8	5.0	4.4	4.6	5.1
Égypte*	3.2	3.2	4.1	4.5	6.8	7.1	7.2	4.7	5.1	1.6	4.0
Érythrée	3.0	-2.7	1.5	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	7.9	6.1
Éthiopie*	1.6	-2.1	11.7	12.6	11.5	11.8	11.2	9.9	8.8	10.0	8.6
Gabon	-0.3	2.5	1.4	3.0	1.2	5.6	2.3	-1.4	5.5	4.2	4.9
Gambie	-3.2	6.9	7.0	5.1	6.5	6.0	6.3	6.7	5.4	5.6	5.6
Ghana	4.5	5.2	5.6	5.9	6.4	6.5	8.4	4.7	5.9	12.0	11.0
Guinée	5.2	1.2	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.6	4.6	5.5
Guinée-Bissau	-4.2	-0.6	2.2	3.5	0.6	2.7	3.2	3.0	3.6	4.5	4.8
Guinée équatoriale	20.4	14.4	32.7	8.8	1.3	21.4	10.7	5.3	1.2	5.0	7.5
Kenya	0.5	2.9	5.1	5.9	6.3	7.1	1.7	2.6	5.0	5.3	5.5
Lesotho	0.4	4.8	2.2	1.4	6.6	2.3	4.4	1.9	3.8	2.9	3.3
Liberia	3.7	-31.3	2.6	5.3	7.8	9.4	7.1	4.6	6.1	7.3	8.9
Libye	-1.3	13.0	4.4	9.9	5.9	6.0	2.8	-1.6	7.4	-19.0	16.0



Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en volume, 2002-12 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)
Madagascar	-12.7	9.8	5.3	4.6	5.0	6.2	7.1	-3.7	0.3	0.6	2.0
Malawi	1.7	5.7	5.4	2.6	7.7	5.5	8.6	7.6	6.7	6.4	6.0
Mali	4.3	7.6	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	4.5	5.4	5.3
Maroc	3.3	6.1	4.8	3.0	7.8	2.7	5.6	4.9	3.3	4.6	5.0
Mauritanie	1.1	5.6	5.2	5.4	11.4	1.0	3.5	-1.2	5.0	5.3	5.5
Maurice	1.9	4.3	5.8	1.2	3.9	5.4	5.1	3.1	4.1	4.0	4.1
Mozambique	9.2	6.5	7.9	8.4	8.7	7.3	6.8	6.4	8.1	7.7	7.9
Namibie	4.8	4.2	12.3	2.5	7.1	5.5	4.3	-0.7	4.2	4.8	4.6
Niger	5.3	7.7	-0.8	7.2	5.8	3.4	9.3	-1.2	5.5	4.9	11.5
Nigeria	21.3	10.2	10.5	6.5	6.0	6.4	6.0	7.0	8.1	6.9	6.7
Ouganda	7.1	6.2	5.8	10.0	7.1	8.1	10.4	5.3	5.1	5.6	6.9
Rép. centrafricaine	0.4	-4.7	2.8	2.0	3.8	3.7	2.0	1.7	3.4	4.3	4.5
Rwanda	9.4	0.3	5.3	9.0	9.2	5.5	11.2	4.1	7.4	6.5	7.0
São Tomé et Príncipe	11.6	5.4	6.6	5.7	6.7	6.0	5.8	4.0	4.5	5.0	6.0
Sénégal	0.7	6.7	5.9	5.6	2.3	4.7	3.2	2.2	4.2	4.5	5.0
Seychelles	1.2	-5.9	-2.9	6.7	9.5	9.6	-1.3	0.7	6.0	4.0	4.5
Sierra Leone	27.4	9.5	7.4	7.3	7.4	6.4	5.5	3.2	4.5	5.1	6.0
Somalie
Soudan	5.4	7.1	5.1	6.3	11.3	10.2	6.8	4.5	5.0	5.1	5.3
Swaziland	1.8	2.2	2.9	2.5	3.3	3.5	2.4	1.2	2.1	1.9	2.2
Tanzanie	7.2	6.9	7.8	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	6.8	6.9	7.3
Tchad	8.6	13.2	34.3	7.5	1.4	4.0	-0.6	1.7	5.9	5.7	6.9
Togo	-1.3	4.8	2.5	1.2	3.9	2.1	2.4	3.2	3.4	3.7	4.0
Tunisie	1.8	5.6	6.0	4.1	5.4	6.3	4.6	3.0	3.7	1.1	3.3
Zambie	3.3	5.1	5.4	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	6.6	6.5	6.7
Zimbabwe	-5.9	-7.4	-3.6	-4.1	-3.5	-3.3	-14.0	5.7	8.2	7.8	5.4
Afrique	5.7	5.3	6.1	5.9	6.2	6.5	5.5	3.1	4.9	3.7	5.8

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Sources : Département de la Statistique BAFD, autorités nationales variées, *Perspectives économiques mondiales* du FMI (mars 2011) et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419874>



Tableau 3 : Composition de la demande et taux de croissance, 2009-12

	2009						2010(e)			2011(p)			2012(p)									
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Ex- porta- tions	Im- porta- tions	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Ex- porta- tions	Im- porta- tions	Consom- mation finale totale	Formation brute de capital - Total	Ex- porta- tions	Im- porta- tions				
	Pub- lique	Privée	Pub- lique	Privée	Exporta- tions	Importa- tions																
	En pourcentage du PIB																					
	Taux de croissance réel																					
Afrique du Sud	60.2	21.1	11.0	8.6	27.4	28.3	2.6	4.0	4.3	8.9	2.6	4.0	4.3	8.9	3.1	5.4	3.3	3.3	4.1	7.7	3.5	5.4
Algérie	37.4	16.4	22.3	24.5	35.2	35.8	5.3	5.3	-2.0	5.1	5.3	5.3	-2.0	5.1	5.5	5.7	-0.5	6.1	3.9	5.0	1.9	4.9
Angola	52.0	24.9	2.4	12.4	54.5	46.2	5.8	-23.5	-1.0	-2.7	5.8	-23.5	-1.0	-2.7	7.3	13.1	3.4	4.9	2.0	6.6	7.6	0.2
Bénin	76.1	12.0	11.1	10.1	15.8	25.1	2.2	1.7	3.6	3.2	2.2	1.7	3.6	3.2	2.6	3.4	3.8	4.3	3.2	3.7	6.3	4.1
Botswana	57.3	24.2	9.1	14.9	37.7	43.2	2.1	5.8	12.3	4.2	2.1	5.8	12.3	4.2	1.8	16.9	8.5	6.0	2.6	13.9	8.6	6.0
Burkina Faso	70.9	18.7	15.7	5.4	13.1	23.9	4.1	9.2	6.9	4.1	4.1	9.2	6.9	4.1	4.3	10.7	14.4	7.4	4.7	10.0	10.1	6.9
Burundi	83.6	25.3	4.8	20.2	10.0	43.9	4.7	9.6	-0.6	8.5	4.7	9.6	-0.6	8.5	-1.0	17.3	10.9	3.0	6.1	7.2	0.0	7.5
Cameroun	75.2	11.3	16.3	2.2	22.6	27.6	3.4	7.4	-4.1	1.7	3.4	7.4	-4.1	1.7	3.9	6.3	0.6	3.8	3.8	8.1	8.2	5.0
Cap-Vert	70.1	13.8	30.5	14.3	37.2	65.7	4.1	15.2	2.6	8.6	4.1	15.2	2.6	8.6	7.0	-2.4	9.6	4.0	5.6	0.3	8.6	3.3
Comores	92.2	13.5	7.0	5.9	12.7	31.3	-1.8	27.3	3.1	0.5	-1.8	27.3	3.1	0.5	2.9	6.5	4.8	5.8	3.3	6.9	6.1	5.9
Congo	31.2	10.2	32.3	11.1	76.5	61.3	6.7	4.9	7.7	0.7	6.7	4.9	7.7	0.7	5.6	7.2	6.3	3.1	6.0	6.5	-1.5	4.6
Congo, Rép. Dém.	84.2	12.1	14.8	4.6	45.2	60.9	7.2	34.5	9.4	18.6	7.2	34.5	9.4	18.6	7.9	14.4	4.5	10.6	3.8	2.7	6.4	1.1
Côte d'Ivoire	74.1	8.5	6.5	2.9	49.0	41.0	1.8	-0.1	2.3	1.6	1.8	-0.1	2.3	1.6	-11.5	-18.3	-5.0	-14.4	6.4	16.7	5.2	8.1
Djibouti	62.8	19.3	24.1	15.4	52.2	73.7	2.9	5.3	2.8	2.1	2.9	5.3	2.8	2.1	3.3	25.7	0.0	11.5	6.7	9.4	0.9	6.7
Égypte*	76.0	11.3	9.6	9.7	24.9	31.5	6.3	-1.2	-0.3	-0.6	6.3	-1.2	-0.3	-0.6	1.8	-2.6	-1.8	-3.1	3.8	8.8	4.1	6.7
Éthiopie*	87.5	8.2	4.9	17.5	10.5	28.6	7.8	11.5	1.3	5.7	7.8	11.5	1.3	5.7	1.9	13.3	14.8	-3.4	8.3	8.6	1.0	5.0
Gabon	39.7	15.4	18.0	6.9	56.4	36.4	4.0	2.4	4.5	-0.2	4.0	2.4	4.5	-0.2	4.1	11.0	3.7	8.2	3.9	2.5	5.3	2.1
Gambie	87.4	9.3	10.8	7.5	23.7	38.6	10.3	2.1	-8.7	8.0	10.3	2.1	-8.7	8.0	7.3	0.5	1.2	5.6	6.5	0.5	1.8	3.9
Ghana	76.3	19.6	20.4	9.5	50.9	76.7	1.8	17.9	13.7	10.1	1.8	17.9	13.7	10.1	6.4	15.3	15.1	9.0	6.4	9.9	11.8	6.1
Guinée	85.6	9.0	11.8	5.5	25.6	37.6	-6.5	20.9	3.1	-0.6	-6.5	20.9	3.1	-0.6	3.9	7.7	13.2	11.8	-0.1	10.3	9.5	1.3
Guinée-Bissau	92.2	13.5	4.4	3.6	15.3	29.0	-0.1	4.0	13.2	0.8	-0.1	4.0	13.2	0.8	3.8	7.9	4.2	3.5	3.8	8.4	5.5	3.8
Guinée équato-riale	7.8	4.7	17.6	51.9	89.4	71.4	7.5	-2.7	0.3	-0.6	7.5	-2.7	0.3	-0.6	7.7	4.5	2.2	2.7	4.1	2.3	3.9	1.7
Kenya	75.5	16.3	15.7	5.2	25.3	37.9	5.2	3.4	5.9	5.2	5.2	3.4	5.9	5.2	3.4	4.1	8.0	3.0	5.1	4.9	6.0	4.8
Lesotho	93.5	39.3	14.4	13.0	56.8	117.1	5.3	8.7	2.3	5.6	5.3	8.7	2.3	5.6	2.5	3.8	3.0	2.9	2.3	2.5	3.2	2.1
Liberia	143.0	26.8	56.3	10.6	55.8	192.5	-5.8	14.7	4.5	1.7	-5.8	14.7	4.5	1.7	-0.6	11.8	4.7	4.1	0.8	13.0	4.4	5.2
Libye	29.5	17.5	9.5	25.4	64.0	45.8	5.7	12.6	8.4	10.7	5.7	12.6	8.4	10.7	-3.8	-18.5	-31.3	-12.6	6.9	20.0	26.9	15.5



Tableau 3 : Composition de la demande et taux de croissance, 2009-12 (suite)

	2009						2010(e)			2011(p)			2012(p)					
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations
	Publique	Privée	Publique	Privée	Exportations	Importations												
	En pourcentage du PIB																	
	82.0	11.9	28.0	4.1	24.7	50.7	-2.9	-8.4	5.7	-8.1	-1.2	0.0	2.9	-1.8	1.5	0.3	3.8	1.2
Madagascar	88.8	10.2	12.2	14.1	23.4	48.7	4.9	16.6	9.1	8.4	4.0	13.9	10.2	6.5	5.3	6.1	10.3	5.9
Malawi	70.7	17.3	13.0	7.0	26.6	34.6	3.8	6.4	4.4	3.7	5.1	2.7	18.0	11.4	6.0	5.0	3.7	5.6
Mali	57.0	18.0	30.7	5.3	28.6	39.5	3.6	6.4	1.8	5.5	5.4	6.7	2.4	6.4	5.1	7.6	3.1	6.1
Maroc	73.9	20.5	18.8	5.3	50.2	68.8	4.5	9.3	0.1	4.3	5.1	5.8	-0.1	3.6	4.7	6.9	3.2	4.4
Mauritanie	73.7	9.3	19.7	6.6	48.8	58.1	5.1	-0.7	3.9	3.2	5.2	6.5	3.2	6.1	4.1	6.8	3.5	4.7
Maurice	80.0	14.0	5.5	9.3	26.0	34.8	4.8	18.1	4.8	1.5	4.3	13.6	10.1	4.4	7.4	14.7	5.6	8.0
Mozambique	57.2	24.4	20.8	6.4	44.4	53.3	4.3	22.3	5.0	11.9	1.6	3.1	5.8	1.7	2.1	6.0	5.3	3.3
Namibie	74.3	16.3	21.5	7.8	19.5	39.4	8.7	5.7	-5.3	6.9	1.7	12.6	8.8	5.9	9.3	17.7	13.6	13.2
Niger	42.1	21.0	19.9	8.1	36.9	27.9	6.5	4.5	2.7	-1.5	5.6	6.8	3.3	1.7	6.4	6.2	3.7	3.6
Nigeria	78.0	8.6	16.4	4.7	23.7	31.3	5.3	9.7	3.7	7.7	5.3	10.4	3.1	6.1	5.8	13.8	5.6	8.2
Ouganda	92.3	8.4	7.1	4.2	10.2	22.2	2.9	5.7	5.8	3.3	3.9	3.8	5.7	2.9	3.5	9.0	8.5	4.9
Rép. centrafricaine	81.3	14.5	14.4	7.1	11.6	29.0	8.8	8.9	3.7	10.9	7.5	6.0	3.8	7.8	8.2	6.0	3.6	8.5
Rwanda	81.8	16.7	19.0	29.6	10.9	58.0	-0.2	13.3	3.9	5.0	2.9	9.4	5.7	6.3	4.4	7.7	7.9	5.8
São Tomé et Príncipe																		
Sénégal	78.6	14.2	20.4	6.7	23.2	43.1	2.2	9.2	4.6	3.5	2.4	11.1	3.7	4.2	2.6	12.2	3.3	4.6
Seychelles	85.0	13.3	23.6	5.7	103.4	131.0	5.8	21.4	2.4	6.9	1.5	14.1	4.5	4.5	1.6	11.2	4.8	3.9
Sierra Leone	98.4	1.4	10.1	3.6	17.5	30.9	6.2	10.9	0.4	10.4	6.3	8.6	1.2	8.3	7.0	9.0	2.9	8.8
Sierra Leone	66.2	15.9	17.2	5.8	16.0	21.1	6.9	7.3	-4.4	8.2	3.7	10.0	9.4	7.6	5.1	9.5	-0.9	6.1
Soudan	88.2	13.7	4.9	5.4	55.5	67.7	2.4	15.0	2.8	4.7	-1.3	15.0	2.7	1.2	-2.0	7.4	1.7	-1.4
Swaziland	65.5	17.5	21.0	7.9	23.2	35.2	6.1	6.3	11.6	7.8	5.0	9.2	10.5	6.5	6.5	9.2	9.7	8.7
Tanzanie	45.7	28.0	13.4	5.2	48.4	40.8	3.9	11.0	7.1	6.0	9.9	4.7	5.8	12.6	8.4	1.6	8.1	8.0
Tchad	82.6	14.2	12.5	6.2	35.5	51.0	2.3	11.0	3.1	3.8	2.4	9.7	4.2	4.1	2.8	8.3	4.2	3.8
Togo	61.9	16.2	19.9	4.9	45.0	48.0	4.5	12.0	2.6	8.9	5.2	-8.0	-3.6	-0.6	2.8	4.0	4.8	3.9
Tunisie	57.0	19.4	17.6	3.5	34.6	32.0	8.2	14.7	6.8	13.7	7.1	4.6	5.6	5.7	7.9	6.5	6.0	7.8
Zambie	98.6	14.3	12.0	4.5	35.7	65.1	5.2	20.9	11.2	8.2	2.6	28.4	11.2	7.4	0.0	24.5	7.2	5.2
Zimbabwe																		

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n)

Sources : Département de la Statistique BAFD, autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales du FMI (mars 2011) et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419893>



Tableau 4 : Opérations financières de l'État, 2009-12 (pourcentage du PIB)

	2009			2010 (e)			2011 (p)			2012 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Afrique du Sud**	23.7	30.6	-6.9	25.0	30.4	-5.4	24.2	29.2	-5.0	24.3	28.7	-4.5
Algérie	36.7	43.6	-6.9	37.3	41.7	-4.4	36.9	42.2	-5.3	36.4	42.1	-5.7
Angola	30.9	39.5	-8.6	39.1	31.8	7.3	38.0	31.3	6.7	38.0	29.9	8.1
Bénin	21.7	25.9	-4.2	21.3	23.9	-2.6	21.6	24.1	-2.5	21.6	23.2	-1.6
Botswana**	34.0	39.3	-5.2	35.2	46.3	-11.1	34.9	41.8	-6.9	34.4	40.4	-6.0
Burkina Faso	19.6	23.1	-3.5	20.5	24.9	-4.5	19.1	23.5	-4.4	19.1	24.2	-5.1
Burundi	31.0	33.0	-2.0	30.5	33.7	-3.2	29.1	33.7	-4.5	30.8	34.7	-3.9
Cameroun	17.1	17.5	-0.4	17.4	18.3	-0.9	17.4	18.7	-1.3	17.4	17.8	-0.4
Cap-Vert	29.3	35.7	-6.3	30.5	44.2	-13.7	28.8	40.0	-11.3	27.9	36.9	-8.9
Comores	22.7	22.1	0.6	26.8	22.7	4.1	20.2	23.3	-3.1	20.1	23.7	-3.6
Congo	32.5	27.1	5.4	35.5	21.7	13.9	36.9	20.4	16.5	37.7	22.1	15.6
Congo, Rép. dém.	24.1	28.2	-4.1	29.3	29.9	-0.5	26.0	34.2	-8.3	26.4	33.0	-6.6
Côte d'Ivoire	19.5	21.1	-1.6	19.3	21.7	-2.5	19.3	21.2	-1.9	19.5	22.9	-3.4
Djibouti	38.7	43.8	-5.1	38.8	41.5	-2.7	39.1	41.6	-2.5	37.7	39.1	-1.3
Égypte *	27.1	33.7	-6.6	22.2	30.3	-8.1	22.1	31.9	-9.8	22.4	31.7	-9.4
Érythrée
Éthiopie*	16.3	17.2	-0.9	15.8	18.1	-2.3	15.9	19.4	-3.5	15.6	19.7	-4.1
Gabon	25.0	24.8	0.2	24.8	21.1	3.7	24.8	20.4	4.4	24.6	20.0	4.6
Gambie	19.0	22.0	-3.0	18.5	21.2	-2.7	18.2	20.6	-2.4	17.8	19.3	-1.5
Ghana	34.0	41.5	-7.6	31.9	39.8	-7.9	29.7	37.5	-7.7	29.3	34.4	-5.0
Guinée	16.7	25.1	-8.4	16.7	28.7	-12.0	15.3	26.1	-10.8	13.9	23.2	-9.3
Guinée-Bissau	24.7	21.8	2.8	20.9	21.1	-0.2	18.8	20.8	-2.0	19.8	20.9	-1.2
Guinée équatoriale	49.5	59.1	-9.6	46.3	48.9	-2.6	45.5	48.3	-2.8	44.9	47.6	-2.7
Kenya*	23.3	28.7	-5.4	24.9	30.8	-5.8	24.5	31.3	-6.8	23.7	30.7	-7.1
Lesotho**	66.2	71.1	-4.9	44.1	53.9	-9.8	40.5	51.8	-11.3	45.5	48.9	-3.4
Liberia*	27.4	29.0	-1.6	31.7	30.4	1.3	30.6	32.5	-1.9	30.1	32.3	-2.2
Libye	60.2	53.1	7.1	68.3	47.4	20.9	50.5	57.5	-7.1	59.9	53.1	6.8



Tableau 4 : Opérations financières de l'État, 2009-12 (pourcentage du PIB) (suite)

	2009			2010 (e)			2011 (p)			2012 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Madagascar	12.1	14.6	-2.5	11.4	13.0	-1.6	11.3	12.6	-1.3	11.0	12.2	-1.2
Malawi*	31.9	35.5	-3.6	33.9	35.0	-1.1	31.5	37.9	-6.3	29.9	37.3	-7.4
Mali	21.7	25.9	-4.2	22.1	26.2	-4.1	22.4	26.5	-4.1	22.5	26.4	-3.9
Maroc	25.9	28.0	-2.2	26.4	30.5	-4.1	26.5	30.0	-3.5	26.1	29.5	-3.4
Mauritanie	25.5	30.6	-5.1	23.3	27.0	-3.7	23.9	26.9	-3.0	24.5	27.4	-2.9
Maurice*	18.8	25.4	-6.6	19.8	24.5	-4.7	20.5	24.9	-4.4	20.6	24.9	-4.3
Mozambique	27.0	32.0	-5.1	26.6	32.0	-5.4	26.8	32.7	-6.0	26.5	31.9	-5.4
Namibie**	32.1	30.0	2.1	31.0	34.0	-3.0	28.4	30.7	-2.3	27.8	28.9	-1.1
Niger	18.9	25.5	-6.6	22.1	25.3	-3.2	23.6	27.2	-3.6	25.8	27.6	-1.8
Nigeria	19.9	30.4	-10.4	23.6	30.4	-6.8	27.1	27.8	-0.7	26.1	25.8	0.3
Ouganda*	15.4	15.3	0.1	14.9	16.7	-1.8	13.9	16.4	-2.5	13.4	17.3	-3.9
Rép. centrafricaine	16.1	15.4	0.7	15.7	15.9	-0.3	15.5	15.9	-0.3	15.4	16.0	-0.5
Rwanda	24.6	26.8	-2.2	25.0	25.5	-0.5	24.0	27.6	-3.5	23.9	25.4	-1.4
São Tomé et Príncipe	58.8	41.2	17.6	36.9	44.5	-7.7	47.2	43.9	3.3	33.6	42.1	-8.4
Sénégal	21.7	26.8	-4.9	21.4	27.6	-4.5	21.2	28.0	-5.8	21.4	27.6	-6.2
Seychelles	38.8	33.8	5.1	37.0	33.7	3.2	37.6	37.3	0.3	36.7	36.9	-0.2
Sierra Leone	19.7	22.9	-3.2	18.9	23.5	-4.6	17.8	23.7	-5.9	18.1	23.4	-5.3
Somalie
Soudan	16.7	18.6	-1.9	16.6	18.7	-2.1	16.9	17.4	-0.5	15.7	17.2	-1.5
Swaziland**	37.9	38.1	-0.2	34.2	40.9	-6.7	31.1	41.9	-10.8	30.0	43.7	-13.6
Tanzanie*	20.9	25.7	-4.8	26.0	31.4	-5.4	22.9	30.7	-7.8	21.1	30.2	-9.2
Tchad	19.4	29.3	-9.8	20.0	32.5	-12.5	20.5	29.6	-9.1	20.5	29.0	-8.5
Togo	16.4	21.9	-5.5	16.7	22.5	-5.8	16.8	22.4	-5.6	16.7	21.8	-5.2
Tunisie	23.1	25.8	-2.7	23.1	25.7	-2.6	23.3	28.5	-5.2	23.1	27.9	-4.8
Zambie	20.3	22.4	-2.1	16.4	19.5	-3.1	14.4	18.9	-4.5	13.6	19.5	-5.9
Zimbabwe	17.3	17.4	-0.1	18.1	19.9	-1.7	18.8	21.0	-2.2	18.2	21.6	-3.4
Afrique	26.5	31.7	-5.2	27.5	30.8	-3.3	26.6	30.6	-3.9	26.8	29.9	-3.2

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n); ** Année fiscale avril (n)/mars(n+1).

Sources : Département de la Statistique BAFD, autorités nationales variées, Perspectives économiques mondiales (mars 2011) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419912>



Tableau 5 : Indicateurs monétaires

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2010			Réserves de change, or exclu. 2010	
	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)	2008	2009	2010	Niveau	% du PIB	Croissance 2009-10	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Afrique du Sud	7.1	4.3	5.3	5.6	8.3	8.5	7.3	2 083.0	78.2	6.9	38 175.0	6.1
Algérie	5.7	4.1	4.5	4.1	64.6	72.6	74.4	7 323.2	65.6	2.1	162 614.0	48.2
Angola	13.7	14.7	11.7	12.1	75.0	79.3	91.9	2 411.0	30.5	4.7	19 667.3	11.5
Bénin	2.2	2.1	2.2	2.9	447.8	472.2	495.3	1 204.2	37.0	1.3	1 020.7	8.2
Botswana	8.2	7.0	6.1	5.3	6.8	7.2	6.8	42.9	43.2	10.7	8 125.7	21.2
Burkina Faso	2.6	0.9	2.5	2.6	447.8	472.2	495.3	1 219.4	27.1	16.3	1 018.7	6.9
Burundi	10.7	7.1	8.3	6.9	1 185.7	1 230.2	1 230.9	713.8	41.4	10.0	330.7	11.2
Cameroun	3.0	1.4	2.9	3.0	447.8	472.2	495.3	2 491.7	21.6	7.2	3 516.4	9.3
Cap-Vert	1.2	2.1	3.0	2.1	75.3	79.4	83.3	109.2	70.6	3.7	365.1	5.8
Comores	4.8	2.9	3.0	2.8	335.9	354.1	371.5	66.4	31.3	15.4	138.4	8.8
Congo	3.8	4.8	5.2	3.3	447.8	472.2	495.3	1 227.3	22.7	19.3	4 288.2	15.9
Congo, Rép. Dém.	46.2	23.2	10.2	9.8	559.3	809.8	905.9	1 832.0	12.2	22.0	1 840.9	3.0
Côte d'Ivoire	4.7	2.7	6.3	3.3	447.8	472.2	495.3	3 983.9	35.5	13.4	3 542.5	6.2
Djibouti	1.7	4.2	4.0	3.0	177.7	177.7	177.7	182.7	89.1	9.3	254.5	6.1
Égypte	16.2	11.7	13.4	12.2	5.4	5.5	963.3	79.8	11.1	33 153.6	8.1
Érythrée	33.0	12.7	13.3	12.3	15.4	15.4	15.4	37.8	...	9.0	88.1	2.8
Éthiopie	36.0	11.2	17.6	14.3	9.6	11.8	13.4	1 780.9	2.6
Gabon	1.9	3.2	2.7	2.7	447.8	472.2	495.3	1 221.9	19.1	4.9	1 952.2	9.7
Gambie	4.6	5.8	5.9	6.3	22.2	26.6	28.1	12.3	41.4	4.8	207.4	7.9
Ghana	19.3	8.0	8.5	6.9	1.1	1.4	1.4	13.7	0.0	29.0
Guinée	4.7	15.8	13.5	8.2	5 500.0
Guinée-Bissau	-1.6	2.6	2.7	2.6	447.8	472.2	495.3	121.9	2.9	27.9	147.8	11.2
Guinée équatoriale	7.2	4.7	6.3	5.6	447.8	472.2	495.3	1 019.0	18.6	46.5	2 286.8	7.7
Kenya	10.5	4.1	9.8	7.6	69.2	77.4	79.2	1 249.2	45.4	19.6	4 326.2	4.8
Lesotho	7.3	7.3	7.8	6.8	8.3	8.5	7.3	6.6	51.8	14.5
Liberia	7.6	7.7	4.4	4.8	63.2	68.3	71.9	29.0	2239.9	16.1	418.7	7.2
Libye	2.4	4.7	12.1	5.1	1.2	1.3	1.2	43.6	46.1	-4.0	101 882.0	52.3



Tableau 5 : Indicateurs monétaires (suite)

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale)			Réserves de change, or exclu. 2010	
	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)	2008	2009	2010	Niveau	% du PIB	Croissance 2009-10	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Madagascar	8.5	9.6	10.1	9.8	1 708.4	1 956.2	2 090.0	4 277.0	25.0	9.6	1 133.7	6.0
Malawi	8.4	7.7	7.6	6.2	140.5	141.2	150.8	180.0	22.3	3.4	245.1	1.8
Mali	2.2	1.4	4.1	2.5	447.8	472.2	495.3	1 204.4	28.9	5.2	1 295.2	6.1
Maroc	1.0	0.9	2.1	2.7	7.8	8.1	8.4	903.9	112.1	4.8	22 588.4	8.2
Mauritanie	2.2	6.1	5.7	5.4	238.2	262.4	286.6	292.7	24.6	5.3	210.8	1.5
Maurice	2.5	2.9	3.0	3.9	28.5	32.0	30.8	300.6	95.0	1.4	2 441.8	8.1
Mozambique	3.5	12.7	9.2	7.3	24.3	27.5	35.6	128.8	0.0	20.3	1 924.8	6.4
Namibie	8.7	4.5	6.1	5.5	8.3	8.5	7.3	34.3	37.6	10.7	1 856.5	4.5
Niger	4.9	3.4	3.1	3.3	447.8	472.2	495.3	545.7	19.5	15.5	650.2	4.2
Nigeria	12.5	13.7	11.1	9.0	118.5	148.9	150.3	10 844.3	35.3	6.2	34 919.3	13.4
Ouganda	13.4	7.3	4.1	5.1	1 720.4	2 030.5	2 177.6	9 354.7	23.9	37.6	2 960.4	8.6
Rép. centrafricaine	3.5	1.8	2.5	1.8	447.8	472.2	495.3	170.7	17.7	9.2	168.6	6.5
Rwanda	10.3	2.3	5.2	5.5	546.8	568.3	583.1	812.8	8.4
São Tomé et Príncipe	16.7	11.4	7.5	6.7	14 695.2	16 208.5	18 498.6	1 315.7	33.7	16.1
Sénégal	-1.0	1.2	2.0	2.3	447.8	472.2	495.3	2 469.0	42.2	10.5	1 945.0	5.3
Seychelles	31.7	-2.4	4.2	2.9	9.5	13.6	12.1	7.3	60.0	13.7	235.6	3.4
Sierra Leone	9.2	17.8	9.6	8.2	2 981.5	3 385.7	3 874.5	2 236.5	28.0	32.7	389.3	8.7
Somalie
Soudan	11.0	13.8	14.3	10.7	2.1	2.3	2.2	32.7	22.8	15.6	1 263.2	1.7
Swaziland	7.5	4.5	7.7	10.0	8.3	8.5	7.3	8.3	29.1	7.9	756.3	5.4
Tanzanie	12.1	8.9	6.9	6.2	1 196.3	1 320.3	1 409.3	11 012.6	33.9	25.4	3 904.7	7.1
Tchad	10.1	0.6	3.1	3.2	447.8	472.2	495.3	599.7	15.2	26.0	712.3	2.9
Togo	2.9	5.3	2.4	2.3	447.8	472.2	495.3	690.6	41.5	12.0	693.6	7.8
Tunisie	3.5	4.4	4.7	4.6	1.2	1.4	1.4	40.4	61.8	11.4	9 459.3	5.9
Zambie	9.9	7.9	7.1	6.2	3 745.7	5 046.1	4 797.1	17 597.2	20.3	27.5	2 093.8	5.4
Zimbabwe	6.5	5	5.9	4.7
Afrique	10.0	7.7	8.4	7.4	483 802.4	13.6

Sources : Département de la Statistique BAfD, autorités nationales variées, *Perspectives économiques mondiales* (mars 2011) et *Statistiques financières internationales* du FMI, estimations et prévisions des auteurs. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419931>



Tableau 6 : Indicateurs de la balance des paiements, 2009-12

	Balance commerciale (millions USD)			Balance courante (millions USD)			Balance courante (% du PIB)					
	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)
Afrique du Sud	268	2 797	3 017	242	-11 455	-10 167	-12 360	-16 699	-4.1	-2.8	-3.4	-4.3
Algérie	7 775	10 217	9 250	8 244	417	8 294	8 318	8 304	0.3	5.5	5.0	4.7
Angola	18 168	28 684	34 928	40 369	-7 571	881	-3 936	3 884	-10.0	1.0	-3.8	3.5
Bénin	-797	-741	-858	-872	-492	-471	-588	-577	-7.7	-7.1	-8.2	-7.6
Botswana	-681	-270	-51	129	-666	212	307	473	-5.7	1.5	1.9	2.7
Burkina Faso	-483	-255	-163	-103	-385	-248	-136	-46	-4.6	-2.7	-1.3	-0.4
Burundi	-194	-263	-252	-316	-193	-127	-125	-204	-15.5	-9.4	-7.9	-11.7
Cameroun	-251	-642	-1 176	-938	-782	-855	-920	-669	-3.3	-3.6	-3.8	-2.6
Cap-Vert	-630	-819	-906	-945	-156	-344	-324	-296	-9.9	-18.4	-15.5	-13.2
Comores	-144	-157	-172	-181	-43	-58	-75	-83	-7.6	-10.2	-11.7	-12.2
Congo	3 179	4 815	5 672	4 694	-1 809	-284	44	-1 078	-20.8	-2.6	0.3	-8.4
Congo, Rép. dém.	-583	-728	-1 175	-513	-1 133	-2 591	-2 974	-2 623	-10.1	-15.7	-16.7	-14.3
Côte d'Ivoire	4 192	4 469	5 037	5 073	1 674	1 345	1 178	1 034	7.2	5.9	5.2	4.2
Djibouti	-507	-592	-706	-768	-175	-105	-180	-186	-17.5	-9.1	-14.3	-13.6
Égypte *	-25 173	-25 120	-22 576	-25 848	-4 424	-4 318	-7 395	-7 894	-2.3	-2.0	-3.2	-2.9
Érythrée	-316	-328	-103	-142	-93	-29	84	-20	-5.0	-1.4	3.2	-0.7
Éthiopie*	-6 279	-7 580	-7 102	-8 405	-1 621	-2 209	-1 890	-3 623	-5.0	-6.6	-6.4	-11.9
Gabon	4 183	6 025	7 159	7 724	1 485	1 862	2 460	2 675	13.6	14.3	16.4	16.6
Gambie	-203	-236	-264	-268	-97	-128	-141	-142	-10.1	-12.2	-11.9	-11.0
Ghana	-2 177	-1 637	-676	-170	-1 168	-1 345	-1 383	-587	-8.1	-7.6	-6.4	-2.5
Guinée	-10	149	193	310	-403	-376	-304	-208	-9.2	-8.3	-5.6	-3.6
Guinée-Bissau	-796	-687	-781	-823	-346	-472	-577	-603	-4.1	-5.6	-6.2	-6.1
Guinée équatoriale	3 671	4 984	5 630	6 071	-744	309	371	524	-7.6	2.7	2.9	3.8
Kenya	-5 729	-7 250	-7 909	-8 356	-1 558	-2 695	-3 127	-3 599	-5.3	-7.8	-8.5	-9.1
Lesotho	-918	-930	-984	-1 009	-3	-288	-297	-119	-0.2	-14.9	-14.5	-5.4
Liberia	-410	-651	-695	-714	-292	-530	-527	-606	-33.2	-40.9	-38.1	-40.6
Libye	15 163	24 615	10 772	19 697	10 969	21 264	8 241	17 276	18.5	28.4	13.7	22.7



Tableau 6 : Indicateurs de la balance des paiements, 2009-12 (suite)

	Balance commerciale (millions USD)			Balance courante (millions USD)			Balance courante (% du PIB)					
	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)	2009	2010(e)	2011(p)	2012(p)
Madagascar	-1 677	-1 416	-1 443	-1 503	-1 818	-1 382	-1 350	-1 386	-20.9	-17.0	-15.9	-15.3
Malawi	- 805	- 843	- 961	-1 001	- 101	61	- 92	- 214	-2.1	1.1	-1.6	-3.3
Mali	- 271	- 115	- 790	- 972	- 670	- 739	- 887	-1 057	-7.5	-8.8	-9.6	-10.9
Maroc	-16 535	-20 577	-24 565	-26 918	-4 685	-3 993	-4 717	-5 734	-5.1	-4.2	-4.5	-5.2
Mauritanie	- 83	540	388	186	- 382	- 394	- 387	- 451	-12.6	-8.8	-8.1	-9.1
Maurice	-1 540	-1 809	-2 177	-2 351	- 652	- 816	-1 043	-1 085	-7.4	-7.9	-9.2	-9.0
Mozambique	-1 275	- 937	- 835	- 975	-1 063	-1 246	-1 267	-1 524	-10.9	-11.2	-10.3	-11.0
Namibie	- 768	-1 109	- 801	- 724	141	- 365	- 472	- 430	1.5	-2.9	-3.5	-3.0
Niger	- 619	- 874	- 936	- 925	-1 234	-1 033	-1 278	-1 249	-23.4	-18.1	-21.0	-17.6
Nigéria	29 500	47 420	57 845	60 710	22 100	28 220	42 945	44 692	13.1	13.3	17.6	16.6
Ouganda	-1 250	-1 718	-2 148	-2 459	- 628	-1 707	-2 110	-2 458	-3.7	-9.0	-10.3	-10.8
Rép. centrafricaine	-147	-162	-183	-185	-182	-194	-252	-276	-9.2	-9.9	-12.3	-12.7
Rwanda	- 832	- 841	-1 017	-1 158	- 444	- 301	- 454	- 359	-8.4	-6.7	-9.1	-6.5
São Tomé et Príncipe	- 70	- 87	-100	-107	- 49	- 60	- 87	- 92	-26.2	-28.1	-35.8	-34.2
Sénégal	-2 462	-2 435	-2 737	-2 923	- 978	-1 108	-1 314	-1 500	-6.7	-5.9	-5.9	-10.3
Seychelles	- 321	- 336	- 349	- 342	- 288	- 342	- 278	- 268	-30.3	-33.2	-24.8	-22.2
Sierra Leone	-187	-258	-330	-363	-175	-234	-282	-310	-8.7	-9.0	-9.6	-9.2
Somalie
Soudan	1 095	2 131	3 577	3 010	-5 254	-5 354	-4 794	-6 496	-10.1	-8.3	-6.1	-7.2
Swaziland	-131	-158	-208	-196	-380	-648	-617	-552	-12.0	-16.6	-14.2	-12.5
Tanzanie	-2 679	-3 035	-3 455	-4 002	-1 746	-2 370	-2 600	-3 230	-8.2	-10.3	-10.5	-12.0
Tchad	368	984	1 161	1 302	-1 207	- 900	- 869	- 933	-16.9	-11.3	-9.5	-9.4
Togo	-400	-445	-469	-459	-209	-231	-205	-197	-6.6	-6.8	-5.5	-5.0
Tunisie	-3 699	-4 977	-5 877	-5 874	-1 234	-2 136	-3 593	-2 807	-2.8	-4.7	-7.6	-5.6
Zambie	906	2 472	3 491	3 264	-403	-266	-374	-619	-3.2	-1.5	-1.8	-2.7
Zimbabwe	-1 622	-1 654	-1 778	-1 855	- 928	-1 268	-1 327	-1 397	-16.5	-19.9	-17.7	-16.8
Afrique	4 816	47 631	50 412	55 360	-23 532	7 721	-3 956	4 375	-1.6	0.4	-0.2	0.2

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n).

Sources : Département de la Statistique BAfD, Perspectives économiques mondiales (mars 2011) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419950>



Tableau 7 : Exportations, 2009

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**

	Produit I	Produit II	Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations excède 75%
Afrique du Sud	Platine : sous forme brute ou en poudre (9.3%)	Or sous forme brute à usage non monétaire (6.4%)	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (5.6%)	103
Algérie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (46.8%)	Gaz naturel à l'état gazeux (21.0%)	Gaz naturel, liquéfiés (10.8%)	3
Angola	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (96.3%)			1
Bénin	Noix de cajou, en coques (29.5%)	Coton, non cardé ni peigné (28.7%)	Cuivre, déchets et débris (6.0%)	6
Botswana	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (27.9%)	Mattes de nickel (19.9%)	Diamants non industriels nda, non montées ni serties (8.6%)	16
Burkina Faso	Coton, non cardé ni peigné (52.1%)	Or sous forme semi-manufacturé à usage non monétaire (y compris or platine) (19.6%)	Graines de sésame, concassées (9.1%)	3
Burundi	Café, non torréfié, non décaféiné (76.1%)	Thé noir : fermenté et partiellement fermenté (9.3%)		1
Cameroun	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (39.6%)	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (18.7%)	Bananes, y compris les plantains, fraîches (8.4%)	5
Cap-Vert	Thons albacore (16.4%)	Poissons entiers ou en morceaux (13.5%)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (10.4%)	9
Comores	Girofles (antofies, clous et griffes) (32.1%)	Navires et autres structures flottants à démanteler (26.8%)	Huiles essentielles, nda (18.6%)	3
Congo	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (87.8%)			1
Congo, Rép. Dém.	Minerais de cobalt et ses concentrés (20.7%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (16.6%)	Minerais de cuivre et ses concentrés (14.1%)	6
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (36.3%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (14.6%)	Pâte de cacao, non dégraissée (8.0%)	7
Djibouti	Bovins vivants excepté laitiers (27.4%)	Moutons (17.8%)	Chèvres (13.2%)	5
Égypte	Gaz naturel, liquéfiés (15.8%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (15.3%)	Huiles légères et préparations (5.3%)	65
Érythrée	Bâtiments préfabriqués (19.3%)	Moutons (14.2%)	Hommes/garçons, chemises en coton (6.9%)	19
Éthiopie	Café, non torréfié, non décaféiné (31.0%)	Graines de sésame, concassées (24.9%)	Fleurs coupées fraîches (10.9%)	7

Tableau 7 : Exportations, 2009 (suite)

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations excède 75%
Produit I	Produit II	Produit III		
Gabon	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (69.9%)	Minerais de manganèse et ses concentrés (9.8%)	Bois bruts, même débarrassé de son écorce et l'aubier, ou grossièrement équarris, nda. (7.0%)	2
Gambie	Noix de cajou, en coques (44.5%)	Pétrole brut (14.3%)	Minerais de Tins et ses concentrés (12.3%)	4
Ghana	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (49.7%)	Minerais de manganèse et ses concentrés (8.5%)	Beurre de cacao, graisse et huile (5.6%)	7
Guinée	Minerais d'aluminium et ses concentrés (62.9%)	Oxyde d'aluminium, nda (11.2%)	Café, non torréfié, non décaféiné (4.0%)	3
Guinée équatoriale	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (72.7%)	Gaz naturel, liquéfiés (22.2%)		2
Guinée-Bissau	Noix de cajou, en coques (92.2%)			1
Kenya	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (14.3%)	Fleurs coupées fraîches (13.8%)	Café, non torréfié, non décaféiné (5.9%)	54
Lesotho	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (33.3%)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (13.8%)	Pulls, cardigans et articles similaires en coton, en bonneterie (11.0%)	6
Liberia	Cargo navires nda. & autres navires pour le transport de deux personnes et des biens (42.1%)	Tankers (19.3%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (13.3%)	4
Libye	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (79.3%)	Gaz naturel à l'état gazeux (9.1%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut & préparations (4.8%)	1
Madagascar	Crevettes (9.3%)	Femmes/filles, pantalons, salopettes et bretelles, culottes et shorts, en coton (6.7%)	Vanille. (5.6%)	31
Malawi	Tabacs partiellement ou totalement écotés (63.0%)	Légumes à cosse secs, n.e.s., écosés, même décortiqués ou cassés / divisés (8.8%) (8.8%)	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (6.3%)	3
Mali	Coton, non cardé ni peigné. (39.3%)	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants: azote, phosphore et potassium (12.5%)	Graines de sésame, concassées (8.1%)	8
Maroc	Acides phosphoriques et polyphosphoriques (6.6%)	Ensembles de câbles d'ignition et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (4.8%)		76
Maurice	T-shirts, et autres vestes, en bonneterie, en coton (13.4%)	Sucre brut, canne (12.2%)	Thons, listaos et bonites (11.2%)	36
Mauritanie	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (45.4%)	Poupees, autre que de vivants/ frais/ réfrigérés (14.4%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (13.2%)	4
Mozambique	Aluminium sous forme brute, non allié (38.1%)	Énergie électrique (10.5%)	Huiles légères et préparations (9.0%)	8



Tableau 7 : Exportations, 2009 (suite)

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations excède 75%
Produit I	Produit II	Produit III		
Namibie	Uranium naturel et ses composés. (16.4%)	Zinc non allié, sous forme brute, contenant en poids 99,99% plus de zinc (14.5%)	Minerais d'uranium et leurs concentrés (13.3%)	7
Niger	Uranium naturel et ses composés. (70.5%)	Huiles légères et préparations (23.8%)		2
Nigeria	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (86.3%)	Gaz naturel, liquéfiés (7.5%)		1
Ouganda	Café, non torréfié, non décaféiné (35.4%)	Filets de poissons et autre chair de poissons, hachée ou non, frais ou réfrigérés (8.8%)	Tabacs partiellement ou totalement écotés (7.5%)	15
Rép. Centrafricaine	Bois bruts, même débarrassé de son écorce et l'aubier, ou grossièrement équarris, nda. (25.8%)	Diamants non triés ou non travaillé (25.4%)	Bois sciés ou désossés longitudinalement, tranché ou déroulés, rabotés ou non, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur supérieure à 6mm, nda. (16.7%)	4
Rwanda	Café, non torréfié, non décaféiné (29.0%)	Minerais de Niobium, tantale et de vanadium et ses concentrés (20.6%)	Minerais de Tins et ses concentrés (11.2%)	5
São Tomé et Príncipe	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (47.1%)	Montres-bracelets autres que remontage automatique (12.3%)	Avions et autres aéronefs, d'un poids à vide excédant 2.000 kg mais n'excédant pas 15.000 kg (9,7%) (9.7%)	4
Sénégal	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques (25.5%)	Fish, n.e.s., fresh/chilled (6.8%)	Poissons congelés, nda (6.0%)	19
Seychelles	Thons, listaos et bonites (59.2%)	Thon obèse (Thunnus obesus) (7.3%)	Bonite à ventre rayé (5.4%)	4
Sierra Leone	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (21.5%)	Minerais de titane et concentrés (11.8%)	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (8.5%)	22
Somalie	Chèvres (28.3%)	Moutons (24.3%)	Bovins vivants (21.6%)	4
Soudan	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (91.3%)			1
Swaziland	Sucre brut, canne (15.7%)	Mélanges de substances odoriférantes pour les industries alimentaires ou des boissons (13.4%)	Préparations alimentaires, nda (10.6%)	25
Tanzanie	Café, non torréfié, non décaféiné (9.6%)	Tabacs partiellement ou totalement écotés (9.2%)	Autres Minerais de métaux précieux et ses concentrés, autres que l'argent (8.3%)	31
Tchad	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut. (90.9%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, autre que brut& préparations (5.6%)		1
Togo	Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées (47.1%)	Phosphates de calcium naturel, phosphates de calcium aluminium et crates phosphatées, broyé (8.3%)	Or sous forme brute à usage non monétaire (7.7%)	5



Tableau 7 : Exportations, 2009 (suite)

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations excède 75%
Produit I	Produit II	Produit III		
Tunisie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut. (9.4%)	Ensembles de câbles d'ignition et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (6.1%)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (5.5%)	94
Zambie	Cathodes de cuivre et sections de cathodes brut(49.8%)	Cuivre non raffiné ; anodes en cuivre pour affinage électrolytique (16.5%)	Minerais de cuivre et concentrés (7.8%)	4
Zimbabwe	Tabacs partiellement ou totalement écotés (22.9%)	Ferro-chrome contenant en poids plus de 4% de carbone (9.1%)	Sucre brut, canne (8.3%)	19
Afrique	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut. (44.8%) [18.5%]	Gaz naturel, liquéfiés (3.9%) [20.0%]	Gaz naturel à l'état gazeux (3.7%) [9.9%]	40

Notes : * Les produits sont retenus dans ce tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 4 pour cent des exportation totales.

** Les chiffres entre [] représentent les parts de l'Afrique dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Sources : Base des données COMTRADE (Système harmonisé, Rev.2) - Division Statistique des Nations Unies, mars 2011. Département de la Statistique BAfD.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419969>



Tableau 8 : Diversification et compétitivité

	Indice de diversification				Croissance moyenne annuelle des exportations (%)		Indice de compétitivité 2005-09 (%)		Effet compétitivité global
	2005	2006	2007	2008	2009	2005-09	Effet sectoriel		
Afrique du Sud	43.3	42.5	41.6	38.7	39.4	5.6	2.7	-0.5	
Algérie	2.4	2.3	2.4	2.5	3.5	3.9	1.9	-1.5	
Angola	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	19.3	-0.2	16.0	
Bénin	5.5	7.4	7.9	7.9	5.5	-11.7	-1.3	-13.9	
Botswana	1.4	1.8	2.7	4.0	7.7	-12.4	-15.8	-6.4	
Burkina Faso	1.6	1.8	1.9	2.8	3.1	1.0	-8.2	5.7	
Burundi	1.4	4.0	3.0	3.6	1.7	-1.4	6.5	-11.5	
Cameroun	4.1	3.0	3.4	3.3	4.8	0.7	-0.1	-2.7	
Cape Vert	8.9	10.9	14.4	5.8	11.5	14.3	-0.7	11.5	
Comores	4.9	6.3	5.2	6.8	4.5	0.3	-0.2	-3.0	
Congo	1.4	1.3	1.5	1.4	1.3	4.2	0.0	0.6	
Congo, Rép. Dém.	4.6	6.2	7.5	7.0	7.9	21.1	-2.8	20.3	
Côte d'Ivoire	7.4	7.8	7.7	8.4	5.9	7.5	7.1	-3.1	
Djibouti	40.1	21.9	6.0	8.9	6.6	17.3	1.4	12.3	
Égypte	26.1	15.6	19.4	15.9	17.5	13.4	1.2	8.6	
Érythrée	9.2	22.3	2.1	15.2	13.7	3.1	-2.5	2.0	
Éthiopie	4.1	4.5	6.0	6.4	5.7	15.3	7.4	4.3	
Gabon	1.6	1.8	1.8	2.1	2.0	-0.8	-0.1	-4.3	
Gambie	5.4	5.3	8.2	3.9	4.2	23.0	0.4	19.1	
Ghana	5.0	4.7	4.3	4.7	3.8	10.9	8.2	-0.8	
Guinée	4.0	4.8	3.7	3.5	2.4	-1.2	1.6	-6.4	
Guinée-Bissau	1.2	1.5	1.3	1.2	1.2	-2.5	-2.6	-3.4	
Guinée équatoriale	1.2	1.2	1.3	1.6	1.7	8.2	-0.9	5.6	
Kenya	21.2	21.3	23.4	22.7	20.2	6.5	1.9	1.1	
Lesotho	7.2	7.9	6.4	4.8	6.3	-1.7	-3.0	-4.3	
Liberia	3.4	4.8	3.4	7.0	4.1	-1.6	11.4	-16.5	
Libye	1.3	1.3	1.4	1.3	1.6	6.0	-0.3	2.8	

Tableau 8 : Diversification et compétitivité (suite)

	Indice de diversification					2009	Croissance moyenne annuelle des exportations (%)	Effet sectoriel	Indice de compétitivité 2005-09 (%)	Effet compétitivité global
	2005	2006	2007	2008	2009					
Madagascar	21.3	22.9	26.1	29.0	31.5	3.0	-0.8	0.3		
Malawi	2.9	3.0	3.8	3.7	2.4	12.4	9.2	-0.4		
Mali	1.6	3.0	1.9	2.0	5.4	-10.6	-8.9	-5.2		
Maroc	66.7	73.2	68.9	36.0	59.6	3.7	2.4	-2.2		
Maurice	12.0	12.6	13.6	15.1	18.5	1.6	0.9	-2.9		
Mauritanie	4.0	4.4	4.0	3.9	3.8	20.5	12.4	4.5		
Mozambique	3.0	2.6	3.5	6.4	5.8	4.1	-3.4	4.0		
Namibie	5.7	5.1	8.9	11.3	10.3	4.6	-2.4	4.0		
Niger	2.6	2.7	1.4	5.6	1.8	17.7	7.6	6.6		
Nigeria	1.3	1.3	1.3	1.4	1.3	3.9	0.8	-0.4		
Ouganda	7.8	8.5	11.1	7.7	6.9	14.5	4.4	6.5		
Rép. Centrafricaine	4.3	4.2	4.3	5.9	5.3	-1.7	-3.2	-2.1		
Rwanda	3.5	3.4	5.1	4.7	6.1	26.1	1.7	21.0		
São Tomé et Príncipe	3.8	5.4	5.1	2.4	3.9	15.2	11.5	0.2		
Sénégal	11.5	24.7	25.8	10.2	11.7	-4.3	2.0	-9.8		
Seychelles	4.7	3.3	3.9	3.2	2.8	-4.6	6.1	-14.2		
Sierra Leone	2.8	5.3	7.5	8.8	12.6	7.3	-5.9	9.7		
Somalie	8.6	9.5	13.4	11.9	5.1	8.2	-0.2	5.0		
Soudan	1.4	1.3	1.2	1.2	1.2	7.3	0.2	3.6		
Swaziland	17.5	19.8	22.4	21.1	15.9	-0.6	1.8	-5.9		
Tanzanie	20.0	31.0	31.0	36.3	26.5	6.0	6.1	-3.6		
Tchad	1.7	1.2	1.1	1.1	1.2	1.4	0.9	-3.0		
Togo	15.7	15.4	8.4	4.8	4.0	0.6	1.6	-4.5		
Tunisie	43.8	45.2	36.4	35.2	45.2	8.8	-0.4	5.7		
Zambie	3.4	2.2	2.5	2.4	3.5	6.8	5.7	-2.4		
Zimbabwe	14.9	15.3	10.5	13.2	11.9	-10.7	2.7	-16.9		
Afrique	4.6	3.9	4.2	3.7	4.9	6.1	1.4	1.2		

Sources : Département de la Statistique BAfD. Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 2) - Division Statistiques des Nations Unies et calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932419988>



Tableau 9 : Prix international des exportations, 2003-10

Unit	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Aluminium (\$/mt)	1 431.29	1 715.54	1 898.31	2 569.90	2 638.18	2 572.79	1 664.83	2 173.12
Banane (US) (\$/mt)	374.79	524.58	602.84	677.24	675.81	844.21	847.14	868.32
Cacao (cents/kg)	175.09	154.98	153.81	159.19	195.23	257.71	288.88	313.30
Café (Arabica) (cents/kg)	141.54	177.40	253.22	252.21	272.37	308.16	317.11	432.01
Café (Robusta) (cents/kg)	81.45	79.30	111.45	148.93	190.92	232.09	164.42	173.59
Caoutchouc (US) (cents/kg)	231.28	248.03	284.08	214.64	386.62
Charbon (Australie) (\$/mt)	49.09	65.73	127.10	71.84	98.97
Coton (c/kg)	139.91	136.57	121.70	126.66	139.52	157.39	138.20	228.34
Cuivre (\$/mt)	1 779.14	2 865.88	3 678.88	6 722.13	7 118.23	6 955.88	5 149.74	7 534.78
Grumes (Cameroun) (\$/CM)	318.48	381.32	526.89	421.47	428.56
Huile d'arachide (\$/mt)	1 243.17	1 161.00	1 060.44	970.23	1 352.08	2 131.12	1 183.67	1 403.96
Huile de palme (\$/mt)	443.25	471.33	422.08	478.35	780.25	948.54	682.83	900.83
Maïs (\$/mt)	105.37	111.80	98.67	121.85	163.66	223.12	165.51	185.91
Métaux ferreux (c/dmtu)	31.95	37.90	65.00	77.35	84.70	140.60	100.95	...
Or (\$/toz)	363.51	409.21	444.84	604.34	696.72	871.71	972.97	1 224.66
Pétrole (brut) (\$/bbl)	28.85	38.30	54.43	65.39	72.70	97.64	61.86	79.64
Phosphates (pierre) (\$/mt)	38.00	40.98	42.00	44.21	70.93	345.59	121.66	123.02
Plomb (c/kg)	51.50	88.65	97.64	128.97	258.00	209.07	171.93	214.84
Poisson (farine de) (\$/mt)	610.71	648.58	730.96	1 166.33	1 177.25	1 133.08	1 230.25	1 687.42



Tableau 9 : Prix international des exportations, 2003-10 (suite)

Unit	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sucre (CEE) (cents/kg)	59.72	66.97	66.54	64.56	68.09	69.69	52.44	44.18
Sucre (Libre marché) (c/kg)	15.63	15.80	21.79	32.59	22.22	28.21	40.00	46.93
Sucre (US) (cents/kg)	47.37	45.47	46.93	48.76	45.77	46.86	54.88	79.25
Tabac (\$/mt)	2 646.25	2 740.50	2 789.83	2 969.33	3 315.06	3 569.72	4 236.55	...
Thé (Mombasa) (c/kg)	154.36	155.42	147.75	195.23	166.49	221.76	251.96	256.00
Thé (Moyenne 3 enchères) (c/kg)	151.66	168.56	164.71	187.21	203.61	242.05	272.40	288.49

Sources : Banque mondiale, *Global Commodity Price Prospects*, mars 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420007>



Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2004-09 (millions USD)

	IDE Entrées					IDE Sorties					IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*			
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2008	2009
Afrique du Sud	798	6 647	-527	5 695	9 006	5 696	1 350	930	6 063	2 966	-3 134	1 584	10	14	9	72	
Algérie	882	1 081	1 795	1 662	2 646	2 847	258	57	35	295	318	309	5	6	6	70	
Angola	5 606	6 794	9 064	9 796	16 581	13 101	35	221	194	912	2 570	8	118	123	109	64	
Bénin	65	53	55	261	174	93	-1	0	-2	-6	-3	-4	24	13	6	138	
Botswana	391	279	486	495	521	234	-39	56	50	51	-91	3	17	17	7	88	
Burkina Faso	14	34	34	344	137	171	-9	0	1	0	0	1	24	8	12	129	
Burundi	0	1	0	1	14	10	0	0	9	6	...	
Cameroun	319	225	309	284	270	337	2	-9	-1	-2	2	-9	8	6	9	105	
Cap-Vert	68	82	131	190	212	120	0	-3	0	27	29	16	...	
Comores	1	1	1	8	8	9	16	11	14	...	
Congo	513	1 475	1 925	2 275	2 483	2 083	5	57	66	61	92	
Congo, Rép. Dém.	409	...	256	1 808	1 727	951	8	13	18	18	54	30	93	61	40	130	
Côte d'Ivoire	283	312	319	427	482	409	-26	52	-27	0	8	-7	23	18	16	126	
Djibouti	39	59	164	195	234	100	55	51	26	...	
Égypte	2 157	5 376	10 043	11 578	9 495	6 712	159	92	148	665	1 920	571	42	31	22	93	
Érythrée	-8	-1	0	0	0	0	0	0	0	...	
Éthiopie	545	265	545	222	109	94	5	2	1	134	
Gabon	320	242	268	269	209	33	-25	65	106	59	96	87	10	6	1	94	
Gambie	49	45	71	76	70	47	132	60	42	111	
Ghana	139	145	636	855	1 220	1 685	-1	9	7	17	20	36	106	
Guinée	98	105	125	386	382	141	-1	-5	126	...	83	54	27	136	
Guinée-Bissau	9	8	17	19	6	14	-8	1	0	0	0	0	35	9	15	...	
Guinée équatoriale	341	769	470	1 243	-794	1 636	37	-20	29	...	
Kenya	46	21	51	729	96	141	4	10	24	36	44	46	14	2	3	125	
Lesotho	53	57	89	97	56	48	0	24	12	9	...	
Liberia	75	83	108	132	200	378	304	437	346	363	382	364	101	128	239	...	
Libye	357	1 038	2 013	4 689	4 111	2 674	-286	128	-534	3 933	5 888	1 165	76	47	37	36	



Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2004-09 (millions USD) (suite)

	IDE Entrées									IDE Sorties				IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2007	2008	2009		
Madagascar	95	86	294	777	1 180	543	38	37	26	135	
Malawi	108	52	72	92	170	60	2	1	1	1	1	1	35	56	15	132	
Mali	100	225	82	65	180	109	1	-1	1	7	3	4	5	11	7	123	
Maroc	895	1 653	2 450	2 803	2 487	1 331	31	75	445	621	485	470	12	9	5	96	
Maurice	11	42	105	339	383	257	32	48	10	58	52	38	18	17	12	...	
Mauritanie	392	814	106	138	338	-38	4	2	5	4	4	...	22	50	-5	...	
Mozambique	245	108	154	427	592	881	0	0	0	0	0	3	31	28	32	115	
Namibie	226	348	387	733	720	516	-22	-13	-12	3	5	-3	35	35	25	89	
Niger	20	30	51	129	566	739	7	-4	-1	8	24	10	13	43	45	131	
Nigeria	2 127	4 978	13 956	6 087	6 814	5 851	261	15	16	468	972	141	40	35	31	86	
Ouganda	295	380	644	733	787	799	24	24	21	128	
Rép. centrafricaine	29	32	35	57	117	42	38	58	21	...	
Rwanda	11	14	31	82	103	119	14	13	14	14	13	10	12	139	
São Tomé et Príncipe	4	16	38	35	33	36	...	15	3	3	7	4	38	28	28	...	
Sénégal	64	52	210	273	272	208	13	-8	10	25	9	15	9	7	6	127	
Seychelles	38	86	146	239	252	243	8	33	8	26	30	6	72	76	83	...	
Sierra Leone	61	83	59	97	53	33	...	-8	74	16	12	114	
Somalie	-5	24	96	141	87	108	26	16	21	...	
Soudan	1 511	2 305	3 541	2 436	2 601	3 034	7	11	98	45	21	21	28	119	
Swaziland	71	-46	121	37	106	66	-1	21	1	-23	8	-7	10	27	16	...	
Tanzanie	331	494	597	647	679	645	13	10	10	118	
Tchad	467	-99	-279	-69	234	462	-6	19	35	...	
Togo	59	77	77	49	24	50	-13	-15	-14	-1	-16	-10	11	7	12	133	
Tunisie	639	783	3 308	1 616	2 758	1 688	4	13	33	20	42	77	19	27	16	68	
Zambie	364	357	616	1 324	939	959	86	43	26	26	122	
Zimbabwe	9	103	40	69	52	60	0	1	0	3	8	0	7	10	10	141	
Afrique	21 736	38 192	55 382	63 091	72 179	58 565	2 056	2 222	6 951	10 622	9 934	4 962	24	23	19	...	

Note : * L'index potentiel est calculé sur la base de 12 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.

Sources : CNUCED, FDI Base de données en ligne, mars 2011 et Rapport sur l'investissement dans le monde 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420026>



Tableau 11 : Flux d'aide*, 2004-09 (millions USD)

	APD nette totale, tous donateurs confondus									APD nette totale, pays CAD									APD nette totale, organismes multilatéraux								
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009			
Afrique du Sud	629	690	715	807	1 125	1 075	459	466	561	594	882	861	169	224	154	213	242	211									
Algérie	315	346	209	390	319	319	235	267	206	292	245	200	80	69	-3	93	101	107									
Angola	1 144	415	164	248	369	239	1 016	248	-45	103	210	131	131	167	117	144	151	98									
Bénin	394	347	378	474	641	683	210	208	229	238	305	326	184	140	150	233	332	354									
Botswana	50	48	69	108	720	280	32	30	36	64	683	223	20	20	34	45	39	57									
Burkina Faso	642	693	874	951	1 001	1 084	331	339	386	412	475	453	306	347	478	524	519	629									
Burundi	364	364	431	475	509	549	186	180	223	202	255	261	178	183	208	273	253	288									
Cameroun	791	413	1 704	1 926	549	649	573	332	1 506	1 697	298	268	218	79	193	220	240	381									
Cap-Vert	143	162	138	165	222	196	91	104	99	114	163	162	51	56	38	50	59	34									
Comores	26	23	31	44	37	51	14	15	20	20	21	28	12	8	10	25	15	22									
Congo	115	1 425	258	119	485	283	48	1 344	169	49	383	226	68	81	88	70	102	56									
Congo, Rép. Dém.	1 919	1 881	2 197	1 356	1 769	2 354	1 165	990	1 501	789	986	1 099	754	894	697	567	778	1 252									
Côte d'Ivoire	161	91	247	171	623	2 366	197	129	200	112	200	1 723	-37	-38	48	59	421	641									
Djibouti	64	74	115	112	121	162	40	54	90	76	66	98	27	21	24	37	45	54									
Égypte	1 506	994	873	1 107	1 344	925	1 178	667	542	793	967	580	311	240	287	238	270	223									
Érythrée	265	349	126	158	144	145	177	226	63	47	53	43	92	127	64	109	84	87									
Éthiopie	1 828	1 927	1 980	2 578	3 328	3 820	1 027	1 187	1 026	1 245	1 843	1 817	766	714	931	1 302	1 453	1 984									
Gabon	40	60	29	51	62	78	24	30	32	34	38	53	16	31	-3	16	24	25									
Gambie	55	60	73	73	94	128	12	15	25	33	28	22	43	45	43	37	62	105									
Ghana	1 417	1 149	1 213	1 164	1 305	1 583	929	615	595	710	726	820	484	529	618	453	576	756									
Guinée	278	198	170	228	328	215	178	126	103	124	210	171	100	61	64	96	117	48									
Guinée-Bissau	76	66	87	122	132	146	29	27	39	44	53	51	48	39	48	78	78	94									
Guinée équatoriale	29	38	26	31	32	32	23	30	19	26	19	25	6	9	7	6	13	7									
Kenya	658	752	943	1 323	1 363	1 778	470	521	776	827	953	1 224	188	230	167	496	408	549									
Lesotho	98	67	71	129	144	123	35	40	38	62	66	71	64	29	33	67	78	48									
Liberia	213	222	260	701	1 249	505	163	144	187	229	819	341	50	78	73	471	403	163									
Libye**	...	24	38	19	60	39	...	17	33	16	52	32	...	3	3	3	6	6									



Tableau 11 : Flux d'aide*, 2004-09 (millions USD) (suite)

	APD nette totale, tous donateurs confondus					APD nette totale, pays CAD					APD nette totale, organismes multilatéraux							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Madagascar	1 263	913	757	894	843	445	685	498	261	387	274	242	579	416	492	502	565	202
Malawi	506	573	698	744	924	772	308	325	398	401	432	435	196	247	288	332	482	333
Mali	588	704	831	1 020	964	985	328	371	398	558	531	575	261	326	424	458	433	409
Maroc	705	691	1 044	1 073	1 063	912	396	288	569	631	614	705	241	313	361	327	370	305
Maurice	33	34	19	69	110	156	15	22	9	44	16	64	21	10	13	28	95	94
Mauritanie	194	187	208	346	320	287	84	105	94	133	139	122	110	81	113	212	156	144
Mozambique	1 243	1 297	1 606	1 778	1 996	2 013	731	760	938	1 073	1 341	1 288	508	535	664	682	652	724
Namibie	173	125	152	217	210	326	124	88	106	144	150	247	33	33	44	73	58	78
Niger	547	520	526	542	607	470	306	254	235	233	269	255	241	265	291	307	336	213
Nigeria	577	6 409	11 428	1 956	1 290	1 659	314	5 931	10 820	1 385	637	688	263	477	607	570	651	969
Ouganda	1 216	1 192	1 554	1 737	1 641	1 786	684	691	938	1 003	1 006	1 013	530	499	613	731	632	769
Rép. centrafricaine	110	89	134	177	256	237	55	61	65	118	129	99	55	28	68	59	128	138
Rwanda	490	577	589	722	933	934	217	281	321	375	452	520	273	296	267	347	480	412
São Tomé et Príncipe	34	32	23	36	47	31	22	18	18	31	26	20	12	14	5	5	21	11
Sénégal	1 070	698	838	872	1 064	1 018	756	444	510	453	554	514	316	254	318	390	472	499
Seychelles	10	15	14	9	13	23	6	8	7	1	5	12	3	7	7	8	7	11
Sierra Leone	376	340	347	545	367	437	163	129	180	381	175	196	213	211	167	164	193	241
Somalie	199	237	391	384	758	662	140	145	263	257	566	500	58	92	124	124	185	152
Soudan	992	1 823	2 044	2 112	2 384	2 289	849	1 455	1 518	1 665	1 821	1 911	119	319	440	334	459	317
Swaziland	25	47	35	51	70	58	7	21	12	12	18	19	17	26	23	39	53	40
Tanzanie	1 768	1 499	1 839	2 820	2 331	2 934	1 030	861	996	1 839	1 373	1 409	737	629	846	982	960	1 527
Tchad	337	380	288	358	419	561	163	162	153	227	277	356	171	214	132	130	141	206
Togo	64	82	79	121	330	499	52	59	55	65	176	362	12	23	24	58	154	136
Tunisie	352	362	431	321	332	474	232	268	286	194	251	350	120	101	154	137	90	130
Zambie	1 130	1 172	1 449	1 008	1 116	1 269	746	823	1 115	714	704	701	382	347	331	295	412	566
Zimbabwe	187	373	278	479	612	737	167	187	200	372	532	620	20	186	78	106	80	116
Afrique	2 221	2 228	2 577	3 432	4 313	5252	1 710	1 799	2 051	2 508	3 317	3 052	511	406	484	854	971	2 139
Afrique Total	29 631	35 480	43 597	38 854	43 385	47 030	19 128	24 404	31 177	24 154	26 782	27 579	10 333	10 742	11 948	14 179	16 103	19 159

Note : APD : Aide Publique au Développement.
 CAD : Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.
 * Déboursement net.
 ** La Libye a fait partie des pays AP (Aide publique) de 2000 à 2004 et a été ensuite réinclue en 2005.

Source : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420045>



Tableau 12 : Indicateurs de la dette extérieure

	Dette extérieure totale, fin d'année						Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (millions USD)	Multilatérale		Dont Bilatérale		Privée	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)
		2009	2009	2009	2009									
Afrique du Sud	79 031	0.5	26.6	72.9	28.0	24.8	27.1	29.1	46.6	39.4	32.1	40.7		
Algérie	5 268	0.2	99.8	0.0	3.8	3.1	2.3	1.7	1.1	2.6	2.8	2.8		
Angola	17 902	2.6	97.4	0.0	23.7	22.2	17.8	17.3	12.5	10.0	10.6	7.5		
Bénin	1 141	74.7	25.3	0.0	17.9	20.8	20.5	20.7	4.5	6.3	7.3	7.1		
Botswana	2 381	56.5	0.0	43.5	20.5	18.5	21.2	25.4	10.2	9.2	12.8	15.5		
Burkina Faso	1 931	76.4	23.6	0.0	23.1	27.0	24.1	25.5	4.8	4.9	4.6	4.7		
Burundi	364	62.1	37.9	0.0	29.3	31.1	30.2	29.2	1.9	2.6	5.4	8.9		
Cameroun	1 096	23.2	76.8	0.0	4.7	5.9	7.9	9.2	9.5	7.1	6.7	5.7		
Cap-Vert	1 029	75.3	1.4	23.3	65.3	65.0	65.7	67.6	18.8	21.7	19.9	18.0		
Comores	289	76.8	23.2	0.0	51.9	39.5	34.9	31.6	10.6	7.4	5.0	6.7		
Congo	13 705	34.4	65.6	0.0	122.3	26.6	46.5	62.2	21.2	2.3	1.0	1.1		
Congo, Rép. Dém.	5 049	9.2	90.8	0.0	58.0	16.5	13.6	13.0	2.1	9.4	0.7	0.8		
Côte d'Ivoire	17 786	20.3	50.5	29.2	77.0	75.0	75.0	70.3	10.6	10.9	10.8	14.2		
Djibouti	626	53.6	46.4	0.0	62.5	58.1	54.9	52.3	7.2	7.5	8.0	8.0		
Égypte	31 531	25.3	71.4	3.3	16.7	14.1	13.6	11.9	12.0	9.7	9.1	8.3		
Érythrée	895	64.5	35.5	0.0	48.2	43.5	35.8	30.5	35.9	34.1	10.4	10.1		
Éthiopie	4 552	46.0	41.5	12.5	14.1	15.5	25.1	28.5	2.4	3.8	5.5	6.8		
Gabon	2 035	18.8	83.4	-2.2	18.7	14.9	15.3	15.2	7.4	6.7	5.2	4.8		
Gambie	330	60.3	39.7	0.0	34.2	32.5	30.7	29.5	30.9	31.2	31.4	30.8		
Ghana	7 269	39.0	29.9	31.1	50.5	48.0	43.0	43.4	4.5	3.8	3.2	2.6		
Guinée	3 015	62.4	37.6	0.0	68.8	67.4	58.6	22.6	8.3	12.2	7.8	150.6		
Guinée-Bissau	1 064	45.6	54.4	0.0	12.7	1.9	1.9	1.9	6.4	458.0	2.7	2.8		
Guinée équatoriale	620	NM	100.0	0.0	6.3	9.7	12.9	15.5	0.2	0.3	0.6	2.7		
Kenya	7 831	48.2	48.9	2.9	26.6	25.0	26.1	27.1	5.0	5.4	4.9	6.3		
Lesotho	748	86.1	13.9	0.0	44.5	46.5	55.9	62.6	4.3	4.3	4.4	4.6		
Liberia	1 660	9.3	91.7	-1.1	188.9	11.6	10.8	11.4	335.7	126.0	2.0	3.3		
Libye	5 574	NM	0.0	100.0	9.4	7.5	9.3	7.3	0.0	0.0	0.0	0.0		



Tableau 12 : Indicateurs de la dette extérieure (suite)

	Dette extérieure totale, fin d'année						Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (millions USD)	Multilatérale		Dont Bilatérale		Privée	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)	2009	2010 (e)	2011 (p)	2012 (p)
		2009	2009	2009	2009									
Madagascar	2 346	65.4	34.6	0.0	0.0	26.9	29.3	31.5	33.6	6.7	7.1	4.4	7.9	
Malawi	900	49.4	50.6	0.0	0.0	19.1	18.8	19.2	19.6	1.2	0.9	1.9	2.0	
Mali	3 260	56.4	9.3	34.3	0.0	36.4	43.1	43.4	45.5	3.3	2.5	2.6	2.2	
Maroc	21 163	42.2	49.3	8.5	0.0	23.2	23.3	23.0	23.3	7.5	7.2	7.1	6.8	
Maurice	1 337	49.9	7.2	42.9	0.0	15.1	12.8	15.7	17.7	4.5	4.2	4.2	3.6	
Mauritanie	3 123	54.9	35.3	9.9	0.0	103.2	54.0	57.6	63.4	3.7	5.5	5.5	6.5	
Mozambique	5 073	47.9	0.8	51.4	0.0	51.8	48.9	53.8	55.8	20.0	17.1	11.3	12.8	
Namibie	2 262	NM	20.7	79.3	0.0	24.6	19.3	19.2	18.5	14.8	10.9	9.7	9.2	
Niger	832	69.1	30.9	0.0	0.0	15.8	17.2	18.9	18.8	2.0	1.7	2.6	2.3	
Nigeria	4 438	43.2	56.8	0.0	0.0	2.6	2.4	2.3	2.3	1.0	0.7	0.6	0.5	
Ouganda	2 420	81.0	19.0	0.0	0.0	14.4	15.0	15.6	14.4	1.8	2.8	3.0	3.0	
Rép. centrafricaine	264	15.1	84.9	0.0	0.0	13.3	15.2	15.4	14.9	25.7	39.3	34.4	30.8	
Rwanda	749	84.5	15.5	0.0	0.0	14.2	20.2	23.3	22.7	1.8	3.0	6.3	7.0	
São Tomé et Principe	124	23.3	76.7	0.0	0.0	66.7	67.8	68.4	66.1	7.9	22.4	15.4	13.8	
Sénégal	3 775	51.7	33.3	15.0	0.0	29.5	30.3	29.3	29.0	5.5	5.4	6.9	6.7	
Seychelles	729	3.1	96.9	0.0	0.0	76.7	47.7	46.1	45.6	14.1	8.3	5.8	4.5	
Sierra Leone	683	69.4	30.6	0.0	0.0	34.1	29.3	19.7	19.9	4.7	4.0	4.4	3.5	
Somalie	2 973	27.1	0.0	72.9	0.0	
Soudan	35 687	15.7	84.3	0.0	0.0	68.9	58.4	51.1	47.3	3.7	5.9	7.1	6.7	
Swaziland	531	61.0	24.2	14.8	0.0	16.8	14.6	14.4	15.5	2.5	2.8	3.6	4.7	
Tanzanie	7 137	48.8	36.9	14.3	0.0	33.4	30.9	30.3	29.8	5.0	3.6	4.4	5.9	
Tchad	1 701	84.9	10.5	4.6	0.0	23.8	26.5	25.7	23.7	2.8	3.0	2.9	3.2	
Togo	1 740	51.0	49.0	0.0	0.0	55.0	12.6	14.0	14.1	5.9	6.1	2.3	2.6	
Tunisie	21 444	30.0	41.2	28.8	0.0	49.3	44.3	43.4	41.0	55.3	58.4	54.7	52.4	
Zambie	1 578	28.9	71.1	0.0	0.0	12.3	9.7	10.3	12.6	1.9	1.3	1.4	1.5	
Zimbabwe	6 853	0.0	0.0	100.0	0.0	121.8	116.7	109.1	107.0	26.5	23.5	20.1	19.0	
Afrique	347 844	23.2	48.4	28.4	0.0	23.6	20.3	20.5	20.4	14.6	12.1	10.3	11.4	

Sources : Département Statistiques de la BAfD ; Perspectives économiques mondiales du FMI ; GDF base de données en ligne, Banque mondiale et estimations et projections des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420064>



Tableau 13 : Indicateurs démographiques

	Population totale (milliers)		Population urbaine (% du total)		Ratio Hommes pour 100 femmes		Population Taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000)		Taux de fécondité totale		Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)		Distribution par âge (%)		
	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2000-05	2005-10	2010	2010	2010	2010	2010	2010	0-14	15-64	65+
Afrique du Sud	50 492	61.7	97.3	1.4	1.0	42.8	2.5	2.5	61	30.3	65.1	5.2					
Algérie	35 423	66.5	101.9	1.5	1.6	28.2	2.3	2.3	30	27.0	68.4	5.4					
Angola	18 993	58.5	97.2	3.3	2.9	110.9	5.5	193	193	44.7	52.9	2.7					
Bénin	9 212	42.0	102.0	3.6	3.4	80.8	5.3	113	113	42.9	53.8	3.6					
Botswana	1 978	61.1	100.1	1.4	1.5	32.2	2.8	44	44	32.9	63.2	4.3					
Burkina Faso	16 287	20.4	99.9	3.5	3.7	77.8	5.8	150	150	46.4	51.6	2.1					
Burundi	8 519	11.0	96.3	2.8	3.1	94.6	4.3	159	159	37.9	59.3	3.2					
Cameroun	19 958	58.4	100.0	2.5	2.4	83.7	4.5	138	138	40.8	55.7	4.0					
Cap-Vert	513	61.1	91.7	1.8	1.5	23.4	2.6	28	28	35.5	60.4	4.8					
Comores	691	28.2	100.7	2.3	2.4	44.1	3.8	56	56	38.1	58.8	3.5					
Congo	3 759	62.1	99.7	2.5	2.0	79.1	4.2	128	128	40.2	56.0	4.3					
Congo, Rép. Dém.	67 827	35.2	98.3	3.2	3.0	113.9	5.8	194	194	46.4	51.0	2.9					
Côte d'Ivoire	21 571	50.1	103.6	2.3	2.4	83.3	4.4	117	117	40.4	55.7	4.3					
Djibouti	879	88.1	99.9	2.1	1.8	80.1	3.7	117	117	35.6	61.1	3.6					
Égypte	84 474	42.8	101.1	2.0	1.9	32.5	2.8	38	38	32.1	63.2	5.2					
Érythrée	5 224	21.6	96.9	4.5	3.4	51.0	4.4	70	70	41.5	56.0	2.8					
Éthiopie	84 976	17.6	99.0	2.8	2.8	74.9	5.1	123	123	43.2	53.6	3.6					
Gabon	1 501	86.0	99.9	2.2	1.9	47.2	3.2	73	73	35.6	60.1	5.1					
Gambie	1 751	58.1	98.4	3.4	2.9	74.0	4.9	112	112	42.1	55.1	3.0					
Ghana	24 333	51.5	102.8	2.4	2.2	70.9	4.2	114	114	38.1	58.2	4.1					
Guinée	10 324	35.4	102.0	2.0	2.4	93.0	5.2	136	136	42.6	54.1	3.6					
Guinée-Bissau	1 647	30.0	98.2	2.6	2.4	109.4	5.6	188	188	42.6	53.9	3.9					
Guinée équatoriale	693	39.7	98.4	3.0	2.8	95.4	5.2	161	161	40.7	56.4	3.3					
Kenya	40 863	22.2	100.0	2.8	2.8	60.4	4.8	97	97	42.8	54.5	3.0					
Lesotho	2 084	26.9	89.6	1.1	0.9	65.0	3.2	96	96	38.5	56.7	5.4					
Liberia	4 102	61.5	98.8	3.6	4.6	91.3	4.9	132	132	42.5	54.4	3.4					
Libye	6 546	77.9	106.8	2.2	2.1	16.9	2.6	18	18	30.1	65.6	5.0					



Tableau 13 : Indicateurs démographiques (suite)

	Population totale (milliers)	Population urbaine (% du total)	Ratio Hommes pour 100 femmes	Population Taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000)	Taux de fécondité totale	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	Distribution par âge (%)		
				2000-05	2005-10				2010	2010	0-14
Madagascar	20 146	30.2	99.2	3.1	2.9	61.0	4.5	93	42.5	54.5	3.5
Malawi	15 692	19.8	98.9	3.1	3.0	78.4	5.4	111	45.9	51.0	3.5
Mali	13 323	33.3	97.6	2.5	2.5	102.9	5.3	182	44.1	53.6	2.4
Maroc	32 381	56.7	96.4	1.2	1.2	27.7	2.3	32	28.0	66.6	6.2
Maurice*	1 297	42.6	98.1	1.0	0.7	14.0	1.8	17	22.2	70.3	8.8
Mauritanie	3 366	41.4	102.9	2.9	2.5	71.0	4.3	116	39.2	58.1	2.8
Mozambique	23 406	38.4	94.9	2.8	2.5	83.3	4.9	140	43.9	52.8	3.7
Namibie	2 212	38.0	97.4	2.0	2.0	30.4	3.2	43	36.4	59.9	4.2
Niger	15 891	16.7	100.4	3.8	4.3	83.7	7.0	162	50.1	47.9	2.1
Nigeria	158 259	49.8	100.5	2.6	2.5	106.6	5.1	181	42.4	54.5	3.5
Ouganda	33 796	13.3	100.4	3.5	3.6	70.3	6.2	115	48.7	48.7	2.9
Rép. centrafricaine	4 506	38.9	96.6	1.9	2.0	101.4	4.6	172	40.3	55.8	4.4
Rwanda	10 277	18.9	94.0	2.6	2.9	95.9	5.3	148	42.4	55.2	2.8
São Tomé et Príncipe	165	62.2	98.1	1.8	1.7	70.1	3.6	91	40.3	55.8	4.5
Sénégal	12 861	42.9	98.3	2.8	2.8	57.0	4.8	115	43.3	54.3	2.5
Seychelles	85	0.4	0.5
Sierra Leone	5 836	38.4	95.1	4.2	2.9	101.5	5.1	143	43.5	54.7	1.9
Somalie	9 359	37.4	98.4	2.6	2.4	105.9	6.3	173	44.9	52.4	3.0
Soudan	43 192	45.2	101.4	2.2	2.3	65.7	4.0	105	38.7	57.7	4.1
Swaziland	1 202	25.5	95.9	0.8	1.4	58.9	3.4	88	38.8	57.8	3.8
Tanzanie	45 040	26.4	99.5	2.9	3.1	59.8	5.5	97	44.7	52.1	3.5
Tchad	11 506	27.6	98.9	3.8	3.0	127.0	6.0	205	45.6	51.6	3.1
Togo	6 780	43.4	98.1	2.8	2.6	66.3	4.1	92	39.5	56.9	4.0
Tunisie	10 374	67.3	101.1	0.9	1.0	18.5	1.8	21	22.8	70.4	7.9
Zambie	13 257	35.7	99.6	2.4	2.6	86.5	5.6	146	46.2	50.8	3.4
Zimbabwe	12 644	38.3	93.7	0.0	0.3	51.4	3.3	83	39.5	56.4	4.8
Afrique	1 031 472	40.0	99.5	2.5	2.4	78.6	4.4	127	40.3	56.3	3.8

Note : * Inclus Agalega, Rodrigues et Saint Brandon.

Sources : Département de la Statistique BAfD, Nations Unies, Division de la population, Département de l'économie et des affaires sociales, *World Population Prospects, The 2008 Revision*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420083>



Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

	Seuil national de pauvreté*				Seuil international de pauvreté				Coefficient de Gini**		Part de la consommation (%)	
	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10%	Supérieure à 10%
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1 USD	Inférieur à 2 USD					
Afrique du Sud	2000	45.0	2000	26.2	34.1	2000	57.8	1.3	44.9	
Algérie	2000	15.0	2000	0.9	...	2000	35.3	2.8	26.9	
Angola	2001	94.3	57.0	68.0	2000	54.3	...	2000	58.6	0.6	44.7	
Bénin	1999	33.0	23.3	29.0	2003	47.3	73.7	2003	38.6	2.9	31.0	
Botswana	2003	30.3	1994	31.2	...	2003	61.0	1.3	51.2	
Burkina Faso	2003	52.3	19.9	46.4	2003	56.5	81.0	2003	39.6	3.0	32.4	
Burundi	2006	37.0	...	36.2	2006	81.3	87.6	2006	33.3	4.1	28.0	
Cameroun	2001	49.9	22.1	40.2	2001	32.8	50.6	2001	44.6	2.4	35.5	
Cap-Vert	2002	55.1	25.0	36.7	2001	20.6	...	2001	50.5	1.9	40.6	
Comores	2004	46.1	...	2004	64.3	0.9	55.2	
Congo	2005	57.7	55.4	50.1	2005	54.1	...	2005	47.3	2.1	37.1	
Congo, Rép. Dém.	2005	71.3	2006	59.2	...	2006	44.4	2.3	34.7	
Côte d'Ivoire	2002	49.0	24.0	38.4	2002	23.3	48.8	2002	48.4	2.0	39.6	
Djibouti	2002	42.1	2002	18.8	...	2002	40.0	2.4	30.9	
Égypte	1999-2000	16.7	2005	2.0	43.9	2005	32.1	3.9	27.6	
Érythrée	1993-94	53.0	
Éthiopie	1999-2000	45.0	37.0	44.2	2005	39.0	77.8	2005	29.8	4.1	25.6	
Gabon	2005	45.0	30.0	33.0	2005	4.8	...	2005	41.5	2.5	32.7	
Gambie	2003	63.0	...	61.3	2003	34.3	82.9	2003	47.3	2.0	36.9	
Ghana	2006	39.2	10.8	28.5	2006	30.0	78.5	2006	42.8	2.0	32.8	
Guinée	1994	40.0	2003	70.1	50.2	2003	43.3	2.4	34.4	
Guinée-Bissau	2002	65.7	2002	48.8	96.7	2002	35.5	2.9	28.0	
Guinée équatoriale	2003	38.1	
Kenya	2005-06	49.1	33.7	45.9	2005	19.7	58.3	2005	47.7	1.8	37.8	
Lesotho	2002-03	56.6	2003	43.4	56.1	2003	52.5	1.0	39.4	
Liberia	2002	76.2	2007	83.7	...	2007	52.6	2.4	30.1	
Libye	2000-05	14.0	0.0	



Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu (suite)

	Seuil national de pauvreté*			Seuil international de pauvreté			Coefficient de Gini**		Part de la consommation (%)		
	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10%	Supérieure à 10%	
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1 USD					Inférieur à 2 USD
Madagascar	2005	73.5	52.0	68.7	2005	67.8	85.1	2005	47.2	2.6	41.5
Malawi	2006	47.0	25.0	45.0	2004	73.9	76.1	2004	39.0	3.0	31.9
Mali	2005	47.5	2006	51.4	90.6	2006	39.0	2.7	30.5
Maroc	1999	27.2	12.0	19.0	2007	2.5	14.3	2007	40.9	2.7	33.2
Maurice	2006	38.9
Mauritanie	2000	61.2	25.4	46.3	2000	21.2	63.1	2000	39.0	2.5	29.6
Mozambique	2002-03	55.3	51.5	54.1	2003	74.7	78.4	2003	47.1	2.1	39.2
Namibie	2004	32.8	55.8	2004	60.0	0.6	65.0
Niger	1993	66.0	52.0	63.0	2005	65.9	85.3	2005	43.9	2.3	35.7
Nigeria	1996	65.6	2004	64.4	90.8	2004	42.9	2.0	32.4
Ouganda	2003	41.7	12.2	37.7	2005	51.5	...	2005	42.6	2.6	34.1
Rép. centrafricaine	2003	50.2	2003	62.4	...	2003	43.6	2.1	33.0
Rwanda	2005-06	62.5	41.5	56.9	2006	57.0	83.7	2006	46.7	2.1	37.8
São Tomé et Príncipe	2001	53.8
Sénégal	2001	53.9	2005	33.5	63.0	2005	39.2	2.5	30.1
Seychelles
Sierra Leone	2004	79.0	56.4	70.2	2003	53.4	74.5	2003	42.5	2.6	33.6
Somalie
Soudan
Swaziland	2001	75.0	...	69.2	2001	62.9	22.5	2001	50.7	1.8	40.8
Tanzanie	2000-01	38.7	29.5	35.7	2000	88.5	89.9	2000	34.6	3.1	27.0
Tchad	1996	67.0	63.0	64.0	2003	61.9	...	2003	39.8	2.6	30.8
Togo	1995	72.2	2006	38.7	...	2006	34.4	3.3	27.1
Tunisie	2005	3.8	2000	2.6	6.6	2000	40.8	2.4	31.6
Zambie	2003	74.0	52.0	68.0	2004	64.3	94.1	2004	50.7	1.3	38.9
Zimbabwe	1995-96	48.0	7.9	34.9	2004	61.9	...	2004	50.1	1.8	40.3

Notes : * Le seuil national de pauvreté est défini comme deux tiers de la consommation moyenne.
 ** Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Sources : Autorités nationales et Banque mondiale (povcal 2009), Rapport sur le Développement dans le Monde, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420102>



Tableau 15 : Accès aux services

	Télécommunications				Utilisateur d'internet par 100 habitants		Consommation finale (GWh)		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement		
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants		Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants		2002	2009	2002	2007	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
	2002	2009	2002	2009	2002	2009	2002	2007	2008			2008		
Afrique du Sud	10.49	8.62	29.66	92.67	6.71	8.82	207 031	245 652	91	99	78	77	84	65
Algérie	6.21	7.38	1.43	93.79	1.59	13.47	25 542	34 455	83	85	79	95	98	88
Angola	0.53	1.64	0.92	43.84	0.27	3.28	1 671	2 969	50	60	38	57	86	18
Bénin	0.88	1.42	3.08	56.33	0.70	2.24	596	720	75	84	69	12	24	4
Botswana	8.36	7.05	18.75	96.12	3.39	6.15	2 139	2 781	95	99	90	60	74	39
Burkina Faso	0.50	0.97	0.89	24.27	0.20	1.13	465	727	76	95	72	11	33	6
Burundi	0.33	0.38	0.77	10.10	0.12	1.90	155	189	72	83	71	46	49	46
Cameroun	0.67	2.23	4.22	41.00	0.36	3.84	3 300	5 253	74	92	51	47	56	35
Cap-Ver	15.44	14.22	9.45	57.48	3.52	29.67	178	261	84	85	82	54	65	38
Comoros	1.78	3.18	0.00	18.49	0.55	3.59	31	47	95	91	97	36	50	30
Congo	0.69	0.66	6.98	58.94	0.16	6.66	577	798	71	95	34	30	31	29
Congo, Rép. Dém.	0.02	0.06	1.04	14.33	0.09	...	4 767	7 334	46	80	28	23	23	23
Côte d'Ivoire	1.80	1.34	5.68	62.56	0.50	4.59	3 690	4 821	80	93	68	23	36	11
Djibouti	1.33	1.95	1.97	14.90	0.49	3.00	190	280	92	98	52	56	63	10
Égypte	10.69	12.42	6.17	66.69	2.72	24.26	82 228	123 345	99	100	98	94	97	92
Érythrée	0.91	0.96	0.00	2.78	0.23	...	245	273	61	74	57	14	52	4
Éthiopie	0.51	1.10	0.07	4.89	0.07	0.54	1 905	3 479	38	98	26	12	29	8
Gabon	2.49	1.80	21.67	93.11	1.94	6.70	1 405	1 778	87	95	41	33	33	30
Gambie	2.76	2.87	7.19	84.04	1.80	7.63	147	223	92	96	86	67	68	65
Ghana	1.34	1.12	1.89	63.38	0.83	5.44	7 790	6 819	82	90	74	13	18	7
Guinée	0.30	0.22	1.04	34.65	0.40	0.94	1 005	958	71	89	61	19	34	11
Guinée-Bissau	0.82	0.30	0.00	34.79	1.02	2.30	60	70	61	83	51	21	49	9
Guinée équatoriale	1.57	1.48	5.71	29.57	0.32	2.13	67	95
Kenya	0.97	1.67	3.58	48.65	1.21	10.04	5 362	6 721	59	83	52	31	27	32
Lesotho	1.48	1.94	7.12	31.98	1.08	3.72	341	223	85	97	81	29	40	25
Liberia	0.23	0.05	0.16	21.29	0.03	0.51	315	333	68	79	51	17	25	4
Libye	12.93	17.15	1.26	77.94	2.24	5.51	15 266	23 667	97	97	96



Tableau 15 : Accès aux services (suite)

	Télécommunications				Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement				
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants		Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants		Utilisateur d'internet par 100 habitants		Consommation finale (GWh)		Total		Total			
	2002	2009	2002	2009	2002	2009	2002	2007	2008	2008	2008	2008		
Madagascar	0.37	0.95	1.01	32.02	0.34	1.63	760	900	41	71	29	11	15	10
Malawi	0.58	1.15	0.69	15.72	0.22	4.69	1 278	1 620	80	95	77	56	51	57
Mali	0.51	0.65	0.42	34.17	0.23	1.92	409	487	56	81	44	36	45	32
Maroc	3.82	10.99	21.02	79.11	2.37	41.30	17 128	25 358	81	98	60	69	83	52
Maurice	26.07	29.63	28.50	84.36	10.25	22.51	1 904	2 424	99	100	99	91	93	90
Mauritanie	1.15	2.26	8.98	66.32	0.36	2.28	276	688	47	52	47	26	50	9
Mozambique	0.43	0.32	1.32	26.08	0.26	2.68	6 103	12 398	49	77	29	17	38	4
Namibie	6.40	6.54	7.90	56.05	2.63	5.87	2 265	3 699	92	99	88	33	60	17
Niger	0.19	0.43	0.49	17.00	0.13	0.76	412	585	48	96	39	9	34	4
Nigeria	0.54	0.92	1.20	48.16	0.32	28.43	20 928	22 383	58	75	42	32	36	28
Ouganda	0.21	0.71	1.51	28.69	0.38	9.78	1 476	1 879	67	91	64	48	38	49
Rép. centrafricaine	0.23	0.27	0.32	13.57	0.13	0.51	108	160	67	92	51	34	43	28
Rwanda	0.29	0.33	0.96	24.30	0.29	4.50	214	234	65	77	62	54	50	55
São Tomé et Príncipe	4.39	4.79	1.36	39.32	7.58	16.41	32	43	89	89	88	26	30	19
Sénégal	2.15	2.22	5.30	55.06	1.01	14.50	1 974	2 237	69	92	52	51	69	38
Seychelles	25.90	30.95	54.52	131.36	14.30	...	193	251	...	100	97	...
Sierra Leone	0.53	0.58	1.48	20.36	0.18	0.26	153	58	49	86	26	13	24	6
Somalie	0.45	1.09	1.28	7.02	0.12	1.16	274	326	30	67	9	23	52	6
Soudan	1.85	0.88	0.52	36.29	0.44	...	2 880	4 523	57	64	52	34	55	18
Swaziland	3.18	3.71	6.18	55.36	1.82	7.60	1 147	1 374	69	92	61	55	61	53
Tanzanie	0.45	0.40	1.69	39.94	0.22	1.55	2 933	4 232	54	80	45	24	32	21
Tchad	0.13	0.52	0.38	20.36	0.17	1.50	84	94	50	67	44	9	23	4
Togo	0.92	2.70	2.97	33.05	3.60	5.38	576	708	60	87	41	12	24	3
Tunisie	11.94	12.45	5.97	95.38	5.25	34.07	10 345	13 339	94	99	84	85	96	64
Zambie	0.80	0.70	1.27	34.07	0.48	6.31	7 177	9 352	60	87	46	49	59	43
Zimbabwe	2.30	3.08	2.71	23.88	3.99	11.36	12 416	11 516	82	99	72	44	56	37
Afrique	2.66	3.12	4.30	43.86	1.18	11.07	459 914	595 139	65	86	53	41	55	32

Sources : Télécommunications : Union Internationale des télécommunications - base de données en ligne, décembre 2010.

Électricité : Agence internationale de l'énergie - base de données en ligne.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement : OMS and UNICEF, 2009, Joint Reporting Form et rapports des bureaux régionaux de l'OMS, mars 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420121>



Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%)	Nourriture disponible (Kcal/per-sonne/jour)	Dépenses totales de santé				Personnel de santé		
	2005-10				en % du PIB	Par habitant** (\$)	Distribution		(pour 100 000 personnes)		
	Avec sida	Sans sida					Publique (%)	Privée (%)	Médecins	In-firmières	
	2010	2005-10	2005-07	2007	2008	2008	2008	2008	2008	2008	
Afrique du Sud	52	52	...	2 999	8.3	464.0	40.3	59.7	2004-05	72.4	389
Algérie	73	72	...	3 153	4.5	223.0	83.8	16.2	2007-08	118.9	170
Angola	48	47	41	1 973	2.7	126.0	81.7	18.3	2004-05	7.0	115
Bénin	62	61	12	2 533	4.8	38.0	52.8	47.2	2008-09	6.1	69
Botswana	56	55	25	2 264	5.6	392.0	74.3	25.7	2006-07	31.2	268
Burkina Faso	54	53	9	2 677	5.6	31.0	54.4	45.6	2008-09	5.8	44
Burundi	51	50	62	1 685	13.6	20.0	41.8	58.2	2004-05	2.7	19
Cameroun	52	51	21	2 269	5.5	67.0	28.4	71.6	2004-05	17.5	149
Cap-Vert	72	71	10	2 572	4.3	149.0	72.5	27.5	2008-09	61.3	143
Comores	66	65	46	1 884	3.3	27.0	58.7	41.3	2004-05	18.7	80
Congo	54	54	15	2 512	1.8	53.0	65.4	34.6	2007-08	11.1	80
Congo, Rép. Dém.	48	47	69	1 605	5.4	10.0	22.3	77.7	2004-05	9.9	50
Côte d'Ivoire	58	57	14	2 528	4.2	47.0	24.2	75.8	2008-09	13.0	34
Djibouti	56	55	28	2 291	8.5	88.0	76.1	23.9	2007-08	22.2	78
Égypte	71	70	...	3 195	6.4	124.0	38.3	61.7	2008-09	247.9	338
Érythrée	60	59	64	1 605	3.1	10.0	44.4	55.6	2004-05	4.8	55
Éthiopie	56	55	41	1 980	3.4	11.0	56.8	43.2	2007-08	2.2	23
Gabon	61	60	...	2 755	4.1	411.0	60.5	39.5	2004-05	28.8	467
Gambie	57	56	19	2 385	5.3	25.0	46.0	54.0	2008-09	3.6	45
Ghana	57	57	5	2 907	7.8	56.0	49.7	50.3	2009	10.9	105
Guinée	59	58	17	2 568	5.5	37.0	11.0	89.0	2004-09	10.0	45
Guinée-Bissau	49	48	22	2 306	5.8	17.0	26.1	73.9	2008-09	4.8	50
Guinée équatoriale	51	50	0	...	1.7	472.0	81.8	18.2	2004-05	25.1	37
Kenya	56	54	31	2 089	4.5	40.0	37.4	62.6	2002-03	13.3	112
Lesotho	46	45	14	2 476	6.4	51.0	56.4	43.6	2003-04	4.5	57
Liberia	59	58	33	2 204	11.7	26.0	33.0	67.0	2008-09	1.3	16
Libye	74	74	...	3 143	2.8	416.0	75.9	24.1	2009	173.9	670



Tableau 16 : Indicateurs de santé de base (suite)

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition (%)	Nourriture disponible (Kcal/par-sonne/jour)	Dépenses totales de santé			Personnel de santé (pour 100 000 personnes)			
	2010	2005-10			2005-07	2008	Distribution		Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
							Avec sida	Sans sida			
Madagascar	61	60	25	2 160	4.5	22.0	69.6	30.4	2004-08	16.5	21
Malawi	55	53	28	2 172	9.7	19.0	59.4	40.6	2008-09	1.7	26
Mali	49	48	12	2 614	5.5	38.0	47.5	52.5	2008-09	5.6	21
Maroc	72	71	...	3 236	5.3	144.0	35.0	65.0	2008-09	57.8	93
Maurice*	72	72	5	2 965	4.2	303.0	46.2	53.8	2004-05	104.0	357
Mauritanie	57	57	7	2 841	2.6	26.0	67.3	32.7	2005-09	10.5	59
Mozambique	48	48	38	2 067	5.6	24.0	76.0	24.0	2006-07	2.5	29
Namibie	62	61	19	2 383	6.7	269.0	54.4	45.6	2007-08	36.3	275
Niger	52	51	20	2 376	5.0	22.0	56.8	43.2	2008-09	1.9	11
Nigeria	48	48	6	2 741	6.8	90.0	24.7	75.3	2008-09	35.8	88
Ouganda	54	52	21	2 211	6.3	33.0	22.6	77.4	2005-06	11.3	131
Rép. centrafricaine	48	47	40	1 986	4.4	20.0	39.4	60.6	2004-05	8.1	23
Rwanda	51	50	34	2 085	10.4	48.0	47.0	53.0	2005-06	2.4	45
São Tomé et Príncipe	66	66	...	2 684	9.5	104.0	41.3	58.7	2004-05	53.1	171
Sénégal	56	55	17	2 348	5.7	63.0	55.8	44.2	2008-09	5.9	36
Seychelles	73	...	7	2 463	4.1	405.0	67.0	33.0	2004-05	146.4	769
Sierra Leone	48	47	35	2 170	4.2	15.0	28.5	71.5	2008-09	1.7	16
Somalie	50	50	2006-07	3.4	11
Soudan	59	58	22	2 282	3.6	49.0	36.6	63.4	2008-09	25.6	78
Swaziland	47	46	18	2 292	5.9	132.0	64.8	35.2	2004-05	15.2	412
Tanzanie	57	55	34	2 032	5.1	25.0	65.6	34.4	2006-07	0.7	17
Tchad	49	49	37	2 056	4.9	37.0	54.1	45.9	2004-05	3.4	22
Togo	63	62	30	2 161	6.4	38.0	24.2	75.8	2008-09	5.3	19
Tunisie	74	74	...	3 326	6.0	231.0	49.6	50.4	2009	117.8	336
Zambie	47	45	43	1 873	6.0	68.0	61.8	38.2	2006-07	5.3	51
Zimbabwe	47	44	30	2 238	12.2	...	41.6	58.4	2004-05	16.7	75
Afrique	56	54	28	2 398	5.7	90.1	50.6	49.4

Note : * Inclut Agalega, Rodrigues et Saint Brandon.

** Au taux de change moyen.

Sources : Espérance de vie à la naissance (2010, d'après révision 2008 des Nations Unies), Département de l'économie et des Affaires sociales, Division de la Population, World Population Prospects. Population et VIH/Sida 2010, Département des statistiques de la BAFD.

Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible : FAO, Food Insecurity - base de données en ligne, septembre 2010.

Dépenses totales de santé : WHOSIS (WHO Statistical Information System), comprenant The World Health Report 2010.



Tableau 17: Maladies principales

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida			Paludisme* Cas rapportés Probables and confirmés	Tuberculose		Cas de rougeole		Couverture de vaccination (%)		
	Total	Homme	Femme	Personnes atteintes du VIH/ Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/ Sida (milliers)		Année de l'enquête	2008		2008		MCV	DTP3
									2007	2009	2008	2009		
Afrique du Sud	48.0	47.0	48.0	5600	17.8	310.0	2009	138 803	39	62	69			
Algérie	62.0	62.0	63.0	18	0.1	<1	2008	8 643	217	88	93			
Angola	45.0	44.0	47.0	200	2.0	11.0	2009	22 562	265	77	73			
Bénin	50.0	50.0	50.0	60	1.2	2.7	2009	2 966	928	72	83			
Botswana	49.0	49.0	48.0	320	24.8	5.8	2009	3 351	0	94	96			
Burkina Faso	43.0	42.0	43.0	110	1.2	7.1	2009	4 399 837	395	75	82			
Burundi	43.0	42.0	43.0	180	3.3	15.0	2009	1 757 387	173	91	92			
Cameroon	45.0	45.0	45.0	610	5.3	37.0	2009	1 883 199	495	74	80			
Cap-Vert	61.0	59.0	64.0	2009	197	0	96	99			
Comores	56.0	55.0	58.0	<0.5	0.1	<0.1	2009	77	0	79	83			
Congo	48.0	48.0	49.0	77	3.4	5.1	2009	3 371	2	76	91			
Congo, Rép. Dém.	45.0	44.0	46.0	2009	69 477	12 461	76	77			
Côte d'Ivoire	47.0	45.0	48.0	450	3.4	36.0	2009	15 294	12	67	81			
Djibouti	48.0	47.0	50.0	14	2.5	1.0	2009	1 375	143	73	89			
Égypte	60.0	59.0	62.0	11	<0.1	<0.5	2009	5 102	668	95	97			
Érythrée	55.0	54.0	56.0	25	0.8	1.7	2009	839	0	95	99			
Éthiopie	50.0	49.0	51.0	2009	40 794	3 511	75	79			
Gabon	52.0	50.0	53.0	46	5.2	2.4	2009	1 502	3	55	45			
Gambie	51.0	50.0	53.0	18	2.0	<1	2009	1 300	0	96	98			
Ghana	50.0	49.0	50.0	260	1.8	18.0	2009	7 904	82	93	94			
Guinée	47.0	46.0	48.0	79	1.3	4.7	2009	6 561	89	51	57			
Guinée-Bissau	42.0	40.0	43.0	22	2.5	1.2	2009	1 223	12	76	68			
Guinée équatoriale	46.0	45.0	46.0	20	5.0	<1	2009	541	436	51	33			
Kenya	48.0	47.0	48.0	1500	6.3	80.0	2009	36 811	1 282	74	75			
Lesotho	40.0	38.0	41.0	290	23.6	14.0	...	3 862	0	85	83			
Liberia	48.0	47.0	49.0	37	1.5	3.6	2009	3 038	1	64	64			
Libye	64.0	63.0	66.0	871	8	98	98			



Tableau 17: Maladies principales (suite)

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida		Année de l'enquête	Paludisme* Cas rapportés Probables and confirmés	Tuberculose		Cas de rougeole		Couverture de vaccination (%)		
	Total	Homme	Femme	Personnes atteintes du VIH/ Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)			Orphelins du VIH/ Sida (milliers)	2008	Cas rapportés	2008	MCV	DTP3	2009
Madagascar	52.0	51.0	53.0	24	0.2	1.7	2009	15 391	215 110	3	64	78		
Malawi	44.0	43.0	44.0	920	11.0	51.0	2009	7 627	5 455 423	20	92	93		
Mali	42.0	41.0	43.0	76	1.0	4.4	2009	4 734	1 633 423	98	71	74		
Maroc	62.0	61.0	63.0	26	0.1	1.2	2009	11 825	145	1 455	98	99		
Maurice*	63.0	61.0	65.0	9	1.0	<0.5	...	85	...	12	99	99		
Mauritanie	51.0	49.0	52.0	14	0.7	<1	2009	1 605	167 705	4	59	64		
Mozambique	42.0	42.0	42.0	1 400	11.5	74.0	2009	18 824	4 310 086	4	77	76		
Namibie	52.0	52.0	53.0	180	13.1	6.7	2009	4 828	81 812	0	76	83		
Niger	44.0	44.0	45.0	61	0.8	4.3	2009	5 853	309 675	1 317	73	70		
Nigeria	42.0	42.0	42.0	3 300	3.6	220.0	2009	46 026	4 295 686	9 960	41	42		
Ouganda	42.0	41.0	44.0	1 200	6.5	64.0	2009	22 766	9 775 318	1 319	68	64		
Rép. centrafricaine	42.0	43.0	42.0	130	4.7	11.0	2009	4 232	175 210	12	62	54		
Rwanda	43.0	43.0	44.0	170	2.9	4.1	2009	4 173	1 247 583	6	92	97		
São Tomé et Príncipe	53.0	52.0	54.0	2009	52	3 893	0	90	98		
Sénégal	51.0	50.0	52.0	59	0.9	2.6	2009	7 584	222 232	4	79	86		
Seychelles	63.0	60.0	65.0	2009	4	...	0	97	99		
Sierra Leone	35.0	34.0	37.0	49	1.6	2.8	2009	5 826	646 808	44	71	75		
Somalie	45.0	44.0	46.0	34	0.7	1.6	2009	6 520	56 153	1 081	24	31		
Soudan	50.0	50.0	50.0	260	1.1	12.0	2009	10 800	2 686 822	129	82	84		
Swaziland	42.0	42.0	42.0	180	25.9	7.0	2009	3 105	6 639	1	95	95		
Tanzanie	45.0	45.0	45.0	1 400	5.6	86.0	2009	24 171	40	3 413	91	85		
Tchad	40.0	40.0	40.0	210	3.4	11.0	2009	3 309	182 415	63	23	23		
Togo	51.0	49.0	52.0	120	3.2	7.7	2009	2 234	618 842	187	84	89		
Tunisie	66.0	65.0	67.0	2	<0.1	<0.1	...	1 005	...	2	98	99		
Zambie	40.0	39.0	40.0	980	13.5	45.0	2009	13 211	2 976 395	140	85	81		
Zimbabwe	39.0	40.0	38.0	1 200	14.3	83.0	2009	9 830	736 897	0	76	73		
Afrique	47.1	46.5	47.7	21 951	4.9	1257.4	2009	632 682	71 687 733	40 496	71	73		

Notes : DTP : Diphtérie, tétanos et coqueluche. MCV : Vaccin de la rougeole.

Sources : ONU/Sida et OMS, Mises à jour des rapports-pays, mars 2010; Cas rapportés de paludisme : OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, mars 2010. Cas révélés de tuberculose : OMS, 2010. Global Tuberculosis Database ; Couverture de vaccination et cas de rougeole : WHOSIS, mars 2010.

* Nouvelle série qui comprend désormais les cas probables et confirmés.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420159>



Tableau 18 : Indicateurs d'éducation de base

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-08 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-08 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 1999-2008 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Afrique du Sud	89.0	89.9	88.1	96.8	96.1	97.5	5.4
Algérie	72.6	81.3	63.9	91.8	94.4	89.1	4.3
Angola	69.6	82.8	57.0	72.9	80.8	65.2	2.6
Bénin	40.8	53.5	28.1	53.3	64.1	42.1	3.5
Botswana	83.3	83.1	83.5	95.1	93.8	96.3	7.9
Burkina Faso	28.7	36.7	21.6	39.3	46.7	33.1	4.6
Burundi	65.9	72.3	59.9	75.9	76.5	75.3	8.3
Cameroun	75.9	84.0	67.8	85.8	88.2	83.5	3.7
Cap-Vert	84.1	89.6	79.3	98.0	97.2	98.9	5.9
Comores	73.6	79.3	67.8	84.9	85.7	84.1	7.6
Congo	80.5	86.8	78.0	1.8
Congo, Rép. Dém.	66.6	77.5	56.1	65.3	68.8	61.8	...
Côte d'Ivoire	54.6	64.2	44.3	66.1	72.0	60.1	4.6
Djibouti	8.4
Égypte	66.4	74.6	57.8	84.9	87.9	81.8	3.8
Érythrée	65.3	77.0	54.5	87.8	91.1	84.4	2.0
Éthiopie	35.9	50.0	22.8	49.9	62.2	38.5	5.5
Gabon	87.0	90.9	83.2	97.4	98.4	96.4	3.8
Gambie	45.3	56.7	34.3	64.1	70.1	58.1	2.0
Ghana	65.8	72.3	59.3	79.3	80.6	77.9	5.4
Guinée	38.0	49.6	26.4	58.7	66.5	50.6	2.4
Guinée-Bissau	51.0	66.1	36.5	69.6	77.6	61.6	5.2
Guinée équatoriale	93.0	96.9	89.1	97.8	97.6	98.1	0.6
Kenya	86.5	90.3	82.8	92.3	91.8	92.9	6.7
Lesotho	89.5	82.6	95.1	91.9	85.6	98.0	12.4
Liberia	58.1	63.3	53.0	74.8	70.1	79.5	2.8
Libye	88.4	94.9	81.3	99.8	99.9	99.7	2.7



Tableau 18 : Indicateurs d'éducation de base (suite)

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2005-08 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2005-08 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 1999-2008 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
	Madagascar	70.7	76.5	65.3	70.2	72.7	
Malawi	72.8	80.2	65.8	85.7	86.5	85.0	4.2
Mali	26.2	34.9	18.2	38.8	47.4	30.8	4.4
Maroc	56.4	69.4	44.1	76.6	84.8	68.4	5.6
Maurice	87.5	90.4	84.8	96.4	95.4	97.4	3.2
Mauritanie	56.8	64.1	49.5	67.0	70.5	63.4	2.9
Mozambique	54.0	69.5	40.1	69.9	77.7	62.1	5.0
Namibie	88.2	88.7	87.7	92.9	91.1	94.8	6.4
Niger	28.7	42.9	15.1	36.5	52.4	23.2	4.5
Nigeria	60.1	71.5	48.8	71.5	78.3	64.6	...
Ouganda	74.6	82.4	66.8	87.3	89.1	85.5	3.2
Rép. centrafricaine	54.6	68.8	41.1	64.2	72.1	56.4	1.3
Rwanda	70.3	74.8	66.1	77.1	77.1	77.1	4.9
São Tomé et Príncipe	88.3	93.5	83.3	95.2	94.7	95.6	...
Sénégal	41.9	52.3	33.0	50.9	58.1	44.5	5.8
Seychelles	91.8	91.4	92.3	99.1	98.8	99.4	5.0
Sierra Leone	39.8	51.7	28.9	55.7	66.0	45.9	4.3
Somalie
Soudan	69.3	79.0	59.6	85.2	88.6	81.7	...
Swaziland	86.5	87.4	85.6	93.2	91.8	94.7	7.8
Tanzanie	72.6	79.0	66.3	77.5	78.7	76.3	6.8
Tchad	32.7	43.8	21.9	45.4	53.5	37.2	3.2
Togo	64.9	76.6	53.7	83.5	87.0	80.0	4.6
Tunisie	77.6	86.4	71.0	96.8	98.1	95.8	7.1
Zambie	70.7	80.6	61.0	74.8	82.1	67.5	1.3
Zimbabwe	91.4	94.4	88.8	98.9	98.3	99.4	5.2
Afrique	64.8	74.0	55.9	67.3	74.0	60.4	4.6

Sources : Département de la Statistique BAfD, base de données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO et autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420178>



Tableau 19 : Scolarisation

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco, 2006-10						Taux de scolarisation dans les secondaire, Unesco, 2006-10			Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires		
	Brut			Net			Ratio élèves/professeurs			2006-08*		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Premier cycle	Deuxième cycle
Afrique du Sud	101.2	103.2	99.1	84.7	84.7	84.6	30.7	91.6	96.1	25.0
Algérie	107.7	111.0	104.2	93.8	94.8	92.9	23.0	80.3	86.3	20.8
Angola	127.7	141.1	114.4	51.4	55.2	47.6	41.8	18.9	15.7	19.0
Bénin	121.9	129.2	114.2	94.7	98.9	86.5	44.9	46.1	26.1	23.9
Botswana	109.4	110.9	107.9	86.9	86.1	87.8	25.2	79.4	83.7	13.9	...	19.1
Burkina Faso	79.2	82.9	75.4	63.3	67.1	59.4	47.8	24.3	18.5	30.3	6.0	1.9
Burundi	146.6	149.1	144.2	98.9	98.2	99.6	51.4	24.6	17.8	26.5	5.2	1.8
Cameroun	113.8	122.0	105.5	91.6	97.5	85.6	46.3	45.2	37.7	16.2	19.1	19.7
Cap-Vert	98.1	101.8	94.4	82.6	83.6	81.5	23.9	74.7	88.2	18.2
Comores	119.4	124.6	114.1	87.3	90.7	83.8	30.2	52.1	39.3	13.8
Congo	119.5	123.5	115.5	58.9	61.8	56.0	64.4	46.3	40.0	29.9
Congo, Rép. Dém.	90.3	97.5	83.0	32.4	33.3	31.5	37.3	47.0	26.2	16.0	19.2	1.9
Côte d'Ivoire	73.6	81.2	66.0	57.2	62.5	52.0	42.1	33.8	18.7	29.4
Djibouti	54.5	57.6	51.3	44.4	46.8	42.1	34.1	35.1	25.8	28.5	5.4	1.4
Égypte	99.7	102.1	97.1	93.6	95.5	91.7	27.1	81.7	76.9	17.1
Érythrée	48.3	52.8	43.8	35.7	38.1	33.2	38.5	37.1	26.4	42.7	0.7	1.9
Éthiopie	102.5	107.1	97.8	82.7	85.2	80.1	57.9	38.8	30.0	47.9	6.2	54.2
Gabon	134.3	134.7	133.9	80.3	80.5	80.0	36.0	51.9	44.7	28.1
Gambie	84.7	83.8	85.5	67.2	66.1	68.2	34.4	51.2	49.5	24.1
Ghana	105.2	105.7	104.6	75.9	75.5	76.2	33.1	60.5	53.6	18.3	4.0	13.5
Guinée	89.8	96.7	82.8	72.9	77.9	67.8	43.7	46.3	27.4	31.9	2.1	0.2
Guinée-Bissau	119.7	96.0	64.8	52.1	60.7	43.5	62.2	25.6	14.1	37.3	1.8	...
Guinée équatoriale	81.9	83.6	80.1	53.5	54.0	53.0	24.2	33.3	19.0	23.2
Kenya	112.7	113.9	111.4	82.6	82.2	83.0	46.8	62.4	56.5	29.7	1.0	2.1
Lesotho	104.4	104.6	104.2	73.1	71.2	75.0	33.8	37.8	52.3	16.9	1.6	3.8
Liberia	90.6	95.6	85.6	75.2	84.7	65.6	24.3	43.1	30.6	26.4
Libye	110.3	113.0	107.5	98.3	100.0	96.5	16.9	86.3	101.0	11.1



Tableau 19: Scolarisation (suite)

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco, 2006-10						Taux de scolarisation dans les secondaire, Unesco, 2006-10			Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires						
	Brut		Net		Ratio élèves/professeurs		Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Ratio élèves/professeurs	Total cycle secondaire	Premier cycle	Deuxième cycle
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles										
Madagascar	160.4	162.3	158.5	98.5	98.1	98.9	47.9	31.5	32.5	30.6	23.5	3.5	0.9	14.5
Malawi	119.3	117.6	121.1	90.8	88.5	93.2	...	29.5	31.5	27.6
Mali	94.7	102.9	86.3	72.9	79.3	66.4	50.1	38.3	46.4	30.1	23.4	12.3	39.6	...
Maroc	107.4	111.9	102.7	89.7	91.2	88.1	26.6	55.8	60.1	51.4	18.7	5.6	...	2.1	5.2	...
Maurice	100.0	100.0	100.1	94.0	93.4	94.6	21.6	87.2	86.1	88.3	16.0	13.6
Mauritanie	104.4	100.6	108.4	76.3	73.9	78.8	39.1	24.5	25.9	22.9	26.6	3.2	...	1.6	5.4	...
Mozambique	115.7	121.7	109.6	92.3	95.0	89.7	58.5	25.5	28.0	22.9	35.0	5.8	...	5.5	7.4	...
Namibie	112.1	113.0	111.2	89.1	87.1	91.1	30.1	65.8	60.7	70.9	24.5
Niger	66.6	73.1	59.8	57.4	63.3	51.3	38.6	13.3	16.0	10.5	29.6	1.0	...	0.7	3.5	...
Nigeria	93.1	99.2	86.8	61.4	64.4	58.3	46.3	30.5	34.3	26.5	28.4	4.3	...	4.1	4.5	...
Ouganda	121.6	120.8	122.4	92.2	90.9	93.6	49.3	27.4	29.8	24.9	18.1	5.0	...	1.8	20.9	...
Répub. Centrafricaine	88.6	103.8	73.6	66.7	76.9	56.6	94.6	13.6	17.5	9.8	80.1
Rwanda	150.7	149.8	151.4	95.9	94.7	97.0	68.3	26.7	27.5	26.0	22.6	16.2	44.8	...
São Tomé et Príncipe	130.4	130.6	130.1	98.4	97.1	99.7	26.9	51.0	50.3	51.8	21.7	1.6	10.9	...
Sénégal	83.7	82.1	85.4	73.1	71.7	74.4	34.7	30.1	33.6	26.5	26.4	5.9	...	6.1	4.9	...
Seychelles	106.2	105.0	107.4	94.4	93.4	95.4	13.8	105.0	102.6	107.5	12.6
Sierra Leone	157.7	167.8	148.0	48.0	57.6	39.0	43.7	34.6	41.8	27.7	23.9	4.9	...	1.2	16.0	...
Somalie	32.6	42.0	23.1	13.7	17.1	10.3	35.5	7.7	10.6	4.9	19.3
Soudan	74.0	77.8	70.0	39.2	42.8	35.5	38.4	38.0	40.3	35.5	22.2	1.9	4.5	...
Swaziland	107.9	111.9	103.8	82.8	81.9	83.7	32.4	53.3	56.0	50.5	19.1
Tanzanie	104.9	104.9	104.9	96.4	95.8	97.0	53.7	27.4	30.7	24.1	35.2
Tchad	89.7	105.2	74.2	61.0	71.8	50.0	60.9	24.1	34.1	14.0	32.3	1.1	...	0.1	4.2	...
Togo	115.2	118.8	111.5	93.5	98.1	89.0	41.3	41.3	54.1	28.5	35.5	7.8	...	1.4	25.0	...
Tunisie	107.1	108.3	105.8	97.9	97.6	98.2	17.3	91.8	88.3	95.6	15.2	9.5	...	1.0	8.5	...
Zambie	112.9	113.5	112.4	90.7	89.6	91.8	60.5	7.9	19.6	...
Zimbabwe	103.6
Afrique	102.7	106.3	99.0	83.5	84.7	82.0	40.2	37.8	41.8	33.8	25.5

Sources : Département de la Statistique BAfD, base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, mars 2011 et autorités nationales variées.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420197>



Tableau 20: Emploi et remises*

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15)	Taux d'inactivité (15-64)			Remises des travailleurs (millions USD)				
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	2005	2006	2007	2008	2009
Afrique du Sud	23.8	22	25.9	55.0	41.4	49.2	658	734	834	823	902	
Algérie	11.3	11	10.1	58.5	38.9	61.2	2060	1610	2120	2202	2059	
Angola	25.2	81.3	17.4	23.6	82	..	
Bénin	0.7	0.9	0.4	72.7	26.5	31.2	173	224	282	271	243	
Botswana	17.6	15.3	19.9	76.6	21.2	24.5	127	117	105	114	111	
Burkina Faso	2.4	2.3	2.6	84.4	14.3	19.8	50	50	50	50	49	
Burundi	0.47	0.71	0.25	89.3	10.1	8.4	0	0	0	4	3	
Cameroun	2.9	2.5	3.3	67.0	31.7	45.5	77	130	167	162	148	
Cap-Vert	17.8	15	28	66.4	30.8	43	137	137	139	155	145	
Comores	19.95	21.27	16.93	79.6	19.4	24.7	12	12	12	12	11	
Congo	72.7	26.9	37.2	11	13	15	15	14	
Congo, Rép. Dém.	70.8	27.9	42.3	
Côte d'Ivoire	4.1	66.9	32.5	48.5	163	167	185	199	185	
Djibouti	59.5	54.6	68.6	70.1	28.2	36.4	26	28	29	30	28	
Égypte	9.4	5.2	22.9	48.8	48.4	76.1	5017	5330	7656	8694	7150	
Érythrée	72.6	26	36.1	
Éthiopie	17	11.7	22.6	85.4	13	16.9	174	172	358	387	353	
Gabon	17.8	19.1	16.1	75.5	22.5	27.9	11	11	11	11	10	
Gambie	77.8	22	28.9	57	64	63	67	60	
Ghana	10.4	10.1	10.7	74.6	24.4	24.7	99	105	117	126	114	
Guinée	3.09	4.6	1.7	84.2	13.7	17.4	78	114	151	72	68	
Guinée-Bissau	71.5	26.7	38.7	28	28	29	30	28	
Guinée équatoriale	24.19	27.37	18.53	65.5	33.1	59.3	
Kenya	9.8	82.2	16.5	21.8	805	1128	1588	1692	1686	
Lesotho	27.26	21.47	33.09	74.0	24.8	27.6	327	361	451	439	450	
Liberia	5.55	6.83	4.18	71.1	27.1	30.9	32	79	62	58	54	
Libye	13.5	52.8	45	73.9	15	16	16	16	14	



Tableau 20: Emploi et remises* (suite)

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15)	Taux d'inactivité(15-64)			Remises des travailleurs (millions USD)				
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	2005	2006	2007	2008	2009
Madagascar	2.6	1.7	3.5	86.4	12.3	14	11	11	11	11	10	
Malawi	7.8	5.4	10	76.8	23.9	25.6	1	1	1	1	1	
Mali	8.8	7.2	10.9	51.9	46.9	61.3	177	212	344	431	405	
Maroc	10	9.8	10.5	52.3	44.7	71.7	4590	5451	6730	6895	6271	
Maurice	7.3	4.4	12.3	57.5	37.4	54.6	215	215	215	215	211	
Mauritanie	33	70.0	28.4	39.1	2	2	2	2	2	
Mozambique	2.24	3.39	1.32	85.8	13.9	14.4	57	80	99	116	111	
Namibie	37.6	32.5	43	57.1	41.4	46.5	18	17	16	14	14	
Niger	1.46	1.72	0.93	62.7	36.7	60.6	66	78	79	79	75	
Nigeria	3.94	3.71	4.39	56.2	42.7	60.1	3329	5435	9221	9980	9585	
Ouganda	3.2	2.5	3.9	84.5	14.2	19.5	322	411	452	724	694	
Rép. centrafricaine	79.0	20.7	28.3	
Rwanda	0.6	0.9	0.4	86.0	12.8	11.6	21	21	51	68	93	
São Tomé et Príncipe	16.65	11.04	24.51	59.8	37.5	52.9	2	2	2	3	2	
Sénégal	10	7.9	13.6	76.4	22.5	34.3	789	925	1192	1288	1191	
Seychelles	5.45	6.12	4.85	0.0	0	0	12	13	11	8	12	
Sierra Leone	3.4	4.5	2.3	66.4	32.6	33.2	2	16	42	28	47	
Somalie	70.3	28.2	42.1	
Soudan	52.3	46.8	67.8	1016	1179	1769	3100	2993	
Swaziland	22.54	19.97	25.97	63.6	34.7	44.5	95	99	100	100	102	
Tanzanie	4.3	2.8	5.8	88.4	10	11.2	19	15	14	19	16	
Tchad	0.69	1.1	0.3	70.4	29.4	36.5	
Togo	74.4	24.4	35	193	232	284	337	307	
Tunisie	14.2	48.0	49.1	72.2	1393	1510	1716	1977	1966	
Zambie	12.9	14.1	11.3	69.2	30.3	40	53	58	59	68	68	
Zimbabwe	4.16	4.19	4.14	66.8	32.1	38.8	
Afrique	22518	26613	36851	41174	38063	

Note : * Voir la note méthodologique.

Sources : Emploi : OIT, base de données KILM ; sixième édition.

Remises des travailleurs : GDF, base de données en ligne, Banque mondiale (mars 2009). Pour plus de détails voir la note méthodologique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420216>



Tableau 21 : Indice de perception de la corruption*

	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	Indice	Rang du pays / 145	Indice	Country Rank / 158	Indice	Rang du pays / 163	Indice	Rang du pays / 179	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 178
Afrique du Sud	4.6	44	4.5	46	4.6	51	5.1	43	4.9	54	4.7	55	4.5	54
Algérie	2.7	97	2.8	97	3.1	84	3	99	3.2	92	2.8	111	2.9	105
Angola	2	133	2	151	2.2	142	2.2	147	1.9	158	1.9	162	1.9	168
Bénin	3.2	77	2.9	88	2.5	121	2.7	118	3.1	96	2.9	106	2.8	110
Botswana	6	31	5.9	32	5.6	37	5.4	38	5.8	36	5.6	37	5.8	33
Burkina Faso	3.4	70	3.2	79	2.9	105	3.5	80	3.6	79	3.1	98
Burundi	2.3	130	2.4	130	2.5	131	1.9	158	1.8	168	1.8	170
Cameroun	2.1	129	2.2	137	2.3	138	2.4	138	2.3	141	2.2	146	2.2	146
Cap-Vert	4.9	49	5.1	47	5.1	46	5.1	45
Comores	2.6	123	2.5	134	2.3	143	2.1	154
Congo	2.3	114	2.3	130	2.2	142	2.1	150	1.9	158	1.9	162	2.1	154
Congo, Rép. Dém.	2	133	2.1	144	2	156	1.9	168	1.7	171	1.9	162	2.2	146
Côte d'Ivoire	2	133	1.9	152	2.1	151	2.1	150	2.1	154	2	164
Djibouti	2.9	105	3	102	2.8	111	3.2	91
Égypte	3.2	77	3.4	70	3.3	70	2.9	105	2.6	115	2.8	111	3.1	98
Érythrée	2.6	102	2.6	107	2.9	93	2.8	111	2.6	126	2.6	126	2.6	123
Éthiopie	2.3	114	2.2	137	2.4	130	2.4	138	2.6	126	2.7	120	2.7	116
Gabon	3.3	74	2.9	88	3	90	3.3	84	3.1	96	2.9	106	2.8	110
Gambie	2.8	90	2.7	103	2.5	121	2.3	143	1.9	158	2.9	106	3.2	91
Ghana	3.6	64	3.5	65	3.3	70	3.7	69	3.9	67	3.9	69	4.1	62
Guinée	1.9	160	1.9	168	1.6	173	1.8	168	2	164
Guinée-Bissau	2.2	147	1.9	158	1.9	162	2.1	154
Guinée équatoriale	1.9	152	2.1	151	1.9	168	1.7	171	1.8	168	1.9	168
Kenya	2.1	129	2.1	144	2.2	142	2.1	150	2.1	147	2.2	146	2.1	154
Lesotho	3.4	70	3.2	79	3.3	84	3.2	92	3.3	89	3.5	78
Liberia	2.2	137	2.1	150	2.4	138	3.1	97	3.3	87
Libye	2.5	108	2.5	117	2.7	105	2.5	131	2.6	126	2.5	130	2.2	146



Tableau 21 : Indice de perception de la corruption* (suite)

	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	Indice	Rang du pays / 145	Indice	Country Rank / 158	Indice	Rang du pays / 163	Indice	Rang du pays / 179	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 178
Madagascar	3.1	82	2.8	97	3.1	84	3.2	94	3.4	85	3	99	2.6	123
Malawi	2.8	90	2.8	97	2.7	105	2.7	118	2.8	115	3.3	89	3.4	85
Mali	3.2	77	2.9	88	2.8	99	2.7	118	3.1	96	2.8	111	2.7	116
Maroc	3.2	77	3.2	78	3.2	79	3.5	72	3.5	80	3.3	89	3.4	85
Maurice	4.1	54	4.2	51	5.1	42	4.7	53	5.5	41	5.4	42	5.4	39
Mauritanie	3.1	84	2.6	123	2.8	115	2.5	130	2.3	143
Mozambique	2.8	90	2.8	97	2.8	99	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.7	116
Namibie	4.1	54	4.3	47	4.1	55	4.5	57	4.5	61	4.5	56	4.4	56
Niger	2.2	122	2.4	126	2.3	138	2.6	123	2.8	115	2.9	106	2.6	123
Nigeria	1.6	144	1.9	152	2.2	142	2.2	147	2.7	121	2.5	130	2.4	134
Ouganda	2.6	102	2.5	117	2.7	105	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.5	127
Rép. centrafricaine	2.4	130	2	162	2	151	2	158	2.1	154
Rwanda	3.1	83	2.5	121	2.8	111	3	102	3.3	89	4	66
São Tomé et Príncipe	2.7	118	2.7	121	2.8	111	3	101
Sénégal	3	85	3.2	78	3.3	70	3.6	71	3.4	85	3	99	2.9	105
Seychelles	4.4	48	4	55	3.6	63	4.5	57	4.8	55	4.8	54	4.8	49
Sierra Leone	2.3	114	2.4	126	2.2	142	2.1	150	1.9	158	2.2	146	2.4	134
Somalie	2.1	144	1.4	179	1	180	1.1	180	1.1	178
Soudan	2.2	122	2.1	144	2	156	1.8	172	1.6	173	1.5	176	1.6	172
Swaziland	2.7	103	2.5	121	3.3	84	3.6	72	3.6	79	3.2	91
Tanzanie	2.8	90	2.9	88	2.9	93	3.2	94	3	102	2.6	126	2.7	116
Tchad	1.7	142	1.7	158	2	156	1.8	172	1.6	173	1.6	175	1.7	171
Togo	2.4	130	2.3	143	2.7	121	2.8	111	2.4	134
Tunisie	5	39	4.9	43	4.6	51	4.2	61	4.4	62	4.2	65	4.3	59
Zambie	2.6	102	2.6	107	2.6	111	2.6	123	2.8	115	3	99	3	101
Zimbabwe	2.3	114	2.6	107	2.4	130	2.1	150	1.8	166	2.2	146	2.4	134

Note : * L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par le milieu des affaires et les analystes pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) et 0 (très corrompu).

Source : Transparency International, www.transparency.org/

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420235>



Tableau 22 : Protestation civile

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afrique du Sud	6.3	10.3	2.0	5.6	1.9	1.5	1.0	0.6	3.0	1.0	3.6	7.5	2.3	8.8	6.3
Algérie	4.0	2.3	6.7	1.4	0.0	9.9	10.0	6.6	1.3	0.7	4.0	1.5	2.5	1.8	9.0
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	1.0	0.0	0.0	0.3	0.0
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Burkina Faso	0.0	1.5	0.8	3.2	9.4	0.5	1.1	0.0	1.6	0.9	3.8	0.5	2.5	4.3	0.8
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.3	11.8	0.0	4.8	3.8
Cameroun	8.2	4.4	0.3	2.2	0.3	0.0	1.5	2.0	1.0	2.7	4.5	2.8	1.0	4.0	6.8
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	1.0	1.8	1.8	0.0
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	2.0	2.8	7.3	4.8	1.8	6.0	1.8
Côte d'Ivoire	1.0	8.2	6.7	10.0	6.7	0.0	2.9	0.8	2.4	1.1	12.8	6.8	4.9	7.2	3.0
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0
Égypte	0.0	4.2	0.0	0.0	1.6	3.2	2.6	1.3	3.1	2.3	4.1	5.8	4.6	3.0	3.5
Éthiopie	1.3	1.2	0.8	0.0	0.0	1.3	0.3	0.0	0.0	2.3	0.6	0.3	0.0	0.3	0.0
Gabon	8.0	0.0	2.1	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	0.5	5.0	6.1	1.5	0.9	4.5	7.5
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	0.5	0.0	0.3	2.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.8	11.8	0.8	3.5	3.0
Guinée Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.0	1.8	0.5	0.0	0.8
Guinée équatoriale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Kenya	2.3	4.4	8.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.9	2.4	2.2	2.5	1.0	5.1	1.4	0.5
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.3	0.3	0.0	0.3	0.0
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0



Tableau 22 : Protestation Civile (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	1.0	3.3	0.8	1.0	0.0	8.3	0.8
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.8	0.0	0.0	0.5
Mali	1.4	3.9	1.2	0.9	0.0	0.0	0.0	0.7	0.5	0.4	0.5	2.1	0.0	1.4	0.8
Maroc	5.9	1.6	1.4	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	1.2	0.5	2.0	3.9	2.7	2.2	1.0
Maurice	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.8	0.5	5.3	2.3	0.3
Mozambique	1.3	0.0	0.0	1.5	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.8	0.5
Namibie	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.5	6.0	1.8	1.0	7.3	0.0
Nigeria	3.7	2.3	2.8	6.3	4.1	5.3	1.0	0.8	2.9	0.5	3.2	2.3	2.8	3.6	3.8
Ouganda	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.3	1.3	0.0	0.5	0.0
Rép. centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12.8	3.5	1.8	1.8	3.3
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
São Tomé et Príncipe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	2.3	0.0	0.5	0.0
Sénégal	1.2	5.0	1.9	1.1	0.0	1.4	0.0	0.0	1.3	2.2	5.4	4.5	2.5	2.9	2.5
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	1.3	0.3	0.0	0.3
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.0	0.5	1.0	1.3	1.3
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0
Tanzanie	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	1.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3
Tchad	0.3	3.0	0.7	0.5	0.0	2.2	0.0	1.5	0.0	1.6	1.3	5.3	1.0	2.5	0.5
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.3	0.0	0.5	1.8
Tunisie	0.0	0.0	0.3	0.7	0.7	0.0	0.0	2.8	0.0	1.3	5.6	1.9	1.7	3.4	0.8
Zambie	2.5	1.5	2.1	1.5	0.5	5.0	0.5	3.4	1.8	0.9	6.6	2.4	1.5	1.6	0.3
Zimbabwe	7.3	3.7	4.8	4.6	1.3	1.4	1.0	5.9	0.3	1.0	2.0	6.9	2.7	4.4	3.5

Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes. Pour plus de détails voir la note méthodologique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420254>



Tableau 23 : Violence civile

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afrique du Sud	20.0	7.0	4.5	8.3	4.5	0.0	0.5	0.3	2.0	0.3	0.5	0.0	4.3	4.3	0.5
Algérie	35.2	31.3	37.6	43.0	37.8	35.0	15.4	5.5	19.2	10.7	12.8	14.8	10.8	11.0	5.8
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	13.5	0.8	0.3	0.0	0.3	0.5	1.3
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.3	2.8	2.3	4.3	3.0
Cameroun	4.8	14.2	0.3	0.0	0.7	0.4	0.0	0.0	0.3	0.9	1.8	1.3	1.3	3.3	0.0
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.5	0.8	0.0	0.0
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	1.0	0.0
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	4.5	4.5	12.0	17.3	10.3	18.8	11.5
Côte d'Ivoire	4.5	0.0	0.0	1.7	6.2	1.2	3.1	4.7	6.0	5.7	7.0	1.3	1.0	1.0	2.5
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.8	0.5	0.0
Égypte	6.5	10.8	0.0	0.5	2.0	1.0	0.0	1.2	1.3	2.3	3.5	2.0	4.3	4.1	1.3
Éthiopie	13.3	4.1	0.0	7.2	2.0	1.5	12.4	4.7	8.1	3.6	7.4	7.9	4.2	5.0	2.0
Gabon	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	1.1	0.0	0.0	0.5	0.5	1.0	1.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.5	0.0	0.0
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	1.3	0.3	2.0
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5	0.3	0.0	0.3	0.0
Guinée équatoriale	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Kenya	3.0	5.3	6.5	0.0	0.0	2.8	0.5	1.5	0.5	2.3	8.3	6.3	8.3	4.8	0.8
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.5	0.3	0.8	0.8	0.5
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0



Tableau 23 : Violence civile (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.3	0.8	0.0	0.0	2.8	0.5
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Mali	0.6	2.3	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0	2.3	4.2	2.6	1.0
Maroc	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	1.3	1.0	0.0	0.0
Maurice	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	1.3	1.5	1.3	0.8
Mozambique	9.5	0.0	0.0	0.3	1.5	0.0	0.0	0.8	1.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.3	0.8
Namibie	0.0	0.0	0.0	2.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	1.0	0.3	0.3	7.3	5.5	2.8	0.3
Nigeria	12.8	16.6	5.7	16.0	12.4	12.7	6.4	6.0	11.3	0.8	16.4	22.5	12.9	13.8	12.5
Ouganda	21.0	4.0	2.8	2.5	0.0	6.3	3.8	4.5	10.3	1.8	3.8	2.5	1.8	3.5	0.0
Rép. centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.0	2.8	2.5	7.3	9.0
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.3	0.5	0.8	1.0
São Tomé et Príncipe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	0.0	4.2	0.6	1.4	1.6	1.4	2.2	1.9	2.1	0.3	1.9	1.9	0.3	4.1	4.8
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.8	9.5	9.5	24.0	18.3
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0
Tanzanie	1.0	0.5	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tchad	2.4	2.4	1.3	6.4	7.7	4.7	3.0	4.5	1.0	3.2	13.8	8.3	3.4	3.0	1.3
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0
Zambie	0.8	0.8	0.5	0.5	0.0	2.8	0.0	0.8	0.0	0.3	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0
Zimbabwe	0.0	1.5	1.0	0.0	3.8	3.0	3.8	0.3	0.8	0.8	0.0	0.0	8.0	0.8	0.8

Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes. Pour plus de détails voir la note méthodologique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420273>



Tableau 24 : Durcissement Politique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Afrique du Sud	4.6	3.6	1.5	1.1	0.5	0.3	0.5	0.4	1.0	1.1	0.5	1.2	1.5	1.6	0.4
Algérie	8.2	7.0	6.5	6.1	5.6	7.4	9.0	6.5	7.5	5.5	4.6	6.1	6.8	5.1	1.8
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	1.4	0.1	0.5	0.2	0.8	0.4	0.7
Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.1	0.3	0.1	0.5	0.1	0.2
Botswana	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.2	0.5	0.2	1.2	0.4	0.3	0.7	0.6	0.7	0.2	0.2	0.1	0.8	0.3	0.1
Burundi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.6	1.4	1.2	1.8	2.5
Cameroun	2.7	2.3	1.3	1.3	1.1	1.7	1.1	1.4	1.5	0.9	1.9	1.2	1.6	1.5	1.8
Cap-Vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.9	0.6	0.4	0.0
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.5	0.4	0.2	0.9	0.3
Congo, Rép. Dém.	-	-	-	-	-	-	-	-	6.9	8.1	10.5	8.9	4.0	4.7	5.0
Côte d'Ivoire	1.0	0.9	0.5	2.8	2.3	0.7	1.1	2.1	2.7	2.1	3.3	1.2	1.5	0.6	4.0
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.2	0.1	0.6	0.0	0.1
Égypte	5.9	5.3	4.9	4.1	5.4	4.6	6.4	4.8	4.6	6.4	5.7	7.1	7.9	4.7	5.4
Éthiopie	4.0	3.2	2.8	2.2	2.4	3.1	4.2	2.5	2.5	5.2	3.4	3.4	1.9	2.0	1.4
Gabon	0.4	1.4	0.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.5	1.0	2.1	0.7	0.5	0.2	1.3	0.9
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.4	0.3	0.9	2.1	0.2
Ghana	0.6	0.2	0.6	0.6	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.7	3.0	2.8	5.4	1.6
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.2	0.8	0.6	2.0	0.1
Guinée équatoriale	0.0	0.3	1.3	0.0	0.0	0.2	1.5	0.2	2.1	0.0	0.5	0.3	0.5	0.8	0.5
Kenya	1.0	2.7	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3	0.5	0.6	0.7	1.8	2.6	7.4	0.4	0.0
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0
Liberia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.5	0.2	0.0
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.6	0.5	0.5	0.4	0.1



Tableau 24 : Durcissement Politique (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	1.1	0.9	0.0	2.7	0.7
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.8	0.3	0.3	0.3	0.6	0.5
Mali	0.1	1.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.1	0.0	0.4	0.5	1.9	1.2	0.1
Maroc	4.7	4.4	3.9	3.8	4.3	4.2	4.1	4.4	4.9	4.0	4.3	4.4	4.6	2.0	2.2
Maurice	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.3	1.1	9.0	1.3	0.6
Mozambique	0.1	0.2	0.6	0.3	0.9	0.3	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.9
Namibie	0.0	0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.8	1.3	1.4	2.2	3.9	0.7
Nigeria	5.7	4.2	3.4	3.1	3.1	2.7	2.6	2.9	5.0	2.7	4.6	3.7	4.3	2.9	0.6
Ouganda	1.2	0.4	0.6	0.7	0.4	1.9	0.8	1.4	3.5	1.1	3.3	2.0	0.9	3.0	0.9
Rép.centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.2	0.8	0.5	1.7	1.9
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6
São Tomé et Príncipe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.3	0.1	0.7	0.0
Sénégal	1.7	2.0	1.9	1.3	1.2	1.7	1.5	1.6	1.5	1.9	1.5	2.6	1.8	1.2	1.4
Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.4	0.6	0.2	1.0	0.2
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.5	3.6	7.6	5.0	6.2
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	0.9	0.2	0.0
Tanzanie	0.3	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2
Tchad	0.7	0.3	0.3	0.0	0.3	0.6	0.4	1.6	0.2	1.7	4.3	2.2	5.7	1.2	0.8
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0	0.0	0.7	0.8
Tunisie	2.4	1.8	1.8	2.0	1.8	2.2	2.1	1.8	3.0	2.1	1.3	1.9	3.4	2.1	1.1
Zambie	1.9	2.7	1.6	1.3	0.9	1.8	1.9	1.0	1.2	0.9	1.7	0.5	0.2	0.5	0.6
Zimbabwe	1.0	0.9	1.9	1.3	1.2	3.1	4.4	3.9	4.1	3.3	2.2	3.0	9.9	3.3	0.7

Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes. Pour plus de détails voir la note méthodologique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932420292>



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 53 pays membres africains et 24 pays membres non africains situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés orientés vers le développement, à travers notamment l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

Les opérations non concessionnelles de la Banque sont financées sur ses ressources ordinaires. En outre, les guichets d'aide – le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria – accordent des financements concessionnels aux pays à faible revenu qui ne peuvent pas emprunter aux conditions du marché.

À la fin de 2010, le groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un total cumulé de 3 526 prêts et dons équivalant à des engagements de près de 53.93 milliards d'unités de compte (UC), soit environ 79.23 milliards de dollars des États-Unis. Ces engagements, qui ont bénéficié à 53 pays membres régionaux ainsi qu'à des institutions nationales et régionales, ont permis le financement de projets et programmes de développement dans les secteurs de l'agriculture, des transports, des équipements collectifs, de l'industrie, de l'éducation et de la santé. Depuis le milieu des années 80, une bonne partie des engagements est venue soutenir des programmes de réformes économiques et des programmes d'ajustement destinés à accélérer le développement socio-économique. Environ 58.8% du total des engagements sont financés sur des ressources non concessionnelles, tandis que le solde provient de ressources concessionnelles.

Pour plus d'informations sur les activités de la Banque africaine de développement, consulter le site www.afdb.org.

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Créée en 1958, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est l'une des cinq commissions régionales établies par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La CEA a un double rôle, à la fois bras régional de l'ONU et partie intégrante de l'environnement institutionnel régional en Afrique. Elle est ainsi bien placée pour contribuer aux efforts des pays membres face aux défis de leur développement.

Les priorités stratégiques de la CEA sont d'obtenir de résultats dans le domaine de l'intégration régionale en soutien à la vision et aux priorités de l'Union africaine, et de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique dans le contexte des défis mondiaux émergents auxquels elle fait face. À cet égard, la Commission accorde une attention particulière à l'analyse des politiques économiques et s'est positionnée à la pointe de la réflexion sur le développement économique et social en appui aux États membres, et aux organisations sous-régionales et régionales. Sur la base de ses travaux d'analyse, la CEA défend l'adoption de politiques adaptées aux enjeux essentiels du développement et joue un rôle prépondérant dans la recherche du consensus sur le continent.

Pour plus d'informations sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique, consulter le site www.uneca.org.



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 34 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant consacré au partage des savoirs et au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les pays membres de l'OCDE et les économies en développement. En mars 2011, 16 pays non-membres de l'OCDE sont membres à part entière du Comité directeur du Centre. Le Centre se concentre sur les problèmes structurels émergents susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial et sur des enjeux de développement plus spécifiques auxquels sont confrontés les pays émergents et les pays en développement. Au moyen d'analyses factuelles et de partenariats stratégiques, il aide les pays à formuler des politiques économiques innovantes pour répondre aux défis mondiaux du développement.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/dev.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Le PNUD est présent dans 166 pays, dont 45 en Afrique, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts faits aux niveaux mondial et national en vue d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Dans toutes ses activités, il encourage la protection des droits de l'homme et l'émancipation des femmes. Le Rapport annuel sur le développement humain publié par le PNUD focalise le débat mondial sur les principales questions de développement, fournissant de nouveaux outils de mesure, des analyses novatrices et des propositions de politiques souvent sujettes à controverses.

Pour plus d'informations sur les activités du PNUD, consulter le site www.undp.org.

Perspectives économiques en Afrique 2011

Résumé

10ème édition des *Perspectives économiques en Afrique*

Première partie : Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques

Chapitre 2 : Apports financiers extérieurs

Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale

Chapitre 4 : Développement humain

Chapitre 5 : La gouvernance politique

Deuxième partie : L'Afrique et ses partenaires émergents

Chapitre 6 : L'Afrique et ses partenaires émergents

Troisième partie : Études par pays

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante : www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud • Algérie • Angola • Bénin • Botswana • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Cap Vert • Comores • Congo, Rép. • Congo, Rép. dém. • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Éthiopie • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Kenya • Lesotho • Liberia • Libye • Madagascar • Malawi • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Mozambique • Namibie • Niger • Nigeria • Ouganda • Rép. centrafricaine • Rwanda • São Tomé-et-Príncipe • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Soudan • Swaziland • Tanzanie • Tchad • Togo • Tunisie • Zambie • Zimbabwe

Quatrième partie : Annexe statistique

